
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04341 6833





VERTUS

ET DOCTRINE SPIRITUELLE

DE

SANT VINCENT DE PAUL

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Saint Vincent de Paul, sa Vie, son Temps, ses Œuvres, son Influence. Nouvelle édition revue et augmentée, 4 forts vol. in-18 jésus, ornés de portraits..... 15 »»

Vie de Saint Vincent de Paul (extraite de l'histoire complète en 4 vol.). 1 vol. in-18 jésus........ .. 3 »»

Le même ouvrage. 1 vol. in-8, avec portrait....... 5 »»

Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul. 1 vol. in-8............................ 6 »»

Le même ouvrage. 1 fort vol. in-18 jésus......... 3 50

Voltaire, sa Vie et ses Œuvres. 2 forts vol. in-8. 15 »»

Vie de Voltaire. 1 beau vol. in-8................ 6 »»

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus 3 50

2533. — ABBEVILLE. — TYP. ET STÉR. GUSTAVE RETAUX.

VERTUS

ET

DOCTRINE SPIRITUELLE

DE SAINT

VINCENT DE PAUL

PAR

M. L'ABBÉ MAYNARD

CHANOINE DE POITIERS

Cœpit Jesus facere, et docere. (ART. I, 1.)

SIXIÈME ÉDITION



PARIS

BRAY ET RETAUX, LIBRAIRES-ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1882

APPROBATION.

—

Paris, le 19 juin 1864.

Cher Monsieur l'Abbé,

Je suis reconnaissant de votre souvenir et sensible à l'attention que vous avez eue de m'envoyer votre livre intitulé : *Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul*. Rien de plus solide, rien de plus édifiant que ces pages, qui sont d'ailleurs un utile et naturel complément de votre histoire du saint fondateur de la Mission. Elles seront lues avec intérêt par tous ceux qui veulent se maintenir et faire des progrès dans le véritable esprit du christianisme. Puissent-ils devenir plus nombreux de jour en jour ! et puisse augmenter ainsi la postérité de ce prêtre illustre dont le nom sert de drapeau à tant de généreux dévouements !

Agréez, cher Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† G. *archevêque de Paris.*

Monsieur l'abbé Maynard, chanoine de Poitiers.

PRÉFACE.

Nous disions dans la préface de notre *Vie de saint Vincent de Paul*, (réduction au cinquième du grand ouvrage: *Saint Vincent de Paul*, *sa vie*, *son temps, etc.*) : « On songe à lui donner un pendant et un complément dans un autre livre qui ne comprendrait que *l'Esprit* de saint Vincent de Paul, c'est-à-dire ses vertus et sa doctrine, le double enseignement théorique et pratique de ses leçons et de ses exemples. Ces deux volumes seraient ensemble, en quelque sorte, comme le corps et l'âme. D'un côté, l'histoire et les faits ; de l'autre, leur vie intime et leur philosophie pieuse. Réunis, ils formeraient, pour une multitude de lecteurs, une sorte de petite *bibliothèque* ou de *somme* de saint Vincent de Paul. »

Ce livre ainsi annoncé depuis trois ans, le voici. S'il a tant tardé à paraître, ce n'est pas que nous ayons hésité un instant à le composer. Nous y étions résolu dès le premier jour, et ce qui nous est revenu des jugements

portés sur notre grande histoire de Saint Vincent de Paul, n'a fait que nous confirmer dans cette résolution. Dans cette histoire, nous n'avions pas cru devoir introduire ce livre *des Vertus,* qui tient une si large place dans tous les ouvrages de cette nature, parce qu'il nous paraissait ou une répétition inutile et fatigante, ou l'objet d'un travail spécial et indépendant. Telle est bien encore notre conviction, et rien ne sera changé à cet égard au plan de notre grande histoire ; mais, telle n'a pas été, malgré toutes nos raisons, celle d'un certain nombre de lecteurs, qui se sont obstinés à réclamer ce livre des Vertus, et, ne le trouvant pas chez nous, ont continué de l'aller chercher dans Abelly. En vain nous leur disions : « Est-il dans Abelly un fait ou une anecdote, un discours ou une parole qui ne soit dans notre ouvrage ? Et même cet ouvrage n'est-il pas plus riche qu'Abelly en emprunts faits aux discours et à la correspondance de saint Vincent de Paul ? » Rien n'y faisait : en faveur du livre des Vertus, il y avait une sorte de prescription ; il y avait surtout une habitude, une routine que l'on ne pouvait convertir à un plan plus sage et plus logique. Et il faut bien le reconnaître, pour rester pleinement dans le vrai: si ce livre des Vertus déplace les faits et les paroles, et leur ôte ainsi leur sens et leur portée ; s'il brise l'unité d'une biographie, et impose au lecteur qui la parcourt d'un bout à l'autre la fatigue et l'ennui d'incessants rappels, de con-

tinuelles allusions à ce qui a été dit ailleurs : d'un autre côté, il est d'un usage commode pour le lecteur qui ne veut faire qu'une lecture partielle, qui ne cherche dans la Vie d'un saint qu'une édification, qu'un enseignement spirituel. Par exemple, dans une retraite, ecclésiastique ou autre, impossible de lire une Vie aussi étendue que celle de saint Vincent de Paul. Il en faut donc détacher les fragments les plus appropriés à la circonstance : or, lesquels choisir, sinon ceux qui racontent, qui enseignent les vertus qu'on se propose alors d'acquérir?

Eh bien, puisque, à ce point de vue, le livre des Vertus offre un avantage ; puisque c'est pour cela, quant à ce qui regarde saint Vincent de Paul, qu'on se croit encore obligé de recourir à Abelly, voici beaucoup mieux qu'Abelly. Que cherche-t-on dans Abelly, en effet? ce n'est pas l'historien, certes, qui n'a aucune valeur littéraire ; c'est la personnalité de Vincent, sa continuelle mise en scène, sa parole écrite ou orale. Or, dans ce livre des *Vertus* et de la *Doctrine spirituelle* de Vincent de Paul, plus qu'Abelly encore nous nous sommes effacé devant le Saint, plus qu'Abelly nous lui avons toujours cédé la parole, en sorte que Vincent sera ici le seul acteur et le seul maître, qu'on croira toujours le voir et l'entendre. Plus d'exordes, plus de commentaires banals en tête et au milieu des chapitres : le fait seul, la doctrine seule ! L'enseignement du saint est ici bien plus abondant que chez Abelly, car

nous avons eu à notre disposition, outre les documents dont il a fait usage, bien des discours, bien des lettres qui lui furent inconnus. Nous avons étudié toutes les conférences du Saint soit aux Missionnaires, soit aux Filles de la Charité, tout ce qui nous reste de sa correspondance, et nous en avons extrait et mis en œuvre tout ce qui offrait un exemple intéressant, une leçon utile : rien désormais dans cet immense trésor qui ne se retrouve substantiellement dans nos pages. Une publication intégrale des *Œuvres* de saint Vincent de Paul donnerait plus de mots, pas plus de choses.

Restait à ordonner tout cela. Le plan général nous était fourni par tous nos devanciers, ou plutôt nous était imposé, comme à eux, par l'Eglise. Toutes les fois, en effet, que l'Église, dans un procès de canonisation, cite à son tribunal la mémoire d'un saint personnage, elle l'interroge successivement sur chacune des vertus théologales et cardinales, et sur leurs *annexes*. De là le plan suivi par tous les hagiographes lorsqu'ils traitent des vertus des saints. Ce plan est le meilleur, puisque c'est celui de l'Église, et il y aurait témérité et ridicule amour-propre à lui en substituer un autre plus personnel. — Quant au plan particulier de chacun de nos chapitres, il est indiqué par le titre même du livre : *Vertus* et *Doctrine* de saint Vincent de Paul. Chaque chapitre est donc divisé en deux paragraphes, où successivement le Saint *agit* et *en-*

seigne, suivant l'exemple du Sauveur qu'il aimait tant à citer : *Cœpit Jesus facere et docere.* Ce plan, en séparant les actes des paroles, nous a permis de mettre plus d'ordre et de suite dans les faits et dans les idées : le récit ne vient plus interrompre le discours, ni le discours couper le récit. Du reste, le récit est nécessairement fort sommaire dans ce livre, qui se réfère sur ce point à la *Vie*, dont il forme, avons-nous dit, le pendant. Une place plus large nous était ainsi laissée pour la doctrine, qui a pu se développer dans toute sa riche abondance: il y a plusieurs chapitres où l'enseignement du Saint, pieusement recueilli et logiquement ordonné, forme un traité complet sur la matière.

Est-il nécessaire, maintenant, de beaucoup insister à l'avance sur le caractère soit des vertus, soit des enseignements de saint Vincent de Paul, et ne le verra-t-on pas suffisamment à la lecture? Qui ne sait que saint Vincent de Paul, sous l'inspiration et l'influence de la grâce divine, a trouvé le secret de pousser l'exercice des vertus chrétiennes jusqu'à l'héroïsme, tout en vivant d'une vie en apparence fort commune ? qu'il les a embrassées toutes et possédées en un degré très-parfait, même les plus opposées, en sorte qu'on n'aurait pas pu dire quelle était en lui la dominante, si l'humilité dont il les couvrait comme d'un voile n'eût d'abord frappé les regards, si la charité qui embrasait son cœur n'eût

éclaté par tant d'œuvres comme par autant de lumineux rayons? qu'arrivé de bonne heure au plus haut sommet des vertus, il a toujours parlé et agi, même en son extrême vieillesse, comme s'il eût été retenu encore par ses imperfections et ses péchés au pied de la sainte montagne ; qu'il a travaillé jusqu'à la fin comme s'il n'eût rien fait encore, se regardant toujours comme un novice et un *misérable*, alors qu'il était, dans l'estime de tous, un vétéran et un émérite au service de Dieu ?

Et tel est aussi le caractère de ses enseignements,qui mettent la plus haute spiritualité à la portée de tous sans la rabaisser ni la dégrader; qui concilient ensemble toutes les vertus et tous les devoirs ; qui repoussent à chaque instant l'âme dans les profondeurs d'une vie humble et cachée, et la provoquent en même temps au grand jour pour l'exercice du zèle et la pratique de toutes les œuvres charitables. Ces enseignements, parlés ou écrits, qui nous restent de lui, ne s'adressent guère qu'à ses Missionnaires ou à ses Filles de la Charité,c'est-à-dire à des âmes ayant fait vœu de perfection chrétienne, sinon engagées, à parler rigoureusement, dans la profession religieuse : et, néanmoins, il en est peu qu'un bon ecclésiastique, une âme pieuse, et même un vrai chrétien dans le monde ne puisse et ne doive s'appliquer, tant ils se renferment et se tiennent, également éloignés de tous les extrêmes, dans ce milieu où le vrai

et le bien ont placé leur trône. On les sent inspirés à la fois de ce bon sens, si exquis et si pratique, qui était la faculté maîtresse de l'esprit de saint Vincent de Paul, et de cette ardeur de charité qui était la vie de son cœur. Oui, voilà bien leur caractère vraiment unique, et qu'on ne retrouverait nulle part ailleurs aussi prononcé ni aussi éclatant. De là la netteté et la précision qui en font l'utilité, l'onction et l'éloquence qui en font le charme. De là aussi le prix de ce recueil dont aucun livre de spiritualité ne dépasse, n'atteint peut-être la richesse.

Nous publions en appendice quelques lettres et quelques pages inédites de Mademoiselle Le Gras, cet écho si fidèle de saint Vincent de Paul, et aussi des passages de son testament si chrétien : les Filles de la Charité recevront avec bonheur, nous l'espérons, ces reliques de leur vénérable Mère.

VERTUS

ET DOCTRINE SPIRITUELLE

DE

S. VINCENT DE PAUL

CHAPITRE PREMIER

—

FOI.

I

La foi est la première disposition requise pour s'approcher de Dieu (Heb. XI, 6) et s'engager à son service. Elle est la racine de toutes les vertus chrétiennes, le fondement de tout l'édifice spirituel. Telle est bien l'idée qu'en avait saint Vincent de Paul, et c'est pourquoi il s'appuya toujours sur elle, s'inspira toujours d'elle dans toute sa conduite et toutes ses saintes entreprises.

Foi admirable, qui eut chez lui la simplicité de l'enfance et la vigueur de l'âge parfait, qu'il entretint dans son cœur comme un principe de vie surnaturelle et comme une source d'où sa charité prenait naissance pour se répandre sur le monde.

Foi ferme et qui, semblable à ces arbres dont les vents et les orages enfoncent plus profondément les racines en terre, se fortifia encore dans les tentations et les épreuves. A Tunis, elle résista aux promesses et aux menaces de ses maîtres (Vie, p. 14); à la cour de la reine Marguerite, elle sortit victorieuse de la tentation d'incrédulité dont il s'était chargé pour

délivrer un ami (p. 18) ; dans les troubles du jansénisme, elle échappa à tous les piéges de l'hérésie et à toutes les séductions des sectaires. « Je remercie Dieu, aimait-il à dire souvent, de m'avoir conservé dans l'intégrité de la foi au milieu d'un siècle qui a produit tant d'erreurs et d'opinions scandaleuses, et de ce que Dieu m'a fait la grâce de n'adhérer jamais à aucun sentiment qui fût contre celui de l'Église. Aussi, nonobstant toutes les occasions périlleuses qui se sont présentées pour me détourner du droit chemin, je me suis toujours trouvé, par une protection spéciale de Dieu, du parti de la vérité. »

Foi, on le voit, non-seulement forte, mais encore pure et simple, c'est-à-dire appuyée uniquement sur la première vérité, qui est Dieu, et sur l'autorité de l'Église.

Foi expansive et communicative, comme toutes les vertus chrétiennes, qui aimait à se répandre par les canaux des catéchismes et des instructions, surtout parmi les pauvres et les gens de la campagne ; qui, comme l'Océan, voulait embrasser le monde entier, et qui, ne le pouvant par elle-même, y réussit par cette compagnie de Missionnaires envoyés dans tous les pays d'infidélité.

Foi militante et toujours armée contre l'erreur ; armée de ce *Credo* que le Saint portait sur sa poitrine comme une cuirasse ; armée de la prière qu'il regardait comme la meilleure défense dans le combat et comme la source de toute lumière et de toute force ; armée de zèle et de charité pour préserver de la contagion des mauvaises doctrines, d'abord ses enfants, ensuite les communautés soit religieuses soit séculières dont il était le supérieur, ou même des docteurs et des évêques qu'il retint dans la fidélité (p. 157).

Foi humble jusque dans ses victoires. « Encore, disait le Saint, que Dieu m'ait fait la grâce de discerner l'erreur d'avec la vérité avant même la définition du Saint-Siége apostolique, je n'ai pourtant jamais eu aucun sentiment de vaine complaisance, ni de vaine joie, de ce que mon jugement s'est trouvé conforme à celui de l'Église, reconnaissant bien que c'est un effet de la pure miséricorde de Dieu envers moi, dont je suis obligé de lui rendre toute la gloire. »

Foi, enfin, pleine et agissante ; foi qui éclairait son esprit,

échauffait son cœur, animait ses pensées et ses affections, ses paroles et ses actes, et le dirigeait en tout et partout selon les vérités et les maximes de Jésus-Christ; foi qu'il portait non-seulement dans les choses de Dieu, mais jusque dans les choses temporelles et humaines, n'en entreprenant aucune qu'il ne lui donnât la foi pour principe, qu'il ne la rapportât à une fin surnaturelle.

II

Telle était sa foi ; telle était aussi la foi qu'il enseignait aux autres Il reprenait ceux qui voulaient trop éclairer les vérités chrétiennes par la lumière de la science, ou les trop appuyer sur le raisonnement ; ou même, jeter sur elles un regard curieux et téméraire ; et il se servait contre eux de cette comparaison : « Comme plus on porte ses yeux pour regarder le soleil, et moins on le voit, de même plus on s'efforce de raisonner sur les vérités de notre religion, et moins on les connaît par la foi. C'est assez que l'Église nous les propose : nous ne saurions manquer de la croire, et de nous y soumettre » Et il ajoutait : « L'Église est le royaume de Dieu, lequel inspire à ceux qu'il a préposés pour la gouverner, les bonnes conduites qu'ils tiennent. Son Saint-Esprit préside dans les conciles, et c'est de lui que sont procédées les lumières répandues par toute la terre, qui ont éclairé les saints, offusqué les méchants, développé les doutes, manifesté les vérités, découvert les erreurs, et montré les voies par lesquelles l'Église en général, et chaque fidèle en particulier, peut marcher avec assurance. »

Il avait déjà épuisé la charité et la modération auprès des gens de Port-Royal. On vint lui dire d'en user encore. Il se contenta de répondre : « Lorsqu'un différend est jugé, il n'y a point d'autre accord à faire que de suivre le jugement qui en a été rendu. Avant que ces Messieurs fussent condamnés, ils ont fait tous leurs efforts afin que le mensonge prévalût sur la vérité, et ont voulu emporter le dessus avec tant d'ardeur

qu'à peine osait-on leur résister, ne voulant pour lors entendre à aucune composition. Depuis même que le Saint-Siége a décidé les questions à leur désavantage, ils ont donné divers sens aux constitutions pour en éluder l'effet. Et quoique, d'ailleurs, ils aient fait semblant de se soumettre sincèrement au Père commun des fidèles, et de recevoir les constitutions dans le véritable sens auquel il a condamné les propositions de Jansénius : néanmoins les écrivains de leur parti qui ont soutenu ces opinions, et qui ont fait des livres et des apologies pour les défendre, n'ont pas encore dit ni écrit un mot qui paraisse pour les désavouer. Quelle union donc pouvons-nous faire avec eux, s'ils n'ont une véritable et sincère intention de se soumettre ? Quelle modération peut-on apporter à ce que l'Église a décidé ? Ce sont des matières de foi qui ne peuvent souffrir d'altération, ni recevoir de composition, et, par conséquent, nous ne pouvons pas les ajuster aux sentiments de ces Messieurs-là ; mais c'est à eux à soumettre les lumières de leur esprit, et à se réunir à nous par une même créance et par une vraie et sincère soumission au chef de l'Église. Sans cela, il n'y a rien à faire qu'à prier Dieu pour leur conversion. »

Il blâmait l'empressement et l'inquiétude, même dans les œuvres les plus saintes, y voyant un mouvement de la nature et une défiance de la Providence divine. Il écrivit un jour à Mademoiselle Le Gras : « Je vous vois toujours un peu dans les sentiments humains, pensant que tout est perdu dès lors que vous me voyez malade. O femme de peu de foi, que n'avez-vous plus de confiance et d'acquiescement à la conduite et à l'exemple de Jésus-Christ ! Ce Sauveur du monde se rapportait à Dieu son Père pour l'état de toute l'Église ; et vous, pour une poignée de filles que sa providence a notoirement suscitées et assemblées, vous pensez qu'il vous manquera ! Allez, Mademoiselle, humiliez-vous beaucoup devant Dieu. »

C'était à une confiance trop grande dans les raisons humaines qu'il attribuait le peu d'avancement dans la vertu et dans les choses de Dieu. « Non, non (dit-il un jour), il n'y a que les vérités éternelles qui soient capables de nous remplir le cœur, et de nous conduire avec assurance. Croyez-moi, il ne

faut que s'appuyer fortement et solidement sur quelqu'une des perfections de Dieu, comme sur sa bonté, sur sa providence, sur sa vérité, sur son immensité, etc.; il ne faut, dis-je, que se bien établir sur ces fondements divins pour devenir parfait en peu de temps. Ce n'est pas qu'il ne soit bon aussi de se convaincre par des raisons fortes et prégnantes qui peuvent toujours servir, mais avec une subordination aux vérités de la foi. L'expérience nous apprend que les prédicateurs qui prêchent conformément aux lumières de la foi, opèrent plus dans les âmes que ceux qui remplissent leurs discours de raisonnements humains et de raisons de philosophie, parce que les lumières de la foi sont toujours accompagnées d'une certaine onction toute céleste, qui se répand secrètement dans les cœurs des auditeurs ; et de là on peut juger s'il n'est pas nécessaire, tant pour notre propre perfection que pour procurer le salut des âmes, de nous accoutumer de suivre toujours, et en toutes choses, les lumières de la foi. »

Il enseignait encore à considérer les choses non dans leur extérieur et leur apparence, mais selon ce qu'elles pouvaient être en Dieu et aux yeux de Dieu; alléguant à ce sujet les paroles de l'Apôtre : *Quæ videntur, temporalia sunt ; quæ autem non videntur, æterna sunt.* « Je ne dois pas considérer, disait-il, un pauvre paysan ou une pauvre femme selon leur extérieur, ni selon ce qui paraît de la portée de leur esprit ; d'autant que bien souvent ils n'ont pas presque la figure ni l'esprit de personnes raisonnables, tant ils sont grossiers et terrestres. Mais tournez la médaille, et vous verrez, par les lumières de la foi, que le Fils de Dieu, qui a voulu être pauvre, nous est représenté par ces pauvres ; qu'il n'avait presque pas la figure d'un homme en sa passion, et qu'il passait pour fou dans l'esprit des Gentils, et pour pierre de scandale dans celui des Juifs ; et avec tout cela il se qualifie l'évangéliste des pauvres, *evangelizare pauperibus misit me.* O Dieu, qu'il fait beau de voir les pauvres, si nous les considérons en Dieu et dans l'estime que Jésus-Christ en a faite ! mais si nous les regardons selon les sentiments de la chair et de l'esprit mondain, ils paraîtront méprisables. »

CHAPITRE II

—

ESPÉRANCE ET CONFIANCE EN DIEU.

I

L'espérance naît de la foi et lui est proportionnelle. Qui connaît Dieu et croit en lui, ne peut espérer qu'en lui, ne s'appuyer que sur lui. Ce qu'est à la foi la vue de la vérité divine, dégagée de toute considération humaine, la vue de la seule bonté de Dieu l'est à l'espérance, qui, dédaignant les hommes et les ressources terrestres, ne peut plus se confier, se reposer qu'en la Providence divine.

Si plein de foi, Vincent, à l'exemple du père des croyants, a porté l'espérance jusqu'à espérer contre l'espérance même. Quand tout semblait lui manquer, c'est alors qu'il espérait le plus.

Cette sainte espérance l'inspirait seule au début de toutes ses entreprises, seule le dirigeait dans leur conduite, seule le soutenait au milieu de toutes les difficultés et de tous les obstacles, seule en assurait le succès.

S'agissait-il d'entreprendre quelque chose pour le service de Dieu, il commençait par recourir à la prière pour reconnaître sa sainte volonté. Rassuré sur ce point, il se mettait à l'œuvre et s'abandonnait à sa miséricorde. Sans doute, suivant l'ordre même de la Providence, il employait tous les moyens que la prudence suggère ; mais il n'y mettait pas son appui et ne comptait que sur l'assistance du ciel. Ce n'était même pas dès le commencement qu'il recourait aux industries humaines. Il laissait d'abord agir la Providence, ne mêlait que le plus

ard possible son action à l'action divine, persuadé que moins il y a de l'homme dans les affaires, plus il y a de Dieu. Une fois engagé de cette façon chrétienne, il ne craignait plus rien pour lui, ni pour les siens. En vain les timides ou les prudents selon la chair grossissaient devant lui les obstacles et lui démontraient l'impossibilité de l'entreprise : « Laissons faire à Notre-Seigneur, répondait-il ; c'est son ouvrage ; et comme il lui a plu le commencer, tenons pour assuré qu'il l'achèvera en la manière qui lui sera le plus agréable. Ayons donc bon courage : confions-nous en Notre-Seigneur qui sera notre premier et notre second dans un travail, à l'entreprise duquel il nous a lui-même appelés. »

Et alors il se jetait tête baissée dans les plus grandes et plus pénibles entreprises, redoublant de confiance en Dieu au milieu des difficultés, comme le soldat d'ardeur au milieu des périls de la bataille. Les indigences et nécessités pressantes de ses maisons, tout en contristant son cœur de père, ne décourageaient pas son espérance, pas plus que les dépenses excessives faites par l'ordre de Dieu ne lui faisaient craindre l'épuisement du trésor de la Providence, ni ne l'alarmaient sur l'avenir de sa Congrégation (p. 119).

Les afflictions et les traverses, les travaux et les périls, loin de l'abattre, ne lui étaient qu'une occasion de témoigner à Dieu plus de confiance, et de se mettre dans une dépendance plus entière et plus absolue de sa divine volonté. Peu lui importait, du reste, l'événement ; bon ou mauvais, il l'acceptait comme venant de la main de Dieu, et il en remerciait également sa miséricorde.

Et il agissait ainsi non seulement dans les choses d'un intérêt secondaire, mais dans celles qui lui tenaient le plus à cœur, comme la naissance, la durée et la propagation de cette compagnie de Missionnaires qui lui était plus chère que la vie. Lorsqu'on en poursuivait l'érection en cour de Rome, en même temps qu'on négociait à Paris l'union du Prieuré de Saint-Lazare, il disait, non par présomption, mais par la certitude chrétienne du succès : « Je ne crains que mes péchés, et non pas le succès des bulles et de l'affaire de Saint-Lazare, ni à Rome, ni à Paris. Tôt ou tard, tout se fera. *Qui timent Domi-*

num, sperent in eo ; adjutor eorum et protector eorum est. » Et pour que la dépendance des desseins de Dieu qui avait présidé à la naissance de la Congrégation présidât encore à son accroissement, jamais il ne voulut faire ni laisser faire la moindre démarche pour lui procurer bénéfices, établissements ou sujets. Entre deux propositions avantageuses qui lui étaient faites, il se sentait porté à préférer la moindre ; entre deux sujets, celui qui était de naissance plus humble, de condition plus pauvre, d'esprit et de science plus médiocres, afin qu'il n'y eût rien dans son choix qui vînt de la cupidité, de l'ambition, ou de quelque autre inspiration naturelle.

II

Pour établir les siens dans ces maximes et cette conduite, il les portait d'abord à concevoir une grande défiance d'eux-mêmes, et à se bien persuader qu'ils ne pouvaient rien par leurs propres efforts, sinon tout gâter dans l'œuvre et les desseins de Dieu. Il leur parlait ensuite de la richesse des miséricordes divines. « Dieu, disait-il, est une fontaine, dans laquelle chacun puise de l'eau suivant ses besoins. Qui a besoin de six seaux en puise six, qui de trois, trois ; et l'oiseau qui n'a besoin que d'une becquetée n'y fait que becqueter ; un pèlerin y puise avec le creux de la main. » Dans ce sentiment il voulait qu'on s'abandonnât à la Providence, comme l'enfant à sa nourrice : « Que la nourrice mette l'enfant sur son bras droit, il y est content ; qu'elle le tourne sur le gauche, il ne s'en met pas en peine, et, pourvu qu'il ait sa mamelle, il est satisfait. Disons donc : « Dieu est mon père : qu'il me mette au côté droit, c'est-à-dire à mon aise, ou au côté gauche, qui signifie la croix, il n'importe ; il me fortifiera, je l'espère. »

C'était la confiance en Dieu qu'il donnait pour viatique à ceux qu'il envoyait dans les missions lointaines et difficiles : « Allez, Messieurs, au nom de Notre-Seigneur, leur disait-il ; c'est lui qui vous envoie, c'est pour son service et pour sa gloire que vous entreprenez ce voyage et cette mission ; ce sera aussi lui

qui vous conduira, et qui vous assistera et protégera. Nous l'espérons ainsi de sa bonté infinie. Tenez-vous toujours dans une fidèle dépendance de sa fidèle conduite ; ayez recours à lui en tous lieux et en toutes rencontres ; jetez-vous entre ses bras, comme de celui que vous devez reconnaître pour votre très-bon père, avec une ferme confiance qu'il vous assistera et qu'il bénira vos travaux. »

Faiblissaient-ils sous la charge, c'était encore par la confiance en Dieu qu'il relevait leur courage, et il écrivait à leur chef : « Je compatis à vos travaux, qui sont grands et qui croissent lorsque vos forces diminuent par les maladies. C'est le bon Dieu qui fait cela, et sans doute qu'il ne vous laissera pas une si grande surcharge sur les bras sans vous aider à la soutenir; mais il sera lui-même votre force aussi bien que votre récompense pour les services extraordinaires que vous lui rendez en cette occasion pressante. Croyez-moi, trois font plus que dix quand Notre-Seigneur y met la main; et il la met toujours quand il nous ôte les moyens humains et qu'il nous engage dans la nécessité de faire quelque chose qui excède nos forces. Nous prierons cependant sa divine bonté qu'il ait agréable de donner la santé à vos prêtres malades, et de remplir votre communauté d'une grande espérance en sa miséricorde. »

Il ne voulait pas qu'ils perdissent confiance dans les stérilités et les disettes : « Il ne faut pas vous étonner, écrivait-il alors, ni vous effrayer pour une mauvaise année, ni pour plusieurs. Dieu est abondant en richesses. Rien ne vous a manqué jusqu'à présent : pourquoi craignez-vous l'avenir ? Vous voudriez avoir toutes vos provisions faites et les voir devant vous pour être assuré d'avoir tout à souhait : je dis selon la nature ; car je pense que, selon l'esprit, vous êtes bien aise d'avoir occasion de vous confier en Dieu seul, et de dépendre, comme un vrai pauvre, de la libéralité de ce Seigneur qui est infiniment riche. Dieu veuille avoir pitié du pauvre peuple, qui est fort à plaindre au temps de la disette, parce qu'il n'en sait pas bien user, et qu'il ne cherche pas premièrement le royaume de Dieu et sa justice, pour se rendre digne que les choses nécessaires à la vie présente lui soient encore données par dessus les secours requis pour l'éternelle ! »

Les pertes même les plus ruineuses ne devaient pas ébranler leur confiance : « Tout ce que Dieu fait, il le fait pour le mieux; et partant nous devons espérer que cette perte nous sera profitable, puisqu'elle vient de Dieu. Toutes choses tournent en bien aux hommes justes, et nous sommes assurés que, recevant les adversités de la main de Dieu, elles se convertiront en joie et en bénédiction. Je vous prie donc, Messieurs et mes Frères, de remercier Dieu de l'événement de cette affaire, de la privation de ce bien et de la disposition dont il nous a prévenus pour agréer cette perte pour son amour: elle est grande, mais sa sagesse adorable saura bien la faire tourner à notre profit, par des manières qui nous sont inconnues à présent, mais que vous verrez un jour : oui, vous les verrez; et j'espère que la bonne façon avec laquelle vous vous êtes tous comportés en cet accident si peu attendu, servira de fondement à la grâce que Dïeu vous fera à l'avenir de faire un parfait usage de toutes les afflictions qu'il lui plaira de nous envoyer. »

Les intrigues, les persécutions ne devaient pas les troubler davantage. Il écrivait : « Pour ce qui est des intrigues dont l'on se sert contre nous, prions Dieu qu'il nous garde de cet esprit; puisque nous le blâmons en autrui, il est encore plus raisonnable de l'éloigner de nous. C'est un défaut contre la Providence divine, qui rend ceux qui le commettent indignes des soins que Dieu prend de chaque chose. Établissons-nous dans l'entière dépendance de sa sainte conduite, et dans la confiance qu'en faisant de la sorte, tout ce que les hommes feront et diront contre nous se tournera en bien. Oui, Monsieur, quand bien même toute la terre s'élèverait pour nous perdre, il n'en sera que ce qu'il plaira à Dieu, en qui nous avons mis notre espérance. Je vous prie d'entrer dans ce sentiment et d'y demeurer, en sorte que jamais plus vous n'occupiez votre esprit de ces appréhensions inutiles. »

Le sentiment même de leurs imperfections et de leurs misères ne devait pas, suivant lui, prévaloir sur la confiance en Dieu : « Nous avons, leur disait-il, le germe de la toute-puissance de Dieu en nous, qui nous doit être un grand motif d'espérer et de mettre notre confiance en lui, nonobstant toutes nos pauvretés. Non, il ne faut pas vous étonner de voir des

misères en vous, car chacun en a sa bonne part ; il est bon de les connaître, mais non pas de s'en affliger démesurément ; il est bon même d'en détourner la pensée, quand elle nous porte au découragement, et de redoubler notre confiance en Dieu et notre abandon entre ses mains paternelles. » Il écrivait encore (à Martin, à Gênes, 21 juin 1647) : « Je sais la fidélité et le soin que vous avez pour l'œuvre de Dieu : que vous reste-t-il donc qu'à demeurer en paix ? Il ne vous demânde que cela, avec un humble acquiescement au succès qu'il y donne, lequel je ne puis douter qu'il ne soit entier en votre âme. A quel propos donc entrer en défiance? Vous me représentez vos misères. Hélas ! et qui n'en est plein ? Tout est de les connaître et d'en aimer l'abjection, comme vous faites, sans s'y arrêter que pour y établir le fondement bien ferme d'une confiance en Dieu ; car alors le bâtiment est fait sur une roche, en sorte que, la tempête venant, il demeure ferme. Ne craignez donc point : vous êtes fondé là-dessus, je le sais ; car, pour ces timidités ou défiances que vous sentez, elles sont de la nature, et n'approchent que de loin votre cœur, qui est bien plus généreux que cela. Que Dieu fasse donc de nous et de nos emplois à son gré. Que nos peines soient vainement prises à l'égard des hommes, et que les mêmes hommes n'aient pour nous que de l'ingratitude et du mépris, nous ne laisserons pour tout cela de continuer, sachant que par iceux nous accomplissons la loi, qui est d'aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même. »

Il leur enseignait souvent cette maxime, que « depuis que Dieu a commencé à faire du bien à une créature, il ne cesse de le lui continuer jusqu'à la fin, si elle ne s'en rend point indigne. » Il disait encore : « Quand Dieu prend une fois en affection une âme, quoi qu'elle fasse, il la souffre. N'avez-vous jamais vu un père qui a un petit enfant qu'il aime beaucoup ? Il souffre de ce petit tout ce qu'il lui fait ; voire même il lui dit quelquefois : « Mords-moi, mon enfant. » Et d'où vient cela? De ce qu'il aime ce petit enfant. Dieu se comporte de même à l'égard de nous. » Et il leur citait à l'appui l'exemple de leur propre Compagnie : « Ayons confiance en Dieu, Messieurs et mes Frères, leur dit-il, mais ayons-la entière et par-

faite, et tenons pour assuré qu'ayant commencé son œuvre en nous, il l'achèvera; car je vous demande, qui est-ce qui a établi la Compagnie? qui est-ce qui nous a appliqués aux missions, aux ordinands, aux conférences, aux retraites, etc. ? Est-ce moi ? Nullement. Est-ce M. Portail, que Dieu a joint à moi dès le commencement ? Point du tout, car nous n'y pensions point, nous n'en avions fait aucun dessein. Et qui est-ce donc qui est l'auteur de tout cela? c'est Dieu, c'est sa providence paternelle et sa pure bonté. Car nous ne sommes tous que de chétifs ouvriers et de pauvres ignorants; et, parmi nous, il y a peu ou point du tout de personnes nobles, puissantes, savantes, ou capables de quelque chose. C'est donc Dieu qui a fait tout cela, et qui l'a fait par telles personnes que bon lui a semblé, afin que toute la gloire lui en revienne. Mettons donc toute notre confiance en lui : car, si nous la mettons aux hommes, ou bien si nous nous appuyons sur quelque avantage de la nature ou de la fortune, alors Dieu se retirera de nous. — Mais, dira quelqu'un, il faut se faire des amis, et pour soi et pour la Compagnie. — O mes Frères, gardons-nous bien d'écouter cette pensée, car nous y serions trompés. Cherchons uniquement Dieu, et il nous pourvoira d'amis et de toute autre chose, en sorte que rien ne nous manquera. Voulez-vous savoir pourquoi nous ne réussissons pas dans quelque emploi? c'est parce que nous nous appuyons sur nous-mêmes. Ce prédicateur, ce supérieur, ce confesseur, se fie trop à sa prudence, à sa science et à son propre esprit. Que fait Dieu? il se retire de lui, il le laisse là; et quoi qu'il travaille, tout ce qu'il fait ne produit aucun fruit, afin qu'il reconnaisse son inutilité, et qu'il apprenne par sa propre expérience que, quelque talent qu'il ait, il ne peut rien sans Dieu. »

Laisser Dieu faire, par conséquent; ne rien briguer, ne se point empresser, ne rien craindre; et il écrivait à ce sujet à un de ses prêtres de Rome : « Vous me donnez tous les jours sujet de louer Dieu de votre affection pour notre Compagnie et de votre vigilance aux affaires, et c'est ce que je fais de tout mon cœur; mais je suis obligé aussi de vous dire, comme Notre-Seigneur à Marthe, qu'il y a un peu trop de sollicitude en votre fait, et qu'une seule chose est néces-

saire, qui est de donner plus à Dieu et à sa conduite que vous ne faites pas. La prévoyance est bonne, quand elle lui est soumise; mais elle passe à l'excès, quand nous nous empressons pour éviter quelque chose que nous appréhendons : nous espérons plus de nos soins que de sa Providence, et nous pensons faire beaucoup en prévenant ses ordres par notre désordre, qui fait que nous adhérons plutôt à la prudence humaine qu'à sa parole. Ce divin Sauveur nous assure dans l'Évangile, qu'un petit passereau, ni même un seul poil de notre tête ne tombe point à terre sans lui; et vous avez peur que notre petite Congrégation ne se puisse maintenir, si nous n'usons de telles et telles précautions, et si nous ne faisons ceci et cela; en sorte que, si nous différons de le faire, d'autres s'établiront sur nos ruines. Aussitôt qu'il s'élève un nouveau dessein contre nous, il s'y faut opposer; si quelqu'un vient pour se prévaloir de notre retenue, il le faut prévenir, autrement tout est perdu. C'est à peu près le sens de vos lettres; et, qui pis est, c'est que votre esprit, qui est vif, s'emporte à faire ce que vous dites, et dans sa chaleur pense avoir assez de lumière sans avoir besoin d'en recevoir d'ailleurs. O Monsieur, que ce procédé est peu convenable à un Missionnaire! »

L'exemple de confiance parfaite qu'il se plaisait souvent à donner, était celui d'Abraham: » Vous ressouvenez-vous de ce grand patriarche, à qui Dieu avait promis de peupler toute la terre par un fils qu'il lui avait donné? et cependant il lui commande de le lui sacrifier. Sur cela, quelqu'un eût pu dire : Si Abraham fait mourir son fils, comment est-ce que Dieu accomplira sa promesse? Ce saint homme néanmoins, qui avait accoutumé son esprit à se soumettre à toutes les volontés de Dieu, se dispose à l'exécution de cet ordre sans se mettre en peine du reste. C'est à Dieu d'y penser, pouvait-il dire; si j'exécute son commandement, il accomplira sa promesse. — Mais comment? — Je n'en sais rien; c'est assez qu'il est le Tout-Puissant; je m'en vais lui offrir ce que j'ai de plus cher au monde, puisqu'il le veut. — Mais c'est mon fils unique? — N'importe. — Mais en ôtant la vie à cet enfant, j'ôterai le moyen à Dieu de tenir sa parole? — C'est tout un; il le désire de la sorte, il le faut faire. — Mais si je le conserve, ma lignée sera bénie,

Dieu l'a dit. — Oui, mais il a dit aussi que je le mette à mort, il me l'a manifesté ; j'obéirai, quoi qu'il arrive, et j'espèrerai en ses promesses. — Admirez cette confiance: il ne se met nullement en peine de ce qui arrivera. La chose pourtant le touchait de bien près ; mais il espère que tout ira bien, puisque Dieu s'en mêle. Pourquoi, Messieurs, n'aurions-nous pas la même espérance, si nous laissons à Dieu le soin de tout ce qui nous regarde, et préférons ce qu'il nous commande ? »

« A ce propos encore, n'admirerons-nous pas la fidélité des enfants de Jonadab, fils de Réchab ? C'était un bonhomme, qui reçut mouvement de Dieu de vivre d'une manière différente des autres hommes, et de ne loger plus qu'en des tentes et des pavillons, et non en des maisons. Il abandonne donc celle qu'il avait. Le voilà à la campagne, où sa pensée le porte à ne point planter de vigne, pour ne point boire de vin ; et en effet il n'en planta et n'en but jamais. Il défendit même à ses enfants de semer du blé et d'autres grains, de planter des arbres et de faire des jardinages ; de sorte que les voilà tous sans pain, sans blé et sans fruits. Comment ferez-vous donc, pauvre Jonadab? pensez-vous que votre famille se puisse passer de vivres, non plus que vous ? — « Nous mangerons, dit-il en lui-même, ce que Dieu nous enverra. » — Voilà qui semble bien rude ; les religieux même les plus pauvres ne portent point leur renoncement jusqu'à ce point-là. Tant y a, la confiance de cet homme fut telle que de se priver de toutes les commodités de la vie pour dépendre absolument, lui et ses enfants, du soin de la Providence divine; et ils demeurèrent en cet état trois cent cinquante ans; c'est à savoir, lui, ses enfants, et les enfants de ses enfants; ce qui fut si agréable à Dieu, que, reprochant à Jérémie la dureté de son peuple abandonné à ses plaisirs, il lui dit : « Va vers ces endurcis ; tu leur diras qu'il y a un homme qui fait cela, etc. » Jérémie fait donc venir les Réchabites, pour justifier la grande abstinence du père et des enfants. Et pour cela il fit mettre sur la table du pain, du vin, des verres, etc. Ces enfants se trouvant là, Jérémie leur dit : « J'ai charge de Dieu de vous dire que vous buviez du vin. — Et nous, répondirent les Réchabites, nous avons charge de n'en pas boire; il y a tant de temps que nous n'en buvons

point, notre père nous l'ayant défendu. » — Or, si ce père eut cette confiance, que Dieu pourvoirait à la subsistance de sa famille, sans qu'il s'en mît en peine ; et si ces enfants furent si fidèles que de se tenir fermes à l'intention du père, ah ! Messieurs, quelle confiance devons-nous avoir, qu'en quelque état que Dieu nous mette, il nous pourvoira aussi de ce qui nous est nécessaire ! Quelle est notre fidélité à nos règles, en comparaison de celle de ces enfants, qui n'étaient pas autrement obligés de s'abstenir de ces choses pour l'usage de la vie, et vivaient néanmoins en cette pauvreté ? O mon Dieu ! Messieurs, ô mon Dieu ! mes Frères, demandons à sa divine bonté une grande confiance pour l'événement de tout ce qui nous regarde. Pourvu que nous lui soyons fidèles, rien ne nous manquera ; il vivra lui-même en nous, il nous conduira, défendra et aimera ; ce que nous dirons et ce que nous ferons, tout lui sera agréable.

« Ne voyez-vous pas que les oiseaux ne sèment et ne moissonnent point ? Cependant Dieu leur met la table partout, il leur donne le vêtement et la nourriture. Il étend même sa providence sur les herbes des champs, jusqu'aux lis, qui ont des ornements si magnifiques, que Salomon en toute sa gloire n'en a pas eu de semblables. Or, si Dieu pourvoit ainsi les oiseaux et les plantes, pourquoi ne vous fierez-vous pas à un Dieu si bon et si provide ! Quoi ! est-ce que vous vous confierez plutôt à vous qu'à lui ? Et toutefois vous savez bien qu'il peut tout, et que vous ne pouvez rien : et, nonobstant cela, vous osez vous appuyer plutôt sur votre industrie que sur sa bonté, sur votre pauvreté que sur son abondance ! O misère de l'homme !

« Je dirai ici néanmoins que les supérieurs sont obligés de veiller aux besoins d'un chacun, et de pourvoir à tout ce qui est nécessaire ; et comme Dieu prend le soin de fournir les choses nécessaires à toutes les créatures, jusqu'à un ciron, il veut aussi que les supérieurs et les officiers, comme instruments de sa providence, veillent à ce que rien ne manque de nécessaire, ni aux prêtres, ni aux clercs, ni aux frères, ni à cent, deux cents, trois cents personnes ou plus, si elles étaient céans, ni au moindre ni au plus grand. Mais aussi, mes Frè-

res, devez-vous vous reposer sur les soins amoureux de la même Providence pour votre entretien, et vous contenter de ce qu'elle vous donne, sans vous enquérir si la Communauté a de quoi, ou n'en a pas ; ni vous mettre en peine d'autre chose que de chercher le royaume de Dieu, parce que sa sagesse infinie pourvoira à tout le reste.

« Dernièrement, je demandais à un Chartreux, qui est prieur d'une maison, s'il appelait les religieux au conseil pour le gouvernement de leur temporel? « Nous y appelons, me répondit-il, les officiers, comme le sous-prieur et le procureur, et tous les autres demeurent en repos ; ils ne se mêlent que de chanter les louanges de Dieu, et de faire ce que l'obéissance et la règle leur ordonnent. » Nous sommes céans dans le même usage, grâce à Dieu; tenons-nous-y. Nous sommes aussi obligés d'avoir quelque bien et de le faire valoir pour subvenir à tout. Un temps fut que le Fils de Dieu envoyait ses disciples sans argent ni provisions, et puis il trouva à propos d'en avoir pour faire subsister sa compagnie, et en assister les pauvres. Les Apôtres ont continué cela : et saint Paul dit de lui-même qu'il travaillait de ses mains, et qu'il amassait de quoi soulager les chrétiens nécessiteux. C'est donc aux supérieurs de veiller à l'économie ; mais qu'ils tâchent aussi que cette vigilance du temporel ne diminue pas celle des vertus, et qu'ils fassent en sorte que la vie spirituelle soit en vigueur dans leurs maisons, et que Dieu y règne sur toutes choses: c'est le premier but qu'ils doivent avoir. »

Il donnait les mêmes enseignements et prescrivait la même conduite aux personnes du dehors qui le pouvaient consulter : « Déchargez, leur disait-il, votre esprit de tout ce qui vous fait peine ; Dieu en aura soin. Vous ne sauriez vous empresser en cela sans contrister, pour ainsi dire, le cœur de Dieu, parce qu'il voit que vous ne l'honorez pas assez par la sainte confiance. Fiez-vous en lui, je vous en supplie, et vous aurez l'accomplissement de ce que votre cœur désire. Je vous le dis derechef, rejetez toutes ces pensées de défiance que vous permettez quelquefois à votre esprit. Et pourquoi votre âme ne serait-elle pas pleine de confiance, puisqu'elle est la chère fille de Notre-Seigneur, par sa miséricorde ?... Oh ! qu'il y a

de grands trésors cachés dans la sainte Providence! et que ceux-là honorent souverainement Notre-Seigneur, qui la suivent et qui n'enjambent pas sur elle! J'entendais dire dernièrement à un des grands du royaume, qu'il avait bien appris cette vérité par sa propre expérience, parce que jamais il n'avait entrepris par soi-même que quatre choses, lesquelles, au lieu de lui réussir, étaient tournées à son dommage. N'est-il pas vrai que vous voulez, comme il est bien raisonnable, que votre serviteur n'entreprenne rien sans vous et sans votre ordre? Et si cela est raisonnable d'un homme à un autre, à combien plus forte raison du créateur à la créature! »

Il ne croyait pas qu'on pût excéder dans la confiance en Dieu : « Tout ainsi, disait-il, qu'on ne peut pas trop croire les vérités de la foi, on ne peut non plus trop espérer en Dieu. Il est bien vrai qu'on peut se tromper en espérant des choses que Dieu n'a pas promises, ou bien espérant celles qu'il a promises sous condition, et ne voulant pas faire ce qu'il ordonne pour les obtenir : comme lorsqu'un pécheur espère pardon, et ne veut pas pardonner à son frère; qu'il demande miséricorde, et ne veut pas se convertir; qu'il se confie qu'il remportera la victoire contre les tentations, et ne veut pas y résister ni les combattre : car ces espérances sont fausses et illusoires; mais celle qui est véritable ne peut jamais être trop grande, étant fondée sur la bonté de Dieu et sur les mérites de Jésus-Christ. »

Avec de tels principes dans l'esprit et dans le cœur, le Saint devait combattre chez les autres comme chez lui toutes les tentations de désespoir. Il écrivait sur ce point à un ecclésiastique qui lui avait confié ses peines : « J'espère que, depuis votre lettre écrite, Dieu aura dissipé ces nuages qui vous mettaient en peine; c'est pourquoi je ne vous en toucherai qu'un mot en passant. Il semble que vous soyez entré en quelque doute si vous êtes du nombre des prédestinés : à quoi je réponds que, bien qu'il soit vrai que personne n'ait des marques infaillibles de sa prédestination sans une révélation spéciale de Dieu, néanmoins, selon le témoignage de saint Paul, il y en a de si probables pour connaître les vrais enfants de Dieu, qu'il n'y a presque lieu d'en douter. Et pour ces marques-là, Mon-

sieur, je les vois toutes en vous, par la grâce de Dieu; la même lettre par laquelle vous me dites que vous ne les voyez pas m'en découvre une partie, et la longue connaissance que j'ai de vous me manifeste les autres. Croyez-moi, Monsieur, je ne connais pas une âme au monde qui soit plus à Dieu que la vôtre, ni un cœur plus éloigné du mal, ni plus aspirant au bien, que vous l'avez. — Mais il ne me le semble pas, me direz-vous. — Et je vous réponds que Dieu ne permet pas toujours aux siens de discerner la pureté de leur intérieur parmi les mouvements de la nature corrompue, afin qu'ils s'humilient sans cesse, et que leur trésor étant par ce moyen caché, il soit en plus grande assurance. Le saint Apôtre avait vu des merveilles au ciel; mais pour cela il ne se tenait pas justifié, parce qu'il voyait en lui-même trop de ténèbres et de combats. Il avait toutefois une telle confiance en Dieu, qu'il estimait n'y avoir rien au monde capable de le séparer de la charité de Jésus-Christ. Cet exemple vous doit suffire, Monsieur, pour demeurer en paix parmi vos obscurités, et pour avoir une entière et parfaite confiance en l'infinie bonté de Notre-Seigneur, lequel, voulant achever l'ouvrage de votre sanctification, vous invite de vous abandonner entre les bras de sa providence. Laissez-vous donc conduire à son amour paternel, car il vous aime ; et tant s'en faut qu'il rejette un homme de bien tel que vous êtes, que même il ne délaisse jamais un méchant qui espère en sa miséricorde. »

Mais c'était à ses Missionnaires et à ses Filles de la Charité qu'il se plaisait surtout à recommander la confiance en Dieu. Aux Missionnaires il disait : « Le véritable Missionnaire ne se doit point mettre en peine pour les biens de ce monde, mais jeter tous ses soins en la providence du Seigneur, tenant pour certain que, pendant qu'il sera bien établi en la charité et bien fondé en cette confiance, il sera toujours sous la protection de Dieu, et par conséquent qu'aucun mal ne lui arrivera et qu'aucun bien ne lui manquera, lors même qu'il pensera que, selon les apparences, tout va se perdre. Je ne dis pas ceci par mon propre esprit; c'est l'Écriture sainte qui nous l'enseigne et qui dit que, *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur*. Celui qui loge à l'enseigne de la confiance

en Dieu sera toujours favorisé d'une spéciale protection de sa part, et en cet état il doit tenir pour certain qu'il ne lui arrivera aucun mal, parce que toutes choses coopèrent à son bien, et qu'aucun bien ne lui manquera, d'autant que Dieu lui-même se donnant à lui, il porte avec soi tous les biens nécessaires, tant pour le corps que pour l'âme. Et ainsi, mes Frères, vous devez espérer que, pendant que vous demeurerez fermes en cette confiance, non-seulement vous serez préservés de tous maux et de tous fâcheux accidents, mais aussi comblés de toutes sortes de biens. »

Il excitait les Filles de la Charité à la même confiance, en leur citant les exemples de la protection particulière dont Dieu les couvrait dans des circonstances périlleuses. Ainsi, l'une d'elles était sortie saine et sauve des ruines d'une maison écroulée. « Dieu, leur dit-il, peut-il mieux vous faire voir qu'il agrée le service que vous lui rendez en la personne des pauvres? Y a-t-il rien de plus évident que cela? Une maison neuve tombe, trente-cinq à quarante personnes se trouvent écrasées sous ses ruines, et il n'arrive aucun mal à cette fille qui était dans la même maison, avec sa marmite, sur un coin des degrés que la Providence semble conserver exprès pour la soutenir, et elle sort de ce danger saine et sauve! Il faut croire que ce sont les anges qui l'ont tirée de là; car, quelle apparence que c'eussent été les hommes? Ils y prêtèrent bien les mains, mais il a fallu que les anges l'aient soutenue. Oh! quelle protection! Pensez-vous, mes Filles, que ç'ait été sans dessein que Dieu ait permis que cette maison toute neuve soit ainsi tombée? Pensez-vous que ce soit par hasard qu'elle soit tombée dans le temps que notre sœur y était? Pensez-vous encore que ce soit par bonne fortune qu'elle en soit sortie sans aucun mal? Oh! nenni, tout cela est miraculeux; Dieu avait ordonné tout cela pour faire connaître à votre Compagnie le soin qu'il prend d'elle. »

Une autre fois, c'était un plancher qui s'était rompu dans la maison des Sœurs, précisément alors qu'il n'y avait personne ni dessus, ni dessous. « Ah! mes Filles, dit le Saint à cette occasion, quel sujet n'avez-vous pas de vous confier en Dieu! Nous lisons dans les histoires qu'un homme fut tué en

pleine campagne par la chute d'une tortue qu'un aigle lui laissa tomber sur la tête; et nous voyons aujourd'hui des maisons renversées de fond en comble, et des Filles de la Charité qui sortent saines et sauves de dessous les ruines, et qui n'en reçoivent aucune lésion. Qu'est-ce que cela, sinon une marque et un témoignage par lequel Dieu leur veut faire connaître qu'elles lui sont chères comme la prunelle de ses yeux? O mes Filles, soyez assurées que, pourvu que vous conserviez dans vos cœurs cette sainte confiance, Dieu vous conservera en quelque lieu que vous vous trouviez. »

CHAPITRE III

—

AMOUR POUR DIEU.

I

L'amour est tout intérieur, et l'œil seul de Celui qui pénètre au fond des cœurs en connaît bien l'ardeur et la flamme. Toutefois, de ce foyer intime, comme d'une fournaise souterraine, s'élancent des étincelles qui le révèlent même aux yeux des hommes.

L'amour de Vincent pour Dieu se manifestait d'abord par une obéissance parfaite à sa loi sainte. C'est l'apôtre même de l'amour qui a dit : « Celui qui garde sa parole a vraiment en lui l'amour parfait de Dieu; » et encore : « L'amour de Dieu, c'est que nous gardions ses commandements (1 Joan. II, 5; v., 3). » Or, Vincent fut la loi de Dieu vivante; tout, dans son corps et dans son âme, dans ses pensées, ses affections, ses paroles et ses actes, était réglé sur la loi de Dieu; et sa vie fut un perpétuel holocauste consumé par le feu de l'amour divin.

Cet amour se manifestait encore par son ardent, continuel et efficace désir que Dieu fût de plus en plus connu, adoré, servi, obéi, aimé et glorifié en tout temps, en tous lieux et par toute sorte de créatures; désir qui s'échappait en ces vives exclamations : « O Seigneur! ô mon Sauveur! ô bonté divine! ô mon Dieu! quand nous ferez-vous la grâce d'être tout à vous et de n'aimer que vous! »

Il se manifestait par ses paroles qui, parties de son cœur, témoignaient, par leur accent enflammé, combien était brûlant le feu auquel elles s'étaient allumées. De Vincent, comme de

la Charité incarnée elle-même, tous les auditeurs disaient; « Notre cœur ne brûlait-il pas dans notre poitrine pendant qu'il s'entretenait avec nous ? » C'est ce qu'exprimait un jour, dans une assemblée des Dames de la Charité, la présidente de Lamoignon, en s'adressant à la duchesse de Mantoue : « Eh bien, Madame, lui dit-elle, ne pouvons-nous pas dire, à l'imitation des disciples d'Emmaüs, que nos cœurs ressentaient les ardeurs de l'amour de Dieu, pendant que M. Vincent nous parlait ? Pour moi, quoique je sois fort peu sensible à toutes les choses qui regardent Dieu, je vous avoue néanmoins que j'ai le cœur tout embaumé de ce que ce saint homme vient de nous dire. — Il ne faut pas s'en étonner, reprit Marie de Gonzague : il est l'ange du Seigneur, qui porte sur ses lèvres les charbons ardents de l'amour divin qui brûle dans son cœur. — Cela est très-véritable, ajouta une troisième, et il ne tiendra qu'à nous de participer aux ardeurs de ce même amour. » Dans les conférences ecclésiastiques, il produisait les mêmes impressions. « Quand avides nous écoutions sa parole, a raconté Bossuet, pas un qui n'y sentît l'accomplissement du mot de l'apôtre : « Si quelqu'un parle, que sa parole soit comme de Dieu. » C'est au sortir d'une de ces conférences, que Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, transporté hors de lui-même, s'écria semblablement : « Voilà un homme tout rempli de l'esprit et de l'amour de Dieu ! » Plusieurs ne venaient aux conférences que pour l'entendre, et ils s'en retournaient contristés, lorsque sa modestie lui avait interdit la parole. Il y avait là souvent des évêques du plus grand nom. Si Vincent leur déférait, par humilité et par respect, la conclusion de l'entretien qui lui revenait, en sa qualité de directeur, par le règlement et par l'usage, ils s'y refusaient pour ne pas perdre le bonheur de l'entendre. « Monsieur Vincent, lui dit un jour le plus ancien d'entre eux, il ne faut pas que vous priviez la compagnie, par votre humilité, des bons sentiments que Dieu vous a communiqués sur ce sujet qu'on traite. Il y a je ne sais quelle onction du Saint-Esprit en vos paroles, qui touche un chacun : et pour cela tous ces Messieurs vous prient de leur faire part de vos pensées, car un mot de votre bouche fera plus d'effet que tout ce que nous

pourrions dire. » Aussi, quand après l'avoir entendu on sortait de l'assemblée, chacun disait aux Missionnaires : « Oh! que vous êtes heureux de voir et d'entendre tous les jours un homme si rempli de l'amour de Dieu ! »

Cet amour se manifestait enfin par la droiture et la pureté de ses intentions, qui tendaient uniquement et incessamment à la gloire de Dieu, dans les plus petites comme dans les plus grandes choses.

II

C'était précisément par cette pureté d'intention qu'il engageait ses disciples à se former à l'amour de Dieu. « Dieu, leur disait-il, ne regarde pas tant l'extérieur de nos actions que le degré d'amour et de pureté d'intention dans lequel nous les faisons. Les petites actions faites pour plaire à Dieu ne sont pas si sujettes à la vaine gloire que les autres actions plus éclatantes, qui bien souvent s'en vont en fumée. Si nous voulons plaire à Dieu dans toutes nos actions, il faut nous habituer à lui plaire dans les petites ».

Par là on peut juger de son horreur pour toute action faite par respect humain. L'un de ses Missionnaires de Rome avait eu la pensée de commencer les missions par les terres des cardinaux, pour se rendre ceux-ci favorables. « O Jésus! Monsieur, lui répondit Vincent à qui il l'avait communiquée, Dieu nous garde de faire jamais aucune chose par des vues si basses! Sa divine bonté demande de nous que nous ne fassions jamais du bien en aucun lieu pour nous rendre considérables, mais que nous la regardions toujours directement, immédiatement et sans milieu en toutes nos actions. Cela me donne occasion de vous demander deux choses, prosterné en esprit à vos pieds, et pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ : la première, que vous fuyiez, autant qu'il vous sera possible, de paraître; et la seconde, que vous ne fassiez jamais rien par respect humain. Selon cela, il est juste en toute manière que vous honoriez pour quelque temps la vie cachée de

Notre-Seigneur; il y a quelque trésor renfermé là-dedans, puisque le Fils de Dieu a demeuré trente ans sur la terre comme un pauvre artisan, avant que de se manifester. Il bénit aussi toujours beaucoup mieux les commencements humbles, que ceux qui ont de l'éclat. — Vous me direz peut-être : Quel sentiment aura de nous cette cour, et que dira-t-on de nous à Paris? — Laissez, Monsieur, penser et dire tout ce qu'on voudra, et assurez-vous que les maximes de Jésus-Christ et les exemples de sa vie ne portent point à faux; qu'elles donnent leur fruit en leur temps; que ce qui ne leur est pas conforme est vain, et que tout réussit mal à celui qui agit dans les maximes contraires. Telle est ma foi, et telle est mon expérience. Au nom de Dieu, Monsieur, tenez cela pour infaillible, et vous cachez très-bien. »

« Il vaudrait mieux, disait-il encore, être jeté pieds et mains liés parmi des charbons ardents, que de faire une action pour plaire aux hommes. » Ensuite, pour mieux montrer l'injustice et la folie de ceux qui agissent par des vues basses et humaines, il mit en opposition les perfections du créateur et les misères des créatures, et il ajouta : « Honorons toujours les perfections de Dieu; prenons pour but de tout ce que nous avons à faire celles qui sont les plus opposées à nos imperfections, comme sa douceur et sa clémence, directement opposées à notre colère; sa science, si contraire à notre aveuglement; sa grandeur et sa majesté infinie, si fort élevées au dessus de notre bassesse et vileté; son infinie bonté, toujours opposée à notre malice. Étudions-nous de faire nos actions pour honorer et glorifier cette perfection de Dieu, qui est directement contraire à nos défauts. » De cette direction et application de nos œuvres venait, suivant lui, tout leur prix et toute leur valeur : « Car, disait-il, les habits ne sont pas ordinairement tant estimés pour l'étoffe dont ils sont faits, que pour les passements d'or et enrichissements de broderies, perles et pierres précieuses, dont ils sont ornés : de même, il ne faut pas se contenter de faire de bonnes œuvres, mais il les faut enrichir et relever par le mérite d'une très-noble et très-sainte intention, les faisant uniquement pour plaire à Dieu et pour le glorifier. » Il concluait par le grand mot de l'Évangile : « Cherchez pre-

mièrement le royaume de Dieu, » qu'il commentait ainsi : « Notre-Seigneur nous recommande par ces paroles de faire régner Dieu en nous, et puis de coopérer avec lui à étendre et amplifier son royaume dans la conquête des âmes. N'est-ce pas là un grand honneur pour nous, que d'être appelés à l'exécution d'un si grand et si important dessein ? N'est-ce pas agir comme les anges, qui travaillent incessamment et uniquement pour l'agrandissement de ce royaume de Dieu? Y a-t-il donc condition qui soit plus désirable que la nôtre, qui ne devons vivre ni agir que pour établir, accroître et agrandir le royaume de Dieu? A quoi tiendra-t-il, mes Frères, que nous ne répondions dignement à une vocation si sainte et si sanctifiante? »

Son sens pratique, toujours si éloigné des extrêmes, ne voulait aucun excès, même dans l'amour de Dieu. Nous avons de lui à ce sujet une belle conférence. A la fin d'une répétition d'oraison (4 août 1655), il s'exprima en ces termes : « Il est certain que la charité, quand elle habite dans une âme, occupe entièrement toutes ses puissances. Point de repos ; c'est un feu qui agit sans cesse. Il tient toujours en haleine, toujours en action la personne qui en est une fois embrasée. O Sauveur ! la mémoire ne veut se souvenir que de Dieu, elle déteste toutes les autres pensées et les tient pour importunes ; il faut, par toutes sortes de moyens, se rendre sa présence familière. Ceux-ci ne sont pas bons, il en faut d'autres. Si je pouvais pratiquer cela, je l'aurais ! il le faut faire. Mais j'ai encore cette dévotion : comment l'accorder avec celle-là? N'importe, il faut faire l'une et l'autre. Et quand il s'est chargé de cette nouvelle dévotion, il en demande d'autres, et d'autres encore. Ce pauvre esprit embrasse tout et n'est point content pour cela; il va au dessus de ses forces, il demeure accablé et croit n'en avoir jamais assez. O doux Sauveur ! que sera-ce? La volonté demeure tout embrasée; elle est obligée de produire des actes si fréquents, qu'elle n'y peut fournir ; ce sont actes sur actes redoublés ; redoublés en tous temps et en tous lieux : aux récréations, au réfectoire, même dans les compagnies et dans les entretiens. En un mot, ici et ailleurs, partout, ce ne sont qu'ardeur, que feux et flammes, qu'actes continuels ; on est toujours hors

de soi-même. Oh ! que dans ces excès, ces empressements et emportements il y a du danger et des inconvénients ! — Mais quoi ! y a-t-il inconvénient à aimer Dieu ? peut-on l'aimer trop? et même pouvons-nous jamais assez aimer Dieu qui est infiniment aimable ? — Non, sans doute. O Dieu Sauveur ! qui pourrait monter à cet amour étonnant que vous nous portez, jusqu'à donner pour nous misérables tout votre sang dont une seule goutte est d'un prix infini ! Néanmoins, il faut bien prendre garde que, bien que Dieu nous commande de l'aimer de tout notre cœur et de toutes nos forces, sa bonté ne veut pas toutefois que cela aille jusqu'à incommoder et ruiner notre santé à force d'actes. Dans cet état, le sang s'enflamme et, tout bouillant de ces ardeurs, il envoie des vapeurs chaudes au cerveau qui prend bientôt feu ; s'en suivent des tournoiements, des pesanteurs comme si l'on avait un bandeau ; les organes s'affaiblissent, et on se rend tout à fait inutile jusqu'à la mort qu'on s'est bien avancée. Il semble que cela soit désirable : mourir de la sorte, c'est mourir de la plus belle manière, c'est mourir d'amour ; c'est être martyr, martyr de l'amour. Il semble que ces bienheureuses âmes peuvent s'appliquer les paroles de l'Épouse et dire avec elle : « *Vulnerasti cor meum* ; c'est vous, ô Dieu aimant, qui m'avez blessé ; c'est vous qui avez navré et percé mon cœur de vos flèches ardentes ! O soyez à jamais béni, ô Sauveur ! » — Entre les sacrifices qu'on offrait à Dieu dans l'ancienne loi, l'holocauste était le plus excellent, parce que, en reconnaissance de la souveraineté de Dieu, on brûlait l'hostie, on la consumait entièrement sur les autels sans en rien réserver. Ainsi ces âmes semblent être des holocaustes entièrement consumés par le feu du divin amour. Et pourtant, il vaut beaucoup mieux ne pas s'échauffer si fort, ne pas se rompre la tête pour se rendre cette vertu si sensible et quasi naturelle. Car enfin, après tous ces vains efforts, il faut se relâcher, il faut quitter prise ; et gare, gare qu'on ne vienne à tomber dans un état pire que celui où l'on a été, dans un état d'où saint Paul nous dit qu'il est impossible, c'est-à-dire fort difficile de sortir. Oui, voilà bien souvent ce qu'on gagne à ces excès : un dégoût de toutes sortes de dévotions, dégoût de la vertu, dégoût des choses les plus saintes.

Cela arrive dans les commencements : quand on commence à goûter les douceurs de la dévotion, on ne peut s'en rassasier. on pense n'en avoir jamais assez, on s'y plonge trop avant. Oh ! c'est trop, c'est trop ! Bien souvent, le diable nous tente par là ; quand il ne peut nous porter directement à mal faire, il nous porte à embrasser plus de bien que nous n'en pouvons atteindre, et nous surcharge toujours jusqu'à ce que nous soyons accablés sous un trop grand poids. Mes Frères, les vertus consistent toujours dans un juste milieu ; chacune d'elles a deux extrêmes vicieux, entre lesquels nous devons marcher droit afin que nos actions soient louables. Ne soyons ni emportés ni lâches, mortifions la nature sans l'accabler : Dieu le veut ainsi. Il est si bon et si juste qu'il n'en demande pas davantage. Il connaît assez nos misères, il en a compassion, et par sa miséricorde il supplée à nos défauts. Il faut traiter avec lui tout bonnement, et ne nous mettre point tant en peine. Je me souviens à ce sujet d'un propos de M. de Genève, parole toute divine et digne d'un si grand homme : « Oh ! je ne voudrais pas aller à Dieu, si Dieu ne venait à moi ! » Parole admirable ! et qui part d'un cœur parfaitement éclairé dans cette science d'amour ! Cela étant ainsi, un cœur véritablement atteint de la charité, qui entend ce que c'est que d'aimer Dieu, ne voudrait pas aller à Dieu, si Dieu ne le devançait et ne l'attirait par sa grâce. C'est être bien éloigné de le vouloir emporter et attirer à soi à force de bras et de machines. Non, non, on ne gagne rien en ces cas-ci par force. Dieu, quand il veut se communiquer, le fait sans effort, d'une manière sensible, toute suave, douce et amoureuse. »

CHAPITRE IV

CONFORMITÉ A LA VOLONTÉ DE DIEU. RÉSIGNATION ET INDIFFÉRENCE.

I

L'amour unit les cœurs ; il unit surtout les volontés ; en sorte que la preuve souveraine du véritable amour pour Dieu, c'est la soumission et la conformité à sa volonté très-sainte.

Tel était l'amour, telle était, par conséquent, la soumission de saint Vincent de Paul. Nul, avant d'agir, ne demanda avec plus de simplicité : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » Nul ne sépara avec plus de soin, dans toutes ses pensées et toutes ses affections, ce qui venait de l'homme pour s'en déprendre, ce qui venait de Dieu pour s'y attacher. Nul, dans le cours de l'action ou de l'entreprise, ne se régla plus constamment sur le plan que lui traçait la volonté divine. Et cette conformité à la volonté de Dieu, il la pratiquait, non-seulement dans sa conduite personnelle, mais dans toutes ses œuvres pour le bien d'autrui, dans tout ce qui intéressait sa Congrégation. Dans la crainte de prévenir Dieu, jamais il ne prit l'initiative d'aucune fondation, et il attendit toujours, avant d'agir, une impulsion extérieure qu'il regardait comme l'invitation, ou le *placet* de la Providence. S'agissait-il d'un sujet, d'un établissement, d'un avantage temporel pour sa Compagnie, il ne l'acceptait que de la main de Dieu, visible pour lui dans la nature et les circonstances de la proposition qui lui était faite ; et, s'il travaillait ensuite pour conserver

les biens ainsi reçus, c'est que Dieu le voulait, c'est que le respect, la reconnaissance et l'amour pour le donateur, exigent qu'on veille à garder et à accroître ses dons. Attendre la volonté de Dieu et ne la jamais prévenir, lui obéir ensuite comme à une souveraine, la suivre au prix du travail, du bien, de l'honneur et même, s'il le fallait, de la vie, telle était son immuable loi. Quand une fois il l'avait connue, soit par une inspiration intérieure, soit par un commandement ou un conseil du dehors, il y conformait aussitôt la sienne, et réglait en conséquence toutes ses intentions, qu'il avait soin de renouveler de temps en temps pour que rien ne s'y mêlât d'étranger. Si cette volonté se révélait à lui par les événements qui dépendent uniquement de son souverain domaine, comme maladies, pertes, afflictions, et autres accidents de cette vie, il s'y soumettait avec patience et résignation, bien plus avec affection et avec joie, lui sacrifiant toutes les répugnances naturelles.

La résignation au bon plaisir de Dieu, quoi qu'il en coûte, est, en effet, la marque de la soumission à son adorable volonté. Dans les plus fâcheuses rencontres, un seul mot : « Dieu soit béni ! Dieu soit béni ! » sortait de la bouche ou plutôt du cœur de saint Vincent de Paul, comme l'expression parfaite de son acquiescement résigné aux dispositions de la Providence.

Il y a quelque chose encore au dessus de la résignation, qui soumet bien la nature, mais sans l'immoler : c'est la sainte indifférence. Vincent porta jusqu'à cet héroïque degré la vertu d'obéissance à la volonté de Dieu, qu'il s'agît ou de sa personne ou de ses œuvres. Santé ou maladie, vie ou mort, tout lui était indifférent. Aliments, remèdes, même ceux qui lui répugnaient davantage, ou qu'il savait lui être contraires, il prenait tout avec indifférence, et se montrait aussi content du mauvais effet produit que de la meilleure réussite.

Indifférent pour lui, il l'était même pour l'accroissement et le progrès de sa Congrégation. On lui disait de l'établir dans les grandes villes pour lui procurer de bons sujets ; il répondait : « Nous ne pouvons faire aucune avance pour nous établir en quelque lieu que ce soit, si nous voulons nous tenir dans les voies de Dieu et dans l'usage de la Compagnie ; car jusqu'à

présent sa Providence nous a appelés aux lieux où nous sommes, sans que nous l'ayons recherché directement ou indirectement. Or, il ne se peut que cette résignation à Dieu, qui nous tient ainsi dans la dépendance de sa conduite, ne lui soit très-agréable, d'autant plus qu'elle détruit les sentiments humains qui, sous prétexte de zèle et de gloire de Dieu, font souvent entreprendre des desseins qu'il n'inspire pas et qu'il ne bénit point. Il sait ce qui nous est convenable, et il nous le donnera quand il sera temps, si nous nous abandonnons comme de véritables enfants à un si bon père. Certainement, si nous étions persuadés de notre inutilité, nous n'aurions garde de nous ingérer en la moisson d'autrui avant qu'on nous y appelât, ni de prendre le devant pour nous préférer à d'autres ouvriers que peut-être Dieu y a destinés. »

Lui faisait-on quelque proposition avantageuse à sa communauté, il répondait encore (30 Janvier 1656) : « Je pense que nous ferons bien de la laisser là pour quelque temps encore, tant afin d'émousser la pointe de la nature qui voudrait que les choses avantageuses fussent promptement exécutées, que pour nous mettre dans la pratique de la sainte indifférence et donner lieu à Notre-Seigneur de nous manifester ses volontés, cependant que nous lui recommanderons la chose. S'il veut qu'elle se fasse, le retardement ne gâtera rien, et moins il y aura du nôtre, plus il y aura du sien. »

La mort de ses meilleurs ouvriers évangéliques, de ses plus chers enfants, ne pouvait l'arracher à sa chère indifférence. Dans leurs maladies, c'était en cette disposition qu'il les recommandait aux prières de sa communauté : « Nous prierons Dieu, disait-il, qu'il ait agréable de conserver ce bon Missionnaire, nous soumettant néanmoins entièrement à sa divine volonté. Car nous devons croire, et il est vrai, que non-seulement sa maladie, mais aussi les maladies des autres, et enfin tout ce qui arrive à la Compagnie, ne se fait que par sa sainte conduite et pour l'avantage de la même Compagnie. C'est pourquoi, en priant Dieu de donner la santé aux infirmes et de subvenir aux autres nécessités, que ce soit toujours à condition que tel soit son bon plaisir et sa plus grande gloire. » Morts, il n'annonçait leur perte qu'en commençant par cette

invariable formule : « Il a plu à Dieu de nous priver de tel Missionnaire. » Et il ajoutait : « Je ne doute pas que vous n'ayez été vivement touchés de la privation de cette personne, qui nous était si chère; mais, Dieu soit loué! vous lui avez dit aussi qu'il a bien fait de nous l'ôter, et que vous ne voudriez pas qu'il en fût autrement, puisque tel a été son bon plaisir. »

II

Cette admirable conduite, toute de soumission et de sainte indifférence, saint Vincent de Paul la traduisait en maximes dans toutes les lettres qu'il écrivait, dans tous les entretiens qu'il adressait à sa communauté. « Se conformer en tout à la volonté de Dieu, disait-il, et y prendre tout son plaisir, c'est vivre sur la terre d'une vie tout angélique, et même c'est vivre de la vie de Jésus-Christ... Notre-Seigneur est en communion continuelle aux âmes vertueuses qui se tiennent fidèlement et constamment unies à sa très-sainte volonté, et qui ont un même vouloir et un même non-vouloir avec lui. »

C'était sa défiance de l'homme et sa confiance en Dieu, qui lui inspirait cette doctrine. Il disait : « Je ne crois pas plus aux moyens humains pour les choses divines qu'au diable... Les choses de Dieu se font par elles-mêmes, et la vraie sagesse consiste à suivre la Providence pas à pas; et assurons-nous de la vérité d'une maxime qui paraît paradoxe, que qui s'empresse recule aux choses de Dieu (A Codoing, 15 mai 1643 et 6 août 1644). » Il disait encore : « Une girouette n'est pas plus sujette au mouvement de l'air, que l'esprit de l'homme aux agitations extérieures... Dieu soit béni de ce qu'il a voulu que toutes les choses du monde soient incertaines et périssables, afin que nous cherchions en lui seul la solidité de nos desseins et de nos affaires, parce qu'alors les événements nous tournent à bien (26 et 31 août 1657). » — « Plaise donc à la bonté de Dieu qu'il nous donne part à l'éternelle pensée qu'il a de lui-même, tandis que perpétuellement il

s'applique au gouvernement de ce monde et à pourvoir aux besoins de toutes ses créatures, jusques à un petit moucheron. Oh! qu'il faut travailler à l'acquisition de la participation de cet esprit (A Portail, 28 août 1638)! » Et il expliquait davantage ce gouvernement de Dieu, auquel nous devons soumettre et subordonner toutes nos conduites. « Le bon Dieu, disait-il, ne se gouverne pas dans ses œuvres selon nos vues et nos souhaits. Nous devons nous contenter de faire valoir le peu de talents qu'il nous a mis en mains, sans nous mettre en peine d'en avoir de plus grands ou de plus étendus. Si nous sommes fidèles en peu, il nous constituera sur beaucoup; mais cela est de son ressort, et non pas de nos soins. Laissons-le faire et resserrons-nous dans notre coquille La Compagnie a commencé sans aucun dessein de notre part, elle s'est multipliée par la seule conduite de Dieu, et a été appelée partout par des ordres supérieurs, sans que nous y ayons contribué que de la seule obéissance.... J'ai été plus de vingt ans que je n'ai osé demander à Dieu la propagation de la Compagnie, estimant qu'étant son ouvrage, il fallait laisser à sa Providence seule le soin de sa conservation et de son accroissement. Mais, à force de penser à la recommandation qui nous est faite dans l'Évangile de lui demander qu'il envoie des ouvriers à sa moisson, je suis demeuré convaincu de l'importance et de l'utilité de cette dévotion... Continuons d'en user de même. Dieu aura fort agréable cet abandon, et nous serons en paix. L'esprit du monde est remuant et veut tout faire. Laissons-le là; nous ne voulons pas choisir nos voies, mais marcher par celles qu'il plaira à Dieu de nous prescrire. Estimons-nous indignes qu'il nous emploie et que les hommes pensent à nous, et nous voilà bien. Offrons-nous à lui pour tout faire et pour tout souffrir à sa gloire et à l'édification de son Église; il n'en veut pas davantage. S'il en désire les effets, ils sont en lui et non pas en nous. Élargissons fort notre cœur et notre volonté en sa présence, sans nous déterminer à ceci ou à cela, jusqu'à ce qu'il aura parlé. Prions-le qu'il nous fasse la grâce de travailler cependant à la pratique des vertus que Notre-Seigneur pratiquait en sa vie cachée (A Desdames, 25 août 1659). »

Aussi condamnait-il la confiance et l'empressement humain dans l'action, comme l'abattement et la tristesse dans les revers, tout cela lui paraissant venir d'un manque de soumission à la Providence. Il écrivait : « Je vous dirai deux choses sur l'inquiétude et la mélancolie que vous dites avoir lorsque les choses ne vont pas bien : la première, que ce ne sont pas les hommes qui font bien aller les choses, mais que c'est Dieu, lequel permet qu'elles aillent quelquefois autrement que nous ne voulons, pour nous faire connaître que nous n'y pouvons rien, ou pour exercer notre patience ; et la deuxième, que vous vous fiez trop à votre conduite, vous étant avis que, comme vous aimez le bon ordre, il dépend de vous de le faire garder ; et de là vient que, n'en pouvant pas venir à bout, vous vous contristez excessivement, au lieu que si vous étiez bien persuadé que vous n'êtes capable que de tout gâter, vous vous étonneriez de ce que les choses ne vont pas encore plus mal, et demeureriez en paix dans tous les succès ou événements qui vous paraissent désagréables ou contraires, parce que Dieu les ordonne ainsi. Je vous prie de regarder toutes choses dans l'ordre de sa Providence, et, en faisant ce qui est de votre côté humblement et soigneusement pour contribuer que tout aille de bon pied, vous soumettre pour le reste au bon plaisir de Dieu. (A Pesnelle, à Gênes, 22 novembre 1658). »

Les revers et les obstacles lui semblaient un gage de succès, ce qu'il exprimait par cette ingénieuse comparaison : « Il y a sujet d'espérer qu'il en sera de vous comme des arbres fruitiers ; car d'autant plus qu'un rude et long hiver les resserre et les empêche de pousser, tant plus prennent-ils de profondes racines et portent plus de fruits. (A Desdames, en Pologne, 20 juin 1659). »

On voit qu'il diversifiait les applications de la même doctrine, suivant les circonstances et les besoins de chacun. A un curé qui voulait permuter sa cure, il disait : « Priez et consultez, car il s'agit de savoir si Dieu veut que vous quittiez l'épouse qu'il vous a donnée ; » aux supérieurs de ses maisons qui lui exposaient leurs craintes de pertes ou de persécutions : « Il n'en arrivera que ce qu'il plaira à Dieu : il est le maître, non-seulement de nos biens, mais aussi de nos vies,

et il est juste qu'il en dispose selon sa divine volonté ; » à ceux qui se plaignaient de leurs infirmités physiques ou de leurs aridités spirituelles : « Demeurez soumis au bon plaisir de Dieu ; soyez content dans tous les états où il lui plaira de vous mettre, et ne désirez jamais d'en sortir qu'autant que vous connaîtrez lui être agréable : c'est la pratique la plus excellente et la plus relevée en laquelle un chrétien et même un prêtre se puisse exercer sur la terre ; » à mademoiselle Le Gras, excessivement inquiète de la maladie de Portail, directeur des Filles de la Charité : « Il faut agir contre ce qui fait peine, et briser son cœur, ou l'amollir pour le préparer à tout. Il y a apparence que Notre-Seigneur veut prendre sa part de la petite Compagnie : elle est tout à lui, comme je l'espère, et il a droit d'en user comme il lui plaira ; et, pour moi, mon plus grand désir est de ne désirer que l'accomplissement de sa sainte volonté Je ne puis vous exprimer combien notre malade est avant dans cette pratique ; et c'est pour cela qu'il semble que Notre-Seigneur le veuille mettre dans un lieu où il la pourra continuer plus heureusement durant toute l'éternité. Oh ! qui nous donnera la soumission de nos sens et de notre raison à cette adorable volonté ? ce sera l'Auteur des sens et de la raison, si nous ne nous en servons qu'en lui et pour lui. Prions-le que vous et moi ayons toujours un même vouloir et non-vouloir avec lui et en lui, puisque c'est un paradis anticipé dès cette vie. » A la même qui se tourmentait de la conduite et de l'avenir de son fils : « Donnez l'enfant et la mère à Notre-Seigneur, et il vous rendra bon compte de tous les deux ; laissez-lui faire seulement sa volonté en vous, et en lui ; attendez cette même volonté dans l'étendue de vos exercices, sans en désirer d'autres, cela étant suffisant pour vous faire toute à Dieu. Oh ! qu'il faut peu pour être toute sainte ! le moyen très-souverain et presque unique, c'est de s'habituer à faire la volonté de Dieu en toutes choses » A mademoiselle Le Gras encore, qui le priait de lui indiquer le mal de son âme, cause, suivant elle, du mal de son corps : « Je ne vous puis indiquer d'autre cause de votre mal que celui du bon plaisir de Dieu. Adorez-le donc, ce bon plaisir, sans vous enquérir d'où vient que Dieu se plaît de vous voir

en l'état de souffrance. Il est souverainement glorifié de notre abandon à sa conduite, sans discussion de la raison de sa volonté, si ce n'est que sa volonté est la raison même, et que sa raison est sa volonté. Enfermons-nous donc là-dedans de la façon que fit Isaac au vouloir d'Abraham, et Jésus-Christ au vouloir de son Père. »

Quelle n'était pas sa joie, lorsqu'il voyait ses enfants dans cette sainte pratique ! « Dieu soit loué, écrivit il à l'un d'eux, de ce que vous êtes prêt de faire en tout et partout sa très-sainte volonté, et d'aller vivre et mourir en quelque part qu'il ait agréable de vous appeler ! C'est la disposition des bons serviteurs de Dieu et des hommes vraiment apostoliques, qui ne tiennent à rien ; c'est la marque des vrais enfants de Dieu, qui sont toujours en liberté de répondre aux desseins d'un si digne Père. Je l'en remercie pour vous avec un grand ressentiment de tendresse et de reconnaissance, ne doutant pas que votre cœur, étant ainsi préparé, ne reçoive les grâces du Ciel en abondance, pour faire beaucoup de bien sur la terre, comme j'en prie sa divine bonté. »

Cette doctrine, disséminée en cent de ses lettres, livrée par fragments en ses nombreux entretiens, il la condensa et l'exposa tout entière en une ou deux de ses conférences : « La perfection de l'amour, dit-il, ne consiste pas dans les extases, mais à bien faire la volonté de Dieu ; et celui-là entre tous les hommes sera le plus parfait, qui aura sa volonté plus conforme à celle de Dieu : en sorte que notre perfection consiste à unir tellement notre volonté à celle de Dieu, que la sienne et la nôtre ne soient qu'un même vouloir et non-vouloir ; et celui qui excellera davantage en ce point sera le plus parfait. Lorsque Notre-Seigneur voulut enseigner le moyen d'arriver à la perfection à cet homme dont il est parlé dans l'Évangile, il lui dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive. » Or, je vous demande, qui est-ce qui renonce plus à soi-même ou qui porte mieux la croix de la mortification et qui suit plus parfaitement Jésus-Christ, que celui qui s'étudie à ne faire jamais sa volonté et à faire toujours la volonté de Dieu ? L'Ecriture dit aussi en quelque autre lieu que celui qui adhère à Dieu est un

même esprit avec Dieu. Or, je vous demande, qui est-ce qui adhère plus parfaitement à Dieu que celui qui ne fait que la volonté du même Dieu et jamais la sienne propre? qui ne veut et qui ne souhaite autre chose que ce que Dieu veut ? Oh ! que c'est là un moyen bien court pour acquérir en cette vie un grand trésor de grâces ! »

Oh ! alors, quel bonheur pour le chrétien ! « Voyez les dispositions toutes saintes dans lesquelles il passe sa vie, et les bénédictions qui accompagnent tout ce qu'il fait. Il ne tient qu'à Dieu, et c'est Dieu qui le conduit en tout et partout ; de sorte qu'il peut lui dire avec le prophète : *Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tuâ deduxisti me.* Dieu le tient comme par la main droite, et se tenant réciproquement avec une entière soumission à cette divine conduite, vous le verrez demain, après-demain, toute la semaine, toute l'année et enfin toute sa vie, en paix et tranquillité, en ardeur et tendance continuelle vers Dieu, et répandant toujours dans les âmes de son prochain les douces et salutaires opérations de l'esprit qui l'anime. Si vous le comparez avec ceux qui suivent leurs propres inclinations, vous verrez ses conduites toutes brillantes de lumière et toujours fécondes en fruits ; on remarque un progrès notable en sa personne, une force et énergie en toutes ses paroles ; Dieu donne une bénédiction particulière à toutes ses entreprises, et accompagne de sa grâce les desseins qu'il prend pour lui et les conseils qu'il donne aux autres, et toutes ses actions sont de grande édification. Mais, d'un autre côté, l'on voit que les personnes attachées à leurs inclinations et plaisirs n'ont que des pensées de terre, des discours d'esclaves et des œuvres mortes ; et cette différence vient de ce que ceux-ci s'attachent aux créatures, et que celui-là s'en sépare ; la nature agit dans ces âmes basses, et la grâce dans celles qui s'élèvent à Dieu et qui ne respirent que sa volonté. »

Mais c'est dans la conférence du 7 mars 1659, que nous trouvons pleinement exposée cette doctrine de la soumission à la volonté de Dieu, dans ses motifs, ses moyens et sa pratique, suivant la marche accoutumée que le saint appelait la *petite méthode* :

« Motifs. 1° L'exercice de faire toujours la volonté de Dieu

est de tous le plus excellent, car il comprend l'indifférence, l'intention pure, toutes les pratiques et tous les exercices de perfection. Qui est plus indifférent que celui qui fait la volonté de Dieu en chaque chose, qui ne se cherche soi-même en aucune, et qui ne veut même celles qu'il pourrait vouloir que parce que Dieu le veut ? Y a-t-il personne plus libre, d'une intention plus pure et plus parfaite ?

« 2° Il est certain que des œuvres faites humainement, machinalement, sans qu'elles aient une fin noble, comme est celle d'accomplir la volonté de Dieu, sont des œuvres mortes. Méditer, prêcher, travailler sans discrétion, assister à l'office, ce ne sont là que des actions inanimées ; c'est une monnaie qui n'a point de valeur, n'étant point marquée au coin du prince, car Dieu ne regarde les œuvres qu'autant qu'il s'y voit et qu'elles sont faites pour lui.

« Notre père Adam était, dans le jardin du paradis terrestre, un arbre franc qui portait naturellement des fruits agréables aux yeux de son Seigneur ; mais le péché, en détachant sa volonté de celle de Dieu, le rendit incapable de rien faire qui pût lui être agréable ; et nous qui sortons de cette souche gâtée, nous sommes, humainement parlant, dans la même impuissance.

« Il y a des docteurs qui pensent que ce qui n'est pas fait pour Dieu est péché ; mais, si ce n'est point péché, pour le moins est-ce inutile.

« 3° C'était la maxime et la pratique de Notre-Seigneur de faire en tout la volonté de son Père. O Sauveur! quel relief, quel brillant vous donnez à l'exercice de vos vertus ! Vous êtes le roi de gloire, et cependant vous ne venez au monde que pour faire la volonté de Celui qui vous a envoyé ! Cette affection sacrée lui tenait au cœur : *Cibus meus est*, disait-il, *ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* O mon Sauveur, c'est là votre pratique ! Saint Jean avait celle de la pénitence, il était plein du désir de la faire et de la persuader : c'est pour cela qu'il est venu au monde ; et vous, agneau de Dieu, qui ôtez les péchés du monde, vous y êtes venu plein d'affection pour faire et pour nous inculquer la volonté de votre Père ! Elie avait une ardeur extrême pour la gloire de son Dieu ; il

mettait tout en feu et en flammes pour en imprimer le respect et la crainte dans le cœur des hommes : et vous, mon Sauveur, vous étiez animé de ce doux et incomparable désir que la volonté de Dieu fût faite par toutes les créatures ! C'est pour cela que vous avez mis dans l'oraison dominicale : *fiat voluntas tua !* Vous avez voulu que tous les hommes fissent et demandassent, quoi ? la volonté du Père céleste ; où ? en la terre comme au ciel ; et comment ? comme les anges et les saints la font : promptement, entièrement, constamment, amoureusement. — Je m'assure qu'il n'y a aucun de ceux qui sont ici présents, qui n'ait tâché de pratiquer aujourd'hui quelques actions qui d'elles-mêmes sont bonnes et saintes ; et cependant il se peut faire que Dieu aura rejeté ces actions pour avoir été faites par le mouvement de votre propre volonté. N'est-ce pas ce que le prophète a déclaré, quand il a dit de la part de Dieu : « *Je ne veux point de vos jeûnes, par lesquels, en pensant m'honorer, vous faites le contraire : parce que, quand vous jeûnez, vous faites votre propre volonté; et, par cette propre volonté, vous gâtez et corrompez votre jeûne* (Is. c. LVIII). Or l'on peut dire le même de toutes les autres œuvres de piété dans lesquelles le mélange de notre propre volonté gâte et corrompt nos dévotions, nos travaux, nos pénitences, etc. Il y a vingt ans que je ne lis jamais en la sainte Messe cette épître, tirée du cinquante-huitième chapitre d'Isaïe, que je n'en sois fort troublé. Comment faut-il donc faire pour ne pas perdre notre temps et nos peines ? C'est de ne jamais agir par le mouvement de notre propre intérêt, inclination, humeur ou fantaisie, mais de nous accoutumer à faire la volonté de Dieu en tout : je dis en tout et non pas en partie ; car c'est là le propre effet de la grâce, qui rend la personne et l'action agréables à Dieu. — Plusieurs diront, disait Jésus-Christ : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé, chassé les démons et fait plusieurs vertus en votre nom ? – Jamais je ne vous ai connus, répondra-t-il, jamais je ne vous ai connus ; allez, vous qui faites des œuvres iniques. — Mais, Seigneur, appelez-vous œuvres iniques les prophéties et les miracles que nous avons faits en votre nom ? — Séparez-vous de moi, méchants, leur dira-t-il, jamais je ne vous ai connus. » Qui

sont donc ceux qui entreront dans le royaume des cieux? Ce sont ceux qui feront la volonté de Dieu. O Sauveur! faites-nous la grâce de nous remplir de cette affection pour ne porter aucun fruit sauvage, mais que toutes nos productions se fassent pour vous et par vous, afin qu'elles soient agréables aux yeux de votre Père!

« Maintenant, comment ferons-nous la volonté de Dieu? Les œuvres sont ou commandées, ou défendues, ou indifférentes. Quant aux œuvres commandées et défendues, Dieu veut que nous fassions les premières et ne fassions pas les dernières. Comment un enfant fait-il la volonté de son père, et un sujet celle de son roi? En faisant ce qu'ils ordonnent, et en évitant ce qu'ils défendent: l'enfant pour honorer son père, et le sujet pour obéir à son roi. Ainsi nous ferons la volonté de Dieu, quand, faisant ce qu'il commande, et ne faisant pas ce qu'il défend, nous aurons l'intention de glorifier ce père admirable et d'obéir amoureusement à ce roi d'amour. — Nous lui devons obéir, qu'il nous commande directement ou indirectement, c'est-à-dire par lui-même ou par l'Église, car l'Église est son Épouse, et il est le père de famille qui veut que les enfants obéissent à leur mère comme à lui-même.

« Il y a des actions indifférentes dont les unes sont agréables à la nature, d'autres désagréables, et d'autres n'ont rien d'agréable ni de désagréable.

« Entre deux actions indifférentes, l'une agréable, l'autre désagréable à la nature, je dois choisir celle-ci, pour ne point vivre selon la chair. S'agit-il, par exemple, d'aller visiter une personne qui me sera agréable, et une autre qui me le sera moins ou pas du tout, selon la règle, je dois préférer cette dernière à l'autre. J'excepte les cas qui ne sont pas laissés à notre choix, comme quand on m'oblige d'aller où j'ai inclination; car alors, le commandement nous faisant connaître la volonté de Dieu, nous devons y chercher son plaisir et non le nôtre. Quant aux actions qui ne sont ni agréables ni désagréables, d'être assis ou debout, d'aller par un chemin ou par un autre, je les fais fortuitement, et, en les faisant de la sorte, il semble qu'il n'y ait rien à mériter. Cependant on peut les rendre bonnes en les offrant à Dieu, et en les

faisant au nom de Notre-Seigneur, comme dit saint Paul.

« Il y a une quatrième manière de connaître la volonté de Dieu, c'est celle des inspirations ; car souvent il éclaire l'entendement et donne des mouvements au cœur. Mais il faut le grain de sel pour ne pas être trompé. Parmi une foule de pensées et de sentiments, il s'en trouve de bons en apparence, qui pourtant ne viennent pas de Dieu et ne sont pas selon son bon plaisir. Il faut donc bien les examiner dans la prière, en considérer les motifs et la fin, les proposer aux sages, prendre avis de nos directeurs, qui sont pour nous les dépositaires des trésors de la sagesse divine; et, en faisant ce qu'ils nous diront, nous ferons la volonté de Dieu.

« Nous la faisons encore en faisant les choses raisonnables, selon cette oraison de l'Église : *Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut semper rationabilia meditantes, quæ tibi sunt placita dictis exsequamur et factis.* Faire une chose qui semble raisonnable, c'est donc faire la volonté de Dieu. Cela s'entend toujours avec le grain de sel de la prudence chrétienne et avec l'avis de ceux qui nous dirigent, parce qu'il peut arriver que la chose qui se présente à faire soit raisonnable de sa nature, mais non pas en ses circonstances de temps, de lieu ou de manière.

« C'est faire la volonté de Dieu activement, que de la faire de toutes les manières que nous avons dites. On la fait passivement en acquiesçant à Dieu lorsqu'il opère en nous, comme dans les choses inopinées. Voilà un sujet de consolation qui nous surprend ; il nous arrive une nouvelle, que sais-je? de la conversion importante d'une personne de condition ou de tout un pays ; ou que Dieu est bien servi par des personnes que nous aimons ; ou que la paix est faite entre deux familles ou deux princes, dont la division était scandaleuse à l'Église : il faut recevoir cela comme venant de la main de Dieu, et s'en réjouir en esprit comme fit Notre-Seigneur, quand il remercia son Père d'avoir révélé ses secrets aux simples. Il nous arrive, au contraire, quelque sujet de peine : une maladie, une perte, une calomnie, etc. Il faut le recevoir aussi comme venant de la main de Dieu, parce que c'est son plaisir de nous exercer de la sorte, et que c'est lui

qui envoie toutes ces afflictions : *Non est malum in civitate quod non fecerit Dominus.* Notre-Seigneur méditant au jardin des Olives les tourments qu'il avait à souffrir, les regardait comme voulus de son Père, et nous devons dire comme lui : « Que ma volonté ne soit pas faite, Seigneur, mais la vôtre ! »

« Moyens : le premier nous est enseigné dans l'oraison dominicale : *Fiat voluntas tua !* Car Notre-Seigneur, ayant mis ces mots dans l'oraison quotidienne, veut que tous les jours on lui demande la grâce de faire sa volonté comme elle se fait au ciel, incessamment et parfaitement, avec une simple et invariable conformité de la nôtre. 2° Accoutumons-nous non-seulement à prononcer cette prière, mais à la pratiquer. Commençons dès demain, dès cette heure, et disons à Dieu : Seigneur, je veux écouter et fairé, pour vous glorifier, tout ce qui me sera signifié de votre part. Activons ainsi notre volonté et renouvelons souvent notre intention particulière. — Mais, direz-vous, je ne m'en souviens pas ; je suis des heures, des demi-journées entières sans m'aviser de lui dédier ce que je fais. — Il faut s'humilier beaucoup de cela, s'affliger de la perte du mérite de tant d'actions, ou du moins du plaisir que Dieu aurait reçu si elles lui avaient été offertes. Et pour suppléer à ce défaut, que chacun, en commençant sa journée, fasse à Dieu une oblation générale de toutes les œuvres du jour, puis répète cette offrande une ou deux fois le matin et autant après-dîner, lui disant : « Mon Dieu, ayez agréables, s'il vous plaît, tous les mouvements de mon cœur et de mon corps ; attirez-les à vous, je vous les offre avec mes travaux et mes souffrances. » Et plus nous ferons cela, plus nous y trouverons de profit et de facilité. Nous acquerrons, par ce moyen, de nouveaux titres d'amour, et l'amour nous fera persévérer et croître dans cette sainte pratique. Hélas ! Combien y en a-t-il, même dans le monde, qui ne perdent pas Dieu de vue ! Dernièrement, j'étais avec une personne qui faisait conscience d'avoir été trois fois distraite en un jour de la présence de Dieu. Ces gens-là seront nos juges et nous condamneront un jour, devant la Majesté divine, de l'oubli que nous avons pour elle, nous qui n'avons autre chose à faire qu'à l'aimer et lui témoigner notre amour par nos regards et nos

services. Prions donc Notre-Seigneur de nous faire la grâce de dire comme lui : *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.* Votre plaisir, ô Sauveur du monde, votre ambroisie, votre nectar, a été de faire la volonté de votre Père. Nous sommes vos enfants, nous nous jetons entre vos bras pour imiter vos pratiques. Faites-nous cette grâce : comme nous ne le pouvons pas nous-mêmes, c'est à vous que nous le demandons, c'est de vous que nous l'espérons, mais avec confiance, mais avec grand désir de vous suivre. »

La soumission absolue à la volonté de Dieu produit la résignation et la sainte indifférence, dont un seul acte, disait saint Vincent de Paul, « vaut mieux que cent mille bons succès temporels. » Que les événements vinssent de la volonté expresse de Dieu ou qu'ils fussent arrivés seulement par sa permission, il voulait qu'on se résignât à son bon plaisir « pour souffrir tout ce qu'il lui plairait, tant et si longuement qu'il lui plairait. C'est ici, disait-il, la grande leçon du Fils de Dieu, et ceux qui s'y rendent dociles et qui la mettent bien dans leur cœur, sont de la première classe de l'école de ce divin maître. Et, pour moi, je ne sais rien de plus saint, ni de plus grande perfection que cette résignation, lorsqu'elle porte à un entier dépouillement de soi-même et à une véritable indifférence pour toutes sortes d'états, de quelque façon que nous y soyons mis, excepté le péché. Tenons-nous donc là, et prions Dieu qu'il nous fasse la grâce de demeurer constamment dans cette indifférence. »

Ici encore, le Saint multipliait et diversifiait ses enseignements suivant les besoins de chacun. « O Monsieur, disait-il à l'un, que la sainte indifférence est un bel ornement à un Missionnaire, puisqu'elle le rend si agréable à Dieu, que Dieu préfèrera toujours celui-là à tous les autres ouvriers, dans lesquels il ne verra pas cette disposition d'indifférence pour accomplir ses desseins! Si une fois nous sommes dépouillés de toute propre volonté, nous serons pour lors en état de faire avec assurance la volonté de Dieu, en laquelle les anges trouvent toute leur félicité, et les hommes tout leur bonheur. » Et il écrivait à un autre : « Je rends grâces infinies à Dieu

des dispositions qu'il vous donne pour aller aux pays étrangers, si l'on vous y envoie, et pour n'y pas aller et demeurer ici, si l'on vous y retient. La sainte indifférence pour toutes choses est l'état des parfaits, et la vôtre me donne espérance que Dieu sera glorifié en vous et par vous, comme je l'en prie de tout mon cœur; et vous, Monsieur, je vous prie de lui demander pour nous la grâce de nous abandonner entièrement à son adorable conduite. Nous le devons servir à son gré, et renoncer à notre choix tant à l'égard des lieux que des emplois : c'est assez que nous soyons à Dieu pour le vouloir être en la meilleure manière que le peuvent être ses meilleurs enfants, honorés du titre de serviteurs de l'Évangile, par qui Notre-Seigneur se veut faire connaître et servir. Que nous importe comment et en quel lieu, pourvu que ce soit ainsi? et assurément que cela sera, si nous le laissons faire. »

Puis il exposait d'une manière suivie et complète ses idées sur l'indifférence dans ses conférences aux Filles de la Charité au aux Missionnaires. Aux Filles de la Charité (14 décembre 1659) il disait : « L'état d'indifférence est l'état des anges, lesquels sont toujours prêts à exécuter les volontés de Dieu au moindre signal qu'il leur en donne, soit au ciel, soit en la terre, sans regarder en quoi, et n'ayant désir de faire rien autre chose que ce qu'il leur est ordonné de la part de Dieu. Ainsi fait une âme indifférente. Elle ressemble encore aux anges, en ce qu'ils ne perdent jamais Dieu de vue, quelques emplois qu'ils puissent avoir, mais le contemplent en tout et partout. Elle regarde la volonté de Dieu dans tous les emplois où on la met, et elle est également contente partout où on l'envoie, comme les anges qui ont autant de joie d'être les gardiens d'un méchant homme que d'un homme de bien, parce qu'ils mettent leur seul contentement à accomplir la volonté de Dieu. Une âme indifférente ressemble donc aux anges en trois manières : 1° en ce qu'elle marche en la présence de Dieu; 2° en ce qu'elle est toujours prête à faire sa sainte volonté, sans se soucier en quelle manière; 3° en ce qu'elle est autant et plus contente dans les emplois bas que dans ceux qui sont relevés. — Au contraire, une âme qui manque d'indifférence, et qui veut être dans un emploi ou

dans un lieu plutôt que dans un autre, on peut dire que c'est un démon. C'est l'esprit du démon de ne vouloir jamais faire la volonté de Dieu, mais de faire toujours la sienne propre. Il est vrai qu'il fait la volonté de Dieu dans les enfers, comme quand il entra dans le corps des pourceaux au commandement de Notre-Seigneur : mais ce n'est que par contrainte et malgré lui. Et comme le démon porte partout son enfer et est dévoré par les flammes, lors même qu'il est dans le corps des possédés : ainsi une âme qui est remplie de mille désirs, et qui veut être tantôt dans un emploi et tantôt dans un autre, n'a jamais de vraie paix. C'est un enfer. » —

Écoutons la conférence aux Missionnaires du 16 mai 1659, si nous voulons avoir dans leur ensemble les enseignements du Saint sur ce sujet.

« L'indifférence, dit-il, est un état de vertu par laquelle l'homme se détache des créatures pour s'unir au Créateur. Ce n'est pas une vertu, mais un état où la vertu agit, où le cœur se détache des choses qui le tiennent captif. Où est le cœur aimant ? dans la chose qu'il aime; par conséquent, là où est notre amour, là notre cœur est captif. Il ne peut en sortir, il ne peut s'élever plus haut, il ne peut aller ni à droite ni à gauche ; le voilà arrêté. Là où est le trésor de l'avare, là est son cœur, et là où est notre cœur, là est notre trésor. Et ce qui est déplorable, c'est que les choses qui nous retiennent ainsi en servitude sont pour l'ordinaire des choses très-indignes. Eh quoi ! un rien, une imagination, une parole sèche qu'on nous a dite, un manque d'accueil gracieux, un petit refus, la pensée seule qu'on ne fait pas grand compte de nous : tout cela nous blesse et nous indispose au point qu'on n'en peut guérir, qu'on ne s'en saurait tirer, qu'on est toujours là-dedans, que l'on est captif. — Le propre de l'indifférence est de nous ôter tout ressentiment et tout désir, de nous détacher de nous-mêmes et de toute créature. C'est son office, c'est le bonheur où elle nous mène, pourvu qu'elle soit active, qu'elle travaille ; et comment ? Il faut s'étudier pour se connaître, il faut se dire : Or çà, mon âme, quelles sont tes affections ? A quoi tenons-nous ? Qu'y a-t-il qui nous captive ? Sommes-nous en la liberté des enfants de Dieu ? ou sommes-nous liés aux biens,

aux aises, aux honneurs? Il faut nous examiner pour découvrir nos liens afin de les rompre.

« Dieu, ayant envoyé son Fils au monde pour nous racheter, nous a faits ses enfants; et l'homme lâche qui se laisse asservir par les créatures se fait esclave; et, perdant cette liberté des enfants de Dieu, il semble faire un blasphème éternel, comme s'il disait que Dieu n'est pas son Père, ou que Dieu est moins aimable que la chose qu'il aime et que le plaisir qui le captive.

« Mais le Fils de Dieu à quoi tenait-il? Vous savez comme il était soumis aux volontés de son Père. Il se compare par le Prophète-roi à une jument soumise à la volonté de son maître. Il fait allusion, par sa parfaite résignation, à celle de cette bête qui est sans choix et sans désir : vous en faites ce que vous voulez, elle est toujours prête à sortir et à aller, à recevoir une selle ou un bât, à être mise à la charrue ou à demeurer ; tout lui est indifférent; elle se laisse faire, elle ne tient point à son étable ni à l'inclination d'aller d'un côté ou d'un autre ; elle ne s'attache à rien. N'avez-vous pas vu quelquefois en passant des mulets arrêtés devant une porte? Ils sont cinq ou six ensemble qui attendent que celui qui les conduit sorte; et quand il est venu, ils partent; ils tournent à droite ou à gauche selon qu'il le veut, et s'arrêtent quand il le leur dit. Ils ne tiennent à rien. *Ut jumentum factus sum.* Voilà comme je suis, dit Notre-Seigneur, pour nous exprimer comme il se tournait à toute main pour tout ce que Dieu voulait de lui. Oh! quelle souplesse! O quel abandon! Que lui est-il arrivé? *Et ego semper tecum* : il a toujours été avec Dieu.

« Que fait celui qui est parfaitement soumis aux ordres de la divine Providence? Il fait comme la jument qui se donne à tout ce qu'on veut, quand on veut, et en la manière qu'on veut. Et que fais-je quand je m'abandonne ainsi? J'attire Dieu avec moi, parce que je n'ai pas eu de volonté. *Tenuisti manum meam, et in voluntate tua deduxisti me*; vous m'avez tenu par la main et mené où vous avez voulu. Si j'ai fait quelque bien, c'est vous qui m'avez conduit; je me suis laissé aller au moindre signe de votre volonté, et je me suis fait pour vous une bête de charge; je me suis livré aux mépris, aux souf-

frances et à toutes les dispositions de votre bon plaisir, et pour cela, Seigneur, je me suis servi de moi aux choses qui vous ont été agréables. — Ne voyez vous pas les heureux succès de ceux qui sont dans cette indifférence? Ils ne tiennent qu'à Dieu, et Dieu les conduit. Vous les verrez demain, cette semaine, toute l'année et toute leur vie en paix, en ferveur et affection continuelles vers Dieu, et toujours répandant dans les âmes les doux et salutaires effets des opérations de Dieu en eux. Et si vous comparez l'indifférent avec ceux qui ne le sont pas, vous verrez d'un côté des conduites toutes brillantes de lumières et fécondes en fruits : ce ne sont que progrès en sa personne, que force dans ses paroles, que bénédictions dans ses entreprises, que grâces dans ses conseils, que bonne odeur dans ses actions ; *et in voluntate tua deduxisti me* : vous m'avez conduit, Seigneur, par la voie de votre volonté. Vous verrez d'autre part ces personnes, attachées à leurs satisfactions, n'avoir que des pensées de terre, des discours d'esclaves et des œuvres mortes. La différence donc des uns et des autres vient de ce que ceux-ci s'unissent aux créatures, et que ceux-là s'en séparent, que la nature agit dans les âmes basses, et la grâce dans ceux qui s'élèvent à Dieu et ne respirent que sa volonté. C'est pourquoi ces derniers pourront dire en quelque façon avec Notre-Seigneur : *Et cum gloria suscepisti me.* Vous m'avez reçu avec gloire, vous m'avez donné puissance sur le ciel et sur la terre.

« — Mon Dieu, je trouve cela beau, j'ai bien envie de faire de même, mais je vois bien que me voilà captif. J'ai de la peine à me détacher des choses que j'affectionne, je souffre de ne pas prêcher, de n'être pas employé, de n'être pas accommodé, de n'être pas en bonne réputation. J'aurai beaucoup de difficultés à m'assujettir à toutes sortes de personnes; toutefois, avec votre grâce, ô mon Dieu, je ferai tout. Je ne demande pas d'être un ange, ni comme un apôtre ; ce que je désire seulement, c'est la disposition souple que vous donnez aux bêtes, le courage de souffrir que vous donnez aux gens de guerre et la fermeté qu'ils ont pour l'ordre militaire. O mes frères, confusion sur nos visages de nous voir surmontés par de chétifs soldats, et même par de pauvres bêtes de service, en des choses si

agréables à Dieu, que son fils a voulu les exécuter en sa propre personne!

« O grand saint Pierre! vous le disiez bien, que vous aviez tout quitté, et vous le fîtes bien voir, lorsque, ayant reconnu votre Maître sur le bord de la mer, et entendu son bien-aimé disciple qui vous dit: « *Dominus est,* c'est le Seigneur, » vous vous jetâtes dans l'eau pour aller à lui. Vous ne teniez point au bateau, ni à votre robe, ni même à votre vie, mais seulement à ce divin Sauveur qui était votre tout. Et vous, saint Paul, grand apôtre, qui, par une grâce très-spéciale, dont vous avez été prévenu dès le moment de votre conversion, avez si parfaitement pratiqué cette vertu d'indifférence en disant: « *Domine, quid me vis facere?* Seigneur, que voulez-vous que « je fasse ? » Ce langage marquait un changement merveilleux et un détachement qui n'avait pu être fait que par un coup de grâce, ayant été en un instant détaché de sa loi, de sa commission, de ses prétentions, de ses sentiments, et mis dans un état si parfait, qu'il était prêt et indifférent à tout ce que Dieu voudrait de lui. Si donc ces grands saints ont tant chéri et pratiqué cette vertu d'indifférence, nous devons les imiter et les suivre: car les Missionnaires ne sont point à eux, mais à Jésus-Christ, qui veut en disposer pour faire ce qu'il a fait et pour souffrir à son exemple. « De même que mon Père m'a envoyé, disait-il à ses apôtres et à ses disciples, ainsi je vous envoie, et comme on m'a persécuté, aussi on vous persécutera. »

« Après toutes ces considérations, ne faut-il pas vider notre cœur de toute autre affection que de celle de nous conformer à Jésus-Christ, et de toute autre volonté que de celle de l'obéissance? Il me semble que je vous y vois tous disposés, et j'espère que Dieu nous fera cette grâce. Oui, mon Dieu, je l'espère pour moi tout le premier qui en ai tant besoin, à cause de toutes mes misères et de toutes mes attaches, dont je me vois presque dans l'impuissance de me retirer, et qui me font dire dans ma vieillesse comme David : « Seigneur, ayez pitié de moi! » Mais vous serez édifiés, mes Frères, si je vous dis qu'il y a céans des vieillards infirmes qui ont demandé d'être envoyés aux Indes, et qui l'ont demandé dans leurs infirmités mêmes, qui n'étaient pas petites. D'où vient un tel courage?

C'est qu'ils ont le cœur libre ; ils vont de cœur et d'affection en tous les lieux où Dieu veut être connu et adoré, et rien ne les arrête ici que sa sainte volonté. Et nous autres, mes Frères, tous autant que nous sommes ici, si nous n'étions point accrochés à quelques malheureuses ronces, chacun de nous dirait en son cœur : « Mon Dieu, je me donne à vous pour être envoyé en tous les lieux de la terre où les supérieurs jugeront à propos que j'aille annoncer votre nom ; et quand j'y devrais mourir; je me disposerais d'y aller, sachant bien que mon salut est en l'obéissance, et l'obéissance en votre volonté. » Quant à ceux qui ne sont pas dans cette préparation d'esprit, ils doivent s'étudier de bien connaître quelles sont les choses qui les attirent plutôt d'un côté que d'un autre, afin que, par le moyen de la mortification continuelle, intérieure et extérieure, ils parviennent, avec l'aide de Dieu, à la liberté des enfants, qui est la sainte indifférence. »

Dans le dessein de rendre la leçon plus vivante et plus efficace, le Saint saisissait l'occasion de quelque grande perte dont venait d'être frappée la Compagnie, et il partait de là pour l'exciter et l'exercer à une indifférence poussée jusqu'à l'héroïsme. Ainsi, la peste lui ayant enlevé presque tous ses Missionnaires de Gênes, en 1657, il s'interrompit, dans un entretien sur la confiance, et s'écria : « Oh ! qu'il est bien vrai, Messieurs et mes Frères, que nous devons avoir une grande confiance en Dieu, et nous mettre entièrement entre ses mains, croyant que sa Providence dispose pour notre bien et pour notre avantage tout ce qu'elle veut ou permet qu'il nous arrive ! Oui, ce que Dieu nous donne et ce qu'il nous ôte est pour notre bien, puisque c'est pour son bon plaisir, et que son bon plaisir est notre prétention et notre bonheur. C'est dans cette vue que je vous ferai part d'une affliction qui nous est survenue, mais que je puis dire avec vérité, mes Frères, une des plus grandes qui nous pouvait arriver : c'est que nous avons perdu le grand appui et le principal support de notre maison de Gênes. M. Blatiron, supérieur de cette maison-là, qui était un grand serviteur de Dieu, est mort; c'en est fait ! Mais ce n'est pas tout : le bon M. Dupont, qui s'employait avec tant de joie au service des pestiférés, qui avait tant d'amour pour le prochain,

tant de zèle et de ferveur pour procurer le salut des âmes, a été aussi enlevé par la peste. Un de nos prêtre italiens, M. Dominique Bocconi, fort vertueux et bon Missionnaire, comme j'ai appris, est semblablement mort dans un lazaret, où il s'était mis pour servir les pauvres pestiférés de la campagne. M. Tratebas, qui était aussi un vrai serviteur de Dieu, très-bon Missionnaire, et grand en toutes vertus, est aussi mort. M. François Vincent que vous connaissiez, qui ne cédait en rien aux autres, est mort. M. Ennery, homme sage, pieux et exemplaire, est mort. C'en est fait, Messieurs et mes Frères, la maladie contagieuse nous a enlevé tous ces braves ouvriers; Dieu les a retirés à lui. De huit qu'ils étaient, il n'en reste plus qu'un, M. Le Juge, qui, ayant été frappé de peste, en est guéri, et sert à présent les autres malades. O Sauveur Jésus! quelle perte et quelle affliction! C'est maintenant que nous avons grand besoin de nous bien résigner à toutes les volontés de Dieu : car, autrement, que ferions-nous, que nous lamenter et attrister inutilement de la perte de ces grands zélateurs de la gloire de Dieu? Mais, avec cette résignation, après avoir accordé quelques larmes au sentiment de cette séparation, nous nous élèverons à Dieu, nous le louerons et le bénirons de toutes ces pertes, puisqu'elles nous sont arrivées par la disposition de sa très-sainte volonté. Mais, Messieurs et mes Frères, pouvons-nous dire que nous perdons ceux que Dieu nous retire? Non, nous ne les perdons pas, et nous devons croire que la cendre de ces Missionnaires servira comme de semence pour en produire d'autres. Tenez pour certain que Dieu ne retirera point de cette Compagnie les grâces qu'il leur avait confiées, mais qu'il les donnera à ceux qui auront le zèle d'aller prendre leurs places.

CHAPITRE V

PRÉSENCE DE DIEU.

I

L'amour unit les cœurs et les volontés ; il efface aussi les distances et ne se plaît que dans la présence et la vue continuelle de l'objet aimé. Si plein d'amour pour Dieu, Vincent n'avait garde de perdre un seul instant la pensée de sa sainte et aimable présence. Seul ou en public, dans le repos ou dans les affaires, en joie ou en affliction, dans le silence de la cellule ou dans le tumulte des rues, de la cour et des assemblées, il était toujours avec Dieu, toujours uni à Dieu de pensée et de cœur. En quelque moment ou quelque part qu'on le surprît, il était aisé de voir à son recueillement, à son égalité d'âme, à la nature et à l'accent de ses paroles, que Dieu lui était sans cesse présent. L'interrogeait-on, il mettait toujours un intervalle entre la demande et sa réponse, pour réfléchir et consulter Dieu, et c'était au nom de Dieu, *in nomine Domini*, sa formule ordinaire, qu'il donnait ses décisions ou ses conseils. Il songeait à la présence de Dieu au moins quatre fois par heure. Que l'horloge vînt à sonner, aussitôt il se découvrait, faisait son signe de croix et levait ses yeux au ciel. Ordinairement il les tenait baissés, et même fermés lorsqu'il était en carrosse, et ne les ouvrait que sur le crucifix du chapelet qu'il portait toujours à sa ceinture. Pour ne rien voir, n'être vu de personne et se pouvoir entretenir plus facilement avec Dieu, il tirait presque toujours sur lui le rideau de la voiture. Du reste, la vue des créatures, bien loin de le distraire,

le portait à leur auteur. Des campagnes couvertes de moissoins, des arbres chargés de fruits lui donnaient lieu de bénir la bonté de Dieu et sa paternelle providence ; les fleurs, les oiseaux ou tout autre objet agréable, le faisaient s'écrier : « Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu, qui est le principe de toute la beauté et perfection des créatures ? N'est-ce pas de lui qu'elles empruntent leur lustre et leur éclat ? » Le plus souvent, toutefois, c'était en se privant de la vue des objets agréables et en mortifiant ses sens, qu'il honorait Dieu et se tenait uni à lui.

S'il marchait à pied dans les rues, il observait le même recueillement et les mêmes pratiques. En passant devant une église, il y entrait et se prosternait le visage contre terre. Que l'*Angelus* sonnât, au milieu de la foule comme à la cour, il se découvrait et tombait à genoux pour le réciter. Il ne voyait personne, bien que tous le regardassent avec admiration. Les enfants se le montraient eux-mêmes en disant : « Voilà le Saint qui passe ! »

II

Ce qui lui était un moyen à lui-même pour se maintenir dans la présence de Dieu, il le conseillait aux autres. S'étant trouvé une fois dans un salon de la cour tout entouré de glaces si brillantes qu'elles réfléchissaient jusqu'à un insecte et à un atome de poussière, il fut frappé d'une pensée qu'il s'empressa de communiquer aux siens : « Si les hommes, dit-il, ont trouvé l'invention de représenter de la sorte tout ce qui se passe en un lieu, jusques au moindre mouvement des plus petites choses, à plus forte raison devons-nous croire qu'elles sont toutes représentées dans ce grand miroir de la Divinité, qui remplit tout et qui renferme tout par son immensité, et en qui les bienheureux voient toutes choses, et particulièrement les bonnes œuvres des âmes fidèles, et par conséquent tous leurs actes de patience, d'humilité, de conformité à la volonté de Dieu, et des autres vertus. »

Pour rendre plus pratique la pensée de la présence de Dieu, il fit mettre en différents endroits de Saint-Lazare ces mots écrits en gros caractères : « Dieu me regarde ! » voulant que ces placards fussent comme l'œil de Dieu ouvert sur les passants et visible à leurs cœurs. De l'exercice de la présence de Dieu il disait : « Qui s'y rendrait fidèle, qui en goûterait les attraits, parviendrait bientôt à un très-haut degré de sainteté. » Il disait encore : « La pensée de la présence de Dieu nous rendra familière la pratique de faire incessamment sa volonté : le souvenir de la divine présence s'établira peu à peu dans l'esprit, et par sa grâce se formera en habitude ; en sorte que nous serons enfin comme animés de cette divine présence. »

CHAPITRE VI

ORAISON.

I

L'amour ne se contente pas de la présence, il veut encore l'entretien de l'objet aimé. Qui aime Dieu, est donc nécessairement un homme d'oraison. Vincent de Paul avait pour l'oraison l'estime la plus profonde et la plus religieuse, le goût et l'attrait le plus vif. Chaque matin, il y consacrait une heure, au milieu de la plus grande multiplicité des affaires, dût-il, dans la journée, être saigné ou prendre médecine, et la fatigue qu'il en pouvait ressentir ne l'empêchait pas de s'y rendre le lendemain. Il la faisait à genoux, dans l'église, avec toute sa communauté. Il ne se contentait pas de consacrer à Dieu les prémices de ses journées ; il se livrait encore à l'oraison dans ses longues insomnies, et y employait tous les loisirs que lui laissaient sa charge et le service du prochain. Chaque année, quelles que fussent ses occupations, il y donnait au moins huit jours entiers, pendant lesquels il interrompait les plus saints commerces pour ne plus s'entretenir qu'avec Dieu.

En tout temps, il priait avec ardeur. On l'entendait pousser des soupirs d'un amour qu'il ne pouvait contenir, et lui seul ne s'apercevait pas de leur explosion. Que se passait-il entre Dieu et lui ? Son oraison suivait-elle la voie ordinaire des considérations de l'esprit et des affections du cœur, ou bien procédait-elle uniquement de l'opération de l'Esprit divin, sans industrie et sans efforts de la nature ? Son humilité le

cachait avec soin. Mais, en descendant de la sainte montagne, son front paraissait quelquefois tout lumineux comme celui de Moïse, et la ferveur de son âme rejaillissait sur toute sa personne, passait dans ses paroles et dans ses actes. Ses discours, au sortir de l'entretien divin, étaient plus brûlants encore de foi et de charité ; son humilité, sa mortification, sa patience, toutes ses vertus, brillaient d'un nouvel éclat dans sa conduite.

II

Cette oraison du matin, il y portait tous ceux sur lesquels il exerçait quelque action. Il voulait qu'on y formât les ordinands et les exercitants, et qu'on leur en fît remporter la résolution et la pratique comme le fruit le plus précieux de leur retraite. Lui-même il y engageait les ecclésiastiques de sa Conférence, et même les Dames de son Assemblée.

Il la recommandait particulièrement aux prédicateurs, aux catéchistes et aux directeurs des âmes : « L'oraison, disait-il, est un grand livre pour le prédicateur : c'est là qu'il puisera les vérités divines dans le Verbe éternel qui en est la source, pour les répandre après parmi le peuple ; c'est par l'oraison qu'il se rendra capable de toucher les cœurs et de convertir les âmes. »

Mais il ne cessait d'y exhorter surtout ses Missionnaires, dans leur intérêt et celui du prochain. « Donnez-moi, leur disait-il, un homme d'oraison, et il sera capable de tout ; il pourra dire avec le saint Apôtre : « Je puis toutes choses en Celui qui me soutient et qui me conforte. » Et il ajoutait : « la Congrégation de la Mission subsistera autant de temps que l'exercice de l'oraison y sera fidèlement pratiqué, parce que l'oraison est comme un rempart inexpugnable qui mettra les Missionnaires à couvert contre toutes sortes d'attaques ; elle est un mystique arsenal, ou comme la tour de David, qui leur fournira toutes sortes d'armes, non-seulement pour se défendre, mais aussi pour assaillir et mettre en déroute tous les ennemis de la gloire de Dieu et du salut des âmes. »

Il exigeait l'oraison dans la maladie comme dans la santé, les jours de repos comme les jours de travail. « Monseigneur le prince de Conti, disait-il à ce sujet, sera un jour notre juge, au moins le mien. Il est admirable en sa fidélité à l'oraison : il en fait tous les jours deux heures, l'une le matin, l'autre le soir. Quelques grandes occupations qu'il ait, quelque monde qui l'environne, il n'y manque jamais. Il est vrai qu'il n'est pas si attaché aux heures, qu'il ne les avance ou les retarde selon l'exigence des affaires. Plaise à Dieu nous donner cet attrait pour nous unir à lui par l'oraison ! »

C'était le matin, au sortir de sa propre oraison, que Vincent donnait ces conseils et ces enseignements à ses Missionnaires. Au moins deux fois la semaine, il leur faisait rendre compte des bonnes pensées et des bons sentiments que Dieu leur y avait donnés à eux-mêmes. Cette *répétition d'oraison* était pour lui une édification et un charme. Hors de sa communauté, en voyage, il la pratiquait encore. Voyageait-il même avec des séculiers, il leur faisait trouver bon, non-seulement qu'on employât tous les jours quelque temps à l'oraison, mais aussi qu'on s'entretînt ensuite des communications que l'esprit de Dieu avait faites à chacun. Les domestiques étaient invités à parler à leur tour, et l'un d'eux racontait une fois : « Ayant considéré que Notre-Seigneur a recommandé le service des pauvres, j'ai cru que je devais faire quelque chose pour eux ; mais, ne pouvant, pauvre moi-même, rien leur donner, j'ai résolu au moins de leur rendre quelque honneur, de leur parler gracieusement quand ils s'adresseront à moi, et même d'ôter mon chapeau pour les saluer. »

A ce récit, Vincent bénissait Dieu qui aime à se communiquer aux simples, et, en engageant les dames pieuses à établir l'usage de la répétition d'oraison parmi leurs domestiques, il se confirmait dans sa propre habitude d'interroger le moindre de ses Frères, à Saint-Lazare, aussi bien que le plus élevé de ses Missionnaires.

En effet, à chaque répétition d'oraison, il en invitait toujours trois ou quatre à parler, et, quelques affaires qui l'appelassent ailleurs, il les écoutait avec bonté et avec joie des heures entières. C'était une mutuelle et commune édification ;

c'était aussi une école, une leçon pratique, où les nouveaux venus et les inexpérimentés se façonnaient au grand art de l'oraison.

Dans deux conférences aux Filles de la Charité des 1er et 31 mai 1648, le Saint s'attacha à leur expliquer l'excellence et la nature de l'oraison. « Il n'est rien, leur dit-il, que Notre-Seigneur ait tant recommandé à ses apôtres, en les exhortant à demander en son nom tout ce qu'ils voudraient à son Père, et leur promettant qu'il leur serait accordé. Or, ces paroles ne s'adressent pas seulement aux apôtres, mais encore à tous les chrétiens. Il y a de certains naturels timides et craintifs qui n'osent rien dire de peur d'être rebutés, qui n'osent rien proposer de peur d'être mal reçus, qui n'osent rien demander de peur d'être refusés. Or, Jésus-Christ nous donne une entière assurance que le Père éternel aura très-agréable que nous lui demandions tout ce que nous pourrons désirer au nom de son Fils, et qu'il est prêt à nous l'octroyer ; et il ne se contente pas de nous en assurer, mais, afin que nous puissions prier avec plus de confiance, il nous le promet avec une espèce de serment, en ces termes : « Je vous dis en vérité. »

« Lui-même nous a donné l'exemple. Jésus-Christ était homme d'oraison. Dès son bas âge, il se dérobait quelquefois de la présence de la sainte Vierge et de saint Joseph, pour adresser avec plus de liberté ses prières à Dieu son Père. Environ l'âge de trente ans, il se retira dans le désert, où il resta durant quarante jours, pour se préparer par le jeûne et l'oraison à la prédication de son Évangile; et, dans tout le cours de sa vie laborieuse, il y a toujours été ponctuel, allant de fois à autre exprès à Jérusalem, et s'écartant assez souvent de ses apôtres pour prier. La veille de sa passion, il pria à diverses reprises avec tant de ferveur, durant trois heures, qu'il en sua sang et eau et fut réduit à l'agonie.

« Comprenez bien ensuite la nature de l'oraison. Ce que la nourriture est à l'égard du corps, l'oraison l'est à l'âme ; et comme une personne qui ne prendrait ses repas que de deux, trois, quatre jours l'un tomberait incontinent en défaillance et se mettrait hors d'état de faire ses fonctions, n'ayant ni force ni vigueur ; de même une âme qui ne vaquera point à l'orai-

son ou qui ne la fera que rarement, deviendra bientôt toute tiède, languissante, sans force ni vertu, ennuyeuse aux autres et insupportable à elle-même, et bientôt elle se dégoûtera de son état et de sa vocation.

« L'oraison est comme l'arrosement de notre âme. Les jardiniers sont soigneux de prendre leur temps pour arroser deux fois par jour leurs plantes durant les chaleurs et les sécheresses de l'été, et ils le font prudemment ; car, sans cela, leurs plantes mourraient. Mais, avec ce secours, leurs racines prennent la nourriture de la terre, et il se coule le long de la tige une certaine humeur qui vient de cet arrosement, et qui donne vie aux branches, aux feuilles, et de la saveur aux fruits. Ainsi, la sécheresse venant à donner sur le jardin de notre âme, toutes les plantes y périraient si le soin et l'industrie du jardinier n'y pourvoyaient, c'est-à-dire sans l'oraison qui, comme une douce rosée, humecte tous les matins nos âmes par la grâce qu'elle attire sur nous. Sommes-nous fatigués des rencontres et des peines qui arrivent durant le cours de la journée, nous avons encore le soir ce doux rafraîchissement, pour donner vigueur à toutes nos actions. Oh ! que l'âme fera de grands fruits en peu de temps, si elle est soigneuse de se rafraîchir par ce sacré arrosement ! on la verra croître tous les jours de vertus en vertus, ainsi que le jardinier voit profiter ses plantes de quelques degrés à mesure qu'il les arrose ; on verra cette âme s'avancer comme une belle aurore qui se lève le matin et va toujours croissant jusqu'au midi; semblablement, elle ne cessera point de faire de nouveaux progrès, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le soleil de justice, qui est la vraie lumière du monde, et se soit abîmée en lui, ainsi que l'aurore s'abîme en quelque façon dans le soleil du midi.

« L'oraison est comme l'âme de notre âme. C'est l'âme qui donne le vie au corps, qui le fait mouvoir, parler et agir ; et comme un corps sans âme n'est qu'un vilain cadavre sans mouvement ni action, de même une âme sans oraison est sans sentiment ni mouvement pour le service de Dieu, n'ayant plus que des sentiments bas et rampants pour les choses de la terre.

« L'oraison est comme un miroir dans lequel l'âme voit

toutes ses taches, ses laideurs et ce qui peut la rendre désagréable à Dieu. Les gens du monde ne sortent presque jamais de leurs maisons qu'ils ne s'ajustent auparavant, et ne se regardent dans leurs miroirs pour voir s'il n'y a rien en eux qui choque la bienséance ; il y en a même qui sont si vains que de porter un miroir à leur ceinture afin de s'y regarder de temps en temps : or, si les gens du monde en usent de cette façon pour plaire aux hommes, n'est-il pas plus juste que les personnes consacrées à Dieu s'ajustent et se considèrent souvent dans le miroir de l'oraison par des aspirations et de petites revues intérieures ,et qu'ils voient ce qui peut déplaire aux yeux de sa divine Majesté, pour lui en demander pardon et rentrer en grâce avec lui?

« C'est principalement dans l'oraison que Dieu nous fait connaître ce qu'il veut que nous fassions et évitions. Les saints Pères triomphent quand ils parlent de l'oraison, et disent entre autres choses que c'est une fontaine de Jouvence où l'âme rajeunit. C'est dans l'oraison qu'une âme devenue aveugle recouvre la vue; de sourde qu'elle était à la voix de Dieu, devient attentive à ses saintes aspirations ; de pesante qu'elle était pour les choses du salut à cause de ses mauvaises habitudes, devient vigoureuse, pleine de courage et de ferveur. D'où vient qu'on voit des personnes grossières, ignorantes, sans lettres et sans connaissance des mystères de notre religion, se changer en peu de temps? sinon de l'oraison, fontaine de Jouvence où elles se rajeunissent et se renouvellent ?

« L'oraison est une élévation de l'esprit vers Dieu. Par l'oraison, l'âme sort comme d'elle-même pour aller chercher Dieu en lui-même. L'oraison est un pourparler de l'âme avec Dieu ; c'est une mutuelle communication où Dieu dit intérieurement à l'âme ce qu'il veut qu'elle sache et qu'elle fasse, et où l'âme dit à Dieu ce que lui même lui fait connaître qu'elle lui doit demander.

« L'oraison est une prédication qu'on se fait à soi-même, pour se convaincre du besoin qu'on a de recourir à Dieu et de coopérer avec sa grâce, pour extirper les vices de notre âme et pour y planter les vertus. Il faut nous y appliquer particulièrement à combattre la passion ou la manvaise incli-

nation qui nous gourmande, et tendre toujours à la mortifier ; parce que, lorsqu'on est venu à bout de celle-là, le reste suit aisément. Mais il faut tenir ferme dans ce combat. Il est aussi important d'aller doucement dans la manière d'agir, et de ne pas se rompre la tête à force de s'appliquer et de vouloir subtiliser, d'élever son esprit à Dieu et de l'écouter, car une de ses paroles fera plus que mille raisons et que toutes les spéculations de notre entendement. Je souhaite que nous soyons dans cette pratique d'oraison, de nous élever de temps en temps à Dieu, nous tenant dans une humble reconnaissance de notre néant, attendant s'il lui plaît de parler à notre cœur et de nous dire quelque parole de vie éternelle. Il n'y a que ce que Dieu inspire et ce qui vient de lui qui nous puisse profiter. Nous devons encore recevoir de Dieu pour donner au prochain, à l'exemple de Jésus-Christ, lequel, parlant de lui-même, disait qu'il n'enseignait aux autres que ce qu'il avait entendu et appris de son Père. »

« Il est naturel de prier. Nous voyons que les petits enfants le font avec joie, et Dieu prend un singulier plaisir dans leurs petites prières. M. de Bérulle en faisait tant d'estime, que, quand il trouvait des enfants, il leur conduisait la main, afin qu'ils lui donnassent leur bénédiction.

« Il y a deux sortes d'oraison : la vocale qui se fait par paroles, et la mentale qui se fait par l'esprit et le cœur, et sans proférer de paroles. L'exemple de Moïse nous montre évidemment quelle est la vertu et l'efficace de l'oraison mentale; car le peuple de Dieu, étant en bataille, remportait la victoire à mesure que le saint Prophète, sans dire mot, élevait les mains vers le ciel, et était vaincu lorsque ses mains se rabaissaient. Une autre fois, Moïse étant en oraison mentale, Dieu lui dit : Pourquoi veux-tu m'empêcher de perdre ce peuple qui est ingrat? Le saint législateur n'en insista que davantage dans sa prière et obtint miséricorde pour son peuple. Quelle est donc l'efficace de l'oraison mentale, puisqu'elle est capable de lier les mains à Dieu !

« L'oraison mentale se fait en deux manières : ou par l'entendement, ou par la volonté. L'oraison d'entendement se fait quand on tâche de se recueillir et de se mettre en la présence

de Dieu, afin de mieux rechercher l'intelligence du mystère ou des vérités proposées, afin d'en tirer des instructions qui nous soient propres, afin de produire des affections convenables au sujet et de prendre de fortes résolutions de fuir le mal et d'embrasser le bien que Dieu nous a fait connaître; et, quoique les résolutions et les affections soient les actes de la volonté, cependant cette sorte d'oraison s'appelle oraison d'entendement, parce qu'elle consiste principalement dans la recherche des vérités. Elle s'appelle aussi plus ordinairement méditation.

« L'autre oraison, qui est principalement de la volonté, et qu'on appelle affective, n'est pas propre pour tout le monde : Dieu la départ à qui il lui plaît, et quand il lui plaît. Il n'appartient pas aux hommes de l'enseigner, et ils n'y peuvent point parvenir par leur propre industrie et à force de travaux. En cette oraison, une âme, sans y avoir rien contribué de son côté, se trouve tout d'un coup remplie de lumières et de saintes affections. L'entendement est quelquefois éclairé de certaines vérités incompréhensibles à tous les autres, et la volonté est embrasée de toutes sortes de bons désirs. »

Ainsi, l'oraison que conseillait et qu'enseignait le Saint était surtout positive et pratique, suivant le caractère de son esprit et de sa vertu. Il respectait cette oraison extraordinaire et sublime, à laquelle Dieu élève quelques âmes par une opération particulière de son esprit plutôt que par l'industrie et les efforts de leurs facultés ; il reconnaissait que sa conduite sur ces âmes privilégiées est admirable, et ses voies incompréhensibles; mais il tenait pourtant la maxime de l'Apôtre de ne pas croire facilement à toutes sortes d'esprits, et de bien éprouver s'ils sont de Dieu ; il savait encore par saint Paul que Satan se transforme souvent en ange de lumière, et qu'il trompe par l'attrait du bien comme par la suggestion du mal ; il savait par son expérience qu'il y a des manières d'oraison élevées et parfaites en apparence, et qui néanmoins portent à faux. C'est pourquoi il conseillait de suivre la voie la plus humble et la plus basse, comme étant plus assurée et plus à la portée de tous, jusqu'à ce que Dieu, mais Dieu lui-même, Dieu seul, prît par la main pour conduire dans une autre.

Du reste, se rappelant la prédilection de Dieu pour les pe-

tits et les simples, il disait encore aux Filles de la Charité : « Quoique les gens savants aient de grands moyens pour bien faire oraison, à cause de leurs lumières et de leurs connaissances, cependant les entretiens de Dieu avec les gens simples sont tout autres qu'avec les savants, ainsi que Notre-Seigneur nous en assure par ces paroles : « Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, de ce que vous les avez révélées aux petits. » C'est dans ces âmes que Dieu se plaît à répandre de plus excellentes lumières et de plus grandes grâces; il leur découvre ce que les écoles n'ont pu trouver, et il leur développe les mystères où les plus savants ne voient goutte. Un docteur, il est vrai, parle de Dieu suivant que la science lui a appris, mais une personne d'oraison en parle d'une toute autre manière ; le docteur en parle par une science acquise, et une personne d'oraison en parle par une science infuse, toute pleine de charité; et, en cette rencontre, le docteur n'est pas le plus savant, et il faut qu'il se taise où il y a un homme d'oraison, car celui-ci parle tout autrement de Dieu que le docteur.

« Persévérons donc dans l'oraison, sans nous rebuter des sécheresses et des difficultés. Pendant vingt ans, sainte Thérèse ne pouvait faire oraison et n'y comprenait rien. Elle persévéra néanmoins, et Dieu lui départit un éminent don d'oraison. En faisant l'oraison fidèlement, nous pratiquons au moins toute sorte de vertus : l'obéissance, l'humilité, la foi, l'espérance, la charité, et surtout la mortification, qu'il faut toujours joindre à l'oraison, comme une sœur inséparable. »

Tous ces enseignements et d'autres encore, nous les lisons admirablement développés dans une conférence aux Missionnaires du 10 août 1657. Le Saint exposa successivement ce qu'il faut éviter et ce qu'il faut pratiquer pour bien faire oraison.

Il faut d'abord éviter la nonchalance : « L'on ne songe pas à l'oraison, l'on y vient je ne sais pourquoi, par coutume, parce que les autres y viennent ; l'on songe à toute autre chose, l'on ne s'y dispose nullement. L'oraison est une élévation d'esprit

à Dieu pour lui représenter nos nécessités et implorer sa divine assistance : il faut donc s'y bien disposer auparavant. Qu'est-ce que l'on va faire? Qu'est-ce qu'on doit prétendre, traitant avec une si haute majesté? De quoi a-t-on le plus de besoin? Quelle grâce lui doit-on demander?

« Prenons garde encore à la légèreté et à l'inconstance de notre pauvre esprit, pour retenir ses pensées en la présence de Dieu, pour enchaîner cette imagination coureuse qui va partout, sans faire pourtant trop grand effort, sans nous bander, ce qui est toujours nuisible et jamais bon.

« Évitons enfin la curiosité. Ne venons point à l'oraison pour savoir ce qu'on y dira, pour y apprendre, y étudier, pour pénétrer bien avant dans les plus cachés mystères, afin d'en bien discourir ensuite. — Vous me direz : l'on me demandera mon oraison : si faut-il que j'ai quelque chose de bon à dire. — Alors on invente, on subtilise, on range en son esprit, et tout cela pour paraître à la répétition, pour dire quelque chose de beau et d'une manière qui ne soit pas commune. Non, Messieurs, ce n'est pas pour cela qu'il faut venir ici, car cela, ce n'est pas prier, c'est étudier, et Dieu veuille que ce ne soit rien de pis!

« Voici maintenant ce qu'il faut faire : d'abord se mettre en la présence de Dieu, en le considérant, soit comme il est dans les cieux, assis sur le trône de sa Majesté, d'où il a les yeux sur nous et contemple toutes choses; soit dans son immensité, présent partout, ici et ailleurs, au plus haut des cieux et dans le plus bas des abimes, voyant nos cœurs et pénétrant jusqu'aux plus secrets replis de notre conscience; soit dans sa présence au Saint-Sacrement de l'autel : O Sauveur! me voici, chétif et misérable pécheur, me voici aux pieds de votre divine Majesté, me voici au pied des autels où vous reposez, ô Sauveur! que je ne fasse rien d'indigne de cette sainte présence! soit enfin en nous-mêmes, nous pénétrant tout entiers, et logeant au fond de nos cœurs. Et n'allons pas nous demander s'il y est. Qui en doute? Les païens eux-mêmes ont dit :

Est Deus in nobis, sunt et commercia cœli
In nos; de cœlo spiritus ille venit.

« On ne se questionne pas sur cette vérité : « *Tu autem in nobis es, Domine!* Rien de plus certain. Il est très-important de bien faire ce point, de se bien mettre en la présence de Dieu, car de là dépend tout le corps de l'oraison ; cela fait, le reste va de soi-même.

« Prions Dieu ensuite de nous donner sa grâce, afin que nous puissions bien nous entretenir avec sa divine Majesté, reconnaissant que de nous-mêmes nous ne pouvons rien, le conjurant par son grand amour envers nous, par ses mérites infinis, par l'intercession de la sainte Vierge et des saints.

« Nous nous proposons alors, le sujet de l'oraison. Ce sujet est d'une chose sensible ou insensible : si elle est sensible, comme un mystère, il faut se la représenter et faire attention à toutes ses parties et circonstances ; si la chose est insensible, comme si c'est une vertu, il faut considérer en quoi elle consiste, et quelles sont ses principales propriétés, comme aussi quelles sont ses marques, ses effets, et particulièrement quels sont ses actes et les moyens de la mettre en pratique. Il est bon aussi de rechercher les raisons qui nous portent à embrasser cette vertu, et nous arrêter aux motifs qui nous touchent davantage. Ils se peuvent tirer des saintes Écritures ou bien des saints Pères ; et quand quelques passages de leurs écrits nous reviennent à la mémoire sur ce sujet pendant l'oraison, il est bon de les ruminer en son esprit ; mais il ne faut pas alors les rechercher, ni même s'appliquer á plusieurs de ces passages ; car à quoi sert d'arrêter sa pensée à un ramas de passages et de raisons, sinon peut-être à éclairer et subtiliser notre entendement ? ce qui est plutôt vaquer à l'étude que faire oraison.

« Quand on veut avoir du feu, on se sert d'un fusil, on le bat, et aussitôt que le feu s'est pris à la matière disposée, on allume de la chandelle ; et celui-là se rendrait ridicule qui, ayant allumé sa chandelle, continuerait de battre le fusil. De même, quand une âme est assez éclairée par les considérations, qu'est-il besoin d'en chercher d'autres, et de battre et de rebattre notre esprit pour multiplier les raisons et les pensées ? Ne voyez-vous pas que c'est perdre le temps, et qu'alors il faut s'appliquer à enflammer la volonté, et à exciter ses affections par la beauté de la vertu et par la laideur du vice contraire ?

ce qui n'est pas malaisé, puisque la volonté suit la lumière de l'entendement, et se porte à ce qui lui est proposé comme bon et désirable. Mais ce n'est pas encore assez : il ne suffit pas d'avoir de bonnes affections, il faut passer plus avant, et se porter aux résolutions de travailler tout de bon à l'avenir pour l'acquisition de la vertu, se proposant de la mettre en pratique et d'en faire des actes. C'est ici le point important et le fruit qu'on doit tirer de l'oraison ; c'est pourquoi il ne faut pas passer légèrement sur ses résolutions, mais les réitérer, et les bien mettre dans son cœur; et même il est bon de prévoir les empêchements qui peuvent survenir, et les moyens qui peuvent aider pour en venir à cette pratique, et se proposer d'éviter les uns et d'embrasser les autres.

« Or, en cela, il n'est pas nécessaire ni souvent expédient d'avoir de grands sentiments de cette vertu que nous voulons employer, ni même de désirer d'avoir ces sentiments ; car le désir de se rendre sensibles les vertus, qui sont des qualités purement spirituelles, peut quelquefois nuire et faire peine à l'esprit et la trop grande application de l'entendement échauffe le cerveau et cause des douleurs de tête ; comme aussi les actes de la volonté, trop souvent réitérés ou trop violents, épuisent le cœur et l'affaiblissent. Il faut se modérer en toutes choses, et l'excès n'est jamais louable en quoi que ce puisse être, particulièrement dans l'oraison Il faut agir modérément et suavement, et conserver surtout la paix de l'esprit et du cœur.

« En finissant, remercions Dieu des lumières et des grâces qu'il nous a accordées pendant l'oraison, et des résolutions qu'il nous a inspirées, et demandons-lui son assistance pour pouvoir mettre au plus tôt en exécution ce que nous nous sommes proposé !

« Dieu soit béni ! Voilà qui est fait. Or sus, donnons-nous bien tous à cette pratique de l'oraison puisque c'est par elle que nous viennent tous les biens. Si nous persévérons dans notre vocation, c'est grâce à l'oraison ; si nous réussissons dans nos emplois, grâce à l'oraison ; si nous ne tombons pas dans le péché, grâce à l'oraison ; si nous demeurons dans la charité, si nous sommes sauvés, tout cela, grâce à Dieu et à l'oraison. Comme Dieu ne refuse rien à l'oraison, aussi il

n'accorde presque rien sans oraison : *Rogate Dominum messis;* non rien ; pas même l'extension de son Évangile et ce qui intéresse le plus sa gloire : *Rogate Dominum messis.* — Mais, Seigneur, cela vous regarde et vous appartient. — N'importe : *Rogate Dominum messis.* Demandons donc tous humblement à Dieu qu'il nous fasse entrer dans cette pratique. »

Pour s'assurer qu'il avait été bien compris, que sa méthode était suivie, ou pour donner à chacun quelque avis particulier, il interrogeait ensuite les Frères et les prêtres. « Mon Frère, demanda-t-il un jour à l'un d'eux, quelle méthode suivez-vous pour votre oraison? — Mon Père, je divise toujours le sujet en certains points. — Vous faites bien, mon Frère. Néanmoins, lorsqu'on prend quelque mystère pour sujet de la méditation, il n'est pas nécessaire ni expédient de s'arrêter à une vertu particulière et de faire votre division ordinaire sur le sujet de cette vertu ; mais il est plus à propos d'envisager l'histoire du mystère et de faire attention à toutes ses circonstances, n'y en ayant aucunes, si petites et si communes qu'elles puissent être, dans lesquelles il n'y ait de grands trésors cachés, si nous savons bien les y chercher. Je le reconnus dernièrement dans une conférence de ces Messieurs qui s'assemblent céans. Ils avaient pour sujet de leur entretien ce qu'il fallait faire pour employer saintement le temps du carême : c'était un sujet fort commun, dont ils avaient coutume de traiter tous les ans ; et cependant on dit de si bonnes choses, que tous les assistants en furent grandement touchés, et moi particulièrement ; et je puis dire en vérité que je n'ai point vu de conférence plus dévote que celle-là, ni qui eût fait plus d'impression sur les esprits ; car bien qu'ils eussent plusieurs fois parlé du même sujet, il semblait que ce n'étaient plus les mêmes personnes qui parlaient, Dieu leur ayant inspiré dans l'oraison tout un autre langage. Voilà, mes Frères, comme Dieu cache des trésors dans ces choses qui semblent si communes, et dans les moindres circonstances des vérités et des mystères de notre religion : ce sont comme de petits grains de sénevé, qui produisent de grands arbres, quand il plaît à Notre-Seigneur y répandre sa bénédiction. Nos sujets de méditation ressemblent

à des boutiques de marchands ; et comme il y a des boutiques où l'on ne trouve que d'une sorte de marchandise, et d'autres où l'on rencontre tout ce que l'on a de besoin, il y a aussi des sujets de méditation qui ne nous instruisent que d'une vertu, et d'autres qui contiennent des trésors de toutes sortes de vertus : comme sont les mystères de la naissance, de la vie, de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour en profiter, il faut adorer Notre-Seigneur en l'état auquel le mystère nous le représente, l'admirer, le louer et le remercier des grâces qu'il nous a méritées, lui représenter humblement nos misères et nos besoins, et lui demander les secours et les grâces nécessaires pour imiter et pratiquer les vertus qu'il nous y a enseignées. »

« — Mon Frère, demanda-t-il à un autre, profitez-vous dans l'oraison ? — Peu, mon Père. — D'où vient cela ? reprit Vincent. Pendant qu'on répétait l'oraison, je pensais en moi-même d'où pouvait provenir que quelques-uns fissent si peu de progrès en ce saint exercice. Il y a sujet de craindre que la cause de ce mal ne soit qu'ils ne s'exercent pas assez en la mortification et qu'ils donnent trop de liberté à leurs sens. Qu'on lise ce que les plus habiles maîtres de la vie spirituelle ont laissé par écrit touchant l'oraison, et on verra que tous unanimement ont tenu que la pratique de la mortification était absolument nécessaire pour bien faire ses oraisons, et que, pour s'y bien disposer, il faut non-seulement mortifier ses yeux, sa langue, ses oreilles et ses autres sens extérieurs, mais aussi les facultés de son âme, l'entendement, la mémoire et la volonté. Par ce moyen, la mortification disposera à bien faire l'oraison et, réciproquement, l'oraison aidera à bien pratiquer la mortification. — Une autre cause de ce peu de progrès, c'est que quelques-uns ont de belles pensées et de bons sentiments, mais ne se les appliquent pas à eux-mêmes et ne font pas assez de réflexions sur leur état intérieur. Et néanmoins on a fort souvent recommandé que, lorsque Dieu communique quelques lumières ou quelques bons mouvements dans l'oraison, il les faut toujours faire servir à ses besoins particuliers. Il faut considérer ses propres défauts, les confesser et reconnaître devant Dieu, et quelquefois même s'en

accuser devant la compagnie pour s'en humilier et confondre davantage, et prendre une forte résolution de s'en corriger, ce qui ne se fait jamais sans quelque profit. »

Là-dessus, un Frère tomba à genoux et demanda pardon de ne rien faire depuis quelque temps à l'oraison, et même de ne pouvoir s'y appliquer. « Dieu vous bénisse, mon Frère! répondit le Saint. Il permet quelquefois qu'on perde le goût qu'on ressentait et l'attrait qu'on avait pour l'oraison, et même qu'on s'y déplaise. Mais c'est ordinairement un exercice qu'il nous envoie et une épreuve qu'il veut faire de nous, pour laquelle il ne faut pas se désoler, ni se laisser aller au découragement. Il y a de bonnes âmes qui sont quelquefois traitées de la sorte, comme plusieurs saints l'ont aussi été. Oui, je connais plusieurs personnes fort vertueuses qui n'ont que des dégoûts et des sécheresses en l'oraison ; mais, comme elles sont bien fidèles à Dieu, elles en font un très-bon usage, ce qui ne contribue pas peu pour leur avancement en la vertu. Il est vrai que, quand ces dégoûts et sécheresses arrivent à ceux qui commencent à s'adonner à l'oraison, il y a quelquefois sujet de craindre que cela ne provienne de quelque négligence de leur part ; et c'est à quoi, mon Frère, vous devez faire attention. Peut-être cependant n'y a-t-il point de votre faute. N'avez-vous pas mal à la tête ? — Oui, mon Père ; et c'est pour avoir voulu, en ma dernière retraite, me rendre les choses sensibles en l'oraison. — Il ne faut pas, mon Frère, agir de la sorte, ni s'efforcer de se rendre sensible en l'oraison ce qui ne l'est pas de sa nature, car c'est l amour-propre qui se recherche en cela. Nous devons agir par esprit de foi en l'oraison, et considérer les mystères et les vertus que nous méditons dans cet esprit de foi, doucement, humblement, sans faire effort sur l'imagination, et appliquer plutôt la volonté pour les affections et résolutions, que l'entendement pour les connaissances. Et cependant, nous devons persévérer courageusement, à l'imitation de Notre-Seigneur, lequel, *factus in agonia*, *prolixius orabat*. L'oraison est un don de Dieu qu'il faut lui demander avec instance, disant avec les apôtres : *Domine*, *doce nos orare* ; et attendre cette grâce de sa bonté avec humilité et patience. »

Un autre Frère parle à son tour : « Je n'ai point d'esprit pour

bien faire oraison. Des facultés de mon âme, il n'y en a qu'une dont je me puisse servir, qui est la volonté. Elle commence, dès la seule proposition du sujet, et sans user d'aucun raisonnement, à produire ses affections, tantôt remerciant Dieu, tantôt lui demandant miséricorde et s'excitant à la confusion et au regret de ses péchés ; ou bien le suppliant de lui donner la grâce d'imiter Notre-Seigneur en quelque vertu, et enfin prenant quelques résolutions...

« Tenez-vous là, mon Frère, interrompit Vincent, et ne vous mettez pas en peine des applications de l'entendement, qui ne sont que pour exciter la volonté. Puisque la vôtre, sans ces considérations, se porte ainsi aux affections et aux résolutions de pratiquer la vertu, Dieu vous fasse la grâce de continuer de la sorte et de vous rendre de plus en plus fidèle à toutes ses volontés. L'âme ressemble à une galère qui vogue sur la mer avec les rames et les voiles. Et comme l'on n'a point recours aux rames sinon quand le vent vient à manquer, et que, lorsqu'il est favorable, on navigue et plus agréablement et plus vitement : de même, il se faut aider des considérations dans l'oraison quand le Saint-Esprit ne nous fait pas ressentir ses mouvements ; mais, lorsque ce vent céleste vient à souffler dans nos cœurs, il faut s'abandonner à ses conduites. »

Vincent s'attachait ensuite à distinguer les pensées venues de l'homme et les pensées inspirées de Dieu : « Voyez, disait-il, la différence qu'il y a entre la lumière du feu et celle du soleil. Pendant la nuit, notre feu nous éclaire, et, par le moyen de sa lueur, nous voyons les choses, mais nous ne les voyons qu'imparfaitement, nous n'en découvrons que la superficie, et cette lueur ne va pas plus avant ; mais le soleil remplit et vivifie tout par sa lumière ; il ne découvre pas seulement l'extérieur des choses, mais, par une vertu secrète, il pénètre au dedans, il les fait agir et les rend même fructueuses et fertiles selon la qualité de leur nature. Or, les pensées et les considérations qui viennent de notre entendement ne sont que des petits feux qui montrent seulement un peu le dehors des objets et ne produisent rien davantage ; mais les lumières de la grâce, que le soleil de justice répand dans nos âmes, découvrent

et pénètrent jusqu'au fond et au plus intime de notre cœur, qu'elles excitent et portent à faire des productions merveilleuses. Il faut donc demander à Dieu que ce soit lui-même qui nous éclaire et qui nous inspire ce qui lui est agréable. Toutes ces considérations hautes et recherchées ne sont point oraison; ce sont plutôt quelquefois des surgeons de la superbe. Et il en est de même de ceux qui s'y arrêtent et qui s'y plaisent, comme d'un prédicateur, lequel se pavanerait en ses beaux discours, qui perdrait toute sa complaisance à voir les assistants satisfaits de ce qu'il leur débite ; en quoi il est évident que ce ne serait pas le Saint-Esprit, mais plutôt l'esprit de superbe, qui éclairerait son entendement et qui pousserait au dehors toutes ces belles pensées ; ou, pour mieux dire, ce serait le démon qui l'exciterait et qui le ferait parler de la sorte. Il en va de même en l'oraison, lorsqu'on recherche de belles considérations, qu'on s'entretient en des pensées extraordinaires, particulièrement lorsque c'est pour les débiter au dehors en rapportant son oraison, afin que les autres en aient de l'estime. C'est là une espèce de blasphème ; c'est en quelque façon être idolâtre de son esprit : car, en traitant avec Dieu dans l'oraison, vous méditez de quoi satisfaire à votre superbe, vous employez ce saint temps à rechercher votre satisfaction et à vous complaire dans cette belle estime de vos pensées, vous sacrifiez à cette idole de la vanité.

« Ah ! mes Frères, gardons-nous bien de ces folies ; reconnaissons que nous sommes tout remplis de misères ; ne recherchons que ce qui nous peut davantage humilier et nous porter à la pratique solide des vertus ; abaissons-nous toujours dans l'oraison jusqu'au néant, et, dans nos répétitions d'oraison, disons humblement nos pensées ; et, s'il s'en présente quelques-unes qui nous semblent belles, défions-nous beaucoup de nous-mêmes, et craignons que ce ne soit l'esprit de superbe qui les produise ou le diable qui les inspire. C'est pourquoi nous devons toujours nous humilier profondément quand ces belles pensées nous viennent, soit en faisant oraison, soit en prêchant, soit dans la conversation avec les autres. Hélas ! le Fils de Dieu pouvait ravir tous les hommes par son éloquence toute divine, et il ne l'a pas voulu faire ; mais, au contraire, en enseignant

les vérités de son Évangile, il s'est toujours servi des expressions et paroles communes et familières; il a toujours aimé d'être plutôt avili et méprisé que loué et estimé. Voyons donc, mes Frères, comment nous le pourrons imiter, et, pour cela, retranchons ces pensées de superbe dans l'oraison et ailleurs; suivons en tout les traces de l'humilité de Jésus-Christ; usons de paroles simples, communes et familières; et, quand Dieu le permettra ainsi, soyons bien aises qu'on ne tienne compte de ce que nous dirons, qu'on nous méprise, qu'on se moque de nous, et tenons pour certains que, sans une véritable et sincère humilité, il nous est impossible de profiter ni à nous ni aux autres. »

Les sentiments plutôt que les pensées, les résolutions plutôt encore que les sentiments, c'était toujours là qu'en revenait son sens pratique. « Je doute que je doive prendre désormais des résolutions, dit, rapportant son oraison, un Missionnaire, tant je suis infidèle à les exécuter. — Monsieur, reprit aussitôt Vincent, ce n'est pas là une raison suffisante; de même qu'encore qu'il ne paraisse point de profit de la nourriture qu'on prend, on ne laisse pas pour cela de manger. C'est une des plus importantes parties, et même la plus importante de l'oraison, de faire de bonnes résolutions; et c'est à cela particulièrement qu'il faut s'arrêter, et non pas tant au raisonnement et au discours. Le principal fruit de l'oraison consiste à se bien résoudre, mais à se résoudre fortement, à bien fonder ses résolutions, s'en bien convaincre, se bien préparer à les exécuter et prévoir les obstacles pour les surmonter. Ce n'est pas néanmoins encore tout, car enfin nos résolutions ne sont d'elles-mêmes que des actions physiques et morales; et quoique nous fassions bien de les former en notre cœur et de nous y affermir, nous devons néanmoins reconnaître que ce qu'elles ont de bon, leur pratique et leurs effets, dépend absolument de Dieu. Et d'où pensez-vous que provient le plus souvent que nous manquons à nos résolutions? c'est que nous nous y fions trop; nous nous assurons sur nos bons désirs; nous nous appuyons sur nos propres forces, et cela est cause que nous n'en tirons aucun fruit. C'est pourquoi, après que nous avons pris quelques résolutions en l'oraison, il faut

beaucoup prier Dieu et invoquer instamment sa grâce avec une grande défiance de nous-mêmes, afin qu'il lui plaise nous communiquer les grâces nécessaires pour faire fructifier ces résolutions. Et quoique, après cela, nous venions encore à y manquer, non-seulement une ou deux fois, mais en plusieurs rencontres et pendant un long temps, quand bien même nous n'en aurions pas mis une seule en exécution, il ne faut jamais laisser pour cela de les renouveler, et de recourir à la miséricorde de Dieu, et implorer le secours de sa grâce. Les fautes passées doivent bien nous humilier, mais non pas nous faire perdre courage ; et, en quelque faute que l'on tombe, il ne faut pas pour cela rien diminuer de la confiance que Dieu veut que nous ayons en lui, mais prendre toujours une nouvelle résolution de s'en relever et de se garder d'y retomber, moyennant le secours de sa grâce que nous lui devons demander. Quoique les médecins ne voient aucun effet des remèdes qu'ils donnent à un malade, ils ne laissent pas pour cela de les continuer et réitérer, jusqu'à ce qu'ils y reconnaissent quelque espérance de vie. Si donc l'on continue ainsi d'appliquer des remèdes pour les maladies du corps, quoique longues et extrêmes, encore qu'on n'y voie aucun amendement, à plus forte raison doit-on faire le même pour les infirmités de nos âmes, dans lesquelles, quand il plaît à Dieu, la grâce opère de très grandes merveilles. »

CHAPITRE VII

DÉVOTION ET PIÉTÉ ENVERS DIEU ET LE SAINT-SACREMENT. — IMITATION DE JÉSUS CHRIST.

I

La dévotion, telle que nous l'entendons ici, est la vertu qui se porte avec respect et affection vers tout ce qui concerne le culte et l'honneur divin.

La dévotion de saint Vincent de Paul tirait son principe du sentiment très-haut et très-profond qu'il avait de la grandeur infinie de Dieu.

Cette dévotion remplissait son cœur, animait toutes ses paroles, se traduisait dans tous les actes de sa journée, dans toute sa conduite. Le matin, au premier son de la cloche, il sortait de son lit, faisait le signe de la croix, se prosternait et baisait la terre. Il adorait la majesté de Dieu, lui rendait grâces de sa gloire, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, à l'ange gardien, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres, à saint Joseph et à tous les saints et saintes du paradis Il le remerciait encore des grâces faites à la sainte Église, de celles qu'il avait reçues lui-même, et, en particulier, d'avoir été conservé pendant la nuit. Il lui offrait ses pensées, ses paroles et ses actions, en union de celles de Jésus-Christ ; il lui demandait de le garder de tout péché et de l'aider à accomplir fidèlement tout ce qui lui serait le plus agréable.

Après ces premiers actes de religion, il se rendait à l'église où, malgré son âge et l'enflure de ses jambes, il était arrivé plus tôt que les plus sains et les plus jeunes. La vue de sa

famille assemblée devant Notre-Seigneur réjouissait et consolait son âme.

Son oraison achevée, il récitait à haute voix les litanies du saint Nom de Jésus, et, entre les glorieuses épithètes que lui donne l'Église, il insistait avec un goût singulier sur celle-ci : *Jesu pater pauperum!* De là, presque tous les jours, il allait se confesser, ne pouvant souffrir en lui l'apparence même du péché. Presque jamais son confesseur ne trouvait matière à absolution : « Ah! Monsieur, lui disait l'humble Saint, si vous aviez les lumières que Dieu me donne, vous me jugeriez autrement! »

Il faisait ensuite sa préparation à la messe; et, quoique à peine sorti de l'oraison, il y donnait un temps considérable. Il s'habillait enfin et célébrait. Il paraissait à l'autel comme un autre Jésus-Christ, victime et sacrificateur : victime, il s'abaissait et s'humiliait; c'était en criminel, en condamné à mort, qu'il prononçait le *Confiteor*, le *Domine non sum dignus* et toutes les paroles de la liturgie qui expriment l'humilité et la contrition, surtout le *Nobis quoque peccatoribus*, sur lequel il écrivait : « Quand vous serez au *Nobis quoque* de la sainte messe, souvenez-vous de moi comme du plus grand pécheur qui soit au monde »; sacrificateur, il était grave et majestueux comme le Sauveur, et en même temps plein de douceur, de sérénité et de miséricorde; c'était avec ces sentiments peints sur son visage et dans son attitude, qu'il se tournait vers le peuple, et, au ton de sa voix, à la manière dont il étendait les bras et ouvrait les mains, on voyait la dilatation de son cœur et le désir qu'il avait de l'embrasser, comme sur un autre calvaire, dans la charité de Jésus-Christ. Il récitait les prières de la messe et en faisait les cérémonies sans lenteur ni précipitation, de manière à atteindre et à ne point dépasser la demi-heure. Il prononçait toutes les paroles d'une voix médiocre et agréable, distincte et dévote, dans un accord manifeste de la bouche et du cœur. Son respect et son attention redoublaient à la lecture du saint Évangile, et, s'il s'y rencontrait quelque parole de Notre-Seigneur, il la répétait d'un ton plus tendre et plus affectueux; à la double affirmation du Dieu de vérité : *Amen, amen dico vobis,* il se recueillait pour se rendre plus

attentif aux paroles suivantes où il soupçonnait plus d'importance et de mystère, et il les lisait lentement, avec foi et soumission, pour se les mettre bien avant dans le cœur. Tous les assistants étaient édifiés. « Mon Dieu, disaient-ils, que voilà un prêtre qui dit bien la messe! » — « Il faut que ce soit un saint homme », ajoutait celui-ci; et celui-là : « C'est plutôt un ange à l'autel! »

Et ainsi tous les jours, excepté les trois premiers de sa retraite annuelle, qu'il s'abstenait de célébrer, suivant l'usage de la Compagnie. Hors ces jours de pénitence et de purification plus parfaite, à la ville ou aux champs, à poste fixe ou en voyage, sain ou malade, il n'omettait jamais le sacrifice quotidien, et cela jusqu'aux dernières semaines de sa vie où ses jambes refusèrent de le soutenir.

La messe dite, il en entendait et souvent en servait une seconde. Il était accablé d'affaires, il était vieux, il avait quatre-vingts ans, il ne pouvait plus marcher sans bâton, ni se mettre à genoux qu'à grand'peine : n'importe, le vénérable supérieur, avec la simplicité naïve d'un jeune clerc et plus encore de respect et de dévotion, servait à l'autel le moindre de ses prêtres. Il le faisait par foi et par amour; il le faisait aussi pour donner l'exemple à ses clercs, pour qu'ils ne souffrissent jamais qu'un laïque servît la messe devant eux : « C'est un sujet de honte à un ecclésiastique qui a le caractère pour le service des autels, leur disait-il avec Bourdoise, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office. »

Les jours de fête et dans les offices solennels, sa piété se montrait avec un nouvel éclat. Il avait prévu toutes les cérémonies et s'en était fait instruire soigneusement. Aussi, pas une rubrique violée par lui, pas une dont il permît qu'on s'éloignât. Il s'humiliait beaucoup devant Dieu et devant ses frères de ne pouvoir plus faire les génuflexions dans la mesure prescrite par l'Église, et, s'il croyait avoir manqué à quelque autre cérémonie, il en demandait, après l'office, pardon à genoux à toute sa communauté. A lui encore il imputait les fautes faites par les autres, ce qui ne l'empêchait pas, malgré sa grande douceur, de les en reprendre sévèrement. Du reste, il donnait un tel exemple et une telle édification, que les

offices de Saint-Lazare étaient distingués dans tout Paris pour la religion, la dignité et la modestie qui y présidaient. Vincent lui-même, quand il chantait ou psalmodiait au chœur, ressemblait moins à un homme qu'à un ange du ciel chantant les louanges de Dieu. Ses prêtres et ses clercs imitaient son respect et sa piété. On les voyait les yeux baissés et arrêtés sur leur livre, dans une immobilité modeste, ne trahissant la vie que par le pieux éclat de leur voix et les élans de l'amour divin.

Ce qu'il se montrait dans les offices publics, Vincent l'était encore sous le seul œil de Dieu, dans la récitation privée de son bréviaire. Il le récitait toujours tête nue, à genoux, excepté les deux ou trois dernières années de sa vie, que ses infirmités, lui interdisant cette posture humble et respectueuse, le forcèrent à demeurer assis. A genoux encore et tête nue, il faisait sa lecture quotidienne de la sainte Écriture et surtout du Nouveau Testament.

Sa dévotion s'étendait à tous les mystères de la religion, et, en particulier, à celui de la très-sainte Trinité, le premier de tous; puis, à celui de l'Incarnation qui en est pour nous la manifestation la plus touchante, et à celui de l'Eucharistie, qui perpétue l'Incarnation sur la terre.

Si grande était sa dévotion envers l'Eucharistie considérée comme sacrifice, non moindre était sa dévotion envers ce même mystère considéré comme sacrement.

Il se tenait toujours prosterné à deux genoux devant le saint tabernacle, dans une contenance si humble, qu'il semblait vouloir s'abaisser jusqu'au centre de la terre pour témoigner davantage son respect; avec une telle foi peinte sur le visage, qu'on eût dit qu'il voyait Jésus-Christ de ses yeux; avec une telle religion, qu'il eût inspiré la foi aux plus incrédules et la piété aux plus insensibles; dans une telle modestie et un tel silence, qu'il n'avait pas un regard pour les pompes les plus brillantes, ni une parole pour les plus augustes personnages.

Là il aimait à demeurer tout le temps que les affaires lui laissaient libre, et il s'y oubliait des heures entières. Il y retournait, comme autrefois Moïse, pour consulter le divin oracle dans les circonstances difficiles. C'était là, derrière le grand

autel de Saint-Lazare, ou quelque part ailleurs qu'il se trouvât, qu'à genoux, tête nue, il ouvrait et lisait les lettres dont il prévoyait l'importance. Un jour, dans la cour du Palais de Paris, on lui remit une lettre où devait lui être annoncé le succès d'une affaire considérable. Quoique fort incommodé de ses jambes, il monta à la haute chapelle du Palais, et, l'ayant trouvée fermée, il se mit au moins à genoux sur le seuil, et prit, dans cette posture, connaissance de sa lettre.

Avant de sortir de Saint-Lazare, il allait devant le Saint-Sacrement, qu'il appelait le maître de la maison, pour le saluer, prendre congé de lui et recevoir sa bénédiction ; il y retournait en rentrant, comme pour lui rendre compte de sa mission, et aussi pour le remercier des grâces qu'il avait reçues et s'humilier des fautes qu'il croyait avoir commises.

Rencontrait-il le Saint-Sacrement en passant par les rues de la ville, il se mettait à genoux en quelque endroit qu'il se trouvât, et y demeurait jusqu'à ce qu'il l'eût perdu de vue ; souvent même il le suivait tête nue, et d'aussi près que le lui permettaient ses jambes vieilles et malades.

Dans ses voyages, en traversant les villages, il descendait de cheval ou de voiture pour entrer dans les églises et y saluer le Saint Sacrement, ou, s'il les trouvait fermées, pour en baiser le seuil ; et, arrivé au terme, c'était à l'église encore qu'il faisait sa première visite.

Dans ses maladies, privé de célébrer, il voulait au moins communier tous les jours, ce qu'il fit jusqu'à la veille de sa mort, et avec un respect, un ravissement qu'il est aussi inutile qu'impossible de dire.

Les profanations commises par les hérétiques ou les gens de guerre lui étaient une douleur mortelle. Larmes, pénitences extraordinaires, prières ferventes, il employait tout pour les réparer et les expier. Il allait lui-même où il envoyait les siens en pèlerinage dans les églises profanées : les prêtres y disaient la messe, et les autres communiaient sous forme d'amende honorable. Par des envois de vases et d'ornements sacrés, il réparait le dommage matériel causé par les vols sacriléges, et au moyen de missions, le dommage causé à l'honneur de Dieu et aux âmes par l'impiété et l'hérésie.

Ce qu'il adorait dans l'Incarnation et l'Eucharistie, c'était Dieu s'abaissant pour se mettre à notre portée et se faire semblable à nous; ce que son amour reconnaissant pour Jésus-Christ lui inspirait, c'était de se rendre à son tour semblable à lui. Il s'est formé, il a vécu sur ce divin modèle. A l'imitation de Jésus-Christ, il a caché, sous une vie basse et commune en apparence, les plus héroïques vertus; sous les dehors d'un pauvre villageois, les dons les plus excellents de la nature et de la grâce; sous une profession continuelle de sottise et d'ignorance, l'esprit le plus juste et une science fort étendue. Dans ses pensées, dans ses paroles, dans ses actions, il ne s'inspirait que de Jésus-Christ, il ne répétait que son langage, il ne se conduisait que sur son modèle. Jésus-Christ toujours, Jésus-Christ partout, Jésus-Christ en tout et en tous : voilà sa doctrine, sa morale et sa politique, ce qu'il aimait à exprimer d'un mot : « Rien ne me plaît qu'en Jésus-Christ ! »

Cette vue continuelle et universelle de Jésus Christ éclairait, élevait, échauffait sa charité. Jésus-Christ, il le voyait pontife suprême dans le pape, évêque et prince des pasteurs dans les évêques, souverain prêtre dans les prêtres, maître et docteur unique dans les docteurs, roi des rois, juge des juges dans les princes et les magistrats, grand et noble dans les gentilshommes et petit dans les petits, ouvrier dans les artisans, divin négociant dans les hommes de trafic, pauvre dans les pauvres, prisonnier dans les prisonniers, infirme et agonisant dans les malades et les moribonds. De là son respect et sa tendresse pour tous les hommes et, en particulier, pour tous ceux dont la bassesse et les souffrances lui présentaient une image plus ressemblante du Dieu anéanti et de l'Homme de douleurs.

II

Imitateur si fidèle de Jésus-Christ, il put, à son tour, servir de modèle aux siens, et leur donner ses pratiques en leçons et en règles.

Il leur inspira d'abord une haute idée de Dieu : « Étudions-nous, mes Frères, leur dit-il un jour, à concevoir une grande, mais une très-grande estime de la majesté et de la sainteté de Dieu. Si nous avions la vue de notre esprit assez forte pour pénétrer quelque peu dans l'immensité de sa souveraine excellence, ô Jésus, que nous en rapporterions de hauts sentiments ! Nous pourrions bien dire, comme saint Paul, que les yeux n'ont jamais vu, ni les oreilles ouï, ni l'esprit conçu rien qui lui soit comparable. C'est un abîme de perfections, un Être éternel, très-saint, très-pur, très-parfait et infiniment glorieux, un bien infini qui comprend tous les biens, et qui est en soi incompréhensible. Or, cette connaissance que nous avons, que Dieu est infiniment élevé au dessus de toutes connaissances et de tout entendement créé, nous doit suffire pour nous le faire estimer infiniment, pour nous anéantir en sa présence, et pour nous faire parler de sa majesté suprême avec un grand sentiment de révérence et de soumission; et, à proportion que nous l'estimerons, nous l'aimerons aussi, et cet amour produira en nous un désir insatiable de reconnaître ses bienfaits, et de lui procurer de vrais adorateurs. »

De la dévotion aux mystères de la sainte Trinité et de l'Incarnation il fit une règle expresse pour laquelle il obtint l'approbation spéciale du Saint-Siége dans la bulle d'érection de sa Compagnie : « Nous tâcherons de nous acquitter de ce devoir avec un très-grand soin, et, si cela se peut, en toutes manières, mais principalement en faisant ces trois choses : 1° en produisant souvent du fond du cœur des actes de foi et de religion sur ces mystères ; 2° en offrant tous les jours en leur honneur quelques prières et bonnes œuvres, et en célébrant avec le plus de solennité et de dévotion qu'il nous sera possible leurs fêtes ; 3° en nous étudiant soigneusement à faire, soit par nos instructions, soit par nos exemples, que les peuples les connaissent, les honorent et les aient en grande vénération. » Il leur disait de la célébration du saint sacrifice : « Ce n'est pas assez que nous célébrions la Messe, mais nous devons aussi offrir ce sacrifice avec le plus de dévotion qu'il nous sera possible, selon la volonté du même Dieu ; nous conformant autant qu'il est en nous, avec sa grâce, à Jésus-

Christ s'offrant lui-même, lorsqu'il était sur la terre, en sacrifice à son Père éternel. Efforçons-nous donc, Messieurs, d'offrir nos sacrifices à Dieu dans le même esprit que Notre-Seigneur a offert le sien, et autant parfaitement que notre pauvre et misérable nature le peut permettre. »

Il prescrivait le plus grand respect à l'église et dans les cérémonies. La précipitation, les génuflexions tronquées, les moindres négligences dans l'office divin étaient un supplice à son esprit de religion, et un effroi à son âme toujours tremblante devant la possibilité d'un scandale. Aussi avertissait-il en particulier, et au besoin en public, de tous les manquements qu'il observait. Un des siens passait-il légèrement devant l'autel avec une génuflexion immodeste et irréfléchie, il l'appelait aussitôt et lui montrait de quelle manière et jusqu'à quel point il fallait s'abaisser devant Dieu. Et il disait alors : « Nous ne devons pas nous présenter comme des marionnettes, auxquelles on fait faire des mouvements légers et des révérences sans âme et sans esprit. » Et il ajoutait, dans son humble habitude de se rendre responsable de toutes les fautes : « Qui en est coupable, mes Frères? C'est ce misérable, qui se mettrait à genoux, s'il le pouvait. Excusez mes incommodités. » En effet, quand il ne put plus porter le genou en terre, ce lui fut une privation cruelle qu'il attribuait à ses péchés, dont il demandait publiquement pardon, avec prière de n'en pas prendre scandale. « Néanmoins, ajoutait-il, si je vois que la Compagnie se relâche, je m'efforcerai de mettre le genou en terre, quoi qu'il m'en coûte, sauf à me relever le mieux que je pourrai, avec l'aide de quelqu'un de vous, ou en m'appuyant sur mes mains, pour donner par ce moyen l'exemple tel que je le dois. Car les fautes qui se commettent dans une communauté sont imputés au supérieur, et celles de la Congrégation en ce point sont de conséquence : tant à cause qu'il s'agit d'un devoir de religion, et d'une révérence extérieure qui marque le respect intérieur que nous rendons à Dieu ; que parce que, si nous sommes les premiers à y manquer, les ordinands et les ecclésiastiques de dehors qui viennent ici croiront qu'ils ne sont pas obligés d'en faire davantage ;

et ceux de la Compagnie qui viendront après nous, et qui se règleront sur nous, en feront encore moins, et ainsi tout s'en ira en décadence; car si l'original est défectueux, que sera-ce des copies? Je vous prie donc, Messieurs et mes Frères, d'y faire grande attention, et de vous comporter en cette action en telle sorte que la révérence intérieure prévienne et accompagne toujours l'extérieure. Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et tous les véritables chrétiens doivent se comporter de la sorte, à l'exemple du Fils de Dieu, lequel, se prosternant la face contre terre au jardin des Olives, accompagna cette dévote posture d'une humiliation intérieure très-profonde, par respect à la majesté souveraine de son Père. »

Ce qu'il disait de la génuflexion, il l'étendait à toutes les cérémonies : « Elles ne sont, à la vérité, que l'ombre, mais c'est l'ombre des plus grandes choses, qui requièrent qu'on les fasse avec toute l'attention possible, et qu'on les montre avec un silence religieux, et une grande modestie et gravité. Comment les feront ces messieurs, si nous ne les faisons pas bien nous-mêmes? Qu'on chante posément, avec modération, qu'on psalmodie avec un air de dévotion. Hélas! que répondrons-nous à Dieu, quand il nous demandera compte de ces choses, si elles sont mal faites? »

La sainte ardeur qu'il puisait dans la communion embrasait ses paroles : « Ne ressentez-vous pas, mes Frères, disait-il, ne ressentez-vous pas un feu divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ? » Aussi ne voulait-il pas qu'on s'en éloignât facilement dans les peines intérieures : « Vous avez un peu mal fait, écrivait-il à une personne, de vous être aujourd'hui retirée de la sainte communion pour la peine intérieure que vous avez ressentie; ne voyez-vous pas que c'est une tentation, et que vous donnez par ce moyen prise à l'ennemi de ce très-adorable sacrement? Pensez-vous devenir plus capable et mieux disposée de vous unir à Notre-Seigneur en vous éloignant de lui? Oh! certes, si vous aviez cette pensée, vous vous tromperiez grandement, et ce serait une pure illusion. »

On sait combien il s'attristait de voir l'usage de la commu-

nion fréquente diminuer parmi les chrétiens, et avec quel empressement il condamna le livre d'Arnauld et les doctrines jansénistes qui tendaient à détourner les fidèles et les prêtres « de la fréquente hantise des saints sacrements. »

Il portait surtout à l'imitation de Jésus-Christ : « Honorons, écrivait-il, l'état inconnu du Fils de Dieu. C'est là notre centre, et c'est ce qu'il demande de nous pour le présent, et pour l'avenir, et pour toujours, si sa divine Majesté ne nous fait connaître en sa manière, qui ne peut tromper, qu'il veuille autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie commune que Notre-Seigneur a menée sur la terre, son humilité, son anéantissement, et la pratique qu'il a faite des plus excellentes vertus dans cette manière de vie. Mais honorons particulièrement ce divin Maître dans la modération de son agir. Non, il n'a pas voulu faire toujours tout ce qu'il a pu, pour nous apprendre à nous contenter, lorsqu'il n'est pas expédient de faire tout ce que nous pourrions faire, mais seulement ce qui est convenable à la charité et conforme aux ordres de la divine volonté.

« Oh ! que j'estime cette généreuse résolution que vous avez prise d'imiter la vie cachée de Notre-Seigneur ? Il paraît bien que cette pensée vient de Dieu, puisqu'elle est si éloignée des sentiments de la chair et du sang. Tenez pour certain que c'est là proprement l'assiette qui convient aux enfants de Dieu, et par conséquent demeurez-y ferme, et résistez courageusement à tous les sentiments contraires qui pourraient arriver. Assurez-vous que par ce moyen vous serez en l'état auquel Dieu vous demande, et que vous ferez incessamment sa sainte volonté, qui est la fin à laquelle nous tendons, et à laquelle ont tendu tous les saints. »

Il invitait ses Missionnaires à se conformer aux exemples de Jésus-Christ dans la prédication, nous l'avons vu, et dans toutes les fonctions de leur saint ministère : « Qui dit un Missionnaire, dit un homme appelé de Dieu pour sauver les âmes ; car notre fin est de travailler à leur salut, à l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le seul véritable rédempteur, et qui a parfaitement rempli ce nom aimable de Jésus, c'est-à-dire Sauveur. Il est venu du ciel

en terre pour en exercer l'office ; il en a fait le sujet de sa vie et de sa mort, et il exerce incessamment cette qualité de Sauveur par la communication des mérites du sang qu'il a répandu. Pendant qu'il vivait sur la terre, il portait toutes ses pensées au salut des hommes, et il continue encore dans les mêmes sentiments, parce que c'est là qu'il trouve la volonté de son Père. Il est venu, et il vient tous les jours à nous pour cela, et par son exemple il nous a enseigné toutes les vertus convenables à la qualité de Sauveur. Donnons-nous donc à lui, afin qu'il continue d'exercer cette même qualité en nous et par nous. »

Enfin, il disait en général des règles de la Mission : « Ces règles sont presque toutes tirées de l'Évangile, comme chacun le voit, et elles tendent toutes à conformer notre vie à celle que Notre-Seigneur a menée sur la terre. Car il est dit que ce divin Sauveur est venu et a été envoyé de son Père pour évangéliser les pauvres : *Pauperibus evangelizare misit me*, comme, par la grâce de Dieu, la petite Compagnie tâche de faire, laquelle a grand sujet de s'humilier et de se confondre de ce qu'il n'y en a point eu encore d'autre que je sache, qui se soit proposé pour fin particulière et principale d'annoncer l'Évangile aux pauvres, et aux pauvres les plus abandonnés, *Pauperibus evangelizare misit me* : car c'est là notre fin. Oui, Messieurs et mes Frères, notre partage sont les pauvres. Quel bonheur de faire la même chose pour laquelle Notre-Seigneur a dit qu'il était venu du ciel en terre, et moyennant quoi nous espérons avec sa grâce d'aller de la terre au ciel ! Faire cela, c'est continuer l'ouvrage du Fils de Dieu, qui allait volontiers dans les lieux de la campagne chercher les pauvres. Voilà à quoi nous oblige notre Institut, à servir et aider les pauvres, que nous devons reconnaître pour nos seigneurs et pour nos maîtres. O pauvres, mais bienheureuses règles! qui nous engagent à aller dans les villages à l'exclusion des grandes villes, pour faire ce que Jésus-Christ a fait ! Voyez, je vous prie, le bonheur de ceux qui les observent, de conformer ainsi leur vie et toutes leurs actions à celles du Fils de Dieu ! O Seigneur ! quel motif avons-nous en cela de bien observer ces règles, qui nous conduisent à une fin si sainte et si désirable ! »

CHAPITRE VIII

DÉVOTION ENVERS LA TRÈS-SAINTE VIERGE ET LES SAINTS.

I

La sainte Vierge a été, en quelque sorte, la première institutrice de saint Vincent de Paul, et elle a eu les prémices de sa piété. C'est sur les ruines de la chapelle de Notre-Dame-de-Buglosse qu'il a passé son enfance; c'est au pied d'une statuette de Marie placée par lui dans le flanc entr'ouvert d'un chêne, que, dès son plus bas âge, à peine sorti des bras de sa mère, il aimait aller prier. C'est au milieu des traditions toujours vivantes du pèlerinage à la sainte chapelle et des miracles de Marie, qu'il a grandi, et c'est dans une chapelle de Marie qu'il a célébré sa première messe : telle est l'origine de cette tendre dévotion envers la sainte Vierge, par laquelle il se distingua jusqu'à son extrême vieillesse.

Dès lors il se fit une loi de se préparer aux fêtes de Marie par le jeûne et les bonnes œuvres, d'officier ces jours-là avec solennité, de célébrer dans ses chapelles ou aux autels dédiés en son honneur, de terminer toutes ses conférences et assemblées par une de ses antiennes, de réciter chaque jour le chapelet et de le porter constamment à sa ceinture, comme la livrée d'un saint vasselage, de la saluer au son de l'*Angelus*. Il visitait souvent ses églises, et, dans les grands besoins de la religion et de l'État, il entreprenait le pèlerinage de Chartres.

Dans chaque mission, il faisait au moins un discours en

son honneur, et, deux cents ans avant la définition de l'Église, il proclamait le privilége de son Immaculée Conception ; enfin, il a mis sous son patronage toutes les confréries de la Charité et toutes les œuvres qu'il a établies pour le bien de l'Église ou des pauvres.

Fondateur d'une Compagnie d'ouvriers évangéliques, il avait aussi une grande dévotion pour les saints apôtres, ces premiers et ces plus grands Missionnaires, et, entre tous les apôtres, pour saint Pierre, le premier vicaire et, dans ses successeurs, le continuateur de Jésus-Christ, et pour saint Paul, le premier maître, le premier docteur de ces gentils parmi lesquels il voulait répandre l'Évangile.

A l'entrée ou au sortir de sa chambre, il saluait son ange gardien. Il n'avait garde d'oublier saint Vincent martyr, son patron, dont il faisait recueillir les traditions en Espagne ; ni saint Vincent Ferrier, dont il portait le nom sans être sous son spécial patronage ; ni saint Joseph, qu'il donnait pour patron à ses séminaires internes, dont il étendait le culte dans ses maisons, dont il implorait l'entremise par des vœux, des messes, des pèlerinages, dans ses grandes entreprises, ni le bienheureux évêque de Genève, dont, plus que personne, il amena la canonisation. Il honorait les saints, au ciel dans leur gloire, sur la terre dans leurs reliques ; il honorait surtout en eux les dons de Dieu, et à Dieu, auteur de toute sainteté, il avait soin de toujours terminer le culte qu'il leur rendait.

C'était encore les saints qu'il prétendait honorer par sa dévotion aux âmes du purgatoire, car en elles il voyait des membres vivants de Jésus-Christ, animés par sa grâce, et assurés de participer un jour à sa gloire. Et c'est pourquoi il priait à leur intention, et offrait souvent pour eux le saint sacrifice de la messe.

II

Toutes ces dévotions, il les a laissées pour règles à sa Communauté. Il recommandait aux siens de prier pour les morts,

de dire la messe pour les plus délaissés, de voler au secours des plus misérables et des plus dépourvus, et de réciter avant le repas un *De Profundis* pour les bienfaiteurs de la Compagnie.

Ainsi en fut-il de sa dévotion à la sainte Vierge : « Nous tâcherons, leur dit-il, tous et un chacun, de nous acquitter parfaitement, Dieu aidant, du culte particulier que nous devons à la très-heureuse vierge Marie, mère de Dieu : 1° en rendant tous les jours, et avec une dévotion particulière, quelques services à cette très-digne Mère de Dieu, notre très-pieuse dame et maîtresse ; 2° en imitant autant que nous le pourrons ses vertus, et particulièrement son humilité et sa pureté ; 3° en exhortant ardemment les autres, toutes les fois que nous en aurons la commodité et le pouvoir, à ce qu'ils lui rendent toujours un grand honneur et le service qu'elle mérite. » Pendant les troubles de la Fronde, il portait les ecclésiastiques de sa Conférence et les dames de son Assemblée à faire divers pèlerinages aux lieux consacrés à Marie, afin d'obtenir, par l'entremise de cette Mère de miséricorde, la paix et le bien du royaume. Il obligeait ses Missionnaires à prêcher son culte, et à inspirer aux peuples une grande confiance en sa protection. Quand le chapitre de Notre-Dame, dans sa procession annuelle, devait apporter à Saint-Lazare les principales reliques de la métropole, il disait à sa Communauté : « Nous nous mettrons en disposition de recevoir ces précieuses reliques, comme si c'étaient les saints mêmes dont elles sont les reliques qui nous fissent l'honneur de nous venir visiter ; et ainsi nous honorerons Dieu en ses saints, et nous le supplierons qu'il nous rende participants des grâces qu'il a si abondamment versées dans leurs âmes. »

CHAPITRE IX

ZÈLE POUR LA GLOIRE DE DIEU ET LE SALUT DES AMES.

I

Que Vincent fût dévoré du zèle de la maison de Dieu, toute sa vie en rend témoignage, car tout entière elle fut employée à combattre le mal et à étendre le règne du bien, en quoi consiste le véritable zèle. Tant d'œuvres pour le renouvellement et la sanctification du clergé, tant de confréries, tant d'assemblées, tant d'institutions, tant de missions en France et à l'étranger, en Europe et au delà des mers, qu'est-ce que tout cela, sinon autant de preuves parlantes et vivantes d'un zèle qui voulait empêcher l'outrage fait à Dieu, et procurer partout sa gloire et le salut des âmes ?

Zèle éclairé, puisqu'il marchait toujours à la lumière de l'Évangile et des décisions de l'Église ; zèle sage, également éloigné de la mollesse et d'une rigueur excessive ; zèle prudent et discret, sans amertume ni caprice, toujours tempéré, suivant les personnes avec lesquelles il traitait, par le respect ou la tendresse ; zèle invincible, qui ne cédait ni aux tempêtes, ni aux persécutions, ni à la mort ; zèle désintéressé, dégagé à la fois des intérêts matériels et des intérêts d'amour-propre ; zèle infatigable et persévérant, qui ne croyait avoir rien fait tant qu'il restait quelque chose à faire, et que ni la vieillesse ni les infirmités ne pouvaient condamner au repos. Déjà vieux, il disait : « Il me souvient qu'autrefois, lorsque je revenais de Mission, il me semblait, approchant de Paris, que les portes de la ville devaient tomber sur moi et m'écraser ; et

rarement revenais-je de la Mission que cette pensée ne me vînt dans l'esprit. La raison de cela est que je considérais en moi-même comme si on m'eût dit : Tu t'en vas, et voilà d'autres villages qui attendent de toi le même secours que tu viens de donner à celui-ci et à cet autre. Si tu ne fusses allé là, vraisemblablement telles et telles personnes, mourant en l'état que tu les as trouvées, seraient perdues et damnées. Or, si tu as trouvé tels ou tels péchés en cette paroisse là, n'as-tu pas sujet de penser que de pareilles abominations se commettent en la paroisse voisine, où ces pauvres gens attendent la Mission ? Et tu t'en vas ! tu les laisses là ! S'ils meurent cependant, et qu'ils meurent dans leurs péchés, tu seras en quelque façon cause de leur perte, et tu dois craindre que Dieu ne t'en punisse. Voilà quelles étaient les agitations de mon esprit. »

Et plus tard encore, à soixante-dix-huit ans, il portait envie aux travaux de ses enfants : « Que j'ai de confusion, écrivait-il en 1654, de me voir si inutile au monde en comparaison de vous !... Certes, Monsieur, je ne puis me retenir : il faut que je vous dise tout simplement que cela me donne de nouveaux et de si grands désirs de pouvoir, parmi mes petites infirmités, aller finir ma vie auprès d'un buisson, en travaillant dans quelque village, qu'il semble que je serais bienheureux, s'il plaisait à Dieu me faire cette grâce. »

II

Le zèle, disait le Saint, y a-t-il rien de plus beau ? Si l'amour de Dieu est un feu, le zèle en est la flamme : si l'amour est un soleil, le zèle en est le rayon. »

Ce zèle enflammait ses discours ou ses lettres, et allumait le même feu au cœur de ses Missionnaires.

« Oh ! que bienheureux, écrivait-il, sont ceux qui se donnent à Dieu de la bonne sorte, pour faire ce que Jésus-Christ a fait et pour pratiquer à son exemple les vertus qu'il a pratiquées, la pauvreté, l'humilité, la patience, le zèle de la gloire de

Dieu et du salut des âmes ! car ainsi ils deviennent les vrais disciples d'un tel maître : ils vivent purement de son esprit, et répandent avec l'odeur de sa vie le mérite de ses actions pour la sanctification des âmes, pour lesquelles il a voulu mourir. »

« Ne sommes-nous pas bien heureux, mes Frères, d'exprimer au naïf la vocation de Jésus-Christ? Car, qui est-ce qui exprime mieux la manière de vie que Jésus-Christ a tenue sur la terre, que les Missionnaires? Je ne le dis pas seulement de nous, mais je l'entends aussi de ces grands ouvriers apostoliques de divers ordres qui font des Missions et dedans et dehors le royaume. Ce sont là les grands Missionnaires, desquels nous ne sommes que les ombres. Voyez-vous comme ils se transportent aux Indes, au Japon, au Canada, pour achever l'œuvre que Jésus-Christ a commencée, et qu'il n'a point quittée, depuis le premier instant qu'il y a été appliqué par la volonté de son Père ? Pensons qu'il nous dit intérieurement : Sortez, Missionnaires ; allez où je vous envoie. Voilà des pauvres âmes qui vous attendent, le salut desquelles dépend en partie de vos prédications et de vos catéchismes. C'est là, mes Frères, ce que nous devons bien considérer ; car Dieu nous a destinés pour travailler en tels temps, en tels lieux, et pour telles personnes. C'est ainsi qu'il destinait ses prophètes pour certains lieux et pour certaines personnes, et ne voulait point qu'ils allassent ailleurs. Mais que répondrions-nous à Dieu, s'il arrivait que par notre faute quelqu'une de ces pauvres âmes vînt à mourir et à se perdre? N'aurait-elle pas sujet de nous reprocher que nous serions en quelque façon cause de sa damnation, pour ne l'avoir pas assistée comme nous le pouvions? Et ne devrions-nous pas craindre qu'il ne nous en demandât compte à l'heure de notre mort? Comme, au contraire, si nous correspondons fidèlement aux obligations de notre vocation, n'aurons-nous pas sujet d'espérer que Dieu nous augmentera de jour en jour ses grâces, qu'il multipliera de plus en plus la Compagnie, et lui donnera des hommes qui auront des dispositions telles qu'il convient pour agir dans son esprit, et qu'il bénira tous nos travaux? Et enfin, toutes ces âmes qui obtiendront le salut éternel par notre ministère

rendront témoignage à Dieu de notre fidélité dans nos fonctions.

« Que ceux-là seront heureux qui, à l'heure de leur mort, verront accomplir en eux ces belles paroles de Notre-Seigneur: *Evangelizare pauperibus misit me Dominus*. Mais malheur à nous, si nous nous rendons lâches à servir et secourir les pauvres! Car, après avoir été appelés de Dieu, et nous être donnés à lui pour cela, il s'en repose en quelque façon sur nous. Souvenez-vous de ces paroles d'un saint Père : « *Si non pavisti, occidisti*, qui s'entendent à la vérité de la réfection corporelle, mais qui se peuvent appliquer à la spirituelle avec autant de vérité, et même avec plus de raison. Jugez si nous n'avons pas sujet de trembler, si nous venons à manquer à ce point; et si, à cause de l'âge, ou bien sous prétexte de quelque infirmité ou indisposition, nous venons à nous ralentir et à dégénérer de notre première ferveur. Pour moi, nonobstant mon âge, je ne me tiens point excusé de l'obligation de travailler au service des pauvres; car qui m'en pourrait empêcher? Si je ne puis prêcher tous les jours, je ne prêcherai que deux fois la semaine; et si je n'ai assez de force pour me faire entendre dans les grandes chaires, je parlerai dans les petites; et si je n'avais pas encore assez de voix pour cela, qui est-ce qui m'empêcherait de parler simplement et familièrement à ces bonnes gens, comme je vous parle à présent, les faisant approcher et mettre autour de moi comme vous êtes? Je sais des vieillards qui, au jour du jugement, pourront s'élever contre nous, et entre autres un bon père jésuite, homme de sainte vie, lequel, après avoir prêché plusieurs années à la cour, ayant été atteint à l'âge de soixante ans d'une maladie qui le mena à deux doigts de la mort, Dieu lui fit connaître combien il y avait de vanité et d'inutilité en la plupart de ces discours étudiés et polis, desquels il se servait en ses prédications, en sorte qu'il en ressentit plusieurs remords de conscience; ce qui fut cause qu'ayant recouvré sa santé, il demanda et obtint de ses supérieurs permission d'aller catéchiser et exhorter familièrement les pauvres de la campagne. Il employa vingt ans dans ces charitables travaux, et y persévéra jusqu'à sa mort; et se

voyant près d'expirer, il demanda une grâce, qui fut qu'on enterrât avec son corps une baguette dont il se servait en ses catéchismes, afin, disait-il, que cette baguette rendît témoignage comme il avait quitté les emplois de la cour pour servir Notre-Seigneur en la personne des pauvres de la campagne.

« Quelqu'un de ceux qui cherchent à vivre longtemps pourrait peut-être appréhender que le travail des Missions ne vînt à raccourcir ses jours et avancer l'heure de sa mort, et pour cela tâcherait de s'en exempter, autant qu'il lui serait possible, comme d'un malheur qu'il aurait sujet de craindre; mais je demanderais à celui qui aurait un tel sentiment: Est-ce un malheur à celui qui voyage dans un pays étranger d'avancer son chemin et s'approcher de sa patrie? Est-ce un malheur à ceux qui naviguent d'approcher du port? Est-ce un malheur à une âme fidèle que d'aller voir et posséder son Dieu? Enfin est-ce un malheur aux Missionnaires d'aller bientôt jouir de la gloire que leur divin Maître leur a méritée par ses souffrances et par sa mort? Quoi! a-t-on peur qu'une chose arrive, que nous ne saurions assez désirer, et qui n'arrive toujours que trop tard?

« Or, ce que je dis ici aux prêtres, je le dis aussi à ceux qui ne le sont pas, je le dis à tous nos Frères. Non, mes Frères, ne croyez pas que, parce que vous n'êtes pas employés à la prédication, vous soyez pour cela exempts des obligations que nous avons de travailler au salut des pauvres; car vous le pouvez faire en votre façon, peut-être aussi bien que le prédicateur même, et avec moins de danger pour vous; vous y êtes obligés étant membres d'un même corps avec nous, tout de même que tous les membres du sacré corps de Jésus-Christ ont coopéré chacun en leur manière à l'œuvre de notre rédemption; car si le chef de Jésus-Christ a été percé d'épines, les pieds ont été aussi percés de clous avec lesquels ils étaient attachés à la croix; et si après la résurrection ce sacré chef a été récompensé, les pieds ont aussi participé à cette récompense, et ont partagé avec lui la gloire dont il a été couronné. »

Il soutenait leur courage dans les travaux et les souffrances : « O Monsieur, que j'ai de consolation à penser à

vous qui êtes tout à Dieu, et à votre vocation qui est vraiment apostolique! Aimez donc cet heureux partage qui vous est échu, et qui doit attirer sur vous une infinité de grâces, pourvu que vous soyez bien fidèle à l'usage des premières. Vous aurez sans doute beaucoup à combattre, car l'esprit malin et la nature corrompue se ligueront ensemble pour s'opposer au bien que vous voulez faire; ils vous en feront paraitre les difficultés plus grandes qu'elles ne sont, et feront tous leurs efforts pour vous persuader que la grâce vous manquera dans le besoin, afin de vous attrister et de vous abattre : ils susciteront des hommes qui vous contrediront et persécuteront, et peut-être que ce seront ceux-là mêmes que vous tenez pour vos meilleurs amis, et qui devraient vous soutenir et vous consoler. Si cela vous arrive, Monsieur, vous devez prendre courage et le considérer comme un bon signe; car vous aurez par ce moyen plus de rapport à Notre-Seigneur, lequel, étant accablé de douleurs, s'est vu délaissé, renié et trahi par les siens, et comme abandonné par son propre Père. Oh! que bien heureux sont ceux qui portent amoureusement leur croix en suivant un tel Maître! Souvenez-vous, Monsieur, et le croyez fermement, que, quelque chose qui vous arrive, vous ne serez jamais tenté au delà de vos forces, et que Dieu même sera votre appui et votre vertu, d'autant plus parfaitement que vous n'aurez ni refuge ni confiance qu'en lui seul. »

Il les soutenait dans leurs Missions, en apparence infructueuses, et il écrivait : « Béni soit le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vous a si suavement et si fortement inspiré la Mission que vous avez entreprise pour la propagation de la foi! et béni soit le même Seigneur qui non-seulement est venu au monde pour racheter les âmes que vous allez instruire, mais encore pour vous mériter les grâces qui vous sont nécessaires afin de procurer leur salut et le vôtre! Puis donc que ces grâces-là vous sont toutes préparées, et que le bon Dieu qui les donne ne désire rien tant que d'en faire largesse à ceux qui s'en veulent bien servir, à quoi tiendra-t-il que vous n'en soyez rempli, et que par leur vertu vous ne détruisiez en vous les restes du vieil homme, et dans ce peuple les ténèbres de

l'ignorance et du péché ? Je veux espérer que de votre côté vous n'y épargnerez ni les travaux, ni la santé, ni la vie ; c'est pour cela que vous vous êtes donné à lui, et exposé au péril d'un long voyage ; et partant, il ne reste plus sinon que vous preniez une forte résolution de mettre tout de bon la main à l'œuvre. Or, pour bien commencer et pour bien réussir, souvenez-vous d'agir dans l'esprit de Notre-Seigneur, d'unir vos actions aux siennes et de leur donner une fin toute noble et toute divine, les dédiant à sa plus grande gloire ; moyennant quoi Dieu versera toute sorte de bénédictions sur vous et sur vos œuvres : mais il arrivera peut-être que vous ne les verrez pas, au moins dans toute leur étendue, car Dieu cache quelquefois à ses serviteurs les fruits de leurs travaux, pour des raisons très-justes, mais il ne laisse pas d'en faire réussir de très-grands. Un laboureur est longtemps avant de voir ceux de son labour, et quelquefois il ne voit point du tout la moisson abondante que sa semence a produite : cela même est arrivé à saint François Xavier, lequel n'a pas vu de son temps les fruits admirables que ses saints travaux ont produits après sa mort, ni les progrès merveilleux qu'ont eus les Missions qu'il avait commencées. Cette considération doit tenir votre cœur fort au large et fort élevé en Dieu, dans la confiance que tout ira bien, quoiqu'il vous semble le contraire. »

De la persécution même il faisait un motif de zèle : « Qui sait, disait-il, si Dieu n'a point envoyé cet accident pour éprouver notre fidélité ? Les marchands laissent-ils d'aller sur mer pour les dangers qu'ils courent, et les soldats à la guerre à cause des plaies et de la mort même à laquelle ils s'exposent ? Et faut-il que nous laissions de faire notre office de secourir et de sauver les âmes, pour les peines et pour les persécutions qui s'y rencontrent ? »

Apprenait-il que les siens étaient en proie à la peste, à la guerre, à tous les fléaux, il les en estimait heureux et il prenait de là occasion d'exciter l'ardeur du martyre : « Ils souffrent, disait-il, comme il faut, par la grâce de Dieu, et en cela ils sont bien heureux de souffrir ; premièrement pour rendre service à Dieu, et puis pour procurer le salut des âmes. Or, nous devons, Messieurs, avoir en nous une semblable disposition

et un même désir de souffrir pour Dieu et pour le prochain, et de nous consumer pour cela. Oui, Messieurs et mes Frères, il faut que nous soyons sans réserve à Dieu et au service du prochain : nous devons nous dépouiller pour le revêtir, donner nos vies pour procurer son salut, nous tenir toujours prêts de tout faire et de tout souffrir pour la charité, être disposés d'aller où il plaira à Dieu pour ce sujet, soit aux Indes ou en d'autres lieux encore plus éloignés, et enfin d'exposer volontiers nos vies pour procurer le bien spirituel de ce cher prochain et pour amplifier l'empire de Jésus-Christ dans les âmes. Et moi-même, quoique vieux et caduc comme je suis, je ne dois pas laisser de me tenir dans cette disposition, et même de m'en aller aux Indes pour y gagner des âmes à Dieu, encore que je dusse mourir par le chemin ; car ne pensez pas que Dieu demande de nous les forces et la bonne disposition du corps ; non, il ne demande que notre bonne volonté, et une véritable et sincère disposition d'embrasser toutes les occasions de le servir, même au péril de notre vie, entretenant dans nos cœurs un désir de la sacrifier pour Dieu, et, s'il le voulait ainsi, de souffrir le martyre ; et ce désir est quelquefois autant agréable à sa divine Majesté, que si on le souffrait en effet ; et même l'Église a un tel sentiment de cette disposition, qu'elle honore comme martyrs plusieurs Saints qui ont été seulement exilés pour la foi et qui sont morts dans cet exil de leur mort naturelle. Oh que nos confrères qui travaillent dans les pays étrangers sont savants en cette science de souffrir ! les uns étant exposés aux dangers de la peste, en servant même les pestiférés ; les autres parmi les périls de la guerre ; les autres dans les incommodités de la faim ; et tous dans les mésaises, les travaux et les souffrances : mais nonobstant cela ils demeurent fermes et inébranlables dans le bien qu'ils ont entrepris. Reconnaissons, Messieurs, la grâce que Dieu fait à cette pauvre et chétive Congrégation de se voir composée de telles personnes, et de tels membres si fidèles et si constants à souffrir pour le service et pour l'amour de sa divine Majesté. Courage donc, Messieurs et mes Frères, espérons que Notre-Seigneur nous fortifiera dans les croix qui nous arriveront, pour grandes qu'elles soient, s'il voit que

nous ayons de l'amour pour elles et de la confiance en lui. Disons à la maladie quand elle se présentera et à la persécution si elle nous arrive, aux peines extérieures et intérieures, aux tentations et à la mort même qu'il nous enverra : « Soyez les bienvenus, faveurs célestes, grâces de Dieu, saints exercices qui venez d'une main paternelle et tout amoureuse pour mon bien, je vous reçois d'un cœur plein de respect, de soumission et de confiance envers celui qui vous envoie, je m'abandonne à vous pour me donner à lui. »

Ecoutons-le encore dans un ou deux de ces discours par lesquels il excitait parmi les siens le désir de mourir pour Jésus-Christ et le salut des âmes. — Un de ses Missionnaires d'Écosse était dans les prisons de Cromwell, c'est-à-dire dans le vestibule du martyre. « Je ne sais, dit le Saint, si nous devons nous en réjouir ou nous en affliger : car, d'un côté, Dieu est honoré de l'état où il est détenu, puisque c'est pour son amour ; et la Compagnie serait bienheureuse, si Dieu la trouvait digne de lui donner un martyr ; et lui-même bienheureux de souffrir pour son nom, et de s'offrir, comme il fait, à tout ce qu'il lui plaira ordonner de sa personne et de sa vie. Quels actes de vertu ne pratique-t-il pas à présent, de foi, d'espérance, d'amour de Dieu, de résignation et d'oblation, par lesquels il se dispose de plus en plus à mériter une telle couronne ! Tout cela nous excite en Dieu à beaucoup de joie et de reconnaissance. Mais d'une autre part, c'est notre confrère qui souffre : ne devons-nous pas souffrir avec lui ? Pour moi, j'avoue que, selon la nature, j'en suis très-affligé, et la douleur m'en est très-sensible ; mais selon l'esprit, j'estime que nous en devons bénir Dieu, comme d'une grâce toute particulière. Voilà comme Dieu fait ; après que quelqu'un lui a rendu de notables services, il le charge de croix, d'afflictions et d'opprobres. O Messieurs et mes Frères ! il faut qu'il y ait quelque chose de grand, que l'entendement ne peut comprendre, dans les croix et dans les souffrances, puisque d'ordinaire Dieu fait succéder au service qu'on lui rend les afflictions, les persécutions, les prisons et le martyre, afin d'élever à un haut degré de perfection et de gloire ceux qui se donnent parfaitement à son service. Quiconque veut être disciple de Jésus-

Christ doit s'attendre à cela ; mais il doit aussi espérer, qu'en cas que les occasions s'en présentent, Dieu lui donnera la force de supporter les afflictions et surmonter les tourments. »

Deux Missionnaires de Pologne étaient en proie à la guerre et à la peste. Vincent en prit occasion de dire à la Compagnie : « D'autres s'affligeraient de se voir en tel état à trois ou quatre cents lieues de leur pays. Ils diraient : « Pourquoi nous a t-on envoyés si loin ? Les autres sont en France bien à leur aise, et on nous laisse mourir dans un pays étranger. » Voilà ce que diraient des hommes de chair, qui adhèreraient à leurs sentiments naturels, et qui n'entreraient pas dans ceux de Notre-Seigneur souffrant, en constituant leur bonheur dans les souffrances. Oh ! que ces siens serviteurs nous font une belle leçon pour aimer tous les états où il plaira à la divine Providence nous mettre ! Ils sont tous deux indifférents à la mort et à la vie, et humblement résignés à ce que Dieu en ordonnera. Ils ne me marquent aucun signe d'impatience ni de murmure ; au contraire, ils paraissent disposés à souffrir encore davantage. En sommes-nous là, Messieurs et mes Frères ? sommes-nous prêts d'endurer les peines que Dieu nous enverra, et d'étouffer les mouvements de la nature, pour ne vivre plus que de la vie de Jésus-Christ ? sommes-nous disposés d'aller en Pologne, en Barbarie, aux Indes, lui sacrifier nos satisfactions et nos vies ? Si cela est, bénissons Dieu ; mais si au contraire il y en a qui craignent de quitter leurs commodités, qui soient si tendres que de se plaindre pour la moindre chose qui leur manque, et si délicats que de vouloir changer de maison et d'emploi, parce que l'air n'y est pas bon, que la nourriture y est pauvre, et qu'ils n'ont pas assez de liberté pour aller et venir ; en un mot, Messieurs, si quelques-uns d'entre nous sont encore esclaves de la nature, adonnés aux plaisirs de leurs sens, ainsi que l'est ce misérable pécheur qui vous parle, qui en l'âge de soixante et dix ans est encore tout profane, qu'ils se réputent indignes de la condition apostolique où Dieu les a appelés, et qu'ils entrent en confusion de voir leurs frères qui l'exercent si dignement, et qu'ils soient si éloignés de leur esprit et de leur courage.

« Mais qu'ont-ils souffert en ce pays-là ? La famine ? elle y

est. La peste ? ils l'ont eue tous deux, et l'un par deux fois. La guerre ? ils sont au milieu des armées, et ont passé par les mains des soldats ennemis. Enfin, Dieu les a éprouvés par tous les fléaux. Et nous serons ici comme des casaniers sans cœur et sans zèle ! Nous verrons les autres s'exposer aux périls pour le service de Dieu, et nous serons timides comme des poules mouillées ! O misère ! ô chétiveté ! voilà vingt mille soldats qui s'en vont à la guerre, pour y souffrir toute sorte de maux, où l'un perdra un bras, l'autre une jambe, et plusieurs la vie pour un peu de vent, et pour des espérances fort incertaines ; et cependant ils n'ont aucune peur, et ne laissent pas d'y courir comme après un trésor. Mais, pour gagner le ciel, Messieurs, il n'y a presque personne qui se remue, et souvent ceux qui ont entrepris de le conquérir mènent une vie si lâche et si sensuelle, qu'elle est indigne non-seulement d'un prêtre et d'un chrétien, mais d'un homme raisonnable ; et s'il y en avait parmi nous de semblables, ce ne seraient que des cadavres de Missionnaires. Or sus, mon Dieu ! soyez à jamais béni et glorifié des grâces que vous faites à ceux qui s'abandonnent à vous, soyez vous-même votre louange d'avoir donné à cette petite Compagnie ces deux hommes de grâce !

« Donnons-nous à Dieu, Messieurs, pour aller par toute la terre porter son saint Évangile ; et, en quelque part qu'il nous conduise, gardons-y notre poste et nos pratiques, jusqu'à ce que son bon plaisir nous en retire. Que les difficultés ne nous ébranlent pas : il y va de la gloire du Père éternel, et de l'efficacité de la parole et de la Passion de son Fils. Le salut des peuples, et le nôtre propre, est un bien si grand, qu'il mérite qu'on l'emporte à quelque prix que ce soit. Et n'importe que nous mourions plus tôt, pourvu que nous mourions les armes à la main : nous en serons plus heureux, et la Compagnie n'en sera pas plus pauvre; parce que *sanguis martyrum semen est Christianorum*. Pour un Missionnaire qui aura donné sa vie par charité, la bonté de Dieu en suscitera plusieurs qui feront le bien qu'il aura laissé à faire. Que chacun donc se résolve de combattre le monde et ses maximes, de mortifier sa chair et ses passions, de se soumettre aux ordres de Dieu, et de se consumer dans les exercices de notre état, et dans l'ac-

complissement de sa volonté, en quelque part du monde qu'il lui plaira. Faisons maintenant tous ensemble cette résolution, mais faisons-la dans l'esprit de Notre-Seigneur, avec une parfaite confiance qu'il nous assistera au besoin. Ne le voulez-vous pas bien, mes Frères du séminaire ? Ne le voulez-vous pas bien, mes Frères les étudiants? Je ne le demande pas aux prêtres, car sans doute ils y sont tous disposés. Oui, mon Dieu ! nous voulons tous répondre aux desseins que vous avez sur nous. C'est ce que nous nous proposons tous en général, et chacun en particulier, moyennant votre sainte grâce. Nous n'aurons plus tant d'affection, ni pour la vie, ni pour la santé, ni pour nos aises et divertissements, ni pour un lieu ni pour un autre, ni pour aucune chose du monde qui puisse vous empêcher, ô bon Dieu, de nous faire cette miséricorde, laquelle nous vous demandons tous les uns pour les autres. »

Cherchant à dilater leur zèle dans la mesure des vastes terres que leur livrait la Providence, il ajoutait : « Voilà un beau champ que Dieu nous ouvre, tant à Madagascar qu'aux îles Hébrides et ailleurs. Prions Dieu qu'il embrase nos cœurs du désir de le servir; donnons-nous à lui pour en faire ce qu'il lui plaira. Saint Vincent Ferrier s'encourageait en la vue qu'il devait venir des prêtres, lesquels, par la ferveur de leur zèle, embraseraient toute la terre. Si nous ne méritons pas que Dieu nous fasse la grâce d'être ces prêtres-là, supplions-le qu'au moins il nous en fasse les images et les précurseurs. Mais, quoi qu'il en soit, tenons pour certain que nous ne serons point véritables chrétiens jusqu'à ce que nous soyons prêts de tout perdre, et de donner même notre vie pour l'amour et pour la gloire de Jésus-Christ, nous résolvant avec le saint Apôtre de choisir plutôt les tourments et la mort même, que d'être séparés de la charité de ce divin Sauveur. »

En ouvrant ainsi devant la sainte ardeur des siens les plus vastes horizons, il provoquait leur zèle pour les bonnes œuvres auxquelles ils étaient appliqués en France, et notamment pour les retraites spirituelles, qu'ils seraient tentés peut-être d'abandonner après sa mort.

« Oh ! Messieurs, leur disait-il, que nous devons bien estimer la grâce que Dieu nous fait, de nous amener tant

de personnes pour les aider à faire leur salut! Il y vient même beaucoup de gens de guerre, et ces jours passés il y en avait un qui me disait : « Monsieur, je m'en dois bientôt aller aux occasions, et je désire auparavant me mettre en bon état. J'ai des remords de conscience, et, dans le doute de ce qui me doit arriver, je viens me disposer à ce que Dieu voudra ordonner de moi. » Nous avons maintenant céans, par la grâce de Dieu, bon nombre de personnes en retraite. Oh ! Messieurs, quels grands biens cela ne peut-il pas produire, si nous y travaillons fidèlement ! Mais quel malheur, si cette maison se relâche un jour de cette pratique! Je vous le dis, Messieurs et mes Frères, je crains que le temps ne vienne, auquel elle n'aura plus le zèle qui jusqu'à présent lui a fait recevoir tant de personnes à la retraite. Et alors qu'arriverait-il ? Il serait à craindre que Dieu n'ôtât à la Compagnie, non-seulement la grâce de cet emploi, mais qu'il ne la privât même de tous les autres. On me disait avant-hier que le Parlement avait dégradé ce jour-là un conseiller, et que l'ayant fait venir en la Grand'-Chambre, où toutes les autres étaient assemblées, vêtu de sa robe rouge, le président appela les huissiers, et leur commanda de lui ôter cette robe et son bonnet, comme indigne de ces marques d'honneur, et incapable de la charge qu'il avait. La même chose nous arriverait, Messieurs, si nous abusions des grâces de Dieu, en négligeant nos premières fonctions. Dieu nous les ôterait, comme indignes de la condition où il nous a mis, et des œuvres auxquelles il nous a appliqués. Mon Dieu, quel sujet de douleur ! Or, pour nous bien persuader quel grand mal ce nous serait, si Dieu nous privait de l'honneur de lui rendre ce service, il faut considérer que plusieurs viennent céans faire leur retraite pour connaître la volonté de Dieu, dans le mouvement qu'ils ont eu de quitter le monde, et j'en recommande un qui a achevé sa retraite, et qui en sortant d'ici s'en va aux Capucins prendre l'habit. Il y a quelques communautés qui nous adressent plusieurs de ceux qui veulent entrer chez elles, et les envoient pour faire les exercices céans, afin de mieux éprouver leur vocation avant que de les recevoir.

D'autres viennent de dix, de vingt et de cinquante lieues loin exprès, non-seulement pour se venir récolliger ici, et faire une confession générale, mais pour se déterminer à un choix de vie dans le monde, et pour prendre les moyens de s'y sauver. Nous voyons aussi tant de curés et d'ecclésiastiques qui y viennent de tous côtés se redresser en leur profession, et s'avancer en la vie spirituelle. Ils viennent tous sans se mettre en peine d'apporter de l'argent, sachant qu'ils seront bien reçus sans cela. Et à ce propos une personne me disait dernièrement que c'était une grande consolation pour ceux qui n'en ont pas, de savoir qu'il y a un lieu à Paris toujours prêt à les recevoir par charité, lorsqu'ils s'y présenteront avec un véritable dessein de se mettre bien avec Dieu.

« Cette maison, Messieurs, servait autrefois à la retraite des lépreux; ils y étaient reçus, et pas un ne guérissait : et maintenant elle sert à recevoir des pécheurs, qui sont des malades couverts de lèpre spirituelle, mais qui guérissent par la grâce de Dieu; disons plus, ce sont des morts qui ressuscitent : quel bonheur que la maison de Saint-Lazare soit un lieu de résurrection ! Ce saint, après être demeuré mort trois jours dans le tombeau, en sortit tout vivant ; et Notre-Seigneur, qui le ressuscita, fait encore la même grâce à plusieurs qui, ayant demeuré quelques jours céans, comme dans le sépulcre du Lazare, en sortent avec une nouvelle vie. Qui est-ce qui ne se réjouira d'une telle bénédiction, et qui n'entrera dans un sentiment d'amour et de reconnaissance envers la bonté de Dieu pour un si grand bien ! Quel sujet de honte, si nous nous rendons indignes d'une telle grâce ! Quelle confusion, Messieurs, et quels regrets n'aurons-nous pas un jour, si par notre faute nous en sommes dégradés, pour être en opprobre devant Dieu et devant les hommes ! Quel sujet d'affliction n'aura pas un pauvre Frère de la Compagnie, qui voit maintenant tant de gens du monde venir de toutes parts se retirer un peu parmi nous pour changer de vie, et qui pour lors verra ce grand bien négligé ! il verra qu'on ne recevra plus personne, enfin il ne verra plus ce qu'il a vu : car nous en pourrons venir là, Messieurs, non pas peut-être sitôt, mais à la longue. Quelle en sera la cause? Si on dit à un pauvre Missionnaire relâché :

Monsieur, vous plaît-il de conduire cet exercitant en sa retraite? cette prière lui sera une géhenne, et, s'il ne s'en excuse, il ne fera, comme on dit, que traîner le balai; il aura tant d'envie de se satisfaire, et tant de peine à retrancher une demi-heure ou environ après le dîner, et autant après le souper, de sa récréation ordinaire, que cette heure lui sera insupportable, quoique donnée au salut d'une âme et la mieux employée de tout le jour. D'autres murmureront de cet emploi, sous prétexte qu'il est fort onéreux et de grande dépense; et ainsi les prêtres de la Mission, qui autrefois auront donné la vie aux morts, n'auront plus que le nom et la figure de ce qu'ils ont été : ce ne seront plus que des cadavres, et non de vrais Missionnaires; ce seront des carcasses de saint Lazare, et non des Lazares ressuscités, et encore moins des hommes qui ressuscitent les morts. Cette maison, qui est maintenant comme une piscine salutaire où tant de monde vient se laver, ne sera plus qu'une citerne corrompue par le relâchement et l'oisiveté de ceux qui l'habiteront. Prions Dieu, Messieurs et mes Frères, que ce malheur n'arrive pas; prions la sainte Vierge qu'elle le détourne par son intercession, et par le désir qu'elle a de la conversion des pécheurs; prions le grand saint Lazare qu'il ait agréable d'être toujours le protecteur de cette maison, et qu'il lui obtienne la grâce de la persévérance dans le bien commencé. »

A leur zèle, toutefois, il demandait la discrétion : « Le zèle n'est pas bon, écrivait-il, s'il n'est discret. Il semble que vous entreprenez trop du commencement. On gâte souvent les bonnes œuvres pour aller trop vite; pour ce que l'on agit selon ses inclinations qui emportent l'esprit et la raison, et font penser que le bien que l'on voit à faire est faisable et de saison, ce qui n'est pas, et on le reconnaît ensuite par le mauvais succès. Le bien que Dieu veut se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense... Mon Dieu, que je souhaite que vous modériez votre ardeur, et pesiez mûrement les choses au poids du sanctuaire, devant que de les résoudre ! Soyez plutôt pâtissant, et ainsi Dieu fera par vous seul ce que tous les hommes ensemble ne sauraient faire sans lui. »

Leur zèle, il le voulait doux en même temps que discret et

modéré. Écrivant à l'un de ses Missionnaires d'Annecy, d'un zèle trop âpre, il lui dit : « Il me semble que le zèle que vous avez pour l'avancement de la Compagnie est toujours accompagné de quelque âpreté, et que cela passe même à l'aigreur : ce que vous me dites et que vous appelez lâcheté et sensualité en quelques-uns me le fait voir, et notamment l'esprit dans lequel vous le dites. O mon Dieu, Monsieur, il faut bien prendre garde à cela. Il est facile de passer du défaut à l'excès des vertus, de juste de devenir réprouvé, et de zélé inconsidéré. L'on dit que le bon vin devient facilement vinaigre, et que la santé au souverain degré marque une prochaine maladie. Il est vrai que le zèle est l'âme des vertus; mais certes, Monsieur, il faut qu'il soit selon la science, dit saint Paul; cela s'entend selon la science expérimentale; et pour ce que les jeunes gens ne l'ont point ordinairement, leur zèle va à l'excès, notamment en ceux qui ont de l'âpreté naturelle. O Jésus, Monsieur, il faut bien prendre garde à cela, et se défier de la plupart des mouvements et des saillies de notre esprit, tandis que l'on est jeune et de cette complexion. Marthe murmurait contre la sainte oisiveté et la sainte sensualité de sa chère sœur Madeleine, et la regardait comme si elle faisait mal de ne pas s'empresser comme elle pour traiter Notre-Seigneur. Vous et moi aurions eu peut-être son même sentiment, si nous eussions été présents. Et cependant, *O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! quam incomprehensibilia sunt judicia ejus!* voilà que Notre-Seigneur déclare l'oisiveté et la sensualité de la Madeleine lui être plus agréables que le zèle moins discret de sainte Marthe! Au nom de Dieu, Monsieur, entrons dans ces véritables sentiments et dans ces pratiques, et craignons que le malin esprit ne prétende, par l'excès de notre zèle, nous porter au manquement de respect vers nos supérieurs et de la charité que nous devons à nos égaux C'est à cela, Monsieur, qu'aboutissent pour l'ordinaire nos zèles moins discrets, et l'avantage que l'esprit malin en retire. C'est pourquoi, je vous en supplie au nom de Notre-Seigneur, travaillons à nous faire quittes de nos zèles, notamment de ceux qui choquent le respect, l'estime et la charité; et pour ce qu'il me semble que l'esprit malin prétend cela sur

vous et sur moi, étudions-nous à humilier notre esprit, à bien interpréter les façons de faire de notre prochain et à le supporter dans ses petites infirmités. »

Il leur recommandait surtout le zèle désintéressé, ou plutôt gratuit : « Vous ne savez donc pas, écrivait-il, qu'un Missionnaire qui travaille sur la bourse d'autrui n'est pas moins coupable qu'un capucin qui touche de l'argent? Je vous prie une fois pour toutes de ne jamais faire de Mission qu'aux dépens de votre maison. »

Il voulait qu'ils ne fussent pas plus jaloux que lui du monopole des bonnes œuvres, qu'ils demandassent tous les jours à Dieu d'envoyer des ouvriers à sa vigne, qu'ils répétassent avec un vœu aussi ardent que le sien l'*Utinam omnes prophetarent* de l'Écriture, qu'ils ne ressentissent aucune peine égoïste des travaux d'autrui; bien plus, qu'ils les missent au-dessus des leurs, tout en remerciant Dieu de la fécondité accordée, comme il disait, aux *petites fonctions* de leur Compagnie. Il écrivait dans ce sens : « Il vaudrait mieux qu'il y eût cent Missions établies par d'autres, que d'en avoir détourné une seule. Ayons plus de confiance en Dieu. Laissons-lui conduire notre petite barque : si elle lui est utile, il la gardera du naufrage. Et tant s'en faut que la multitude et la grandeur des autres vaisseaux la fasse submerger, qu'au contraire elle voguera parmi eux avec plus d'assurance, pourvu qu'elle aille droit à sa fin, et qu'elle ne s'amuse point à les traverser. » Et il écrivait encore à propos d'une Mission du P. Eudes : « Quelques prêtres de Normandie, conduits par le P. Eudes, sont venus faire une Mission dans Paris avec une bénédiction admirable. La cour des Quinze-Vingts est bien grande, mais elle était trop petite pour contenir le monde qui venait aux prédications. En même temps, un grand nombre d'ecclésiastiques sont sortis de Paris pour aller travailler en d'autres villes, et tous ont fait des fruits qui ne se peuvent exprimer; et à tout cela nous n'avons point de part, parce que notre partage est le pauvre peuple des champs. Nous avons seulement la consolation de voir que nos petites fonctions ont paru si belles et si utiles, qu'elles ont donné émulation à d'autres pour s'y appliquer comme nous, et avec plus de

grâces que nous, non-seulement au fait des Missions, mais encore des séminaires qui se multiplient beaucoup en France. Il y a sujet de louer Dieu du zèle qu'il excite en plusieurs pour l'avancement de sa gloire et le salut des âmes. »

Et avec une humilité plus désintéressée encore, il dit un jour : « Soyons, mes Frères, comme ce paysan qui portait les hardes de saint Ignace et de ses compagnons fatigués du chemin, et qui, voyant qu'ils se mettaient à genoux lorsqu'ils étaient arrivés en quelque lieu pour s'y arrêter, il s'y mettait aussi ; les voyant prier, il priait de même ; et comme ces saints personnages lui eurent une fois demandé qu'est-ce qu'il faisait là, il leur répondit : « Je prie Dieu qu'il fasse ce que vous lui demandez. Je suis comme une pauvre bête qui ne saurait faire oraison : je le prie qu'il vous écoute. Je voudrais lui dire ce que vous lui dites ; mais je ne saurais, et ainsi je lui offre vos prières. » O Messieurs et mes Frères ! nous devons nous considérer comme les porte-sacs de ces dignes ouvriers, comme de pauvres idiots qui ne savons rien dire et qui sommes le rebut des autres, et comme de pauvres petits glaneurs qui viennent après ces grands moissonneurs. Remercions Dieu de ce qu'il lui a plu agréer en cela nos petits services. Offrons-lui, avec nos petites poignées, les grandes moissons des autres, et soyons toujours prêts à faire ce qui est en nous pour le service de Dieu et pour l'assistance du prochain. Si Dieu a donné une si belle lumière et fait une si grande grâce à ce pauvre paysan, que pour cela il a mérité qu'il fût parlé de lui dans l'histoire, espérons que, faisant notre possible, comme il a fait, pour contribuer à ce que Dieu soit honoré et servi, sa divine bonté recevra en bonne part nos oblations et bénira nos petits travaux. »

C'est dans le même sentiment de zèle désintéressé qu'il se fit et qu'il imposa aux siens la règle inviolable de ne jamais attirer personne à sa Congrégation, ni par promesses, ni par services, ni même par pieux conseils : « Ah ! Messieurs, disait-il, prenez bien garde, lorsque vous rendez service et donnez conduite à ceux qui viennent faire leurs retraites spirituelles en cette maison, de ne jamais leur rien dire qui tende à les attirer en la Compagnie. C'est à Dieu à y appeler et à en

donner la première inspiration. Bien davantage, quand même ils vous découvriraient qu'ils en ont la pensée, et qu'ils vous témoigneraient qu'ils y ont inclination, gardez-vous bien de les déterminer de vous-mêmes à se faire Missionnaires, en les conseillant ou les y exhortant; mais alors dites-leur seulement qu'ils recommandent de plus en plus ce dessein à Dieu, qu'ils y pensent bien, étant une chose importante. Représentez-leur même les difficultés qu'ils y pourront avoir selon la nature, et qu'il faut qu'ils s'attendent, s'ils embrassent cet état, de bien souffrir et de bien travailler pour Dieu. Que si, après cela, ils prennent leur résolution, à la bonne heure, on peut les faire parler au supérieur pour conférer plus amplement avec eux de leur vocation. Laissons faire Dieu, Messieurs, et nous tenons humblement dans l'attente et dans la dépendance des ordres de la Providence. Par sa miséricorde, l'on en a usé ainsi dans la Compagnie jusqu'à présent, et nous pouvons dire qu'il n'y a rien en elle que Dieu n'y ait mis, et que nous n'avons recherché ni hommes, ni biens, ni établissements. Au nom de Dieu, tenons-nous là, et laissons faire Dieu. Suivons, je vous prie, ses ordres, et ne les prévenons pas. Croyez-moi, si la Compagnie en use de la sorte, Dieu la bénira. »

A plus forte raison ne voulait-il pas qu'on retînt à Saint-Lazare ceux qui avaient dessein d'entrer dans une autre religion, ou que les supérieurs y envoyaient pour les éprouver. « Que si nous voyons, disait-il, qu'ils aient la pensée de se retirer ailleurs, d'aller servir Dieu dans quelque sainte religion ou communauté, ô Dieu! ne les en empêchons pas; autrement il faudrait craindre que l'indignation de Dieu ne tombât sur la Compagnie, pour avoir voulu avoir ce que Dieu ne veut pas qu'elle ait. Et dites-moi, je vous prie, si la Compagnie n'avait été jusqu'à présent dans cet esprit, de n'affecter point d'autres sujets, pour excellents qu'ils fussent, sinon ceux qu'il a plu à Dieu d'y envoyer, et qui en ont eu le désir longtemps auparavant, les Pères Chartreux et autres communautés religieuses nous enverraient-ils, comme ils font, pour faire retraite céans, quantité de jeunes hommes qui demandent d'entrer chez eux? Vraiment ils s'en donneraient bien de garde. Quoi donc! voilà un bon sujet qui a la pensée de se

faire Chartreux ; on l'envoie ici pour conférer avec Notre-Seigneur par le moyen d'une retraite, et vous tâcheriez de lui persuader qu'il demeurât céans ! Et que serait-ce que cela, Messieurs, sinon vouloir retenir ce qui ne nous appartient pas, et vouloir faire qu'un homme entre dans une Congrégation où Dieu ne l'appelle pas, et à quoi même il n'a pas pensé ? Et que pourrait faire ou produire une telle entreprise, sinon attirer la disgrâce de Dieu sur toute cette compagnie ? O pauvre Compagnie de Missionnaires, que tu tomberais en un pitoyable état, si tu en venais là ! Mais, par la grâce de Dieu, tu en as toujours été, et tu en es encore bien éloignée ! Prions Dieu, Messieurs, prions Dieu qu'il confirme cette Compagnie dans la grâce qu'il lui a faite jusqu'à présent, de ne vouloir avoir autre chose que ce qu'il a agréable qu'elle ait. »

A un de ses prêtres qui voulait qu'on renonçât à la Mission ruineuse de la Barbarie, il répondit : « Si le salut d'une âme est de telle importance qu'on doive exposer la vie temporelle pour le procurer, comment pourrions-nous en abandonner un si grand nombre pour la crainte de quelque dépense ? Et quand il n'arriverait d'autre bien de ces stations que de faire voir à cette terre maudite la beauté de notre sainte religion, et y envoyant des hommes qui traversent les mers, qui quittent volontairement leur pays et leurs commodités, et qui s'exposent à mille outrages pour la consolation de leurs frères affligés, j'estime que les hommes et l'argent seraient bien employés. »

La mort même des Missionnaires à Madagascar, en Pologne, à Gênes, aux îles Hébrides, partout, ne devait pas effrayer leur zèle, ni rien ôter à leur résolution de secourir les pauvres peuples. Aussi comme il tonnait contre les lâches ! « Il est impossible, disait-il, qu'un prêtre missionnaire qui vit lâchement réussisse dans sa condition, et fasse une fin heureuse ; car quel tort pensez-vous que font ces âmes lâches dans une Compagnie ? Mais quel préjudice ne portent pas ces paresseux et à eux-mêmes et aux autres qu'ils découragent par leurs mauvais exemples et par leurs discours impertinents ? A quoi bon, disent-ils, tant de sortes d'emplois, tant de missions, de séminaires, de conférences, de retraites, d'assemblées et de

voyages pour les pauvres ! Quand M. Vincent sera mort, on quittera bientôt tout cela ; car quel moyen de satisfaire à tant de sortes d'entreprises ? Où trouvera-t-on des Missionnaires pour envoyer à Madagascar, aux îles Hébrides, en Barbarie, en Pologne, etc., et de l'argent pour fournir à toutes les dépenses de ces Missions si éloignées et si onéreuses ? A quoi il faut répondre : si la Compagnie dans sa naissance, et dès son berceau, a eu le courage d'embrasser ces occasions de servir Dieu, et si les premiers que l'on y a envoyés se sont comportés avec tant de ferveur, n'avons-nous pas sujet d'en bien espérer quand elle se sera fortifiée et augmentée avec le temps ? Non, non, Messieurs, si Dieu présentait encore à la Compagnie d'autres nouvelles occasions de le servir, nous ne manquerions pas de les entreprendre avec sa grâce. Ces esprits lâches ne sont capables sinon de décourager les autres. C'est pourquoi vous devez vous donner de garde de telles personnes ; et quand vous les entendrez tenir ces discours, dites hardiment avec le saint Apôtre : *Jam nunc antichristi multi sunt in mundo*, il y a déjà des antechrists au monde, des antimissionnaires qui s'opposent aux desseins de Dieu. Hélas ! Messieurs, nous ne faisons encore que sentir écouler sur nous les premières grâces de notre vocation, qui néanmoins sont très-abondantes ; et nous avons sujet de craindre que, par notre lâcheté, nous ne nous rendions indignes de tant de bénédictions que Dieu a versées jusqu'à présent sur la Compagnie, et de tant de saints emplois que sa providence lui a confiés, et que nous ne tombions dans l'état où nous voyons quelques communautés, ce qui serait le plus grand malheur qui pourrait nous arriver. »

CHAPITRE X

—

CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

I

Le nom de saint Vincent de Paul est synonyme de celui de charité. La charité a été le premier exercice de son enfance (*Vie*, p. 8), le dernier de sa vieillesse. C'est par la charité qu'il inaugura son sacerdoce (p. 15). Un acte uniforme et ininterrompu de charité, voilà sa vie ! Long comme sa vie elle-même pourrait donc être ce chapitre, s'il devait renfermer tous les actes de charité de cet homme qui, comme le Sauveur, est passé sur la terre en faisant le bien. Aussi, à sa *Vie*, formant en quelque sorte la première partie de cet ouvrage, il nous suffira le plus souvent de renvoyer, pour éviter les doubles emplois.

Charité, qui était son âme, qui respirait dans sa personne comme la bonne odeur de Jésus-Christ, qui dictait toutes ses paroles et dirigeait toutes ses actions.

Charité universelle, embrassant toutes les créatures capables d'en recevoir les effets, s'étendant à tous les besoins du corps et de l'âme ; ayant un morceau de pain pour tous les dénuements, un lambeau d'étoffe pour toutes les nudités, une instruction pour toutes les ignorances, une consolation pour toutes les douleurs, un cœur et des bras, pour tous les délaissés.

Charité poussée jusqu'à l'héroïque idéal de l'Évangile, jusqu'au mépris et au sacrifice de la vie. Que de fois, dans ses courses charitables, le Saint sauta de voiture, se jeta, au péril

de ses jours, entre les épées dégaînées, et réussit, par son courage et ses pieuses instances, à désarmer les adversaires ! On n'a pas oublié sa captivité volontaire (*Vie*, p. 42), ni la substitution qu'il fit de lui-même à un docteur son ami, dans une horrible tentation d'incrédulité (p. 18).

Charité bien ordonnée, qui remontait au Souverain-Pontife, Vicaire de Jésus-Christ en terre, pour descendre, sans rien négliger dans l'intervalle, au plus pauvre et au plus petit. Que de prières il faisait lui-même et demandait aux autres dans les vacances du Saint-Siége ! Quel respect, quelle affection filiale il professait aussitôt pour l'élu du Saint-Esprit !

Les évêques avaient en lui le plus pieux, le plus dévoué des serviteurs. (p. 260.) Sa correspondance avec eux est admirable d'humilité et de charité. Il les félicitait dans leurs succès, et en louait le ciel avec eux. Il les modérait dans leurs travaux : « Il est vrai, Monseigneur, que j'ai désiré votre modération, mais c'est afin que votre travail dure, et que l'excès dans lequel vous êtes continuellement ne prive si tôt votre diocèse et toute l'Église des biens incomparables que vous leur faites. Si ce désir n'est pas conforme au mouvement que vous inspire votre zèle, je ne m'en étonne pas, parce que les sentiments humains dans lesquels je suis m'éloignent trop de cet état éminent où l'amour de Dieu vous élève. Je suis encore tout sensuel, et vous êtes au dessus de la nature ; et je n'ai pas moins sujet de me confondre de mes défauts, que de rendre grâce à Dieu, comme je fais, des saintes dispositions qu'il vous donne. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de lui en demander pour moi, non pas de semblables, mais une petite portion, ou seulement les miettes qui tombent de votre table. »

C'est pour de semblables motifs qu'il ne voulait pas, à moins d'absolue nécessité, qu'ils s'exposassent en temps de contagion, et il leur traçait ce beau plan de conduite : « Je ne saurais, Monseigneur, vous exprimer l'affliction que j'ai de la maladie dont votre ville est menacée, ni la confusion que me donne la confiance dont il vous plaît m'honorer. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il détourne ce fléau des peuples de votre diocèse, et qu'il me fasse digne de répondre en son esprit à votre

commandement. Ma petite pensée donc, Monseigneur, est qu'un prélat qui se trouve en ce rencontre se doit tenir en état de pourvoir aux besoins spirituels et temporels de tout son diocèse pendant cette affliction publique, et de ne pas s'enfermer en un lieu, ni s'occuper en quelque emploi qui lui ôte le moyen de pourvoir aux autres; d'autant qu'il n'est pas l'évêque de ce lieu-là seulement, mais il l'est de tout son diocèse, à la conduite duquel il doit si bien partager ses soins, qu'il ne les arrête pas à un lieu particulier, si ce n'est qu'il ne puisse pourvoir au salut des âmes de ce lieu-là par les curés ou par d'autres ecclésiastiques; car, en ce cas, je pense qu'il est obligé d'exposer sa vie pour leur salut, et de commettre à l'adorable providence de Dieu le soin du reste. C'est ainsi, Monseigneur, qu'un des plus grands prélats de ce royaume en use, lequel a disposé ses curés à s'exposer pour le salut de leurs paroissiens; et quand la maladie prend en un lieu, il s'y transporte pour voir si le curé est ferme en sa demeure, pour l'encourager en sa résolution, et enfin pour lui donner les conseils et les moyens convenables pour assister ses paroissiens. Il fait cette visite sans s'exposer à celle des malades, et puis il s'en retourne chez lui dans la disposition de s'exposer, s'il ne pouvait pourvoir par d'autres aux besoins d'une paroisse. Que si saint Charles Borromée en a usé autrement, il y a apparence que ce fut par quelque inspiration particulière de Dieu, ou que la contagion n'était que dans la seule ville de Milan.

« Mais parce qu'il est difficile de faire en un grand diocèse ce qui se fait aisément dans un petit, il semble, Monseigneur, qu'il serait bon que vous eussiez agréable de visiter les quartiers où la maladie est présentement, pour encourager vos curés; ou si quelque incommodité ou le danger d'être pris prisonnier en ce temps de guerre vous en empêchait, d'envoyer des archidiacres, ou à leur défaut quelques autres ecclésiastiques en ces quartiers-là pour la même fin; et dès que vous saurez que la maladie a pris en quelque lieu, que vous envoyiez quelque ecclésiastique pour fortifier le curé, et pour donner quelque assistance corporelle aux pestiférés.

« Les pauvres gens de la campagne, affligés de peste, sont

pour l'ordinaire abandonnés et en grande disette de nourriture ; et ce sera une chose digne de votre piété, Monseigneur, de pourvoir à cela, en envoyant des aumônes en tous ces lieux-là, et de les faire mettre entre les mains de bons curés, qui leur feront apporter du pain, du vin et quelque peu de viande, que ces pauvres gens iront prendre aux lieux et aux heures qui leur seront marqués. Que si l'on n'est pas assuré de la probité du curé, il faudra donner cet ordre à quelqu'autre curé ou vicaire proche de là, ou à quelques bonnes gens laïques de la paroisse qui pourront faire cela ; il s'en trouve quelqu'un pour l'ordinaire en chaque lieu capable de cette charité, principalement quand il ne s'agit point de converser avec les pestiférés. J'espère, Monseigneur, que s'il plaît à Dieu de bénir cette bonne œuvre, Notre-Seigneur en retirera bien de la gloire ; vous, Monseigneur, de la consolation et en votre vie et en votre mort; et vos diocésains, une grande édification ; mais pour faire cela il est absolument nécessaire de ne se pas enfermer. »

Il s'employait à trouver de dignes successeurs à ceux qui croyaient devoir se démettre de leurs fonctions. Quelquefois il les engageait à rester à leur poste : « Vous n'avez pas, Monseigneur, plus de difficultés en votre épiscopat, que saint Paul en a trouvé dans le sien, et néanmoins il en a soutenu le poids jusqu'à la mort, et aucun des apôtres ne s'est dépouillé de son apostolat et n'en a quitté l'exercice et les fatigues que pour aller recevoir la couronne au ciel. Je serais un téméraire, Monseigneur, de vous proposer leurs exemples, si Dieu, qui vous a élevé à leur dignité suprême, ne vous invitait lui-même à les suivre, et si la liberté que je prends ne procédait du grand respect et de l'incomparable affection que Notre-Seigneur m'a donnée pour votre sacrée personne. »

Il les consolait dans leurs peines, comme dans les mauvais services qu'on leur rendait auprès du roi. Il leur épargnait, autant que possible, toute peine et toute humiliation, au détriment même de sa Compagnie : « Il vaut mieux, disait-il alors, que toute la peine et confusion tombe sur nous, plutôt que de faire aucune chose qui puisse préjudicier à ce bon prélat. »

Pendant les troubles publics, il les engageait, dans l'intérêt du roi et des peuples, à demeurer dans leurs diocèses, pour y comprimer les factions, y soulager la misère et y présider les saintes supplications. A ceux qui songeaient à venir à Paris pour s'y plaindre des dommages causés par les armées, et pour y chercher soulagement et secours, il répondait que toute démarche particulière serait inutile dans une calamité qui embrassait presque toute la France; qu'en restant dans leurs diocèses, ils soulageraient plus efficacement les peuples, et qu'en les maintenant dans la soumission et la fidélité, ils pourraient s'ouvrir une voie à la reconnaissance royale.

On voit qu'il savait aussi leur donner de fermes avis, mais avec quelles précautions sages et affectueuses! L'un d'eux était en procès avec son clergé. Vincent ne demandait pas mieux que de l'y aider, mais il l'aurait voulu faire par voie d'accommodement, et il lui écrivait : « Au nom de Dieu, Monseigneur, pardonnez-moi si je m'entremets en ces affaires ici, sans savoir si les ouvertures que j'ai faites vous agréeront. Il arrivera peut-être que vous en serez mal satisfait; mais il n'y a remède, puisque ce que j'en fais n'est que par un excès d'affection, de vous voir décharger des soins et distractions que ces fâcheuses affaires vous peuvent causer, afin que vous puissiez vaquer avec plus de tranquillité d'esprit à la conduite et sanctification de votre diocèse; et pour cela j'offre souvent à Dieu mes chétives prières... Mais il y a une chose, Monseigneur, qui m'afflige grandement : c'est que l'on vous a dépeint au conseil comme un prélat qui a grande facilité à plaider; en sorte que cette impression y est entrée fort avant dans les esprits. Pour moi, j'admire Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a improuvé les procès, et qui néanmoins a bien voulu en avoir un et le perdre. Je ne doute pas, Monseigneur, que, si vous en avez quelques-uns, ce n'est que pour soutenir et défendre sa cause : et de là vient que vous conservez une grande paix intérieure parmi toutes les contradictions du dehors, parce que vous ne regardez que Dieu, et non pas le monde ; vous cherchez uniquement de plaire à sa divine Majesté, sans vous soucier de ce que les hommes diront; dont je remercie sa divine

bonté, parce que c'est une grâce qui ne se trouve que dans les âmes qui lui sont intimement unies. Mais je vous dois dire aussi, Monseigneur, que cette fâcheuse opinion du conseil pourra vous nuire en l'instance présente, et empêcher qu'on ne vous accorde ce que vous demandez. »

L'évêque s'étant refusé à un accommodement, le Saint insista en ces termes : « Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, de me supporter encore cette fois, si j'ose vous faire l'ouverture d'un accommodement. Je sais bien que vous ne doutez pas que c'est l'affection de mon pauvre cœur pour votre service qui me le fait désirer; mais vous pourriez trouver mauvais qu'étant si peu intelligent que je suis, et que connaissant que vous n'avez pas agréé la première proposition que je vous en ai faite, j'entreprenne de vous en faire une seconde : aussi ne le fais-je pas de moi-même, mais par l'ordre de M. le rapporteur, qui vous conseille de sortir à l'amiable de ces différends. Il m'a apporté plusieurs raisons pour cela, et entre autres celle-ci, qu'il est de la bienséance, pour un si grand prélat que vous, de terminer les affaires par cette voie, surtout ayant affaire à votre clergé, où les esprits sont disposés à la révolte, et dans le dessein de vous tracasser toute votre vie. Et comme il voit l'air du conseil, il appréhende l'événement des poursuites, parce que plusieurs de ceux qui le composent, ne sachant pas la sainte vie que vous menez ni les droites intentions qui vous font agir de la sorte, pourront penser qu'il y a quelque chose de contraire au support et à la douceur convenable à votre dignité. Je vous supplie très-humblement, Monseigneur, d'excuser ma hardiesse, et de ne pas considérer ce que je vous représente comme venant de moi, mais de M. votre rapporteur, qui est l'un des plus sages du siècle et l'un des meilleurs juges du monde. Je prie Dieu qu'il ait agréable de redonner la paix à votre Église, et le repos à votre esprit. Vous savez le pouvoir que vous avez sur moi et l'affection singulière que Dieu m'a donnée pour votre service : si donc vous me jugez digne d'y contribuer quelque chose, sa divine bonté sait que je m'y emploierai de tout mon cœur. »

Il se confondait en excuses, lorsqu'il se trouvait dans l'im-

possibilité de rendre aux évêques quelque bon office : « Je rougis de honte, Monseigneur, toutes les fois que je lis la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et même toutes les fois que j'y pense, voyant à quel point Votre Grandeur s'abaisse devant un pauvre porcher de naissance, et un misérable vieillard rempli de péchés ; et en même temps je ressens une grande peine de vous avoir donné sujet d'en venir là, quand j'ai pris la confiance de représenter à Votre Grandeur que nous étions hors d'état de lui donner les hommes qu'elle demande. Elle peut bien penser que ce n'a pas été par aucun défaut de respect ni de soumission pour toutes ses volontés, mais par une pure impuissance de lui obéir en cette occasion. Au nom de Dieu, Monseigneur, ayez la bonté d'excuser notre pauvreté. Vous savez bien, Monseigneur, qu'il n'y a gens au monde plus disposés à recevoir vos commandements que nous le sommes, et moi particulièrement sur qui Dieu vous a donné un pouvoir souverain. »

Il se confondait en humilité lorsqu'ils le consultaient : « Hélas ! Monseigneur, que faites-vous, de communiquer tant d'affaires importantes à un pauvre ignorant comme je suis, abominable devant Dieu et devant les hommes, pour les innombrables péchés de ma vie passée et pour tant de misères présentes, qui me rendent indigne de l'honneur que votre humilité me fait, et qui certes m'obligeraient de me taire, si vous ne me commandiez de parler ! Voici donc mes chétives pensées que je vous propose avec tout le respect que je vous dois, et dans la simplicité de mon cœur. »

Ou bien encore : « J'ai lu et relu votre lettre, Monseigneur, non pour examiner les questions que vous me proposez, mais pour admirer le jugement que vous en faites, où il paraît quelque chose de plus que l'esprit humain ; car il n'y a que l'esprit de Dieu, résidant en votre sacrée personne, qui puisse joindre la justice et la charité au point que vous vous proposez de les observer en cette affaire. Je n'ai donc qu'à remercier Dieu, comme je le fais, des saintes lumières qu'il vous a données, et de la confiance dont vous daignez honorer votre serviteur inutile. Les choses que vous me proposez sont si élevées au-dessus de moi, que je ne puis sans une grande

confusion penser aux avis que vous me demandez. Je ne laisserai pas néanmoins de vous obéir... »

Justice et miséricorde, voilà de quelles vertus le Saint s'inspirait toujours. Aussi n'était-ce qu'à toute extrémité qu'il voulait qu'on employât les censures. Consulté sur ce point, au sujet de quelques religieux, infidèles surtout à leur vœu de pauvreté, il répondit : « Hélas ! Monsieur, que vous faites confus le fils d'un pauvre laboureur, qui a gardé les brebis et les pourceaux, qui est encore dans l'ignorance et dans le vice, de lui demander ses avis ! Je vous obéirai néanmoins dans le sentiment de ce pauvre âne qui a d'autrefois parlé par l'obéissance qu'il devait à celui qui lui commandait, à condition que, comme on ne fait point d'état de ce que disent les fous, pour ce qu'ils le disent, qu'aussi Monseigneur ni vous n'aurez aucun égard à ce que je dirai, sinon autant que mondit Seigneur le trouvera rapportant à ses meilleurs avis et aux vôtres. »

Après ce début ordinaire, il ouvre le sien. « En général, dit-il, il faut traiter avec les religieux déréglés comme Jésus-Christ a traité avec les pécheurs de son temps. Un évêque et un prêtre, obligés, comme tels, d'être plus parfaits qu'un religieux, considéré purement comme religieux, doivent, pendant un temps considérable, n'agir que par la voie du bon exemple, et se souvenir que le Fils de Dieu n'en suivit pas d'autre pendant trente ans. Il faut, après cela, parler d'abord avec charité et douceur, ensuite avec force et fermeté, sans cependant user encore ni d'interdit, ni de suspense, ni d'excommunication, censures terribles que le Sauveur n'employa jamais.

« Je crois bien, Monsieur, que ce que je vous dis vous surprendra un peu ; mais que voulez-vous ? ce sentiment est en moi l'effet de celui que j'ai touchant les vérités que Notre-Seigneur nous a enseignées de parole et d'exemple. J'ai toujours remarqué que ce qui se fait selon cette règle réussit parfaitement bien. C'est en la suivant que le bienheureux évêque de Genève, et, à son exemple, feu M. de Comminges, se sont sanctifiés, et ont été la cause de la sanctification de tant de milliers d'âmes. Vous me direz, sans doute, qu'on

méprisera un prélat qui en agira de la sorte. Cela sera vrai pour un temps, et cela est même nécessaire, afin que nous honorions la vie du Fils de Dieu en tous ses états par nos personnes, comme nous l'honorons par la condition de notre ministère. Mais il est vrai aussi qu'après avoir souffert quelque temps, et autant qu'il plaît à Notre-Seigneur, il nous fait plus faire de bien en trois ans que nous n'en ferions en trente. Certes, Monsieur, je ne pense pas qu'on puisse réussir autrement. On fera de beaux règlements, on usera de censures, on retranchera tous les pouvoirs ; mais corrigera-t-on ? Il n'y a guère d'apparence. Ces moyens n'étendront ni ne conserveront l'empire de Jésus-Christ dans les cœurs. Dieu a autrefois armé le ciel et la terre contre l'homme ; est-ce par là qu'il l'a converti ? Hé ! n'a-t-il pas fallu enfin qu'il se soit abaissé et humilié devant lui, pour lui faire agréer son joug et sa conduite ? Ce qu'un Dieu n'a pas fait avec sa toute-puissance, comment un prélat le fera-t-il avec la sienne ? »

On voit la charité du Saint pour les ordres religieux. Nul, en effet, au XVII[e] siècle, ne leur rendit plus de services. Minimes, ordre de Malte, Congrégations de Sainte-Geneviève, de Prémontré, de Grand-Mont, de Saint-Antoine, de Saint-Bernard, de Saint-Benoît, eurent à se louer de sa charitable intervention dans leurs affaires (*Vie*, p. 262), et rendirent à sa mémoire, par la voix de leurs supérieurs ou des évêques, ample témoignage, lors du procès de canonisation. Il traitait tous les religieux avec un affectueux respect, se jetant à leurs pieds et y demeurant prosterné, jusqu'à ce qu'il eût reçu leur bénédiction. « J'ai remarqué, disait-il, que tout me réussit aux jours où quelqu'un de ces serviteurs de Dieu m'a bien voulu bénir. »

Humble et charitable, son zèle pour les communautés religieuses était encore désintéressé. Il aimait à faire retomber sur d'autres les honneurs et les avantages qu'on lui offrait à lui-même. Un ecclésiastique d'Anjou, voulant fonder une communauté de prêtres dans un de ses bénéfices, lui demanda quelques Missionnaires pour l'aider à cet établissement : il le renvoya aux prêtres de Saint-Sulpice ou de Saint-Nicolas-du-Chardonnet : « Ce sont, lui répondit-il, deux saintes commu-

nautés qui font de grands biens dans l'Église, et qui étendent beaucoup les fruits de leurs travaux... Elles sont plus propres et plus capables que nous pour commencer et perfectionner cette bonne œuvre que vous avez tant à cœur. »

C'est encore aux prêtres de Saint-Sulpice qu'il conseilla à une dame d'appliquer le revenu d'une fondation faite par les seigneurs ses ancêtres pour former de bons ecclésiastiques : « Si vous faites, Madame, cette application, vous devez tenir pour certain qu'elle sera exécutée en la manière que ces seigneurs ont désiré pour l'avancement de l'état ecclésiastique. Et s'il vous plaît pour cela vous informer des biens qui se font à Saint-Sulpice, vous pourrez en espérer de semblables, lorsque cette communauté sera établie en ce lieu-là, puisqu'elle est animée partout d'un même esprit, et qu'elle n'a qu'une seule prétention, qui est la gloire de Dieu. »

Par là on peut juger son estime et son affection pour Saint-Sulpice, dont, vers le même temps, il donna une preuve héroïque. Les ennemis d'Olier avaient ameuté contre lui une vile populace. Informé du tumulte, saint Vincent survint en toute hâte, résolu de défendre la vie de son ami au péril de la sienne. En effet, la fureur de la plèbe se détourne sur lui. Sans respect pour l'âge du saint vieillard, pour son caractère et sa vertu, sans reconnaissance pour les immenses services de ce père du peuple, on l'accable de reproches, on va même jusqu'à le frapper. Vincent ne profère pas une plainte, et se contente de répéter : « Frappez hardiment Saint-Lazare et épargnez Saint-Sulpice. » Il se réjouit de servir ainsi de paratonnerre à son ami ; il est heureux, il triomphe, quand il voit quelques amis d'Olier qui, profitant de cette dérivation de la fureur populaire, l'arrachent au tumulte et l'emmènent au palais du Luxembourg. Il se retire alors au milieu des huées du peuple, bénissant Dieu d'avoir affronté la persécution pour la justice et l'amitié. Mais il n'était pas au bout de ce rôle de chrétienne substitution. L'affaire fut portée au Conseil d'État. Là, on rejeta sur lui tout le blâme de la sédition. Le titre de Missionnaires que prenaient alors les Sulpiciens, la confusion qu'on faisait souvent entre les prêtres de la Conférence et les prêtres de la Mission, tout cela donnait lieu à plusieurs de

regarder Vincent comme le supérieur d'Olier, et les disciples de celui-ci comme des membres de sa propre Congrégation. Aussi, la première fois que Vincent alla au Conseil de conscience, il y fut accueilli par des murmures et des reproches presque universels. Courtisans, ministres d'État, princes même, tous censurèrent vivement sa conduite. Il n'avait qu'un mot à dire pour se mettre à couvert de ce blâme : « Les prêtres de Saint-Sulpice sont tout à fait étrangers à ma conduite et à ma Congrégation. » Avec quel empressement il l'eût dit ce mot, si on lui avait attribué le bien fait par Olier et ses disciples ! Mais il s'agissait de prendre part à une persécution : il se garda bien de décliner la solidarité qu'on faisait peser sur lui. Il embrassa donc la cause d'Olier et de ses prêtres comme sa cause personnelle, et il la défendit avec plus de chaleur qu'il n'eût fait les intérêts de sa Congrégation. La vérité fut bientôt connue. Alors on s'étonna, on admira, et comme on lui demandait pourquoi il s'était exposé, contre toutes les règles de la prudence, à compromettre pour d'autres sa personne et les siens : « Je n'ai fait que mon devoir, répondit-il simplement. Tout chrétien devait agir de la sorte en suivant les maximes de l'Évangile. » Les saintes entreprises d'un bon prêtre lui paraissaient non un ouvrage particulier, mais comme un bien public que tous devaient conserver et défendre.

Voilà pourquoi il fut fidèle à Olier jusqu'à la mort. Il lui ferma les yeux, consola ses enfants, présida à l'élection de son successeur et travailla à perpétuer son œuvre.

Ce que le Saint fit pour les religieux, il le fit en même temps pour les communautés de filles. La Visitation, la Madeleine, la Providence, les Filles Orphelines, les Filles de Sainte-Geneviève, les Filles de la Croix lui durent leur bonne direction ou leur réforme, leur établissement ou leur conservation (*Vie*, p. 263).

Que ne fit-il pas pour le clergé séculier ? Les exercices des ordinands, les conférences ecclésiastiques, les retraites spirituelles, les séminaires, tant d'institutions, en un mot, établies pour sa réformation en rendent un suffisant témoignage (*Vie*, pp. 92, 103, 115, 123). Et, pour compléter son œuvre en faveur du clergé, quelle charité n'exerça-t-il pas en recevant à Saint-

Lazare les prêtres qui affluaient de la province à Paris (p. 133), ne s'effrayant ni de la dépense, ni de l'ingratitude !

Dans le cœur si aimant de Vincent de Paul, ses enfants devaient avoir, suivant l'ordre même de l'Évangile, une place privilégiée. Nous avons vu dans sa Vie quelle était pour eux sa tendresse, surtout dans leurs persécutions et leurs maladies (p. 127). Cette tendresse prenait un caractère plus touchant lorsqu'on croyait avoir à se plaindre de lui. Il se levait aussitôt, et, se jetant au cou de celui qui venait de lui faire l'aveu de son aversion et de son mécontentement : « Ah ! Monsieur, lui disait-il en le tenant embrassé, si je ne vous avais déjà donné mon cœur, je vous le donnerais tout à cette heure. » Nous avons vu encore et nous verrons de nouveau les efforts qu'il faisait pour retenir ceux qui avaient la tentation de le quitter. Si, malgré lui, quelqu'un sortait de la Congrégation, il le poursuivait encore de sa charité. En 1655, un de ses jeunes séminaristes, méprisant ses avis, s'engagea dans une compagnie de gardes suisses, qu'il déserta bientôt. Mais cette seconde désertion faillit lui coûter plus cher que la première, Car, saisi, mis en prison, il fut condamné à mort. En cette extrémité, il se rappela le père qu'il avait abandonné, et recourut à lui. Vincent, tout rempli de pardon et de charité pour cet enfant prodigue, intervint en sa faveur et lui obtint la vie.

A ceux qu'il ne pouvait retenir il donnait leurs frais de route, et il les recommandait aux supérieurs de ses maisons de province. « Je souhaite, écrivait-il alors, que Dieu fasse toujours la grâce à la Compagnie d'exercer sa bonté envers tout le monde, et surtout envers ceux qui se sépareront d'elle; non-seulement pour leur ôter tout sujet de se plaindre, mais afin que, leur mettant des charbons ardents sur la tête, ils reconnaissent jusqu'au bout la charité de leur bonne mère. » — Il écoutait les plaintes du moindre de ses Frères : « Vous avez bien fait de m'en avertir, disait-il ; j'y mettrai ordre. Venez toujours à moi, mon Frère, quand vous aurez quelque déplaisir, car vous savez combien je vous aime. » Il les rassurait, s'ils avaient peur d'être importuns : « Non, mon Frère, ne craignez en aucune façon que je me trouve chargé ou importuné de vos demandes ; et sachez pour une bonne fois qu'une

personne que Dieu a destinée pour en aider quelque autre, ne se trouve non plus surchargé des assistances et éclaircissements qu'elle lui demande, que le serait un père à l'égard de son enfant. »

Sa charité suivait les siens en voyage et leur ménageait partout une charité semblable : « Je recommande un tel à vos soins, écrivait-il toujours aux supérieurs de ses maisons. J'espère qu'il aura beaucoup de confiance en vous, quand il verra la bonté, le support et la charité que Notre-Seigneur vous a donnés pour ceux qu'il commet à votre conduite. » Il répondait à toutes leurs demandes et pourvoyait à tous leurs besoins quand ils étaient en Mission. Un d'eux lui écrivit une fois pour demander, en autres choses, une calotte. Comme il ne s'en trouva pas sous la main, il ôta la sienne et la remit à un Frère. « Mais, Monsieur, dit celui-ci, on pourrait en acheter une en ville, qu'on enverrait une autre fois. — Non, mon Frère, il ne faut pas le faire attendre, car il peut en être pressé. Envoyez-lui, je vous prie, présentement la nôtre, avec le reste de ce qu'il demande. »

Dans sa charité il confondait les familles entières de tous les siens : « Nous prierons Dieu, disait-il, pour cette famille affligée. J'engage les prêtres qui n'ont point d obligation particulière à dire la messe, et nos Frères à communier à son intention; et moi, tout le premier, j'offre à Dieu de bon cœur pour elle la sainte messe que je m'en vais célébrer. »

Avec le mobile d'une telle affection il remuait tous les cœurs et les portait aux plus rudes sacrifices. Les soldats de Turenne s'exposaient au feu et à tous les périls au moindre de ses ordres, parce qu'ils voyaient en lui, outre le grand capitaine, le plus attentif et le plus compatissant des pères. Ainsi des fils de Vincent, toujours prêts à voler dans les pays les plus barbares, à y braver la peste et le fer, sur un mot de leur supérieur, dont la charité était pour eux l'image du Dieu qui devait être leur récompense.

D'autant plus qu'il les soutenait encore de sa charité au milieu de leurs travaux dans les Missions lointaines. Au départ, il se mettait à leurs genoux et baisait les pieds des évangélistes de la paix; il veillait ensuite à leurs besoins et leur

envoyait aux extrémités de la terre ces paroles de tendresse : « Après les vraies et extraordinaires marques que Dieu a mises en vous de votre vocation pour le salut de ce peuple-là, je vous y embrasse en esprit, avec tout le sentiment de joie et de tendresse que mérite une âme que Dieu a choisie entre tant et tant d'autres qui habitent sur la terre, pour en attirer un grand nombre dans le ciel, comme la vôtre, laquelle a tout quitté pour cette fin. Et certes, qui n'aimerait cette chère âme ainsi détachée des créatures, de ses intérêts et de son propre corps, qu'elle anime seulement pour le faire servir aux desseins de Dieu, lequel est sa fin et son unique prétention ? Mais qui n'aurait soin de ménager les forces de ce corps, qui certes a éclairé les aveugles, et a donné la vie aux morts ? C'est ce qui me fait vous prier, Monsieur, de le regarder comme un instrument de Dieu pour le salut de plusieurs, et de le conserver en cette vue. »

Que dire de la charité de Vincent envers les pauvres? Ici, bien plus que devant la gloire du prince de Condé, on se sent également confondu et par la grandeur du sujet et par l'inutilité du travail. Car, pour poursuivre avec Bossuet, quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les institutions de Vincent et les merveilles de sa vie charitable ? Les confréries et la compagnie des Filles de la Charité, les assemblées des dames et des seigneurs, l'œuvre des forçats et de la Barbarie, les hôpitaux des Enfants trouvés, du Nom de Jésus, de Sainte-Reine, l'Hôpital-général (*Vie*, pp. 29, 215, 231, 237) : n'est-ce pas assez de cette seule énumération pour tout faire entendre de la charité de Vincent envers les misérables ? sans parler de la Congrégation de la Mission pour l'évangélisation des pauvres, au sujet de laquelle il répétait souvent : « Nous sommes les ministres des pauvres ; Dieu nous a choisis pour eux ; c'est là notre capital, le reste n'est qu'accessoire. »

Les pauvres, en effet, c'était là le tout de Vincent, le terme de toutes ses pensées et de toutes ses affections, et aussi l'objet habituel de ses tristesses et de ses douleurs. « Je suis en peine, disait-il quelquefois, pour notre Compagnie ; mais, en vérité, elle ne me touche point à l'égal des pauvres : nous en serons quittes en allant demander du pain à nos autres mai-

sons, si elles en ont, ou à servir de vicaires dans les paroisses; mais, pour les pauvres, que feront-ils, et où est-ce qu'ils pourront aller? j'avoue que c'est là mon poids et ma douleur. On m'a dit qu'aux champs les pauvres gens disent que tandis qu'ils auront des fruits ils vivront, mais qu'après cela ils n'auront qu'à faire leurs fosses et s'enterrer tout vivants ! O Dieu ! quelle extrémité de misère ! et le moyen d'y remédier? »

Nous avons raconté comment il y remédia. Nous avons dit la Lorraine, la Picardie, la Champagne et tant d'autres provinces sauvées, les environs et les faubourgs de Paris arrachés à la famine et à la mort; nous avons montré son action directe, calculé ses aumônes, et enfin l'avons entendu proclamer par la voix de la reconnaissance publique l'aumônier général de France, le sauveur et le Père de la patrie (*Vie*, pp. 287-319).

Et maintenant que nous reste-t-il, sinon à recueillir quelques faits particuliers, quelques anecdotes, épis glanés après la moisson ?

Et d'abord quelques faits relatifs au fameux carrosse, dont la charité du Saint fit bien vite une voiture publique. S'il rencontrait quelque pauvre dans les rues de Paris ou à la campagne, il le faisait monter aussitôt à côté de lui. Ainsi fit-il un jour pour une pauvre femme qu'il rencontra à quelques lieues de Paris, doublement fatiguée de la marche et du fardeau de son enfant. Une autre fois, c'était une femme encore, dont les horribles ulcères furent un nouveau titre d'admission : non content de la recevoir dans sa voiture, il voulut la conduire à sa destination. Alors seulement il se pardonnait le carrosse, et la charité désarmait l'humilité. Il est vrai que, s'il n'avait pas de voiture, ou que des affaires pressées l'appelassent dans une autre direction, il tâchait de se procurer une chaise à porteurs pour faire transporter les pauvres, les malades, soit à domicile, soit à l'Hôtel-Dieu.

Mais il aimait bien mieux les conduire lui-même. Un jour, dans le faubourg Saint-Denis, il aperçut une pauvre femme couchée par terre. Prêtres, lévites, gens du monde, tous passaient sans s'arrêter devant elle, comme devant le blessé de l'Évangile, ou ne répondaient que par une pitié stérile à ses

gémissements. Mais voici venir le bon samaritain. Vincent descend de voiture, s'approche, et, reconnaissant l'impossibilité où la pauvre femme était de marcher, il la fait placer dans son carrosse, et, quoique ses affaires l'appelassent dans un quartier très-différent et très-éloigné, il donne ordre de se diriger vers l'Hôtel-Dieu. Après quelques tours de roue, la pauvre femme se trouve mal, et il faut la tirer du carrosse dont elle ne peut soutenir le mouvement. Vincent lui fait apporter du vin pour la fortifier, et, quand elle est un peu remise, il paie des porteurs, et avec leur fardeau, il leur remet un billet de recommandation pour la supérieure de l'Hôtel-Dieu.

Les traits semblables ne se peuvent nombrer dans la vie du charitable prêtre. Ainsi encore, arrêté un jour dans une rue de Paris par les cris lamentables d'un jeune enfant, il descend aussitôt, l'interroge, et l'enfant lui ayant montré un mal qu'il avait à la main, il le conduit lui-même chez un chirurgien, le fait panser en sa présence, paie à l'un son salaire, console l'autre et le ramène à sa famille. — Tel fut l'emploi quotidien du fameux carrosse.

Quelques autres traits de sa charité.

Un garçon tailleur, qui avait travaillé à Saint-Lazare, lui écrivit de son pays pour le prier de lui envoyer un cent d'aiguilles de Paris. Le Saint, alors au milieu de ses plus graves occupations de la cour et de la ville, trouva la requête toute naturelle et s'empressa d'y faire droit.

Il visitait les prisons du Châtelet et de la Conciergerie pour y instruire et y secourir les prisonniers. Il faisait marier, en les dotant, les filles en danger, ou leur procurant l'entrée d'une maison religieuse. Dans tout le quartier de Saint-Lazare, il arrangeait les procès, mettait la paix dans les ménages et jusque parmi les soldats. Si l'incendie, la maladie ou quelque autre malheur ruinait une famille, il l'allait consoler, lui fournissait les premiers secours et finissait par la rétablir en son premier état en lui procurant mobilier, matière première et instruments de travail.

Un pauvre charretier avait perdu ses chevaux. Il pria Vincent de l'aider à réparer cette perte, et il reçut à l'instant 100 livres. — Un autre charretier laissait en mourant sept fils ma-

lades. Après avoir procuré leur guérison, le Saint leur donna une charrette et un cheval, et les tira de la misère.

Un laboureur était mort en laissant pour tout héritage à sa femme et à deux petits enfants un procès perdu et la misère. Vincent nourrit la veuve, retira ses deux fils et les entretint jusqu'à ce qu'ils pussent gagner leur vie.

Que de pauvres inconnus lui devaient ainsi leur existence ! A plusieurs il faisait donner tous les mois une somme réglée. Pendant sa dernière maladie, l'un d'eux, ne recevant plus rien, vint à Saint-Lazare réclamer, comme une sorte de dette, les 2 écus qu'il touchait depuis dix-sept ans.

Pendant plusieurs années encore, il nourrit un pauvre aveugle, et recommanda, avant de mourir, qu'on lui continuât la même charité.

Une femme lui ayant fait exposer sa misère, il lui envoya un demi-écu : « C'est bien peu dans ma grande pauvreté, » lui fit-elle dire ; et, sur-le-champ, elle reçut un demi-écu encore.

Un laboureur, ruiné par trois inondations successives, venait d'être chassé de sa ferme par le propriétaire, qui lui avait encore enlevé son mobilier et ses chevaux. Vincent le plaça dans une ferme de Saint-Lazare tout ensemencée, et lui fournit tout ce qui était nécessaire à la culture. Et comme, le laboureur, qui avait un fils aux études, ne pouvait plus l'y entretenir, le Saint mit le jeune homme dans sa maison de Richelieu, lui procura un titre clérical et réussit à en faire un bon prêtre.

Un vieux soldat, à qui ses blessures avaient valu le surnom de *criblé*, vint un jour à Saint-Lazare et se fit conduire au supérieur. « Monsieur, lui dit-il sans autre préambule et avec la voix rude et libre de sa profession, j'ai ouï dire que vous étiez un homme charitable : ne voudriez-vous pas bien me recevoir chez vous pour quelque temps ? — Volontiers, mon ami, » répondit Vincent ; et il lui fit donner une chambre. Deux jours après, le soldat tombe malade. Aussitôt on le transporte dans une chambre à feu, on place un Frère auprès de lui pour le servir, on lui prodigue remèdes et aliments, et on ne lui permet de se retirer que lorsqu'il est entièrement rétabli.

Revenant une fois de ville, Vincent trouva quelques pauvres femmes, à la porte de Saint-Lazare, qui lui demandèrent l'au-

mône. Il la leur promit ; mais, à peine entré, il fut saisi par une foule d'affaires graves et pressantes qui lui otèrent la mémoire des pauvresses. Quelque temps après, le portier vint les lui rappeler. Soudain, il sort, leur porte lui-même son aumône, mais non sans se jeter à genoux devant elles pour leur demander pardon de les avoir oubliées.

Rien, nous l'avons dit, n'était capable de le rebuter, pas même les injures des pauvres. Pas plus pour ses Frères que pour lui, il ne voulait de vengeance dans les mauvais traitements que leur charité leur occasionnait bien souvent. Deux de ses clercs, envoyés à la visite des malades dans l'étendue de la seigneurie de Saint-Lazare, furent rencontrés par des soldats qui leur ôtèrent leurs manteaux. Deux des voleurs furent pris par les gens du quartier et conduits aux prisons du bailliage. Pour les faire punir, Vincent n'avait qu'à laisser agir les officiers de la justice. Loin de là, il les fit visiter et bien nourrir, les amena, pour toute pénitence, à faire une bonne confession, et, sur la promesse qu'ils lui donnèrent de ne plus dérober le bien d'autrui, il commanda de les mettre en liberté.

Une autre fois, c'est de la mort d'un des siens qu'il eut à tirer une vengeance chrétienne. De pauvres femmes, admises à glaner dans le grand enclos de Saint-Lazare, furent surprises par un Frère à voler la moisson. L'une d'elles prend une pierre et étend le Frère roide mort. Vincent, aussitôt averti, voit ce sang qui crie vengeance. Mais la pensée du sang de Jésus-Christ le rappelle à la miséricorde. Il mande le mari, lui conseille de dérober par une prompte fuite sa femme à la justice, et, comme ils étaient pauvres l'un et l'autre, il leur donne quelque argent pour leur voyage.

A plus forte raison pardonnait-il quand on tirait sur les pigeons de Saint-Lazare. Il se contentait de dire aux braconniers : « Pourquoi tuer les pères et les mères? S'il vous faut des pigeons, que ne venez-vous me demander des petits ? »

En général, il ne consentait jamais à punir les vols commis sur les biens de Saint-Lazare. « Ce sont de pauvres gens, disait-il, qui me font pitié. » Ainsi il les excusait, et souvent il les admettait à sa table et les renvoyait avec quelque argent.

Sa charité, suivant le conseil de perfection de l'Évangile, allait donc jusqu'à l'amour des ennemis.

Quelquefois des misérables, poussés par la passion politique ou par la souffrance, l'ont outragé et maltraité, soit comme royaliste, soit comme auteur des maux qu'il travaillait tant à prévenir et à soulager. Ainsi, un jour qu'il revenait de Saint-Germain, où il avait été mandé par la reine, les hommes de garde à la porte de la conférence le couvrirent d'injures, déchirèrent ses habits et allèrent jusqu'à le frapper. Le plus brutal de la bande le fit même descendre de cheval et le menaça de mort. Informés bientôt, les magistrats voulurent faire justice d'une conduite si abominable. Mais Vincent alla lui-même solliciter les juges en faveur des coupables; d'ailleurs, pour dévoyer les recherches et les empêcher d'aboutir, il refusa de dire l'heure du crime, en sorte qu'on ne pût connaître ceux qui étaient alors de garde. Cependant, afin d'éviter le retour de pareilles avanies, il demanda un passe-port pour sortir de Paris et y rentrer librement, passe-port que le duc d'Orléans lui fit expédier aussitôt.

Mais, à Paris même, il eut souvent à souffrir d'une populace mutinée. Une fois entre autres, à deux pas de Saint-Lazare, un furieux, prétextant que le Saint l'avait heurté en passant, lui donna un soufflet, et, comme la foule s'attroupait indignée : « C'est l'auteur de tous nos maux, s'écria-t-il, des subsides et des impôts dont le peuple est chargé. » Au lieu de faire jeter l'insolent en prison, au nom du droit de haute, moyenne et basse justice dont jouissait alors Saint-Lazare, Vincent suivant le conseil de l'Évangile, se jeta aux pieds de cet homme, lui tendit l'autre joue et lui dit : « Je ne suis pas, mon ami, l'auteur des subsides, dont l'imposition n'a jamais été de mon ressort ; mais je suis un grand pécheur, et je demande pardon à Dieu et à vous du sujet que je vous ai pu donner de me traiter ainsi. » A ces paroles et à cette vue, la fureur de cet homme fut désarmée. Dès le lendemain il vint à Saint-Lazare, et fit à son tour de très-sincères excuses à l'humble prêtre. Vincent l'accueillit en ami, le retint six ou sept jours dans sa maison, lui fit faire les exercices spirituels et le gagna à Dieu.

Les exercices spirituels, c'était sa grande vengeance contre tous ceux qui l'avaient insulté. Un homme l'avait prié de parler pour lui au président de Lamoignon. A quelques jours de là, il rencontre le Saint dans la rue, et, s'imaginant en avoir été mal servi, il lui dit force injures, dont l'humilité de Vincent, prosterné à ses pieds et lui demandant pardon, ne peut arrêter le flux. Mais, dès le lendemain, il gagne son procès et apprend qu'il le doit à l'intervention de Vincent. Lui aussi, il vient aussitôt à Saint-Lazare, et le Saint ne répond à ses excuses qu'en lui proposant les exercices spirituels.

Sa charité envers ses ennemis, elle s'est montrée à nous dans l'histoire du procès d'Orsigny, et bien des fois dans le récit de sa conduite au conseil de conscience. Un dernier trait : La reine venait de punir de l'exil un seigneur qui l'avait outragé : « Non, Madame, il n'en sera pas ainsi, s'écria aussitôt le saint prêtre ; et je ne mettrai pas le pied au conseil avant que ce bon seigneur soit rentré dans vos bonnes grâces. »

Il se montrait plein de charité et de condescendance pour les fermiers et les autres débiteurs de sa communauté. Il était loin d'ajouter, par des frais et des saisies, aux pertes causées par la mortalité du bétail ou l'inclémence des saisons. Non-seulement alors il leur remettait leurs dettes et leurs prix de ferme, mais il leur faisait des avances pour les aider à rétablir leurs affaires. Cette conduite, il la prescrivait aux siens : « Il serait fâcheux, écrivait-il à l'un d'eux, que vous fussiez obligé de faire saisir la grange du fermier de la Chaussée : car les pauvres gens sont déjà trop affligés pour qu'on les afflige davantage. » Et à un autre : « Si vous pouvez payer à votre domestique les gages pour les quatre mois de sa maladie, et tout ensemble les frais des remèdes et du médecin, je crois que vous ferez bien, puisque c'est un pauvre homme. »

Enfin, chose plus difficile peut-être, le Saint se montrait charitable envers les ingrats. Il avait déjà secouru les prêtres irlandais jetés en France par les révolutions de leur pays. De plus, il avait chargé un de ses Missionnaires de les assembler certains jours de la semaine, dans le dessein de les instruire des choses de leur vocation et de leur procurer ensuite quelque emploi ecclésiastique : « Nous pourrons même, dit-il,

trouver moyen de les assister quand ils s'assembleront de la sorte, parce qu'on les verra en disposition de se rendre plus utiles et exemplaires qu'ils ne sont. Je vous prie, Monsieur, de travailler à cela. — Monsieur, objecta le Missionnaire, vous savez que, par vos ordres, ces assemblées se sont ci-devant commencées, et même continuées durant quelque temps. Mais comme ce sont des esprits difficiles, divisés entre eux, ainsi que le sont les provinces de leur pays, cette bonne œuvre cessa. Ils entrèrent en défiance et jalousie les uns des autres; et, quoique vous leur ayez fait et procuré beaucoup d'autres biens, ils se sont aussi défiés de vous, Monsieur; ils s'en sont plaints et ont été si inconsidérés que de vous dire eux-mêmes et faire écrire de Rome de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes ni de leurs affaires. Or, il semble, Monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. — Oh! Monsieur, que dites-vous? répondit Vincent; c'est pour cela qu'il le faut faire. » Et, comme Jésus-Christ, trouvant dans l'ingratitude même un nouveau titre à sa charité, il continua d'assister de tout son pouvoir ces malheureux prêtres.

Sa charité ne se découragea même pas, lorsque la foi et l'honneur religieux de sa maison eurent à souffrir l'ingratitude.

Un jeune luthérien allemand, ayant fait abjuration à Paris, lui fut adressé par une supérieure de communauté qui jusque-là avait pourvu à la subsistance du faux néophyte. Cette religieuse le lui recommandait comme un sujet de grande espérance, et qui, agrégé à sa Congrégation, pourrait rendre de bons services à l'Église. Le saint le reçut, lui donna une cellule, et, suivant son usage, il l'appliqua d'abord aux exercices spirituels. Le nouvel exercitant, après avoir étudié les lieux plus que sa vocation, se glissa dans une chambre où il prit une soutane, un manteau long et quelques petits meubles; ensuite il se déroba, sans être vu, par la porte de l'église. De là, vêtu en Missionnaire, il alla au prêche de Charenton, puis au faubourg Saint-Germain, chez le ministre Drelincourt, à qui il dit : « Je suis de la Mission, mais Dieu m'a ouvert les yeux, et je me viens jeter entre vos bras pour faire profession

de la religion réformée. » Drelincourt, à qui toute épave était bonne, même la plus impure, surtout une épave ecclésiastique, recueillit celle-ci, et la promena triomphant de rue en rue, de maison en maison chez ceux de sa secte; ce dont le promeneur et le promené s'accommodaient à merveille, l'un recevant force compliments, et l'autre force aumônes.

En une de ces promenades, ils furent rencontrés par un sieur Des Isles, homme fort zélé pour la foi, et qui travaillait avec succès aux controverses. A la vue du costume ecclésiastique du compagnon de Drelincourt, Des Isles devina tout. Pour s'en éclaircir davantage, il les suivit jusqu'à la première maison, entra avec eux, et, laissant monter Drelincourt, il demanda à l'Allemand quelle affaire il avait avec le ministre. Croyant parler à un huguenot, le jeune homme répondit encore qu'i, était sorti de Saint-Lazare et qu'il avait le dessein d'embrasser le calvinisme. Sans attendre ni un moment de plus ni une plus ample réponse, Des Isles va trouver de Bretonvilliers, curé de Saint-Sulpice, fait arrêter et conduire au Châtelet cet homme qui trouvait le moyen de déshonorer à la fois l'Église et la Mission.

Instruit aussitôt de tout par Des Isles, Vincent fut bien moins sensible à l'outrage fait à sa maison qu'à celui qui était fait à Dieu. Pressé par ses amis de poursuivre dans le coupable et le larcin et le scandale, il les remercia du conseil, promit d'y réfléchir ; puis il envoya vers les juges, pour leur demander non justice, mais grâce. Lui-même, il se rendit auprès du procureur du roi et du lieutenant criminel, et déclara, au nom de sa Congrégation, qu'il ne prétendait rien ni pour le vol ni pour l'outrage. « Quant à moi, ajouta-t-il, je vous supplie très-humblement d'élargir ce jeune homme. C'est le propre de Dieu de faire miséricorde. Sa divine Majesté aura très-agréable que vous renvoyez sans châtiment un pauvre étranger, coupable seulement d'une légèreté de jeunesse. » Quoiqu'on ignore la suite de cette singulière requête, il est à croire que les magistrats y firent droit. C'était un précédent qui ne les devait pas entraîner à de nombreuses conséquences.

II

Écoutons maintenant le Saint nous parler de l'abondance du cœur de cette charité dont il était rempli, de cette charité qui émanait de lui comme la figure de sa substance et transformait en elle ceux qui l'entendaient. Car, disait-il, « chaque chose produit comme une espèce et image de soi-même, ainsi qu'on voit dans une glace de miroir qui représente les objets tels qu'ils sont : un visage laid y paraît laid, et un beau y paraît beau ; de même, les bonnes ou mauvaises qualités se répandent au dehors, et surtout la charité, qui est d'elle-même communicative, produit la charité ; et un cœur vraiment embrasé et animé de cette vertu fait ressentir ses ardeurs, et tout ce qui est dans un homme charitable respire et prêche la charité. »

Il en exprima d'abord la doctrine générale. « Le précepte de la charité, dit-il, résume toute la loi, surtout si elle s'étend au prochain comme à Dieu. Pas de Compagnie plus obligée que la nôtre à l'exercice d'une parfaite charité : car votre vocation est d'aller non en une seule paroisse ni en un seul diocèse, mais par toute la terre pour embraser les cœurs des hommes et pour y faire ce qu'a fait le fils de Dieu, lequel a dit qu'il était venu apporter un feu sur la terre, afin d'enflammer les cœurs des hommes de son amour. Il est donc vrai que nous sommes envoyés non-seulement pour aimer Dieu, mais aussi pour le faire aimer. Il ne nous suffit pas d'aimer Dieu, si notre prochain ne l'aime aussi ; et nous ne saurions aimer notre prochain comme nous-mêmes, si nous ne lui procurons le bien que nous sommes obligés de nous vouloir à nous-mêmes, c'est à savoir l'amour divin qui nous unit à celui qui est notre souverain bien. Nous devons aimer notre prochain comme l'image de Dieu et l'objet de son amour, et faire en sorte que réciproquement les hommes aiment leur très-aimable Créateur, et qu'ils s'entr'aiment les uns les autres d'une charité mutuelle pour l'amour de Dieu, qui les a tant aimés que de livrer son

propre Fils à la mort pour eux. Mais regardons, je vous prie, Messieurs, ce divin Sauveur comme le parfait exemplaire de la charité que nous devons avoir pour notre prochain. O Jésus, dites-nous, s'il vous plaît, qui est-ce qui vous a fait descendre du ciel pour venir souffrir la malédiction de la terre? Quel excès d'amour vous a porté à vous humilier jusqu'à nous et jusqu'au supplice infâme de la croix? Quel excès de charité vous a fait exposer à toutes nos misères, prendre la forme de pécheur, mener une vie souffrante et souffrir une mort honteuse? Où est-ce que l'on trouvera une charité si admirable et si excessive? Il n'y a que le Fils de Dieu qui en soit capable, et qui ait eu un tel amour pour ses créatures, que de quitter le trône de sa gloire pour venir prendre un corps sujet aux infirmités et misères de cette vie, et pour faire les étranges démarches qu'il a faites pour établir entre nous et parmi nous, par son exemple et par sa parole, la charité de Dieu et du prochain. Oui, c'est cet amour qui l'a crucifié et qui a produit cet ouvrage merveilleux de notre rédemption. O Messieurs, si nous avions une étincelle de ce feu sacré qui embrasait le cœur de Jésus-Christ, demeurerions-nous les bras croisés, et délaisserions-nous ceux que nous pouvons assister? Non, certes; car la vraie charité ne saurait demeurer oisive, ni nous permettre de voir nos frères et nos amis dans le besoin sans leur manifester notre amour; et pour l'ordinaire les actions extérieures rendent témoignage de l'état intérieur. Ceux qui ont la vraie charité au dedans la font paraître au dehors. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est aussi le propre de l'amour de se communiquer. Nous devons aimer Dieu aux dépens de nos bras et à la sueur de notre visage. Nous devons servir le prochain aux dépens de nos biens et de notre vie. Que nous serions heureux de devenir pauvres pour avoir exercé la charité envers les autres! Mais ne craignons pas de le devenir par cette voie, à moins de nous défier de la bonté de Notre-Seigneur et de la vérité de sa parole. Que si néanmoins Dieu permettait que nous fussions réduits à la nécessité d'aller servir de vicaires dans les villages pour trouver de quoi vivre, ou bien même d'aller mendier notre pain ou de coucher au coin d'une haie tout déchirés et tout transis de froid, et qu'en cet

état l'on vint à demander à l'un de nous : « Pauvre prêtre de la Mission, qui t'a reduit à cette extrémité? » quel bonheur Messieurs, de pouvoir répondre : « C'est la charité ! » Oh ! que ce pauvre prêtre serait estimé devant Dieu et devant les anges ! »

« Et maintenant quels sont les actes de la charité? Le premier acte est de faire à chacun comme on désire raisonnablement qu'il nous soit fait à nous-mêmes. Ce premier acte est de soi si beau et si éclatant, qu'il porte la lumière dans l'entendement; cette lumière produit l'estime, l'estime émeut la volonté à l'amour et fait que la personne qui aime a l'esprit convaincu des devoirs de charité qu'elle doit au prochain. C'est le propre du feu d'éclairer et d'échauffer, et c'est le propre de l'amour d'illuminer et de faire naître des sentiments de respect et de complaisance pour la personne aimée. Oui, si nous avions cette divine vertu qui est une participation du soleil de justice, elle dissiperait la vapeur du mépris et de l'aversion, et nous ferait voir ce qu'il y a de beau et de bon en notre prochain pour l'en estimer et chérir.

« 2e acte : Ne point contredire. Ce n'est pas en contredisant mon frère que je le gagne, mais en prenant bonnement en Notre-Seigneur ce qu'il a avancé. Il a peut-être raison et je peux ne point l'avoir; il veut contribuer à une honnête conversation, et je la tourne en dispute; ce qu'il dit peut se prendre en un sens que j'approuverais s'il m'était connu. Loin de nous la contradiction qui divise les cœurs ! évitons-la comme une fièvre qui altère, comme une peste qui désole, comme un démon qui porte le ravage dans les consciences les plus saintes. Chassons ce mauvais esprit par nos prières. Entrons dans les sentiments des autres, bien loin de les combattre : ils disent bonnement ce qu'ils pensent, prenons bonnement ce qu'ils disent. Si quelques-uns médisent ou se moquent, ô Sauveur ! ne le permettez jamais; mais si cela arrive, ne les reprenez pas publiquement, car cela n'est ni selon la règle, ni selon la théologie, ni selon les maximes de l'Évangile ; reprenez-les dans le particulier et dans le secret. Je pensais tantôt si Notre-Seigneur avait jamais contredit quelques-uns de ses disciples en présence des autres : il ne m'en est venu à l'esprit que deux exemples : quand il contredit saint

Pierre et lui dit : « O Satan ! » et lorsque, voulant reprendre sa présomption, il lui dit : « Tu me renieras trois fois cette nuit. » Quoi qu'il en soit, nous voyons que Notre-Seigneur a été très-réservé à contredire : pourquoi ne le serions-nous pas aussi ? Il avait droit de redresser publiquement les siens, parce qu'il était la voie et la vérité ; mais nous qui pouvons nous égarer, nous devons être fort retenus pour ne jamais contrarier personne, de peur de donner de la confusion à nos frères, d'exciter un combat ou d'aller contre la vérité.

« 3e acte : Le support mutuel. Qui dirons-nous parfait? nul homme sur la terre ; mais qui ne dirons-nous pas imparfait ? Puisque tous les hommes ont des défauts, tous ont besoin de support. Qui s'étudie bien, découvrira en lui quantité de faiblesses et de manquements, et même reconnaîtra qu'il ne peut s'empêcher d'en avoir, ni par conséquent de donner de l'exercice aux autres. Qu'on s'étudie selon le corps et selon l'esprit : on se trouvera quelquefois dans un grand dégoût des meilleures choses, souvent dans une opposition étrange à un homme qui ne sera pas plus imparfait que nous, de qui cependant tout nous déplaira. Que cet homme regarde, qu'il écoute, qu'il parle ou qu'il agisse, tout nous semblera défaut en lui, par la mauvaise disposition de notre nature. Un autre parlera nettement, selon les règles de la grammaire : nous trouverons ses conceptions obscures et ses paroles fades, par une antipathie involontaire que nous avons pour lui. Aussi, s'il vient à s'en apercevoir, nous sommes bien aises qu'il n'en témoigne aucun ressentiment, mais qu'il nous excuse. Pourquoi donc ne l'excuserions-nous pas aussi, quand il nous fait mauvais visage ou qu'il improuve nos actions ? Car cette antipathie peut être réciproque. Nous sommes tantôt gais, tantôt tristes ; quelqu'un nous vit hier excéder en joie, aujourd'hui il nous trouve trop mélancoliques. Puisque nous voulons, dans les excès de notre humeur bizarre, que le prochain nous supporte, n'est-il pas juste que nous le supportions en pareil cas? Faisons-nous le procès, que chacun examine bien ses misères, les infirmités de son corps, le dérèglement de ses passions, son inclination au mal, son infidélité et son ingratitude envers Dieu, ses déportements envers le prochain, et il

trouvera en soi plus d'actes de malice et de sujets d'humiliation qu'en toute autre personne du monde, et alors qu'il dise hardiment : « Je suis le plus grand pécheur et le plus insupportable des hommes. » Oui, si nous nous étudions bien, nous trouverons que nous sommes grandement à charge à ceux qui nous fréquentent ; et quiconque en est là, que de bien connaître ses misères (ce qui est un effet de la grâce de Dieu), soyez assurés qu'il est au point qu'il faut pour concevoir l'obligation qu'il a de supporter les autres. Il ne verra pas de faute en eux, ou, s'il en voit, elles lui paraîtront bien petites en comparaison des siennes ; et ainsi, du milieu de ses faiblesses, il supportera son prochain, surtout s'il considère le besoin qu'il a lui-même d'être supporté de Dieu. O support admirable de Notre-Seigneur ! Vous voyez cette poutre qui soutient tout le poids du plancher, qui sans elle tomberait incontinent : il nous a de même supporté en nos pesanteurs d'esprit, nos aveuglements et nos chutes. Nous étions tous comme accablés d'iniquités et de misères selon le corps et selon l'âme, et ce débonnaire Sauveur s'en est chargé pour en souffrir la peine et l'opprobre. Si nous y pensions bien, nous verrions combien nous méritons d'en être punis et méprisés, nous surtout qui sommes les coupables, et moi plus que tous les autres.

« 4e acte : Compatir aux souffrances du prochain et pleurer avec lui. L'amour fait entrer les cœurs les uns dans les autres et sentir ce qu'ils sentent. Ils se compatissent mutuellement. Ils sont bien éloignés de ceux qui n'ont aucun sentiment de la douleur des affligés ni de la souffrance des pauvres. Ah ! que le Fils de Dieu était tendre ! Je ne puis m'empêcher de regarder toujours ce prototype de charité. On l'appelle pour voir le Lazare, il y va ; la Madeleine se lève et vient au-devant de lui en pleurant, les Juifs le suivent et pleurent aussi, chacun se met à pleurer : que fait Notre-Seigneur ? Il pleure avec eux. C'est cette tendresse d'amour qui l'a fait descendre du ciel. Il voyait les hommes privés de sa gloire, il fut touché de leur malheur. Nous devons nous-mêmes nous attendrir sur notre prochain affligé et prendre part à sa peine. O saint Paul ! combien êtes-vous sensible en ce point ! Mon Sauveur, vous qui avez rempli cet apôtre de votre esprit et de vos sentiments;

faites-nous dire comme lui : *Quis infirmatur, et ego non infirmor* ?

« Mais comment puis-je me ressentir de sa maladie et de ses afflictions ? C'est par l'union que nous avons ensemble en Notre-Seigneur qui est notre chef. Tous les hommes composent un corps mystique ; nous sommes tous membres les uns des autres. Or, on n'a jamais ouï dire, non pas même dans les animaux, qu'un membre ait été insensible à la douleur d'un autre ; qu'une partie de l'homme soit froissée, brisée ou violentée, et que les autres ne s'en ressentent pas. Cela ne se peut ; tous nos membres ont tant de sympathie et de liaison ensemble, que le mal de l'un est le mal de l'autre. A plus forte raison, les chrétiens, étant membres d'un même corps, et membres les uns des autres, doivent-ils se compatir. Oui, être chrétien et voir son frère affligé sans pleurer avec lui, sans être malade avec lui, c'est être sans charité, c'est être chrétien en peinture, c'est n'avoir point d'humilité, c'est être pire que les bêtes. Entrons donc dans les sentiments de douleur, de tristesse pour notre prochain. Faisons par vertu ce que font souvent les gens du siècle par respect humain quand ils vont voir une personne affligée qui a perdu un père, une femme, un parent : que font-ils ? Pour l'ordinaire, ils prennent un habit de deuil ; sont-ils arrivés, ils paraissent avec un visage triste et disent en s'approchant de la personne affligée : « Hélas ! je ne puis vous exprimer ma douleur pour la perte que j'ai faite avec vous ; j'en suis inconsolable ! Je viens mêler mes larmes aux vôtres, » et autres belles paroles qui témoignent la part qu'ils prennent à cette affliction. Cette coutume vient de la pratique des premiers chrétiens. Originairement, toutes ces choses étaient des actions de charité ; et le mal est qu'on les a tirées de leur source, et qu'on en abuse communément en les faisant par fausseté, par singerie, par intérêt ou par une affection naturelle, et non par l'unité d'esprit et de sentiment que le Fils de Dieu est venu établir en son Église, et qui fait que tous les fidèles, ayant tous un même esprit avec Jésus-Christ, comme ses membres, s'affligent et s'attristent des adversités de leurs frères. Selon cela, nous devons regarder les accidents qui arrivent aux autres comme nôtres, aussi bien les joyeux

que les tristes, car c'est aussi un acte de charité de se réjouir avec ceux qui se réjouissent. Réjouissons-nous donc des bons succès qui arrivent au prochain, et de ce qu'il nous surpasse en honneur, en estime, en talents, en grâces, en vertus.

« 6e acte : Nous prévenir d'honneur. Et Pourquoi? Parce qu'autrement il semble qu'on fait le Monsieur, le grand ou le froid, ce qui resserre le cœur, et le contraire l'ouvre et le dilate. L'humilité est une production de la charité qui, lorsque nous rencontrons le prochain, nous fait faire les actes, les avances d'honneur et de respect que nous lui devons, et par ce moyen nous concilie son affection. Qui est-ce qui n'aime pas une personne humble? Un lion féroce, prêt à dévorer un autre animal qui voudrait lui résister, s'apaise même aussitôt s'il le voit abattu et comme humilié à ses pieds. Que peut-on faire à une personne qui s'humilie, que l'aimer? Elle est comme une vallée qui reçoit le suc des montagnes; elle s'attire les bénédictions et la bienveillance de tous.

« 7e acte : Témoigner de l'affection que l'on se porte. Nous devons, les uns les autres, nous faire connaître qu'en effet nous nous aimons cordialement. Faire offre de ses services, c'est produire ce bon effet, quand on le fait de bon cœur et sincèrement, se disant par exemple : « Oh que je souhaite vous faire du plaisir! vous rendre quelque bon office et vous montrer combien je vous chéris! » et après l'avoir dit de bouche, le confirmer par ses actions, se portant effectivement à servir un chacun et se faire tout à tous. Car ce n'est pas tout d'avoir la charité dans le cœur et dans les paroles; elle doit passer dans les actions, jusqu'à donner sa propre vie, s'il le faut, ainsi que Notre-Seigneur a donné la sienne, et alors elle est parfaite et devient féconde; elle engendre l'amour dans les cœurs envers lesquels elle s'exerce. »

C'était aussi la charité qu'il prêchait aux communautés dont il était le directeur, et notamment à la Visitation. Il disait : « Il faut que chacune de vous soit brûlante de charité, et que la charité soit pratiquée parmi vous en toutes les sortes qu'elle le peut être. Je ne saurais souffrir que dans les communautés l'on ne se témoigne pas assez d'estime mutuelle,

ou que l'on y dise quelque chose qui soit au désavantage du prochain. Je crains fort la désolation des communautés, lorsque les personnes qui les composent ne se tiennent pas bien unies les unes aux autres ; ce qui n'arrive jamais que par le manquement d'estime, de support et de charité. Il faut que les religieuses se regardent entre elles comme les épouses de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit et les images vivantes de Dieu ; et que, dans cette vue, elles se portent réciproquement un grand amour et un grand respect. Et, pour cela, il faut employer deux moyens : le premier, d'avoir recours à la bonté de Dieu, qui est tout amour et charité, pour lui demander part aux lumières et aux ardeurs divines de son esprit ; le second, de concevoir un grand désir de notre amendement, et de travailler en effet à nous amender des défauts et manquements que nous pourrions commettre contre la vertu de charité ; faisant fidèlement sur ce sujet notre examen particulier, pour corriger et ôter de nos cœurs ce qui pourrait, en quelque manière que ce fût, altérer l'action que nous devons avoir avec Dieu, et entre nous-mêmes. »

Aux particuliers comme aux communautés, il aimait à rendre ses bons offices. Il détournait les religieux qui le consultaient d'entrer dans les communautés déréglées. « C'est un désordre et non pas un ordre, disait-il ; une chimère de religion, où l'on ne peut être en sûreté de conscience. »

Rarement, à moins de désordre dans une communauté, il permettait le changement. Par la lettre suivante on peut juger des autres, et aussi des humbles et charitables précautions à l'aide desquelles il faisait passer les reproches et les conseils sévères : « J'ai vu votre lettre, mon révérend Père, avec respect et, certes, avec confusion, de ce que vous vous adressez au plus sensuel et au moins spirituel des hommes, et reconnu tel d'un chacun. Je ne laisserai pas néanmoins de vous dire mes petites pensées sur ce que vous me proposez, non pas par manière d'avis, mais par la pure condescendance que Notre-Seigneur veut que nous rendions à notre prochain. J'ai été consolé de voir les attraits que vous avez à l'union parfaite avec Notre-Seigneur ; votre fidèle correspondance pour cela, et les caresses dont sa divine bonté vous a souvent prévenu ;

les grandes difficultés et contradictions que vous avez rencontrées dans les divers états par lesquels vous avez passé, et enfin le singulier amour que vous avez pour cette grande maîtresse de la vie spirituelle, sainte Thérèse.

« Or, encore que tout cela soit ainsi, je pense néanmoins, mon révérend Père, qu'il y a plus de sûreté pour vous de demeurer dans la vie commune de votre saint ordre et de vous soumettre entièrement à la direction de votre supérieur, que de passer à un autre, quoique saint : 1° parce que c'est une maxime que le religieux doit aspirer à s'animer de l'esprit de son ordre, car autrement il n'en aurait que l'habit ; et comme votre saint ordre est reconnu des plus parfaits de l'Église, vous avez une plus grande obligation d'y persévérer et de travailler pour en prendre l'esprit, en pratiquant les choses qui vous y peuvent faire entrer ; 2° c'est une autre maxime que l'esprit de Notre-Seigneur agit doucement et suavement, et celui de la nature et du malin esprit, au contraire, âprement et aigrement; or, il paraît, par tout ce que vous me dites, que votre manière d'agir est âpre et aigre, et qu'elle vous fait tenir avec plus d'arrêt et d'attache à vos sentiments contre ceux de vos supérieurs, à quoi même votre complexion naturelle vous porte. Selon cela, mon révérend Père, je pense que vous devez vous donner de nouveau à Notre-Seigneur pour renoncer à votre propre esprit, et pour accomplir sa très-sainte volonté dans l'état auquel vous avez été appelé par sa Providence. »

Ses sentiments, sa conduite à l'égard des communautés religieuses, il en faisait une règle pour ses prêtres et ses Filles de la Charité. « Ayez pour toutes, leur disait-il, estime et respect, et ne donnez jamais entrée en vos esprits à aucune envie, jalousie, ou autre disposition contraire à l'humilité et à la charité de Jésus-Christ. Parlez-en toujours avec témoignage d'estime et d'affection. Ne trouvez rien à redire dans leur conduite; faites profession ouverte de trouver bien ce qu'elles font. » — Il écrivait encore : « Vous me demandez comment vous devez vous comporter envers les religieux. Vous devez tâcher de les servir, et leur témoigner dans les occasions que vous avez cette affection ; les aller voir quelquefois ; ne jamais prendre parti contre eux, ni vous intéresser dans leurs affaires

que pour les défendre en charité ; parler d'eux en bonne part; ne rien dire en chaire ni en discours particuliers qui puisse les choquer, quoiqu'ils ne vous rendent pas le réciproque. Voilà ce que je souhaite que nous fassions tous : car ils sont religieux et dans un état de perfection, et par ainsi nous les devons honorer et servir. »

Quand il y avait rivalité, conflit entre les siens et d'autres ordres, comme il arriva en Pologne, il écrivait : « J'adore en cela la conduite de Dieu, sans l'ordre duquel rien ne se fait, et nous ferons mieux de regarder en son bon plaisir toutes les traverses qui nous arriveront que de les imputer à personne. Et quand il serait vrai que ceux dont on vous a parlé nous porteraient envie, et feraient du pis qu'ils pourraient contre nous, je ne me lasserai jamais de les estimer, de les aimer, de les servir autant que je le pourrai faire, soit ici ou soit ailleurs. »

Et deux ans après : « Quant aux assauts que vous craignez de la part de quelque communauté, j'espère de la bonté de Dieu qu'ils n'arriveront pas, et je vous prie de faire toutes les avances pour les empêcher, prévenant ces bons Pères de vos respects, services et déférences, comme nous tâchons de faire ici, à quoi nous n'avons pas beaucoup de peine, et je suis bien résolu, quand ils me jetteraient de la boue sur le visage, de n'en témoigner jamais aucun ressentiment pour ne rompre avec eux, ni m'éloigner de l'estime et de l'honneur que je leur dois, et cela en vue de Dieu ; que s'ils s'échappent à dire ou à faire quelque chose de fâcheux contre votre petite barquette, quand ce serait même à dessein de la faire submerger, souffrez-le pour l'amour de Dieu, qui saura vous garantir du naufrage et faire succéder le calme à la tempête. Ne vous en plaignez pas, n'en dites pas seulement un mot, et ne cessez pour cela de les caresser aux rencontres, comme si rien n'était. Il ne se faut jamais étonner de ces accidents, mais se disposer à les bien recevoir. Car, comme il est arrivé des chocs entre les apôtres, et même entre les anges, sans pourtant qu'ils aient offensé Dieu, chacun agissant selon ses lumières, ainsi Dieu permet quelquefois que ses serviteurs se contredisent, et qu'une compagnie en persécute une autre. Et il y a bien plus de mal

qu'on ne pense à cela, quoiqu'ils aient tous une bonne intention, mais il y a toujours un grand bien pour ceux qui s'humilient et ne résistent pas. »

Les Missionnaires ayant répété leurs plaintes, il répéta à son tour, et avec plus d'insistance, ses conseils : « Est-il possible, Monsieur, que ces bons Pères nous traitent de la sorte que vous dites ? J'ai peine à le croire. Mais quand cela serait, je vous prie, et la Compagnie avec vous, de deux choses : la première, de n'en point parler, ni de s'en plaindre à qui que ce soit; ce serait encore pis, et il faut *vincere in bono malum*, qui est à dire que vous ne laisserez point de les visiter comme auparavant, et parler respectueusement et avantageusement d'eux en toutes rencontres, comme aussi de les servir, s'il plaît à Dieu vous en donner l'occasion : ces pratiques sont selon Dieu et la véritable sagesse, et le contraire de cela fait mille mauvais effets. »

Et la réconciliation opérée, il s'écria : « Béni soit Dieu de ce que la Compagnie vit avec respect avec ces très-Révérends Pères, et prie Notre-Seigneur qu'il nous fasse la grâce d'en user de même avec tous les autres ! »

Mêmes réponses adressées à Rome dans une opposition venue des oratoriens : « Il est vrai qu'on tâche de nous brouiller... Tout cela ne m'étonnerait pas sans mes péchés, qui me donnent sujet de craindre;... mais je ne saurais vous exprimer combien ces artifices m'étonnent... Cependant, vous agirez le plus chrétiennement possible avec ceux qui nous embarrassent. Je les vois ici aussi souvent et cordialement, Dieu merci, comme je le faisais ; et il me semble que, par la grâce de Dieu, non-seulement je ne leur ai point d'aversion, mais que je les honore et chéris davantage. » Cependant les oratoriens lui demandaient de ses prêtres, pour se former aux Missions, d'après leurs leçons et leurs exemples, et il leur en donnait ; « car, ajouta-t-il, je ne croirais pas être chrétien, si je ne tâchais de participer à l'*utinam omnes prophetarent* de saint Paul. Hélas ! Monsieur, la campagne est si grande ! Il y a des peuples à milliers qui remplissent l'enfer ; tous les ecclésiastiques ne suffiraient pas avec tous les religieux pour subvenir à ce malheur ! Faudrait-il que nous fussions si misérables

d'envier que ces personnes-là s'appliquassent au secours de ces pauvres âmes qui se vont incessamment perdant! Oh! certes, ce serait être coupable de l'accomplissement de la mission de Jésus-Christ sur la terre! Que si l'on nous veut empêcher nous autres, il faut prier, s'humilier et faire pénitence des péchés que nous avons faits en ce saint ministère. » Et trois ans après, l'opposition continuant, il écrivait encore à Rome, le 9 juillet 1655 : « Cela n'empêchera pas, quand même ils m'auraient arraché les yeux, que je ne les estime et ne les chérisse aussi tendrement que les enfants leurs pères. *Putant enim obsequium præstare Deo.* Je souhaite et je prie Notre-Seigneur que chacun de notre Congrégation en fasse de même. »

La Providence ayant donné à la Compagnie de la Mission le service des ecclésiastiques par les exercices des ordinands et les séminaires, presque en même temps que le service des pauvres peuples, le Saint s'attacha d'abord à faire comprendre aux siens la grandeur toute divine et la nécessité de ce nouveau ministère. « S'employer pour faire de bons prêtres, disait-il, et y concourir comme cause seconde efficiente, instrumentale, c'est faire l'office de Jésus-Christ qui, pendant sa vie mortelle, semble avoir pris à tâche de faire douze bons prêtres, qui sont les apôtres; ayant voulu, pour cet effet, demeurer plusieurs années avec eux, pour les instruire et pour les former à ce divin ministère... Nous sommes donc tous appelés de Dieu à l'état que nous avons embrassé, pour travailler à un chef-d'œuvre : car c'est un chef-d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres, après quoi on ne peut penser rien de plus grand ni de plus important... Qu'y a-t-il de si grand dans le monde que l'état ecclésiastique? Les principautés et les royaumes ne lui sont point comparables. Les rois ne peuvent pas, comme les prêtres, changer le pain au corps de Notre-Seigneur, remettre les péchés, et tous les autres avantages qu'ils ont par-dessus les grandeurs temporelles. »

Si telle est la grandeur du sacerdoce, qu'on juge de son action, salutaire ou funeste, suivant qu'il est fidèle ou non à sa vocation : « Tels sont les pasteurs, tels sont les peuples.

On attribue aux officiers d'une armée les bons et les mauvais succès de la guerre ; et on peut dire de même que si les ministres de l'Église sont bons, s'ils font leur devoir, que tout ira bien ; et au contraire, s'ils ne le font pas, qu'ils sont cause de tous les désordres... Oui, nous sommes la cause de cette désolation qui ravage l'Église, de cette déplorable communion qu'elle a soufferte en tant de lieux ; ayant été presque entièrement ruinée dans l'Asie et dans l'Afrique, et même dans une grande partie de l'Europe, comme dans la Suède, dans le Danemark, dans l'Angleterre, Écosse, Irlande, Hollande et autres Provinces unies, et dans une grande partie de l'Allemagne. Et combien voyons-nous d'hérétiques en France!... Oui, Seigneur, c'est nous qui avons provoqué votre colère ; ce sont nos péchés qui ont attiré ces calamités. Oui, ce sont les clercs et ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique, ce sont les sous-diacres, ce sont les diacres, ce sont les prêtres, nous qui sommes prêtres, qui avons fait cette désolation dans l'Église. » En entrant dans des détails plus particuliers, il parcourait les rangs des ecclésiastiques de son temps. Les uns sont inutiles : « Ils disent leur bréviaire, célèbrent leur messe, et encore fort pauvrement, quelques-uns administrent les sacrements tellement quellement, et voilà tout. » Mais un grand nombre d'autres sont dans le vice et le désordre. Et il parlait des prêtres de toute une province tellement livrés à l'ivrognerie, qu'il avait fallu faire une assemblée d'évêques pour chercher à ce mal ignoble un remède qu'on ne pouvait trouver. « Ce n'est pas, ajoutait-il pour se consoler et consoler les siens, ce n'est pas que tous les prêtres soient dans le dérèglement. Non, ô Sauveur ! Qu'il y a de saints ecclésiastiques ? Il nous en vient tant ici en retraite, des curés et autres, qui viennent de bien loin exprès pour mettre bon ordre à leur intérieur ! Et combien de bons et de saints prêtres à Paris ! Il y en a grand nombre; et entre ces Messieurs de la conférence, qui s'assemblent ici, il n'y en a pas un qui ne soit homme d'exemple : ils travaillent tous avec des fruits non pareils. Si donc il y a de méchants ecclésiastiques dans le monde, — et je suis le pire, le plus indigne et le plus grand pécheur de tous, — aussi, en revanche, il y en

« qui louent hautement Dieu par la sainteté de leur vie. »

Or, notre vocation est de corriger les mauvais et de perfectionner les bons. Mais qui sommes-nous pour ce ministère? « Nous ne sommes que de chétives gens, de pauvres laboureurs et paysans ; et quelle proportion y a-t-il de nous misérables à un emploi si saint, si éminent et si céleste?... C'est pourtant à nous à qui Dieu a confié une si grande grâce, que celle de contribuer à rétablir l'état ecclésiastique. Dieu ne s'est pas adressé pour cela, ni aux docteurs, ni à tant de communautés et de religions pleines de science et de sainteté ; mais il s'est adressé à cette chétive, pauvre et misérable Compagnie, la dernière de toutes et la plus indigne. Qu'est-ce que Dieu a trouvé en nous pour un si grand emploi ; où sont nos beaux exploits? où sont nos actions illustres et éclatantes que nous avons faites? où cette grande capacité ? Rien de tout cela ; c'est à de pauvres misérables idiots que Dieu, par sa pure volonté, s'est adressé, pour essayer encore à réparer les brèches du royaume de son Fils et de l'état ecclésiastique. Oh! Messieurs, conservons bien cette grâce que Dieu nous a faite par préférence à tant de personnes doctes et saintes qui la méritaient mieux que nous; car si nous venons à la laisser inutile par notre négligence, Dieu la retirera de nous pour la donner à d'autres et nous punir de notre infidélité. Hélas! qui sera-ce de nous qui sera la cause d'un si grand malheur, et qui privera l'Église d'un si grand bien? Ne sera-ce point moi, misérable? Qu'un chacun de nous mette la main sur sa conscience, et dise en lui-même : Ne serai-je point ce malheureux ? Hélas ! il n'en faut qu'un misérable, tel que je suis, qui par ses abominations détourne les faveurs du ciel de toute une maison, et y fasse tomber la malédiction de Dieu. O Seigneur, qui me voyez tout couvert et tout rempli de péchés qui m'accablent, ne privez pas pour cela de vos grâces cette petite Compagnie! Faites qu'elle continue à vous servir avec humilité et fidélité, et qu'elle coopère au dessein qu'il semble que vous avez de faire, par son ministère, un dernier effort pour contribuer à rétablir l'honneur de votre Église ! »

C'est ainsi que toujours Vincent se complaisait dans sa bassesse, qu'il s'y enfonçait avec bonheur et qu'il s'efforçait d'en-

traîner les siens dans le même sentiment. Mais loin d'y trouver le désespoir, il y puisait la confiance. « Dieu, disait-il, a toujours employés de faibles instruments aux grands desseins. En l'institution de l'Église, n'a-t-il pas choisi de pauvres gens ignorants et rustiques ? Cependant, c'est par eux que Notre-Seigneur a renversé l'idolâtrie, qu'il a assujetti à l'Église les princes et les puissants de la terre, et qu'il a étendu notre sainte religion par tout le monde. Il peut se servir aussi de nous, chétifs que nous sommes, pour aider à l'avancement de l'état ecclésiastique à la vertu. Au nom de Notre-Seigneur, Messieurs et mes Frères, donnons-nous à lui, pour y contribuer tous par nos services et par de bons exemples, par prières ou par mortifications. »

Et par ces derniers mots il résumait les moyens qu'il aimait à conseiller pour assurer le succès de l'œuvre sainte. Avant et après tout, en tout la prière : « Il faut prier beaucoup, vu notre insuffisance... Mon Sauveur, tout ne servira de rien, si vous n'y mettez la main. Il faut que ce soit votre grâce qui opère tout en nous, et qui nous donne cet esprit sans lequel nous ne pouvons rien. Que savons-nous faire, nous qui sommes de pauvres misérables ? O Seigneur, donnez-nous cet esprit de votre sacerdoce qu'avaient les apôtres, et les premiers prêtres qui les ont suivis. Donnez-nous le véritable esprit de ce sacré caractère que vous avez mis en de pauvres pécheurs, en des artisans, en de pauvres gens de ce temps-là, auxquels, par votre grâce, vous avez communiqué ce grand et divin esprit. » Alors il demandait à tous, à l'époque des ordinations, d'offrir à Dieu, à l'effet d'obtenir de bons prêtres, leurs communions, leurs oraisons, et toutes leurs bonnes œuvres. Il le demandait aux siens, il le demandait aux communautés religieuses, aux Dames de la Charité qu'il envoyait implorer cette grâce à l'autel de la Vierge dans l'église de Notre-Dame. Et pour encourager ces prières, il disait : « Sainte Thérèse, qui voyait de son temps le besoin que l'Église avait de bons ouvriers, demandait à Dieu qu'il lui plût faire de bons prêtres, et elle a voulu que les filles de son ordre fussent souvent en prière pour cela. Et peut-être que le changement en mieux qui se trouve à cette heure en l'état ecclésiastique, est dû en partie à la dévotion de cette

grande sainte. » Plus elles partaient de bas, plus les prières lui paraissaient assurées d'arriver au but. C'est pour cela qu'il en demandait aux plus humbles Frères de sa communauté. « Il se pourra faire peut-être, disait-il, que s'il plaît à Dieu qu'il réussisse quelque fruit, ce sera par les prières d'un Frère qui n'approchera pas de ces Messieurs les ordinands. Il sera occupé à son travail ordinaire, et en travaillant il s'élèvera à Dieu souvent, pour le prier, qu'il ait agréable de bénir l'ordination ; et peut-être aussi que, sans qu'il y pense, Dieu fera le bien qu'il désire, à cause des bonnes dispositions de son cœur. Il y a dans les psaumes : *Desiderium pauperum exaudivit Dominus....* » Ici Vincent s'arrêta tout à coup, ne se souvenant plus de la suite du verset, et, suivant son usage humble, familier et dramatique, il se tourna vers ses assistants et demanda : « Qui me dira le reste? L'un d'eux acheva : « *Præparationem cordis eorum audivit auris tua.* — Dieu vous bénisse, Monsieur, » répondit le saint. — C'était son remercîment ordinaire. Et, ravi de la beauté de ce passage, il le répéta plusieurs fois avec des transports de joie et de dévotion, en en savourant le goût, et il ajouta pour le communiquer à ses disciples : « Merveilleuse façon de parler, digne du Saint-Esprit ! « Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres, il a entendu la préparation de leur cœur ; » pour nous faire voir que Dieu exauce les âmes bien disposées avant même qu'elles le prient. Cela est de grande consolation, et nous devons, certes, nous encourager au service de Dieu, quoique nous ne voyions en nous que misères et pauvretés. »

A la prière il recommandait de joindre l'humilité. « Ce doivent être là, disait-il, les armes des Missionnaires ; c'est par ce moyen que tout réussira ; c'est par l'humilité qui nous fait désirer la confusion de nous-mêmes ; car croyez-moi, Messieurs et mes Frères, croyez-moi, c'est une maxime infaillible de Jésus-Christ que je vous ai souvent annoncée de sa part, que d'abord qu'un cœur est vide de soi-même, Dieu le remplit ; c'est Dieu qui demeure et qui agit là-dedans, et c'est le désir de la confusion qui nous vide de nous-mêmes ; c'est l'humilité, la sainte humilité ; et alors ce ne sera pas nous qui agirons, mais Dieu en nous, et tout ira bien. O vous donc qui travaillez im-

médiatement à cette œuvre, vous qui devez posséder l'esprit de prêtrise et l'inspirer à ceux qui ne l'ont pas, vous à qui Dieu a confié ces âmes pour les disposer à recevoir cet esprit saint et sanctifiant, ne visez qu'à la gloire de Dieu ; ayez la simplicité de cœur vers lui et le respect vers ces Messieurs. Sachez que c'est par là que vous profiterez ; tout le reste vous servira de peu. Il n'y a que l'humilité et la pure intention de plaire à Dieu qui aient fait réussir cette œuvre jusqu'à maintenant. »

L'humilité est dévouée et serviable. « Rendons à Messieurs les ordinands, ajoutait le Saint, toutes sortes de respects et de déférences, ne faisons point les entendus, mais servons-les cordialement et humblement.., usant d'une vigilance particulière à voir, à rechercher et à leur apporter sans délai tout ce qui les pourra contenter ; étant ingénieux à pourvoir à leurs besoins ; devinant même, s'il est possible, leurs inclinations et leurs désirs, et les prévenant pour les satisfaire autant qu'il se pourra raisonnablement. »

C'était sur la prédication du bon exemple, de toutes la plus éloquente et la plus efficace, qu'il comptait surtout pour le succès des exercices. « Ce que l'œil voit, disait-il, nous touche bien plus que ce que l'oreille entend, et nous croyons plutôt à un bien que nous voyons qu'à celui que nous entendons. Et quoique la foi entre par l'oreille, *fides ex auditu*, néanmoins, les vertus dont nous voyons la pratique font plus d'impression en nous que celles qu'on nous enseigne. Les choses physiques ont toutes leurs espèces différentes par lesquelles on les distingue. Chaque animal, et l'homme même, a ses espèces, qui le font connaître pour tel qu'il est, et distinguer d'un autre de pareil genre. De même, les serviteurs de Dieu ont des espèces qui les distinguent des hommes charnels : c'est une certaine composition extérieure, humble, recolligée et dévote, qui procède de la grâce qu'ils ont au dedans, laquelle porte ses opérations en l'âme de ceux qui les considèrent. Il y a des personnes céans si remplies de Dieu, que je ne les regarde jamais sans en être touché. Les peintres dans les images des saints, nous les représentent environnés de rayons; c'est que les justes qui vivent saintement sur la terre, répandent une

certaine lumière au dehors qui n'est propre qu'à eux. Il paraissait tant de grâce et de modestie en la sainte Vierge, qu'elle imprimait de la révérence et de la dévotion en ceux qui avaient le bonheur de la voir ; et en Notre-Seigneur il en paraissait encore plus ; il en est de même par proportion des autres saints. Tout cela nous fait voir, Messieurs et mes Frères que si vous travaillez à l'acquisition des vertus, si vous vous remplissez des choses divines, et si un chacun en particulier a une tendance continuelle à sa perfection ; quand vous n'auriez aucun talent extérieur pour présider à ces Messieurs les ordinands, Dieu fera que votre seule présence portera des lumières en leurs entendements, et qu'elle échauffera leurs volontés pour les rendre meilleurs. »

Et il concluait ainsi ce chapitre de l'édification des ordinands : « Que bienheureux êtes-vous, Messieurs, de répandre par votre dévotion, douceur, affabilité, modestie et humilité, l'esprit de Dieu dans ces âmes, et de servir Dieu en la personne de ses plus grands serviteurs ! Que vous êtes heureux, vous qui leur donnerez bon exemple aux conférences, aux cérémonies, au chœur, au réfectoire et partout ! Oh ! qu'heureux serons-nous tous, si, par notre silence, discrétion et charité, nous répondons aux intentions pour lesquelles Dieu nous les envoie ! »

Simplicité dans l'exposition et la parole, pureté dans l'intention, voilà ce que Vincent demandait aux orateurs des retraites d'ordinands. Mais, pour cela, il faut s'oublier soi-même, s'élever à Dieu et lui demander toute inspiration. « Car Dieu est une source inépuisable de sagesse, de lumière et d'amour. C'est en lui que nous devons puiser ce que nous disons aux autres. Nous devons anéantir notre propre esprit et nos sentiments particuliers, pour donner lieu aux opérations de la grâce, qui seule illumine et échauffe les cœurs. Il faut sortir de soi-même pour entrer en Dieu. Il faut le consulter pour apprendre son langage, et le prier qu'il parle lui-même en nous et par nous. Il fera pour lors son œuvre, et nous ne gâterons rien. Notre-Seigneur, conversant parmi les hommes, ne parlait pas de par lui-même : « Ma science, disait-il, n'est pas de moi, mais de mon Père; les paroles que je vous dis ne sont pas miennes, mais elles sont de Dieu. » Cela nous montre combien

nous devons recourir à Dieu, afin que ce ne soit pas nous qui parlions et qui agissions, mais que ce soit Dieu. »

Quand la Compagnie vit se multiplier les séminaires qu'elle dirigeait, le Saint multiplia aussi ses encouragements pour fortifier la charité des siens contre l'accablement des emplois et contre la crainte que l'œuvre du clergé ne nuisît à l'œuvre des Missions.

« Les Missionnaires, disait-il, sont particulièrement envoyés de Dieu pour travailler à la sanctification des ecclésiastiques. Et l'une des fins de leur institut est de les instruire, non-seulement aux sciences pour les apprendre, mais aussi aux vertus pour les pratiquer; car, leur montrer l'un sans l'autre, c'est faire peu et presque rien. Il faut de la capacité et une bonne vie : sans celle-ci, l'autre est inutile et dangereuse; nous devons les porter également à tous les deux, et c'est ce que Dieu demande de nous. Au commencement, nous ne pensions à rien moins qu'à servir les ecclésiastiques : nous pensions seulement à nous et aux pauvres. Comment est-ce que le Fils de Dieu commença? Il se cachait, il semblait qu'il ne pensait qu'à lui-même, il priait Dieu et ne faisait que des actions particulières; il ne paraissait que cela. Après il annonça l'Évangile aux pauvres. Mais ensuite il fit des apôtres, il prit la peine de les instruire, les avertir et les former; et enfin il les anima de son esprit, non pour eux seulement, mais pour tous les peuples de la terre. Il leur enseigna aussi toutes les maximes pour faire des prêtres, pour administrer les sacrements, et pour s'acquitter de leur ministère. Ainsi, au commencement, notre petite Compagnie ne s'occupait qu'à son avancement spirituel et à évangéliser les pauvres. En certaines saisons, elle était retirée en son particulier; et en d'autres, elle allait enseigner les peuples de la campagne. Dieu a permis qu'en nos commencements il n'a paru que cela; mais, dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses, et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Oh! que cet emploi est haut! qu'il est sublime! Oh! qu'il est au dessus de nous! Qui est-ce d'entre nous qui avait jamais pensé aux exercices des ordinands et des séminaires? Jamais cette entreprise ne nous était

tombée en l'esprit, jusqu'à ce que Dieu nous a signifié que son plaisir était de nous y employer. Il a donc porté la Compagnie à ces emplois, sans choix de notre part; et pourtant, il demande de nous cette application; mais une application sérieuse, humble, dévote, constante, et qui réponde à l'excellence de l'œuvre. Quelques-uns diront peut-être qu'ils ne sont venus en cette congrégation que pour travailler à la campagne, et non pour s'enfermer dans une ville au service d'un séminaire; mais tous et chacun de nous sauront que les emplois que nous devons exercer en la maison à l'égard des ecclésiastiques externes, surtout des séminaires, ne doivent pas être négligés sous prétexte des Missions; car il faut faire celles-ci, et ne pas omettre les autres, puisque nous sommes presque également obligés par notre institut à nous acquitter de l'un et de l'autre; et que, d'ailleurs, la longue expérience a fait voir qu'il est bien difficile que les fruits que l'on recueille dans les Missions puissent longtemps se conserver sans l'aide des pasteurs, à la perfection desquels les autres emplois de la Compagnie ne semblent pas peu contribuer : c'est pourquoi un chacun se donnera de bon cœur à Dieu pour les bien et dévotement exercer. C'est un grand ouvrage, il est vrai, de travailler à l'instruction des pauvres gens, mais il est encore plus important d'instruire les ecclésiastiques, puisque, s'ils sont ignorants, il faut par nécessité que les peuples qu'ils conduisent le soient aussi. On eût pu demander au Fils de Dieu : « Pourquoi êtes-vous venu ? N'est-ce pas afin d'évangéliser les pauvres, suivant l'ordre de votre Père éternel ? Pourquoi donc faites-vous des prêtres ? Pourquoi prenez-vous tant de soin de les instruire et former ? » A quoi Notre-Seigneur aurait pu répondre, qu'il est venu non-seulement pour enseigner les vérités nécessaires au salut, mais encore afin de faire de bons prêtres, et meilleurs que n'étaient ceux de l'ancienne loi. Vous savez qu'anciennement Dieu rejeta les prêtres qui étaient pollus et qui avaient profané les choses saintes, qu'il eut en abomination leurs sacrifices, et dit qu'il en susciterait d'autres qui, depuis le levant jusqu'au couchant, et depuis le midi jusqu'au septentrion, feraient retentir leurs voix et leurs paroles : *In omnem terram exivit sonus eorum*. Et par qui a-t-il accompli cette pro-

messe ? Par son Fils Notre-Seigneur qui a fait des prêtres, qui les a instruits et façonnés, et par lesquels il a donné pouvoir à son église d'en faire d'autres : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* Et cela pour continuer à faire par eux dans tous les siècles ce que lui-même avait fait sur la fin de sa vie, à dessein de sauver toutes les nations par leurs instructions et par l'administration des sacrements. Ce serait donc une tromperie et une grande tromperie à un Missionnaire qui ne voudrait s'appliquer à contribuer pour façonner de bons prêtres, et d'autant plus qu'il n'y a rien de plus grand qu'un bon prêtre. Pensons-y tant que nous voudrons, nous ne trouverons pas que nous puissions contribuer à rien de plus grand qu'à former un bon prêtre, à qui Notre-Seigneur donne un pouvoir sur son corps naturel que les anges admirent, et sur le mystique, le pouvoir de remettre les péchés des hommes, qui est pour eux un grand sujet d'étonnement et de reconnaissance. O Dieu, quelle puissance ! Oh ! quelle dignité ! Y a-t-il rien de plus grand et de plus admirable ? Oh ! Messieurs, qu'un bon prêtre est une grande chose ! Que ne peut pas faire un bon ecclésiastique ? Quelles conversions ne peut-il pas procurer ? Des prêtres dépend le bonheur du Christianisme. Cette considération donc nous oblige de servir l'état ecclésiastique, qui est si saint et si relevé ; et encore plus celle de la nécessité que l'Église a de bons prêtres qui réparent tant d'ignorances et tant de vices dont la terre est couverte, et pour lesquels les bonnes âmes devraient pleurer des larmes de sang.

« On doute si tous les désordres que nous voyons au monde ne doivent pas être attribués aux prêtres. Ceci pourrait scandaliser quelques-uns ; mais le sujet requiert que je montre par la grandeur du mal l'importance du remède. On a fait depuis quelque temps plusieurs conférences sur cette question, laquelle on a traité à fond pour découvrir les sources de tant de malheurs ; mais le résultat a été que l'Église n'a point de pires ennemis que les mauvais prêtres. C'est d'eux que les hérésies sont venues. Nous en avons l'exemple des dernières en ces deux grands hérésiarques Luther et Calvin qui étaient prêtres. C'est par les prêtres que les hérésies ont prévalu, que le vice a régné, et que l'ignorance a établi son

trône parmi les pauvres peuples, et cela par leur propre déréglement, et faute de s'opposer de toutes leurs forces, selon leurs obligations, à ces trois torrents qui ont inondé la terre. Quel sacrifice donc, Messieurs, ne faites-vous pas à Dieu de travailler à leur réformation, en sorte qu'ils vivent conformément à la sainteté de leur condition, et que l'Église se relève par ce moyen de l'opprobre et de la désolation où elle est ! »

Mais l'objet privilégié de cet amour qu'il recommandait aux siens, c'étaient les pauvres : « Dieu aime les pauvres, disait-il, et, par conséquent, il aime ceux qui aiment les pauvres. Car, lorsqu'on aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis et pour ses serviteurs. Or, la petite Compagnie de la Mission tâche de s'appliquer avec affection à servir les pauvres qui sont les bien-aimés de Dieu ; et ainsi nous avons sujet d'espérer que pour l'amour d'eux, Dieu nous aimera. Tous ceux qui aimeront les pauvres pendant leur vie n'auront aucune crainte de la mort. Allons donc, mes Frères, et nous employons avec un nouvel amour à servir les pauvres, et même cherchons les plus pauvres et les plus abandonnés. Reconnaissons devant Dieu que ce sont nos seigneurs et nos maîtres, et que nous sommes indignes de leur rendre nos petits services.... Quand nous allons les voir, entrons dans leurs sentiments pour souffrir avec eux, et nous mettre dans les sentiments de ce grand apôtre qui disait : « *Omnibus omnia factus sum*, je me suis fait tout à tous ; » en sorte que ce ne soit point sur nous que tombe la plainte qu'a faite autrefois Notre-Seigneur par un prophète : « *Sustinui qui simul contristaretur, et non fuit*, j'ai attendu pour voir si quelqu'un ne compatirait point à mes souffrances, et il ne s'en est trouvé aucun. » Et pour cela il faut tâcher d'attendrir nos cœurs et de les rendre susceptibles des souffrances et des misères du prochain, et prier Dieu qu'il nous donne le véritable esprit de miséricorde, qui est le véritable esprit de Dieu ; en sorte que qui verra un Missionnaire puisse dire : « Voilà un homme plein de miséricorde. » Nous en devons être remplis par-dessus tous les autres prêtres, étant obligés par état et par vocation, de servir les plus misérables, les plus abandonnés, et les plus

accablés de misères corporelles et spirituelles. Ayons cette compassion dans le cœur; manifestons-la en notre extérieur et sur notre visage, à l'exemple de Notre-Seigneur qui pleura sur la ville de Jérusalem, à cause des calamités dont elle était menacée; employons des paroles compatissantes, qui fassent voir au prochain comme nous entrons dans les sentiments de ses intérêts et de ses souffrances ; enfin secourons-le et assistons-le autant que nous pouvons dans ses nécessités et ses misères, et tâchons de l'en délivrer en tout ou en partie, car la main doit être, autant que faire se peut, conforme au cœur. »

Les fous, les jeunes débauchés détenus à Saint-Lazare, étaient encore l'objet de ses recommandations comme de sa charité. Dans de fréquentes conférences, il soutint le courage de ceux qu'il appliquait à une œuvre si ingrate et si répugnante. « Elle est d'autant plus méritoire, leur disait-il, que la nature n'y trouve aucune satisfaction, et que c'est un bien qui se fait en secret, et à l'endroit de personnes qui ne nous en savent aucun gré. Les uns sont malades de corps, les autres d'esprit ; les uns stupides, et les autres légers, les uns insensés, et les autres vicieux; en un mot, tous aliénés d'esprit, ceux-ci par infirmité, ceux-là par malice. Que d'esprit de conduite il faut à nos prêtres pour les diriger ! Que de grâce, de force, de patience à nos pauvres Frères pour essuyer tant de peines et souffrir tant de travaux ! » Et il les encourageait par le souvenir de quelques Souverains-Pontifes, condamnés par les empereurs païens à garder les bêtes du cirque. « Les hommes dont vous avez la charge, leur disait-il, ne sont pas des bêtes, mais ils sont néanmoins en quelque façon pires que les animaux par leurs déportements et leurs débauches. » Il leur proposait surtout l'exemple de Notre-Seigneur qui a voulu éprouver sur lui toutes les misères, et il s'écriait : « O mon Sauveur, vous qui êtes la sagesse incréée, vous avez voulu être le scandale des Juifs et la folie des Gentils; vous avez voulu passer pour un insensé ! » Et c'était encore par l'exemple de Jésus-Christ qu'il répondait à ceux des siens qui lui disaient : « Nous n'avons point de règle qui nous oblige à recevoir à Saint-Lazare des fous ou des jeunes démons. » « Notre règle en ceci, répliquait-il, est Notre-Seigneur qui a

voulu être entouré de lunatiques, de démoniaques, de fous, de tentés et de possédés. De tous côtés on les lui amenait pour les délivrer et les guérir, comme il faisait avec grande bonté. Pourquoi donc nous blâmer et trouver à redire de ce que nous tâchons de l'imiter en une chose qu'il a témoignée lui être si agréable ? S'il a reçu les aliénés et les obsédés, pourquoi ne les recevrions-nous pas ? Nous ne les allons pas chercher : on nous les amène ; et que savons-nous si sa Providence, qui l'ordonne ainsi, ne se veut pas servir de nous pour remédier à l'infirmité de ces pauvres gens, en laquelle ce débonnaire Sauveur leur a voulu compatir au point qu'il semble l'avoir fait passer en lui-même ? O mon Sauveur et mon Dieu ! faites-nous la grâce de regarder ces choses du même œil que vous les avez regardées ! »

Il était un autre motif par lequel il portait les siens à assister ces malheureux : c'est que Saint-Lazare devenait ainsi comme une grande école expérimentale où ils s'ouvraient à la compatissance pour tous les maux et s'exerçaient à toutes leurs fonctions charitables. « Bénissons Dieu, Messieurs et mes Frères, disait-il en conséquence, et le remercions de ce qu'il nous applique au soin de ces pauvres gens, privés de sens et de conduite ; car, en les servant, nous voyons et touchons, combien sont grandes et diverses les misères humaines ; et, par cette connaissance, nous serons plus propres à travailler utilement vers le prochain ; nous nous acquitterons de nos fonctions avec d'autant plus de fidélité, que nous saurons mieux par notre expérience ce que c'est de souffrir. C'est pourquoi je prie ceux qui sont employés auprès de ces pensionnaires, d'en avoir grand soin, et la Compagnie de les recommander souvent à Dieu, et de faire estime de cette occasion d'exercer la charité et la patience envers ces pauvres gens. Autrement, Dieu nous punirait. Oui, qu'on s'attende de voir tomber la malédiction sur la maison de Saint-Lazare, s'il arrive qu'on y néglige le juste soin qu'on doit avoir d'eux. Je recommande surtout qu'on les nourrisse bien, et que ce soit du moins aussi bien que la communauté. J'aimerais mieux qu'on me l'ôtât à moi-même pour le leur donner. »

Avec quelle charité indignée il reprenait ceux qui resserraient leur cœur devant les misérables? Un de ses prêtres ayant condamné ses largesses en faveur des enfants trouvés, et s'étant plaint de la gêne qui était ainsi imposée à la maison de Saint-Lazare et de la ruine dont elle était menacée, le Saint fit cette belle réponse : « Dieu lui pardonne cette faiblesse, qui le fait ainsi s'éloigner des sentiments de l'Évangile ! Oh ! quelle bassesse de foi de croire que pour faire et procurer du bien à des enfants pauvres et abandonnés comme ceux-ci, Notre-Seigneur ait moins de bonté pour nous, lui qui promet de récompenser au centuple ce qu'on donnera pour lui ! Puisque ce débonnaire Sauveur a dit à ses disciples : « Laissez venir ces enfants à moi, » pouvons-nous les rejeter ou abandonner lorsqu'ils viennent à nous, sans lui être contraires? Quelle tendresse n'a-t-il point témoignée pour les petits enfants, jusqu'à les prendre entre ses bras et les bénir de ses mains ! N'est-ce pas à leur occasion qu'il nous a donné une règle de salut, nous ordonnant de nous rendre semblables à de petits enfants, si nous voulons avoir entrée au royaume des cieux ? Or, avoir charité pour les enfants et prendre soin d'eux, c'est en quelque façon se faire enfants ; et pourvoir au besoin des enfants trouvés, c'est prendre la place de leurs pères et de leurs mères, ou plutôt celle de Dieu, qui a dit que si la mère venait à oublier son enfant, lui-même en prendrait soin, et qu'il ne le mettrait pas en oubli. Si Notre-Seigneur vivait encore parmi les hommes sur la terre, et qu'il vît les enfants abandonnés, penserions-nous qu'il voulût les abandonner aussi ? Ce serait sans doute faire injure à sa bonté infinie d'avoir une telle pensée. Et nous serions infidèles à sa grâce, si ayant été choisis par sa Providence pour procurer la conservation corporelle et le bien spirituel de ces pauvres enfants trouvés, nous venions à nous en lasser et à les abandonner à cause de la peine que nous y avons. »

C'était ses Filles de la Charité qu'il aimait à entretenir du service des pauvres.

« .... Oh ! que vous êtes heureuses, mes Filles, que Dieu vous ait destinées à un si grand et si saint emploi ! Les grands du monde se croient heureux lorsqu'ils peuvent y

employer une partie de leur temps, et vous êtes témoins, vous particulièrement, nos Sœurs de Saint-Sulpice, avec quel zèle et quelle ferveur servent les pauvres ces bonnes princesses et ces grandes dames que vous accompagnez. O mes Filles, que vous devez estimer votre condition, puisque tous les jours et à toutes les heures vous avez l'occasion de pratiquer les œuvres de charité, qui sont les moyens dont Dieu s'est servi pour sanctifier plusieurs âmes ! Un saint Louis, mes Filles, avec une humilité vraiment exemplaire, n'a-t-il pas exercé le service des pauvres dans l'Hôtel-Dieu de Paris, ce qui a beaucoup contribué à sa sanctification ? Tous les saints n'ont-ils pas recherché et tenu à bonne œuvre de rendre le même service aux pauvres ? Humiliez-vous donc quand vous exercez cette même charité, et pensez souvent, mes Filles, que Dieu vous a fait une grâce au-dessus de vos mérites... Votre principal soin, après l'amour de Dieu et le désir de vous rendre agréables à sa divine majesté, doit être de servir les pauvres malades avec grande douceur et cordialité, compatissant à leur mal et écoutant leurs petites plaintes comme une bonne mère doit faire, car ils vous regardent comme leurs mères nourricières, comme des personnes envoyées pour les assister. Ainsi vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'égard de ces pauvres malades. Or, comme cette bonté se comporte avec les affligés d'une manière douce et charitable, il faut aussi que vous traitiez les pauvres malades avec douceur, compassion et amour, car ce sont vos seigneurs et vos maîtres, et les miens aussi. Oh ! que ce sont de grands seigneurs au ciel ! Ce sera à eux d'en ouvrir la porte, comme il est dit dans l'Évangile. Voilà ce qui vous oblige à les servir avec respect, comme vos maîtres, et avec dévotion, comme représentant la personne de Notre-Seigneur. Vous ne devez pas oublier non plus de leur dire quelques bons mots, par exemple ceux-ci : « Eh bien ! mon frère, comment pensez-vous à faire le voyage de l'autre monde ? » puis à un autre : « Eh bien, mon enfant, ne voulez-vous pas bien aller voir Notre-Seigneur ? » et autres semblables. Il ne faut pourtant pas leur dire beaucoup à la fois, mais leur donner peu à peu l'instruction qui leur est nécessaire, comme vous voyez

qu'on ne donne à boire que peu à peu à la fois aux petits enfants qui sont à la mamelle. Or, encore que vos malades soient de grandes personnes, ils ne sont cependant que des enfants dans la dévotion : un bon mot qui part du cœur et qui est dit dans l'esprit qu'il faut, leur suffira pour les porter à Dieu.

« Voyez-vous, mes Sœurs, c'est bien quelque chose que d'assister les pauvres quant à leur corps, mais en vérité ça n'a jamais été le dessein de Dieu, en faisant votre Compagnie, que vous ayez soin du corps seulement, car il ne manquera pas de personnes pour cela ; mais l'intention de Notre-Seigneur est que vous assistiez l'âme des pauvres malades. Voilà votre belle vocation. Quoi ! quitter tout ce qu'on a au monde, père, mère, frères, sœurs, parents, amis, les biens, si on en a, ainsi que son pays, et pourquoi ? pour servir les pauvres, pour les instruire et les aider à aller en paradis ! Y a-t-il rien de plus beau et de plus estimable ? Si nous voyons une fille ainsi faite, nous verrions son âme reluire comme un soleil ; nous ne pourrions en envisager la beauté sans en être éblouis. Donnez-vous donc à Dieu pour le salut des pauvres que vous servez. »

Le service des pauvres est tellement la vocation principale de la Compagnie, que le Saint veut qu'on laisse tout pour eux, s'il est nécessaire, tous les points de la règle, et même l'oraison et la messe; car, comme il répétait sans cesse, « c'est quitter Dieu pour Dieu. » — « Penseriez-vous donc, disait-il, que Dieu fût moins raisonnable qu'un maître qui, après avoir commandé à son valet de faire telle chose, et avant qu'elle soit faite, lui en commande une autre qu'il exige à l'heure même? Oh! ce maître ne peut trouver mauvais que son valet laisse la première ; au contraire, il doit en être plus content. Il en est de même de Dieu : il vous a appelées en une Compagnie pour le service des pauvres, et, pour lui rendre votre service agréable, il vous a fait donner des règles ; mais si, au temps de les pratiquer, il vous appelle ailleurs, allez-y à l'heure même, et ne doutez point alors que vous ne fassiez sa très-sainte volonté... Oh ! quelle consolation pour une bonne Fille de la Charité, de penser et de se dire à elle-même : « Au li[illegible] faire mon

oraison, ma lecture, je vais assister mes pauvres malades qui pressent, et je sais que Dieu aura pour agréable mon action ! » Oh ! avec cette pensée, une fille va gaiement partout où Dieu l'appelle. »

Mais il exhortait aussi les siens à s'aimer les uns les autres, sur cette parole de saint Jean : *Filioli, diligite alterutrum.* « La congrégation durera, leur disait-il, autant que la charité y durera. » Et alors il prononçait mille malédictions contre ceux qui, en détruisant la charité, seraient ainsi la cause de sa ruine. Puis il ajoutait : « La charité est l'âme des vertus et le paradis des communautés. Oui, une maison où règne la charité est un paradis, car Dieu habite là où est la charité. Le cloître de Dieu, a dit un grand personnage, c'est la charité, c'est où il loge, où il fait son séjour et son palais de délices. Soyons charitables, ayons de la douceur, ayons l'esprit de support les uns pour les autres, et Dieu fera sa demeure avec nous, nous serons ses cloîtres, il logera chez nous et nous l'aurons dans nos cœurs. »

Quiconque, dans une communauté, n'a ni charité ni support, ressemble, au milieu de tant d'humeurs et d'actions discordantes aux siennes, à un vaisseau sans ancre ni gouvernail, qui vogue au milieu des rochers au gré des ondes et des vents, et ne manque pas d'être bientôt fracassé.

Et il écrivait : « Oh ! que je prie Dieu de bon cœur pour vous et pour tous les vôtres à ce qu'il plaise à sa divine bonté que vous n'ayez tous qu'un cœur et qu'une âme ! La charité est le ciment qui lie les chrétiens à Dieu et les personnes entre elles-mêmes ; de sorte que qui contribue à l'union des cœurs d'une Compagnie, la lie indissolublement à Dieu. Plaise à sa bonté infinie de nous animer de son amour pour elle (20 mars 1643) ! » Et quand il apprenait un acte de charité, il s'écriait : « O bonté de Dieu, unissez ainsi tous les cœurs de la petite Compagnie de la Mission, et puis commandez tout ce qu'il vous plaira : la peine leur sera douce, et tout emploi facile ; le fort soulagera le faible, et le faible chérira le fort et lui obtiendra de Dieu accroissement de force, et ainsi, Seigneur, votre œuvre sera à votre gré et à l'édification de votre Église, et vos ouvriers se

multiplieront attirés par l'odeur d'une telle charité (à Gênes, 13 novembre 1647). »

L'union, c'était son mot d'adieu aux Missionnaires qui allaient travailler ensemble : « Soyez unis, leur disait-il, et Dieu vous bénira; mais que ce soit par la charité de Jésus-Christ; car toute autre union qui n'est point cimentée par le sang de ce divin Sauveur ne peut subsister. C'est donc en Jésus-Christ, par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, que vous devez être unis les uns avec les autres. L'esprit de Jésus-Christ est un esprit d'union et de paix : comment pourriez-vous attirer les âmes à Jésus-Christ, si vous n'étiez unis entre vous et avec lui-même? Cela ne se pourrait pas. N'ayons donc qu'un même sentiment et une même volonté; autrement, ce serait faire comme les chevaux, lesquels, étant attelés à une même charrue, tireraient les uns d'un côté, les autres d'un autre, et ainsi ils gâteraient et briseraient tout. Dieu vous appelle pour travailler en sa vigne : allez-y comme n'ayant en lui qu'un même cœur et une même intention ; et, par ce moyen, vous en rapporterez du fruit. »

De cette union il allait chercher le modèle au sein même de la Sainte-Trinité. Il disait aux Filles de la Charité : « Il y a longtemps que je souhaite et voudrais bien que nos Sœurs en fussent venues à ce point de respect entre elles, que le monde du dehors ne pût jamais connaître laquelle Sœur est la Sœur servante. Car, voyez-vous, mes Filles, comme Dieu est un en soi, il y a trois personnes sans que le Père soit plus grand que le Fils, ni le Fils que le Saint-Esprit ; il faut de même que les Filles de la Charité, qui doivent être l'image de la très-sainte Trinité, encore qu'elles soient plusieurs, ne soient toutefois qu'un cœur et un esprit, et que, comme encore, dans les sacrées personnes de la très-sainte Trinité, les opérations, quoique diverses et attribuées à chacune en particulier, ont relation l'une à l'autre, sans que, pour attribuer la sagesse au Fils et la bonté au Saint-Esprit, l'on entende que le Père soit privé de ces deux attributs, ni que la troisième personne n'ait point la puissance du Père ni la sagesse du Fils, de même il faut qu'entre les Filles de la Charité, celle qui sert les pauvres ait relation à celle qui sert les enfants, et celle des enfants à

celle des pauvres. Et je voudrais encore que nos Sœurs se conformassent en cela à la très-sainte Trinité, que comme le Père se donne tout à son Fils et le Fils tout à son Père, d'où procède le Saint-Esprit, de même qu'elles soient toutes l'une à l'autre pour produire les œuvres de charité qui sont attribuées au Saint-Esprit, afin d'avoir rapport à la très-sainte Trinité. Car, voyez-vous, mes Filles, qui dit charité dit Dieu. Vous êtes Filles de la Charité ; donc vous devez, en tout ce qu'il est possible, vous conformer à l'image de Dieu ; c'est à quoi tendent toutes les communautés qui aspirent à la perfection. Et qu'y a-t-il en Dieu ? Il y a, mes Filles, égalité de personnes et unité d'essence. Eh ! que cela vous enseigne-t-il, sinon que vous ne devez toutes tant que vous êtes n'être qu'une et égales ? Que s'il faut qu'il y ait une supérieure, une servante, oh ! ce doit être pour donner un exemple de vertu et d'humilité aux autres pour être la première à tout faire ; la première à se jeter aux pieds de sa sœur, la première à demander pardon et la première à quitter son opinion pour suivre l'autre. »

Il recommandait particulièrement le support mutuel. « C'est le soutien d'une Compagnie, disait-il, ainsi que, dans une maison, les pièces de dessous soutiennent les pièces de dessus. » Les défauts des autres ne nous doivent pas décourager : « Regardons les défauts, soit du corps, soit de l'esprit, comme une spéciale miséricorde de Dieu, et portons toujours une particulière révérence à ceux qui auront tels manquements, les regardant toujours comme les traits d'un grand maître, quoique la pièce ne soit pas achevée. (Conférence du 21 octobre 1643). » — « Ne nous étonnons pas, encore que nous voyions quelquefois en certaines personnes quelques défauts, parce que Dieu le permet ainsi parfois pour des fins que nous ne savons pas ; mais que dis-je ? des péchés même Dieu s'en sert pour la justification d'une personne ; oui, les péchés même, en un sens, entrent dans l'ordre de notre prédestination, et Dieu en tire de nous des actes de pénitence, d'humilité, d'humilité, oui, Messieurs, d'humilité, qui est la vertu propre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et, dites-moi, les roses portent avec elles leurs épines, et il n'y a jamais de roses sans épines. Les défauts que Dieu permet être ainsi en quelques personnes,

en qui plus, en qui moins, servent comme de cendre pour cacher les vertus qui se rencontrent en elles, et afin que, se voyant fautives, elles se maintiennent dans l'humilité et abjection d'elles-mêmes. Et qui est-ce qui n'est point sujet à quelque défaut, puisque les saints même y ont été sujets, et qu'il n'y a que le Fils de Dieu et la sainte Vierge sa mère qui en aient été exempts? Les apôtres qui avaient été enseignés en l'école de Jésus-Christ et de sa propre bouche, cependant vous savez ce qui s'est passé parmi eux : de petites émulations, manquements de foi, en sorte qu'au moment même où le Fils de Dieu monta au ciel, il leur reprocha leur incrédulité... Ce que vous devez appréhender, ce sont les péchés de l'entendement, parce que l'on n'en revient que très-rarement et quasi jamais; ce sont les fautes les plus dangereuses. (Conférence du 27 avril 1657.)

Après avoir ainsi prêché le support, se mettant à genoux, l'humble vieillard disait : « Et parce que j'ai besoin plus que qui que ce soit que la Compagnie me supporte à cause de tant de misères que je sens en moi, tant de sujets de mésédification que je donne à mes frères, particulièrement à ceux qui m'assistent dans mes petites incommodités, je vous prie donc, mes Frères, de me vouloir continuer cette même charité et de me pardonner le passé. Les vieillards, comme dit David, ont beaucoup besoin d'être supportés : supportez-moi donc, mes Frères, je vous en prie, et priez Dieu pour moi afin que je m'amende. » — Puis il baisa la terre à l'ordinaire, ce que fit pareillement la Compagnie. (Conférence du 25 juillet 1658.)

Il prémunissait ensuite contre tout ce qui pouvait troubler la charité, contre le scandale, dont il disait : « La malice du scandale se peut comparer à la malice d'une personne qui ferait une fosse profonde au milieu d'un grand chemin, afin d'y faire tomber les passants, et, pour les mieux attraper sans qu'ils s'en puissent donner de garde, aurait soin de couvir cette fosse et de la tenir cachée. Le scandale est encore quelque chose de pis, parce que la malice de cette personne ne tend qu'à précipiter les corps dans une fosse, et la malice du scandale tend à précipiter les âmes dans les enfers. (Conférence aux Filles de la Charité, 15 novembre 1654.)

Il combattit également la détraction, dont « les traits, disait-ils, outrepercent premièrement le cœur de Notre-Seigneur avant d'atteindre les personnes à qui l'on en veut. » Il ne condamnait pas moins que les médisants ceux qui leur prêtent l'oreille: « Comme on dit qu'il n'y aurait point de larrons s'il n'y avait point de recéleurs, aussi peut-on dire qu'il n'y aurait personne qui osât médire, si personne ne les voulait écouter. (Conférence aux Filles de la Charité, 28 octobre 1646.) » Il ajoutait : « La médisance est semblable à un loup carnassier qui désole et détruit la bergerie où il entre. Un des plus grands maux qui puissent arriver à une Compagnie est lorsqu'il s'y trouve des gens qui médisent, murmurent, et qui, n'étant jamais contents, trouvent à redire à tout. »

Enfin, il flétrissait l'envie. « Porter envie, disait-il, c'est trouver à redire à l'ordre de Dieu ; car, si l'on se fâche de ce qu'un autre est mieux partagé que soi, on n'attaque pas tant celui qui a ces avantages que celui qui les donne, et Dieu nous peut dire : *An oculus tuus nequam est quia ego bonus sum*? — C'est s'attrister de ce que le sang de Jésus-Christ n'est pas inutile, car à ce sang sont dues toutes les grâces, tant spirituelles que naturelles, au lieu que par notre péché nous méritons l'enfer. — C'est aller contre la communion des saints, car il y a dans l'Église communication de bonnes œuvres. Or, un marchand qui serait entré en société avec un autre, se fâcherait-il de ce que cet autre aurait fait grand gain, puisqu'il en doit profiter? Une partie du corps se fâche-t-elle de ce qu'une parfaite santé est donnée à l'autre (Rép. d'or, 1615)? » — « Enfin, l'envie a fait mourir Jésus-Christ, l'envie du Diable et l'envie des Juifs. C'est par l'envie que le péché est entré dans le ciel et sur la terre. C'est elle qui a perdu Lucifer et en a fait un ange de ténèbres d'ange de lumière qu'il était. Puis le démon, voyant que l'homme était créé pour remplir la place d'où il était déchu par sa rébellion contre Dieu, porta envie à l'homme, et résolut de le perdre en le faisant tomber dans le péché. De quoi il vint à bout, et ayant fait succomber Ève et Adam, il introduisit par ce moyen le péché dans le monde. Et depuis l'on peut dire qu'il n'arrive aucun mal dans une Compagnie, si ce n'est par l'envie, qui est

la première source de tous les péchés qui se commettent.

« On dit que ceux qui commettent le péché en reçoivent du contentement, mais non le péché d'envie. Ce vice est un bourreau qui punit sur le champ ceux qui en sont possédés. Voyez une personne envieuse, tout lui fait peine; le bien qu'elle voit et qu'elle entend dire des autres la fait sécher sur pied. Elle a un serpent dans l'âme. Vous savez quelles douleurs endurent ceux qui ont quelque serpent tout vivant dans le corps, et comment ils n'ont de repos ni jour ni nuit. Le Saint-Esprit nous déclare que l'envie dessèche jusqu'aux os qu'elle possède ; enfin les personnes envieuses sont dans un état plus déplorable que ceux qui ont des serpents dans le corps. Prenons résolution de ne jamais envier le bien des autres, ni l'estime des hommes, ni les emplois, mais de choisir pour nous ce qu'il y aura de moindre, les emplois les plus fâcheux, les plus méchants habits et de nous estimer le dernier de tous. (Conférence aux Filles de la Charité, 24 juin 1654.) »

Écoutons encore le Saint nous donnant le précepte et l'exemple de la charité par les efforts qu'il faisait pour retenir dans leur vocation ceux des siens qui étaient tentés de l'abandonner. Il écrivait, (12 novembre 1656) : « Si vous connaissiez bien le don de Dieu, vous ne préféreriez pas le changement au bonheur de servir Notre-Seigneur en l'état où il vous a appelé, qui est une grâce si avantageuse qu'elle vous doit être plus chère que la vie. Quand je compare votre disposition présente avec celle où je vous ai vu ci-devant, il me semble que vous n'êtes plus le même homme. Où est maintenant cette reconnaissance qui vous a fait bénir Dieu tant de fois de vous avoir retiré du monde, pour vous faire trouver dans la Compagnie tant de moyens faciles de vous perfectionner et tant d'exercices de charité pour aider les autres à faire leur salut? où est cette sainte indifférence aux biens et aux emplois qui vous a fait dire si souvent que vous étiez prêt à aller et prêt à demeurer pour suivre Notre-Seigneur? où est cette grande ferveur que vous avez eue pour faire la volonté de Dieu partout et en toutes choses, selon qu'elle vous serait signifiée par la sainte obéissance? » Il écrivait de même à un Frère (5 septembre 1649) : « Ne vous souvenez-vous

point des lumières que Dieu vous a données tant de fois dans l'oraison, qui vous ont fait résoudre devant sa divine Majesté, témoigner publiquement à toute la Compagnie que vous mourriez plutôt que d'en sortir? et voilà qu'à la moindre occasion où il ne s'agit ni de mort, ni de sang, ni de menaces, vous vous rendez sans une résistance telle que mérite une promesse faite à Dieu, qui est un Dieu ferme et jaloux de son honneur, et qui veut être servi à son gré! Voulez-vous maintenant vous en dédire et abuser de ses grâces, vous jouer de sa bonté, et tomber dans des repentirs où d'autres sont tombés par ces désordres? Je n'en ai pas vu sortir d'aucune communauté à qui Dieu ait fait les grâces que vous avez reçues de sa bonté, qu'un mois après il n'ait ressenti en sa conscience les reproches de Dieu, et en sa vie mille déplaisirs.—Mais j'ai intention de toujours plaire à Dieu, me direz-vous. — Hélas! on ne manque jamais de bons prétextes; et, si vous examinez, vous verrez que ce n'est pas pour vous rendre meilleur, plus soumis, plus détaché du monde et de vos aises, plus humble, plus mortifié et plus uni au prochain par charité, ainsi qu'il le faut être pour devenir plus agréable à Dieu. Vous pensez néanmoins, mon cher Frère, lui faire service et faire votre salut en vous éloignant de la voie de la perfection : c'est un abus. Si déjà vous n'étiez pas entré dans cette voie des parfaits, à la bonne heure; mais saint Paul dit que ceux qui ont été une fois illuminés et ont goûté la parole de Dieu, s'ils retombent, ne peuvent que difficilement être renouvelés à pénitence. Comment vous persuaderez-vous de vous pouvoir conserver en retournant au monde, puisque, n'y étant pas, vous avez tant de peine à vous surmonter? Si vous croyez le contraire, au moins ne sortez pas que par la même porte que vous êtes entré en la Congrégation : cette porte sont les exercices spirituels, lesquels je vous prie de faire auparavant que de vous rendre à une séparation de cette importance.

« Nous trouvons toutes les raisons, tous les efforts de sa charité réunis dans cette lettre à un Missionnaire (2 janvier 1656): « Pensez à ces raisons : 1° à cette grâce de votre vocation, en laquelle Dieu vous met en mains tant de moyens de perfectionner votre âme et d'en sauver plusieurs autres.

« Vous ne vous êtes pas élus, dit le Seigneur, mais c'est moi qui vous ai choisis. » Or, il ne serait pas obligé de vous donner ces grâces-là dans une autre condition où il ne vous aurait pas appelé. — 2° Aux bénédictions qu'il a plu à Dieu de donner jusques à maintenant à tous vos exercices, par lesquels vous avez fait plusieurs biens dedans et dehors, qui, outre le mérite que vous en avez devant Dieu, vous ont mis dans l'estime et dans l'affection d'un chacun. — 3° A la promesse que vous avez faite à Dieu de le servir dans la petite Compagnie : que si vous manquez de parole à Dieu, à qui la garderez-vous? — 4° A ces paroles de Notre-Seigneur : « Qui ne quitte père et mère pour l'amour de moi, n'est pas digne de moi. » Dieu merci, vous avez quitté les vôtres pour vous donner entièrement à lui. Quelle apparence donc que vous abandonniez à cette heure son parti pour retourner à vos parents? — 5° Au regret que vous auriez à votre mort et à ce que vous auriez à répondre au jugement de Dieu, si, par un respect humain ou pour un bien temporel, ou pour passer la vie plus à l'aise, ou pour tout cela ensemble, quoique sous d'autres prétextes, vous tombiez dans l'infidélité que nous venons de dire, et perdiez les occasions que vous avez d'avancer la gloire de notre Maître. A Dieu ne plaise, Monsieur, que ce malheur vous arrive!—On vous dira peut-être, comme déjà on vous l'a dit, que vous pouvez faire votre salut partout.—Je l'avoue; mais je réponds qu'il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de se sauver dans un lieu et dans un état où Dieu ne nous veut pas, surtout après être sorti sans sujet d'une vraie vocation, telle que vous avez reconnu la vôtre. De dire que vous manquez de force pour les fonctions de la Compagnie, vous savez, Monsieur, que, par la grâce de Dieu, nos fonctions sont diverses, que l'on mesure les exercices d'un chacun aux talents qu'il a, que ceux qui travaillent le plus ont pourtant moins de peine que n'en a un curé de campagne qui fait bien son devoir. Si l'on vous objecte que vous êtes plus obligé aux âmes de vos proches qu'à des étrangers, dites hardiment qu'une mission que vous procurerez à leur paroisse leur fera plus de bien pendant un mois ou trois semaines que vous ne leur en sauriez faire vivant parmi eux en toute votre vie.

La raison en est que la hantise diminue l'estime et l'ôte souvent tout-à-fait; et alors on n'est plus capable de faire aucun fruit. C'est pour cela que rarement on est prophète en son pays. Aussi Notre-Seigneur ne retourna qu'une fois à Nazareth, et cette fois-là les habitants le voulurent précipiter du haut d'un rocher en bas, ce qu'il permit peut-être pour apprendre aux ouvriers évangéliques qu'ils sont en danger, retournant chez eux, de déchoir de la haute opinion où leurs œuvres les ont élevés, et de tomber en honteux désordres. Pour cela encore ne voulut-il pas que deux de ses disciples retournassent chez leurs parents, lorsqu'ils lui demandèrent congé, l'un d'aller enterrer son père mort, et l'autre d'aller vendre son bien pour le distribuer aux pauvres. — Si vous dites que vous êtes obligé d'aller assister votre mère, cela est véritable en un seul cas, qui est qu'elle fût dans la disette des choses nécessaires à la vie, et que, sans votre secours, elle fût en danger de mourir de faim. Mais, grâce à Dieu, elle est assez accommodée des biens de ce monde et se peut passer de vous à l'avenir ainsi qu'elle a fait par le passé... Pour toutes ces raisons, je veux espérer, Monsieur, que tout de nouveau vous vous donnerez à Dieu pour le servir dans la Compagnie, selon ses desseins éternels, sans plus penser à la parenté, que pour vous en éloigner d'elle et d'affection, et pour la recommander à sa miséricorde ; car ainsi sa divine bonté vous continuera ses bénédictions, et les répandra à cause de vous sur les âmes qui vous touchent : je l'espère et je l'en prie de tout mon cœur. »

Mais si Vincent de Paul ne laissait pas ses enfants sortir de la Compagnie pour entrer dans le monde, volontiers il les exhortait, lorsqu'ils étaient sur le point de mourir, à sortir du monde et de la Compagnie pour aller au ciel. Voici presque entière une de ses exhortations à la mort, d'une douceur et d'une sublimité de foi admirables : « Eh bien, mon bon Frère, comment vous trouvez-vous à présent ! Vous croyez donc que c'est tout de bon que notre grand général, ce premier de tous les Missionnaires, Notre-Seigneur, vous veut avoir dans la mission du ciel ? Voyez-vous, il veut que nous y allions tous chacun à notre tour, et c'est une des principales règles et constitutions qu'il a faites étant sur la terre ! *Volo*,

ut ubi ego sum, illic sit et minister meus. Mon Dieu quelle consolation devez-vous avoir d'être choisi des premiers pour aller à cette Mission éternelle dont tous les exercices sont d'aimer Dieu ! N'est-il pas vrai que notre grand supérieur voudra bien vous faire cette grâce d'être du nombre de ces heureux Missionnaires? Oh ! sans doute, vous le devez espérer de sa bonté, et dans cette confiance, lui dire avec humilité: « O mon Seigneur ! d'où me vient ce bonheur? Hélas! ce n'est pas que je l'aie mérité, car quelle proportion y a-t-il entre le travail des Missions qui se font ici-bas, et la joie et la récompense éternelle des Missionnaires qui sont avec vous? C'est donc de votre seule bonté et libéralité, ô mon bon maître, que je l'espère. Eh quoi ! outre l'inégalité qu'il y a entre le travail des Missions d'ici-bas et la récompense que vous leur donnez là-haut, j'ai commis quantité de péchés, lâchetés et infidélités qui m'en rendent indigne. J'espère néanmoins de votre bonté et libéralité infinie que vous me remettrez cette grande dette, comme à ce pauvre débiteur de l'Évangile: *Et omne debitum dimisit ei*, parce que votre miséricorde et votre bonté sont infiniment plus grandes que mes indignités et mes malices. » Il est certain que la plus grande gloire que vous êtes capable de lui rendre à présent, c'est d'espérer de tout votre cœur en sa bonté et en ses mérites infinis, car la grandeur des fautes à pardonner fera plus éclater la grandeur de sa miséricorde. C'est cette confiance qu'il attend de vous, afin de l'obliger par là à vous dire avec une affection de père : *Hodie mecum eris in paradiso* ! Voici encore le vrai temps de vous exercer beaucoup dans de fréquents et ardents actes d'amour envers votre cher et bon maître. Quelques beaux actes d'espérance, si agréables à Dieu, que vous venez de faire, vous y doivent acheminer, car s'il est si magnifique, si libéral, si bon, comme vous espérez, n'est-il pas vrai que vous avez grandement sujet de vous exclamer et de dire : « O Dieu de mon cœur ! votre bonté infinie ne me permet pas de partager mes affections. Oh ! possédez-vous seul mon cœur et ma liberté ! Comment pourrais-je souhaiter autre chose que vous ! Comment m'attacher à quelque chose hors de vous! Serait-ce peut-être à moi-même ? Hélas ! vous me portez infi-

niment plus d'amour que je ne m'en porte? Vous êtes infiniment plus désireux de mon bien et dans la puissance de m'en faire que moi-même, qui n'ai rien et n'espère rien que de vous! O mon unique bien! O bonté infinie! Que n'ai-je autant d'amour pour vous aimer que tous les séraphins ensemble! Hélas! il est bien tard pour les imiter! *O antiqua bonitas, sero te amavi!* Mais du moins je vous offre, de toute l'étendue de mes affections, la charité de la très-sainte reine des Anges et généralement de tous les bienheureux! O mon Dieu, en face du ciel et de la terre, je vous donne mon cœur tel qu'il est! J'adore pour votre amour les secrets de votre paternelle Providence sur votre chétif serviteur! Je déteste en votre présence et celle de toute la cour céleste tout ce qui me pourrait séparer de vous! O souveraine bonté, qui voulez être aimée des pécheurs, donnez-moi de l'amour pour vous et puis commandez ce que vous voudrez! *Da quod jubes, et jube quod vis!* » Oui, mon très-cher Frère, il est vrai, il ne faut en douter nullement, que cela a été toujours le bon plaisir de Dieu que vous l'aimiez, mais surtout en ce moment. C'est afin que nous l'aimions qu'il nous a faits à son image et ressemblance, vu que l'on n'aime que ce qui est semblable à soi, sinon en tout, du moins en quelque chose. Cet amoureux de nos cœurs, voyant que par malheur le péché avait gâté cette ressemblance, a voulu rompre toutes les lois de la nature pour réparer ce dégât, mais avec un avantage si merveilleux, qu'il ne s'est pas contenté de mettre en nous sa ressemblance et le caractère de sa dignité, mais qu'il a voulu se faire semblable à nous, se revêtir de notre humanité. De plus, comme l'amour est inventif jusqu'à l'infini, après s'être attaché au poteau infâme de la croix pour gagner les âmes de ceux dont il veut être aimé, prévoyant que son absence pouvait causer quelque oubli ou refroidissement dans nos cœurs, il a institué le très-auguste Sacrement, où il se trouve réellement et substantiellement comme il est là haut au ciel. Par là il a voulu s'abaisser et s'anéantir encore plus qu'il n'avait fait en son incarnation, et en quelque façon se rendre plus que semblable à nous, jusqu'au point de nous servir de viande et de breuvage, prétendant par ce moyen que la même union et

ressemblance qui se fait entre la nature et substance nutritive, se fît spirituellement entre lui et chacun des hommes, parce que l'amour peut et veut tout. Il l'a voulu ainsi, et de peur que les hommes, n'entendant pas bien cet ineffable mystère et stratagème d'amour, ne vinssent à négliger de s'approcher de ce divin sacrement, il les y a obligés sous peine d'encourir sa disgrâce éternelle : *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Excitez-vous donc à l'aimer. Croyez que le plus grand présent que vous sauriez lui offrir, c'est celui de votre cœur ; il ne vous demande rien autre chose: *Fili, præbe mihi cor tuum.* Si vos pensées vous disent que c'est témérité à un pauvre débiteur et chétif esclave d'aspirer aux caresses et baisers du maître suprême, dites-leur que c'est Dieu qui vous le commande et qui le désire. Que si la difficulté que vous avez pu ressentir à former des actes de foi vous causait quelque peine et scrupule, recourez aux actes d'amour qui plairont plus à Dieu, et renfermeront encore les actes des autres vertus intérieures. Que si vous avez eu quelque peine à former des actes de contrition, prenez-les du biais de l'amour: aussi bien ne sont-ils rien autre chose. — N'agréez-vous pas que la volonté de Dieu s'accomplisse en vous? Ne désirez-vous point qu'il se complaise infiniment en vous? Ne souhaitez-vous pas qu'il reçoive toute la gloire qu'il attend des douleurs qu'il permet que vous souffriez à présent ? Que s'il était en vous de lui procurer la gloire qu'il attend de toutes les créatures, ne le feriez-vous pas volontiers? Mais n'êtes-vous pas bien aise de toute la gloire et perfection que Dieu a en soi? Ne détestez-vous pas de bon cœur tout ce qui est contraire au bon plaisir de Dieu en vous? Ne voudriez-vous pas l'avoir aimé toute votre vie comme la sainte Vierge? Eh bien, entretenez-vous souvent dans ces beaux sentiments, et croyez que ce sont là les lampes allumées de ces sages vierges qui furent pour cet effet admises aux noces éternelles avec l'époux. Oh! que c'est là une belle disposition pour entrer avec lui ! — Ne voulez-vous pas bien nous laisser dans l'espérance que vous ne nous oublierez pas quand vous serez au ciel avec la petite troupe des Missionnaires qui y sont déjà? Faites-nous le bien de leur témoigner la confiance que nous avons en leurs saintes

prières, pour qu'ils nous obtiennent la grâce de nous acquitter si bien de notre mission ici-bas, que nous puissions être encore de la Mission du ciel, qui est une Mission d'amour, qui durera éternellement (1645). »

CHAPITRE XI

DOUCEUR.

I

La douceur est comme la fleur et le parfum de la charité. Fleur merveilleuse qui, chez Vincent, naquit et jeta tout son éclat sur une terre ingrate ! D'un tempérament bilieux et d'un esprit vif, il était naturellement porté à la colère. Mais, par les efforts de la vertu et le secours de la grâce, il en réprima au dehors les moindres apparences, et en dompta en lui jusqu'aux mouvements les plus secrets. Longue fut la lutte. Lorsqu'il était dans la maison de Gondi, la générale des galères avait encore à s'affliger de ses tristesses, et ce n'est qu'en 1621 qu'il put dire : « Je m'adressai à Dieu, et le priai instamment de me changer cette humeur sèche et rebutante, et de me donner un esprit doux et benin; et, par la grâce de Notre-Seigneur, avec un peu d'attention que j'ai faite à réprimer les bouillons de la nature, j'ai un peu quitté de mon humeur noire. »

Une fois en possession de la vertu de douceur, il la garda soigneusement, la cultiva et en pratiqua fidèlement tous les actes. A l'exemple du bienheureux évêque de Genève, qu'il prit et qu'il présenta toujours pour modèle, il n'eut plus qu'un abord ouvert, qu'une affabilité aimable, qui se traduisaient, dans toutes ses conversations, en paroles obligeantes, sans aucun mélange, toutefois, de fausse flatterie : à moins de raisons prises d'un intérêt plus élevé, il ne louait jamais personne en face.

Sa douceur excellait dans les reproches et la correction.

Dans sa conduite alors, dans ses paroles, il mettait une telle modération et une telle suavité, qu'il amollissait les cœurs les plus durs et triomphait de toutes leurs résistances.

Sa douceur devenait plus compatissante et plus tendre envers les pécheurs, dont elle aimait à couvrir et comme à embaumer les fautes. Jamais un mot de plainte contre ceux qui l'avaient abandonné; jamais de représailles contre leurs murmures. Loin de révéler les motifs de leur sortie, il disait d'eux tout le bien possible dans les limites de la vérité, et se vengeait de leurs petites passions par toutes sortes de bons offices.

Dans l'exercice de sa charge, il avait plus l'air d'un homme qui demande une grâce, que d'un supérieur qui donne des ordres. Manquait-on à ses commandements, il se contentait de dire : « Peut-être que si vous aviez fait cela en la manière que je vous ai prié, Dieu y aurait donné sa bénédiction. » Souvent même, lorsque la désobéissance était irréfléchie, indirecte ou de peu de conséquence, il ne disait rien, infligeant son silence et sa patience pour toute correction.

Il se montrait particulièrement doux envers les infirmes ou de corps ou d'esprit. Avec eux jamais de plainte, jamais un mot qui témoignât qu'il s'en trouvait chargé. Il admettait quelquefois aux épreuves de la Compagnie, malgré toutes les représentations contraires, certains sujets qui ne paraissaient pas aptes à en faire jamais partie; et, plus d'une fois, par ses doux soins, il mérita que Dieu les délivrât de leurs incommodités et en fît de bons Missionnaires. A plus forte raison usait-il de douceur et de support envers ceux qui déjà appartenaient à la Congrégation, quelles que fussent leurs infirmités. « Ne craignez pas, leur disait-il, d'être à charge à la Compagnie; au contraire, ce lui est une bénédiction d'avoir des infirmes, car ils méritent plus par leurs souffrances que les autres par leur travail. »

Les plus petits d'entre les siens, les Frères, et, parmi les Frères, les plus grossiers et les moins utiles, étaient l'objet prévilégié de sa douceur et de sa bénignité. Il les interrogeait dans les conférences, quelle que fût leur rusticité, les écoutait avec une douce patience, et ne les interrompait que pour rele-

ver, mais toujours doucement, et en y mêlant des excuses et des louanges, les erreurs qu'ils avaient avancées.

Sa douceur, si tolérante pour les défauts naturels du corps ou de l'esprit, ne s'effrayait même pas des vices de la volonté. Elle supportait les sujets incommodes, pour donner lieu au repentir et à la conversion; et, lorsqu'il n'y avait guère d'espoir d'amendement, pour se donner un exercice salutaire.

Sa douceur ouvrait à tous, et au milieu des occupations les plus accablantes, sa chambre, son oreille et son cœur. Il était prêt à entendre le moindre des siens en tout temps, avant sa messe, pendant son office, et même la nuit. Les scrupuleux pouvaient recourir à lui plusieurs fois par jour et par heure, même lorsqu'il était en affaires avec des personnes de distinction, et il les recevait avec bonté. Il se levait, allait au devant d'eux, les prenait dans un coin, les écoutait, répétait ses conseils, les leur écrivait même, les invitait à en faire tout haut la lecture pour s'assurer qu'ils avaient bien compris : rien ne lassait sa douce charité.

Et voilà comment Tronson, supérieur-général de Saint-Sulpice, a pu dire que Vincent possédait si éminemment la vertu de douceur, qu'en le voyant, on croyait voir saint Paul conjurer les Corinthiens par la douceur et par la modestie de Jésus-Christ.

II

Il s'en croyait pourtant dépourvu, l'humble Saint, de cette douceur, prix pour lui de tant de combats. Aussi, exhortant les siens à l'acquérir aux mêmes conditions, il disait : « L'on voit quelquefois des personnes qui semblent être douées d'une grande douceur, laquelle pourtant n'est bien souvent qu'un effet de leur naturel modéré ; mais ils n'ont pas la douceur chrétienne, dont le propre exercice est de réprimer et étouffer les saillies du vice contraire. On n'est pas chaste pour ne point ressentir de mouvements déshonnêtes, mais bien lorsqu'en les sentant on leur résiste. Nous avons céans un exemple de

la vraie douceur; je le dis, parce que la personne n'est pas présente, et que vous pouvez tous vous apercevoir de son naturel sec et aride : c'est monsieur N., et vous pouvez bien juger s'il y a deux personnes au monde rudes et rébarbatives comme lui et moi; et cependant on voit cet homme se vaincre jusque-là qu'on peut dire vraiment qu'il n'est plus ce qu'il était : et qui a fait cela ? c'est la vertu de douceur à laquelle il travaille, pendant que moi, misérable, je demeure sec comme une ronce. Je vous prie, Messieurs, de ne point arrêter vos yeux sur les mauvais exemples que je vous donne, mais plutôt je vous exhorte, pour me servir des termes du saint Apôtre, de marcher dignement et avec toute douceur et débonnaireté en l'état auquel vous avez été appelés de Dieu.»

Cette douceur il ne la voulait pas molle, ni lâche, ni indulgente, mais plutôt pleine de force et de fermeté, grâce à cette connexion qui lie entre elles toutes les vraies vertus. Car, disait-il, « il n'y a point de personnes plus constantes et plus fermes dans le bien que les doux et les débonnaires; comme, au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colère et aux passions de l'appétit irascible, sont ordinairement fort inconstants, parce qu'ils n'agissent que par boutades et par emportements : ce sont comme des torrents, qui n'ont de la force et de l'impétuosité que dans leurs débordements, lesquels tarissent sitôt qu'ils sont écoulés; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, vont sans bruit, avec tranquillité, et ne tarissent jamais. Aussi, tenons ferme pour la fin que nous nous proposons dans nos bonnes entreprises, mais usons de douceur dans les moyens que nous employons, imitant en cela les conduites de la sagesse de Dieu, qui atteint fortement à ses fins, et toutefois dispose suavement les moyens pour y parvenir. Imitons encore le bienheureux évêque de Genève, le plus doux et le plus débonnaire que j'aie jamais connu. La première fois que je le vis, je reconnus en son abord, en la sérénité de son visage, en sa manière de converser et de parler, une image bien expresse de la douceur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui me gagna le cœur. »

La douceur est particulièrement nécessaire aux gens de communauté et d'apostolat. « Nous avons, disait le Saint, d'au-

tant plus besoin de l'affabilité, que nous sommes plus obligés par notre vocation de converser souvent ensemble, et avec le prochain; et que cette conversation est plus difficile, soit entre nous, en tant que nous sommes ou de divers pays, ou de complexions et humeurs fort différentes ; soit avec le prochain, duquel il y a souvent beaucoup à supporter : et c'est la vertu d'affabilité qui lève ces difficultés, et qui étant comme l'âme d'une bonne conversation, la rend non-seulement utile, mais aussi agréable : elle fait que l'on se comporte dans la conversation avec bienséance, et avec condescendance les uns pour les autres ; et comme c'est la charité qui nous unit ensemble, ainsi que les membres d'un même corps, c'est aussi l'affabilité qui perfectionne cette union.

« Pratiquons particulièrement la vertu de douceur envers les pauvres gens de la campagne : autrement, ils se rebutent et n'osent s'approcher de nous, croyant que nous sommes trop sévères, ou trop grands seigneurs pour eux. Mais, quand on les traite affablement et cordialement, ils conçoivent d'autres sentiments pour nous, et sont mieux disposés à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or, comme Dieu nous a destinés pour les servir, nous le devons faire en la manière qui leur est la plus profitable, et par conséquent les traiter avec grande affabilité, et prendre cet avertissement du Sage comme s'adressant à un chacun de nous en particulier : « *Congregationi pauperum affabilem te facito.* Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres. »

« Soyons affables, mais jamais flatteurs ; car il n'y a rien de si vil ni de si indigne d'un cœur chrétien que la flatterie ; un homme vraiment vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice.

« D'un autre côté, ne contestons jamais contre personne, non pas même contre les vicieux que nous sommes obligés de reprendre ; mais servons-nous toujours à leur égard de paroles douces et affables, selon que la prudence et la charité le requièrent. N'entrons pas dans des altercations ou des aigreurs dans nos conférences avec les hérétiques qu'on gagne bien plus tôt par une douce et aimable remontrance. C'est ainsi que les anges agissent envers nous : ils nous inspirent le bien et

ne nous pressent pas de le faire. L'expérience m'a fait voir qu'on gagne plus sur les esprits de procéder de cette sorte que de les solliciter d'entrer en nos sentiments, et de vouloir l'emporter sur eux. C'est l'ordinaire de l'esprit malin d'user d'empressement, et c'est son propre d'inquiéter les âmes. J'ai eu le bonheur de convertir trois hérétiques dans un voyage que je fis à Beauvais, et je dois déclarer que la douceur que j'ai exercée envers eux, a plus contribué à leur conversion que tout le reste de notre conférence. Quand on dispute contre quelqu'un, la contestation dont l'on use en son endroit lui fait bien voir qu'on veut emporter le dessus; c'est pourquoi il se prépare à la résistance plutôt qu'à la reconnaissance de la vérité : de sorte que, par ce débat, au lieu de faire quelque ouverture à son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur ; comme au contraire la douceur et l'affabilité la lui ouvrent. Nous avons sur cela un bel exemple en la personne du bienheureux François de Sales, lequel, quoiqu'il fût très-savant dans les controverses, convertissait néanmoins les hérétiques plutôt par sa douceur que par sa doctrine. A ce sujet, Mgr le cardinal du Perron disait qu'il se faisait fort, à la vérité, de convaincre les hérétiques, mais qu'il n'appartenait qu'à Mgr l'évêque de Genève de les convertir. Souvenez-vous bien des paroles de saint Paul à ce grand missionnaire saint Timothée : « *Servum domini non opportet litigare* ; il ne faut point qu'un serviteur de Jésus-Christ use de contestations ou de disputes. » Et je puis bien vous dire que je n'ai jamais vu ni su qu'aucun hérétique ait été converti par la force de la dispute, ni par la subtilité des arguments, mais bien par la douceur, tant il est vrai que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu. »

Le Saint revenait avec prédilection sur la douceur et la bonté à exercer envers les pauvres gens, à quoi il attribuait tous les bons succès qu'il apprenait des Missions de la Compagnie. Et il en prenait occasion, soit dans ses entretiens, soit dans ses lettres, de recommander plus que jamais la pratique de ces vertus. Il écrivait en ce sens à un des siens, accusé de traiter le peuple, dans ses prédications, avec trop de rudesse : « Si Dieu a donné quelque bénédiction à nos pre-

mières Missions, on a remarqué que c'était pour avoir agi amiablement, humblement et sincèrement envers toutes sortes de personnes; et s'il a plu à Dieu de se servir du plus misérable pour la conversion de quelques hérétiques, ils ont avoué eux-mêmes que c'était par la patience et par la cordialité qu'il avait eues pour eux. Les forçats même avec lesquels j'ai demeuré ne se gagnent pas autrement : lorsqu'il m'est arrivé de leur parler sèchement, j'ai tout gâté ; et, au contraire, lorsque je les ai loués de leur résignation, que je les ai plaints en leurs souffrances, que je leur ai dit qu'ils étaient heureux de faire leur purgatoire en ce monde, que j'ai baisé leurs chaînes, compati à leurs douleurs, et témoigné affliction pour leurs disgrâces, c'est alors qu'ils m'ont écouté, qu'ils ont donné gloire à Dieu, et qu'ils se sont mis en état de salut. Je vous prie, Monsieur, de m'aider à rendre grâces à Dieu de cela, et à lui demander qu'il ait agréable de mettre tous les Missionnaires dans cet usage de traiter doucement, humblement et charitablement le prochain, en public et en particulier, et même les pécheurs et les endurcis, sans jamais user d'invectives, de reproches ou de paroles rudes contre personne. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne tâchiez de votre côté d'éviter cette mauvaise façon de servir les âmes, qui, au lieu de les attirer, les aigrit et les éloigne. Notre-Seigneur Jésus-Christ est la suavité éternelle des hommes et des anges, et c'est par cette même vertu que nous devons faire en sorte d'aller à lui en y conduisant les autres. »

Douceur envers les pauvres gens, douceur aussi envers les pécheurs : « Il ne faut pas s'étonner, disait le Saint, de voir faire des manquements aux autres, parce que, comme le propre des ronces et des chardons est de porter des piquants, ainsi, dans l'état de nature corrompue, le propre de l'homme est de faillir, puisqu'il est conçu et naît dans le péché, et que le juste même, selon le sentiment de Salomon, tombe sept fois, c'est-à-dire plusieurs fois le jour. L'esprit de l'homme a ses sortes d'intempéries et de maladies comme le corps : au lieu de s'en troubler et de s'en décourager, il doit, en reconnaissant sa condition misérable, s'en humilier, pour dire à Dieu, comme David après son péché : « *Bonum mihi quia humiliasti*

me, ut discam justificationes tuas. Il m'est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne vos justifications. » Il faut se supporter soi-même dans ses faiblesses et imperfections, et néanmoins travailler à s'en relever. Il faut encore supporter les autres et couvrir charitablement leurs défauts ; car, s'il est défendu de juger mal d'autrui, il est encore moins licite d'en mal parler, étant le propre de la charité, comme dit le saint apôtre, de couvrir la multitude des péchés. Écoutons encore le Sage : « *Audisti verbum adversus proximum tuum? Commoriatur in te.* Avez-vous entendu quelque discours contre votre prochain? Étouffez-le et faites-le mourir en vous. »

Douceur même envers ceux qui en semblaient le plus indignes, par exemple envers les prêtres et les religieux esclaves à Tunis et à Alger, que leur servitude avait fait tomber dans une honteuse licence. Il écrivait à un de ses prêtres qui exerçait là les fonctions de grand vicaire: « Vous ne devez nullement vous raidir contre les abus, lorsque vous voyez qu'il en proviendrait un plus grand mal. Tirez ce que vous pourrez de bon des prêtres et des religieux esclaves... par les voies douces, et ne vous servez des sévères que dans l'extrémité, de peur que le mal qu'ils souffrent déjà par l'état de leur captivité, joint à la rigueur que vous voudriez exercer en vertu de votre pouvoir, ne les porte au désespoir. Il est impossible d'exercer votre charge en rigueur de justice, sans augmenter les peines de ces pauvres gens, ni presque sans leur donner sujet de perdre patience, et de vous perdre vous-même. Surtout il ne faut pas entreprendre d'abolir sitôt les choses qui sont en usage parmi eux, bien que mauvaises. Quelqu'un me rapportait l'autre jour un beau passage de saint Augustin, qui dit qu'on se garde bien d'attaquer l'abus d'un vice qui règne en un lieu, parce que non-seulement on n'en viendra pas à bout, mais au contraire on choquera les esprits en qui cette coutume est comme invétérée, en sorte qu'on ne serait plus capable de faire en eux d'autres biens que néanmoins on eût faits, les prenant d'un autre biais. Je vous prie donc de condescendre autant que vous pourrez à l'infirmité humaine. Vous gagnerez plutôt les ecclésiastiques esclaves en leur compatissant que par le rebut et la correction. Ils ne manquent pas de lumière, mais de force,

laquelle s'insinue par l'onction extérieure des paroles et du bon exemple. Je ne dis pas qu'il faille autoriser ni permettre leurs désordres, mais je dis que les remèdes en doivent être doux et bénins en l'état où ils sont, et appliqués avec grande précaution. »

Douceur encore dans la correction, que le Saint a recommandée dans tant de lettres. Se plaignait-on à lui de quelqu'un, il répondait invariablement : « S'il n'avait pas ces défauts, il en aurait d'autres; et si vous n'aviez rien à souffrir, votre charité n'aurait pas beaucoup d'exercice, ni votre conduite assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a bien voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion, en pratiquant la douceur et le support, de nous montrer par son exemple comme doivent agir ceux qui sont en charge. Je vous prie, Monsieur, de vous régler sur ce saint modèle, qui vous apprendra non-seulement à supporter vos confrères, mais aussi la manière de les aider à se défaire de leurs imperfections. Il ne faut pas négliger le mal par une tolérance trop lâche, mais il faut aussi tâcher d'y remédier avec douceur. »

A un second supérieur, occupé dans une Mission lointaine avec un autre prêtre de la Compagnie : « J'espère de la bonté de Notre-Seigneur qu'il donnera sa bénédiction à vos emplois, si la cordialité et le support est entre vous deux ; et je vous prie, au nom de Dieu, Monsieur, que ce soit là votre grand exercice. Et parce que vous êtes le plus ancien et le supérieur, supportez tout avec douceur de celui qui est avec vous ; je dis tout, en sorte que, déposant en vous-même la supériorité, vous vous ajustiez à lui dans un esprit de charité. C'est là le moyen par lequel Notre-Seigneur a gagné et perfectionné ses apôtres, et celui aussi par lequel seul vous viendrez à bout de ce bon prêtre. Selon cela, donnez un peu d'espace à son humeur, ne lui contredisez jamais à l'heure même que vous croyez en avoir sujet, mais avertissez-le quelque temps après, humblement et cordialement ; et surtout comportez-vous de telle façon, qu'il ne paraisse aucune division entre vous et lui; car vous êtes-là, comme sur un théâtre, exposés à la vue de toutes sortes de personnes, dans l'esprit desquelles un seul

acte d'aigreur qu'on verrait en vous serait capable de tout gâter. J'espère que vous ferez usage de ces avis que je vous donne, et que Dieu se servira d'un million d'actes de vertus que vous pratiquerez, comme de base et de fondement du bien qu'il veut faire par vous. »

Ici encore, tous ces enseignements éparpillés sur la nature, l'excellence, la nécessité et la pratique de la douceur, le Saint les réunit en deux conférences spéciales.

« La douceur et l'humilité, dit-il un jour, sont deux sœurs germaines qui s'accordent fort bien ensemble. Nous avons pour règle de les étudier soigneusement en Jésus-Christ, qui nous dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

« La douceur a plusieurs actes qui se réduisent à trois principaux: et le premier de ces actes a deux offices, dont l'un est de réprimer le mouvement de la colère, les saillies de ce feu qui monte au visage, qui trouble l'âme, qui fait qu'on n'est plus ce qu'on était, et qu'un visage serein change de couleur, et devient noirâtre, ou tout enflammé. Que fait la douceur ? Elle arrête ce changement; elle empêche celui qui la possède de se laisser aller à ces mauvais effets. Il ne laisse pourtant pas de sentir le mouvement de la passion ; mais il tient ferme, afin qu'elle ne l'emporte. Il lui pourra arriver quelque ternissure au visage, mais il se remet bientôt. Au reste, il ne faut pas s'étonner de nous voir combattus ; les mouvements de la nature préviennent ceux de la grâce, mais ceux-ci les surmontent. Il ne faut pas nous étonner des attaques, mais demander grâce pour les vaincre, étant assurés qu'encore que nous sentions quelque révolte en nous contraire à la douceur, elle a cette propriété de réprimer. Voilà donc le premier office du premier acte, qui est beau à merveilles, et si beau qu'il empêche la laideur du vice de se montrer : c'est un certain ressort dans les esprits et dans les âmes, qui non-seulement tempère l'ardeur de la colère, mais qui en étouffe les moindres sentiments.

« L'autre office de ce premier acte de la douceur consiste en ce qu'étant parfois expédient qu'on témoigne de la colère, qu'on reprenne, qu'on châtie, il fait néanmoins que les âmes

qui ont cette vertu de douceur ne font pas les choses par emportement de la nature, mais parce qu'elles pensent qu'il les faut faire: comme le Fils de Dieu qui appela saint Pierre Satan, qui disait aux Juifs: Allez hypocrites! non une fois, mais plusieurs, ce mot étant répété dix ou douze fois dans un seul chapitre; en d'autres rencontres il chassa les vendeurs du temple, renversa les tables, et fit d'autres signes d'un homme courroucé. Étaient ce des emportements de colère? Non, il avait cette douceur au suprême degré. En nous, cette vertu fait qu'on est maître de sa passion; mais en Notre-Seigneur, qui n'avait que des propassions, elle lui faisait seulement avancer ou retarder les actes de la colère, selon qu'il était expédient. Si donc il se montrait sévère en certaines occasions, lui qui était doux et bénin, c'était pour corriger les personnes à qui il parlait, pour donner la chasse au péché et ôter les scandales; c'était pour édifier les âmes, et pour nous donner instruction. Oh! qu'un supérieur qui agirait de la sorte ferait un grand fruit! Ses corrections seraient bien reçues, parce qu'elles seraient faites par raison, et non par humeur. Quand il reprendrait avec vigueur, ce ne serait jamais par emportement, mais toujours pour le bien de la personne avertie. Comme Notre-Seigneur doit être notre modèle en quelque condition que nous soyons, ceux qui conduisent doivent regarder comme il a gouverné, et se régler sur lui. Or il gouvernait par amour; et si quelquefois il promettait la récompense, d'autres fois aussi il proposait le châtiment: il faut faire de même, mais toujours par le principe de l'amour. On est pour lors en l'état où le prophète désirait que Dieu fût quand il disait: *Domine, ne in furore tuo arguas me:* il semblait à ce pauvre roi que Dieu fût en colère contre lui, et pour cela il le prie de ne le châtier pas en sa fureur. Tous les hommes en sont logés là, nul ne veut être corrigé par colère. C'est une faveur accordée à peu de personnes de n'en point sentir les premières émotions, comme j'ai dit; mais l'homme doux en revient aussitôt, il maîtrise la colère et la vengeance, en sorte que rien n'en procède qui ne soit appliqué par l'amour. Voilà donc le premier acte de la douceur, qui est de réprimer les mouvements contraires dès qu'on les ressent, soit en arrêtant

tout-à-fait la colère, soit en l'employant si bien dans la nécessité, qu'elle ne soit nullement séparée de la douceur. C'est pourquoi, Messieurs, maintenant que nous en parlons, proposons-nous, toutes les fois qu'il nous viendra quelque occasion de nous fâcher, d'arrêter tout court cet appétit, pour nous récolliger et nous élever à Dieu, lui disant : « Seigneur qui me voyez assailli de cette tentation, délivrez-moi du mal qu'elle me suggère. »

« Le second acte de la douceur est d'avoir une grande affabilité, cordialité et sérénité de visage envers les personnes qui nous abordent, en sorte qu'on leur soit à consolation. De là vient que quelques-uns, avec une façon riante et agréable, contentent tout le monde; Dieu les ayant prévenus de cette grâce, par laquelle ils semblent vous offrir leur cœur, et vous demander le vôtre; au lieu que d'autres, comme moi, grossiers, se présentent avec une mine resserrée, triste et rébarbative, ce qui est contre la douceur. Selon cela, un vrai Missionnaire fera bien de se composer affablement, et de s'étudier à un abord si cordial et amiable, que par ces signes de sa bonté il donne consolation et confiance à tous ceux qui l'approchent. Vous voyez que cette douce insinuation gagne les cœurs et les attire, selon cette parole de Notre-Seigneur: Que les débonnaires possèderont la terre ; et, au contraire, on a fait cette remarque des personnes de condition qui sont en emploi, que, quand elles sont trop graves et froides, chacun les craint et les fuit.

« Et comme nous devons être employés auprès des pauvres gens des champs, de Messieurs les ordinands, des exercitants, et de toutes sortes de personnes, il n'est pas possible que nous produisions de bons fruits, si nous sommes comme des terres sèches qui ne portent que des chardons. Il faut quelque attrait et un visage qui plaise, pour n'effaroucher personne.

« Je fus consolé, il y a trois ou quatre jours, de la joie qui me parut en quelqu'un qui sortait de céans, où il avait remarqué, disait-il, un abord doux, une ouverture de cœur, et une certaine simplicité charmante (ce sont ses termes), qui l'avaient grandement touché.

« O Sauveur, que ceux-là étaient bien heureux qui avaient la grâce de vous aborder ! Quel visage! Quelle douceur !

Quelle cordialité leur montriez-vous pour les attirer! Quelle confiance ne donniez-vous pas aux âmes pour vous approcher! Oh! quelles marques d'amour! Saint André y fut pris le premier, et par lui saint Pierre, et puis tous les autres. Mon Sauveur! celui qui aurait cet abord amoureux et cette bénignité ravissante, oh! qu'il ferait de fruits dans votre Église! Les pécheurs et les justes viendraient à lui, les uns pour être redressés, les autres pour être encouragés. Isaïe dit de Notre-Seigneur qu'il serait nourri de beurre et de miel, pour nous exprimer la douceur qui lui serait donnée pour discerner le bien et le mal. Il n'est donné qu'aux âmes qui ont la douceur de discerner les choses; car, comme la colère est une passion qui trouble la raison, il faut que ce soit la vertu contraire qui donne le discernement. O Sauveur débonnaire, donnez-nous cette douceur!

« Le troisième acte de la douceur consiste, quand on a reçu du déplaisir de quelqu'un, à passer outre, à n'en témoigner rien, ou bien à dire en l'excusant : « Il n'y pensait pas, il l'a fait par précipitation, un premier mouvement l'a emporté; » enfin, à détourner sa pensée du grief prétendu. Quand une personne dit des choses fâcheuses à ces esprits doux pour les aigrir, ils n'ouvrent pas la bouche pour lui répondre, et ne font pas semblant de l'entendre.

« La douceur ne nous fait pas seulement excuser les affronts et les injustices que nous recevons, mais elle veut que nous traitions doucement ceux qui nous les font, par des paroles aimables; et, s'ils venaient nous outrager jusqu'à nous donner un soufflet, que nous le souffrions pour Dieu. Oh! si le Fils de Dieu en sa conversation paraissait si bon, combien plus a-t-il fait éclater sa douceur en sa passion! Ç'a été au point de ne laisser échapper aucune parole fâcheuse contre les déicides qui le couvraient d'injures et de crachats, et se riaient de ses douleurs. « Mon ami! » dit-il à Judas qui le livrait à ses ennemis. Oh! quel ami! il lui va au devant avec cette douce parole : « Mon ami! » Il traite tous les autres avec la même bonté. « Qui cherchez-vous? leur dit-il, me voici. » Méditons ces actes prodigieux de douceur qui surpassent l'entendement humain. Considérons comment il conserve cette douceur dans

les plus horribles tortures de son crucifiement. O Jésus! quel exemple pour nous, qui avons entrepris de vous imiter!

« Après cela, ne devons-nous pas nous affectionner à cette vertu de douceur, par laquelle non-seulement Dieu nous fera la grâce de réprimer les mouvements de la colère, de nous comporter gracieusement envers le prochain, et de rendre bien pour mal; mais encore de souffrir paisiblement les afflictions, les blessures, les tourments et la mort même que les hommes nous pourraient causer? Faites-nous la grâce, mon Sauveur, de profiter des peines que vous avez endurées avec tant d'amour et de douceur! Plusieurs en ont profité par votre bonté, et peut-être que je suis seul ici qui n'ai pas encore commencé à être tout ensemble et doux et souffrant. »

Dans une autre conférence, saint Vincent de Paul, avec le sens positif qu'il portait jusque dans la plus haute spiritualité, réduisit en conseils plus précis encore la pratique de cette vertu.

« En premier lieu, dit-il, pour n'être point surpris des occasions dans lesquelles on peut manquer contre la douceur, il faut les prévoir, et se représenter les sujets qui pourraient vraisemblablement exciter à la colère, et former en son esprit par avance les actes de douceur qu'on se propose de pratiquer en toutes occasions.

« Secondement, il faut détester le vice de la colère, en tant qu'il déplaît à Dieu, sans pour cela se fâcher ou s'aigrir contre soi-même de s'y voir sujet, d'autant qu'il faut haïr ce vice et aimer la vertu contraire, non parce que celui-là nous déplaît et que celle-ci nous agrée, mais uniquement pour l'amour de Dieu, auquel cette vertu plaît et ce vice déplaît; et, si nous faisons ainsi, la douleur que nous concevrons des fautes commises contre cette vertu sera douce et tranquille.

« Troisièmement, lorsqu'on se sent ému de colère, il est expédient de cesser d'agir, et même de parler, et surtout de se déterminer, jusqu'à ce que les émotions de cette passion soient accoisées, parce que les actions faites dans cette agitation, n'étant pas pleinement dirigées par la raison, qui est troublée et obscurcie par la passion, quoique d'ailleurs elles semblent bonnes, ne peuvent pourtant jamais être parfaites.

« Quatrièmement, pendant cette émotion, il faut faire effort sur soi-même, pour empêcher qu'il n'en paraisse aucune marque sur le visage, qui est l'image de l'âme, mais la retenir et réformer par la douceur chrétienne : ce qui n'est point contre la simplicité, parce qu'on le fait, non pour paraître autre qu'on n'est pas, mais par un désir sincère que la vertu de douceur qui est en la partie supérieure de l'âme, s'écoule sur le visage, sur la langue et sur les actions extérieures, pour plaire à Dieu, et au prochain pour l'amour de Dieu.

« Cinquièmement enfin, il faut, surtout en ce temps-là, s'étudier à retenir sa langue; et, malgré tous les bouillons de la colère et toutes les saillies du zèle qu'on pense avoir, ne dire que des paroles douces et agréables, pour gagner les hommes à Dieu. Il ne faut quelquefois qu'une parole douce pour convertir un endurci; et, au contraire, une parole rude est capable de désoler une âme, et de lui causer une amertume qui pourrait lui être très-nuisible. Je n'ai usé que trois fois en ma vie de paroles de rudesse pour reprendre et corriger les autres, croyant avoir quelque raison d'en user de la sorte, et je m'en suis toujours depuis repenti, parce que cela m'a fort mal réussi, et qu'au contraire, j'ai toujours obtenu par la douceur ce que j'avais désiré. »

CHAPITRE XII

HUMILITÉ

I

Nous arrivons à la vertu fondamentale de Vincent de Paul, à cette humilité que nul saint, après Celui auquel rien n'est comparable, après Celui qui, étant en la forme de Dieu, s'est anéanti et a pris la forme de l'esclave, après Celle qui a puisé dans sa bassesse le principe de sa grandeur, que nul saint n'a possédée dans le même degré que lui. Humilité prodigieuse, qui épouvante non-seulement notre orgueil, mais notre intelligence, lorsque nous voyons cet homme admirable se mettre au-dessous de la terre et des enfers; se préférer les plus pervers, les forçats, les suppliciés, et même les démons! Humilité pourtant qui seule explique Vincent de Paul, qui seule, par le sacrifice incessant qu'elle lui imposait de lui-même, explique sa charité, prodigieuse comme elle. Il n'a été le plus charitable que parce qu'il a été le plus humble des hommes. Humilité excessive, ont dit quelques-uns. Mais non: si le Saint a excédé dans la bonne opinion qu'il avait d'autrui et l'hyperbole de ses éloges, il ne l'a pas fait dans le bas sentiment qu'il avait de lui-même. En comparaison du démon et des plus grands pécheurs, au-dessous desquels il se ravalait, sans doute il ne se mettait pas à sa place, mais, en comparaison de Dieu, de sa grandeur, de sa sainteté, qu'est-ce que le plus grand et le plus saint, sinon bassesse et imperfection? C'est ce sentiment plus vrai et plus profond de Dieu qui a rendu les saints, quoique relativement plus grands,

néanmoins plus humbles que les autres hommes, et par là même plus charitables et plus dévoués.

On a dit : « Si la clémence était exilée de la terre, elle devrait se trouver un refuge dans le cœur des rois. » C'est le mot que le cardinal de la Rochefoucauld appliquait à l'humilité et au cœur de Vincent de Paul. Ce n'est pas assez dire que l'humilité était sa vertu ; c'était en quelque sorte sa passion. Jamais ambitieux n'a eu soif d'honneurs, voluptueux de plaisirs, comme Vincent de Paul de mépris et d'abjection.

Non-seulement il ne disait rien de lui-même à sa louange, mais il s'efforçait de détruire tous les souvenirs honorables de sa vie. Que ne fit-il pas pour anéantir la lettre qui est restée comme le monument de sa captivité à Tunis ! Cette lettre avait été trouvée en 1658, parmi des papiers de famille, et remise au chanoine Saint-Martin. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que d'en envoyer une copie à saint Vincent de Paul, croyant lui faire plaisir en ramenant sa vieillesse sur ce souvenir de ses jeunes années. Mais Saint-Martin lui-même, malgré son long commerce avec Vincent, n'avait pas encore mesuré toute la profondeur d'une humilité qui ne cherchait dans ses souvenirs que de nouveaux abaissements, qu'un moyen pour s'attirer le mépris des hommes. A la vue de ce monument de son glorieux esclavage, Vincent rougit et se hâta de l'ensevelir dans les flammes. Mais ce n'était qu'une copie et l'original restait toujours en des mains étrangères qui pouvaient s'en servir comme d'une pièce de conviction contre lui, lorsqu'il voudrait, suivant sa coutume, publier et exagérer ses misères et son néant. Il écrivit donc à Saint-Martin pour le supplier de lui envoyer sa lettre même. Mais le chanoine ouvrit enfin les yeux, et, entrevoyant la pensée de son humble ami, il ne se pressa pas d'obéir à sa requête. Pendant plus d'un an Vincent renouvela ses instances, et six mois avant sa mort, le 18 mars 1660, il écrivit encore à Saint-Martin en ces termes vifs et pressants : « Je vous conjure, par toutes les grâces qu'il a plu à Dieu de vous faire, de me faire celle de m'envoyer cette misérable lettre qui fait mention de la Turquie. Je vous prie de rechef, par les entrailles de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de me faire au plus tôt la grâce que je vous demande. »

Jamais on n'a usé d'un langage plus sacré pour implorer la vie. Il s'agissait de bien plus pour Vincent : il s'agissait de ne pas laisser derrière lui un témoignage authentique, écrit et signé de sa main, qui lui fût un titre d'honneur. Or, le temps pressait, car il se sentait mourir : de là son instante prière.

Il y a plus : dans tout le cours de sa vie, une fois à peine il a parlé de son esclavage, et cela dans le temps où la mémoire en était toute récente, et encore confidentiellement, à un seul prêtre qu'il avait besoin peut-être de préparer au saint ministère dans les régions barbaresques. Du reste, il garda sur ce sujet un silence absolu. Vingt fois, dans les assemblées de charité, il a eu l'occasion d'en entretenir son auditoire ; vingt fois il s'est tu. Et cependant, que de motifs toute autre humilité que la sienne eût pu trouver pour excuser, pour justifier un tel récit ! par exemple, le besoin d'exciter la pitié en faveur de malheureux esclaves, en racontant, non des souffrances étrangères, mais des souffrances personnelles, des tortures expérimentées ; en se mettant lui-même en scène dans une peinture dramatique ; en montrant même, à la façon de l'éloquence ancienne, la trace du fer, restée empreinte sur ses membres. Lui seul ne crut pas que la charité la plus exigeante demandât un tel sacrifice à l'humilité. Chose plus étonnante encore ! on savait, malgré tout, sa captivité de Tunis, sans en connaître les détails, et on le mit souvent sur ce sujet. Un secrétaire du roi, en particulier, nommé Jean-Baptiste Daulier, qui avait été esclave à Alger, le provoqua bien des fois, par le récit de ses propres aventures, à raconter les siennes. Vains efforts : Vincent écoutait toutes ces descriptions des villes barbaresques, comme des descriptions d'un pays qui lui aurait été entièrement inconnu, tous ces récits des souffrances de l'esclavage sans répondre qu'il les avait subies, et jamais il ne céda à la tentation si naturelle aux voyageurs, et surtout aux voyageurs à aventures étranges, de parler de lui-même.

Artisan des plus grandes choses, il se réputait incapable des moindres, plus propre à détruire qu'à édifier dans l'Église de Dieu. De là son mépris et sa défiance de lui-même ; sa crainte de s'ingérer dans aucune entreprise, à moins d'y être en quelque sorte jeté par le bras de Dieu. Il aurait voulu que

le bien fût toujours fait par les autres plutôt que par lui. Obligé d'agir, au moins attendait-il une impulsion extérieure où il voyait la volonté de la Providence, à laquelle désormais il renvoyait tout honneur et toute gloire. « C'est Dieu qui a tout fait, disait-il alors, sans que j'y eusse pensé ; je n'y suis pour rien que pour mes péchés qui ont entravé l'œuvre divine. »

Car il s'étudiait à cacher toutes les grâces particulières qu'il recevait de Dieu, et son action personnelle dans toutes ses entreprises. La charité seule pouvait faire violence à son humilité, et le déterminer à découvrir ce qui était de nature à tourner à son avantage. D'ailleurs, il se conduisait invariablement d'après cette maxime : « Si je fais une action publique, et que je la puisse pousser bien avant, je ne le ferai pas, mais j'en retrancherai ce qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent en l'esprit pour parler sur quelque sujet, quand la charité ne m'obligera point de faire autrement, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et retiendrai la plus belle pour la sacrifier à Dieu dans le secret de mon cœur. Car Notre-Seigneur ne se plaît que dans l'humilité de cœur, et dans la simplicité des paroles et des actions. »

Même lorsqu'il était obligé de parler des œuvres que Dieu avait faites par lui, ou des bénédictions que le ciel avait répandues sur sa conduite, il trouvait moyen de dégager et comme de mettre en dehors sa personnalité. Il attribuait tout à la Compagnie, ou se confondait dans un pluriel avec elle pour toutes les choses honorables ; mais il ne manquait pas de parler à la première personne dans toutes les formules humiliantes et dans le récit des mauvais succès, jaloux de réserver pour lui seul tout ce qui pouvait causer quelque abaissement ou quelque abjection. A Dieu et aux autres l'honneur et la louange pour tout le bien qui se faisait en la Compagnie ; à lui seul, à sa grossièreté, à ses péchés, la responsabilité de tout le mal qui s'y pouvait commettre.

Car, s'il se taisait sur ses mérites, s'il cachait soigneusement tous ses avantages, il révélait avec empressement ses moindres imperfections que son humilité grossissait en crimes abomi-

nables, et il parlait avec une sainte intempérance de tout ce qui, en sa naissance, en sa personne, en sa conduite pouvait lui procurer avilissement et mépris. A peine arrivé à Paris, en 1609, fuyant la gloire avec la même passion que d'autres la recherchent, et craignant d'être accusé de noblesse comme tant d'autres de roture, il ne garda, comme un valet, que son nom de baptême, et ne se fit plus appeler que M. Vincent. Et si, dans des actes publics et authentiques, il était obligé de signer son nom de famille, il avait soin d'en rapprocher étroitement les deux parts, dans la crainte qu'un soupçon de noblesse ne se glissât dans l'intervalle.

Il se plaisait à raconter en toutes rencontres sa basse extraction et les humbles fonctions de son enfance. Dans une visite qu'il lui faisait à Saint-Lazare, l'évêque de Saint-Pons parla accidentellement du château de Montgaillard, qui donnait le nom à sa famille : « Oh, je le connais bien, interrompit Vincent ; dans ma jeunesse, je menais souvent mes bestiaux de ce côté-là. » — « J'ai l'honneur d'être votre parent, » lui écrivait de Dax un fils de famille en lui demandant sa protection. — « Je ferai pour vous ce que je ferais pour mon propre frère, répondit l'humble prêtre ; mais ne vous dites pas le parent d'un homme sorti d'un pauvre laboureur, et dont le premier métier a été de garder les bestiaux de son père. » Aux petits comme aux grands il tenait le même langage. « L'aumône, Monseigneur ! » lui dit un jour une femme qui croyait par là lui faire sa cour. — « Oh ! ma pauvre femme, répondit Vincent, vous me connaissez bien mal, car je ne suis que le fils d'un pauvre villageois. » — « Vous vous méprenez, ma bonne femme, » dit-il à une autre qui faisait valoir qu'elle avait été servante de *madame* sa mère ; « ma mère n'a jamais eu de servante, ayant été servante elle-même, et étant la femme, et moi le fils d'un paysan. » Il ne se contentait pas d'afficher ainsi sa bassesse à la cour et à la ville, en public comme en particulier ; il la dénonçait jusqu'à l'étranger, et y cherchait soit un motif nouveau de reconnaissance pour les services rendus à lui ou à sa Congrégation, soit un refuge contre les louanges données à sa vertu. « *Quid, obsecro, laudandum in eo cui omnia desunt; quique patrem suum agnoscit*

pauperem agricolam? » Ainsi il écrivait à Lisbonne au comte d'Obidos, qui avait protégé un de ses prêtres jeté sur les côtes de Portugal, et lui avait témoigné à lui-même dans une de ses lettres un profond respect. A tous donc, aux riches et aux pauvres, il aimait à déclarer sa basse naissance; aux pauvres surtout, afin qu'ils le considérassent comme ayant été de leur condition. Aussi, un jour, un homme de village étant venu à Saint-Lazare le demander, et le portier ayant répondu qu'il était occupé pour le moment avec quelques seigneurs : « Ce n'est donc plus M. Vincent, répartit cet homme, car lui-même m'a dit qu'il n'était, comme moi, que le fils d'un simple paysan. »

Dans ces humbles aveux, nul ne verra ce calcul hypocrite qui rappelle avec complaisance un point de départ bien bas pour forcer à mesurer la distance qui le sépare du point d'arrivée, et à louer le mérite qui l'a franchie. Chez Vincent, c'était uniquement besoin et passion d'abaissement. Et comme cette passion satisfaite remplissait son cœur de joie, il en avait quelquefois scrupule. En 1633, il écrivait à un de ses prêtres : « Je disais avec consolation ces jours passés, en prêchant dans une communauté, que je suis le fils d'un pauvre laboureur; et dans une autre compagnie, que j'ai gardé les bestiaux. Croiriez-vous bien, Monsieur, que je crains d'en avoir de la vaine satisfaction, à cause de la peine que la nature en souffre? » Admirables remords du bonheur de l'humiliation et de la souffrance, des délices de l'*ama nesciri et pro nihilo reputari!*

En 1623, alors qu'il habitait le collége des Bons-Enfants, son humilité fut mise à une épreuve dont elle sortit glorieusement. Il était dans sa chambre, lorsque le portier vint lui annoncer qu'un jeune paysan assez mal vêtu et se disant son neveu demandait à lui parler. Fatale fermentation du levain originel de l'orgueil dans les plus humbles! Vincent lui-même rougit d'abord et pria un des siens d'aller recevoir le jeune homme. Mais il rougit bientôt d'avoir rougi, et, descendant lui-même, il alla jusque dans la rue où son neveu était resté, l'embrassa tendrement, le prit par la main et l'introduisit dans la cour du collége. Puis il fit appeler tous les prêtres de sa Compagnie,

et, leur présentant le paysan confus : « Messieurs, dit-il, voici le plus honnête de ma famille. — Mon neveu, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme, saluez ces messieurs. » Et toute la journée il le présenta pareillement comme un personnage, toujours dans le costume de son pays, à tous les visiteurs de condition qui vinrent à Saint-Lazare. Mais le remords d'un mouvement de fausse honte restait dans son cœur. Ce fut un besoin pour lui de s'en décharger à la première retraite qu'il fit avec les siens. « Messieurs et mes Frères, dit-il publiquement, priez pour un orgueilleux qui a voulu faire monter son neveu secrètement en sa chambre, parce qu'il était paysan et mal habillé. »

Cette visite de son neveu rappelle un fait de son enfance qu'il raconta dans sa vieillesse à la présidente de Lamoignon. Un jour qu'il faisait avec elle un pèlerinage à Saint-Fiacre, aux environs de Meaux, à huit lieues de Paris, l'entretien roula sur les vertus du saint qu'on allait vénérer. « C'était un homme très-humble, dit Vincent, et moi, je ne suis qu'un orgueilleux et un pécheur. Je me souviens qu'une fois, au collége où j'étudiais, on vint me dire que mon père, qui était un pauvre paysan, me demandait. Je refusai de lui aller parler, en quoi je fis un grand péché. » — « C'est le plus grand, je crois, ajoutait en rapportant ce fait Mme de Lamoignon, qu'il ait commis en toute sa vie. » Admirable vertu de ce vieillard, qui, recommandable alors par sa réputation de sainteté et ses charges, trouvait moyen de faire deux actes d'humilité à la fois, en avouant la faute de sa jeunesse et en rappelant sa basse naissance !

Du reste, l'humilité ne lui permit pas de jamais rien faire pour tirer aucun des siens de sa pauvre et basse condition. « Ils sont heureux dans leur condition de laboureur, une des plus innocentes et des plus commodes pour le salut : » telle était son invariable réponse à toutes les requêtes. Moins encore consentait-il à introduire dans l'Église quelqu'un de ses neveux pour lui donner part aux biens du sanctuaire. Cette intrusion sacrilége répugnait surtout à sa vertu. « Laboureurs plutôt que bénéficiaires ! » répondait-il aux sollicitations de tous, même des personnes pieuses et de quelques

évêques. Et il écrivait à ce sujet à l'abbé de Saint-Martin, un de ses plus anciens amis : « Je vous remercie des soins que vous prenez de mon petit neveu, duquel je vous dirai que je n'ai jamais désiré qu'il fût ecclésiastique, et encore moins ai-je eu la pensée de le faire élever pour ce dessein ; cette condition étant la plus sublime qui soit sur la terre, et celle-là même que Notre-Seigneur a voulu prendre et exercer. Pour moi, si j'avais su ce que c'est, quand j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ai su depuis, j'aurais mieux aimé labourer la terre que de m'engager dans un état si redoutable. C'est ce que j'ai témoigné plus de cent fois aux pauvres gens de la campagne, lorsque, pour les encourager à vivre contents et en gens de bien, je leur ai dit que je les estimais heureux en leur condition. »

Cette admirable lettre nous explique la formule adoptée par le Saint dans sa correspondance. Gardant pour les actes publics son titre de supérieur, il ne se qualifiait partout ailleurs que d'*indigne prêtre*.

Malgré ses longues études théologiques, ses diplômes de bachelier en théologie et de licencié en droit canon, malgré sa science très-étendue, son intelligence pénétrante, son bon sens infaillible, il ne parlait que de sa sottise, de son ignorance, et ne se disait qu'un pauvre écolier de quatrième. «Vous êtes un ignorant, lui dit un jour l'orgueilleux Saint-Cyran : bien loin de mériter d'être à la tête de votre Congrégation, vous mériteriez d'en être chassé ; et je suis fort surpris qu'on vous y souffre. — Hélas ! Monsieur, répondit l'humble saint, j'en suis plus surpris que vous, car je suis encore plus ignorant que vous ne le pensez, et, si l'on me rendait justice, on ne manquerait pas de me renvoyer de Saint-Lazare. »

Un jour, après des consolations et des conseils prodigués à un étudiant tenté de désespoir, il ajouta : « Si le diable vous remet en esprit cette mauvaise pensée, servez-vous de cette réponse que je viens de vous faire, et dites à ce malheureux tentateur que c'est Vincent, un ignorant, un quatrième, qui vous a dit cela. »

Une autre fois il répondit, au sujet d'un supérieur qu'on prétendait n'être pas assez civilisé pour son poste : « Et moi,

comment suis-je fait? et comment est-ce qu'on m'a souffert jusqu'à cette heure, dans l'emploi que j'ai, moi qui suis le plus rustique, le plus ridicule et le plus sot de tous les hommes parmi les gens de condition, avec lesquels je ne saurais dire six paroles de suite qu'il ne paraisse que je n'ai point d'esprit ni de jugement ; mais, qui pis est, que je n'ai aucune vertu qui approche de la personne dont il est question ? »

On le voit, il aimait à se ravaler dans sa vertu comme dans sa naissance et ses qualités naturelles. Répondant à Marie-Henriette de Rochechouart, supérieure d'une des maisons de la Visitation de Paris, qui s'était recommandée à ses prières : « Je vous offrirai à Dieu, lui dit-il, puisque vous me l'ordonnez, mais j'ai besoin du secours des bonnes âmes plus qu'aucune personne du monde, pour les grandes misères qui accablent la mienne, et qui me font regarder l'opinion qu'on a de moi comme un châtiment de mon hypocrisie, laquelle me fait passer pour autre que je ne suis. »

A un prélat qui le traitait de parfait chrétien : « Oh ! que dites-vous ? Moi, un parfait chrétien ! On me doit plutôt tenir pour un damné et pour le plus grand pécheur de l'univers ! »

A un jeune Missionnaire nouvellement entré dans la Compagnie qui s'accusait d'avoir si peu profité de ses bons exemples et des merveilles de sa vie : « Monsieur, nous avons cette pratique parmi nous de ne louer jamais personne en sa présence. Il est vrai que je suis une merveille, mais une merveille de malice, plus méchant que le démon, lequel n'a pas tant mérité d'être en enfer que moi : ce que je ne dis pas par exagération, mais selon les véritables sentiments que j'en ai. »

A un auteur qui voulait lui dédier un livre : « Que me dites-vous, Monsieur ! Si vous aviez pensé que je suis le fils d'un pauvre laboureur, vous ne m'auriez pas donné cette confusion ni vous n'auriez pas fait ce tort à votre livre, de mettre en son frontispice le nom d'un pauvre prêtre qui n'a d'autre lustre que des misères et des péchés. »

A un autre auteur dans le même cas : « Vous me désobligeriez extrêmement, si vous en veniez aux effets. Les lettres dédicatoires se font à la louange de ceux à qui elles s'adressent, et je suis tout à fait indigne de louange. A bien parler de moi,

il faudrait dire que je suis le fils d'un laboureur, que j'ai gardé les pourceaux et les vaches, et ajouter que cela n'est rien au prix de mon ignorance et de ma malice. Jugez de là, Monsieur, si une personne si chétive que je suis doit être nommée en public de la manière que vous me le proposez. C'est le plus grand déplaisir que vous me sauriez faire. Oui, Monsieur, il me serait si sensible, que je ne sais si j'en perdrais le ressentiment. »

Toutes ses lettres sont pleines de pareilles professions d'humilité. « Je suis confus, écrivait-il à la baronne de Renty, de ce que vous vous adressez à un pauvre prêtre comme moi, puisque vous n'ignorez ni la pauvreté de mon esprit, ni mes misères. »

« Il y a plus de trente ans, mandait-il à la supérieure de la Visitation de Varsovie, que j'ai l'honneur de servir vos maisons de Paris. Mais, hélas ! ma chère Mère, je n'en suis pas meilleur pour cela, moi qui devrais avoir fait un grand progrès en la vertu à la vue de ces âmes incomparablement saintes. Je vous supplie très-humblement de m'aider à demander pardon à Dieu du mauvais usage que j'ai fait de toutes ses grâces. »

Et il écrivait encore : « La manière avantageuse dont vous parlez de moi m'a beaucoup affligé. Je me vois bien éloigné de l'état où vous me supposez ; et, au contraire, dans celui qui mène au fond des abîmes, si Dieu n'a pitié de moi, qui suis le plus inutile, le plus misérable, et qui ai le plus besoin des miséricordes de Dieu. Je vous prie de les lui demander pour moi. »

Dans les assemblées de piété, les assemblées des Dames, comme dans les conférences ecclésiastiques, souvent il se taisait par humilité, ou laissait l'avis qu'il avait ouvert pour prendre le sentiment des autres. Une dame s'en aperçut un jour et lui en fit un doux reproche : « Pourquoi, lui dit-elle, ne pas tenir davantage à vos avis, qui sont toujours les meilleurs ? — A Dieu ne plaise, Madame, répondit-il, que mes chétives pensées prévalent sur celles des autres ! je suis bien aise que Dieu fasse ses affaires sans moi, qui ne suis qu'un misérable. »

Mais c'est au conseil de conscience, c'est-à-dire au faîte des

honneurs, que son humilité jeta le plus vif éclat. C'était pour l'humble prêtre, l'entrée et un rang à la cour ; c'étaient des hommages de la part de tous les ambitieux ; c'était une sorte d'omnipotence sur toutes les affaires et tous les biens de l'Église de France. Qu'on juge de sa douleur et des efforts qu'il dut faire pour être déchargé ! Il écrivit aussitôt à Rome : « Je n'ai jamais été plus digne de compassion que je suis, ni n'ai eu plus de besoin de prières qu'à présent dans le nouvel emploi que j'ai. J'espère que ce ne sera pas pour longtemps. Priez Dieu pour moi. »

Il garda plus d'une année cette humble espérance. « Je prie Dieu tous les jours, disait-il à un de ses prêtres, d'être tenu pour un insensé, comme je suis, pour n'être pas employé à cette sorte de commission, et pour avoir plus grande commodité de faire pénitence de mes péchés. » En effet, il priait Dieu et les hommes. A partir du jour de sa nomination, il ne dit pas une seule fois la messe sans demander la grâce d'être rendu à sa première condition. Il était en perpétuelles instances auprès de la reine, du cardinal, et de tous ceux dont il pouvait attendre une protection de nouvelle espèce. A la fin de 1644, il parut être exaucé : à l'occasion d'un voyage qu'il fut obligé de faire, le bruit courut qu'il était disgracié de la cour. Un ecclésiastique, informé de la fausseté de cette nouvelle, vint lui porter ses compliments : « Ah ! plût à Dieu qu'elle fût vraie ! s'écria-t-il en levant les yeux au ciel et se frappant la poitrine. Mais un misérable comme je suis n'était pas digne de cette faveur. » Et il écrivit dans le même sens à Codoing, son supérieur de Rome, le 4 janvier 1645 : « Béni soit Dieu de tout ce que vous me dites ! Il est vrai qu'il y avait quelque apparence que je ne serais plus toléré longtemps dans mon emploi ; mais mes péchés sont cause qu'il en a été autrement, et qu'il n'a plu à Dieu d'agréer les sacrifices que je lui ai offerts à ce sujet. Au nom du Seigneur j'espère, et je ne serai pas confondu. »

Il se rendait à la cour dans le même équipage qu'à ses Missions des champs, avec la soutane qu'on peut voir encore, soutane de grosse étoffe, râpée, rapiécée. Jamais il n'en voulut changer, même pour aller au Louvre. Lui en mettait-on une neuve dans sa chambre, il reprenait sa vieille, et, s'il ne

la retrouvait plus, il tâchait d'en aviser une semblable sur le dos d'un de ses prêtres à peu près de sa taille, et opérait secrètement un échange qu'il achevait de dissimuler par quelque rajustement. Pauvre, son costume était en même temps très-propre : « sans tache et sans trou, » disait-il lui-même en répondant soit aux compliments soit aux plaisanteries qu'il lui valait. Ainsi répondait-il un jour à Mazarin qui, le prenant par sa méchante ceinture, le montrait à la reine en disant : « Voyez donc, Madame, comme M. Vincent vient habillé à la cour, et la belle ceinture qu'il porte ! » Par cette propreté, il croyait suffisamment concilier les devoirs de la bienséance avec ses habitudes de simplicité et de pauvreté. L'éclat du Louvre ne l'éblouissait pas, et, si les glaces lui renvoyaient son image : « O le gros maroufle ! » s'écria-t-il, comparant, sans doute, dans sa mémoire les appartements royaux avec la chaumière de son enfance; puis, s'élevant à des pensées plus hautes, il se disait : « Oh mon Dieu ! si par le moyen de ce verre, qui ne provient que de terre, nous voyons jusqu'à la moindre action qui se fait dans la chambre, qu'est-ce que ne voient pas les bienheureux dans ce grand miroir de la divinité qui remplit tout, et en qui toutes choses sont renfermées ! »

Mais ce n'était pas seulement en lui-même, c'était devant tous qu'il se plaisait à s'humilier, à expier une grandeur involontaire, des distinctions qui lui étaient un martyre. « J'étais bien jeune encore, déposa au procès de canonisation le ministre Le Pelletier, quand je vis au Louvre le serviteur de Dieu, et je l'y ai vu bien des fois. Il y paraissait avec une modestie et une prudence pleines de dignité. Les courtisans, les prélats, les ecclésiastiques et autres personnes lui rendaient par estime de grands honneurs : il les recevait avec beaucoup d'humilité. Sorti du conseil, où il avait décidé du sort de ce qu'il y avait de plus grand dans le royaume, il était aussi commode, aussi familier avec le dernier des hommes que parmi les esclaves de Tunis ou sur le banc des forçats. Un vertueux évêque, qui ne l'avait pas vu depuis son entrée à la cour, l'ayant trouvé ensuite aussi humble, aussi affable, aussi disposé à rendre service qu'auparavant, ne put s'empêcher de lui dire : « Monsieur Vincent est toujours monsieur Vincent. »

Dans les commencements de sa faveur, le prince de Condé voulut un jour le faire asseoir auprès de lui : « Quoi ! Monseigneur, répondit en reculant l'humble prêtre; c'est déjà trop d'honneur que Votre Altesse veuille bien me souffrir en sa présence. Mais me faire asseoir auprès d'elle ! ignore-t-elle donc que je suis le fils d'un pauvre villageois ! » — C'était sa défense, son mot d'ordre contre toutes les attaques faites à son humilité ! — *Moribus et vita nobilitatur homo,* répliqua le prince ; d'ailleurs, Monsieur Vincent, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on connaît votre mérite. » Et, pour en mieux juger, il fit tomber la conversation sur quelque point de controverse. Vincent le traita avec tant de netteté et de précision, que le prince s'écria : « Et quoi ! Monsieur Vincent, vous dites, vous prêchez partout que vous êtes un ignorant, et voilà que vous venez de résoudre en deux mots une des plus grandes difficultés qui nous soient proposées par les religionnaires ! » De là le prince passa à quelques questions de droit canonique, et, charmé de plus en plus des réponses de l'*écolier de quatrième,* il se leva sans mot dire, et courut féliciter la reine du choix d'un homme si versé dans ce qui regardait les biens et les matières ecclésiastiques.

Plus d'une fois il fut en butte aux railleries amères, aux plus noires calomnies. On tâcha de le perdre dans l'esprit de la reine, du ministre et des gens de bien : ce lui était un bonheur et une récompense de son zèle. « Vous êtes un vieux fou, » lui dit une fois un jeune gentilhomme, qu'il avait sans doute frustré de ses espérances coupables. — « Vous avez raison, mon fils, » répondit le saint vieillard en tombant à genoux, « et je vous demande pardon de l'occasion que je puis vous avoir donnée de me dire de telles paroles. » — « Savez-vous bien, Monsieur Vincent, ce qu'on dit de vous? » lui demanda un jour la reine en riant. — « Madame, je suis un grand pécheur ! — Mais vous devriez vous justifier. — On en a bien dit d'autres contre Notre-Seigneur, et il ne s'est jamais justifié. »

Jamais il ne se justifia lui-même. Un mauvais ecclésiastique, qu'il avait écarté d'un bénéfice voulait s'en venger en répandant contre lui des bruits déshonorants. « Si M. Vin-

cent, colporta-t-il chez des personnes de condition, n'a pas été pour moi, c'est que je n'ai pas voulu l'acheter. Mais cet homme, si ennemi de la simonie dans les autres, s'en accommode parfaitement pour lui-même ; et je sais quelqu'un à qui il vient de procurer un bénéfice au prix d'une bibliothèque et d'une bonne somme d'argent. » — Cette fois le Saint fut ému, et, dans son premier mouvement, il prit la plume pour écrire une lettre de justification. Mais, à peine avait-il tracé quelques mots : « O misérable ! se dit-il à lui-même, à quoi penses-tu ? Quoi ! tu veux te justifier ! et voilà que nous venons d'apprendre qu'un chrétien, faussement accusé à Tunis, a demeuré trois jours dans les tourments, et enfin est mort sans proférer une parole de plainte, quoiqu'il fût innocent du crime qu'on lui imposait : et toi, tu te veux excuser ! Oh ! non, il n'en sera pas ainsi ! » Et il déchira la lettre commencée. A quelques jours de là, le calomniateur mourait misérablement, et tout le monde y vit une vengeance de Dieu.

Une fois, ayant remarqué qu'un seigneur, d'abord son ami, ne lui témoignait plus qu'aversion, il l'alla trouver : « Monsieur, lui dit-il avec un visage serein, je suis assez misérable pour vous avoir donné quelque mécontentement, sans en avoir eu aucun dessein; et, ne sachant en quoi, je viens vous supplier humblement de me le dire, afin que je répare ma faute. » Devant tant de franchise et d'humilité, le seigneur n'osa se plaindre et revint à sa première amitié.

Ainsi fit le Saint envers un religieux qui lui gardait rancune. Il s'habillait aux Bons-Enfants pour dire la messe, lorsque lui vint à l'esprit le mot de l'Évangile (Math., V. 23) : « Si, offrant votre don à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez votre don, et allez d'abord vous réconcilier avec lui. » Soudain, il quitte les ornements sacrés, se rend auprès du religieux, se répand devant lui en excuses, en professions d'estime pour sa personne et pour son ordre, et revient à l'autel offrir le sacrifice de réconciliation et d'amour.

S'il ne réussissait pas du premier coup, son ingénieuse

charité finissait toujours par trouver quelque moyen de désarmer la haine. S'étant jeté aux pieds d'un supérieur de communauté religieuse pour lui demander pardon d'une offense chimérique, il s'était vu repousser avec mépris et injures, et s'était retiré joyeux d'avoir été maltraité pour l'amour de la justice. Peu de jours après, quelques ornements manquant à Saint-Lazare, c'est à ce supérieur même, comme à son meilleur ami, qu'il en envoie emprunter. A une telle requête, le supérieur, confus et touché, s'écrie : « C'est à ce coup que je reconnais l'homme de Dieu ! » Les ornements partent, il les suit, et bientôt lui et le saint prêtre sont aux pieds et dans les bras l'un de l'autre.

Quelquefois il effrayait et mettait en fuite les importuns par un acte inattendu de profonde humilité. Maltraité publiquement à la porte de Saint-Lazare par un seigneur dont il refusait de recommander le fils : « Vous avez raison, Monsieur, lui dit-il, en se jetant à ses pieds, je suis un misérable et un pécheur. » Et le seigneur de se jeter aussitôt dans son carrosse. Mais il ne put échapper si facilement à l'humble prêtre, qui se releva aussitôt, courut après lui et ne le quitta qu'après lui avoir fait une profonde révérence.

Déjà on a pu voir que son humilité ne se traduisait pas seulement en vaines paroles, mais qu'elle se portait aux actes du plus profond abaissement. Que de fois il s'est mis à genoux devant ses prêtres pour faire l'aveu public de ce qu'il appelait les crimes de sa vie passée ! Que de fois encore il s'est accusé publiquement d'infractions prétendues à ses devoirs, et même de mouvements secrets qu'il avait pourtant assez comprimés pour n'en laisser rien paraître au dehors ! Que de fois enfin il s'est accusé des fautes commises dans la Compagnie, dont il se croyait toujours le premier auteur, ou de la mort de ses Missionnaires, des pertes subies dans les biens de l'Institut, où il voyait une punition de ses péchés ! Tous les ans, au jour anniversaire de son baptême, il se mettait à genoux devant sa communauté, et demandait pardon à Dieu et aux hommes de tous les péchés qu'il avait commis, de tous les scandales qu'il avait donnés, depuis tant d'années que la bonté divine le souffrait sur la terre, et il se recommandait

aux prières de tous pour obtenir sa conversion et la miséricorde de Dieu.

Il s'abaissait ainsi jusque devant le moindre de ses Frères. Croyait-il en avoir offensé quelqu'un, il le cherchait partout, au jardin, à la cuisine, même à la cave, se jetait à ses pieds, les lui baisait et lui demandait pardon. En 1649, étant tombé malade à Richelieu, on lui envoya de Paris l'infirmier de Saint-Lazare qui, mieux que personne, connaissait son tempérament et la manière de le traiter. Vincent l'accueillit, sans doute, avec sa bonté ordinaire; mais il crut devoir lui dire, d'un ton affligé : « Ma vieille carcasse ne méritait pas que vous fissiez un si long voyage. » Craignant aussitôt que l'infirmier ne vît dans cette parole un reproche plutôt qu'une protestation d'humilité, il se jeta aussitôt à ses pieds et lui demanda pardon. Ce ne fut pas assez pour cet homme, insatiable d'humiliations, tremblant toujours devant l'ombre de la charité blessée. De retour à Saint-Lazare, il saisit ou suscita l'occasion de faire amende plus solennelle; et un jour que le Frère infirmier se trouvait dans sa chambre avec son assistant, il dit à celui-ci : « Croiriez-vous, Monsieur, que ce bon Frère étant venu à Richelieu pour moi, je ne lui épanchai point mon cœur comme j'étais accoutumé? et c'est de quoi je lui demande très-humblement pardon en votre présence, et je vous prie de prier Dieu pour moi, afin qu'il me fasse la grâce de ne plus commettre de semblables fautes. »

Une humilité si profonde devait souffrir de toute supériorité et de toute distinction. Aussi, avons-nous vu quels efforts il fit, en 1642, pour se démettre de sa charge (*Vie*, p. 80).

Forcé de la garder, au moins en refusa-t-il tous les avantages et tous les honneurs. Il se plaignait des témoignages d'honneur que le respect pour sa vertu inspirait aux siens ; et, quand ceux-ci lui objectaient qu'on en usait ainsi dans toutes les communautés : « Je le sais bien, répondait-il, et il faut respecter les raisons qu'elles ont de le faire; mais j'en ai de plus fortes pour ne le point souffrir à mon égard, moi qu ne dois pas être comparé au moindre des hommes, puisque je suis le pire. »

Il empêcha qu'on couvrît d'une natte, à plus forte raison

qu'on exhaussât la place qu'il occupait à l'église : « C'est le privilége des évêques, dit-il, et non d'un misérable prêtre tel que je suis. »

Dans le même esprit d'humilité, il prenait toujours pour lui les moindres ornements de l'église. En 1638, à la naissance du roi, Anne d'Autriche avait envoyé à Saint-Lazare un ornement en drap d'argent. C'était aux environs de la fête de Noël, et on se réjouissait de voir Vincent, qui devait officier à cette solennité, s'en revêtir le premier. Mais il s'effraya d'ornements si riches, et il fallut absolument lui en donner de plus communs.

Tandis qu'il se plaisait à s'abaisser pour les autres aux plus humbles offices, jusqu'à laver la vaisselle et à décrotter les souliers d'un ordinand, il refusait pour lui les services que réclamaient sa place, son âge et ses infirmités. Il pansait lui-même ses jambes ulcérées, et n'appelait le carrosse dont il fut obligé de se servir que son *ignominie*.

Il étendait l'amour de l'humilité de sa personne à sa Congrégation, qu'il qualifiait toujours de petite, très-petite et chétive Compagnie; qu'il voulait qu'on regardât comme la moindre de toutes, comme devant, en toute circonstance, occuper la dernière place parmi le clergé soit régulier, soit même séculier, et dont il borna le ministère à l'évangélisation des pauvres gens des champs et des villages. Une fois que, dans une lettre à sainte Chantal, il avait glissé quelque chose qui pouvait tourner à l'honneur de sa Compagnie, il en eut un remords, et il lui écrivit : « Je vous ai dit quantité de choses à l'avantage de cette petite Compagnie. Certes, ma chère Mère, cela me fait peur. C'est pourquoi je vous supplie d'en beaucoup diminuer et de ne dire cela à personne. Hélas ! ma digne Mère, si vous saviez notre ignorance et le peu de vertu que nous avons, vous auriez grande pitié de nous... Je vous dis ceci les larmes aux yeux, en la vue de la vérité de ce que je vous dis et des abominations de ma pauvre âme. Je vous supplie donc, ma chère Mère, d'offrir à Dieu la confusion que j'en ai, et la confession que je vous en fais en la présence de sa divine Majesté. » C'est pourquoi, lorsqu'on demandait à être admis dans sa Compagnie, il disait : « Quoi ! Monsieur, vous voulez être Missionnaire ? Et comment avez-vous jeté

les yeux sur notre petite Compagnie? car nous ne sommes que de pauvres gens. » Et l'un des plus grands étonnements de sa vie fut que l'abbé de Tournus, Louis de Rochechouart de Chandenier, eût voulu « se couvrir du nom et des habits de la pauvre Mission pour se présenter devant Dieu, » (*Vie*, p. 335). Et si l'on insistait auprès de lui en faisant l'éloge de sa Compagnie, il ajoutait : « C'est la bonté que vous avez pour nous qui vous fait penser de la sorte ; mais il est vrai que les autres communautés sont toutes saintes, et que nous sommes des misérables, et plus misérables que les misérables. » Aussi, quand il apprenait que les travaux de la Compagnie étaient méconnus ou calomniés, il s'en réjouissait et refusait de les défendre : « Je ne me justifierai jamais que par les œuvres, disait-il. Du reste, c'est un bonheur d'être traité en la manière que Notre-Seigneur l'a été. »

Inutile d'ajouter, lorsqu'il s'agit de saint Vincent de Paul, que l'humilité, chez lui, ne nuisait en rien à la constance et à la générosité. Saint Thomas a bien dit que l'humilité, loin de détruire la grandeur d'âme, l'affermit, au contraire, en lui donnant Dieu pour fondement solide, et qu'en même temps elle la règle et l'ordonne, en l'empêchant de se perdre dans les emportements de la vanité et de l'activité humaine. Nul, plus que Vincent, n'a été actif et ferme, lorsqu'il était question de soutenir les intérêts de Dieu ou de l'Église. Par l'exemple de saint Louis, à la fois si humble et si magnanime, il faisait voir combien l'humilité s'accorde aisément avec la générosité et la grandeur du courage. Il l'a montré par son propre exemple : nul ne s'est fait si petit, nul n'a fait de plus grandes choses.

II

C'est de l'humilité, de cette vertu favorite, que le Saint parlait surtout avec amour et élévation. Aussi, dans tous les auteurs spirituels, il n'y a rien de comparable à ses conférences sur l'humilité. Pour en faire comprendre la nécessité et l'excellence, il allègue d'abord, suivant son usage constant,

les leçons et les exemples de Notre-Seigneur : « Si je faisais parler quelqu'un d'entre vous, quel qu'il fût, il nous apporterait une quantité d'autorités ou de raisons touchant cette matière ; mais, pour honorer les paroles et les sentiments de Notre-Seigneur, nous dirons seulement qu'elle nous est recommandée par lui-même: *Discite a me quia sum humilis corde!* Si c'était un apôtre, si c'était saint Pierre ou saint Paul qui nous fît cette leçon, si c'était les prophètes ou quelque saint, on pourrait dire qu'ils n'étaient comme nous que des disciples. Si c'était des philosophes, hélas ! ils n'ont pas connu cette vertu ! et Aristote lui-même n'en a rien dit, lui qui a si bien parlé de toutes les autres vertus morales.

« Il n'y a donc que Jésus-Christ qui a dit et pu dire: *Discite*. Oh! quelles paroles! « Apprenez de moi et non d'un autre, non d'un homme, mais d'un Dieu ! Apprenez de moi ! »—Quelle est donc, Seigneur, cette chose si chère à vos yeux?—« Que je suis humble! »—O Sauveur, quel mot! *Je suis humble*!—« Oui, je le suis, non par extérieur seulement, par ostentation et par vanité, mais humble de cœur ; non d'une humiliation légère et passagère, mais d'un cœur véritablement humilié devant mon Père éternel, d'un cœur toujours humilié devant les hommes et pour les hommes pécheurs, regardant toujours les choses abjectes et viles, et les embrassant toujours avec joie et amour. *Discite.* »— Cela est si contraire à l'esprit du monde et à ses maximes, si éloigné de la disposition des hommes et du cœur de chacun d'eux, que, si un Dieu ne l'avait dit et ne l'avait fait, personne ne voudrait en entendre parler; car tous estiment tant ce qui est en eux et ce qu'ils produisent au dehors, qu'il n'y en a pas un qui, naturellement, ne veuille avoir une bonne réputation, et qui ne fasse tout pour être loué et estimé.

« Et cependant tous aiment l'humilité par-dessus toutes les vertus, du moins en spéculation, ce qui est un fruit de la grâce du baptême et de l'esprit de Notre-Seigneur. Tous l'aiment, et personne ne la possède, parce que nous avons un étonnant penchant pour l'orgueil. O Sauveur ! que vos actions nous instruisent autrement! Qu'est-ce que la vie de ce divin Sauveur, sinon une humiliation continuelle, active et passive? Il l'a tellement aimée, qu'il ne l'a jamais quittée sur la terre

pendant sa vie; et, même après sa mort, il a voulu que l'Église nous ait représenté sa personne divine par la figure d'un crucifix, afin de paraître à nos yeux dans un état d'ignominie, comme ayant été pendu pour nous ainsi qu'un criminel, et comme ayant souffert la mort la plus honteuse et la plus infâme qu'on ait pu s'imaginer. Pourquoi cela? C'est parce qu'il connaissait l'excellence des humiliations et la malice du péché contraire, qui non-seulement aggrave les autres péchés, mais qui rend vicieuses les œuvres qui de soi ne sont pas mauvaises, et qui peut infecter et corrompre celles qui sont bonnes, même les plus saintes. C'est parce qu'il voyait la hauteur, la profondeur, la longueur et la largeur de l'humilité, et savait les rapports qu'elle a aux perfections de Dieu son Père avec l'homme pécheur.

« Toute sa vie n'a donc été qu'une suite d'humiliations. Ce corps admirable, formé par le Saint-Esprit, demeurer si longtemps enfermé dans le sein d'une Vierge! Vouloir qu'il fût dit qu'on lui avait refusé un logement, et qu'ainsi il avait été réduit à une étable! Après avoir reçu les hommages du ciel et de la terre, tomber incontinent après dans le mépris, étant contraint de s'enfuir en Égypte pauvrement comme un enfant! que dis-je? comme un Dieu faible et impuissant! Sa vie a été une suite de continuelles affections pour le mépris. Son esprit en était tellement plein, que quiconque eût fait l'anatomie de son cœur, aurait trouvé dans ce cœur adorable que la sainte humilité y était gravée préférablement à toutes les autres vertus. »

L'humilité, c'est donc la vertu de Jésus-Christ; c'est la vertu de sa sainte Mère, la vertu des plus grands saints; c'est la vertu des Missionnaires. « Mais que dis-je? je me reprends, je souhaiterais que nous l'eussions; et, quand j'ai dit que c'était la vertu des Missionnaires, j'entends que c'est la vertu dont ils ont plus de besoin, et dont ils doivent avoir un très-ardent désir: car cette chétive Compagnie, qui est la dernière de toutes, ne doit être fondée que sur l'humilité, comme sur sa vertu propre; autrement nous ne ferons jamais rien qui vaille, ni au dedans ni au dehors; et sans l'humilité nous ne devons attendre aucun avancement pour nous, ni aucun pro-

fit envers le prochain. O Sauveur! donnez-nous donc cette sainte vertu, qui nous est propre, que vous avez apportée au monde, et que vous chérissez avec tant d'affection! Et vous, Messieurs, sachez que celui qui veut être un véritable Missionnaire, doit travailler sans cesse à acquérir cette vertu et à s'y perfectionner, et surtout se donner de garde de toutes les pensées d'orgueil, d'ambition et de vanité, comme des plus grands ennemis qu'il puisse avoir; leur courir sus aussitôt qu'ils paraissent, pour les exterminer, et veiller soigneusement pour ne leur donner aucune entrée. Oui, je le dis de rechef, que, si nous sommes véritables Missionnaires, chacun de nous en son particulier doit être bien aise qu'on nous tienne pour des esprits pauvres et chétifs, pour des gens sans vertu, qu'on nous traite comme des ignorants, qu'on nous injurie et méprise, qu'on nous reproche nos défauts, et qu'on nous publie comme iusupportables pour nos misères et imperfections. Je passe encore plus avant, et je dis que nous devons être bien aises qu'on dise de notre Congrégation en général qu'elle est inutile à l'Église, qu'elle est composée de pauvres gens, qu'elle réussit mal en tout ce qu'elle entreprend, que ses emplois de la campagne sont sans fruit, les séminaires sans grâce, les ordinations sans ordre. Oui, si nous avons le véritable esprit de Jésus-Christ, nous devons agréer d'être réputés tels que je viens de dire.—« Mais, répliquera quelqu'un, Monsieur, qu'est-ce que vous nous dites? *Durus est hic sermo.* »—Il est vrai, je vous l'avoue, que cela est dur à la nature et qu'il lui est bien difficile de se persuader qu'elle a mal fait, et encore plus de souffrir qu'on le croie et qu'on le lui reproche: mais aussi cela est bien facile à comprendre à une âme qui possède la vraie humilité, et qui se connaît telle qu'elle est; et tant s'en faut qu'elle s'en attriste, qu'au contraire elle s'en réjouit, et est très-contente de voir que, par ses humiliations et par sa petitesse, Dieu soit exalté et glorifié. Je sais bien que Notre-Seigneur fait la grâce à plusieurs de la Compagnie d'aller à tire d'ailes à cette vertu, et d'animer leurs actions du désir de leur propre anéantissement et de l'affection de se cacher et de se confondre. Mais il faut demander à Dieu qu'il fasse la même grâce à tous les autres, afin que nous n'ayons point d'autres prétentions que de nous

abaisser et de nous anéantir pour l'amour et pour la gloire de Dieu, et qu'enfin la vertu propre de la Mission soit l'humilité. Pour vous y affectionner davantage, remarquez ce que je vais vous dire, qui est que si jamais vous avez ouï raconter par des personnes du dehors quelque bien qui ait été fait par la Compagnie, vous trouverez que c'est parce qu'il leur a paru en elle quelque petite image d'humilité, et qu'elles lui ont vu pratiquer quelques actions basses et abjectes, comme d'instruire les paysans et de servir les pauvres. De même, si vous voyez les ordinands sortir de leurs exercices édifiés de la maison, si vous y prenez bien garde, vous reconnaîtrez que c'est parce qu'ils y ont remarqué une manière d'agir humble et simple, qui est une nouveauté pour eux, et un charme et un attrait pour tout le monde. »

Ce n'était donc pas seulement l'humilité individuelle que recommandait Vincent, c'était encore, et avec raison l'humilité de corps. « Notre-Seigneur, disait-il, ne fut pas seulement humble en soi, mais il le fut encore en sa petite compagnie. Il la composa de peu de pauvres gens rustiques, sans science ni civilité, qui ne s'accordaient pas même entre eux, qui enfin l'abandonnèrent tous, et qui, après sa mort, furent traités comme lui, chassés, méprisés, condamnés et suppliciés. N'est-ce pas une chose étrange que l'on conçoit bien que les particuliers d'une Compagnie, comme Pierre, Jean et Jacques, doivent fuir l'honneur et aimer le mépris ; mais la Compagnie, dit-on, et la communauté, doit acquérir et conserver de l'estime et de l'honneur dans ce monde. Car, je vous prie, comment se pourra-t-il faire que Pierre, Jean et Jacques, puissent vraiment et sincèrement aimer et chercher le mépris et que néanmoins la Compagnie, qui n'est composée que de Pierre, Jean et Jacques, et autres particuliers, doive aimer et rechercher l'honneur? Il faut certainement reconnaître et confesser que ces deux choses sont incompatibles ; et partant tous les Missionnaires doivent être contents, non-seulement quand ils se trouveront dans quelque occasion d'abjection et de mépris pour leur particulier, mais aussi quand on méprisera leur Compagnie, car pour lors ce sera une marque qu'ils seront véritablement humbles. Les apôtres firent un symbole pour se distinguer et

distinguer les chrétiens ; en sorte que, quand on leur demandait : « Qui êtes-vous ? » — *Credo in Deum, credo in Jesum Christum !* voilà leur réponse ! De même, que l'humilité soit la marque de la Compagnie, et qu'on la distingue plutôt par cette vertu que par son nom ; en sorte que, si l'on nous interroge sur notre condition,nous puissions dire : « C'est l'humilité ! » que si l'on nous dit : « Qui va là ? » que l'humilité soit notre mot de guet ! »

Dans ces sentiments, il ordonnait aux siens de prendre la dernière place, comme leur place véritable, quand ils assistaient aux actes publics dans les universités ou dans les colléges, et de s'y bien garder d'y faire montre de savoir. Un des plus distingués de ses premiers Missionnaires, Jacques de La Fosse, manqua un jour à cet ordre, et s'attira par là force compliments. Mais qui ne songea pas à le féliciter, ce fut Vincent, bientôt informé de sa conduite : « Sachez, Monsieur, lui dit-il, qu'un homme vraiment humble et qu'un pauvre Missionnaire ne cherche ni les premières places dans les assemblées, ni à faire parler de lui. Je vous donne ordre d'aller demander pardon à ceux que vous avez si mal édifiés. »

En quoi consiste la pratique de l'humilité ? D'abord dans le mépris de soi-même. En vérité, si chacun de nous veut s'étudier à se bien connaître, il trouvera qu'il est très-juste et très-raisonnable de se mépriser soi-même. Car si, d'un côté, nous considérons sérieusement la corruption de notre nature, la légèreté de notre esprit, les ténèbres de notre entendement, le dérèglement de notre volonté et l'impureté de nos affections ; et, d'ailleurs, si nous pesons bien au poids du sanctuaire nos œuvres et nos productions, nous trouverons que le tout est très-digne de mépris. — « Mais quoi ! me direz-vous, mettez-vous de ce nombre les prédications que nous avons faites, les confessions que nous avons entendues, les soins et les peines que nous avons prises pour le prochain et pour le service de Notre-Seigneur ? » — Oui, Messieurs. Si on repasse sur les meilleures actions, on trouvera qu'en la plupart on s'y est mal conduit quant à la manière et souvent quant à la fin ; et que, de quelque façon qu'on les regarde, il y peut y avoir du mal autant que du bien. Car dites-moi, je vous prie, que peut-

on attendre de la faiblesse de l'homme? Qu'est-ce que peut produire le néant, et que peut faire le péché ? Et qu'avons-nous de nous-mêmes autre chose, sinon le néant et le péché? Tenons donc pour certain qu'en tout et partout nous sommes dignes de rebut et toujours très-méprisables, à cause de l'opposition que nous avons par nous-mêmes à la sainteté et aux autres perfections de Dieu, à la vie de Jésus-Christ et aux opérations de sa grâce. Et ce qui nous persuade davantage cette vérité est la pente naturelle et continuelle que nous avons au mal, notre impuissance au bien, et l'expérience que nous avons tous que, lors même que nous pensons avoir bien réussi en quelque action, ou bien rencontré en nos avis, il arrive tout le contraire, et Dieu permet souvent que nous sommes méprisés. Si donc nous nous étudions à nous bien connaître, nous trouverons qu'en tout ce que nous pensons, disons et faisons, soit dans la substance, ou dans les circonstances, nous sommes pleins et environnés de sujets de confusion et de mépris ; et si nous ne voulons point nous flatter, nous nous verrons non-seulement plus méchants que les autres hommes, mais pires en quelque façon que les démons de l'enfer : car si ces malheureux esprits avaient en leur disposition les grâces et les moyens qui nous sont donnés pour devenir meilleurs, ils en feraient mille et mille fois plus d'usage que nous n'en faisons pas.

« Allant plus avant, nous devons être contents que les autres connaissent nos défauts et qu'ils nous méprisent. Nous devons recevoir avec plaisir le mépris que l'on pourra faire de notre état, de notre personne, de notre façon d'agir, de notre manière de parler. Notre-Seigneur pouvait éviter les injures, les railleries, les reproches qu'il reçut des Juifs, et il ne l'a pas fait. Affectionnons-nous aux humiliations, et Dieu nous donnera l'humilité, nous la conservera et l'accroîtra en nous par les actes qu'il nous en fera faire : car un acte de vertu bien fait dispose pour en produire un autre ; et le premier degré d'humilité sert pour monter au second, et le second au troisième, et ainsi des autres. Souvenez-vous, Messieurs et mes Frères, que Jésus-Christ, parlant du publicain humilié, a dit que sa prière avait été exaucée. Que s'il a rendu ce témoi-

gage d'un homme qui avait été méchant toute sa vie, que ne devrons-nous pas espérer, si nous sommes vraiment humbles? Au contraire, qu'est-il arrivé du pharisien ? C'était un homme séparé du reste du peuple par sa condition, qui était comme une espèce de religion parmi les Juifs, dans laquelle il priait, il jeûnait et faisait beaucoup d'autres bonnes œuvres, nonobstant lesquelles il ne laissa pas d'être réprouvé de Dieu ; et pourquoi cela ? Parce qu'il regardait ses bonnes œuvres avec complaisance, et qu'il s'en donnait de la vanité comme s'il les eût faites par sa propre vertu. Voilà donc un juste et un pécheur devant le trône de Dieu : et parce que ce juste est sans humilité, il est rejeté et réprouvé avec ses bonnes œuvres, et ce qui paraissait de vertueux en lui devient vice ; au contraire, voilà un pécheur, lequel, reconnaissant sa misère et touché d'un vrai ressentiment d'humilité, se tient à la porte du temple, frappe sa poitrine, et n'ose lever les yeux au ciel ; et par cette humble disposition de son cœur, quoiqu'il fût entré dans ce temple coupable de plusieurs péchés, il en sort néanmoins justifié, et une seule humiliation lui a été un moyen de salut. En quoi nous pouvons reconnaître que l'humilité, quand elle est véritable, introduit en l'âme les autres vertus, et qu'en s'humiliant profondément et sincèrement, de pécheur qu'on était, on devient juste. Oui, quand bien même nous serions des scélérats, si nous recourons à l'humilité, elle nous fera devenir justes ; et, au contraire, quoique nous fussions comme des anges, et que nous excellassions dans les plus grandes vertus, si toutefois nous sommes dépourvus d'humilité, ces vertus n'ayant point de fondement ne peuvent subsister ; et étant ainsi détruites, faute d'humilité, nous devenons semblables aux damnés qui n'en ont aucune. Retenons donc bien cette vérité, Messieurs, et qu'un chacun de nous la grave bien avant dans son cœur, et qu'il dise parlant à soi-même : « Quoique j'eusse toutes les vertus, si toutefois je n'ai pas l'humilité, je me trompe ; et, pensant être vertueux, je ne suis qu'un superbe pharisien, et un Missionnaire abominable. » O Sauveur Jésus-Christ, répandez sur nos esprits ces divines lumières dont votre sainte âme était remplie, et qui vous ont fait préférer la contumélie à la louange! Embrasez nos cœurs de

ces affections saintes qui brûlaient et consumaient le vôtre, et qui vous ont fait chercher la gloire de votre Père céleste dans votre propre confusion ! Faites par votre grâce que nous commencions dès maintenant à rejeter tout ce qui ne va pas à votre honneur et à notre mépris, tout ce qui ressent la vanité, l'ostentation et la propre estime ! que nous renoncions une bonne fois pour toutes à l'applaudissement des hommes abusés et trompeurs, et à la vaine imagination du bon succès de nos œuvres ! enfin, mon Sauveur, que nous apprenions d'être véritablement humbles de cœur par votre grâce et par votre exemple ! »

Telle est, en résumé, la grande conférence du 18 avril 1659. Mais à cette chère humilité il revenait sans cesse. Un matin, dans une répétition d'oraison, un des siens s'étant humilié de ses chétives pensées : « C'est une bonne pratique, dit le Saint, de venir au détail des choses humiliantes, quand la prudence permet qu'on les déclare tout haut, à cause du profit qu'on en tire, se surmontant soi-même dans la répugnance qu'on ressent à découvrir et à manifester ce que la superbe voudrait tenir caché. Saint Augustin a lui-même publié les péchés secrets de sa jeunesse, en ayant composé un livre, afin que toute la terre sût toutes les impertinences de ses erreurs et les excès de ses débauches. Et ce vaisseau d'élection, saint Paul, ce grand apôtre qui a été ravi jusqu'au ciel, n'a-t-il pas avoué qu'il avait persécuté l'Église ? Il l'a même couché par écrit, afin que jusqu'à la consommation des siècles on sût qu'il avait été un persécuteur. Certes, si on n'est bien attentif sur soi-même, et si on ne se fait quelque violence pour déclarer ses misères et ses défauts, on ne dira que les choses qui peuvent faire estimer, et on cachera celles qui donnent de la confusion. C'est ce que nous avons hérité de notre premier père Adam, lequel, après avoir offensé Dieu, s'alla cacher.

« J'ai fait diverses fois la visite en quelques maisons de religieuses, et j'ai souvent demandé à plusieurs d'entre elles pour quelle vertu elles avaient plus d'estime et d'attrait ; je le demandais même à celles que je savais avoir plus d'éloignement des humiliations ; mais à peine, entre vingt, en ai-je trouvé une qui ne me dît que c'était pour l'humilité, tant il

est vrai que chacun trouve cette vertu belle et aimable. D'où vient donc qu'il y en a si peu qui l'embrassent, et encore moins qui la possèdent ? C'est qu'on se contente de la considérer, et on ne prend pas la peine de l'acquérir. Elle est ravissante dans la spéculation, mais dans la pratique elle a un visage désagréable à la nature; et ses exercices nous déplaisent, parce qu'ils nous portent à choisir toujours le plus bas lieu, à nous mettre au dessous des autres et même des moindres, à souffrir les calomnies, chercher le mépris, aimer l'abjection, qui sont choses pour lesquelles naturellement nous avons de l'aversion. Et, partant, il est nécessaire que nous passions par-dessus cette répugnance, et que chacun se fasse quelque effort pour venir à l'exercice actuel de cette vertu; autrement, nous ne l'acquerrons jamais. Je sais bien que, par la grâce de Dieu, il y en a parmi nous qui pratiquent cette divine vertu, et qui non-seulement n'ont aucune bonne opinion, ni de leurs talents, ni de leur science, ni de leur vertu; mais qui s'estiment très-misérables, et qui veulent être reconnus pour tels, et qui se placent au-dessous de toutes les créatures. Et il faut que je confesse que je ne vois jamais ces personnes, qu'elles ne me jettent de la confusion dans l'âme; car elles me font un reproche secret de l'orgueil qui est en moi, abominable que je suis! mais, pour ces âmes, elles sont toujours contentes, et leur joie rejaillit jusque sur leur face, parce que le Saint-Esprit, qui réside en elles, les comble de paix, en sorte qu'il n'y a rien qui soit capable de les troubler. Si on les contredit, elles acquiescent; si on les calomnie, elles le souffrent; si on les oublie, elles pensent qu'on a raison ; si on les surcharge d'occupations, elles travaillent volontiers ; et pour difficile que soit une chose commandée, elles s'y appliquent de bon cœur, se confiant en la vertu de la sainte obéissance. Les tentations qui leur arrivent ne servent qu'à les affermir davantage dans l'humilité, et à les faire recourir à Dieu, et les rendre ainsi victorieuses du diable : de sorte qu'elles n'ont aucun ennemi à combattre que le seul orgueil, qui ne nous donne jamais de trêve pendant cette vie, mais qui attaque même les plus grands saints qui sont sur la terre, en diverses manières, portant les uns à se complaire vainement dans le

bien qu'ils ont fait, et les autres dans la science qu'ils ont acquise; ceux-ci à présumer qu'ils sont les plus éclairés, et ceux-là à se croire les meilleurs et les plus fermes. C'est pourquoi nous avons grand sujet de prier Dieu qu'il lui plaise nous garantir et préserver de ce pernicieux vice, qui est d'autant plus à craindre que nous y avons tous une inclination naturelle. Et puis nous devons nous tenir sur nos gardes, et faire le contraire de ce à quoi la nature corrompue nous veut porter. Si elle nous élève, abaissons-nous; si elle nous excite aux désirs de l'estime de nous-mêmes, pensons à notre faiblesse; si au désir de paraître, cachons ce qui nous peut faire remarquer, et préférons les actions basses et viles à celles qui ont de l'éclat et qui sont honorables. Enfin, recourons souvent à l'amour de notre abjection, qui est un refuge assuré pour nous mettre à couvert de semblables agitations, que cette pente malheureuse que nous avons à l'orgueil nous suscite incessamment. Prions Notre-Seigneur qu'il ait agréable de nous attirer après lui par le mérite des humiliations adorables de sa vie et de sa mort. Offrons-lui, chacun pour soi, et solidairement les uns pour les autres, toutes celles que nous pourrons pratiquer, et portons-nous à cet exercice par le seul motif de l'honorer et de nous confondre. »

Un autre jour, racontant une conférence de Saint-Lazare, il dit encore : « Ces Messieurs les ecclésiastiques qui s'assemblent ici, prirent pour sujet de leur entretien, mardi dernier, ce que chacun d'eux avait remarqué des vertus de feu M. l'abbé Olier, qui était de leur Compagnie ; et, entre autres choses que l'on dit, une des plus considérables fut que ce grand serviteur de Dieu tendait ordinairement à s'avilir par ses paroles, et qu'entre toutes les vertus il s'étudiait particulièrement à pratiquer l'humilité. Or, pendant qu'on parlait, je considérais les tableaux de ces saints personnages qui sont en notre salle, et je disais en moi-même : « Seigneur, mon Dieu, si nous pouvions bien pénétrer les vérités chrétiennes comme ils ont fait, et nous conformer à cette connaissance, oh ! que nous agirions bien d'une autre manière que nous ne faisons pas ! » Par exemple, m'étant arrêté sur le portrait du bienheureux évêque de Genève, je pensais que, si nous regardions les

choses du monde du même œil qu'il les regardait, si nous en parlions avec le sentiment qu'il en parlait, et si nos oreilles n'étaient ouvertes qu'aux vérités éternelles non plus que les siennes, la vanité n'aurait garde d'occuper nos sens et nos esprits.

« Mais surtout, Messieurs, si nous considérons bien ce beau tableau que nous avons devant les yeux, cet admirable original de l'humilité, Notre-Seigneur Jésus-Christ, se pourrait-il faire que nous donnassions entrée en nos esprits à aucune bonne opinion de nous-mêmes, nous voyant si fort éloignés de ses prodigieux abaissements? Serions-nous si téméraires que de nous préférer aux autres, voyant qu'il a été postposé à un meurtrier? Aurions-nous quelque crainte d'être reconnus pour misérables, voyant l'innocent traité comme un malfaiteur, et mourir entre deux criminels comme le plus coupable? Prions Dieu, Messieurs, qu'il nous préserve de cet aveuglement; demandons-lui la grâce de tendre toujours en bas; confessons devant lui et devant les hommes que nous ne sommes de nous-mêmes que péché, qu'ignorance et que malice; souhaitons qu'on le croie, qu'on le dise et qu'on nous en méprise; enfin, ne perdons aucune occasion de nous anéantir par cette sainte vertu. Mais ce n'est pas encore assez de s'y affectionner et de s'y résoudre, comme plusieurs le font, il faut se faire violence pour venir à la pratique des actes, et c'est ce qu'on ne fait pas assez. »

Suivant le conseil de l'apôtre, il insistait *opportune, importune* sur l'humilité propre à sa Compagnie : « Dieu ne nous a pas envoyés pour avoir des charges et des emplois honorables, ni pour agir ou parler avec pompe et avec autorité ; mais pour servir et évangéliser les pauvres, et faire les autres exercices de notre Institut d'une façon humble, douce et familière. C'est pourquoi nous pouvons nous appliquer ce que saint Jean Chrysostôme a dit en une de ses homélies, que tant que nous demeurerons brebis par une véritable et sincère humilité, non-seulement nous ne serons pas dévorés des loups, mais nous les convertirons même en brebis; et, au contraire, dès le moment que nous sortirons de cette humilité et simplicité qui est le propre de notre Institut, nous perdrons la grâce qui

y est attachée, et nous n'en trouverons aucune dans les actions éclatantes. Et, certes, n'est-il pas juste qu'un Missionnaire qui s'est rendu digne dans sa petite profession de la bénédiction du Ciel et de l'approbation et estime des hommes soit privé de l'une et de l'autre, lorsqu'il se laisse aller aux œuvres qui se ressentent de l'esprit du monde par l'éclat qu'on y recherche, et qui sont opposées à l'esprit de sa condition ? N'y a-t-il pas sujet de craindre qu'il ne s'évanouisse dans le grand jour, et qu'il ne tombe dans le dérèglement, conformément à ce qui se dit du serviteur devenu maître, qu'il est devenu en même temps fier et insupportable ? Feu Mgr le cardinal de Bérulle, ce grand serviteur de Dieu, avait coutume de dire qu'il était bon de se tenir bas, que les moindres conditions étaient les plus assurées, et qu'il y avait je ne sais quelle malignité dans les conditions hautes et relevées ; que c'était pour cela que les saints avaient toujours fui les dignités, et que Notre-Seigneur, pour nous convaincre par son exemple aussi bien que par sa parole, avait dit, en parlant de lui-même, qu'il était venu au monde pour servir, et non pour être servi. »

L'humble fondateur ne pouvait souffrir que ni ceux du dehors, ni surtout ceux du dedans fissent l'éloge de sa Congrégation. L'un de ceux-ci, nouvellement reçu et ignorant encore son esprit et ses usages, l'ayant qualifiée de sainte Congrégation :

« Monsieur, interrompit brusquement Vincent, quand nous parlons de la Compagnie, nous ne devons point nous servir de ce terme, ou autres termes équivalents et relevés, mais nous servir de ceux-ci : la pauvre Compagnie, la petite Compagnie, et semblables. Et en cela nous imiterons le Fils de Dieu qui appelait la Compagnie de ses apôtres et disciples, petit troupeau, petite Compagnie. Oh ! que je voudrais qu'il plût à Dieu faire la grâce à cette chétive Congrégation de se bien établir dans l'humilité, faire fonds et bâtir sur cette vertu, et qu'elle demeurât là comme en son poste et en son cadre ! Messieurs, ne nous trompons pas, si nous n'avons l'humilité, nous n'avons rien. Je ne parle pas seulement de l'humilité extérieure, mais je parle principalement de l'humilité de cœur, et de celle qui nous porte à croire véritablement qu'il n'y a nulle personne

sur la terre plus misérable que vous et moi; que la Compagnie de la Mission est la plus chétive de toutes les Compagnies, et la plus pauvre pour le nombre et pour la condition des sujets ; et être bien aise que le monde en parle ainsi. Hélas ! vouloir être estimé, qu'est-ce que cela, sinon vouloir être traité autrement que le Fils de Dieu ? C'est un orgueil insupportable. Le Fils de Dieu étant sur la terre, qu'est-ce qu'on disait de lui ? et pour qui a-t-il bien voulu passer dans l'esprit du peuple ? pour un fou, pour un séditieux, pour une bête, pour un pécheur, quoiqu'il ne le fût point ; jusque-là même qu'il a bien voulu souffrir d'être mis après un Barabbas, un brigand, un meurtrier, un méchant homme ! O Sauveur ! ô mon Sauveur ! que votre sainte humilité confondra de pécheurs, comme moi misérable, au jour de votre jugement ! Prenons garde à cela ; prenez-y garde vous qui allez en Mission, vous autres qui parlez en public. Quelquefois et assez souvent, l'on voit un peuple touché de ce que l'on a dit, l'on voit que chacun pleure ; et il s'en rencontre même qui, passant plus avant, vont jusqu'à proférer ces mots: « Bienheureux le ventre qui vous a portés, et les mamelles qui vous ont allaités ! » nous avons ouï dire de semblables paroles quelquefois. Entendant cela, la nature se satisfait, la vanité s'engendre et se nourrit, si ce n'est qu'on réprime ces vaines complaisances, et qu'on ne cherche purement que la gloire de Dieu, pour laquelle seule nous devons travailler; oui, purement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ! Car, en user autrement, c'est se prêcher soi-même et non pas Jésus-Christ; et une personne qui prêche pour se faire applaudir, louer, estimer, faire parler de soi, qu'est-ce que fait cette personne, ce prédicateur ? qu'est-ce qu'il fait ? un sacrilége; oui, un sacrilége ! Quoi ! se servir de la parole de Dieu et des choses divines pour acquérir de l'honneur et de la réputation ! oui, c'est un sacrilége ! O mon Dieu ! ô mon Dieu ! faites la grâce à cette pauvre petite Compagnie, que pas un de ses membres ne tombe dans ce malheur ! Croyez-moi, Messieurs, nous ne serons jamais propres pour faire l'œuvre de Dieu, que nous n'ayons une profonde humilité et un entier mépris de nous-mêmes. Non, si la Congrégation de la Mission n'est humble, et si elle n'est persuadée qu'elle ne

peut rien faire qui vaille, qu'elle est plus propre à tout gâter qu'à bien réussir, elle ne fera jamais grand'chose; mais, lorsqu'elle sera et vivra dans l'esprit que je viens de dire, alors, Messieurs, elle sera propre pour les desseins de Dieu, parce que c'est de tels sujets dont Dieu se sert pour opérer les grands et véritables biens.

« Quelques docteurs qui expliquent l'évangile d'aujourd'hui, où il est parlé de cinq vierges sages et de cinq folles, estiment que l'on doit entendre cette parabole de personnes de communauté qui sont retirées du monde. Si donc il est vrai que la moitié de ces vierges, de ces personnes se perd, hélas! que ne devons-nous pas craindre? et moi tout le premier, que ne dois-je pas appréhender? Or sus, Messieurs, encourageons-nous, ne perdons point cœur, donnons-nous à Dieu de la bonne façon, renonçons à nous-mêmes et à nos satisfactions, à nos aises et à nos vanités ; estimons que nous n'avons pas un plus grand ennemi que nous-mêmes; faisons tout le bien que nous pourrons, et faisons-le avec toute la perfection requise. Ce n'est pas tout d'assister le prochain, dejeûner, faire oraison, travailler aux Missions; cela, est bien, mais ce n'est pas assez : il faut de plus bien faire cela à savoir dans l'esprit de Notre-Seigneur, en la manière que Notre-Seigneur l'a fait, humblement et purement, afin que le nom de son Père soit glorifié, et sa volonté accomplie.

« Les plantes ne poussent point des fruits plus excellents que la nature de leurs tiges. Nous sommes comme les tiges de ceux qui viendront après nous, qui vraisemblablement ne pousseront point leurs œuvres plus haut que nous. Si nous avons bien fait, ils feront bien; l'exemple en passera des uns aux autres. Ceux qui demeurent enseignent ceux qui les suivent de la manière dont les premiers se sont pris à la vertu, et ceux-ci encore d'autres qui viendront après; et cela par l'aide de la grâce de Dieu, qui leur a été méritée par les premiers. D'où vient que nous voyons dans le monde de certaines familles qui viennent si bien en la crainte de Dieu? J'en ai présentement une entre plusieurs autres dans l'esprit, et dont j'ai connu le grand-père et le père, qui tous étaient fort gens de bien, et encore aujourd'hui je connais les enfants

qui le sont de même. D'où vient cela? c'est que leurs pères leur ont mérité de Dieu cette grâce par leur bonne et sainte vie selon la promesse de Dieu même, qu'il bénira telles familles jusqu'à la millième génération. Mais, de l'autre côté, il se voit des maris et des femmes qui sont des gens de bien et qui vivent bien, et néanmoins tout se fond et se perd entre leurs mains, ils ne réussissent en rien. D'où vient cela? c'est que la punition de Dieu qu'ont méritée leurs parents pour de grandes fautes qu'ils ont commises passe en leurs descendants, selon ce qui est écrit, que Dieu châtiera le père qui est pécheur dans ses enfants jusqu'à la quatrième génération. Et quoique cela s'entende principalement des biens temporels, néanmoins nous le pouvons en quelque sens prendre aussi pour les spirituels; de sorte que, si nous gardons exactement nos règles, si nous pratiquons bien toutes les vertus convenables à un vrai Missionnaire, nous mériterons en quelque façon de Dieu cette grâce à nos enfants, c'est-à-dire à ceux qui viendront après nous, lesquels feront bien comme nous; et, si nous faisons mal, il est bien à craindre qu'ils ne fassent de même, et encore pis, parce que la nature entraîne toujours après soi et porte sans cesse au désordre. Nous nous pouvons considérer comme les pères de ceux qui viendront après nous. La Compagnie est encore dans son berceau, elle ne fait que de naître, il n'y a que peu d'années qu'elle a commencé: qu'est-ce que cela? n'est-ce pas être dans son berceau? Ceux qui seront après nous dans deux ou trois cents ans nous regarderont comme leurs pères, et ceux mêmes qui ne font que de venir seront réputés les premiers, car ceux qui sont dans les premières cent années sont comme les premiers pères. Quand vous voulez appuyer quelque passage qui est dans quelque Père des premiers siècles, vous dites: « Ce passage est rapporté par un tel Père qui vivait dans le premier ou second siècle. » De même on dira: « Du temps des premiers prêtres de la Congrégation de la Mission on faisait cela, ils vivaient ainsi, telles et telles vertus y étaient en vigueur. » Cela étant, Messieurs, quel exemple ne devons-nous point laisser à nos successeurs, puisque le bien qu'ils feront dépend en quelque façon de celui que nous pratiquerons? S'il est vrai, comme

disent quelques Pères de l'Église, que Dieu fasse voir aux pères et mères damnés le mal que leurs enfants font sur la terre, afin que leur tourment en soit augmenté; et que plus ces enfants multiplient leurs péchés, plus leurs pères et mères qui en sont cause, par le mauvais exemple qu'ils leur ont laissé, en souffrent la vengeance de Dieu : aussi, d'autre part, saint Augustin dit que Dieu fait voir aux pères et mères qui sont au ciel, le bien que font leurs enfants sur la terre, afin que leur joie en soit augmentée. De même, Messieurs, quelle consolation et quelle joie n'aurons-nous point, lorsqu'il plaira à Dieu nous faire voir la Compagnie qui fera bien, qui foisonnera en bonnes œuvres, qui observera fidèlement l'ordre du temps et des emplois, qui vivra dans la pratique des vertus et des bons exemples que nous aurons donnés! — O misérable que je suis, qui dis et ne fais pas ! Priez Dieu pour moi, Messieurs; priez Dieu pour moi, mes Frères, afin que Dieu me convertisse ! — Or sus, donnons-nous tous à Dieu, et tout de bon, travaillons, allons assister les pauvres gens des champs, qui attendent après nous. »

Un Missionnaire, qui travaillait en Artois, ayant fait, de son propre mouvement, imprimer un Abrégé de l'Institut, de ses progrès et de ses œuvres, l'envoya à Vincent, espérant bien recevoir quelque remercîment en retour : « J'en ai une douleur si sensible, lui répondit l'humble fondateur (7 février 1657), que je ne puis vous l'exprimer ; parce que c'est une chose fort opposée à l'humilité, que de publier ce que nous sommes et ce que nous faisons... S'il y a quelque bien en nous et en notre manière de vivre, il est de Dieu, et c'est à lui à le manifester, s'il le juge expédient. Mais quant à nous, qui sommes de pauvres gens ignorants et pécheurs, nous devons nous cacher comme inutiles à tout bien, et comme indignes qu'on pense à nous. C'est pour cela, Monsieur, que Dieu m'a fait la grâce de tenir ferme jusqu'à présent pour ne point consentir qu'on fît imprimer aucune chose qui fît connaître et estimer la Compagnie, quoique j'en aie été fort pressé, particulièrement au sujet de quelques relations venues de Madagascar, de Barbarie et des îles Hébrides ; et encore moins aurais-je permis l'impression d'une chose qui regarde l'essence

et l'esprit, la naissance et le progrès, les fonctions et la fin de notre Institut. Et plût à Dieu, Monsieur, qu'elle fût encore à faire ! Mais, puisqu'il n'y a plus de remède, j'en demeure là. Je vous prie seulement de ne rien faire qui regarde la Compagnie sans m'en avertir auparavant. »

S'il était impossible de dissimuler à soi-même et aux autres les vertus et les succès de la Compagnie, au moins voulait-il que l'humilité y fût toujours sauve et y trouvât toujours son compte, et alors il disait : « Nous ne devons jamais jeter les yeux ni les arrêter sur ce qu'il y a de bien en nous, mais nous étudier à connaître ce qu'il y a de mal et de défectueux, et c'est là un grand moyen pour conserver l'humilité. Ni le don de convertir les âmes, ni tous les autres talents extérieurs qui sont en nous, n'étant pour nous, nous n'en sommes que les portefaix, et avec tout cela nous pouvons fort bien nous damner. C'est pourquoi personne ne doit se flatter, ni se complaire en soi-même, ni en concevoir aucune propre estime, voyant que Dieu opère de grandes choses par son moyen; mais il doit d'autant plus s'humilier et se reconnaître pour un chétif instrument dont Dieu daigne se servir, ainsi qu'il fit de la verge de Moïse, laquelle faisait des prodiges et ne laissait pas d'être un morceau de bois fragile.

« Je vous prie d'entrer dans ces sentiments, de ne pas prétendre par vos travaux autre chose que confusion et ignominie, et à la fin la mort, s'il plaît à Dieu. Un prêtre ne doit-il pas mourir de honte, de viser à la réputation dans le service qu'il rend à Dieu ? de mourir dans son lit, lui qui a vu Jésus-Christ récompensé de ses travaux par l'opprobre et le gibet ? Rappelez-vous que nous vivons en Jésus-Christ pour la mort de Jésus Christ, et que nous devons mourir en Jésus-Christ pour la vie de Jésus-Christ; que notre vie doit être cachée en Jésus-Christ et pleine de Jésus-Christ, et que, pour mourir comme Jésus-Christ, il est nécessaire de vivre comme Jésus-Christ. Or, ces fondements posés, nous nous donnons à l'opprobre et à l'ignominie ; nous désapprouvons les honneurs qui nous sont rendus, la bonne renommée et les applaudissements qu'on nous donne, et nous ne faisons rien qui ne tende à cette fin... Humiliez-vous donc grandement, dans la vue que Judas avait

reçu de plus grandes grâces que vous, et que ces grâces avaient eu plus d'effets que les vôtres, et que, nonobstant cela, il s'est perdu. Et que profitera-t-il donc au plus grand prédicateur du monde, et doué des plus excellents talents, d'avoir fait retentir ses prédications avec applaudissements dans tout une province, et même d'avoir converti à Dieu plusieurs milliers d'âmes, s'il vient à se perdre lui-même ? »

De l'humilité il faisait découler toutes les vertus, et particulièrement la charité : « Depuis soixante-sept ans que Dieu me souffre sur la terre, j'ai pensé et repensé plusieurs fois aux moyens les plus propres pour acquérir et conserver l'union et la charité avec Dieu et avec le prochain; mais je n'en ai point trouvé de meilleur ni de plus efficace que la sainte humilité, de s'abaisser toujours au-dessous de tous les autres, ne juger mal de personne, et s'estimer le moindre et le pire de tous. Car c'est l'amour-propre et l'orgueil qui nous aveugle et qui nous porte à soutenir nos sentiments contre ceux de notre prochain. Par conséquent, d'autant plus que quelqu'un sera humble, d'autant plus sera-t-il charitable envers le prochain. Le paradis des communautés, c'est la charité. Or, la charité est l'âme des vertus, et c'est l'humilité qui les attire et qui les garde. Il en est des Compagnies humbles comme des vallées, qui attirent sur elles tout le suc des montagnes. Dès que nous serons vides de nous-mêmes, Dieu nous remplira de lui, car il ne peut souffrir le vide. Humilions-nous donc, mes Frères, de ce que Dieu a jeté les yeux sur cette petite Compagnie pour servir son Église; si toutefois on peut appeler Compagnie une poignée de gens, pauvres de naissance, de science et de vertu, la lie, la balayure et le rebut du monde. Je prie Dieu tous les jours deux ou trois fois à ce qu'il nous anéantisse, si nous ne sommes utiles pour sa gloire. Quoi ! Messieurs, voudrions-nous être au monde sans plaire à Dieu et sans lui procurer sa gloire ? »

CHAPITRE XIII

—

OBÉISSANCE.

I

L'obéissance de Vincent fut profonde, entière et admirablement ordonnée. D'abord, il se tenait dans une continuelle et absolue dépendance de Dieu, dont il cherchait à accomplir en tout les adorables volontés. C'est pour cela qu'à peine arrivé à Paris, il se mit sous la conduite de Bérulle et lui obéit comme à Dieu même, acceptant, sur un seul mot de sa bouche, soit le ministère pastoral, soit le service de la maison de Gondi.

Dieu, il le voyait encore dans toutes les puissances spirituelles ou temporelles, auxquelles il se soumettait dans la peine comme dans la joie, dans l'humiliation comme dans l'honneur.

Dans ses jugements, ses affections et toutes ses entreprises, il obéissait au Pape comme au vicaire de Jésus-Christ et au souverain pasteur de l'Église; aux évêques comme aux successeurs des apôtres, ne faisant ou ne permettant jamais, sans leur agrément, aucune fonction de son Institut. Un évêque repoussait-il les services de ses Missionnaires ? il les retirait aussitôt, et se contentait d'écrire : « Nous sommes tout à fait indignes de rendre service à Dieu sous un si bon prélat que vous êtes ; et quand je pense aux raisons que la Providence a eues de nous faire passer pour tels, je n'en vois point d'autres que mes péchés (A l'év. de Périgueux, 1er avril 1651). » C'est par obéissance à un évêque, à saint François de Sales, qu'il accepta et qu'il garda si longtemps, malgré ses embarras, ses

infirmités et son âge, la direction des Filles de Sainte-Marie ; c'est par obéissance à l'archevêque de Paris qu'il reprit le saint joug après s'en être déchargé, et qu'il le porta jusqu'à la mort. « Je suis enfant d'obéissance, écrivit-il un jour ; il me semble que, si Monseigneur me commandait de m'en aller aux extrémités de son diocèse et d'y demeurer toute ma vie, je le ferais comme si Notre-Seigneur me le commandait, et que cette solitude, ou l'emploi qu'il m'y donnerait, serait le paradis anticipé, parce que je serais dans l'accomplissement du bon plaisir de Dieu. »

Même ayant reçu mission et plein pouvoir des évêques, il voulait encore obéir aux curés, n'entreprenant rien dans leurs paroisses qu'avec leur consentement et sous leur bon plaisir.

Il obéissait au roi, dans les petites comme dans les grandes choses, et quelquefois de la façon la plus naïve. Un Frère avait recueilli des œufs de perdrix dans l'enclos de Saint-Lazare et les avait fait couver par une poule. Les petits éclos, il les mit dans une cage et les porta à Vincent. Celui-ci sembla d'abord ne rien répondre, et il dit simplement au Frère : « Allons nous promener dans l'enclos. » Quand ils furent dans les champs, il fit ouvrir la cage et lâcher les perdreaux. « Mon Frère, dit-il alors, vous saviez bien que le roi avait défendu de prendre des perdrix là où vous avez pris ces œufs. Je vous prie de ne plus recommencer. »

Un jour, un seigneur ayant dit à la reine : « Il y a peu de personnes attachées, comme M. Vincent, d'une fidélité sincère, constante et désintéressée, au service du roi et de l'État : — vous avez raison, répondit Anne d'Autriche ; M. Vincent est un véritable serviteur de Dieu et de son prince. » C'est par obéissance à la reine qu'il entreprit, notamment, les Missions de Saint-Germain et de Fontainebleau ; et, dans cette dernière résidence royale, ses Missionnaires ayant rencontré quelques obstacles, il voulut encore l'agrément de la reine pour les en rappeler.

Il obéissait même à ses inférieurs et à toutes sortes de personnes. Par obéissance au docteur Duval, il entra à Saint-Lazare ; par obéissance à l'ancien prieur, il fit l'acquisition de cette ferme d'Orsigny qui lui valut un procès pénible

et ruineux. En tout, il se rendait condescendant aux avis et aux volontés des autres, même des faibles d'esprit, dans les choses indifférentes, et lorsque ni la vérité, ni la charité n'y étaient intéressées. Dans ce cas, il leur sacrifiait ses lumières et son expérience supérieure, y trouvant le compte de l'obéissance et de l'humilité. Il ne contredisait et ne contestait jamais ; contredit lui-même, après avoir allégué ses raisons, il gardait un humble silence. Mais, s'il y allait du service ou de la gloire de Dieu, il se montrait ferme et inébranlable dans ses sentiments et ses résolutions. « Tant de condescendance que vous voudrez, disait-il alors, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. » Et encore, même dans ce cas, il refusait avec tant de grâce, de douceur et d'humilité, que sa résistance était plus agréable que la déférence des autres.

II

Telle était l'obéissance qu'il prêchait aux siens et qu'il conseillait à tous. Il écrivit dans ses Constitutions : « Nous obéirons exactement à tous nos supérieurs, et à chacun d'iceux, les regardant en Notre-Seigneur, et Notre-Seigneur en eux ; principalement à notre saint père le Pape, auquel nous obéirons avec tout le respect, la fidélité et la sincérité possible. »

Il enseignait à obéir au Pape particulièrement pour les Missions lointaines. Il écrivait : « Le pouvoir d'envoyer *ad gentes* résidant en la personne de Sa Sainteté seule sur la terre, il a pouvoir, par conséquent, d'envoyer tous les ecclésiastiques par toute la terre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et tous les ecclésiastiques ont obligation de lui obéir en cela ; et, selon cette maxime, j'ai offert à Dieu cette petite Compagnie, pour aller là où Sa Sainteté ordonnera. Nous devons être à l'égard de Sa Sainteté comme les serviteurs de l'Évangile à l'égard de leur maître, et nous disant : « Allez là, » nous serons obligés d'y aller ; « Venez ici, » nous viendrons ; « Faites cela, » nous serons obligés de le faire. Cette petite Compagnie doit vivre dans la disposition d'obéir, toutes choses

cessantes : lorsqu'il plaira à Sa Sainteté de l'envoyer *a capite ad calcem* au bout du monde elle ira très-volontiers. »

Tout en se réservant à lui et à ses successeurs le gouvernement intérieur de l'Institut, il demanda au Saint-Siége de le soumettre aux évêques pour toutes les fonctions qui regardent l'assistance du prochain, comme missions, conférences, retraites, séminaires, en sorte que rien ne se fît, dans cet ordre, qu'avec leur permission et leur agrément.

Il recommandait aussi de ne rien faire dans les paroisses, pas même, disait-il, de remuer une paille, qu'avec l'agrément des curés; et il écrivait : « Nous avons pour maxime de travailler au service du public sous le bon plaisir de Messieurs les curés, et de n'aller jamais contre leurs sentiments; et, à l'entrée et sortie de chaque Mission, nous prenons leur bénédiction en esprit de dépendance. »

Il prêchait l'obéissance aux rois, en alléguant la conduite des premiers chrétiens : « Nous devons à leur exemple, disait-il, rendre toujours une fidèle et simple obéissance aux rois, sans jamais nous plaindre d'eux, ni murmurer pour quelque sujet que ce puisse être. Et quand bien même il serait question de perdre nos biens et nos vies, donnons-les dans cet esprit d'obéissance, plutôt que de contrevenir à leurs volontés, quand la volonté de Dieu ne s'y oppose pas; car les rois nous représentent sur la terre la puissance souveraine de Dieu. »

Et, poussant plus loin cette doctrine, il disait encore : « Notre obéissance ne doit pas se borner seulement à ceux qui ont droit de nous commander, mais elle doit passer plus avant; car nous nous garderons bien de manquer à l'obéissance qui est d'obligation, si, comme saint Pierre le commande, nous nous soumettons à toute créature humaine pour l'amour de Dieu. Faisons-le donc, et considérons tous les autres comme nos supérieurs, et pour cela mettons-nous au dessous d'eux, et plus bas même que les plus petits, et les prévenons par déférence, par condescendance, et par toutes sortes de services. Oh ! que ce serait une belle chose, s'il plaisait à Dieu nous bien établir dans cette pratique ! »

Il conseillait particulièrement cette condescendance mutuelle entre enfants d'une même famille religieuse. « Dans une com-

munauté, disait-il, il faut que tous ceux qui la composent et qui en sont comme les membres usent de condescendance les uns envers les autres; et, dans cette disposition, les savants doivent condescendre à l'infirmité des ignorants, aux choses où il n'y a point d'erreur et de péché; les prudents et les sages doivent condescendre aux humbles et aux simples : *non alta sapientes, sed humilibus consentientes.* Et, par cette même condescendance, nous devons non-seulement approuver les sentiments des autres dans les choses bonnes et indifférentes, mais même les préférer aux nôtres, croyant que les autres ont des lumières et des qualités naturelles ou surnaturelles plus grandes et plus excellentes que nous. Mais il faut se donner bien de garde d'user de condescendance dans les choses mauvaises, parce que ce ne serait pas une vertu, mais un grand défaut, qui proviendrait ou du libertinage d'esprit, ou bien de quelque lâcheté et pusillanimité. »

Si obéissant lui-même, si pénétré de la nécessité de l'obéissance, il ne pouvait souffrir la moindre infraction à cette vertu. Lambert Aux Couteaux était son assistant, c'est-à-dire le premier de la Compagnie après lui. Il ne l'en ménagea pas davantage dans une désobéissance. Un soir, qu'il l'avait retenu à travailler bien avant dans la nuit, il lui dit, en le quittant, de reposer le lendemain. Le lendemain matin, Lambert était le premier rendu à l'oraison. Vincent l'aperçoit, et devant toute la communauté, y compris les Frères et les jeunes séminaristes, il lui ordonne de se mettre à genoux: « Monsieur, lui dit-il, l'obéissance vaut mieux que le sacrifice. Une faute moins grande que la vôtre a failli coûter la vie à Jonathas et mettre le trouble dans l'armée des enfants d'Israël. »

Enfin, obéissance aux règles et aux supérieurs. Il disait aux Filles de la Charité : « Sans doute que vous avez entendu parler de la conduite qu'observent les nautonniers lorsqu'ils sont en pleine mer, et quelquefois à plus de cinq cents lieues loin de la terre. Eh bien! ils sont en parfaite assurance tant qu'ils observent les règles de la navigation ; mais, s'ils y manquaient, ou que les voiles fussent à contre-temps, alors ils courraient grand risque de se perdre. Il en est de même de toute communauté.

C'est un petit vaisseau qui vogue en pleine mer, mais sur une mer très-périlleuse et où les dangers sont multipliés. Votre fidélité à votre vocation, votre bonne conduite et la pratique soutenue de vos règles y font toute votre assurance. Ne craignez donc pas ; vous êtes dans le vaisseau même où Dieu vous a fait entrer par son inspiration ; un bon pilote vous est nécessaire, afin qu'il veille pour vous pendant que vous dormez.

« Et quels pensez-vous que soient les pilotes si nécessaires pour conduire votre vaisseau ? Vos supérieurs, qui doivent vous avertir de tout ce que vous avez à faire pour arriver heureusement au port. Vous aurez ce bonheur, si vous leur obéissez ponctuellement, et si vous êtes fidèles à la pratique de vos règles. »

L'obéissance qu'il prêchait aux siens, il l'enseignait aux communautés religieuses dont il était chargé. « Entre toutes les vertus, — ont témoigné les religieuses du premier monastère de la Visitation de Paris, — il nous recommandait souvent celle de l'obéissance et de l'exactitude à la régularité, jusques aux moindres observances. Il avait une affection toute particulière pour bien établir ces vertus d'obéissance et d'exactitude dans notre communauté, et nous disait : « Ces deux vertus-là sont celles qui, étant pratiquées avec persévérance, font la religion. Pour s'y exciter, il est utile d'en conférer familièrement ensemble, et de s'entretenir sur leur excellence et leur beauté. Il est nécessaire de s'y affectionner dans la vue du plaisir que Dieu prend dans les âmes religieuses qui s'y rendent fidèles, et parce que celui qui est leur divin époux aime tellement ces vertus, que le moindre retardement à l'obéissance lui est désagréable. Une âme vraiment religieuse, ayant voué cette vertu en face de l'Église, doit se rendre soigneuse d'accomplir ce qu'elle a promis. Si on se relâche en une petite chose, on se relâchera bientôt en une plus grande. Tout le bien de la créature consiste en l'accomplissement de la volonté de Dieu. Or, cette volonté se trouve particulièrement en la fidèle pratique de l'obéissance et en l'exacte observance des règles de l'Institut. On ne peut rendre un service plus agréable à Dieu qu'en pratiquant l'obéissance, par laquelle il

accomplit ses desseins sur nous. Sa pure gloire s'y trouve avec l'anéantissement de l'amour propre et de tous les intérêts, qui est ce à quoi nous devons principalement prétendre. Cette pratique met l'âme dans la vraie et parfaite liberté des enfants de Dieu. »

« Il nous recommandait fort de renoncer à notre propre jugement et de le mortifier, pour le soumettre à celui des supérieurs, et il disait encore : « L'obéissance ne consiste pas seulement à faire présentement ce qu'on nous ordonne, mais à se tenir dans une entière disposition de faire tout ce qu'on nous pourrait commander, en toutes sortes d'occasions. Il faut regarder les supérieurs comme tenant la place de Jésus-Christ sur la terre, et leur rendre en cette considération un très-grand respect. Murmurer contre eux est une espèce d'apostasie intérieure : car, comme l'apostasie extérieure se commet en quittant l'habit de la religion et se désunissant de son corps, ainsi l'apostasie intérieure se fait quand on se désunit des supérieurs, leur contredisant en son esprit, et s'attachant à des sentiments particuliers et contraires aux leurs ; ce qui est le plus grand de tous les maux qui arrivent dans les communautés. L'âme religieuse évite ce malheur, quand elle se tient dans une sainte indifférence, et se laisse conduire à ses supérieurs. »

« Il nous disait encore sur le sujet de l'obéissance : « Il faut, pour fondement de la vraie soumission qu'on doit avoir dans une communauté, considérer attentivement les choses suivantes :

« 1. La qualité des supérieurs, qui tiennent sur la terre la place de Jésus-Christ à notre égard.

« 2. La peine qu'ils ont, et la sollicitude qu'ils prennent pour nous conduire à la perfection ; passant quelquefois les nuits entières en veilles, et ayant souvent le cœur plein d'angoisses, pendant que les inférieurs jouissent à leur aise de la paix et de la tranquillité que leur apportent le soin et le travail de ceux qui les conduisent; dont la peine est d'autant plus grande qu'ils ont plus de sujet d'appréhender le compte qu'ils sont obligés d'en rendre à Dieu.

« 3. La récompense promise aux âmes vraiment obéissantes, même dès cette vie; car, outre les grâces que mérite cette

vertu, Dieu se plaît à faire la volonté de ceux qui, pour l'amour de lui, soumettent leur volonté à leurs supérieurs.

« 4. La punition que doivent appréhender ceux qui ne veulent pas obéir, dont Dieu a fait voir un exemple bien terrible dans le châtiment que sa justice a exercé sur Coré, Dathan et Abiron, pour avoir méprisé Moïse leur supérieur, et pour avoir par ce mépris offensé grièvement Dieu, qui a dit, parlant aux supérieurs que sa providence a établis dans son Église : « Celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise. »

« 5. L'exemple de l'obéissance que Jésus-Christ est venu donner aux hommes, ayant mieux aimé mourir que de manquer à obéir. Et, certes, ce serait une dureté de cœur bien grande de voir un Dieu obéissant jusqu'à la mort pour notre salut, et nous, chétives et misérables créatures, refuser de nous assujettir pour l'amour de lui. »

Mais toute cette doctrine se trouve plus amplement et plus éloquemment développée dans les conférences du Saint soit à ses Missionnaires, soit à ses Filles de la Charité. Suivant sa méthode ordinaire, il exposa d'abord les motifs de l'obéissance, et 1° l'exemple du Fils de Dieu : « Il faut bien dire qu'il y a quelque chose de grand et de divin en cette vertu, puisque Notre-Seigneur l'a tant aimée depuis sa naissance jusqu'à sa mort, puisqu'il a fait toutes les actions de sa vie par obéissance. Il a obéi à Dieu son Père, qui voulait qu'il se fît homme; il a obéi à sa mère et à saint Joseph, son père putatif : *et erat subditus illis;* il a obéi à tous ceux qui étaient élevés en dignité, soit bons ou mauvais; en sorte que sa vie n'a été qu'un tissu d'obéissance. Il a commencé sa vie par là, et par là il l'a finie; il s'est rendu obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix, et c'est à cause de cela, *propter quod,* que son Père l'a exalté.

« O Sauveur! qu'est-ce donc que cette vertu d'obéissance! Qu'elle est excellente, puisque vous l'avez trouvée digne d'un Dieu! Oh! le bel exemple que Notre-Seigneur nous en a donné! Quels autres motifs après celui-là? S'il y avait quelque chose de plus, c'est que Notre-Seigneur a dit : « Celui qui ne renonce pas à soi-même n'est pas digne de moi, ni d'être mon disciple. » On ne peut, il est vrai, se quitter soi-

même, ni son âme, ni son corps. Renoncer à soi-même, c'est donc renoncer à son jugement et à sa volonté, ce qui est l'obéissance.

« 2. On ne peut désobéir sans pécher plus ou moins grièvement, selon la gravité de la désobéissance, et surtout selon les choses qui sont dans les règles, vu qu'elles ont leur fondement dans la sainte Écriture et les commandements de Dieu; et quand la désobéissance tire à conséquence, lorsque le scandale s'ensuit, et surtout qu'on le fait par un certain esprit de mépris, on peut pécher mortellement. »

Il se demanda ensuite en quoi consistait cette vertu, et il répondit : « En une disposition de faire ce que veulent ceux à qui nous sommes soumis. Dieu est le Dieu des vertus. Or, la vertu doit avoir son principe et sa racine dans l'intérieur : car, comme ce qui paraît homme n'est pas l'homme lui-même; ainsi ce qui paraît obéissance n'est pas toujours la vertu d'obéissance, qui consiste dans une disposition continuelle à obéir, à renoncer à son propre jugement. Selon cette disposition, on va droit à Dieu. Un supérieur qui ordonne quelque chose peut bien manquer : hélas! il n'est pas infaillible, ni impeccable; mais, quant à celui qui obéit, pourvu que ce ne soit pas dans une chose qui est manifestement péché, il est assuré de faire la volonté de Dieu, car Dieu ne peut tromper. Et comment Notre-Seigneur aurait-il commandé d'obéir aux Scribes et aux Pharisiens, aux prêtres de l'ancienne loi, qui étaient pour la plupart gens vicieux, comme il le leur a souvent reproché? Cependant il disait au peuple : « Obéissez-leur, faites tout ce qu'ils vous diront, mais n'imitez pas leurs œuvres. » Et comment lui-même leur aurait-il obéi, s'il eût mal fait, ou s'il n'eût su pratiquer de grands actes de vertu? Ils étaient en autorité et dignité : il fallait donc leur obéir par cette règle : *Qui vos audit, me audit*... Ils avaient la direction des âmes.

« Suivons donc le bel exemple que Notre-Seigneur nous a donné : *Quæ placita sunt ei facio semper*. Oui, *facio semper;* et cette obéissance qu'il a rendue à Dieu son Père n'a pas seulement duré pendant qu'il était sur la terre, mais encore aujourd'hui qu'il est glorieux dans le ciel. Il se rend obéissant

aux prêtres, même vicieux, qui l'élèvent et l'abaissent comme il leur plaît dans l'Eucharistie. Oh ! quelle obéissance qui dure même après la mort! O Seigneur, vous avez pris de toute éternité la résolution d'obéir! Faites-nous la grâce d'entrer dans vos sentiments, d'obéir aux règles, aux commandements de nos supérieurs, à leur volonté signifiée de paroles, même par signe, même à leurs intentions! »

En troisième lieu, comment obéir? La réponse à cette question se lit particulièrement dans une conférence aux Filles de la Charité, du 20 juin 1642 : « Il faut obéir promptement, gaîment, avec soumission de jugement, et dans le dessein de plaire à Dieu. Il faut que l'obéissance soit prompte : car d'aller pesamment et d'apporter du retardement, cela en diminue beaucoup le mérite, mésédifie le prochain, contriste les supérieurs, qui alors aimeraient mieux faire les choses eux-mêmes que de les commander; — volontairement, et non par force, ni par contrainte, craignant de déplaire et d'être réprimandés; — avec soumission de jugement, faisant les choses qu'on nous commande et en la manière qu'on nous les commande, et estimant que c'est pour le mieux, nonobstant que nous eussions des pensées contraires : d'autant que notre jugement est aveugle, et que la connaissance du mieux nous est souvent cachée par la préoccupation de quelques passions, ainsi que les rayons du soleil nous sont cachés par quelque nuage; — enfin, pour plaire à Dieu, animant l'obéissance par ces pensées : « En obéissant, j'agrée à Dieu; c'est comme si je disais : je fais plaisir à Dieu. » Oh! quel bonheur à une pauvre et chétive créature de pouvoir faire quelque chose qui plaise à Dieu! c'est faire sa sainte volonté, c'est faire l'exercice des anges. Au contraire, quelque chose que nous fassions par notre propre choix, et quelque excellente qu'elle soit en elle-même, nous nous mettons en danger de faire la volonté du diable, qui se transfigure en ange de lumières et veut nous tromper par l'apparence d'un peu de bien. »

Il revint sur le mérite et le prix de l'obéissance dans les conférences aux Filles de la Charité des 7 avril 1650 et 23 mai 1655 : « Il y a double mérite dans une action faite par obéissance : il y a le mérite de l'œuvre, lorsqu'elle est bonne en

elle-même; et de plus il y a le mérite de l'obéissance avec laquelle on fait l'action. Imaginons-nous qu'il en est des actions faites par obéissance comme d'un tableau qui serait fait par la main d'un excellent peintre, comme d'un Michel-Ange. Ce tableau, qui ne vaudrait en soi que dix écus, rehausserait beaucoup de prix étant fait par la main d'un ouvrier de grande réputation, et pourrait être vendu vingt ou trente écus. Ou bien il en est comme des ornements qui sont destinés pour le service des autels. Vous verrez de beau linge, bien blanc, bien plié, de bonne odeur; cela est beaucoup estimé en soi-même : on en fait d'autant plus d'état qu'il est pour servir à la sainte messe. Ainsi une bonne œuvre que nous faisons a son mérite; mais l'obéissance lui donne un surcroît de mérite, et elle rend méritoires les actions les plus indifférentes, et qui ne sont d'aucune valeur en elles-mêmes.

« C'est comme qui joindrait des pierres précieuses à d'autres pierres précieuses. Imaginez-vous un habit fait de beau taffetas : la seule étoffe du taffetas rend l'habit beau, mais il est encore bien plus éclatant si l'on y met du galon d'or. Ainsi en est-il des actions faites par l'obéissance; et pour une seule action faite de la sorte, on recevra deux récompenses. Les actions même indifférentes sont plus agréables à Dieu que les bonnes œuvres faites sans obéissance. Cette vertu est une espèce de pierre philosophale, et tout ce qu'elle touche devient or. »

On comprend bien que, dans sa correspondance, le Saint mettait la même doctrine à la portée des siens, suivant l'état et les dispositions où chacun d'eux se trouvait. Il écrivait à mademoiselle Le Gras qui avait dû, par obéissance, renoncer à une de ses saintes entreprises : « Notre-Seigneur retirera peut-être plus de gloire de votre soumission que de tout le bien que vous auriez pu faire. Un beau diamant vaut plus qu'une montagne de pierres, et un acte de vertu d'acquiescement et de soumission vaut mieux que quantité de bonnes œuvres qu'on pratique à l'égard d'autrui (1631). »

Il écrivait à un de ses clercs (28 mai 1659) : « Votre lettre m'a appris la peine où vous étiez. Je crois bien que Dieu vous fait sentir les fâcheuses suites d'un changement recherché, car

c'est sa coutume de faire connaître à ceux qui ont entrepris de le servir que leur repos est dans l'obéissance, et jamais dans l'accomplissement de leur propre volonté. Et souvenez-vous que vous ne trouverez jamais le calme de votre esprit à la suite de Notre-Seigneur, si vous ne renoncez à vous, parce que lui-même a dit qu'il faut faire ce renoncement pour aller après lui, et porter sa croix tous les jours. Vous avez ouï cela cent fois, et cependant vous ne vous appliquez point cette leçon ; pour le moins, vous avez témoigné le contraire par les fréquentes instances que vous avez faites pour sortir; et quelques prières qu'on vous ait faites d'y avoir patience, vous y trouviez quelques difficultés, et je vous disais qu'il y en avait partout. Il a fallu enfin vous contenter, mais ce contentement n'a guère duré : vous me le mandez vous-même. Notre-Seigneur appelle joug l'obéissance de ses maximes pour nous dire que c'est un état de soumission et un état rude pour ceux qui s'en veulent tirer, mais doux et suave pour ceux qui l aiment et se captivent. Mon cher Frère, voulez-vous trouver la paix de votre cœur et mille bénédictions de Dieu ? N'écoutez plus ni votre jugement ni votre volonté. Vous en avez déjà fait un sacrifice à Dieu ; gardez-vous bien d'en reprendre l'usage. Laissez-vous conduire, et assurez-vous que ce sera Dieu qui vous conduira, mais à la liberté de ses enfants, à un comble de consolation, à un grand progrès en la vertu et à votre bonheur éternel. Je vous dis tout cela parce que vous me proposez encore de vous changer ; autrement, j'aurais imité la bonté de Dieu qui ne nous reproche jamais les fautes qu'il nous a pardonnées. Je n'aurais plus pensé à la vôtre, si je ne vous voyais en danger d'en faire une pareille ; et pour cela je vous représente la peine qui vous en arrivera, si l'expérience de celle que vous souffrez ne vous rend plus soumis. Tenez pour constant que si on vous renvoie parce que vous le demandez, vous ne seriez pas plutôt arrivé que vous diriez ce que vous dites où vous êtes, que vous êtes là par votre choix plutôt que par la volonté de Dieu, ayant obligé vos supérieurs de vous y envoyer contre leur sentiment, et cette pensée vous inquiéterait incessamment. Et afin de vous ôter ce ver de la conscience à présent, au lieu où vous êtes, demeurez-y parce que la sainte obéissance vous l'ordonne,

et ne vous y considérez plus par votre volonté, mais par celle de Dieu. Demandez-lui pardon du passé et n'y pensez pas davantage. Faites résolution de ne plus écouter votre propre esprit, si vous ne voulez être séduit, car sa qualité est telle qu'elle vous troublera partout, si vous ne me croyez. Je prie Notre-Seigneur qu'il vous anime du sien, lui qui a été si soumis, qu'il s'est comparé à une bête de charge qui est tellement indifférente qu'on en fait tout ce qu'on veut en quelque lieu et en quelque temps que ce soit. Si nous étions dans cette disposition, Dieu nous mènerait bientôt à notre perfection. »

Tout lui servait de thème et d'occasion pour prêcher l'obéissance : « Un capitaine me disait ces jours passés que quand il verrait que son général commanderait mal, et qu'il perdrait assurément sa vie dans l'exécution de son commandement, et qu'il pourrait faire changer d'avis au général en disant une parole, qu'il serait perdu d'honneur s'il le faisait, et qu'il aimerait mieux mourir que de le faire. Voyez, Messieurs, quelle confusion ce nous sera au ciel de voir cette perfection dans l'obéissance de la guerre, et de voir la nôtre si imparfaite en comparaison ! »

Et pensant tout à coup à sa qualité de supérieur et à l'obligation qu'il venait d'imposer à ses enfants de lui obéir à lui-même : « O misérable ! s'écria-t-il dans son humilité. Obéir à un désobéissant à Dieu ! à la sainte Église ! à mon père, à ma mère dès mon enfance ! car quasi toute ma vie n'a été que désobéissance ! Hélas ! Messieurs, à qui rendez-vous obéissance ? à celui qui, comme les scribes et les pharisiens, est rempli de vices et de péchés ! Mais c'est ce qui rendra votre obéissance plus méritoire. J'y pensais encore tantôt, et je me ressouvenais qu'étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, j'avais honte d'aller avec lui et de le reconnaître pour mon père, parce qu'il était mal habillé et un peu boîteux. Oh ! misérable, combien j'ai été désobéissant ! J'en demande pardon à Dieu, et de tous les scandales que je vous ai donnés. Je vais en demander aussi pardon à toute la Compagnie, et je vous conjure de prier Dieu pour moi, afin qu'il me pardonne ces fautes et qu'il m'en donne toujours le regret au cœur. »

CHAPITRE XIV

SIMPLICITÉ.

I

La simplicité brillait en Vincent de tout son éclat modeste ; elle gagnait tous ceux avec lesquels il entrait en relation ; elle a beaucoup contribué au succès de ses grandes entreprises, parce que, outre la bénédiction de Dieu, elle lui attirait la confiance et l'affection des hommes. Avec l'humilité et la charité, elle est de toutes ses vertus celle qui frappait le plus ses contemporains, celle dont ils se plaisaient à faire un plus touchant et plus unanime éloge. C'est la simplicité, caractère du grand en toutes choses, caractère commun de la vraie vertu et du vrai génie, qui séduisit surtout Bossuet en Vincent de Paul (*Vie*, p. 100). Aussi est-ce à cette simplicité, à cette *simplicité admirable* du saint vieillard qu'il rendit toute sa vie témoignage avec une émotion manifeste, et que, vieillard lui-même, il paya un dernier tribut dans sa lettre à Clément XI. Simplicité d'autant plus merveilleuse, qu'elle se conserva et grandit dans le commerce du monde, parmi les hypocrisies de la cour, dans l'embarras des affaires, c'est-à-dire dans un milieu de fard et de duplicité qui l'aurait dû flétrir et détruire. Simplicité qui faisait l'ornement de ses discours, l'allure de sa conduite, le charme de sa personne, et aussi la conseillère de son humilité dans les aveux de ses oublis ou de ses fautes.

II

Aussi la prêchait-il avec amour, et flétrissait-il avec indignation le vice contraire. « Faire paraître de bonnes choses au dehors, disait-il, et être tout autre au dedans, c'est faire comme les pharisiens hypocrites, et imiter le démon, qui se transforme en ange de lumière. Et comme la prudence de la chair et l'hypocrisie règnent particulièrement en ce siècle corrompu, au grand préjudice de l'esprit du christianisme, l'on ne peut aussi mieux les combattre et les surmonter que par une véritable et sincère simplicité. — Dieu est simple, disait-il encore, ou plutôt il est la simplicité même ; et partout où est la simplicité, là aussi Dieu se rencontre. Et, comme a dit le Sage, celui qui marche simplement marche avec assurance ; comme, au contraire, ceux qui usent de cautèles et de duplicité sont dans une appréhension continuelle que leur finesse ne soit découverte, et qu'étant surpris en leurs déguisements, on ne veuille plus se fier à eux. »

Mais écoutons-le dans une conférence spéciale sur ce sujet, du 14 mars 1659 : « Le Sauveur, dit-il aux siens, envoyant ses Apôtres pour prêcher son Évangile par tout le monde, leur recommanda particulièrement cette vertu de simplicité, comme une des plus importantes et nécessaires pour attirer en eux les grâces du ciel et pour disposer les cœurs des habitants de la terre à les écouter et à les croire. Or, ce n'est pas seulement à ses Apôtres qu'il parlait, mais généralement à tous ceux que sa Providence destinait pour travailler à la prédication de l'Évangile et à l'instruction et conversion des âmes ; et par conséquent c'est à nous que Jésus-Christ parlait, et qu'il recommandait cette vertu de simplicité, laquelle est si agréable à Dieu : *cum simplicibus sermocinatio ejus*. Pensez, mes Frères, quelle consolation et quel bonheur pour ceux qui sont du nombre de ces véritables simples, lesquels sont assurés par la parole de Dieu que son bon plaisir est de demeurer et de s'entretenir avec eux.

« Notre-Seigneur nous fait encore bien connaître combien la simplicité lui est agréable, par ces paroles qu'il adresse à Dieu son Père : « *Confiteor tibi, Pater, quia abscondisti hæc sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis.* Je reconnais, mon Père, et je vous en remercie, que la doctrine que j'ai apprise de vous et que je répands parmi les hommes n'est connue que des petits et des simples, et que vous permettez que les sages et les prudents du monde ne l'entendent pas, et que le sens et l'esprit de cette divine doctrine leur soit caché. » Certainement, si nous faisons réflexion sur ces paroles, elles doivent nous épouvanter, nous, dis-je, qui courons après la science, comme si tout notre bonheur en dépendait. Ce n'est pas qu'un prêtre et qu'un Missionnaire ne doive avoir de la science, mais autant qu'il est requis pour satisfaire à son ministère, et non pas pour contenter son ambition et sa curiosité : il faut étudier et acquérir de la science, mais avec sobriété, comme dit le saint Apôtre. Il y en a d'autres qui affectent l'intelligence des affaires, et qui veulent passer pour gens de mise, pour adroits et capables en toutes choses : c'est à ceux-là encore que Dieu ôte la pénétration des vérités et des vertus chrétiennes, aussi bien qu'à tous les savants et entendus dans la science du monde. Et à qui est-ce donc qu'il donne l'intelligence de ses vérités et de sa doctrine ? C'est aux simples, aux bonnes gens, et plus ordinairement même au pauvre peuple ; comme il se vérifie par la différence qu'on remarque entre la foi des pauvres gens des champs, et celle des personnes dans le grand monde; car je puis dire que l'expérience depuis longtemps m'a fait connaître que la foi vive et pratique, et l'esprit de la vraie religion, se trouve plus ordinairement parmi les pauvres et parmi les simples. Dieu se plaît de les enrichir d'une foi vive ; ils croient et ils goûtent ces paroles de vie éternelle que Jésus-Christ nous a laissées dans son Évangile ; on les voit ordinairement porter avec patience leurs maladies, leurs disettes et leurs autres afflictions sans murmurer, et même sans se plaindre que peu et rarement. D'où vient cela ? c'est que Dieu se plaît à répandre et à faire abonder en eux le don de la foi, et les autres grâces qu'il refuse aux riches et aux sages du monde.

« Ajoutons à cela que tout le monde aime les personnes simples et candides, qui n'usent point de finesse ni de tromperie, qui vont bonnement et qui parlent sincèrement, en sorte que leur bouche s'accorde toujours avec leur cœur. Ils sont estimés et aimés en tous lieux, et même à la Cour quand il s'y en trouve ; et dans les compagnies réglées chacun leur porte affection et prend confiance en eux. Mais ce qui est remarquable est que ceux-là même qui n'ont point la candeur et la simplicité en leurs paroles ni en leur esprit ne laissent pas de l'aimer dans les autres. Tâchons donc, mes Frères, de nous rendre aimables aux yeux de Dieu par cette vertu, laquelle, par sa miséricorde, nous voyons reluire en plusieurs de la petite Compagnie, qui par leur exemple nous invitent à les imiter.

« Or, pour bien connaître l'excellence de cette vertu, il faut savoir qu'elle nous approche de Dieu, et qu'elle nous rend semblables à Dieu, dans la conformité qu'elle nous fait avoir avec lui, en tant qu'il est un être très-simple, et qu'il a une essence très-pure qui n'admet aucune composition : si bien que ce que Dieu est par son essence, c'est cela même que nous devons tâcher d'être par cette vertu, autant que notre faiblesse et misère en est capable. Il faut avoir un cœur simple, un esprit simple, une intention simple, une opération simple ; parler simplement, agir bonnement, sans user d'aucun déguisement ni artifice, ne regardant que Dieu, auquel seul nous désirons plaire.

« La simplicité donc comprend non-seulement la vérité et la pureté d'intention, mais elle a encore une certaine propriété d'éloigner de nous toute tromperie, ruse et duplicité. Et comme c'est principalement dans les paroles que cette vertu se fait paraître, elle nous oblige de déclarer les choses par notre langue comme nous les avons dans le cœur, parlant et déclarant simplement ce que nous avons à dire, et avec une pure intention de plaire à Dieu. Ce n'est pas toutefois que la simplicité nous oblige de découvrir toutes nos pensées ; car cette vertu est discrète, et n'est jamais contraire à la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon à dire d'avec ce qui ne l'est pas, et nous fait connaître quand il se faut taire aussi bien que

quand il faut parler. Si j'avance, par exemple, un propos qui soit bon en sa substance et en toutes ses circonstances, je le dois exprimer tout simplement; mais si, parmi les choses bonnes que j'ai à dire, il se rencontre quelque circonstance vicieuse ou inutile, alors il la faut retrancher; et généralement l'on ne doit jamais dire les choses que l'on sait, lorsqu'elles vont contre Dieu ou contre le prochain, ou qu'elles tendent à notre propre recommandation, ou à quelque propre commodité sensuelle ou temporelle ; car ce serait en même temps pécher contre plusieurs autres vertus.

« Pour ce qui est de la simplicité qui regarde les actions, elle a cela de propre qu'elle fait agir bonnement, droitement, et toujours en la vue de Dieu, soit dans les affaires, ou dans les emplois et exercices de piété, à l'exclusion de toute sorte d'hypocrisie, d'artifice et de vaine prétention. Une personne, par exemple, qui fait un présent à quelque autre, feignant que c'est par affection, et néanmoins elle fait ce présent afin que l'autre lui donne autre chose de plus grande valeur ; quoique selon le monde cela semble permis, c'est toutefois contre la vertu de simplicité, qui ne peut souffrir qu'on témoigne une chose et qu'on en regarde une autre. Car comme cette vertu nous fait parler selon nos sentiments intérieurs, elle nous fait agir de même dans une franchise et droiture chrétienne, et le tout pour Dieu, qui est l'unique fin qu'elle prétend. D'où il faut inférer que cette vertu de simplicité n'est pas dans les personnes qui par respect humain veulent paraître autres qu'elles ne sont ; qui font des actions bonnes extérieurement pour être estimées vertueuses ; qui ont quantité de livres superflus pour paraître savantes ; qui s'étudient à bien prêcher pour avoir des applaudissements et des louanges, et enfin qui ont d'autres vues dans leurs exercices et pratiques de piété. Or, je vous demande, mes Frères, si cette vertu de simplicité n'est pas belle et désirable, et s'il n'est pas juste et raisonnable de se garder avec grand soin de tous ces déguisements et artifices de paroles et d'actions ? Mais, pour l'acquérir, il la faut pratiquer, et ce sera par les fréquents actes de la vertu de simplicité que nous deviendrons vraiment simples, avec le secours de la grâce de Dieu, que nous devons souvent lui demander. »

L'enseignement individuel et écrit du Saint était absolument le même que son enseignement public ou parlé. Envoyant une fois un Missionnaire dans un pays réputé pour sa finesse, il lui donna cet avis : « Vous allez dans un pays où l'on dit que les habitants sont pour la plupart fins et rusés. Or, si cela est, le meilleur moyen de leur profiter est d'agir avec eux dans une grande simplicité, car les maximes de l'Évangile sont entièrement opposées aux façons de faire du monde. Et comme vous allez pour le service de Notre-Seigneur, vous devez aussi vous comporter selon son esprit, qui est un esprit de droiture et de simplicité. » A un autre de ses prêtres qui mesurait ses bons rapports avec autrui sur l'intérêt de la Congrégation, et qui voulait qu'on publiât le bien qu'il écrivait de certaines personnes, il répondit : « Hélas ! Monsieur, à quoi vous amusez-vous ? Où est la simplicité d'un Missionnaire qui doit aller droit à Dieu ? Si vous ne reconnaissez pas du bien en ces personnes, n'en dites point ; mais si vous y en trouvez, parlez-en pour honorer Dieu en elles, parce que tout bien procède de lui. Notre-Seigneur reprit un homme qui l'appelait bon, parce qu'il ne le faisait pas à bonne intention : combien plus aurait-il sujet de vous reprendre, si vous louez les hommes pécheurs par complaisance, pour vous mettre bien auprès d'eux ou pour quelque autre fin grossière et imparfaite, quoique cette fin en ait une autre qui soit bonne ! car je suis assuré que vous ne cherchez à vous procurer l'estime et l'affection de qui que ce soit que pour avancer la gloire de Dieu. Mais souvenez-vous que Dieu n'aime point la duplicité, et que, pour être véritablement simples, nous ne devons considérer que lui. »

Mais c'était dans la prédication surtout qu'il voulait qu'on portât la simplicité, au lieu d'y chercher l'estime et la louange : « L'on veut éclater et faire parler de soi, disait-il ; l'on aime d'être loué et d'entendre que l'on dise que nous réussissons bien, et que nous faisons merveilles : voilà ce monstre et ce serpent infernal, qui se cache sous de beaux prétextes, et qui infecte de son venin mortel le cœur de ceux qui lui donnent entrée. O maudit orgueil, que tu détruis et corromps de biens, et que tu causes de maux ! Tu fais qu'on se prêche soi-même,

et non pas Jésus-Christ, et qu'au lieu d'édifier, on détruit et on ruine. J'ai aujourd'hui été présent à l'entretien qu'un prélat a fait aux ordinands ; après lequel étant allé dans sa chambre, je lui ai dit : « Monseigneur, vous m'avez aujourd'hui converti. » A quoi m'ayant répondu : « Comment cela ? » — « C'est, lui ai-je répliqué, que vous avez déclaré tout ce que vous avez dit si bonnement et si simplement, que cela m'a semblé fort touchant, et je n'ai pu que je n'en aie loué Dieu. » — « Ah ! Monsieur, m'a-t-il dit, je dois vous confesser, avec la même simplicité, que j'aurais bien pu dire quelque autre chose de plus poli et de plus relevé ; mais j'aurais offensé Dieu, si je l'avais fait. » Voilà, Messieurs, quels ont été les sentiments de ce prélat, dans lesquels doivent entrer tous ceux qui cherchent vraiment Dieu, et qui désirent procurer le salut des âmes; et, faisant ainsi, je vous puis assurer que Dieu ne manquera point de bénir ce que vous direz, et de donner force et vertu à vos paroles. Oui, Dieu sera avec vous, et opèrera par vous, car il se plaît avec les simples, il les assiste, et il bénit leurs travaux et leurs entreprises ; au contraire, ce serait une impiété de croire que Dieu veuille favoriser ou assister une personne qui cherche la gloire des hommes, et qui se repaît de vanité, comme font tous ceux qui se prêchent eux-mêmes, et qui dans leurs prédications ne parlent point avec simplicité ni avec humilité : car pourrait-on dire que Dieu veuille aider un homme à se perdre ? c'est ce qui ne peut entrer dans la pensée d'un chrétien. Oh ! que si vous saviez combien c'est un grand mal que de s'ingérer dans l'office de prédicateur pour prêcher autrement que Jésus-Christ n'a prêché, et autrement que ses Apôtres et que plusieurs grands saints et serviteurs de Dieu n'ont prêché, et ne prêchent encore à présent, vous en auriez horreur ! Dieu sait que jusqu'à trois fois, pendant trois jours consécutifs, je me suis prosterné à genoux devant un prêtre qui était pour lors de la Compagnie, et qui n'en est plus, pour le prier, avec toute l'instance qui m'a été possible, de vouloir prêcher et parler tout simplement, et de suivre les mémoires qu'on lui avait donnés, sans avoir jamais pu gagner cela sur lui. Il faisait les entretiens de l'ordination, dont il ne remporta aucun fruit ;

et tout ce bel amas de pensées et de périodes choisies s'en alla en fumée, car en effet ce n'est point le faste des paroles qui profite aux âmes, mais la simplicité et l'humilité, qui attire et qui porte dans les cœurs la grâce de Jésus-Christ. Et si nous voulons reconnaître et confesser la vérité, qui est-ce, je vous prie, qui attire en ce lieu ces messieurs les ordinands, ces théologiens, ces bacheliers et licenciés de Sorbonne et de Navarre ? Ce n'est pas la science ni la doctrine qu'on leur débite, car ils en ont plus que nous ; mais c'est l'humilité et la simplicité avec laquelle nous nous étudions, par la miséricorde de Dieu, d'agir envers eux. Ils viennent ici seulement pour apprendre la vertu, et dès lors qu'ils ne la verront plus reluire parmi nous, ils se retireront de nous. C'est pourquoi nous devons souhaiter et demander à Dieu qu'il lui plaise faire la grâce à toute la Compagnie, et à chacun de nous en particulier, d'agir simplement et bonnement, et de prêcher les vérités de l'Évangile en la manière que Notre-Seigneur les a enseignées, en sorte que tout le monde les entende, et que chacun puisse profiter de tout ce que nous dirons. »

Il disait de ceux qui préfèrent la recherche et l'emphase à la simplicité et à la familiarité : « Qu'est-ce que toute cette fanfare ? Quelqu'un veut-il montrer qu'il est bon rhétoricien, bon théologien ? Chose étrange ! il en prend mal le chemin ! Peut-être qu'il sera estimé de quelques personnes qui n'y entendent guère; mais, pour acquérir l'estime des sages et la réputation d'un homme fort éloquent, il faut savoir persuader ce qu'on veut que l'auditeur embrasse, et le détourner de ce qu'il faut qu'il évite. Or, cela ne consiste pas à trier ses paroles, à bien agencer les périodes, à exprimer d'une manière peu commune la subtilité de ses conceptions, et à prononcer son discours d'un ton élevé, d'un ton de déclamation qui passe bien haut par-dessus. Ces sortes de prédicateurs obtiennent-ils leur fin ? Persuadent-ils fortement l'amour de la piété ? Le peuple est-il touché et court-il après la pénitence ? Rien moins, rien moins. Et voilà cependant les prétentions de ces grands orateurs ! Voici leur prétention : acquérir de la réputation, faire dire au monde : « Vraiment cet homme débite bien, il est éloquent, il a de belles pensées, il les exprime

agréablement. » Voilà à quoi se réduit tout le fruit de leur sermon. Vous montez donc en chaire, non pas pour prêcher Dieu, mais vous-même, et vous vous servez (oh ! quel crime !) d'une chose aussi sainte que la parole de Dieu pour nourrir et fomenter votre vanité ! O divin Sauveur ! »

Puis il répondait aux objections : « Nous perdons notre honneur, lui disait-on, par cette méthode trop simple et triviale » ; et il répondait : « Vous perdrez par là votre honneur ! Oh ! en prêchant comme Jésus-Christ a prêché, vous perdrez votre honneur ! Quoi ! c'est perdre son honneur que de parler de Dieu comme le Fils de Dieu en parle ! Oh ! Jésus-Christ, le Verbe du Père, n'avait donc pas d'honneur ! C'est n'avoir point d'honneur que de faire des sermons dans la simplicité, dans le discours familier et ordinaire, comme a fait Notre-Seigneur ! Et faire autrement, c'est être homme d'honneur ! C'est avoir de l'honneur, de couvrir d'affectation et de masque la parole sacrée de Dieu ! O divin Sauveur ! O Messieurs ! qu'est-ce que c'est ? Dire que c'est perdre son honneur, que de prêcher l'Évangile comme a prêché Jésus-Christ ! J'aimerais autant dire que Jésus-Christ, lui qui était la Sagesse éternelle, n'a pas bien su comment traiter sa parole, qu'il ne s'y entendait pas bien ! Oh ! quel blasphème ! »

Il disait encore à ce sujet : « Comme les beautés naturelles ont bien plus d'attraits que les artificielles et les fardées, de même les discours simples et communs sont mieux reçus et trouvent une plus favorable entrée dans les esprits que ceux qui sont affectés et artificieusement polis. »

C'était à cette prédication simple qu'il exerçait les siens, qu'il s'exerçait lui-même, jusque dans son extrême vieillesse. Chacun devait parler à son tour devant lui. Le soir, il rendait compte du discours, et le faisait analyser publiquement par les principaux de la Compagnie. Avait-on parlé avec beaucoup d'étude et de soin, il se plaisait à en montrer toute la vanité ; puis il concluait avec sa charité ordinaire : « Croyez-moi, Monsieur, étudiez-vous à prêcher comme Jésus-Christ. Ce divin Sauveur pouvait, s'il l'eût voulu, dire des merveilles de nos plus relevés mystères, avec des conceptions et des termes qui leur fussent proportionnés, étant lui-même le Verbe et la

Sagesse du Père éternel; et, néanmoins, nous savons de quelle manière il a prêché, simplement et humblement, pour s'accommoder au peuple et nous donner le modèle et la façon de traiter sa sainte parole. »

Quand il envoya les ecclésiastiques de sa conférence en Mission dans le faubourg Saint-Germain, ceux-ci se permirent de lui faire observer qu'il y avait une grande différence entre une Mission faite dans une ville, et dans une ville comme Paris, et les Missions des campagnes. Contre d'autres ennemis, d'autres armes, lui dit-on; et ce langage simple et familier, qui réussit sur le peuple des champs, n'exciterait ici que rires et moqueries. « Que viens-je d'entendre, Messieurs ? interrompit Vincent. Voilà des paroles inspirées par la prudence humaine et peut-être par l'amour-propre. Vous voulez donc anéantir la force de la Croix en vous appuyant sur des moyens purement naturels! Croyez-moi, la méthode que Dieu a bénie dans vos Missions des campagnes est la seule que Dieu bénira dans la Mission que vous voulez entreprendre. Vous allez combattre l'esprit du monde, qui est un esprit d'orgueil, et vous ne le vaincrez qu'en l'attaquant par l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit de simplicité et d'humilité. Comme ce divin Sauveur, cherchez, non votre gloire, mais celle de son Père; à son exemple, soyez prêts à souffrir le mépris et, s'il le faut, la contradiction et la persécution. En parlant le langage qu'a parlé le Fils de Dieu, ce ne sera pas vous qui parlerez, mais lui qui parlera par vous. Ainsi vous mériterez de servir d'instruments à cette miséricorde, qui seule touche les cœurs les plus endurcis et convertit les esprits les plus rebelles. »

Terminons par l'admirable lettre qu'il écrivit dans le même sens, le 26 novembre 1655, à Martin, supérieur à Turin, qui voulait inaugurer son ministère en Piémont par quelque Mission d'éclat : « Oh ! non, Monsieur, lui écrivit aussitôt le Saint ; il faut au contraire que vous commenciez par quelque petite Mission qui n'ait pas grand appareil. Cela vous semblera fâcheux de commencer si chétivement ; car, pour vous mettre dans l'estime, il faudrait, ce semble, un peu paraître par une Mission entière et splendide qui étalât d'abord les fruits de l'es-

prit de la Compagnie. Dieu me garde d'entrer dans ce désir! Celui qui convient à notre pauvreté et à l'esprit du christianisme, c'est de fuir ces ostentations pour nous cacher; c'est de chercher le mépris et la confusion, comme Jésus-Christ a fait; et alors, ayant cette ressemblance avec lui, il travaillera avec vous. Feu M. de Genève entendait bien cela. La première fois qu'il prêcha à Paris, au dernier voyage qu'il y fit, on courut à son sermon de tous les quartiers de la ville; la cour y était, et tout ce qui pouvait rendre l'auditoire digne d'un si célèbre prédicateur. Chacun attendait un discours proportionné à cette force de génie, par laquelle il avait coutume de ravir tout le monde; mais que fit ce grand homme de Dieu? Il récita simplement la vie de saint Martin, à dessein de se confondre devant tant de personnes illustres, qui eussent enflé le courage à tout autre. Il fut le premier à profiter de sa prédication par cet acte héroïque d'humilité. Il nous raconta cela bientôt après à madame de Chantal et à moi; il nous disait: « Oh! que j'ai bien humilié nos Sœurs! Elles s'attendaient que je dirais merveille en si bonne compagnie. Une demoiselle disait, pendant que je prêchais: « Voyez un peu ce montagnard, comme il parle bassement! C'était bien la peine de venir de si loin pour nous dire ce qu'il dit, et exercer la patience de tant de monde! » — Voilà comme les saints ont réprimé la nature, qui aime l'éclat et la réputation, et c'est ainsi que nous devons faire, préférant les emplois bas aux apparents, et l'abjection à l'honneur. J'espère, certes, que vous jetterez les fondements de cette sainte pratique avec ceux de l'établissement, pour faire que l'édifice soit bâti sur le roc, et non pas sur le sable mouvant. »

CHAPITRE XV

PRUDENCE.

I

Pas plus que l'Évangile, Vincent ne séparait la simplicité de la prudence : deux vertus nécessaires l'une à l'autre, et qu'il pratiqua dans la même perfection. Sa prudence et sa sagesse lui valurent la confiance universelle. Pendant toute sa vie, Saint-Lazare fut comme la maison du *Voyant*, où on venait le consulter pour toutes les affaires qui intéressaient l'Église ou l'État, le public ou les particuliers (*Vie*, p. 328). Dans l'espace d'un demi-siècle, rien ne s'est fait d'important en France, tant dans l'ordre politique que dans l'ordre religieux, sans sa participation et ses conseils. Au milieu de nos troubles civils, il était également estimé et consulté de la cour et des Princes, des Mazarins et des Frondeurs. Au milieu des troubles du jansénisme, c'est à lui encore qu'on s'adressa, et c'est à sa prudente intervention qu'on dut principalement le triomphe de la vérité, la préservation des communautés fidèles, et le retour à la foi d'un grand nombre de dissidents. Les nonces Bagni et Piccolomini voulaient avoir son avis sur les questions qui importaient à l'Église de France ou même à l'Église universelle. Les évêques, les abbés, les directeurs des âmes lui soumettaient leurs affaires les plus graves et les plus délicates. Les chefs de religions, les supérieurs de communautés réclamaient son concours pour la réformation de leur ordre ou de leur maison ; ou bien un religieux, une simple novice le consultaient sur leur vocation ou un changement

d'état. Une foule de curés, de prêtres, lui proposaient les difficultés de leur ministère ou de leur conscience. De grands seigneurs, de grandes dames lui abandonnaient la décision de leurs projets pour la gloire de Dieu, le soulagement du prochain ou leur propre sanctification. Pas d'âme généreuse, pas de famille, pas de communauté où il ne pénétrât par sa prudente action ; pas d'assemblée pour le bien, dont il ne fût l'inspirateur et le guide.

D'où lui venait un si universel recours ? De sa réputation de sainteté, sans doute ; dans la confiance qu'on avait dans la grâce attachée par Dieu à son intervention ; mais aussi de sa prudence naturelle et acquise. C'était l'homme sage par excellence ; l'homme possédant au degré suprême ce bon sens que Bossuet a appelé le maître de la vie humaine ; et, par suite, l'homme se tenant toujours dans ce milieu où le vrai et le bien ont fixé leur trône, s'écartant avec un soin égal de tous les extrêmes qui aboutissent à l'erreur et au mauvais succès. Le prétexte même du vieux ne pouvait faire illusion à sa prudence. Au besoin, il eût inventé l'adage : « Le mieux est l'ennemi du bien, » car il le tenait pour une de ses maximes. Il disait encore : « L'esprit humain est prompt et remuant. Les esprits les plus éclairés ne sont pas toujours les meilleurs, s'ils ne sont pas les plus retenus. On marche sûrement, quand on ne s'écarte pas du chemin par où le gros des sages a passé. »

Sa prudence s'appuyait sur Dieu, dont il se plaisait en tout à consulter la sainte volonté ; et sur Jésus-Christ, dont il étudiait les leçons et les exemples pour y conformer ses avis et sa conduite en vertu d'une sainte analogie, se demandant toujours : « Qu'eût dit, qu'eût fait Notre-Seigneur en pareille circonstance, dans une telle difficulté ? »

« Il y a temps de parler et temps de se taire, » a dit la sagesse divine. Vincent le savait et le pratiquait. Nul n'a su mieux se taire, quand la parole pouvait violer un secret, blesser la charité, compromettre une affaire, et simplement quand elle était inutile. Il savait écouter, science rare quoique nécessaire, sans interrompre jamais ; interrompu lui-même, il s'arrêtait aussitôt ; mais, comme rien n'était capable de faire fléchir son

inflexible sagesse, l'interruption finie, il reprenait le fil de son discours et marchait droit au but. Il avait le parler un peu lent, par réflexion. Ses raisonnements étaient précis, justes et pressants, exprimés en termes clairs et nets, animés d'une douce chaleur, et portaient la persuasion dans les cœurs en même temps que la conviction dans les esprits. S'il parlait le premier, il débrouillait et exposait une question avec tant d'ordre et de netteté, tant de profondeur et d'étendue, que chacun, même le plus habile, se disait : « C'est cela ! » hommage à son sens infaillible. Du reste, le bon sens encore lui faisait prendre tous les tons et tous les langages, suivant la nature des esprits, en sorte que l'homme médiocre se croyait de niveau avec lui, pendant que les plus hauts génies ne le trouvaient jamais au dessous d'eux.

C'est qu'il avait le discernement des esprits comme des doctrines et des affaires. Il voyait aussitôt la portée de chacun, et y proportionnait sa conduite et son langage. Il pénétrait le fort et le faible, les qualités bonnes et mauvaises de tous, et il savait régler là-dessus leur poste et leur emploi. En tout, il démêlait le vrai du faux, le bon du mauvais, le meilleur du moins bon, sous les apparences les plus trompeuses, les plus habilement hypocrites.

Voilà ce qui rendait sa direction si sûre, sa décision si infaillible, son action si ferme et si résolue, quand une fois il avait pris son parti. Le consultait-on, il était quelquefois lent à répondre, car lui-même il demandait à consulter auparavant Dieu et les sages ; mais la réponse qu'il donnait enfin était toujours marquée au coin de la sagesse et de l'expérience.

Il était lent aussi à se résoudre et à entreprendre, toujours en vertu de ce bon sens qui avait besoin de pénétrer auparavant et de combiner ensemble la nature, les moyens et la fin en toutes choses. Ses enfants, surtout les plus jeunes, lui en faisaient un reproche, et il répondait ordinairement comme il fit le 7 décembre 1641, dans cette lettre adressée à Codoing, supérieur de la Mission d'Annecy : « Vous m'objecterez que je suis trop long, que vous attendez quelquefois six mois une réponse qu'on peut faire en un mois, et que cependant les occasions se perdent et tout demeure. A quoi je vous ré-

ponds, Monsieur, qu'il est vrai que je suis trop longtemps à répondre et à faire les choses ; mais que pourtant je n'ai jamais vu encore aucune affaire gâtée par mon retardement, mais que tout s'est fait en son temps, et avec les vues et les précautions nécessaires, et que néanmoins je me propose à l'avenir de vous faire réponse au plus tôt après avoir reçu vos lettres et avoir considéré la chose devant Dieu, qui s'honore beaucoup du temps qu'on prend pour considérer mûrement les choses qui regardent son service. Vous vous corrigerez donc, s'il vous plaît, de votre promptitude à résoudre et à faire les choses, et je travaillerai à me corriger de ma nonchalance... Oserai-je vous dire sans rougir, Monsieur?... il n'y a remède, il faut que je le fasse : c'est que, repassant par-dessus toutes les choses principales qui se sont passées en cette Compagnie, il me semble, et est très-démonstratif, que, si elles se fussent faites avant qu'elles l'ont été, elles n'auraient pas été si bien. Je dis cela de toutes, sans en excepter pas une seule. C'est pourquoi j'ai une dévotion particulière de suivre pas à pas l'adorable Providence de Dieu, et l'unique consolation que j'ai, c'est qu'il me semble que c'est Notre-Seigneur seul qui a fait et fait incessamment les choses de cette petite Compagnie. »

Il était donc ami de la lenteur, ou plutôt ennemi de la précipitation : effet de sa prudence. Cette lenteur avait encore pour principe la crainte de contrarier Dieu, le désir de s'assurer son concours, le besoin de ne jamais poser les fondements d'une œuvre sans la certitude, ou, du moins, l'espérance probable de la pouvoir conduire au faîte. De là, la sage combinaison, la durée et la permanence des siennes.

Mais, une fois assuré de la volonté de Dieu et des ressources de sa Providence, rien n'était plus capable de l'arrêter. Il ne s'effrayait ni du nombre ni des difficultés des affaires. Il les suivait avec une force d'esprit, une intrépidité de courage que nuls obstacles ne pouvaient ébranler, qu'ils vinssent des personnes ou des choses, de la conjuration des éléments ou des passions humaines. Il s'y appliquait avec une sagacité pleine d'ordre et de lumière ; il en portait le poids, la peine, les lenteurs, avec un calme qui provenait d'une sainte sécurité, avec

une persévérance qu'il puisait dans la certitude religieuse du succès.

Ame vraiment supérieure par son admirable prudence, dont les passions ne venaient jamais, comme chez la plupart des hommes, déranger les combinaisons ; dont la vertu, au contraire, inspirait, dirigeait et menait à terme toutes les vues !

Tel il s'est montré dans l'établissement et la conduite de ses congrégations de Missionnaires et de Filles de la Charité, auxquelles il ne donna des règles qu'au bout de vingt-cinq et même de trente-trois ans, voulant par là imiter Notre-Seigneur, qui a commencé par agir avant d'instruire, et éviter les inconvénients des constitutions prématurées. Dès lors, rien d'imprévu, de provisoire, et, par conséquent, rien à réformer dans ces règles; rien qui n'eût son existence dans les faits, avant de se formuler dans la lettre ; rien que la faiblesse et la lâcheté pussent taxer d'impraticable ou même de difficile.

Tel il se montra au conseil de conscience, où il louvoya avec une si admirable sagesse à travers tant d'intrigues et d'ambitions, où il sut réformer tant d'abus, où il réussit à concilier les choses souvent les plus incompatibles, à savoir l'intérêt de la cour et des particuliers avec l'intérêt supérieur de l'Église.

Tel enfin il se montrait lorsqu'il avait à avertir, à reprendre ou à corriger. Sa prudence savait se proportionner aux caractères et aux circonstances, pour ne pas abattre la pusillanimité, ni pousser l'orgueil à la révolte, pour ne blesser ni la dignité de la personne, ni la charité due à des fautes secrètes. Soure, curé de Saint-Jean-en-Grève, exilé à Compiègne, lui avait écrit, le 17 août 1659, pour lui demander des renseignements sur un ecclésiastique, autrefois prêtre de la Mission, à qui il voulait confier le gouvernement intérimaire de sa paroisse. « Monsieur, lui répondit Vincent, je ne connais pas assez l'ecclésiastique dont vous me parlez, pour vous en rendre aucun témoignage, bien qu'il soit entré et sorti deux fois de notre Compagnie. » Portail, d'Horgni et Almeras, présents lorsqu'il dictait cette lettre, lui firent observer que ce curé aurait sujet de s'etonner, s'il lui mandait ne connaître pas assez un prêtre qui avait été deux fois sous sa conduite. « Je vois bien cela, répartit Vincent; mais Notre-Seigneur, quoiqu'il eût une par-

faite connaissance de toutes sortes de personnes, a néanmoins dit à quelques-unes : « Je ne vous connais point, » et le dira au jour du jugement, parce que *non cognoscit scientia approbationis.* » — Qu'admirer davantage ici, de la charité ou de la prudence ?

Vincent mettait quelquefois autant de prudente habileté que de zèle persévérant dans ses efforts auprès des ecclésiastiques suspects dans la foi. L'un d'eux, savant, grand prédicateur, de grande condition, le venait voir souvent. « Monsieur, lui dit un jour le Saint, comme vous êtes habile et éloquent, j'ai un conseil à vous demander. Dans nos Missions à la campagne, il nous arrive de trouver des personnes qui ne croient pas aux vérités de notre sainte religion, et nous ne savons comment nous y prendre pour les leur persuader. Que devons-nous faire en ces rencontres ? — Pourquoi me demandez-vous cela ? répondit l'abbé avec émotion, — C'est, Monsieur, que les pauvres s'adressent aux riches dans leurs besoins; et, comme nous sommes de pauvres ignorants, nous avons recours à vous qui êtes riche en science. » Flatté et remis, l'abbé énuméra les preuves de la religion : l'Écriture, les Pères, le raisonnement, le commun consentement des peuples et des siècles, le témoignage des martyrs, les miracles, etc. « Fort bien, Monsieur, reprit Vincent; mettez, je vous prie, tout cela par écrit, simplement et sans façon, et envoyez-le moi. » Deux ou trois jours après, l'abbé apportait lui-même son mémoire. « Merci, Monsieur, lui dit Vincent. Je reçois une joie singulière de vous voir dans ces bons sentiments, et de les apprendre de vous-même ; car, outre le profit que j'en tirerai pour mon usage particulier, cela me servira même pour votre justification. Vous l'aurez peine à croire, il est néanmoins très-véritable que certaines personnes sont persuadées et disent que vous n'avez point de bons sentiments touchant les choses de la foi. Achevez donc, Monsieur, ce que vous avez si bien commencé; et, après avoir si dignement soutenu la foi par votre écrit, professez-la par une vie édifiante. Vous y êtes d'autant plus obligé que vous êtes de condition ; car il en est de la vertu jointe à la naissance comme d'une pierre précieuse qui brille plus enchâssée dans l'or que dans

le plomb. » Cette conduite et ce discours eurent leur effet, et Vincent eut la consolation de voir l'abbé entrer et persévérer dans des résolutions saintes.

A la prudence il joignait le respect, l'adresse et quelquefois la grâce, quand il avait à donner aux évêques quelque sage avis. Un évêque de ses amis lui avait protesté plusieurs fois qu'il ne quitterait jamais son épouse, c'est-à-dire son Église, pour une autre, si belle et si riche qu'elle pût être ; et, en signe de sa fidélité, il lui avait montré son anneau pastoral en disant : *Oblivioni detur dextera mea, si non meminero tuî !* A quelque temps de là, l'évêque se laissait séduire par l'offre d'un riche et grand archevêché. Vincent le rencontre alors par hasard : « Monseigneur, lui dit-il après les premières civilités et les yeux fixés sur sa main droite, je vous prie de vous ressouvenir de votre anneau. » — « Ah ! Monsieur Vincent, répondit en riant l'évêque, vous m'y prenez ! »

N'oublions pas de mentionner avec quel mélange de prudence et d'humilité il se tira, dans son voyage au Mans de 1649, de l'embarras où le jeta la présence en cette ville de l'évêque Lavardin de Beaumanoir, celui-là même sur les ordinations duquel on a fait, après sa mort, pour une parole de lui peu mesurée, tant de contes ridicules. Loin de le servir au conseil de conscience, Vincent s'était opposé à sa promotion à l'épiscopat. Lavardin le savait, s'en était plaint souvent, et même avec vivacité. Quelle fut donc la surprise, quel l'embarras du serviteur de Dieu, lorsqu'il apprit que ce prélat, qui n'avait pas encore ses bulles, était déjà au Mans! Quelle conduite tenir à son égard ? Il était indécent de passer sans le voir, dangereux de le voir sans l'avoir prévenu, incivil de lui faire demander s'il agréerait une visite. « Si je le vais saluer, disait le Saint, vraisemblablement il en sera surpris, et peut-être ému et touché : de lui envoyer demander s'il aura ma visite agréable, je ne sais pas comment il recevra ce compliment; de n'y aller pas et de n'y envoyer pas, ce bon seigneur aurait raison de s'indigner davantage contre moi, et c'est cè qu'il faut éviter. Que faire donc ? »

L'humilité du Saint le tira d'affaire. Dès le lendemain matin, il envoya deux prêtres, le supérieur du séminaire avec un

autre, dire à l'évêque qu'arrivé dans son diocèse, le soir précédent, il n'osait y faire aucun séjour sans sa permission, et qu'il le suppliait très-humblement de trouver bon qu'il passât sept ou huit jours dans la maison du séminaire.

Ce compliment de la part d'un homme dont Lavardin, malgré ses rancunes, connaissait mieux que personne la droiture et la sincérité, le désarma. « Dites à M. Vincent, répondit-il aux envoyés, qu'il est libre de demeurer au Mans tant qu'il le jugera à propos, et que s'il n'avait pas une maison dans ma ville épiscopale, je me ferais un plaisir de lui offrir la mienne. »

Une réponse si obligeante demandait un remercîment. Vincent allait se rendre à l'évêché, lorsqu'il apprit le brusque départ de Lavardin.

II

Et maintenant, écoutons le Saint nous parler de la prudence dans sa Conférence du 14 mars 1659 : « C'est le propre de cette vertu, dit-il, de régler et de conduire les paroles et les actions. C'est elle qui fait parler sagement et à propos, et qui fait qu'on s'entretient avec circonspection et jugement des choses bonnes en leur nature et en leurs circonstances, et qui fait supprimer et retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu, ou qui nuisent au prochain, ou qui tendent à la propre louange, ou à quelque autre mauvaise fin. Cette même vertu nous fait agir avec considération, maturité, et par un bon motif, en tout ce que nous faisons, non-seulement quant à la substance de l'action, mais aussi quant aux circonstances; en sorte que le prudent agit comme il faut, quand il faut, et pour la fin qu'il faut; l'imprudent, au contraire, ne prend pas la manière, ni le temps, ni les motifs convenables, et c'est là son défaut; au lieu que le prudent, agissant discrètement, fait toutes choses avec poids, nombre et mesure.

« La prudence et simplicité tendent à même fin, qui est de bien parler, et de bien faire dans la vue de Dieu; et, comme l'une ne peut être sans l'autre, Notre-Seigneur les a recom-

mandées toutes deux ensemble. Je sais bien qu'on trouvera de la différence entre ces deux vertus, par distinction de raisonnement; mais en vérité elles ont une très-grande liaison, et pour leur substance, et pour leur objet. Pour ce qui est de la prudence de la chair et du monde, comme elle a pour son but et pour sa fin la recherche des honneurs, des plaisirs et des richesses, aussi est-elle entièrement opposée à la prudence et simplicité chrétiennes, qui nous éloignent de ces biens trompeurs, pour nous faire embrasser les biens solides et perdurables, et qui sont comme deux bonnes sœurs inséparables, et tellement nécessaires pour notre avancement spirituel, que celui qui saurait s'en servir comme il faut amasserait sans doute de grands trésors de grâces et de mérites. Notre-Seigneur les a pratiquées toutes deux excellemment en diverses rencontres, et particulièrement lorsqu'on lui amena cette pauvre femme adultère pour la condamner; car, ne voulant pas faire l'office de juge en cette occasion, et la voulant délivrer : *Que celui d'entre vous*, dit-il aux Juifs, *qui est sans péché*, *lui jette la première pierre*. En quoi il a excellemment pratiqué ces deux vertus : la simplicité, dans le dessein miséricordieux qu'il avait de sauver cette pauvre créature et de faire la volonté de son Père, et la prudence, dans le moyen qu'il employa pour faire réussir ce bon dessein. De même, quand les Pharisiens le tentèrent, lui demandant s'il était licite de payer le tribut à César : car, d'un côté, il voulait maintenir l'honneur de son Père et ne faire aucun préjudice à son peuple; et, de l'autre, il ne voulait pas s'opposer aux droits de César, ni aussi donner sujet à ses ennemis de dire qu'il favorisait les exactions et monopoles. Qu'est-ce donc qu'il leur répondra pour ne rien dire mal à propos, et pour éviter toute surprise ! Il demande qu'on lui montre la monnaie du tribut ; et, apprenant de la bouche même de ceux qui la lui faisaient voir que c'était l'image de César qui était gravée dessus, il leur dit : *Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* La simplicité paraît en cette réponse, par le rapport qu'elle a avec l'intention que Jésus-Christ avait dans le cœur de faire rendre au Roi du ciel et à celui de la terre l'honneur qui leur convient ; et la prudence s'y rencontre aussi, lui faisant éviter

sagement le piége que ces méchants lui tendaient pour le surprendre.

« C'est donc le propre de la prudence de régler les paroles et les actions ; mais elle a encore outre cela un autre office, qui est de choisir les moyens propres pour parvenir à la fin qu'on se propose, laquelle n'étant autre que d'aller à Dieu, elle prend les voies les plus droites et les plus assurées pour nous y conduire. Nous ne parlons pas ici de la prudence politique et mondaine, laquelle, ne tendant qu'à des succès temporels et quelquefois injustes, ne se sert aussi que de moyens humains fort douteux et fort incertains ; mais nous parlons de cette sainte prudence que Notre-Seigneur conseille dans l'Évangile, qui nous fait choisir les moyens propres pour arriver à la fin qu'il nous propose, laquelle étant toute divine, il faut que ces moyens y aient du rapport et de la proportion. Or, nous pouvons choisir les moyens proportionnés à la fin que nous nous proposons, en deux manières : ou par notre seul raisonnement, qui est souvent bien faible ; ou bien par les maximes de la foi que Jésus-Christ nous a enseignées, qui sont toujours infaillibles, et que nous pouvons employer sans aucune crainte de nous tromper. C'est pourquoi la vraie prudence assujettit notre raisonnement à ces maximes, et nous donne pour règle inviolable de juger toujours de toutes choses comme Notre-Seigneur en a jugé; en sorte que, dans les occasions, nous nous demandions à nous-mêmes : « Comment est-ce que Notre-Seigneur a jugé de telle ou telle chose ? Comment s'est-il comporté en telle ou telle rencontre ? Qu'a-t-il dit, qu'a-t-il fait sur tels et tels sujets ? » et qu'ainsi nous ajustions toute notre conduite selon ses maximes et ses exemples. Prenons donc cette résolution, Messieurs, et marchons en assurance dans ce chemin royal dans lequel Jésus-Christ sera notre guide et conducteur, et souvenons-nous de ce qu'il a dit, que *le ciel et la terre passeront, mais que ses paroles et ses vérités ne passeront jamais*. Bénissons Notre-Seigneur, mes Frères, et tâchons de penser et de juger comme lui, et de faire ce qu'il a recommandé par ses paroles et par ses exemples. Entrons en son esprit pour entrer en ses opérations ; car ce n'est pas tout de faire le bien, mais il le faut bien faire, à l'imitation de Notre-

Seigneur, duquel il est dit : « *Bene omnia fecit,* qu'il a bien fait toutes choses. Non, ce n'est pas assez de jeûner, d'observer les règles, de s'occuper aux fonctions de la Mission ; mais il le faut faire dans l'esprit de Jésus-Christ, c'est-à-dire avec perfection, pour les fins et les circonstances que lui-même les a faites. La prudence chrétienne donc consiste à juger, parler et opérer, comme la Sagesse éternelle de Dieu, revêtue de notre faible chair, a jugé, parlé et opéré. »

Le Saint disait encore : « Là où la prudence humaine déchoit et ne voit goutte, là commence à poindre la lumière de la sagesse divine. »

Enfin, il fit une règle pour les autres de sa prudente lenteur : « Les ouvrages de Dieu se font peu à peu ; ils ont leurs commencements et leurs progrès. Quand Dieu voulut sauver Noé du déluge avec sa famille, il lui commanda de faire une arche qui pouvait être achevée en peu de temps ; et néanmoins il la lui fit commencer cent ans auparavant, afin qu'il la fît petit à petit. Dieu voulant semblablement conduire et introduire les enfants d'Israël en la terre de promission, il pouvait leur faire faire ce voyage en peu de jours ; et cependant plus de quarante ans s'écoulèrent avant qu'il leur fit la grâce d'y entrer. De même, Dieu ayant dessein d'envoyer son Fils au monde pour remédier au péché du premier homme qui avait infecté tous les autres, pourquoi tarda-t-il trois ou quatre mille ans ? C'est qu'il ne se hâte point dans ses œuvres, et qu'il fait toutes choses dans leur temps. Et Notre-Seigneur, venant sur la terre, pouvait venir dans un âge parfait opérer notre rédemption, sans y employer trente ans de vie cachée, qui pourrait sembler superflue. Néanmoins il a voulu naître petit enfant et croître en âge à la façon des autres hommes, pour parvenir peu à peu à la consommation de cet incomparable bienfait. Ne disait-il pas aussi quelquefois, parlant des choses qu'il avait à faire, que son heure n'était pas encore venue ? pour nous apprendre de ne nous pas trop avancer dans les choses qui dépendent plus de Dieu que de nous. Il pouvait même de son temps établir l'Église par toute la terre ; mais il se contenta d'en jeter les fondements, et laissa le reste à faire à ses apôtres et à leurs successeurs. Selon cela, il n'est

pas expédient de vouloir tout faire à la fois et tout à coup, ni de penser que tout sera perdu, si un chacun ne s'empresse avec nous pour coopérer à un peu de bonne volonté que nous avons. Que faut-il donc faire ? Aller doucement, beaucoup prier Dieu, et agir de concert. »

CHAPITRE XVI

JUSTICE ET GRATITUDE.

La justice de Vincent se réglait et s'ordonnait sur cette parole de Notre-Seigneur : « Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à César ce qui appartient à César. » A Dieu d'abord il rendit fidèlement tous les devoirs de religion, comme homme, comme chrétien et comme prêtre. Mais aux hommes aussi, suivant leur rang et leurs relations avec lui, il a toujours payé toute dette de justice : « A qui le tribut, le tribut ; à qui l'impôt, l'impôt; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur; ne devant jamais rien à personne, sinon la charité, qu'il exerçait si tendre envers tous, pour accomplir entièrement la loi. » Il disait aux siens : « Messieurs, ayons égard aux intérêts d'autrui comme aux nôtres ; allons droit, agissons loyalement et équitablement. » Pour lui, la justice passait avant tout le reste. Il écrivait un jour : « Souvenez-vous particulièrement de prier Dieu pour moi, qui, me trouvant hier obligé en même temps d'accomplir une promesse que j'avais faite, ou d'exercer une action de charité à l'égard d'une personne qui nous peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, et ne pouvant satisfaire à l'un et à l'autre, ai laissé l'acte de charité pour accomplir ma promesse, dont cette personne est restée fort malcontente. Mais je n'en suis pas tant fâché comme de ce que j'ai, ce me semble, trop suivi mon inclination en faisant cette action de justice. »

Il payait exactement les dettes de sa communauté sans attendre de réclamation, et souvent il en faisait porter le montant

au domicile des débiteurs. « Il n'est pas juste, disait-il, de leur donner la peine de venir pour demander une chose qui leur est légitimement due. »

Il indemnisait largement ceux qui avaient eu à souffrir de sa part l'accident le plus involontaire. Un jour, son cocher ayant renversé dans la boue quelques pains de la boutique d'un boulanger, il en paya aussitôt le prix et les fit porter à Saint-Lazare.

Le même cocher, une autre fois, ayant brisé une barre de bois vermoulue qui fermait une porte cochère, il la fit remplacer par une neuve, d'une valeur quadruple.

Jamais il ne fit payer ses services ; jamais surtout il ne voulut jeter un bon office en travers de l'équité pour en arrêter le cours. Dans une ville considérable, ses Missionnaires étaient menacés dans leur établissement par des personnes puissantes qui les avaient déférés au parlement. Le gouverneur offrit de les soutenir à la condition que Vincent les soutiendrait lui-même à la cour. « Si je puis vous servir, répondit le Saint, je le ferai, mais je vous supplie de laisser l'affaire des prêtres de la Mission entre les mains de Dieu et de la justice pour en juger, car je ne désire point être en aucun lieu par la faveur ni par l'autorité des hommes. »

Quoique seigneur haut-Justicier, il était ennemi de la discorde et des procès. Il est vrai qu'il donnait gratis les offices de la justice de Saint-Lazare, et qu'il recommandait d'y traiter les affaires avec douceur. Lui-même il intervenait, par exemple s'il apprenait que deux familles de sa seigneurie tendaient à une rupture, et il était rare que sa charité ne conciliât pas les intérêts et les cœurs. Il détournait de plaider tous ceux qui s'adressaient à lui : « Un procès, disait-il, est un morceau de dure digestion, et le meilleur ne vaut pas le plus mauvais accommodement. » Il disait encore : « L'accommodement dans les procès est chose si grande et si agréable à Dieu, qu'il dit à un chacun : « *Inquire pacem et persequere eam.* » Il ne dit pas seulement qu'on l'agrée, cette divine paix, quand on nous l'offre, mais que nous la recherchions et courrions après elle. »

A plus forte raison ne voulait-il pas de procès pour lui-

même ni pour ses maisons. Il écrivait à un des siens qui s'était embarqué dans une affaire où il avait échoué : » Nous plaidons le moins que nous pouvons ; et, quand nous sommes contraints de plaider, ce n'est qu'après avoir pris conseil et du dedans et du dehors. Nous aimons mieux relâcher du nôtre que de mal édifier le prochain »

Dans les procès qu'il ne pouvait éviter, sa conduite était toute charitable. S'il voyait alors ou envoyait voir les juges, c'était moins pour leur recommander sa cause, que pour les prier d'avoir égard à la seule justice. Demandeur et défendeur à la fois, il alléguait, sans rien omettre, tout ce qui était à l'avantage de son adverse partie, aussi bien que ce qui faisait pour lui-même. On eût dit un rapporteur impartial, dont l'intérêt n'aurait point été engagé dans la cause ; ou plutôt, il n'était partial que pour son adversaire, dont il faisait valoir les raisons bien mieux que les siennes propres.

Du reste, il ne visitait les magistrats que le moins possible. Les sollicitations lui paraissaient une violence faite à la justice. « Un juge qui craint Dieu, disait-il, n'y doit point avoir égard ; et moi-même, quand j'étais au conseil de la reine, je ne comptais pour rien les recommandations, me contentant d'examiner si la chose demandée était juste ou ne l'était pas. »

Il ménageait la bourse de ses parties plus que la sienne. Quelques-uns de ses prêtres, ayant affaire à des fermiers intraitables et de mauvaise foi, le prièrent de leur obtenir un *Committimus*, afin d'intimider ces hommes de chicane. « Tirez-vous d'embarras comme vous pourrez, leur répondit Vincent; mais, pour moi, j'aurais peine à voir ces pauvres gens obligés à venir plaider si loin. »

Les habitants du val de Puiseaux l'avaient mis à la taille pour la petite ferme de Fresneville, et, malgré ses bons avis pour les porter à de meilleurs sentiments, ils voulurent plaider. Ils vinrent donc à Paris, où le Saint les reçut comme gens associés à sa cause. Il les logea à Saint-Lazare, les fit manger au réfectoire à côté de lui et paya leurs frais de voyage. Lorsque le procès fut sur le point d'être jugé, il leur en donna avis, afin qu'ils pussent alléguer à temps leurs dernières raisons. En effet, ils revinrent à Paris et se

rendirent chez lui comme chez le patron de leur cause. Il les conduisit lui-même chez le rapporteur, où il les aida à faire valoir leurs droits prétendus. Bien malgré lui, en quelque sorte, ils furent condamnés; mais il paya les frais du procès, leur fit servir à souper, les logea encore et ne les renvoya que le lendemain, après leur avoir donné à chacun 20 sous pour leur dépense de route.

Quand il avait perdu lui-même, il se soumettait aux arrêts de la justice comme à un jugement de Dieu. Nul murmure, nulle plainte ni contre la Providence, ni contre les hommes, et il obligeait les siens à l'imiter en cela. « Vive la justice ! écrivait-il, le 24 octobre 1659, à un de ses Missionnaires de Gênes; vive la justice ! Il faut croire, Monsieur, qu'elle se trouve en la perte de votre procès. Le même Dieu qui vous avait donné du bien vous l'a ôté : son saint nom soit béni ! Le bien est mal quand il est où Dieu ne le veut pas. Plus nous aurons de rapport à Notre-Seigneur dépouillé, plus aussi nous aurons de part à son esprit. Plus nous chercherons, comme lui, le royaume de Dieu son Père, pour l'établir en nous et en autrui, plus les choses nécessaires à la vie nous seront données. Vivez dans cette confiance, et n'allez pas au-devant des années stériles dont vous parlez. Si elles arrivent pour la subsistance, ou pour les emplois, ou pour tous les deux, *in nomine Domini* ! Ce ne sera point par votre faute, mais par l'ordre de la Providence, dont la conduite est toujours adorable. Laissons-nous donc conduire par notre Père qui est au cieux, et tâchons sur la terre de n'avoir qu'un vouloir et un non-vouloir avec lui. »

La gratitude est une annexe de la justice, car elle est une justice elle-même à rendre aux bienfaiteurs. Vincent, si juste, était donc reconnaissant soit envers Dieu, source de tout bien, soit envers les hommes, canal pour nous de ses miséricordes. Chaque matin, il rendait grâces à Dieu de sa gloire, de celle qu'il a donnée à son Fils, à la sainte Vierge, aux saints anges, aux saints apôtres et à tous les saints. Il le remerciait encore des grâces faites à la sainte Église, à toutes les familles religieuses et particulièrement à la sienne. Il le remerciait enfin de l'assistance prêtée aux pauvres, de l'heureux succès ac-

cordé aux armes du roi, des victoires remportées par les princes chrétiens sur l'infidélité, l'hérésie ou le schisme; en un mot, de tous les événements avantageux à l'Église et à l'État. Et comme il se croyait impuissant à témoigner à Dieu une pleine reconnaissance, il invitait les siens, les personnes de piété et les communautés religieuses à s'unir à lui en ce saint office, et il disait : « *Laudate Dominum mecum!* Rien ne gagne plus le cœur de Dieu que la reconnaissance. Il faut employer autant de temps à le remercier de ses bienfaits qu'à les lui demander. » Et alors il gémissait sur l'ingratitude des hommes; il répétait la plainte de Notre-Seigneur au sujet des neuf lépreux qui ne l'étaient pas venus remercier ; il engageait fortement à fuir un vice qui, disait-il, nous rend indignes de recevoir aucune faveur de Dieu ni des hommes.

Pour lui, il remerciait tendrement Dieu des dons conférés à sa personne; et, tous les ans, au jour anniversaire de son baptême, il réclamait le secours des prières et des hommages des siens, pour que sa reconnaissance ne restât pas au-dessous des biens qu'il avait reçus de la bonté divine.

Reconnaissant envers Dieu, il ne l'était pas moins envers les hommes qui lui avaient fait quelque bien, à lui ou à ses communautés. Croyant toujours qu'on ne lui devait rien, il regardait tout honneur, tout service qui lui était rendu comme une grâce, dont il remerciait avec une effusion de cœur et une humilité touchantes. « Que vous êtes bon, disait-il, de ne mépriser point ma vieillesse ! de supporter un misérable pécheur ! de m'écouter si patiemment et de me souffrir en votre présence ! Que Dieu vous bénisse ! » Et ainsi il faisait pour le moindre de ses Frères. Un d'eux lui ayant porté de l'eau bénite dans sa chambre, et s'étant jeté à ses pieds pour lui demander sa bénédiction : « Oui, cher Frère, lui dit-il, que Dieu vous bénisse et vous récompense ! » C'était sa formule accoutumée. « Dans l'impuissance, disait-il ou écrivait-il toujours, où je suis de vous remercier convenablement, je prie Dieu d'être lui-même mon remerciment et votre récompense. »

Il en usait de même envers les étrangers, même envers les enfants, remerciant du plus petit service, comme de l'avoir aidé

à monter à cheval, et il blâmait quelquefois son compagnon de remercier avec trop de froideur.

Bien plus, à l'exemple de Notre-Seigneur, il regardait comme fait à lui-même ce qu'on faisait pour le plus petit des siens, et il s'en montrait également reconnaissant.

Il avait de la reconnaissance même pour ceux qui ne rendaient aucun service direct ni à lui, ni à ses enfants; par exemple, pour les laboureurs qui, par leurs travaux, fournissaient au clergé le moyen de vivre pour la sanctification des peuples. Après avoir tracé un vif tableau de leurs souffrances dans les calamités publiques, il dit un jour : « Hélas! mes Frères, tandis qu'ils se fatiguent ainsi pour nous nourrir, nous cherchons l'ombre et nous prenons du repos! Dans les Missions même où nous travaillons, nous sommes au moins à l'abri des injures de l'air dans les églises, et non pas exposés aux vents, aux pluies et aux rigueurs des saisons. Certes, vivant ainsi de la sueur de ces pauvres gens et du patrimoine de Jésus-Christ, nous devrions toujours penser, quand nous allons au réfectoire, si nous avons bien gagné la nourriture que nous y allons prendre. Pour moi, j'ai souvent cette pensée qui me donne bien de la confusion, et je me dis à moi-même ; « Misérable, as-tu gagné le pain que tu vas manger? le pain qui te vient du travail des pauvres? » Au moins, mes Frères, si nous ne le gagnons pas comme ils font, prions Dieu pour eux, et qu'il ne se passe aucun jour que nous ne les offrions à Notre-Seigneur, afin qu'il lui plaise leur donner la grâce de faire un bon usage de leurs souffrances. Nous disions ces jours passés que Dieu s'attend particulièrement aux prêtres pour arrêter le cours de son indignation ; il s'attend qu'ils feront comme Aaron, et qu'ils se mettront, l'encensoir en main, entre lui et ces pauvres gens; ou bien qu'ils se rendront entremetteurs comme Moïse pour obtenir la cessation des maux qu'ils souffrent pour leur ignorance et pour leurs péchés, et que peut-être ils ne souffriraient pas s'ils avaient été instruits et si l'on avait travaillé à leur conversion. C'est donc ces pauvres auxquels nous devons rendre ces offices de charité, tant pour satisfaire au devoir de notre caractère, que pour leur rendre quelque sorte de reconnaissance pour les biens que nous recevons de leurs labeurs. Tan-

dis qu'ils souffrent, et qu'ils combattent contre la nécessité et contre toutes les misères qui les attaquent, il faut que nous fassions comme Moïse, et qu'à son exemple nous levions continuellement les mains au ciel pour eux; et, s'ils souffrent pour leurs péchés et pour leurs ignorances, nous devons être leurs intercesseurs envers la divine miséricorde, et la charité nous oblige de leur tendre les mains pour les en retirer; et, si nous ne nous employons, même aux dépens de nos vies, pour les instruire et pour les aider à se convertir parfaitement à Dieu, nous sommes en quelque façon les causes de tous les maux qu'ils endurent. »

A plus forte raison témoignait-il une vive reconnaissance à ses bienfaiteurs personnels, ou à ceux de ses communautés.

Son voyage du Maine en Anjou, dans l'année 1649 (*Vie*, p. 28), fut signalé par deux traits admirables de reconnaissance. Le jeune Missionnaire qui l'accompagnait et qui l'avait tiré d'un grand péril, au passage d'une rivière, alors très-fervent, s'attiédit peu à peu. De moins en moins soumis à la règle, il devint bientôt indocile à ses supérieurs. Enfin, las du joug, il le voulut tout à fait secouer, et malgré tous les efforts ordinaires de Vincent pour le retenir dans sa vocation, il la quitta. Au bout d'un an, il s'en repentit et, comme l'enfant prodigue, il s'écria : « Je me lèverai et je retournerai à mon Père. » Il écrivit donc à Vincent lettre sur lettre, lui demandant pardon et le priant de le recevoir au nombre de ses plus humbles serviteurs, sinon de ses enfants.

A la fois pour l'éprouver et par répugnance à recevoir les transfuges, Vincent le laissa longtemps sans réponse. Le Missionnaire multiplia ses lettres, redoubla ses instances : « Je suis perdu pour toujours, mon Père, si vous ne me tendez la main. » A ce coup, Vincent répondit, non toutefois pour lui accorder sa grâce, mais pour lui remettre devant les yeux sa faute et l'impossibilité de le recevoir de nouveau.

Repoussé dans tous ses assauts, le pauvre Missionnaire, à bout d'attaques, tenta un dernier effort du côté le plus accessible et le plus vulnérable du cœur de Vincent : « Monsieur, lui écrivit-il, je vous ai une fois sauvé la vie du corps, sauvez-moi celle de l'âme ! » Par là, il s'était ouvert la place.

« Venez, Monsieur, lui fut-il aussitôt répondu; venez, et vous serez reçu à bras ouverts. » Ce n'était pas dans la Mission de la terre, suivant la belle expression de Vincent, c'était dans celle du ciel qu'il devait rentrer. Sur le point de partir, il tomba malade et mourut plein de l'espérance qu'il trouvait dans son repentir et dans le pardon qui lui venait d'être si généreusement accordé.

Le second trait n'est pas moins touchant. Au sortir de l'eau, Vincent était entré dans la ferme de la Goualerie pour y sécher ses habits. Là, à l'aise au milieu des pauvres, il lia naturellement conversation avec le fermier, et il apprit de lui qu'il était affligé d'une hernie dont il souffrait cruellement. Le saint prêtre, que Dieu avait guéri du même mal, lui promit aussitôt que, de retour à Paris, il lui enverrait un bandage dont il éprouverait un prompt soulagement. Après avoir très-amplement payé cet hôte d'un instant, et l'avoir remercié de l'hospitalité de sa chaumière avec plus d'effusion qu'il n'eût remercié un gentilhomme de l'hospitalité de son château, il se remit en route. Son voyage se prolongea bien au delà de ses prévisions et de ses désirs. Néanmoins, à peine de retour à Saint-Lazare, il se ressouvint de son hôte et de sa parole. Il lui envoya le bandage promis, et joignit à ce présent une lettre dans laquelle il renouvelait toutes ses actions de grâces. Et comme il n'avait point de voie sûre pour faire tenir ces objets au pauvre paysan, il adressa le tout à la maréchale de Schomberg, des terres de laquelle dépendait la Goualerie, avec prière de coopérer à cette bonne œuvre et de recommander le paysan à la bienveillance de ses officiers.

Aimant, estimant les siens plus que lui-même, il ne pouvait pas avoir des sentiments moindres pour les bienfaiteurs de ses communautés.

Il pourvut au logement et à la nourriture d'une pauvre femme pendant vingt-cinq ou trente ans, parce qu'elle avait servi un ou deux pestiférés de Saint-Lazare.

Les Pères Jésuites de Bar avaient reçu chez eux un Missionnaire de Lorraine, qui mourut dans leur maison et fut enterré dans leur église. Touché de cette hospitalité accordée à son fils vivant et mort, le Saint donna à sa communauté, pour sujet de

conférence spirituelle, la nécessité de la reconnaissance. « J'ai deux choses en moi, disait-il, la reconnaissance, et que je ne puis m'empêcher de louer le bien. »

Les bienfaiteurs, même à titre onéreux, ne le trouvaient point ingrat. « Nous ne devons pas laisser pour cela, disait-il, d'être beaucoup reconnaissants, et de prier Dieu pour eux comme pour nos bienfaiteurs. Nous voyons que l'Église même a eu tant de reconnaissance envers les bienfaiteurs, qu'elle s'est relâchée pour eux, accordant aux laïques le droit de patronage, comme l'on voit en plusieurs endroits, quoique ce droit ne devrait appartenir qu'à l'Église. Pourquoi en a-t-elle usé ainsi, sinon par un témoignage de gratitude envers les bienfaiteurs? »

Un docteur de Sorbonne, nommé Louis Calon, avait donné une somme assez considérable à la Compagnie, et finit par fonder une Mission à Aumale, lieu de sa naissance. Épuisé de travaux, de pénitences, de mortifications plus que de vieillesse, il se retira à Vernon, chez les fils de saint François, qui le reçurent comme un apôtre et comme un émule de leur pauvreté. Un an à peine avant sa mort, le 28 août 1646, Vincent de Paul, qui apprit son dénûment et le désir qu'il avait de venir à Saint-Lazare, lui écrivit : « Je rends grâces à Dieu de ce que vous nous faites espérer de venir bientôt vous reposer ici de vos grands travaux. Oh! Monsieur, que vous serez le bienvenu, et que je vous embrasserai volontiers! Venez donc, et ne tardez pas, de grâce, Monsieur! Et je vous assure que nous aurons un soin très-particulier de votre santé, et que vous serez le maître de la maison pour dire et faire tout ce que vous voudrez, et spécialement le mien, qui vous ai toujours aimé avec une plus grande tendresse que mon père. Que si vous avez besoin des 4,000 livres que vous avez données à rente aux religieux Feuillants ou de Saint-Bernard, et affectées à la Mission, très-volontiers nous vous en ferons la rétrocession, étant juste, ce me semble, qu'un fondateur qui se trouve en nécessité s'aide du revenu de la fondation qu'il a faite; et nous ferons plus, car, si vous avez besoin du fonds pour vous soutenir en votre vieillesse, nous le vous transporterons, comme nous avons

fait à M. le curé de Vernon, lequel nous ayant donné 600 livres de rente et les nous ayant demandées depuis, estimant en avoir besoin, nous lui avons rétrocédé et la rente et le fonds. Mais, si vous n'en avez pas besoin, jouissez toujours du revenu, Monsieur, ainsi que vous avez fait jusqu'à présent, et nous continuerons les Missions que vous avez commencées et continuées avec tant de bénédiction. » Mais les fils de saint François ne voulurent point que Calon recourût au désintéressement du saint prêtre ; ils le gardèrent chez eux avec bonheur, et lui fermèrent les yeux.

Vincent agit toujours ainsi envers les fondateurs de ses établissements et les bienfaiteurs de sa Compagnie. Au mois de septembre 1654, il écrivait à un de ses prêtres : « Nous ne saurions jamais avoir assez de reconnaissance ni de gratitude pour nos fondateurs. Dieu nous a fait la grâce ces jours passés d'offrir au fondateur d'une de nos maisons le bien qu'il nous a donné, parce que je pensais qu'il en avait besoin : et il me semble que, s'il l'eût accepté, j'en aurais reçu une très-sensible consolation. Et je crois qu'en ce cas la divine bonté se rendrait elle-même notre fondatrice, et que rien ne nous manquerait. Mais, quand bien cela n'arriverait pas, quel bonheur nous serait-ce, Monsieur, de nous appauvrir pour accommoder celui qui nous aurait fait du bien ! Dieu nous a déjà fait la grâce d'en user une fois de la sorte, ayant effectivement rendu à un bienfaiteur (le curé de Vernon) ce qu'il nous avait donné ; et, toutes les fois que j'y pense, j'en ai une consolation que je ne puis exprimer. » — Et, l'année suivante, il écrivait à un bienfaiteur même qu'il supposait dans le besoin : « Je vous supplie d'user du bien de notre Compagnie comme du vôtre. Nous sommes prêts de vendre tout ce que nous avons pour vous, et jusqu'à nos calices : en quoi nous ferons ce que les saints canons ordonnent, qui est de rendre à notre fondateur en son besoin ce qu'il nous a donné en son abondance. Et ce que je vous dis, Monsieur, n'est point par cérémonie, mais en la vue de Dieu, et comme je le sens au fond de mon cœur. »

En 1654, le cardinal de Retz avait réussi à sortir de sa prison

de Nantes, et s'était enfui à Rome. Fils du général des galères, élève de Vincent de Paul, Retz, même au milieu de ses intrigues et de ses escapades politiques et galantes, s'était toujours montré le protecteur de Saint-Lazare, et Saint-Lazare, reconnaissant comme son fondateur, était porté à soutenir Retz dans sa disgrâce. Vincent de Paul, sans argent dans l'état où étaient alors sa Compagnie et la France, emprunta 500 pistoles pour le soulager. Retz qui connaissait la fâcheuse situation de Saint-Lazare, ayant refusé de les accepter, on lui offrit au moins des services personnels. Les Missionnaires de Rome reçurent donc dans leur maison le proscrit ; mais sur quel ordre, dans quelles circonstances, et avec quel dommage pour eux, c'est ce que va nous apprendre une lettre de Vincent écrite à Ozenne, à Gênes, le 12 mars 1655 : « Notre maison de Rome est dans un état souffrant, ainsi que vous avez appris par la Gazette de cette cour-là : c'est pour avoir reçu chez elle Monseigneur le cardinal de Retz, par commandement du pape, avant que d'avoir connaissance de la défense que le roi avait faite de le communiquer, lequel ayant trouvé mauvais cet acte d'obéissance vers Sa Sainteté et de reconnaissance vers notre archevêque et bienfaiteur, à fait faire commandement à M. Berthe et à nos prêtres français de sortir de Rome et de s'en revenir en France, comme ils ont fait ; en sorte que le même M. Berthe est maintenant en France ou sur le point d'y arriver, par une pure obéissance. Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu ; mais il vaut mieux tout perdre que de perdre la vertu de reconnaissance. »

Ce que fit la reconnaissance affectueuse de Vincent pour Adrien Le Bon, l'ancien prieur de Saint Lazare, nous l'avons d'ailleurs raconté (*Vie*, p. 332).

Une part de cette reconnaissance rejaillissait sur les anciens religieux de Saint-Lazare. Vincent voulait qu'on leur accordât tout ce que permettait la conscience, et qu'on les rendît participants de toutes les bonnes œuvres de la Compagnie. « Tous nos petits mérites, disait-il, viennent de leurs bienfaits. » Lui-même donnait l'exemple, et, en toute rencontre, il leur témoignait, en paroles et en actes, une singulière déférence. L'ancien sous-prieur ayant été atteint d'une maladie

contagieuse qui régnait alors à Saint-Lazare, il l'alla voir, le consola, lui offrit ses services, le servit, en effet, au point de respirer son haleine empestée, et il serait resté à son chevet, nuit et jour, jusqu'à la mort, si on ne l'en eût arraché.

La reconnaissance de Vincent pour le Prieur descendit jusqu'à son valet. Cet homme, après quinze ou seize ans de service, avait quitté son maître, malgré tous les efforts et les offres généreuses de notre Saint pour le retenir. Étant retourné dans sa province, il perdit presque entièrement l'esprit. Sans biens, sans parents, il tomba dans la misère. Il errait au hasard pour chercher sa vie, sans trop savoir où le portaient ses pas ; mais la Providence, qui le conduisait, l'amena un jour à Paris, et son intelligence, éveillée par la vue d'objets qui lui rappelaient d'anciens souvenirs, lui fit retrouver le chemin de Saint-Lazare. Il demanda à parler à Vincent qui, occupé alors, l'envoya dîner, promettant de l'entretenir ensuite à loisir. A la première entrevue, et surtout aux premières paroles, le saint prêtre reconnut le triste état de ce pauvre homme. « C'est le domestique de notre bienfaiteur, se dit-il aussitôt, il faut en avoir pitié et le regarder comme de notre famille. » Et, en effet, il lui donna une chambre à Saint-Lazare et pourvut jusqu'à la mort à tous ses besoins.

La vertu de reconnaissance accompagna Vincent jusque dans les bras de la mort ; car, deux jours avant sa fin, il profita d'un reste de force pour payer un dernier tribut de gratitude à ses deux plus illustres bienfaiteurs, le cardinal de Retz et le Révérend Père de Gondi, l'ancien général des galères.

CHAPITRE XVII

DÉTACHEMENT DES BIENS ET AMOUR POUR LA PAUVRETÉ.

I

Toute la vie de Vincent de Paul, considéré soit comme chrétien, soit comme fondateur et supérieur de communauté, n'a été qu'un acte continuel de détachement. Une fois revenu de son premier désir, — légitime, du reste, — d'obtenir un bénéfice, une fois qu'il eût renoncé à une des meilleures cures du diocèce d'Acqs pour n'y pas entrer par la voie d'un procès, il n'obéit plus qu'au mouvement secret qui le porta à n'avoir jamais rien propre. Pauvre avec les pauvres il vécut à Clichy et à Châtillon, pauvre encore dans la maison de Gondi; et, dès lors, il se consacra par la pauvreté au service des pauvres.

Par la pauvreté encore il inaugura toutes ses œuvres. Il n'accepta la fondation de M. et Mme de Gondi que sur le refus de plusieurs communautés ; il refusa longtemps le prieuré de Saint-Lazare, et n'en prit possession que par obéissance. Mais, dans cette riche maison, seigneur haut-justicier, supérieur de deux Congrégations, en faveur auprès des grands et des riches, il se prit d'un nouvel amour pour la pauvreté, et l'embrassa avec plus de passion que l'avare ne fait les richesses.

Il fut pauvre dans sa chambre : chambre plus que modeste, petite et nue. Des murs blanchis à la chaux, un pavé sans natte ; pour tous meubles, une table de bois sans tapis, deux chaises de paille, un lit qui n'était qu'une rude paillasse,

sans matelas, sans rideaux, et même sans draps les dernières années de sa vie; pour tout ornement, un crucifix de bois et quelques images de papier, qu'un Frère, en divers temps, avait collées aux murailles, et qu'il finit par faire enlever, comme contraires à la pauvreté, pour n'en plus retenir qu'une seule. Ni feu, ni même de cheminée, et cela jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans, que ses disciples le forcèrent à prendre une autre chambre, parce qu'il avait besoin d'un peu de feu pour panser ses ulcères. Mais comme il s'en humilia! comme il accusa ses péchés de l'avoir réduit à une telle misère, qu'il appelait scandaleuse! quelle parcimonie il mettait dans l'usage du bois, qu'il appelait comme tout le reste, le bien des pauvres! De même, si pour condescendre aux prières des siens, il finit par consentir qu'on mît un rideau à sa couche, comme il se reprocha ce *tour de lit*, qui ressemblait à la grosse serge entourant la couche des plus pauvres fermiers de nos campagnes! Et encore craignait-il qu'il y eut trop de luxe chez lui. C'est pourquoi, quand on faisait la visite des chambres, il exigeait qu'on visitât aussi la sienne pour en ôter tout ce qui serait superflu. « Il y a dans ma chambre, dit-il un jour, deux couvertures dont je me sers pour me faire suer: qu'on les ôte! » — Même indigence dans la chambre basse où il recevait les personnes du plus grand monde. Un Frère avait mis un lambeau de vieille tapisserie à une porte par laquelle se glissait un vent très-froid : il le fit ôter dès le jour même. On a vu les pauvres habits qu'il portait à la cour: plus pauvres encore étaient-ils à la maison. Lui représentait-on que son collet était usé, son chapeau trop vieux : « O mon Frère, répondait il par une douce raillerie, c'est tout ce que le roi peut faire que d'avoir un collet qui ne soit pas rompu, et de porter un chapeau neuf! » Aussi misérables étaient tous les objets à son usage : on conserve encore, par exemple, son parapluie, lambeau de toile cirée semblable aux pavillons dont s'abritent les pauvres femmes de nos places.

Pauvre dans son costume, il ne l'était pas moins dans sa nourriture; et encore, chaque jour, s'asseyant devant sa maigre pitance, il s'écriait: « Ah! misérable, tu n'as pas gagné le pain que tu manges! » S'il se trouvait à la campagne sans argent, il

était ravi d'aller chez quelque pauvre laboureur demander un morceau de pain noir pour l'amour de Dieu.

Il portait la pauvreté jusque dans les ornements de l'église de Saint-Lazare, qu'il voulait simples et sans prix, excepté aux grandes solennités. Il n'était libéral que pour la gloire de Dieu et le service tant spirituel que corporel du prochain : alors, il prodiguait et jetait l'argent comme de la boue, et ne craignait même pas de contracter des dettes considérables.

Il était détaché pour sa Compagnie comme pour lui : « Cette langue qui vous parle, dit-il un jour aux siens, n'a jamais, par la grâce de Dieu, demandé aucune chose de toutes celles que la Compagnie possède maintenant ; et, quand il ne tiendrait qu'à faire un pas, ou à prononcer une seule parole, pour faire que la même Compagnie s'établît dans les provinces et dans les grandes villes, et se multipliât en nombre et en emplois considérables, je ne la voudrais pas prononcer, et j'espère que Notre-Seigneur me ferait la grâce de ne la point dire. C'est la disposition en laquelle je suis, et de laisser faire la Providence de Dieu. »

Ainsi faisait-il pour les Filles de la Charité. Il ne demandait rien pour elles. Il ne contestait jamais pour les maintenir là où il les avait placées, et, au moindre désir des fondateurs, il les rappelait aussitôt. Les administrateurs de l'hôpital de Nantes ayant voulu leur substituer des religieuses hospitalières, toujours désintéressé, il écrivit immédiatement à ces Messieurs qu'il savait beaucoup de bien de ces religieuses, et que, s'ils voulaient congédier les Filles de Mlle Le Gras, il les priait très-humblement de le faire sans façon. Et, en même temps, il écrivit à Mlle Le Gras, qui était alors à Nantes : « C'est ainsi que Notre-Seigneur en userait, s'il était encore vivant sur la terre. L'esprit du christianisme veut que nous entrions dans les sentiments d'autrui, et Dieu tirera sa gloire de ce changement, si nous le laissons faire. »

Non-seulement il avait pour maxime et pour pratique de ne rien solliciter, pas même une demeure, à l'exemple de Notre-Seigneur « qui n'eut jamais aucune maison, et n'en voulut point avoir ; » mais, dans les malheurs publics, il refusait les riches donations qui lui étaient offertes, disant que les pauvres en

avaient plus grand besoin que lui. Il refusa une fois jusqu'à huit cent mille livres qu'on lui offrait pour bâtir une église, parce qu'il ne crut pas les pouvoir accepter sans faire tort aux pauvres de Jésus-Christ.

Son désintéressement se montra particulièrement au conseil de conscience. Désintéressement admirable dont Le Tellier disait, au rapport du ministre Le Pelletier : « En qualité de secrétaire d'Etat, j'ai été à portée d'avoir un grand commerce avec M. Vincent. Il a fait plus de bonnes œuvres en France pour la religion et pour l'Église que personne que j'aie connu; mais j'ai particulièrement remarqué qu'au conseil de conscience, où il était le principal agent, il ne fut jamais question ni de ses intérêts, ni de ceux de sa Congrégation, ni de ceux des maisons ecclésiastiques qu'il avait établies. » Désintéressement d'autant plus digne d'éloges, que ses maisons, presque toutes fort pauvres, étaient grevées encore de la gratuité de leurs principales fonctions. L'annexion de quelques bénéfices les aurait mises à l'aise : il n'y pensa jamais; et, si quelquefois on en a réuni à ses séminaires, ce n'a été qu'aux instantes prières de leurs possesseurs ou de leurs collateurs légitimes. Encore était-il difficile d'obtenir son agrément sur ce point, la seule part pourtant qu'il y ait jamais prise. Au moins imposait-il la loi d'en consacrer les revenus non au service des maisons ni à l'avantage des siens, mais à l'éducation des jeunes ecclésiastiques. Apprenait-il que la reine lui destinait quelques grâces? aussitôt il les détournait sur autrui. Quel ne fut pas son effroi, lorsque le bruit se répandit qu'elle voulait demander pour lui un chapeau de cardinal! Plus volontiers il eût écouté sa sentence de mort que les compliments qui lui furent adressés alors par quelques-uns de ses amis. La pourpre romaine eût été vraiment pour son humilité la pourpre du martyre.

Est-il nécessaire d'ajouter que ce désintéressement fut invincible à toute corruption? Un de ses plus intimes amis vint lui offrir un jour 100,000 livres, au nom de quelques personnes, pour obtenir son appui au Conseil en faveur de certaines propositions qui n'avaient rien d'onéreux pour les peuples, mais qui pouvaient blesser les intérêts du clergé. Vincent aurait pu

lui dire, comme Pierre à Simon (Act., VIII, 20): « Que ton argent périsse avec toi... car ton cœur n'est pas droit devant Dieu ! » Il se contenta de répondre avec plus de douceur : « Dieu m'en préserve ! J'aimerais mieux mourir que de dire une parole sur ce sujet. »

Désintéressé pour acquérir, il était indifférent à conserver, n'ayant aucune attache pour aucun bien d'ici-bas. Troublé par les prêtres de Saint-Victor en la possession de Saint-Lazare, il voulait l'abandonner plutôt que de soutenir son droit en plaidant, et il ne se résolut à le défendre que par déférence à de sages avis.

Ainsi fit-il pour toutes ses maisons, qu'elles lui fussent disputées par la brigue ou par la force armée. Après la bataille du faubourg Saint-Antoine, sa maison étant en grand danger d'être pillée par les deux partis, il ordonna à sa communauté de se rendre à l'église, et là, prosternée aux pieds du Dieu des pauvres, de lui offrir ses biens et ses meubles, et, en cas d'éviction, de le remercier très-humblement de l'avoir dépouillée.

C'est dans le procès relatif à la ferme d'Orsigny que triompha son détachement. Il avait acquis cette ferme à des conditions fort onéreuses, et y avait fait des dépenses considérables. Il allait en recueillir les fruits, lorsqu'elle lui fut enlevée par une sentence injuste.

L'arrêt rendu, le Frère Du Courneau, son secrétaire, vint lui en porter la nouvelle : « Dieu soit béni ! » s'écria-t-il ; et il répéta, cinq ou six fois, avec un goût toujours croissant, ce cri d'amoureuse résignation. De là il se rendit à l'église, où il demeura longtemps en adoration et en prière ; et en sortant il redit encore : « Dieu soit béni ! Une seule chose m'afflige, c'est d'avoir causé par mes péchés cette perte à la Compagnie. »

Rentré dans sa chambre, il écrivit aussitôt à un ami : « Monsieur, les bons amis se font part du bien et du mal qui leur arrive ; et, comme vous êtes l'un des meilleurs que nous ayons au monde, je ne puis que je ne vous communique la perte que nous avons faite du procès et de la ferme d'Orsigny, non toutefois comme un mal qui nous soit advenu, mais comme une grâce que Dieu nous a faite, afin que vous ayez

agréable, Monsieur, de nous aider à l'en remercier. J'appelle grâce de Dieu les afflictions qu'il envoie, surtout celles qui sont bien reçues. Or, sa bonté infinie nous ayant disposés à ce dépouillement avant qu'il fût ordonné, elle nous a fait aussi acquiescer à cet accident avec une entière résignation, et j'ose dire avec autant de joie que s'il nous avait été favorable. Ceci semblerait un paradoxe à qui ne serait pas versé comme vous, Monsieur, aux affaires du ciel, et qui ne saurait pas que la conformité au bon plaisir de Dieu dans les adversités est un plus grand bien que tous les avantages temporels. Je vous supplie très-humblement d'agréer que je verse ainsi dans votre cœur les sentiments du mien.

Comme le procès n'avait été perdu que de trois ou quatre voix sur vingt-et-un ou vingt-deux juges, on lui conseillait d'en rappeler par requête civile. « Non, écrivit-il, on nous blâmerait de trop d'attache au bien, qui est le reproche qu'on fait aux ecclésiastiques; et, nous faisant tympaniser dans le palais, nous ferions tort aux autres communautés, et serions cause que nos amis seraient scandalisés en nous. D'ailleurs, j'ai grand'peine d'aller contre le conseil de Notre-Seigneur, qui ne veut pas que ceux qui ont entrepris de le suivre, plaident. Et si nous l'avons déjà fait, c'est que je ne pouvais pas en conscience abandonner un bien si légitimement acquis, et un bien de communauté, dont je n'avais que l'administration, sans faire mon possible pour le conserver. Mais à présent que Dieu m'a déchargé de cette obligation par un arrêt souverain qui a rendu mes soins inutiles, je pense que nous en devons demeurer là; d'autant plus que, si nous venions à succomber une seconde fois, ce nous serait une note d'infamie qui pourrait préjudicier au service et à l'édification que nous devons au public..... Une de nos pratiques dans les Missions étant d'accorder les différends du peuple, il est à craindre que, si la Compagnie s'opiniâtrait à une nouvelle contestation par cette requête civile, qui est le refuge des plus grands chicaneurs, Dieu nous ôtât la grâce de travailler aux accommodements. »

Vincent renonça donc à une nouvelle poursuite de ses droits. Il abandonna la ferme d'Orsigny, mais non les obligations qu'il avait contractées en l'acceptant, et il continua d'ac-

quitter les prières et toutes les charges spirituelles de la donation.

II

Restait à communiquer aux siens son détachement, et à les faire aquiescer comme lui à ce jugement injuste comme à une sentence de la justice céleste. Il leur fit à ce sujet une conférence spirituelle où, après avoir rappelé le conseil qui lui avait été donné de se pourvoir par une requête civile, il s'écria : « O mon Dieu, nous n'avons garde de le faire ! Vous avez vous-même, ô Seigneur, prononcé l'arrêt : il sera, s'il vous plaît, irrévocable. Et, pour n'en différer pas l'exécution, nous faisons dès à présent un sacrifice de ce bien à votre suprême majesté. Et je vous prie, Messieurs et mes Frères, accompagnons-le d'un sacrifice de louange ; bénissons ce souverain juge des vivants et des morts, de nous avoir visités au jour de la tribulation ; rendons-lui grâces infinies d'avoir non-seulement retiré notre affection des biens de la terre, mais de ce qu'en effet il nous a dépouillés de ceux que nous avions, et qu'il nous fait la grâce d'aimer ce dépouillement. Je veux croire que nous avons tous de la joie de la privation de ce temporel : car, puisque Notre-Seigneur dit en l'Apocalypse : *Ego quos amo castigo*, ne faut-il pas que nous aimions les châtiments comme des marques de son amour? Ce n'est pas encore assez de les aimer ; il s'en faut réjouir. O mon Dieu, qui nous fera cette grâce ? Vous êtes la source de toute joie, et, hors de vous, il n'y en a point de véritable. C'est donc à vous que nous le demandons. Oui, Messieurs, réjouissons-nous de ce qui semble que Dieu nous a trouvés dignes de souffrir. Mais comment peut on se réjouir des souffrances, vu que naturellement elles déplaisent, et qu'on les fuit ? C'est en la manière qu'on se plaît dans les remèdes. On sait bien que les médecines sont amères, et que les plus douces font bondir le cœur, même avant qu'on les prenne. On ne laisse pas néanmoins de les avaler gaiement ; et pourquoi ? Parce qu'on aime

la santé, laquelle on espère de conserver ou de recouvrer par les purgations. Ainsi les afflictions, qui d'elles-mêmes sont désagréables, contribuent néanmoins au bon état d'une âme et d'une Compagnie ; c'est par elles que Dieu la purifie, comme l'or par le feu. Notre-Seigneur, au jardin des Olives, ne sentait que des angoisses, et sur la croix, que des douleurs, qui furent si excessives, qu'il semblait que, dans l'abandon où il était de tout secours humain, il fût aussi abandonné de son Père. Cependant, dans ces effrois de la mort et dans ces excès de sa passion, il se réjouit de faire la volonté de son Père, et, pour rigoureuse qu'elle soit, il la préfère à toutes les joies du monde; elle est sa viande et ses délices. Mes Frères, ce doit être aussi notre allégresse que de voir accomplir en nous son bon plaisir par les humiliations, les pertes et les peines qui nous arrivent : *Aspicientes,* dit saint Paul, *in auctorem fidei et consummatorem Jesum, qui, proposito sibi gaudio, sustinuit crucem, confusione contempta.* Les premiers chrétiens étaient dans les mêmes sentiments, selon le témoignage du même apôtre : *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.* Pourquoi ne nous réjouirions-nous pas aujourd'hui avec eux de la perte de notre bien ? O mes Frères ! que Dieu prend grand plaisir de nous voir ici assemblés pour cela, de nous voir entretenir de cela, et de nous voir exciter à cette joie ! D'une part, nous sommes faits un spectacle au monde, dans l'opprobre et la honte de cet arrêt, qui nous publie, ce semble, comme injustes détenteurs du bien d'autrui : *Spectaculum facti sumus mundo, et Angelis, et hominibus. Opprobriis et tribulationibus spectaculum facti.* Mais, d'un autre côté : *Omne gaudium existimate, Fratres mei, cum in tentationes varias incideritis*; estimez, mes Frères, que toute joie vous est arrivée, quand vous serez tombés en diverses tentations et tribulations. Estimons donc que nous avons beaucoup gagné en perdant; car Dieu nous a ôté, avec cette ferme, la satisfaction que nous avions de l'avoir, et celle que nous aurions eue d'y aller quelquefois ; et cette récréation, pour être conforme au sens, nous aurait été comme un doux venin qui tue, comme un couteau qui blesse, et comme un feu qui brûle et qui détruit. Nous voilà délivrés par la miséricorde

de Dieu, de ce danger ; et étant plus exposés aux besoins temporels, sa divine bonté nous veut aussi élever à une plus grande confiance en sa providence, et nous obliger à nous y abandonner tout à fait pour les nécessités de cette vie, aussi bien que pour les grâces du salut. Oh ! s'il plaisait à Dieu que cette perte temporelle fût récompensée d'une augmentation de confiance en sa providence, d'abandonnement à sa conduite, d'un plus grand détachement des choses de la terre, et de renoncement à nous-mêmes, ô mon Dieu, ô mes Frères ! que nous serions heureux ! J'ose espérer de sa bonté paternelle, qui fait tout pour le mieux, qu'elle nous fera cette grâce.

« Quels sont donc les fruits que nous devons tirer de tout ceci ? Le premier sera d'offrir à Dieu tout ce qui nous reste de biens et de consolations, tant pour le corps que pour l'esprit ; de nous offrir à lui nous-mêmes en général et en particulier, mais de la bonne sorte, afin qu'il dispose absolument de nos personnes et de tout ce que nous avons, selon sa très-sainte volonté ; en sorte que nous soyons toujours prêts de tout quitter pour embrasser les incommodités, les ignominies et les afflictions qui nous arrivent ; et par ce moyen suivre Jésus-Christ en sa pauvreté, en son humilité et en sa patience.

« Le second est de ne jamais plaider, quelque droit que nous ayons ; ou, si nous y sommes forcés, que ce soit seulement après avoir tenté toutes les voies imaginables pour nous accorder, à moins que le bon droit fût tout clair et évident ; car, qui se fie au jugement des hommes est souvent trompé. Nous pratiquerons le conseil de Notre-Seigneur, qui dit : « Si on te veut ôter la robe, donne encore la tunique. » Dieu fasse la grâce à la Compagnie de la mettre en cet usage ! Il faut espérer que si elle est fidèle pour s'y établir, et ferme pour ne s'en départir jamais, sa divine bonté la bénira ; et que si on lui ôte d'un côté, il lui donnera de l'autre. »

Que la famille de Vincent fût évincée d'un bien ou d'un poste, il lui prêchait le même détachement. Il écrivait alors à ceux qu'il était forcé de rappeler : « Après avoir rendu compte à messieurs les grands-vicaires, et retiré une décharge des choses que vous avez reçues par inventaire, et que vous remettrez en leurs mains, vous prendrez gracieusement congé

d'eux, sans dire aucune parole de plainte, ni aussi de témoignage d'être bien aises de sortir de ce lieu-là ; et vous prierez Dieu qu'il bénisse la ville et tout le diocèse. Surtout je vous prie de ne rien dire en chaire, ni ailleurs, qui témoigne aucun mécontentement. Vous prendrez la bénédiction de ces Messieurs et la ferez prendre par toute la petite famille; et la demanderez en même temps pour moi, qui souhaite me prosterner en esprit avec vous à leurs pieds. »

En de telles circonstances, dans le plus grand dénuement, il voulait qu'on se rassurât sur l'avenir, et qu'on s'en remît à la Providence. L'un de ses prêtres lui représentant un jour la pauvreté de sa maison, il lui demanda : « Que faites-vous, Monsieur, quand vous manquez ainsi de ce qui est nécessaire pour la communauté? Avez-vous recours à Dieu? — Oui quelquefois, répondit le prêtre. — Hé bien, lui répliqua-t-il, voilà la pauvreté: elle nous fait penser à Dieu, et élever notre cœur vers lui; au lieu que, si nous étions accommodés, nous oublierions peut-être Dieu. Et c'est pour cela que j'ai une grande joie de ce que la pauvreté volontaire et réelle est en pratique en toutes nos maisons. Il y a une grâce cachée sous cette pauvreté, que nous ne connaissons pas. — Mais, lui repart ce prêtre, vous procurez du bien aux autres, et vous laissez là les vôtres ! — Je prie Dieu, lui dit Vincent, qu'il vous pardonne ces paroles: je vois bien que vous les avez dites tout simplement; mais sachez que nous ne serons jamais plus riches que lorsque nous serons semblables à Jésus-Christ. »

Ses Missionnaires n'ayant pas encore de logement à Rome, il leur écrivit: « pouvons-nous être mieux ni plus agréablement pour Dieu que de nous tenir en la posture qu'il nous demande? pourvu qu'en effet nous nous y tenions volontiers par soumission à sa conduite reconnaissant que nous sommes indignes d'un poste plus avantageux, et que même celui que nous avons surpasse notre mérite, et est plus convenable aux desseins que Dieu a sur nous, qui ne devons avoir de demeure stable si nous sommes faits pour aller, ni de maison propre si nous voulons suivre Notre-Seigneur qui n'en a pas eu. Si nous n'aimons l'humiliation tandis que

Dieu nous donne occasion de la pratiquer comment la rechercherons-nous étant placés honorablement? Tenons-nous bas et soyons bien aises d'être pauvres, parce que tout le monde, nous voyant ainsi avilis, nous en méprisera. Ce sera alors que nous commencerons d'être vrais disciples de Notre-Seigneur. « Bienheureux les pauvres d'esprit, dit l'Évangile, parce que le royaume des cieux est à eux! » C'est donc là qu'ils seront logés. Ne voilà pas un beau logement pour nous? O mon Dieu, faites-nous la grâce de préférer les moyens qui nous y conduisent à toutes les prétentions et les commodités de la terre! »

Dès le commencement, tel avait été l'esprit de la Mission. Le Saint dit un jour: « La Compagnie encore dans son enfance, n'étant composée que de trois ou quatre qui allèrent à Montmartre (le misérable homme qui vous parle étant alors indisposé), se recommanda à Dieu, par l'intercession des saints martyrs, pour entrer en cette pratique de la pauvreté, alors et depuis si bien observée par une grande partie de la communauté! »

Pour l'y maintenir, le Saint l'en entretenait souvent· « Vous devez savoir, Messieurs, disait-il, que cette vertu de pauvreté est le fondement de cette Congrégation de la Mission. Hélas! que deviendra cette Compagnie, si l'attache aux biens du monde s'y met? Que deviendra-t-elle, si elle donne l'entrée à la convoitise des biens, que l'Apôtre dit être la racine de tous maux? Quelques grands saints ont dit que la pauvreté était le nœud des religions. Nous ne sommes pas à la vérité religieux, n'ayant pas été trouvé expédient que nous le fussions, et nous ne sommes pas aussi dignes de l'être, bien que nous vivions en commun; mais il n'est pas moins véritable, et nous le pouvons dire aussi, que la pauvreté est le nœud des communautés, et particulièrement de la nôtre: c'est le nœud qui, la déliant de toutes les choses de la terre, l'attache parfaitement à Dieu. O Sauveur! donnez-nous cette vertu qui nous attache inséparablement à votre service, en sorte que nous ne veuillons et ne cherchions plus désormais que vous seul et votre pure gloire!»

Il en montrait en suite plus complétement la nécessité et l'excellence: « Notre-Seigneur, disait-il, étant le souverain

Maître de toutes les richesses, celui qui les a faites et en est par là le légitime possesseur, ayant vu le grand désordre que le désir et la possession de ces mêmes richesses ont occasionné sur la terre, a voulu y remédier en pratiquant le contraire, et a été pour cela si pauvre qu'il n'a pas eu où reposer sa tête, et a voulu que les apôtres et les disciples qu'il avait admis en sa compagnie entrassent dans la même pratique, ainsi que les premiers chrétiens, de qui il est dit qu'ils n'avaient rien en propre, mais que tous leurs biens étaient en commun. Notre-Seigneur donc, voyant le grand dégât que le malin esprit avait fait dans le monde par la possession des richesses, qui étaient, pour un grand nombre, un sujet de perte, a voulu remédier à ce mal si général par un remède tout contraire, savoir, par la pratique de la pauvreté.

« Bien heureux les pauvres d'esprit, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux ! » C'est le premier enseignement de Notre-Seigneur. La première chose qui échappe de la bouche est celle qui occupe le plus le cœur. Or, la première parole de Notre-Seigneur est celle-ci : *Beati pauperes!* marque de son grand amour et de sa grande estime pour la pauvreté ! De plus, en quoi consiste le bon plaisir de Dieu? C'est qu'il veut que ceux qui l'aiment, l'aiment sans réserve. Ceux donc qui ont fait vœu de pauvreté ne tiennent plus à rien et n'ont affection à aucune chose. Ils sont donc comme forcés de porter leurs affections et leur amour vers Dieu, car on ne saurait vivre sans aimer. Or, par le vœu de pauvreté, n'ayant plus d'affection et d'amour pour les choses créées et terrestres, nous en aurons donc pour le bien incréé et pour les choses du ciel. Ayant donc fait ce vœu de pauvreté, on ne tend plus à rien, on ne tient plus aux honneurs, aux richesses et aux plaisirs. Et alors, notre cœur sera-t-il sans aimer ? Il faut donc qu'il porte son affection et son amour vers Dieu. Donc le vœu de pauvreté n'est qu'un moyen souverain et parfait pour aimer bien Dieu. Pénétrons-nous bien de cette vérité, que nous ne quittons les richesses de terre que pour avoir les richesses du ciel. Je veux en faire profession, et en enlevant mon amour à un faux dieu, pour aimer et posséder le seul véritable, je quitte des bagatelles et des richesses caduques et

périssables, pour en avoir d'éternelles et de perdurables. O mon Sauveur, quel bonheur! »

Un autre jour, il compara l'âme non détachée à un homme solidement attaché à un arbre, pieds et mains liés: « Il ne peut ni se délivrer lui-même, ni aller chercher sa vie; en sorte qu'il va mourir de faim ou être dévoré par les bêtes féroces. Image d'une âme attachée aux biens et aux commodités de ce monde! Elle y pense nuit et jour, elle ne s'en peut défaire; elle ne va chercher personne qui la pourrait délivrer et lui donner la vie; la voilà en grand danger d'être dévorée. O mon Sauveur, est-il possible que nous ne tâchions pas de nous faire quittes de tous ces liens? Quoi! un petit oiseau attrapé dans un filet se débat jour et nuit pour s'échapper; et nous, nous serons pris d'une mauvaise attache, et nous ne nous mettrons pas en peine d'en sortir! L'exemple de cet oiseau nous condamnera au tribunal de Dieu!»

Et, armant sa charité d'invectives et d'anathèmes, il ajouta un jour: « Malheur! malheur! Messieurs et mes Frères, oui, malheur au Missionnaire qui voudra s'attacher aux biens périssables de cette vie! car il y sera pris, il demeurera piqué de ces épines et arrêté dans ces liens. Et si ce malheur arrivait à la Compagnie, qu'est-ce qu'on dirait après cela? Et comment est-ce qu'on y vivrait? L'on dirait: « Nous avons tant de mille livres de revenu, il nous faut demeurer en repos. Pourquoi aller courir par les villages? Pourquoi tant travailler? Laissons là les pauvres gens des champs; que leurs curés en aient soin, si bon leur semble; pour nous, vivons doucement, sans nous mettre tant en peine. » Voilà comment l'oisiveté suivra l'esprit d'avarice: on ne s'occupera plus qu'à conserver et augmenter ses biens temporels, et à chercher ses propres satisfactions: et alors on pourra dire adieu à tous les exercices de la Mission et à la Mission même, car il n'y en aura plus. Il ne faut que lire les histoires, et on en trouvera une infinité d'exemples qui feront voir que les richesses et l'abondance des biens temporels ont causé la perte, non-seulement de plusieurs personnes ecclésiastiques, mais aussi des communautés et des ordres entiers, pour n'avoir pas été fidèles à leur premier esprit de pauvreté.»

Et retombant sur lui-même, dans un de ses retours ordinaires d'humilité : « O mon Sauveur ! s'écria-t-il, comment puis-je parler de cela, moi qui suis si misérable ! moi qui ai eu autrefois un cheval, un carrosse, et qui ai encore aujourd'hui une chambre à feu, un lit bien encourtiné, un Frère ; moi, dis-je, de qui on a tant de soin que rien ne me manque ! Oh ! quel scandale je donne à la Compagnie par l'abus que je fais du vœu de pauvreté en toutes ces choses et autres pareilles ! J'en demande pardon à Dieu et à la Compagnie, et la prie de me supporter en ma vieillesse ! J'ai peine à me supporter moi-même, et il me semble que je mériterais d'être pendu à Montfaucon. Que Dieu me fasse la grâce de me corriger, quoique parvenu à cet âge, et de me retrancher sur toutes ces choses autant que je pourrai ! »

CHAPITRE XVIII

MORTIFICATION.

I

Il y a déjà de la mortification dans le détachement et l'amour de la pauvreté. Mais il faut étudier plus directement en notre Saint la vertu spéciale désignée sous ce nom.

Disciple si fidèle du Sauveur, Vincent ne pouvait manquer, selon le conseil de l'Apôtre, de porter en son corps et en tout son être la mortification de Jésus-Christ. Aussi, comme celle du Sauveur, toute sa vie n'a été qu'un sacrifice. Sacrifice d'autant plus méritoire et agréable à Dieu, qu'il était plus humble et plus caché. Car, fondateur et chef d'une Congrégation destinée à servir de modèle au clergé et au peuple, et partant obligée de ne montrer dans sa conduite que des vertus accessibles aux vrais chrétiens et aux bons ecclésiastiques, il s'astreignit lui-même à ne produire au dehors qu'une vie bien réglée, s'éloignant également d'une mollesse coupable et d'une rigueur trop austère et trop rebutante. Mais la croix de Jésus-Christ n'y perdait rien de ses droits, et il lui payait à l'intérieur et en secret le tribut d'hommages et d'imitation qu'il semblait lui refuser en public.

Il lui a sacrifié tous les amours de l'homme : l'amour de l'honneur et de la propre estime, dévoilant aux yeux de tous, comme nous l'avons vu, sa basse naissance et ses prétendues faiblesses dans l'ordre soit de la nature, soit de la grâce ; l'amour de la réputation et de la reconnaissance, la recherche des amitiés, qu'il fit toujours céder au devoir jusqu'à ne pas

craindre d'encourir le mépris, la haine et la vengeance ; l'amour des parents et du pays, se rappelant sans cesse que, prêtre selon l'ordre de Melchisédech, il devait oublier toute généalogie; que, prêtre de Jésus-Christ, il ne devait connaître ni mère, ni frères; qu'apôtre de l'Évangile, il devait prophétiser partout ailleurs qu'en sa terre natale. Devenu prêtre, et surtout une fois chargé de la feuille des bénéfices, il se fit une loi de ne rien demander pour lui, ni pour sa famille spirituelle ou temporelle. En vain les prêtres du pays ou quelques-uns de ses Missionnaires lui parlaient de l'étroite médiocrité des siens, du dur travail auquel ils étaient condamnés, et l'excitaient à faire pour eux quelque chose : « Eh quoi, demandait-il, sont-ils plus pauvres qu'autrefois, et leurs bras ne leur suffisent-ils plus pour leur procurer une vie conforme à leur condition ? » Et, rassuré sur ces deux points, il ajoutait : « Ils sont donc bien heureux, car ils exécutent la sentence divine qui a condamné l'homme à gagner son pain à la sueur de son visage. »

Une somme de cent pistoles, voilà l'unique part qu'eut jamais la famille de Vincent dans les immenses largesses qui passèrent par ses mains, et encore dut-elle l'acheter par des malheurs extraordinaires. Cette somme avait été donnée au saint prêtre, à l'intention de ses parents, par son ami du Fresne. Vincent l'accepta ; mais, dit-il à du Fresne : « Ma famille peut vivre comme elle a vécu jusqu'à ce jour, et ce surcroît de richesse ne la rendra pas plus vertueuse. D'ailleurs, elle sera seule à en profiter. Ne croyez-vous pas qu'une bonne Mission faite à toute la paroisse vaudrait mieux devant Dieu et devant les hommes ? » Du Fresne dut en convenir, et l'argent fut mis en réserve. Mais l'occasion tardant à se présenter, les guerres civiles survinrent et désolèrent nos provinces, surtout la Guienne. Nul ne fut plus maltraité que les parents de Vincent, qui perdirent tout leur modeste avoir, quelques-uns même la vie. C'était vers 1656. Vincent recevait alors de sa famille les plus désolantes nouvelles. Son ami, le chanoine de Saint-Martin, le seigneur de Pouy lui écrivaient qu'elle était réduite à la mendicité, et l'évêque d'Acqs, qui fit cette année un voyage à Paris, lui dit : « Vos pauvres parents

sont bien mal ; si vous n'avez pitié d'eux, ils auront bien de la peine à vivre ; il y en a une partie qui sont morts pendant la guerre, il en reste encore qui sont à l'aumône. » — « Voilà l'état de mes pauvres parents, ajoutait Vincent, en racontant tout cela à ses prêtres : à l'aumône ! à l'aumône ! Et moi-même, si Dieu ne m'avait pas fait la grâce d'être prêtre et d'être ici, j'y serais aussi ! Mais que faire ? Le bien de la communauté ne m'appartient pas, et ce serait donner mauvais exemple que d'en disposer. » Ce fut en cette circonstance qu'il se rappela la somme qui lui avait été remise par du Fresne. « Bénie soit, s'écria-t-il alors, la divine Providence, qui ne m'a pas permis d'envoyer des Missionnaires à Pouy ! Elle réservait visiblement cette aumône à ma pauvre famille. » Et, joyeux de pouvoir concilier cette fois son désintéressement avec sa tendresse pour les siens, il se hâta de mettre les cent pistoles à la disposition du chanoine de Saint-Martin, qu'il pria d'en faire la distribution.

Cette âme si aimante ne pouvait exclure de son universelle charité ceux que le temps et l'ordre de Dieu y avaient dû inscrire avant les pauvres eux-mêmes. Aussi lui fallut-il les plus cruels efforts de la vertu pour refouler, pour étouffer en elle des explosions d'amour qui tendaient à se répandre en bienfaits, et nulle mortification ne lui coûta davantage. « Pensez-vous, disait-il une fois qu'on le pressait de leur faire du bien, pensez-vous que je n'aime pas mes parents? J'ai pour eux tous les sentiments de tendresse et d'affection qu'un autre peut avoir pour les siens, et cet amour naturel me sollicite assez de les assister. Mais je dois agir selon les mouvements de la grâce, et non selon ceux de la nature, et penser aux pauvres plus abandonnés, sans m'arrêter aux liens de l'amitié ni de la parenté. »

Il fut un jour surtout où le Saint eut besoin de se rappeler ses principes de mortification pour lutter contre l'amour des parents. En 1623, après une Mission à Bordeaux, se trouvant à la porte de sa famille, il se détermina, par le conseil de deux de ses amis, à lui faire une visite. Il avait résisté longtemps à ce conseil, objectant l'exemple de plusieurs bons ecclésiastiques qui avaient d'abord fait merveille loin de leur pays, et

qui en étaient retournés tout changés, devenus inutiles au public, adonnés aux affaires de leur famille, comme auparavant aux œuvres de leur saint ministère. Il obéit cependant. En cela, il cédait moins aux besoins de son cœur, charmé pourtant de revoir les siens, qu'au dessein de les fortifier dans la vertu, de leur apprendre à aimer leur basse condition, et de leur déclarer une fois pour toutes, que dans l'avenir comme dans le passé, ils ne devaient compter pour vivre que sur le travail de leurs mains. Il voulait aussi réveiller les souvenirs de son humble enfance, de sa naissante piété, et consacrer son sacerdoce et son âge mûr au Dieu de sa jeunesse. Dès le lendemain de son arrivée, il renouvela dans l'église paroissiale les promesses de son baptême, et s'offrit de nouveau au Seigneur dans ce lieu où il avait reçu, avec le sceau des chrétiens, les prémices de l'esprit apostolique. Pendant tout son séjour à Pouy, il édifia beaucoup les siens et tous les braves villageois par sa piété, sa sagesse, sa tempérance et sa mortification. Ces bonnes gens remarquaient surtout — ne reculons pas devant ces détails naïfs — qu'il noyait son vin dans l'eau, et que le soir il écartait la couche molle qu'on lui avait préparée, pour s'étendre sur la paille. Le jour de son départ, il alla nu-pieds en pèlerinage de l'église de Pouy à la chapelle de Notre-Dame de Buglosse. C'était ce même trajet que, jeune pâtre, il avait fait tant de fois à la suite de son troupeau ; aujourd'hui prêtre, il se voyait escorté de ses frères et de ses sœurs, de ses parents pauvres ou moins malaisés, et de presque tous les villageois, justement fiers de leur compatriote. Vincent célébra une messe solennelle dans la sainte chapelle. Après la cérémonie, il réunit tous ses parents autour d'une table modeste ; puis il se leva pour prendre congé d'eux. Tous alors tombèrent à ses pieds, lui demandant sa bénédiction. « Oui, je vous bénis, s'écria-t-il tout ému ; mais je vous bénis humbles et pauvres, et je demande pour vous au Seigneur la grâce d'une sainte pauvreté. Ne sortez jamais de l'état dans lequel il vous a fait naitre : c'est mon instante recommandation, que je vous prie de transmettre comme un héritage à vos enfants. Adieu pour toujours ! »

A peine parti, Vincent sentit son cœur se fendre et les larmes

ruisselèrent de ses yeux. Il venait d'être le témoin et le commensal de la pauvreté de presque tous les siens, et il les y laissait, alors qu'il n'avait qu'à ouvrir la main, qu'à dire un mot pour les combler de biens. Il s'établit alors en lui, entre la loi qu'il s'était faite et sa tendresse fraternelle, un combat dont l'issue fut longtemps incertaine. « Malheureux ! s'écria-t-il dans ce cruel déchirement, c'est la punition de ta désobéissance à l'esprit de dégagement et d'abnégation, recommandé si souvent dans l'Écriture aux ministres de l'Évangile. Avant ce voyage, tu ne songeais qu'au service de Dieu, qu'aux œuvres éloignées du sang et de la nature, et maintenant toutes tes pensées vont à ta famille. » Mais il faut l'entendre raconter pleinement lui-même cette lutte de la nature et de la grâce, dans une conférence du 2 mai 1659, qu'il faisait aux siens sur la mortification. « Ayant passé, dit-il, huit ou dix jours avec mes parents, pour les informer des voies de leur salut, et pour les éloigner du désir d'avoir des biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de moi ; que quand j'aurais des coffres d'or et d'argent, je ne leur donnerais rien, parce qu'un ecclésiastique qui a quelque chose, il le doit à Dieu et aux pauvres : le jour que je partis, j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parents que je ne fis que pleurer tout le long du chemin, et pleurer quasi sans cesse. A ces larmes succéda la pensée de les aider, et de les mettre en meilleur état ; de donner à tel ceci, à telle cela : mon esprit attendri leur partageait ainsi ce que j'avais et ce que je n'avais pas. Je le dis à ma confusion, et je le dis parce que peut-être Dieu permit cela pour me faire mieux connaître l'importance du conseil évangélique dont nous parlons. Je fus trois mois dans cette passion importune d'avancer mes frères et mes sœurs : c'était le poids continuel de mon pauvre esprit. Parmi cela, quand je me trouvais un peu libre, je priais Dieu qu'il eût agréable de me délivrer de cette tentation ; et je l'en priai tant, qu'enfin il eut pitié de moi : il m'ôta ces tendresses pour mes parents ; et, quoiqu'ils aient été depuis à l'aumône et le soient encore, il m'a fait la grâce de les commettre à sa providence, et de les estimer plus heureux que s'ils avaient été bien accommodés. »

parents, rarement il permettait qu'on les visitât. « Je ne puis vous conseiller, écrivait-il alors, de les aller voir, parce que Notre-Seigneur nous a laissé un conseil tout contraire, ne voulant pas qu'un de ses disciples allât en son pays pour enterrer son père mort, ni un autre pour vendre son bien et le distribuer aux pauvres. Voilà néanmoins des motifs bien saints et bien pressants. A ce conseil il a joint son exemple. Il ne retourna point en son pays qu'une fois, et il lui arriva alors que les siens le voulurent précipiter du haut de la montagne en bas. Ce qu'il permit, comme j'estime, pour nous représenter spirituellement les dangers où l'on s'expose par semblables visites. C'est pourquoi vous ferez une action bien agréable à Dieu de mortifier la nature en lui refusant ce voyage. Vous ressentirez à l'heure de la mort une indicible consolation de vous être tenu ferme à votre poste, lorsque la chair et le sang vous en ont voulu divertir. Je vous assure que l'avis que je vous donne, je le voudrais pratiquer moi-même. Faisons grande difficulté d'abandonner les œuvres de Dieu pour les affaires temporelles, et encore plus pour un contentement passager, tel que de se voir chez soi et d'y être vu des siens. Car, quand on en vient à la séparation, ce ne sont plus que douleurs et que larmes ; et, qui pis est, il n'en reste souvent que des sujets de distraction aux serviteurs de Dieu, qui, ayant reçu dans leur esprit des espèces et des sentiments peu conformes à leur état, en perdent quelquefois l'affection qu'ils avaient à leurs exercices. »

Il nous reste du Saint deux conférences spéciales sur ce sujet de la mortification, l'une du 6 janvier 1657, aux Filles de la Charité, l'autre du 2 mai 1659, aux Missionnaires. Dans la conférence aux Filles de la Charité, il identifia la mortification et la perfection chrétienne : « Les rivières, dit-il, ont leur courant, et les bateaux qui suivent le fil de l'eau ne laissent pas d'avancer, bien qu'on ne travaille pas, parce que les rivières les emportent. Mais, si on veut faire aller un bateau contre le fil de l'eau, il faut avoir des chevaux ou ramer afin de le faire avancer ; et, si on n'a pas continuellement la rame à la main, le bateau ne manque point de retourner vers le lieu d'où on est parti. Or, il en est de même de ceux qui

veulent servir Dieu. S'ils veulent s'approcher de lui et s'avancer dans ses bonnes grâces, il faut que sans cesse ils travaillent à faire de nouveaux progrès dans la vertu: autrement, ils trouveront que, bien loin de s'approcher de lui, ils s'en éloigneront insensiblement, reculeront et retourneront en arrière. Car la pratique de la vertu n'est pas selon la nature, qui se porte à avoir de belles choses, à jouir des plaisirs sensuels, à rechercher d'être estimé et loué. Voilà quel est notre penchant et à quoi nous nous laissons aller sans peine, parce que c'est comme le courant de l'eau qui nous emporte. — Les sentiments de la grâce sont bien opposés aux sentiments de la nature. La grâce nous porte vers les choses du ciel et à la pratique de la vertu; elle veut qu'on mortifie ses appétits et qu'on renonce à ses satisfactions: la nature fait pencher vers les choses de la terre, veut qu'on suive ses passions, qu'on prenne ses plaisirs et qu'on s'en donne à cœur joie. Il est donc certain que si nous ne travaillons continuellement à nous mortifier et à résister à nos passions, elles prendront le dessus, et nous suivrons le penchant de la nature corrompue. Il faut, durant notre vie, ne point cesser de travailler à nous mortifier; et, quand bien même nous aurions déjà un pied dans le Paradis, il ne faudrait point cesser de travailler à y mettre l'autre pied, de crainte que le pied de dehors n'attirât le pied de dedans et ne le fît perdre.»

Le Saint expliqua ensuite la pratique de la mortification soit intérieure, soit extérieure, à peu près comme nous l'allons voir dans la conférence du 2 mai 1659.

Ce jour là, il prit pour texte les paroles de Notre-Seigneur: « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, et qu'il porte sa croix. » Et il les commenta ainsi: « Notre-Seigneur nous dit: « Vous voulez venir après moi? à la bonne heure; vous voulez conformer votre vie à la mienne? à la bonne heure encore; mais savez-vous qu'il faut commencer par renoncer à vous-même et continuer à porter votre croix? Or, cela n'est pas donné à tous, mais à peu.» Et de là est venu que tant de milliers de personnes qui le suivaient pour l'entendre, l'ont abandonné et se sont retirés, n'étant pas trouvés dignes d'être ses disciples, parce qu'ils

n'avaient point les dispositions de se vaincre, de renoncer à eux-mêmes et de porter leur croix.

« Que veut dire renoncer à soi-même? C'est renoncer à son jugement, à sa volonté, à ses sens, à ses parents. Quelle vie de renoncer à tout soi-même pour l'amour de Dieu, d'ajuster son jugement à celui d'autrui, de soumettre sa volonté à qui on le doit, par vertu, et au jugement que Dieu fait des choses! C'est ainsi que faisait Notre-Seigneur. Par le jugement, on entend la science, l'intelligence, l'entendement. Le Fils de Dieu voulait bien qu'on sût qu'il n'avait point de jugement propre, que son jugement était celui de son Père, comme il le faisait entendre par ces paroles: *Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me*; ma connaissance et mon entendement ne sont pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé. Je regarde le jugement qu'il porte des choses, et j'en juge de même. » Qu'il est avantageux pour un chrétien de soumettre ses lumières et sa raison pour l'amour de Dieu! Qui est-ce qui renonce mieux à soi que celui qui soumet son jugement? On met une question en avant, et chacun en dit son avis. Or, pour renoncer à soi en cette occasion, il ne faut pas refuser de dire ce qu'on pense, mais il faut soumettre ses raisons, et celui qui a le jugement soumis aime mieux suivre le jugement d'autrui que le sien propre. Ajustons donc, comme faisait Notre-Seigneur, notre jugement au jugement de Dieu qui nous est connu par les saintes Écritures et n'en faisons usage que dans les sujets où nos règles et nos supérieurs ne disent mot. Alors *in nomine Domini*, on peut former son raisonnement au sens le plus conforme à l'esprit de l'Évangile.

« Notre-Seigneur a pareillement renoncé à sa volonté: *Quæ placita sunt ei facio semper*. Si nous faisons ainsi, nous serons dignes d'être à son école, mais, tandis que nous jouirons de notre volonté, ô mon Sauveur, nous ne serons pas disposés à vous suivre, nous n'aurons aucun mérite à porter nos peines, ni de part avec vous.

« Nous devons mortifier nos sens intérieurs et extérieurs, veiller continuellement sur eux, et avoir un soin particulier de les assujettir à Dieu. La curiosité de voir est fréquente et dangereuse. La curiosité d'entendre, oh! qu'elle a de force pour

enlever l'esprit! La curiosité perdit notre premier père, et il se serait en effet perdu, s'il ne s'était retrouvé lui-même par la pénitence. La curiosité de toucher peut aussi avoir de mauvaises suites. Il faut donc veiller sur soi pour ne pas lâcher la bride à ses passions et ne pas contenter ses sens.

« Autre chose qui paraît rude: néanmoins il faut baisser la tête et se soumettre. Le Fils de Dieu l'a dit tout net, que, pour renoncer à soi, il faut haïr ses parents. Mais cela s'entend s'ils nous empêchent d'aller à lui; car, quand ils nous y portent ou nous laissent faire, il ne demande pas cette haine de nous. Encore n'est-ce pas proprement les haïr, mais se comporter comme si on les haïssait, je veux dire les abandonner, leur désobéir, quand ils veulent nous empêcher d'obéir à Dieu et de suivre Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Renonçons donc à nos parents, à notre pays...» — Ici, le Saint se cita lui-même en exemple, afin de prouver le danger d'une trop grande tendresse pour la famille, et rappela ce voyage de 1623 dont nous lui avons déjà emprunté le récit; puis il continua: « Renonçons au souvenir de notre vie passée. Autrement, on pense aux jeunesses qu'on a faites, ou aux tendresses qu'on a eues, ou aux déplaisirs qu'on a reçus. Or, rien n'excite tant l'appétit des choses défendues que le souvenir de leurs fausses douceurs.

« Renonçons au démon et à ses pompes. — « Mais, Monsieur, me direz-vous, nous sommes de pauvres prêtres qui avons déjà renoncé à cela: nous n'avons que de simples habits, des meubles fort chétifs, et rien qui sente la pompe ! » — Oh! Messieurs et mes Frères, ne nous y trompons pas! quoique nous ayons de pauvres habits et de pauvres meubles, ne pouvons-nous pas avec cela avoir l'esprit pompeux? Hélas! oui. S'étudier à faire de belles prédications, à faire parler de soi, à publier le bien qu'on a fait, s'enfler d'orgueil, c'est avoir l'esprit pompeux; et, pour combattre ce vice, il vaut mieux faire moins bien une chose que de se complaire de l'avoir bien faite. Il faut renoncer à la vanité et aux applaudissements ; il faut se donner à Dieu, mes Frères, pour s'éloigner de la propre estime et des louanges du monde, qui font la pompe de l'esprit. Il vaudrait mieux être jeté pieds et mains liés sur des charbons

ardents, que de rien faire et de rien dire pour plaire aux hommes. Et, à ce propos, un prédicateur célèbre me disait ces jours passés : « Monsieur, dès qu'un ministre de la prédication cherche l'honneur et l'applaudissement du peuple, il se livre à la tyrannie du public ; et, pensant se rendre considérable par ses beaux discours, il se rend esclave d'une vaine et frivole réputation. » A quoi nous pouvons ajouter que celui qui débite de riches pensées d'un style pompeux, est opposé à l'esprit de Notre-Seigneur qui dit : « Bienheureux les pauvres d'esprit ! » en quoi cette Sagesse éternelle montre combien les ouvriers évangéliques doivent éviter la magnificence des actions et des paroles, et prendre une manière d'agir et de parler humble, simple et commune, dont il a voulu lui-même nous donner l'exemple. C'est le démon qui nous livre à cette tyrannie de vouloir réussir, et qui, nous voyant portés à aller simplement en besogne, nous dit : « Voilà qui est bas, cela est trop plat et très-indigne de la grandeur et de la majesté des vérités chrétiennes. » Prenez-y garde, mes Frères ; renoncez à ces vanités, je vous en prie par les entrailles de Notre-Seigneur, renoncez à cette parade mondaine et diabolique. Ayez sans cesse devant les yeux la manière toute simple et tout humble de Notre-Seigneur, lequel, pouvant donner un grand éclat à ses œuvres et une souveraine vertu à ses paroles, ne l'a pas voulu faire ; et, passant encore plus avant, pour confondre davantage notre superbe par ses abaissements admirables, il a voulu que ses disciples fissent beaucoup plus que lui : « Vous ferez, leur disait-il, ce que je fais, et vous en ferez encore bien davantage. » — Mais, Seigneur, pourquoi voulez-vous qu'en faisant ce que vous avez fait, ils fassent davantage ? — C'est, Messieurs, que Notre-Seigneur se veut laisser surmonter dans les actions publiques pour exceller dans les humbles et dans les secrètes; il veut les fruits de l'Évangile, et non pas les bruits du monde; et pour cela il a plus fait par ses serviteurs que par lui-même. Il a voulu que Saint Pierre convertît une fois trois mille personnes et une autre fois cinq mille, et que toute la terre ait été éclairée par ses apôtres ; et, quant à lui, bien qu'il

fût la lumière du monde, il n'a prêché qu'à Jérusalem et aux environs ; il a prêché là sachant qu'il y réussirait moins qu'ailleurs ; oui, il s'est adressé aux Juifs comme aux plus capables de le mépriser et de le contredire. Il a donc fait peu de choses, et ses pauvres disciples ignorants et grossiers, animés de sa vertu, ont fait plus que lui. Pourquoi cela ? Pour nous donner l'exemple d'une très-parfaite humilité. Oh ! Messieurs, que ne suivons-nous l'exemple de ce divin Maître ! Que ne cédons-nous toujours l'avantage aux autres ! et que ne choisissons-nous le pire et le plus humiliant pour nous ! Car, assurément, c'est le plus agréable et le plus honorable pour Notre-Seigneur, qui est tout ce que nous devons prétendre. Prenons donc ce parti : voici une action publique que je fais; je pourrais la pousser bien avant; je ne le ferai pas, je retrancherai telle et telle chose qui pourrait lui donner quelque lustre, et à moi quelque réputation. De deux pensées qui me viennent, je produirai la moindre au dehors, afin de m'humilier, et je retiendrai la plus belle pour en faire un sacrifice à Dieu dans le secret de mon cœur.

« Il y a encore une certaine passion qui domine en plusieurs, à laquelle il nous faut bien renoncer : c'est ce désir immodéré de conserver sa santé et de se bien porter, et ce soin excessif de faire le possible et l'impossible pour la conservation de son individu; car cette sollicitude immodérée et cette crainte de souffrir quelque incommodité qu'on voit en quelques-uns, qui mettent tout leur esprit et toute leur attention au soin de leur chétive vie, sont de grands empêchements au service de Dieu, qui leur ôtent la liberté de suivre Jésus-Christ. O Messieurs et mes Frères, nous sommes disciples de ce divin Sauveur, et cependant il nous trouve comme des esclaves enchaînés ! à quoi ? à un peu de santé, à un remède imaginaire, à une infirmerie où rien ne manque, à une maison qui nous plaît, à une promenade qui nous divertit, à un repos qui ressent la paresse. — « Mais, dira quelqu'un, le médecin m'a conseillé de ne m'appliquer pas tant, d'aller prendre l'air, de changer de séjour. » — O misère et faiblesse ! les grands quittent-ils leur demeure ordinaire parce qu'ils sont quelque-

jois indisposés? Un évêque abandonne-t-il son diocèse ? un gouverneur, sa place ? un bourgeois, sa ville ? un marchand, sa maison ? les rois même font-ils cela ? Rarement; et, quand ils sont malades, ils demeurent au lieu où ils se trouvent. Le feu roi se trouva malade à Saint-Germain-en-Laye, et il y demeura quatre ou cinq mois sans se faire porter ailleurs, jusqu'à ce qu'il y mourût d'une mort vraiment chrétienne, et digne d'un roi très-chrétien. L'attache à la vie n'est pas sans prétexte : — « C'est une participation de Dieu, me dira-t-on ; il faut la conserver. » — Oui, mais c'est l'amour propre qui veut se maintenir. C'est pourquoi Notre-Seigneur a dit : « Celui qui conserve sa vie la perdra. » Et ailleurs il ajoute qu'on ne peut faire un plus grand acte d'amour que de donner sa vie pour son ami. Or, Dieu n'est-il pas le nôtre ? Le prochain ne l'est-il pas aussi ? Ne serions-nous pas indignes de jouir de l'être qu'il nous a donné, si nous refusions de l'employer pour des sujets si dignes ?

« Une autre manière de renoncer à nous-mêmes est de se dépouiller du vieil homme et de se revêtir du nouveau, ce que nous faisons quand nous tâchons de nous défaire de nos passions et de nos imperfections. C'est ainsi que se purifie celui qui était dans l'ordure. J'étais dans l'orgueil, je m'en retire en faisant des actes d'humilité. Tandis que je remédie à ma négligence passée et que je combats ma lâcheté présente, que fais-je ? Je me purge de ce vieux levain qui corrompt toute la pâte, et je donne vie à toutes mes actions par la vigilance et l'attention que j'y porte. De sorte que, travailler ainsi toute sa vie, non-seulement à se corriger de viles et mauvaises inclinations, mais encore à régler ses mœurs et ses occupations au niveau de celles du nouvel homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est se dépouiller incessamment du vieil Adam et se revêtir du nouveau.

« Plaise à Dieu nous faire la grâce de devenir semblables à un bon vigneron qui porte toujours dans sa poche son couteau, avec lequel il coupe tout ce qu'il rencontre de nuisible à la vigne ; et, parce qu'elle bourgeonne plus qu'il ne veut, et qu'elle bourgeonne sans cesse du bois inutile, il a toujours le couteau prêt, et souvent le tient à la main pour couper toutes

les superfluités aussitôt qu'il les aperçoit, afin que la force de la sève monte toute aux sarments qui doivent porter des fruits. C'est ainsi que nous devons couper avec le couteau de la mortification les mauvaises productions de la nature gâtée, qui ne se lasse jamais de pousser des branches de sa corruption; et alors elles n'empêcheront point Jésus-Christ, qui est comparé au cep de la vigne et qui nous compare au sarment, de nous faire fructifier abondamment dans la pratique des saintes vertus.

« Courage donc, travaillons à la mortification! Qu'il ne se passe pas de jour que nous n'en fassions trois ou quatre actes, et alors nous serons disciples de Jésus-Christ! »

« Je dis cela à la Compagnie, parce qu'il y a quelque chose de grand en cette pratique tant recommandée en l'Évangile, lequel exclut du nombre des disciples de Jésus-Christ tous ceux qui ne haïssent père et mère, frère et sœurs, et que, suivant cela, notre règle nous exhorte de renoncer à l'affection immodérée des parents. Prions Dieu pour eux, et si nous les pouvons servir en charité, faisons-le ; mais tenons ferme contre la nature, qui, ayant toujours son inclination de ce côté-là, nous détournera, si elle peut, de l'école de Jésus-Christ. Tenons ferme ! »

De ce voyage à sa mort, Vincent ne revit plus qu'un seul membre de sa famille, ce neveu dont nous avons déjà raconté l'histoire au chapitre de l'humilité, et qu'il renvoya comme il était venu, à pied, et avec dix écus seulement pour faire sa longue route. Encore avait-il reçu cette modique somme de la marquise de Maignelay ; seule aumône qu'il ait jamais sollicitée pour sa famille. Plus tard, il eut un remords même d'avoir gardé quelques jours son neveu à Saint-Lazare, et il demanda pardon à genoux de lui avoir fait manger le bien des pauvres.

Malgré le peu de succès de ce voyage, quelques années après, un de ses frères, le père peut-être de ce jeune homme eut la pensée de tenter à son tour la fortune. Il venait de perdre un procès ruineux, et il voulait essayer de relever ses affaires. Mais, dans une lettre du 29 août 1635, écrite à M. de Fontenay, Vincent, après l'avoir remercié de ce qu'il avait fait pour son frère à l'occasion du procès, se hâta d'ajouter : « Et pour ce qu'on m'a dit qu'il a quelque pensée de venir en cette ville me voir, je vous supplie, Monsieur, de l'en détourner, tant à cause de son vieil âge que pour ce que, quand il y serait, je ne pourrais rien lui donner, n'ayant la disposition de quoi que ce soit pour lui pouvoir donner. »

Il étendit cette pratique de la mortification de sa famille à son pays. Une fois, qu'il songeait à y établir quelques prêtres de sa Congrégation, craignant que cette pensée lui fût inspirée par un sentiment naturel plutôt que par la grâce, il se dit aussitôt : « Misérable ! à quoi penses-tu ? Tous les pays ne te doivent-ils pas être indifférents, et toutes les âmes n'ont-elles

pas coûté également au Fils de Dieu ? Pourquoi donc te portes-tu à secourir plutôt les uns que les autres ? » Et il renonça à son projet.

L'âme se manifestant surtout par la parole, la mortification intérieure de Vincent se voyait en l'empire absolu qu'il avait sur la conduite de sa langue. Jamais il ne lui échappait une parole inutile ; moins encore une parole de médisance, de vanterie ou de vanité, de moquerie ou d'impatience, qui trahit chez lui une humeur vicieuse ou déréglée. Jamais il ne parlait de lui, sinon par charité; et s'il le faisait quelquefois, sans aucun sentiment d'amour-propre, et uniquement pour entretenir la conversation, il s'arrêtait bientôt, averti par l'attention de ses interlocuteurs, se frappait la poitrine et s'écriait : « Je suis un misérable tout rempli de superbe et d'orgueil, qui ne fait que parler de soi-même. » Et il demandait pardon à genoux du scandale qu'il croyait avoir donné.

Mais il écoutait volontiers parler les autres, lui racontât-on ce qu'il savait déjà, et pour mortifier l'amour-propre qui veut toujours paraître instruit, et pour ne pas priver le narrateur du plaisir qu'il prenait à raconter.

Il écoutait surtout, sans interrompre ni répliquer, lorsqu'on lui adressait des reproches et des injures, pour imiter le silence du Sauveur en sa passion ; et, comme le Sauveur encore, il priait avec reconnaissance au fond de son cœur pour ceux qui l'outrageaient.

Dans les embarras d'affaires, les pertes, les malheurs, jamais de plaintes, ni de murmures; mais un acquiescement amoureux à la volonté divine, exprimé ordinairement en ces termes : « Dieu soit loué ! Dieu soit béni ! Il faut nous soumettre à son bon plaisir, et agréer tout ce qu'il lui plaît nous envoyer. »

Non moindre chez lui était la mortification extérieure. Jusqu'à son extrême vieillesse, il rechercha toutes les occasions de souffrir. C'était une de ses maximes qu'on pouvait à chaque instant pratiquer la mortification, soit en se tenant dans une posture pénible, quoique modeste, soit en privant ses sens extérieurs des objets agréables, soit en souffrant volontiers les intempéries de l'air et des saisons. Et cette maxime,

il la pratiqua constamment. En 1649, dans un voyage qu'il fit pour visiter les maisons de sa Compagnie, il se condamna à la plus rude pénitence et aux plus excessives privations. C'était l'hiver, hiver très-rigoureux qui aurait dû être une peine plus que suffisante à ce vieillard de soixante-treize ans, errant de ferme en ferme, mal logé, mal vêtu. A la rigueur de la saison, il voulut ajouter une abstinence plus rigoureuse encore. Du pain de seigle ou de fèves, telle était à peu près sa seule nourriture, car le reste de ce qu'on lui servait, il le distribuait aux paysans qu'il faisait manger avec lui ; et encore en prenait-il en si petite quantité, qu'il avait le temps, après sa légère réfection, de faire une bonne partie de la lecture de table.

Il ne regardait ni les belles campagnes, ni les brillants édifices. Il ne cueillait jamais de fleurs. A leur parfum il préférait la mauvaise odeur des hôpitaux et des chambres de malades. Malgré sa sensibilité aux températures extrêmes, il ne se garantissait ni contre le froid ni contre le chaud ; pas même des gants en hiver, et ses mains étaient enflées et gercées comme ses jambes.

Il fermait l'oreille aux concerts et aux discours agréables ; pour mortifier l'ouïe comme la vue. Quant au goût, il semblait vouloir imiter le saint Précurseur, qui ne mangeait ni ne buvait. Il ne voulait pas de distinction entre lui et les siens pour la nourriture, même dans les infirmités d'une extrême vieillesse. Rentré le soir fort tard de ses courses charitables, il n'allait au réfectoire qu'après avoir pris longtemps, au pied du saint autel, la nourriture spirituelle de laquelle seule il était avide. Si le repas commun était achevé, sa mortification s'en réjouissait, car il n'avait plus que des restes ; et, plus ils étaient maigres et peu appétissants, plus ils lui paraissaient de délicieux reliefs. D'ailleurs, il semblait n'avoir de goût à rien, moins encore de préférence. On lui servit des œufs crus par mégarde : il les mangea sans mot dire, et on ne le sut que le lendemain par le cuisinier. Si tout était desservi, il ne demandait rien et se contentait d'un peu de pain. Pour du vin, il n'en réclamai, jamais et ne buvait que de l'eau pure. Ce repas si sobre chevé en un instant, était pourtant son premier et souvent

son unique repas de la journée, car il était rentré fort tard, et suivant sa coutume, il n'avait rien pris le matin. Dans son extrême vieillesse, on le pressait de prendre quelque bouillon avant de sortir. « Vous me tentez, Monsieur, dit-il au prêtre qui le lui présentait. N'est-ce point le démon qui vous porte à me persuader de nourrir ainsi ce misérable corps, cette chétive carcasse? cela est-il juste? Dieu vous le pardonne! » Néanmoins, dans ses derniers jours, il consentit à prendre le matin une potion, mais seulement par forme de médecine: car c'était un bouillon sans viande, fait avec de la chicorée sauvage et de l'orge mondé, où il n'entrait aucun assaisonnement ni de graisse, ni de beurre, ni d'huile.

Et cependant il avait grand appétit. Un jour, montrant un pain de deux ou trois livres, il dit: « Si je m'écoutais, je mangerais tout cela! » Ce n'était pas assez pour sa mortification d'une nourriture mauvaise et prise en trop petite quantité: il tenait encore en réserve des poudres amères qu'il y mêlait pour la rendre plus desagréable au goût. La nature quelquefois succombait, et la nuit il lui fallait porter dans une défaillance un morceau de pain sec, seul confort qu'il voulût accepter.

Voilà le repas destiné à réparer les forces perdues dans une longue journée de travail, et encore, nous l'avons vu, il se le reprochait, ne croyant pas l'avoir gagné.

C'était un jeûne continuel. Néanmoins, il en faisait un plus rigoureux deux fois par semaine et tous les jours ordonnés par l'Église. A plus de quatre-vingts ans, il se contentait des salines servies à la communauté. On le voulait tromper quand il arrivait après les autres, et lui servir du poisson frais, mais il s'informait de ce qu'on avait donné à tous, et, si on ne le traitait comme eux, il ne mangeait pas. Le soir, un peu de pain, une pomme et de l'eau rougie faisait toute sa collation. Il s'en abstenait même lorsqu'il arrivait un peu tard de la ville: alors, sans manger, il se retirait dans sa chambre, ou se rendait à l'église pour présider une conférence spirituelle. Il était si dur à lui-même qu'il fallait, pour le modérer, faire intervenir les plus hautes autorités, et, sur la prière de ses en-

fants, le cardinal de La Rochefoucault lui ordonna de ménager une santé précieuse à l'Église.

Après le repas, les siens avaient une heure de récréation; il n'en prenait jamais. Enfin, tous se retiraient, et bientôt Saint-Lazare était plongé dans le sommeil; lui seul veillait. Ses nuits étaient presque aussi laborieuses que ses jours. Il avait trouvé, en rentrant le soir, une multitude de lettres; c'était la nuit qu'il y répondait.

Le plus souvent, minuit sonnait, et il était encore au travail. Il songeait enfin à prendre un peu de repos. Mais ce n'était pas sans s'être puni de tant de bonnes œuvres, où il ne découvrait qu'imperfection et péché, par une rude discipline; le matin, il s'y était préparé par une semblable pénitence. Un Frère, son voisin, et dont la chambre n'était séparée de la sienne que par quelques ais, affirma qu'il y avait douze ans que cela durait. Il y avait bien davantage : cela remontait au moins à Châtillon, où ses hôtes l'ont entendu souvent se livrer à cette dure gymnastique, où l'on a trouvé sous son chevet, après son départ, un instrument oublié de pénitence. Depuis, ni en voyage, ni même en maladie, il n'y avait manqué. Mais ce n'était là que l'exercice réglé et quotidien de sa mortification. Il s'imposait des pénitences extraordinaires dans les malheurs publics, dans les besoins généraux et particuliers de sa Compagnie, et surtout lorsqu'il apprenait quelque faute commise dans une de ses maisons. Alors, il commençait par se donner la discipline deux fois par nuit pendant une semaine, pour expier les fautes d'autrui qu'il s'imputait toujours à lui-même : « Mes péchés, disait-il, sont cause de tout le mal qui arrive; n'est-il pas juste que j'en fasse pénitence ? » Ensuite il cherchait le remède et l'appliquait. En tout temps, à la discipline il ajoutait le cilice, les bracelets, les ceintures de cuivre à pointes, qu'il remplaçait quelquefois par une haire conservée encore, et dont la vue seule fait frémir.

Il tombait enfin à genoux pour ses dernières prières et pour faire sa préparation quotidienne à la mort. Il découvrait son lit. Ce qu'était ce lit, nous l'avons vu. Quarante ans au moins il a couché de la sorte; car lors de son voyage de Macon, en 1617, les Oratoriens qui l'avaient logé étant entrés un

matin de bonne heure dans sa chambre, s'aperçurent qu'il avait ôté le matelas de son lit. Si, comme nous l'avons dit, il consentit, sur la fin, à ce qu'on lui mît un rideau, il continua de coucher sur la paille. Bien souvent, sur cette couche misérable, il ne trouvait ni repos ni sommeil. La fièvre le dévorait, ses ulcères le torturaient, il était trempé de sueur : n'importe, dès quatre heures du matin, il était le premier levé; et, malgré l'enflure de ses vieilles jambes, qu'il lui avait fallu bander, il arrivait à l'église plus tôt que les plus sains et les plus jeunes, pour recommencer le même cercle de travaux et de mortifications.

II

Cette mortification habituelle était un sujet habituel aussi d'entretien pour Vincent de Paul. « Tenons ferme, disait-il sans cesse, tenons ferme contre notre nature : car, si nous lui donnons une fois un pied sur nous, elle en prendra quatre. Tenons pour assuré que la mesure de notre avancement en la vie spirituelle se doit prendre du progrès que nous faisons en la vertu de mortification, laquelle est particulièrement nécessaire à ceux qui doivent travailler pour le salut des âmes ; car c'est en vain que nous prêchons la pénitence aux autres, si nous en sommes vides, et s'il n'en paraît rien en nos actions et déportements. »

Il redoublait ses exhortations dans les malheurs publics ; et, pour joindre l'effet aux paroles, tantôt il retranchait aux siens une entrée de table, tantôt il les réduisait au pain bis : « Dieu afflige son peuple, disait-il. N'est-ce pas à nous autres prêtres d'être aux pieds des autels pour pleurer leurs péchés ? Cela est d'obligation. Mais, de plus, ne devons-nous pas retrancher quelque chose de notre ordinaire pour leur soulagement, pour compatir et participer aux misères publiques? »

Il disait encore, d'une manière plus générale : « Notre-Seigneur a tant aimé l'état d'affliction et de souffrance, qu'il a voulu y passer ; et il s'est fait homme pour avoir moyen de

souffrir. Tous les saints ont embrassé ce même état, et ceux à qui Notre-Seigneur n'a pas envoyé de grandes maladies, ont eux-mêmes cherché les occasions d'affliger leurs corps, et de le faire souffrir par manière de châtiment. Témoin saint Paul, qui disait, parlant de lui-même : « *Castigo corpus meum, et in servitutem redigo;* je châtie mon corps, et je le réduis en servitude. » C'est aussi ce que nous devons faire, nous autres qui sommes en parfaite santé : nous châtier nous-mêmes et nous affliger, en vue des péchés que nous avons commis, et de ceux qui se commettent dans le monde contre la divine Majesté. Mais quoi ! l'homme est si chétif et si misérable, que non-seulement il ne se châtie pas soi-même, mais qu'il souffre bien souvent avec impatience l'état de maladie et d'affliction dans lequel il plait à Dieu de le mettre, quoique ce soit pour son bien. »

Le support mutuel était une des croix et des mortifications qu'il recommandait particulièrement à ses Missionnaires et à ses Filles de la Charité.

Il écrivait aux Missionnaires (13 août 1650) : « Difficilement on arrive à bien aimer le mal qui nous vient d'autrui. Nous sommes plus susceptibles de la douleur que du plaisir, et l'on se ressent plus de la piqûre d'une rose que de son odeur. Le moyen d'égaler cette disparité est d'embrasser aussi volontiers ce qui mortifie la nature que l'on se dépouille de ce qui lui plaît, et d'incliner son cœur à la souffrance par la considération du bien qu'elle apporte, et de se tenir prêt à la recevoir, afin que, lorsqu'elle arrivera, on n'en soit ni surpris, ni contristé. Le Combat spirituel conseille de se représenter les circonstances fâcheuses qui nous peuvent survenir, de lutter contre elles, et de s'exercer au combat jusqu'à ce qu'on se sente vainqueur, je veux dire résolu de les souffrir volontiers, si en effet elles arrivent. Il ne faut pas pourtant s'imaginer des maux extrêmes dont le seul souvenir donne de la frayeur, comme certains tourments des martyrs, mais bien ceux du mépris, de la calomnie, d'une fièvre et semblables. »

Il écrivait aux Filles de la Charité (8 mars 1648) : « Je vous prie de vous supporter les unes les autres. Vous allez de compagnie dans l'éternité, et vous êtes toutes les épouses de notre

Sauveur Jésus-Christ : unissez-vous donc de plus en plus. Qu'aucune ne s'attriste si une autre la contredit, ni si le monde parle ou murmure contre elle. Il n'y a personne au monde qui n'ait sujet d'endurer du prochain. Notre-Seigneur même en a trouvé parmi ses disciples. Il faut passer par là, ou vivre séparé dans un désert. Mais malheur à celui qui est seul! Marchons donc gaiement et doucement ensemble. Nous sommes à Dieu, obligées d'agréer ce qu'il ordonne et ce qu'il permet. On nous rebute, on trouve à redire à ce que nous faisons, on nous traite pire que des servantes; on rapporte, on écoute, on fait le pis qu'on peut contre nous : oh! Seigneur, mon Dieu, que ces occasions sont belles pour acquérir la sainte humilité, pour exercer la douceur et la patience, pour nous rendre agréables aux yeux de Dieu, pour nous faire aimer de la glorieuse Vierge et de toute la cour céleste, et enfin pour gagner le cœur de ceux-là même qui nous font souffrir, qui tôt ou tard reconnaissent leur faute, pourvu que nous fassions notre petit devoir, et c'est ce qu'il nous faut faire avec soin et diligence! Faisons-le donc en la vue de Dieu, avec tranquillité d'esprit, suavité, condescendance vers un chacun ; moyennant cela, nos actions seront toutes d'or, et notre récompense sera grande. — Mais que faut-il faire pour user des contradictions et des ennuis que Dieu nous envoie? — C'est qu'il nous les faut aimer. — Et quel moyen d'aimer ce qui nous déplaît? — Il faut 1° considérer que ç'a été la pratique continuelle de Notre-Seigneur pendant qu'il était au monde et généralement de tous les saints ; 2° qu'on ne va au ciel que par la tribulation et la pénitence; 3° que c'est une nécessité de souffrir en ce monde ou de gré ou de force, et qu'il n'y a que ceux qui aiment à souffrir qui ne souffrent point ; 4° si les Sœurs de la Charité ne veulent honorer en rien la passion de Notre-Seigneur, elles qu'il a choisies entre mille pour les élever à son amour, qui est-ce donc qui le fera ? Vous êtes Filles de la Charité : la mortification est aussi fille de la Charité, et doit être, par conséquent, votre sœur. Caressez-la donc, voyez-la souvent à l'oraison, et souvenez-vous d'elle aux occasions. »

Dans le dessein de mortifier une tendresse excessive pour les

CHAPITRE XIX

CHASTETÉ.

I

La chasteté est fille de la mortification. Par la mortification, en effet, la chaire est tellement réduite, que le corps est comme n'étant plus, et que sur les ruines des sens croît la pureté, semblable à une fleur céleste. C'est la vie des anges sous une enveloppe matérielle. Telle était en Vincent de Paul la pudeur, qui de son cœur rejaillissait sur son visage, et passait dans toutes ses paroles et toute sa conduite. Qu'il parlât ou qu'il écrivît, son langage était toujours charitable ; mais jamais, s'il s'adressait à une femme, séculière ou religieuse, de parole trop molle et trop tendre. Il évitait même de se servir de tous les termes qui, bien qu'honnêtes, pouvaient donner la moindre mauvaise pensée. Le mot de chasteté était trop expressif pour lui, comme amenant l'idée de son contraire, et il lui préférait le terme plus général de pureté. S'il avait à parler de quelque femme débauchée, il ne désignait son crime que par les expressions vagues de faiblesse et de malheur, pour écarter toute impure imagination, et il ne l'appelait elle-même que pauvre créature.

Pur comme un ange, tellement confirmé en grâce qu'il ne ressentait plus l'aiguillon de la chair, il usait néanmoins de toutes les précautions d'un homme livré encore aux assauts de la nature corrompue. Nous avons dit sa mortification. Qui dira la retenue de ses sens, particulièrement de ses yeux, qu'il n'arrêta jamais sur aucune femme ! Avec aucune il ne con-

férait tête à tête, en secret, mais toujours devant témoins et la porte de l'appartement ouverte. Quelle que fût la condition de la personne qui lui voulait parler, il ne se rendait à l'entretien qu'accompagné d'un Frère qui avait ordre de ne le pas perdre de vue. Un jour, la maréchale de Schomberg étant venue au parloir de Saint-Lazare, et le Frère s'étant retiré par respect et par discrétion, en tirant la porte sur lui : « Que faites-vous, mon Frère ? lui dit Vincent. Vous savez bien que votre devoir est de tenir la porte ouverte et d'avoir les yeux sur moi ! »

Ainsi faisait-il avec ses Dames et même ses Filles de la Charité : jamais il ne visitait les unes ni les autres sans nécessité. « Je dois aller tantôt à la Chapelle, écrivit-il un jour à Mademoiselle Le Gras. S'il est besoin que j'aille chez vous, vous me le manderez, s'il vous plaît ; je suis bien aise de n'y aller point autrement, selon la résolution que nous en avons prise dès le commencement ». Et une autre fois : « Si vous désirez que j'aie le bien de vous voir en votre maladie, mandez-le-moi : je me suis imposé la loi de ne vous point aller voir sans être mandé pour chose nécessaire ou fort utile. »

Quand il était obligé de conférer avec Mademoiselle Le Gras ou avec ses Filles, il usait des mêmes règles de prudence qu'avec les personnes du monde.

La pureté de Vincent, comme toutes les vertus chrétiennes, était expansive et conquérante. Une de ses dévotions était de tirer du péril les filles et les femmes qu'il y savait exposées. Ainsi il fit venir de Lorraine à Paris une quantité de jeunes filles dont la vertu était livrée en même temps à la tentation de la faim, mauvaise conseillère, et à la brutalité de soldats sans discipline. Il les mit chez Mademoiselle Le Gras qui, avec le concours des Dames de la Charité, réussit à les placer toutes dans les meilleures familles de Paris, les unes comme demoiselles de compagnie, les autres comme femmes de peine, chacune suivant sa condition.

Il n'avait pas moins de dévotion pour arracher au vice les femmes qui y étaient tombées. Il favorisa toutes les maisons de repentir qui s'ouvrirent de son temps, et notamment la Madeleine, où il envoya des Filles de la Visitation, dont la douceur et la charité semblaient les vertus propres à gagner

les pauvres pénitentes. Il forma lui-même, sur la fin de sa vie, le projet d'un vaste hôpital pour les filles et les femmes abandonnées, et surtout pour celles qui font un infâme trafic de leur honneur. Il eut sur ce sujet de nombreuses et longues conférences avec des personnes de piété ; et, malgré les difficultés d'une semblable entreprise, il l'eût sans doute conduite à exécution, si la mort ne l'eût prévenu. D'autres héritèrent de sa pensée, et la réalisèrent sous diverses formes.

II

Avec un tel amour de la pureté, que ne dut-il pas faire pour y gagner et pour y maintenir ses enfants ! « Ce n'est pas assez aux Missionnaires, disait-il, d'exceller en cette vertu ; mais ils doivent encore faire tout leur possible et se comporter de telle sorte, que personne n'ait sujet de concevoir à leur égard le moindre soupçon du vice contraire, parce que ce soupçon, quoique très-mal fondé, nuisant à leur réputation, serait plus préjudiciable à leurs saints emplois que tous les autres crimes qu'on pourrait faussement leur imposer. Selon cela, ne nous contentons pas d'user des moyens ordinaires pour prévenir ce mal, mais employons-y les extraordinaires, si besoin est, comme de s'abstenir parfois de faire des actions qui d'ailleurs seraient licites, et même bonnes et saintes, telles que sont d'aller visiter les pauvres malades, lorsque, au jugement de ceux qui nous conduisent, ces choses pourraient donner quelque lieu à ces soupçons. »

Et c'est pourquoi il répondait à ceux qui lui demandaient s'ils devaient se faire accompagner dans la visite des malades : « O Jésus, Monsieur, il faut bien se donner de garde d'y manquer. Quand le Fils de Dieu a ordonné que les apôtres iraient deux à deux, il voyait sans doute de grands maux à les envoyer seuls. Or, qui voudra déroger à un usage qu'il a introduit parmi les siens, et que la Compagnie a toujours suivi ? L'expérience a fait voir à quantité de communautés de religieuses, qu'il est nécessaire que la porte de l'infirmerie soit

ouverte, et les rideaux du lit tirés dans les monastères, tandis que les confesseurs administrent les sacrements et sont auprès des malades, à cause des abus qui se sont rencontrés en ces temps et en ces lieux-là. »

Il écrivait à un autre : « J'ai recommandé aux Filles de la Charité de ne laisser jamais entrer d'hommes dans leurs chambres, non-seulement des laïques, mais des ecclésiastiques, non plus de ceux de notre Congrégation que du dehors; et quand moi-même je me présenterais pour y entrer, je les ai priées de me fermer la porte. J'excepte lorsqu'elles sont malades ; car, en cas de nécessité, l'infirmier y pourra aller avec un prêtre, ou un prêtre avec un Frère, et jamais autrement. »

Un de ses prêtres lui demanda naïvement un jour s'il était expédient de tâter le pouls d'une malade, pour juger de la nécessité de lui accorder les derniers secours de la religion. Il répondit : « Il faut bien se donner de garde d'user de cette pratique, et le malin esprit se peut bien servir de ce prétexte pour tenter le vivant et la mourante même. Le diable, en ce passage, fait flèche de tout bois pour attraper une âme. La vigueur de l'esprit peut rester, quoique celle du corps soit affaiblie. Souvenez-vous de l'exemple de ce saint qui, étant malade, ne voulut point que sa femme le touchât, après l'avoir quittée par un mutuel consentement, criant, avec ce qui lui restait de voix, qu'il y avait encore du feu sous la cendre. Au reste, si vous voulez connaître les symptômes d'une prochaine séparation de l'âme d'avec le corps, priez quelque chirurgien, ou autre personne qui se trouvera là, de vous rendre cet office, y ayant moins de danger; ou bien informez-vous du médecin ce qu'il en pense. Mais, quoi qu'il arrive, ne vous hasardez jamais de toucher ni fille ni femme, sous quelque prétexte que ce soit. »

C'est dans le même sens qu'il écrivit un jour à un de ses Frères de s'abstenir de toute fréquentation avec une personne de l'autre sexe, quoiqu'à bonne intention : « Parce que, dit-il, en tels entretiens particuliers, s'il n'y a pas du mal, il y a toujours sujet d'y en penser; et d'ailleurs le moyen de conserver la pureté est d'éviter les occasions qui la peuvent flétrir. »

Toutefois, le Saint ne voulait pas qu'on se troublât des tentations contre cette vertu, moins encore qu'on renonçât pour ce motif à sa vocation. Il écrivit à un Frère ainsi tenté, et qui se voulait faire ermite : « D'un côté, j'ai reçu consolation de votre lettre, voyant votre candeur à découvrir ce qui se passe en vous ; mais d'un autre, elle m'a donné la même peine que saint Bernard reçut autrefois d'un sien religieux qui, sous prétexte d'une plus grande régularité, voulait quitter sa vocation pour passer à un autre Ordre, quoique ce saint abbé lui dit que c'était une tentation, et que l'esprit malin ne demandait pas mieux que ce changement, sachant bien que, s'il le pouvait ôter du premier état, il lui serait facile de le tirer du second, et après de le précipiter dans le désordre de la vie, comme il arriva. Ce que je vous puis dire, mon cher Frère, est que, si vous n'êtes pas continent en la Mission, vous ne le serez point en aucun lieu du monde, et de cela je vous en assure. Prenez garde qu'il n'y ait quelque légèreté dans le désir que vous avez de changer ; et, en ce cas, le remède, après la prière, qui est nécessaire en tous nos besoins, serait de considérer qu'il n'y a condition sur la terre en laquelle il n'arrive des dégoûts, et parfois des désirs de passer en d'autres ; et, après cette considération, estimez que, Dieu vous voyant appelé en la Compagnie où vous êtes, il y a vraisemblablement attaché la grâce de votre salut, laquelle il vous refuserait ailleurs, où il ne vous appelle pas. Le second remède contre les tentations de la chair est de fuir la communication et la vue des personnes qui les excitent, et de les communiquer aussitôt à votre directeur, lequel vous donnera d'autres remèdes. Celui que je vous conseille encore est de vous confier fort en Notre-Seigneur et en l'assistance de l'Immaculée Vierge sa Mère, à qui je vous recommanderai souvent. »

Traitant un jour ce sujet de la chasteté de la façon qui lui était accoutumée, c'est-à-dire dans ses motifs, sa nature et ses moyens, il allégua pour motif principal le grand éloignement de Notre-Seigneur pour tout ce qui paraît contraire à cette vertu : « Tellement, dit-il, que, voulant se faire homme, il ne voulut pas que ce fût par la voie ordinaire, mais d'une façon toute surnaturelle, en sorte qu'étant vrai homme comme les autres

hommes, sa Mère demeurât vierge et toujours chaste, et que le Saint-Esprit opérât cette grande merveille. O Seigneur, il faut qu'il y ait quelque chose de grand dans cette vertu, puisque le Saint des saints a voulu rompre l'ordre de la nature dans sa conception et sa naissance!

« Notre-Seigneur a bien voulu être calomnié, être appelé séducteur, ivrogne, possédé du diable, etc.; mais il n'a jamais permis que ses plus grands ennemis lui reprochassent la moindre chose contraire à la chasteté.

« O mon Sauveur, c'est à vous que nous nous adressons pour obtenir cette si rare vertu! La nature n'en a pas le pouvoir; au contraire, c'est elle qui nous suscite mille et mille tentations impures.

« Notre-Seigneur va plus loin et dit: « Qui ne quitte sa femme n'est pas digne de moi. » Aussi les apôtres et les disciples qui étaient mariés quittèrent leurs femmes pour le suivre, et les femmes leurs maris. Plusieurs des premiers chrétiens suivirent cet exemple, et n'eurent plus de communication avec leurs femmes pour l'usage du mariage. Mais le démon, ennemi de cette vertu, fit en sorte que les hommes ne gardèrent pas longtemps cette belle résolution. Les fréquentations mondaines et la si grande fragilité de la nature en firent retourner quelques-uns à une vie moins pure; et c'est pourquoi un grand nombre, appréhendant ne pouvoir vivre en état de chasteté dans le monde, se retirèrent dans les déserts de la Lybie et de l'Égypte, pour y vivre comme des anges. C'est depuis ce temps-là que les monastères se sont établis pour recevoir ceux qui voulaient vivre chastement, s'arrachant aux péchés et aux plaisirs de la chair.

« Il y a deux sortes de chasteté: la première est une vertu qui, en général, modère les affections des plaisirs sensibles: elle regarde les personnes mariées et s'appelle chasteté conjugale. Mais il y a une autre chasteté qui consiste à extirper du cœur toutes les affections impures. Vertu rare, et que le démon fait toutes sortes d'efforts pour ravir surtout aux plus saintes âmes! Il se sert des choses les plus saintes pour nous tenter d'impureté. O Seigneur, que faire dans ces moments terribles? Recourir à Dieu, se réfugier dans les plaies de Notre-Seigneur

Jésus-Christ. Aidez-nous donc, ô mon Dieu, à arracher de nos cœurs ces maudites affections, à effacer de notre mémoire tous les mauvais souvenirs !

« Il y a aussi deux sortes de puretés: pureté de corps et pureté d'esprit. Celui qui possède la pureté de corps n'a pas pour cela la chasteté, s'il n'y joint la pureté d'esprit qui est la forme et comme l'essence de cette vertu. La chasteté, en effet, chasse de l'imagination, de l'esprit, de la mémoire, toutes les mauvaises pensées. Nous devons donc tourner tous nos efforts contre notre cœur pour nous en rendre maîtres, et en arracher tout ce qui pourrait nous retracer des images contraires à cette sublime vertu.

« Les moyens pour conserver la chasteté sont 1° la garde des sens et particulièrement de la vue et de l'ouïe. Garde de la vue : ô vue, que tu es dangereuse ! laisser aller ses yeux çà et là sur toutes sortes d'objets, oh ! que cela est mal ! David, ce saint homme, par là est devenu adultère et homicide. Garde de l'ouïe, plusieurs ignoreraient ce que c'est que l'impureté, s'ils n'avaient pas vu et entendu ces comédiens et ces farceurs qui représentent des actions déshonnêtes et tiennent de mauvais discours. Oh ! entendre de telles choses, que cela est dangereux ! Il faut donc garder nos sens avec la plus active vigilance : la vue, la vue, dis-je, oui, la vue ; l'ouïe, et ainsi tous les autres sens extérieurs, le tact, et s'en rendre maître autant qu'on le peut; 2° fuir le tête à tête avec les personnes d'autre sexe ; 3° pratiquer la sobriété, surtout dans l'usage du vin ; 4° fuir l'oisiveté : quand le démon trouve une personne oisive, il fait tout pour la faire succomber. Oh ! qu'il a beau jeu pour la tenter et la tourmenter par des représentations impures ! 5° éviter les rapports et les expressions tendres, dans les conversations ou dans les lettres. »

CHAPITRE XX

—

ÉGALITÉ D'ESPRIT.

I

Avec une telle mortification soit intérieure, soit extérieure, une soumission si absolue à la volonté de Dieu, Vincent devait posséder son âme, et garder sur lui-même un empire qui tînt toutes ses facultés dans une égalité parfaite.

Égalité dans la manière de vie, toujours humble et portée à la piété et à la charité, de l'enfance à la vieillesse.

Égalité dans les saintes entreprises, soutenues et poursuivies jusqu'au bout à travers toutes les contradictions et toutes les épreuves.

Égalité dans les inégalités d'emplois et d'affaires, dans les humiliations et dans les honneurs, au bagne et à la cour, ce qui faisait dire à un évêque le mot déjà cité : « M. Vincent est toujours M. Vincent! »

Égalité dans les pertes de biens et de procès, pendant les troubles et les guerres, qui n'arrachaient au Saint que ce seul cri : « Dieu soit loué! » ou que cette plainte humble et soumise : « Nous serons contraints d'aller vicarier par les villages, si Dieu n'a pitié de nous! »

Égalité dans les naufrages, qui ne laissaient à ses enfants que la vie sauve, et ne le pouvaient détourner de ses missions lointaines.

Égalité dans la perte plus sensible encore de ses meilleurs sujets, qui causait à son âme une douleur profonde, sans en troubler jamais l'immuable sérénité.

Égalité dans les injures et les calomnies, qui ne lui fourniss-

saient qu'une occasion de s'humilier devant les hommes, et de se réjouir devant Dieu d'avoir été jugé digne de souffrir quelque chose pour son nom.

Égalité dans les périls de la vie, qui ne pouvaient altérer même son visage.

Égalité enfin jusque dans la mort, qu'il reçut calme, en paix, assis, comme un visiteur ordinaire.

Un ou deux exemples seulement de cette admirable égalité d'esprit de Vincent, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Au conseil de la reine, sans autre passion que l'amour de Dieu et du bien de l'État, sans préjugés, sans aucune de ces émotions et de ces saillies qui blessent les personnes et gâtent les affaires, il gardait toujours dans son âme, dans ses gestes, dans ses paroles et jusque sur son visage, ce calme, cette sérénité qui, à l'épreuve de tous les événements laissent à l'esprit la liberté lucide de la réflexion, gagnent les cœurs et les entraînent, sans qu'ils s'en doutent, au parti du vrai et du bien. Ferme ensemble et docile, il était inébranlable dans sa conscience et toujours prêt à céder à un avis meilleur. Qu'on se rendît au sien ou qu'on y résistât, jamais de plaintes ni d'invectives. Content d'avoir fait son devoir, il se taisait après la décision, abandonnant à Dieu la gloire du bien, et s'en remettant à sa Providence du succès des affaires. Qu'on relise sur ce point le témoignage que lui rendit le ministre d'État Le Pelletier (p. 195).

Voyons-le maintenant dans la mauvaise fortune. Vers la fin de 1659, quatre Missionnaires, destinés à Madagascar, partaient de Paris pour se rendre à La Rochelle, lieu de l'embarquement, pendant qu'Estienne, supérieur de la petite troupe, s'y dirigeait par mer, en compagnie d'un Frère, afin de transporter plus facilement les bagages de la Mission. Une tempête assaillit les deux voyageurs et les poussa jusqu'à l'embouchure de la Gironde. Une rafale subite brisa le gouvernail et la mâture de la barque, et la jeta sur un banc de sable au milieu des rochers. Le bruit du naufrage et de la perte de tous les passagers se répandit bientôt, et arriva à La Rochelle et à Paris. Vincent ne pouvait plus douter de ce nouveau malheur. Il

pleurait sur Estienne, sur ce jeune apôtre qui, non content de se consacrer au salut des infidèles, avait sacrifié, de l'agrément de sa famille, quarante mille livres de son patrimoine en faveur des Missions étrangères. D'ailleurs, il redoutait les conséquences d'une telle mort pour l'avenir de la Mission de Madagascar. Les parents d'Estienne, haut placés et en crédit, n'allaient-ils pas s'en prendre à lui de sa perte, et user de leur influence pour entraver cette dangereuse entreprise? Vincent, malgré tout, resta calme au dedans et au dehors. Pas un mot, pas un nuage ne décela sa tristesse, et trois des siens, à qui il avait dû tout dire sous la religion du secret, admiraient le saint courage du vieillard.

Vincent se disposait à envoyer un autre supérieur à La Rochelle, et le Missionnaire dînait déjà pour partir, lorsque des lettres arrivèrent de Bayonne et de Bordeaux. Sur deux d'entre elles Vincent reconnut, et avec quelle joie! l'écriture d'Estienne. En effet, c'était bien lui qui racontait sa miraculeuse délivrance. Et pourtant, malgré une si grande joie succédant à une si mortelle tristesse, malgré ce passage, ce ballotage subit d'une extrémité à l'autre des sentiments humains, Vincent ne donna aucun signe de transport ni de changement, non plus en son esprit que sur son visage. Il remercia Dieu, le loua et le bénit de la vie comme de la mort.

II

N'avait-il donc pas le droit de conseiller aux siens cette égalité qu'il gardait avec tant d'héroïsme, et dont, d'ailleurs, il leur donnait l'exemple au moment même où il la leur enseignait? Ainsi, à la mort de Portail, son premier et son plus cher compagnon, arrivée sept mois avant la sienne, il écrivit : « Il a plu à Dieu de nous priver du bon M. Portail. Il décéda le quatrième de ce mois. Il avait toujours appréhendé la mort ; mais, la voyant approcher, il l'a envisagée avec paix et résignation, et il m'a dit plusieurs fois que je l'ai visité qu'il ne lui restait aucune impression de sa crainte passée. Il a fini comme il a vécu, dans le bon usage des souffrances, dans la

pratique des vertus et le désir de se consumer, comme Notre-Seigneur, en l'accomplissement de la volonté de Dieu. Il a été l'un des deux premiers qui ont travaillé aux Missions, et il a toujours contribué aux autres emplois de la Compagnie, à laquelle il a rendu de notables services en toutes les manières ; en sorte qu'elle aurait beaucoup perdu en sa personne, si Dieu ne disposait de toutes choses pour le mieux, et ne nous faisait trouver notre bien en cela même où nous pensons recevoir du dommage. Il y a sujet d'espérer que ce sien serviteur nous sera plus utile au ciel qu'il n'eût été sur la terre. Je vous prie de lui rendre les devoirs accoutumés. »

Il écrivit dans le même sens, un mois après, à l'occasion de la perte de Mademoiselle Le Gras ; et généralement en toute circonstance, à la mort de ses meilleurs et plus chers sujets. Une dernière citation : « Vous n'avez donc pas su les pertes que nous avons faites ? ô Monsieur, qu'elles sont grandes ! non-seulement pour la quantité des hommes que Dieu nous a ôtés, au nombre de dix ou onze ; mais pour la qualité de leurs personnes, étant tous prêtres et des meilleurs ouvriers de la Compagnie ! Aussi sont-ils tous morts en servant actuellement le prochain, et d'une manière toute sainte et extraordinaire. Il y en a six qui sont morts de peste à Gênes en servant les pestiférés, sans parler d'un Frère ; et les autres ont donné leur vie temporelle pour procurer l'éternelle aux insulaires de Madagascar et des Hébrides. Ce sont autant de Missionnaires que nous avons au ciel : il n'y a pas lieu d'en douter puisqu'ils se sont tous consumés pour la charité, et qu'il n'y en a pas une plus grande que de donner sa vie pour son prochain, ainsi que Jésus-Christ même l'a dit et pratiqué. Que Dieu soit donc glorifié, Monsieur, de la gloire qu'il a donnée à nos confrères, comme nous avons sujet de le croire, et qu'à jamais son bon plaisir soit la paix et le calme de nos cœurs affligés ! Je ne vous dis pas quelle a été notre douleur en recevant ces fâcheuses nouvelles, qui sont venues presque toutes en même temps : il me serait impossible de vous l'exprimer. Vous pourrez juger par la peine que vous en ressentirez, vous qui aimez tendrement la Compagnie, que nous n'en pouvions pas recevoir une plus grande sans en demeurer accablés. »

CHAPITRE XXI

FORCE ET PATIENCE.

I

Cet homme si doux, si humble, si débonnaire, fut pourtant, lorsque l'exigeaient les intérêts du vrai et du bien, fort et invincible comme un mur d'airain et une colonne de fer.

C'est encore au conseil de conscience, sur ce théâtre plus en vue, que sa force éclata, comme son égalité d'esprit, comme son humilité, comme toutes ses vertus. Sans doute, sa bonté naturelle le portait, lorsqu'il le pouvait en conscience, à obliger tout le monde, l'homme du plus bas étage aussi bien que le duc et pair ; mais demandait-on contre les règles ? il opposait un refus inexpugnable. En vain la brigue, la cupidité, l'ambition livraient assaut à sa vertu ; sans consulter ni l'espoir ni la crainte, il les écartait impitoyablement, autant qu'il était en lui, du sanctuaire. Longtemps même il lutta contre Mazarin, de plus en plus puissant, qui, oubliant son caractère ecclésiastique, pour n'obéir qu'aux calculs de son ambition personnelle ou à ce qu'il croyait être la raison d'État, voulait se faire des amis, non de l'argent de l'iniquité, suivant le mot de l'Évangile, mais des biens sacrés de l'Église. Dans sa lettre de 1706 à Clément XI, Fénelon écrivait : « Dans l'homme de Dieu brillaient un incroyable discernement des esprits et une fermeté singulière. N'ayant égard ni à la faveur ni à la haine des grands, il ne consulta que l'intérêt de l'Église, lorsque, dans le conseil de conscience, par l'ordre de la reine Anne d'Autriche mère du roi, il disait son avis sur le choix

des évêques. Si les autres conseillers de la reine eussent adhéré plus constamment à cet homme, à qui l'avenir semblait dévoilé, on eût écarté bien loin de la charge épiscopale certains hommes qui ensuite ont excité de grands troubles. » Tel était aussi l'avis de Victor de Méliand, ancien évêque d'Alet, qui parle en termes semblables de l'invincible fermeté et force d'âme par laquelle l'homme de Dieu, sans se laisser ni séduire par les prières, ni effrayer par les menaces, refusait son suffrage, dans la promotion aux prélatures et aux bénéfices, à tous ceux dont l'indignité lui était connue, quels que fussent leur ordre, leur grade et leur dignité. Le siècle rendit sur ce point à Vincent de Paul le même témoignage que l'Église. « C'est l'estime publique, déposa le président de Lamoignon, qui porta la reine mère à l'appeler dans son conseil de conscience ; mais cet honneur ne l'empêcha pas de vivre comme il avait toujours vécu. Dans les occasions difficiles, il parla avec une fermeté digne des apôtres ; toutes les considérations humaines ne purent l'engager à dissimuler tant soit peu la vérité, et il ne se servit jamais de la confiance des grands que pour leur inspirer les sentiments qu'ils devaient avoir. »

Les exemples de cette fermeté sont innombrables. Une grande dame l'ayant prié d'obtenir du roi un bénéfice pour l'un de ses enfants : « Excusez-moi, Madame, lui répondit-il, si je ne me mêle pas de cette affaire. » Étonnée d'abord d'être moins favorablement accueillie d'un pauvre prêtre que des plus grands seigneurs, puis emportée par l'orgueil et la passion : « Vraiment, Monsieur, lui dit-elle, on peut se passer de vous, et je saurai bien arriver par d'autres voies. Je vous faisais trop d'honneur de m'adresser à vous, et on voit bien que vous ne savez pas encore de quelle façon il faut agir avec les femmes de ma qualité ! » Vincent ne répondit plus que par un silence dont les injures mêmes ne le purent tirer. En cas semblable, s'il ajoutait quelque chose, c'étaient ces simples mots : « Madame, nos règles et ma conscience ne me permettent pas de vous obéir en cela ; c'est pourquoi je vous supplie très-humblement de m'en excuser. » Ou bien c'était un argument personnel qu'il opposait au solliciteur, comme à ce ma-

gistrat d'une cour souveraine qui, l'ayant rencontré dans la rue, le voulut mettre dans ses intérêts : à l'amitié feinte et à la colère, aux caresses et aux injures, le Saint se contenta de répondre : « Monsieur, vous tâchez, comme je crois, de faire dignement votre charge, et moi je dois tâcher de faire la mienne. »

Il avait besoin d'une force plus grande encore, quand on venait à lui de la part de la reine. Un jeune homme de qualité avait demandé à celle-ci une abbaye : il l'obtint à condition que Vincent ne s'y opposerait pas. Il vint donc à Saint-Lazare avec son gouverneur. On commença par les politesses d'usage, par les remercîments anticipés de toute la famille, par un long étalage de toutes les qualités présentes et futures du prétendant : toutes choses qui prouvaient plus le désir du bénéfice que le mérite requis. A ce tableau, Vincent, d'avance informé, opposa modestement un tableau de couleurs toutes contraires, et conclut par un refus qu'il exprima en ses termes accoutumés : « Je vous prie donc, Monsieur, de trouver bon que je ne consente pas à une chose dont Dieu me demanderait compte. » A ces mots, le gouverneur se lève furieux et s'avance vers le Saint le poing fermé en vomissant des flots d'injures ; puis, voyant qu'il ne le pouvait même arracher à sa tranquillité, il sortit, mais accompagné de Vincent qui, avec force politesse, reconduisit le maître et le disciple jusqu'à leur carrosse.

Mais que faire lorsque Mazarin, désormais tout-puissant, et ne prenant plus conseil que de sa politique, nommait seul aux prélatures, et ne proposait plus que la ratification du fait accompli ! dans ce cas même, la force n'abandonnait pas Vincent. Il tâchait alors d'éclairer la religion de la reine, et il lui arrachait au moins le choix de bons évêques.

Voilà comment il a mérité ce témoignage de Clément XI, dans la bulle de canonisation : « Quand des nobles lui recommandaient leurs fils et le sollicitaient par des prières ou par des menaces, il dédaigna leurs offres comme il foula aux pieds leurs menaces. Jamais cette âme forte et robuste ne voulut, au détriment de l'héritage du Christ et aux dépens de la croix, se faire des amis puissants, ou conjurer par peur les maux dont le menaçaient ses ennemis. »

Il se montra fort encore dans la direction des communautés confiées à sa garde, et notamment de celles de la Visitation. Il les fermait courageusement à tout ce qui pouvait y introduire soit l'esprit du siècle, soit les erreurs répandues alors dans l'Église. Avec une sainte et généreuse fermeté, il en refusait l'entrée aux dames de la plus haute condition, à des princesses même, qui la lui demandaient pour satisfaire tantôt leur curiosité, tantôt une dévotion mal entendue. De cette règle étaient exceptées les seules bienfaitrices, dont il avait la liste exacte. Et ce titre de bienfaitrice, il ne le laissait pas acquérir par de seules générosités ; il fallait y joindre une foi pure et une vertu solide. Par exemple, le monastère de la rue Saint-Antoine pouvait espérer de grands avantages d'une dame qui, en deux années qu'elle y était restée, lui avait déjà donné une somme de 50,000 livres, et en donna 300,000 à un autre monastère moins scrupuleux. Mais elle voulait se conduire d'après les avis des nouveaux sectaires, et introduire dans le couvent son directeur janséniste : Vincent lui fit restituer ses 50,000 livres et la congédia. A tous les avantages temporels, il préférait le bien spirituel des communautés. Il lui en revenait souvent bien des rancunes et des persécutions : ainsi, une grande dame, à qui il avait fermé la porte de la maison de Saint-Denis, ne lui permit pas de faire une mission sur ses terres ; n'importe, il était inflexible. En 1658, on vint lui dire que madame Payen, belle-mère de M. de Lyonne, était à la porte du monastère de la rue Saint-Antoine, et demandait à entrer pour voir une petite fille du ministre, malade à l'extrémité et qui ne pouvait être transportée. Il répondit : « Je suis le très-humble serviteur de madame Payen, et désire beaucoup la servir. Mais ma règle est de ne permettre l'entrée à personne. J'ai refusé madame de Nemours, madame de Longueville, la princesse de Carignan qui ne me le pardonnera jamais : que diraient-elles, si elles apprenaient cette exception ? D'ailleurs, ce serait agir contre ma conscience. La vue de madame Payen ne rappellerait pas l'enfant à la vie. »

Il fut fort même contre la reconnaissance. Jamais il ne déploya tant de force qu'en une occasion où il eut à résister aux prières d'Adrien Le Bon, l'ancien prieur de Saint-Lazare, à

qui il avait voué tant de respect et de gratitude. Par ses avis et par ordre de la reine, avait été enfermée une abbesse de haute condition, mais qui avait donné à ses scandales un éclat égal à celui de sa naissance. Le prieur, qui avait de grandes obligations à cette religieuse, fut chargé par elle de travailler à son élargissement. Il accepta d'autant plus volontiers, qu'en cette affaire comme en tant d'autres, il croyait n'avoir qu'à dire un mot à Vincent pour lui obtenir sa liberté. Quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'il vit non-seulement sa première proposition, mais toutes ses instances échouer contre le refus obstiné du saint homme ! Calme et respectueux, mais inébranlable, Vincent se contentait de répondre : « Je ne le pourrais sans trahir ma conscience ; je vous supplie donc très-humblement de m'excuser. — Quoi ! Monsieur, s'écria alors le prieur blessé, est-ce ainsi que je suis traité par vous après vous avoir donné ma maison ? Est-ce là votre reconnaissance pour tous les biens que j'ai faits à vous et à votre Compagnie ? — Il est vrai, répliqua Vincent attristé jusqu'au fond de l'âme ; il est vrai que vous nous avez comblés de biens et d'honneur, que nous vous avons les mêmes obligations que les enfants à leur père ; mais ayez agréable, Monsieur, de reprendre le tout, si, à votre jugement, nous ne le méritons qu'au prix de Dieu et de notre conscience. »

Enfin, toute la vie de Vincent de Paul, tant d'efforts persévérants contre l'erreur et le mal, tant d'institutions religieuses et charitables, entreprises et soutenues à travers mille difficultés capables d'ébranler et d'abattre même les généreux, témoignent assez de sa force et de sa constance héroïques.

Sa patience nous est apparue déjà compagne de sa force dans quelques-uns des faits précédents, car en une même circonstance il savait trouver l'occasion de plusieurs vertus.

Patience dans les injures et les mauvais traitements que lui valut sa courageuse résistance à l'ambition et à la cupidité, comme ce jour où, ayant obtenu de la reine la rétractation de la promesse d'un évêché faite à une duchesse, et reçu la commission fâcheuse d'aller signifier à cette dame une telle décision, il fut accueilli d'elle par des transports de fureur. La duchesse, ne se trouvant pas encore assez vengée, saisit un

tabouret, le lui lança à la tête, et lui fit au front une blessure d'où le sang jaillit en abondance. Vincent, immobile pendant que grondait l'orage, fut presque renversé à ce coup. Il se retira sans se plaindre, couvrant de son mouchoir son visage ensanglanté. Au bruit qu'il avait entendu et à cette vue, le Frère qui l'accompagnait et qu'il avait laissé dans l'antichambre, devina tout. Transporté d'indignation, il s'écria qu'on ne traiterait pas impunément de la sorte son père, un prêtre, un ministre du roi, et il s'élança vers l'appartement. Vincent se jeta au devant de lui : « Vous n'avez rien à faire là, mon Frère ; c'est par ici : allons-nous-en. » Et il l'entraîna. « N'est-ce pas une chose admirable, ajouta-t-il en sortant, de voir jusqu'où va la tendresse d'une mère pour son fils ! » Ce fut toute sa vengeance. — Témoin cet autre jour où, maltraité publiquement à la porte de Saint-Lazare par un seigneur dont il refusait de recommander le fils : « Vous avez raison, Monsieur, lui dit-il en se jetant à ses pieds, je suis un misérable et un pécheur. » — Témoins encore ces cas nombreux où, injurié par les pauvres qui lui imputaient les malheurs publics ou se plaignaient de n'avoir pas assez reçu, il se contentait de leur répondre avec un visage content : « Allez prier Dieu ! » Témoin enfin, dans le procès d'Orsigny, la conduite qu'il tint envers son adversaire. Celui-ci s'était répandu en injures diffamatoires contre le saint prêtre et sa Compagnie. Vincent aurait pu exiger réparation d'honneur : il ne permit pas à son avocat de répliquer. « Notre-Seigneur en a bien souffert d'autres ! » telle fut sa seule réponse à l'invitation qu'on lui faisait de se défendre ; et, comme dans la passion du Sauveur, cette patience et ce silence excitèrent l'admiration du tribunal et de l'adversaire lui-même.

Patience dans les importunités, les empressements, les demandes indiscrètes, les réponses blessantes dont il était tous les jours assailli, et qui, loin de lui arracher une parole acerbe ou un signe d'impatience, étaient pour lui une occasion d'agir et de parler avec plus de calme et de douceur.

Patience dans les pertes, souvent notables, de sa Compagnie, dussent-elles lui attirer quelques mépris ; patience, non-seulement résignée, mais joyeuse, parce qu'il y voyait un

moyen de pratiquer l'humilité, la pauvreté et toutes les vertus.

Patience héroïque dans la perte des personnes comme des biens, et des personnes les plus précieuses et les plus nécessaires : « Par la grâce de Dieu, écrivait-il alors, j'ai mon cœur en paix, dans la vue que c'est le bon plaisir de Dieu. Il est vrai qu'il me vient parfois quelque crainte que mes péchés n'en soient la cause; mais reconnaissant en cela même le bon plaisir de Dieu, je l'agrée de très-bon cœur. »

Le bon plaisir, la volonté de Dieu, tel était, en effet, le premier fondement de sa patience. *Non est malum in civitate,* disait-il avec le prophète, *quod non fecerit Dominus.* Un second fondement, il le trouvait dans ces paroles de saint Paul : « Dieu est fidèle, et, loin de souffrir que vous soyez tentés au dessus de vos forces, il vous fera tirer de la tentation profit et avantage. »

II

« L'état d'affliction, enseignait-il alors, n'est pas un état qui soit mauvais. Dieu nous y met pour nous exercer en la vertu de patience, et pour nous apprendre la compassion envers les autres ; lui-même ayant voulu éprouver cet état, afin que nous eussions un Pontife qui pût compatir à nos misères, et nous encourager par son exemple à la pratique de cette vertu. Une des marques les plus certaines que Dieu a de grands desseins sur une personne, est quand il lui envoie désolations sur désolations, et peines sur peines. Le vrai temps pour reconnaître le profit spirituel d'une âme est celui de la tentation et tribulation, parce que tel qu'on est en ces épreuves, tel on se trouve ordinairement après. En un seul jour de tentation nous pouvons acquérir plus de mérites qu'en plusieurs autres de tranquillité. » Et il éclairait cette doctrine par de vives comparaisons. « Un capitaine, disait-il dans une conférence de 1645, achetait chaque soldat deux pistoles, et puis leur donnait le pain de munition; mais ensuite il les mettait sous les drapeaux où était la plus grande fatigue, au lieu de les

nourrir délicatement et d'en faire des poltrons qui lui seraient inutiles. Ainsi Dieu donne goût au commencement, mais ensuite il met dans les fatigues et les tourments des tentations et des épreuves. — Quand, sur mer, on voit une quantité de dauphins aller en ordre, s'égayer sur les eaux, et une multitude de petits oiseaux s'attacher au mât, on a du plaisir; mais après, lorsque l'eau, le pain, les vivres manquent, ce ne sont que peines et frayeurs. — L'eau d'un marais, pour être toujours dans le repos, est croupissante, bourbeuse et puante; mais, au contraire, les rivières et fontaines qui courent avec rapidité parmi les pierres et les rochers, ont leurs eaux belles et douces. Or, qui n'aimerait mieux être rivière à ce prix-là que marais ? »

Il écrivit encore (9 mars 1657): « Les difficultés qui se trouvent en votre conduite ne sont pas des marques qu'elle ne soit bonne. Au contraire, Notre-Seigneur veut faire voir qu'elle l'est, puisqu'il la met à l'épreuve. Ce n'est pas merveille qu'un bon vaisseau se conserve dans le calme, puisqu'un mauvais n'y saurait périr; mais on juge de sa bonté lorsqu'il s'expose aux orages et qu'il résiste à la tempête. Vous seriez bien heureux s'il n'y avait rien à souffrir en votre position; mais vous le serez encore davantage, si vous demeurez ferme au milieu des agitations pour l'amour de Notre-Seigneur qui vous y a engagé. Je vous ai prié d'avoir patience, et vous en prie encore. »

Il disait aux Filles de la Charité, sous une forme encore plus vive : « Voyez le sculpteur qui veut faire une belle image d'une pierre grossière. Il prend son marteau, il frappe dessus à grands coups, de sorte qu'à le voir vous diriez qu'il va la briser entièrement. Puis, quand il a ôté le plus gros, il prend un marteau plus petit, et le ciseau ensuite, pour commencer la figure avec toutes ses parties. Quand elle est formée, il prend d'autres outils plus délicats pour la mettre dans la perfection qu'il a dessein de donner à cette image. Ainsi fait Dieu. Voilà une pauvre Fille de la Charité ou un pauvre Missionnaire : quand Dieu les retire de la masse corrompue du monde, il sont encore dans la grossièreté et la brutalité; ils sont comme de grossières pierres. Dieu veut cependant

en faire de belles images, et, pour cela, il y met la main et frappe à grands coups de marteau. Et, comment le fait-il ? en leur faisant souffrir tantôt la chaleur, tantôt le froid, puis en allant voir les malades aux champs, où le vent cingle en hiver, et où il ne faut point laisser d'aller par le mauvais temps. Eh bien ! ce sont là de grands coups de marteau que Dieu décharge sur une pauvre Fille de la Charité ; et qui ne regarderait qu'à ce qui paraît, dirait que cette fille est malheureuse : mais, si l'on jette les yeux sur les desseins de Dieu, on verra que tous ces coups ne sont que pour former cette belle âme. Et lorsqu'après avoir envoyé de grandes peines, tant de corps que d'esprit, il voit que ce qu'il y avait de plus grossier est ôté de cette âme par le moyen de la patience qu'elle a pratiquée : oh ! pour lors, il prend des ciseaux pour la perfectionner ; il commence à faire les traits du visage, il la pare et l'embellit, il prend plaisir à l'enrichir de ses grâces, et ne cesse jamais qu'il ne l'ait rendue parfaitement agréable. »

En vingt lettres différentes il est revenu sur ce sujet de la tentation ; par exemple, dans celle-ci, adressée, en 1654, à un Missionnaire de Rome : « La conduite de Dieu est telle sur ceux qu'il destine à quelque chose de grand ou de bien particulier pour son service, qu'il les exerce auparavant par des dégoûts factieux et mouvements d'inconstance, tantôt pour les éprouver, tantôt pour leur faire expérimenter leur faiblesse, tantôt pour les détacher davantage des choses créées, et quelquefois pour abattre les fumées de leur vaine complaisance, et toujours pour les rendre plus agréables à ses yeux. Ne doutez point que les tentations que vous souffrez ne contribuent à votre avancement spirituel, si vous leur résistez. Il n'y a homme, pour parfait et affermi qu'il puisse être en sa vocation, qui ne souffre parfois de pareilles tentations. L'ennemi fut bien si téméraire que d'entreprendre même le Fils de Dieu pour se faire adorer de lui, qui est la plus horrible tentation que sa malice ait pu inventer. Y a-t-il quelqu'un entre les apôtres ni entre les saints qui n'ait eu besoin de se faire violence pour résister aux attaques de la chair et du monde? Courage donc, tenons ferme! Serait-il possible qu'une petite répugnance nous fît tout aban-

donner? A Dieu ne plaise, puisque l'Apôtre dit qu'il est impossible que ceux-là qui une fois ont été éclairés et se sont rendus indignes de la lumière, retournent en l'état duquel ils sont déchus. Car, pour bonne intention qu'ils aient et pour belles que soient leurs résolutions, néanmoins, quand il en faut venir aux effets, qu'il s'agit de vaincre les difficultés, la grâce leur manque parce qu'ils ont manqué à la grâce. Et alors les scrupules les rongent, et le désir de se mettre en repos fait qu'ils se forment une conscience qui s'accommode avec la sensualité, et la nature reprend le dessus. »

Il écrivait de même à une jeune novice, le 25 juin 1658 : « Je ne m'étonne pas des répugnances que vous sentez pour les exercices de la religion ; au contraire, je m'étonnerais si vous n'en aviez point. Tôt ou tard Dieu exerce les âmes qu'il appelle à son service par des peines semblables, et il vaut mieux que vous en soyez travaillée dès le commencement de votre vocation, que dans le progrès ou la fin, parce que vous apprendrez de bonne heure à vous connaître et à vous humilier, à vous défier de vous-même et à vous confier en Dieu ; bref, à faire un fond de patience, de force et de mortification, qui sont des vertus dont l'usage vous sera nécessaire toute votre vie.

« Je ne doute pas que vous ne fussiez contente de demeurer libre comme vous êtes, mais ce contentement serait de la nature et ne durerait pas. On ne peut servir deux maîtres ; et, si vous voulez jouir de la liberté des enfants de Dieu, vous devez suivre Jésus-Christ par la voie étroite de la sujétion qui mène à salut. Car, quelques dispositions que vous ayez de bien faire en marchant par le chemin large de la propre liberté, vous pourriez tomber dans l'égarement où tombent pour l'ordinaire ceux qui ne s'attachent à Dieu que par des filets de soie, tant l'inconstance humaine est grande.

« Considérez un peu, je vous prie, le Fils de Dieu qui est venu au monde, non-seulement pour nous sauver par sa mort, mais pour se soumettre à toutes les volontés de son Père et nous attirer à lui par l'exemple de sa vie. Il était encore dans le ventre de sa Mère, qu'il fut obligé d'obéir à un édit de l'empereur ; il naquit hors de son pays en une saison

rude et dans une extrême pauvreté ; peu après, voilà Hérode qui le persécute, et lui qui s'enfuit, et qui dans son exil souffre ses propres incommodités, et par compassion celles de la sainte Vierge et de saint Joseph qui en enduraient beaucoup à cause de lui ; étant de retour en Nazareth et devenu grand, il s'est assujetti à ses parents et aux règles d'une vie cachée pour servir de modèle aux âmes religieuses qui, en ayant embrassé une pareille, doivent se soumettre à leur supérieur et aux observances de leur état. Et sans doute qu'il vous avait pour lors en vue, dans le dessein éternel qu'il a eu de vous sauver par la retraite absolue que vous avez commencée. Or, si vous regardez ce divin Sauveur à votre tour, vous verrez comme sans cesse il souffre, comme il prie, comme il travaille et comme il obéit. « Si vous vivez selon la chair, dit saint Paul, vous mourrez. » Pour vivre, selon l'esprit qui vivifie, il faut vivre comme Notre-Seigneur a vécu, se renoncer soi-même, faire plutôt la volonté d'autrui que la nôtre, bien user des contradictions, et estimer que les souffrances nous sont meilleures que la satisfaction. « Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses? » disait-il aux disciples qui parlaient de sa passion. C'est pour nous faire entendre que, comme il n'est entré en sa gloire que par ses afflictions, nous ne devons pas prétendre d'y arriver sans souffrir. On souffre diversement. Ses apôtres et les premiers chrétiens ont souffert la persécution des tyrans et toute sorte de mésaises, et il est dit que tous ceux qui voudront suivre Jésus-Christ souffriront tentation. Si vous faites réflexion à votre vie passée, vous trouverez que vous n'en avez pas été exempte, et, en quelque état que vous soyez, fussiez-vous dans celui du mariage, et d'un mariage avantageux, vous y trouverez des croix et des amertumes. On trouve peu de personnes au monde qui ne se plaignent de leur condition, bien qu'elle paraisse douce. Certes, la meilleure est celle qui nous rend plus semblables à Notre-Seigneur tenté, priant, agissant et souffrant, et c'est par où il conduit les âmes qu'il veut élever à une plus haute perfection. Il ne faut donc pas vous rebuter, si vous ne trouvez point de goût aux exercices de la vertu. La vertu n'est point vertu qu'autant qu'on se fait violence pour la pratiquer. La

vie de l'homme n'est qu'un combat, au dire de Job : il faut donc combattre pour n'être vaincu ; et comme le diable est un lion rugissant, toujours rôdant alentour de nous pour nous dévorer, il ne manquera pas de vous entreprendre dans le bon propos que vous avez d'être toute à Dieu, afin de vous décourager de cette poursuite, et de vous abattre s'il peut, prévoyant que, si vous persévérez, il sera confondu. Il est donc expédient que vous lui résistiez fortement par l'oraison et l'exactitude aux pratiques de la communauté, surtout avec la confiance en Dieu toute filiale et toute singulière. Sa grâce ne vous manquera pas; au contraire, elle abondera en votre âme à proportion que vous aurez d'adversités, et serez résolue de les surmonter avec sa même grâce. Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au dessus de nos forces.

« Pour toutes ces raisons, il semble que vous ferez bien de vous roidir contre les difficultés. Plus vous donnerez à Notre-Seigneur, et plus vous recevrez de bénédictions. Son joug est doux à qui l'embrasse volontiers, et votre charge sera légère, si vous la comparez à celle de Jésus-Christ qui a tant pâti pour vous, ou si vous regardez la consolation et la récompense qu'il promet à ceux qui le servent constamment, sans regret, au lieu et en la manière qu'il veut, comme j'espère que vous ferez. »

Il disait d'une manière plus générale : « La sagesse de Dieu a si bien ordonné les choses en ce monde, que les nuits suivent les jours, la tristesse la joie, et la contradiction les applaudissements, afin que notre esprit ne s'arrête qu'en Dieu seul, qui est au dessus de ce changement. Il faut, tant que nous sommes, nous préparer à souffrir tantôt d'une façon et tantôt d'une autre; autrement, nous ne serions pas les disciples de ce divin Maître qui a voulu être persécuté. Tenez à bénédiction d'être traité comme lui, et tâchez de suivre son exemple dans les vertus qu'il a pratiquées lorsqu'il a été maltraité. »

Ou bien encore : « Je compatis sensiblement à vos peines, qui sont longues et diverses. C'est une croix étendue qui embrasse votre esprit et votre corps ; mais elle vous élève au dessus de la terre, et c'est ce qui me console. Vous devez

aussi vous consoler beaucoup de vous voir traitée comme Notre-Seigneur a été traité, et honorée des mêmes marques par lesquelles il nous a témoigné son amour. Ses souffrances étaient intérieures et extérieures, et les intérieures ont été continuelles, et sans comparaison plus grandes que les autres. Mais pourquoi pensez-vous qu'il vous exerce de la sorte ? C'est pour la même fin qu'il a voulu lui-même souffrir, savoir, pour vous purger de vos péchés, et vous honorer de ses vertus, afin que le nom de son Père soit sanctifié en vous. Demeurez donc en paix, et ayez une parfaite confiance en sa bonté. Ne vous arrêtez point au sentiment contraire ; défiez-vous de vos propres sentiments, et croyez plutôt à ce que je vous dis et à la connaissance que j'ai de vous qu'à tout ce que vous pourriez penser et ressentir. Vous avez tout sujet de vous réjouir en Dieu, et de tout espérer de lui par Notre-Seigneur qui habite en vous ; et, après la recommandation qu'il vous a faite de renoncer à vous-même, je ne vois aucune chose que vous ayez sujet d'appréhender, non pas même le péché, qui est le seul mal que nous devons craindre : parce que, dans l'état de religion que vous avez embrassé, vous faites pénitence du passé, et que, pour l'avenir, vous avez une trop grande horreur de tout ce qui pourrait déplaire à Dieu. »

A un de ses Missionnaires qui souffrait pour la justice, il écrivit : « Votre cœur n'est-il pas bien consolé de voir qu'il a été trouvé digne devant Dieu de souffrir en le servant ? Certainement vous lui en devez un remerciment particulier, et vous êtes obligé de lui demander la grâce d'en faire un bon usage. »

A une abbesse qui se plaignait des contradictions qu'elle trouvait en la réforme de son abbaye : « Les souffrances dans l'établissement d'un bien attirent les grâces nécessaires pour y réussir. »

A des Missionnaires empêchés par quelque orage dans le travail d'une mission : Béni soit Dieu des difficultés qu'il lui plaît que vous rencontriez ! Il faut bien en cette occasion honorer celles que le Fils de Dieu a ressenties sur la terre. Oh ! qu'elles étaient bien plus grandes ! puisque, pour l'aversion qu'on avait

de lui et de sa doctrine, on lui interdisait l'entrée des lieux, et qu'enfin on lui a ôté la vie. C'est à ces rencontres qu'il disposait ses disciples, lorsqu'il leur dit qu'on se moquerait d'eux, qu'on les bafouerait, qu'on les maltraiterait, que les pères se rendraient parties contre leurs enfants, et que les enfants persécuteraient leurs pères. Profitons donc de ces rencontres, et souffrons, comme ces saints apôtres ont souffert, les contradictions qui nous surviendront au service de Dieu. Mais plutôt réjouissons-nous-en comme d'un grand bien quand elles nous arriveront, et commençons en cettte occasion à en faire l'usage tel que les apôtres en ont fait, à l'exemple de leur chef Notre-Seigneur. Si nous nous comportons de la sorte, assurez-vous que les mêmes moyens par lesquels le diable vous a voulu combattre vous serviront pour l'abattre; que vous réjouirez tout le ciel, et les bonnes âmes de la terre qui le verront ou qui l'entendront; que ceux-là même auxquels vous avez à faire vous béniront enfin, et vous reconnaîtront comme coopérateur de leur salut. Mais quoi ! *Hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi in oratione et patientia.* La sainte modestie et récollection intérieure qui se pratique dans la Compagnie, vous pourra aussi servir ; et il sera bon encore de vous informer d'où peut provenir l'aversion que ce peuple témoigne envers les Missionnaires, afin de s'abstenir de ce qui peut y avoir donné occasion, et même de faire le contraire, s'il est expédient. »

A celui qui avait à souffrir de quelqu'un de ses Frères : « Vous ne devez pas regarder son procédé comme venant de lui, mais plutôt comme une épreuve que Dieu veut faire de votre patience; et cette vertu sera d'autant plus vertu en vous, que vous êtes naturellement plus vif au ressentiment, et que vous avez donné moins de sujet à l'offense que vous avez reçue. Témoignez donc que vous êtes un véritable enfant de Jésus-Christ, et que ce n'est pas en vain que vous avez tant de fois médité ses souffrances ; mais que vous avez appris à vous vaincre, en souffrant les choses qui vous font davantage soulever le cœur. »

« Enfin, Monsieur, disait-il à un autre en manière de conclusion, il faut aller à Dieu *per infamiam et bonam famam*; et sa divine bonté nous fait miséricorde, quand il lui plaît de

permettre que nous tombions dans le blâme et dans le mépris public. Je ne doute pas que vous n'ayez reçu en patience la confusion qui vous revient de ce qui s'est passé. Si la gloire du monde n'est qu'une fumée, le contraire est bien solide quand il est pris comme il faut, et j'espère qu'il nous reviendra un grand bien de cette humiliation. Dieu nous en fasse la grâce, et veuille nous en envoyer tant d'autres, que par icelles nous puissions mériter de lui être plus agréables! »

Le bien, le bonheur de la souffrance, c'était là une de ses doctrines favorites. « Ah! Monsieur, écrivait-il à un de ssiens en peine, voudriez-vous bien être sans souffrir ? et ne vaudrait-il pas mieux avoir un démon dans le corps, que d'être sans une croix ? Oui, car en cet état le démon ne nuirait point à l'âme; mais, n'ayant rien à souffrir, ni l'âme ni le corps ne seraient conformes à Jésus-Christ souffrant; et cependant cette conformité est la marque de notre prédestination. Partant, ne vous étonnez point de vos peines, puisque le Fils de Dieu les a choisies pour notre salut. »

Dans cette conviction admirable, il se plaignait quelquefois, ainsi qu'ont fait tant de saints, que Dieu n'exercât pas sa Compagnie par les afflictions. « Je me suis arrêté, dit-il un jour sur ce sujet, à penser depuis quelque temps, et même bien souvent, sur ce que la Compagnie ne souffrait rien, que tout lui réussissait, et qu'elle était en quelque prospérité; disons mieux, qu'elle était bénie de Dieu en toutes les manières, sans ressentir ni traverses ni fâcheries. Je commençais à me défier de cette bonasse, sachant que le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le servent, et de châtier ceux qu'il aime. *Quem enim diligit Dominus, castigat.* Je me souvenais de ce qui est rapporté de saint Ambroise, que, faisant voyage, il se trouva dans une maison où il apprit du maître qu'il ne savait ce que c'était qu'affliction; et que sur cela ce saint prélat, éclairé des lumières du ciel, jugea que cette maison traitée si doucement était proche de sa ruine. « Sortons d'ici, dit-il, la colère de Dieu va tomber sur cette maison! » Et, en effet, il n'en fut pas sitôt dehors, que la foudre, la mettant à bas, enveloppa dans sa ruine tous ceux qui étaient dedans.

« D'un autre côté, je voyais plusieurs Compagnies agitées

de temps en temps, particulièrement une des plus grandes et des plus saintes qui soient en l'Église, laquelle se trouve parfois comme en consternation, et qui même souffre présentement une persécution horrible ; et je disais: « Voilà comme Dieu traite les saints, et comme il nous traiterait si nous étions bien forts en la vertu. » Mais, connaissant notre faiblesse, il nous élève et nourrit de lait, comme de petits enfants, et fait que tout nous réussit. sans quasi que nous nous en mêlions. J'avais donc raison, dans ces considérations, de craindre que nous ne fussions pas agréables à Dieu, ni dignes de souffrir quelque chose pour son amour, puisqu'il en détournait les afflictions et les touches qui mettent à l'épreuve ses serviteurs. Il nous est bien arrivé quelques naufrages aux embarquements faits pour Madagascar, et encore Dieu nous en a tirés; et, en l'année 1649, les gens de guerre nous causèrent dommage de quarante-deux mille livres de compte fait : mais cette perte ne nous fut pas particulière ; tout le monde se ressentit des troubles publics ; le mal fut commun, et nous ne fûmes pas traités autrement que les autres. Mais béni soit Dieu, mes Frères, de ce que maintenant il a plu à sa providence adorable nous dépouiller d'une terre qu'on vient de nous ôter ! La perte est considérable pour la Compagnie ; oui, bien considérable. Entrons dans le sentiment de Job, quand il disait : « Dieu m'avait donné ces biens, il me les a ôtés : son saint nom soit béni ! » Ne regardons pas cette privation comme venant d'un jugement humain ; mais disons que c'est Dieu qui nous a jugés, et humilions-nous sous la main qui nous frappe, comme David qui disait : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti.* Adorons sa justice, et estimons qu'il nous a fait miséricorde de nous traiter ainsi ; il l'a fait pour notre bien : « *Bene omnia fecit*, rapporte Saint Marc, il a tout bien fait.»

Il enseignait ensuite (juin 1659) le bon usage des calomnies, persécutions et autres souffrances : « Elles ne manquent jamais, disait-il, à ceux qui sont fidèles à Dieu. Elles sont des grâces dont Dieu favorise ceux qui le servent fidèlement. Sans doute, il n'en est pas l'auteur, il ne fait que les permettre ; mais, en tant qu'elles sont des épreuves

et des exercices de patience et de douceur, elles sont son œuvre; par là il veut détacher ses serviteurs de tout ce qui peut les empêcher d'aller à lui. Donc, quand il plaira à sa divine bonté de nous envoyer ces occasions de souffrir, élevons nos cœurs vers le ciel, adorons et louons sa sainte et toujours adorable conduite; recevons-les avec joie comme des faveurs qu'il nous fait, et disons avec un épanouissement de cœur : « Venez, chères persécutions! venez, chères calomnies! venez, chères croix envoyées du ciel! Je me propose de faire bon usage de la visite que vous me faites de la part de Dieu. » La pauvre nature souffrira, elle grondera. N'importe, il faut souffrir et souffrir avec joie ce que Dieu veut que nous souffrions. Oh! si nous avions une foi vive, si nous regardions ces attaques d'un œil chrétien, non point comme des contrariétés qui nous viennent de la part des hommes, mais comme des grâces que Dieu nous fait, et s'il plaisait à sa bonté de dissiper de nos esprits les nuages des maximes du monde qui empêchent que la foi ne porte celles de l'Évangile jusqu'au fond de nos cœurs, nous aurions bien d'autres vues et d'autres sentiments ; et, quand il s'agirait de souffrir les injures et les persécutions, nous estimerions un grand bonheur et un état bien heureux d'être calomniés et persécutés. Oui, c'est un état bien heureux. — Quoi ! être calomnié, être persécuté, c'est un état bien heureux ! — Oui, c'est Jésus-Christ qui l'a dit : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*! Remarquons ces mots: *propter justitiam*. Car, quand on donne sujet au monde de parler ou d'agir contre soi, il faut s'humilier sous la main vengeresse de Dieu, qui ne laisse rien d'impuni et qui châtie tôt ou tard les transgresseurs de sa loi. En ce cas, les contrariétés qu'on souffre de la part des hommes viennent de la main de Dieu irrité ; ce sont des effets de sa justice, dont les hommes n'ont été que les ministres. Mais, quand la calomnie charge ceux qui servent Dieu fidèlement, c'est un grand bonheur, puisque c'est un moyen de les sanctifier de plus en plus.

« Quand un médecin ordonne un remède pour chasser les mauvaises humeurs du corps, cela s'appelle purgation ; et, lorsqu'un jardinier coupe les branches inutiles d'un arbre

fruitier, cela s'appelle aussi purger; avec cette différence que le médecin purge pour ôter le mal ou la cause du mal, et que le jardinier purge et retranche les branches vives de l'arbre, afin qu'il porte plus de fruits et moins de bois. De même, si Dieu envoie des persécutions, quand nos déportements ne sont pas tels qu'ils devraient être, c'est là une purgation. Mais, si nous souffrons de la part des hommes sans leur en avoir donné sujet, c'est le jardinier qui retranche du vif, afin que l'arbre porte plus de fruits que de feuilles. Cette personne est à deux degrés de vertu. Dieu veut la mettre à quatre; elle en a quatre, il veut la mettre à six; et pour cela il emploie le fer de la calomnie et de la persécution. C'est là un état bien heureux, une des béatitudes évangéliques ; c'est une béatitude chrétienne, une béatitude commencée qui s'achève dans le ciel : *Beati... quoniam ipsorum est regnum cœlorum !*

« Malheureux, au contraire, celui qui ne souffre pas persécution ! Attendons donc de pied ferme les occasions de souffrir qu'il plaira à Dieu de nous envoyer, et souffrons dans l'esprit de Jésus-Christ.

« Les moyens de profiter des souffrances sont : 1° De s'y préparer par un fidèle usage des petites occasions quotidiennes, d'en faire son apprentissage. Car, si nous nous y comportons lâchement, comment pourrons-nous supporter patiemment les grandes souffrances ? Si nous ne pouvons maintenant endurer une parole rude, un regard de travers, comment recevrons-nous avec sérénité de visage et même avec joie les calomnies, les opprobres et les humiliations ? 2° Au moment même, fermer la bouche, pour ne laisser sortir aucune parole de malédiction, d'impatience, contre ceux qui nous calomnient et nous persécutent. *Obmutui, et non aperui os meum...* N'est-il pas juste de nous taire, puisque c'est Dieu qui nous parle et qui nous envoie ces visites ? N'est-il pas raisonnable d'accepter cette croix avec soumission, puisque c'est son bon plaisir ? Ne devons-nous pas même le louer et le remercier des persécutions, puisqu'il les permet pour notre sanctification? 3° Ne nous défendre ni de vive voix ni par écrit. Ne craignons pas de perdre l'estime du monde. La véritable estime n'est qu'un éclat qui rejaillit de la bonne vie, son fond,

son appui, c'est la vertu, laquelle ne nous peut être ôtée ni par les calomnies ni par les persécutions, si nous demeurons fidèles à Dieu et en faisons bon usage. La calomnie peut bien faire éclipser le brillant de la vertu pour un temps ; mais la vertu demeure au même degré, et elle recouvrera cet éclat quand il plaira à Dieu de dissiper les nuages qui la cachent aux yeux des hommes. »

CHAPITRE XXII

PATIENCE DANS LES MALADIES.

I

Patience dans les maladies! exercice encore de la longue vie presque entière de notre Saint, mais particulièrement de ses quinze dernières années. Dès 1645, on avait été menacé de le perdre. D'anciennes et toujours nouvelles infirmités, le poids de travaux sans repos ni trêve, le martyre du conseil de conscience, tout cela accabla la nature, qui bientôt fut réduite à l'extrémité. Mais la foi et la charité du saint prêtre gardaient toute leur force. Pour les entretenir, il communiait tous les jours, et, jusque dans le délire, il en retrouvait les accents et les ardeurs.

C'est en cet état que le trouva le père de Saint-Jure qui, comme tant de gens de bien de Paris, à la nouvelle de sa maladie, était accouru pour le voir. A la demande qu'il lui fit des pensées qui l'occupaient dans son délire, le vieillard, sans pourtant le reconnaître, sembla répondre: *In spiritu humilitatis et in animo contrito suscipiamur a te, Domine!* Cri d'humilité, écho de toute sa vie, plutôt que réponse à une question qu'il n'avait probablement pas entendue.

Arraché cette fois à la mort par le dévouement d'un des siens, il garda de cette maladie une faiblesse douloureuse. Désormais, ses infirmités, dont le vrai commencement remontait au temps de son séjour dans la maison de Gondi, ou plutôt à son esclavage, furent continuelles. Il avait toujours été très-sensible aux impressions de l'air et sujet à une petite fièvre qui lui durait quelquefois trois ou quatre jours, et quel-

quefois quinze ou davantage. Pendant ces accès mêmes, il ne voulait aucun soulagement, et n'interrompait ni ses travaux ni ses exercices. « Ce n'est rien, disait-il; ce n'est que ma petite fiévrotte. » Le seul remède qu'il y fit, remède plus pénible et plus douloureux que le mal, consistait en des sueurs provoquées plusieurs jours de suite, particulièrement durant l'été, qui faisaient de ses courtes nuits une sorte de martyre. Dans les plus grandes chaleurs, alors qu'un linceul même est à charge, il mettait sur lui trois couvertures, et à ses côtés deux gros flacons d'étain remplis d'eau bouillante. Ainsi il passait la nuit, sans repos, sans sommeil, dans une chaleur suffocante. Le matin, toujours à quatre heures, il sortait du lit comme d'un bain. Paillasse, draps, couvertures, tout était traversé et ruisselant. Il s'essuyait seul, sans jamais accepter pour cela le ministère de personne, et se rendait à l'oraison.

Que devaient être les jours succédant à de pareilles nuits! L'affaiblissement, l'insomnie l'accablaient au milieu des occupations et des visites. Au lieu de céder au sommeil il se levait, se tenait debout, ou se mettait dans une posture gênante ; et, si le sommeil venait à le gagner, au lieu de s'excuser sur la maladie et la nécessité de la nature, il demandait pardon de ce qu'il appelait sa *misère*.

A la *fiévrotte* habituelle, vint s'ajouter une fièvre quarte qui le reprenait une ou deux fois chaque année. Il ne la traita pas mieux que la première, et ce fut précisément le temps des plus grands services rendus à Dieu et aux pauvres.

Il avait quatre-vingts ans passés, lorsque le mal devint plus fort que le courage. Un érésipèle le fatigua longtemps, et fut suivi d'une fièvre continue de quelques jours qui se termina par une grande fluxion sur une jambe. Alors, malgré qu'il en eût, il fallut garder le lit quelque temps, et la chambre près de deux mois. Pour la première fois, on réussit à lui faire prendre une chambre à feu. Il ne pouvait plus résister, car sa faiblesse était telle qu'on le devait porter du lit à la cheminée et de la cheminée au lit comme un enfant.

Le carême de l'année suivante, 1657, fut marqué par un

dégoût universel qui ne lui permit de prendre presque aucune nourriture. En 1658, ce fut un mal à l'œil dont il souffrit longtemps, sans vouloir y apporter de remède. Le médecin avait ordonné d'y appliquer le sang chaud d'un pigeon ; mais, quand le Frère chirurgien apporta le pigeon et se mit en devoir de le tuer : « Non, non, s'écria-t-il, je n'y consentirai jamais ! Cet innocent oiseau me représente mon Sauveur, et Dieu me saura bien guérir par une autre voie. »

Du reste, indifférent à la vie et à la mort, à la santé et à la maladie, il l'était aux remèdes. Dès qu'un médicament lui avait été ordonné, le soupçonnât-il nuisible, il le prenait, et il se montrait aussi content du mauvais effet produit que de la meilleure réussite.

Sur la fin de la même année, comme il revenait de ville avec un de ses prêtres, la soupente de la voiture s'étant rompue, il versa, et sa tête heurta rudement contre le pavé : de là, large blessure, redoublement de fièvre et danger croissant de mort.

Tous ces maux, supportés avec un courage si doux et si paisible, ne sont rien en comparaison de ce qu'il eut à souffrir, surtout à partir de 1656, de l'enflure et des ulcères de ses jambes. Il y avait quarante-cinq ans, nous le savons, c'est-à-dire depuis sa captivité de Tunis, qu'il en avait senti les premières atteintes. Dans ce long intervalle, il avait eu de tels moments de pénible faiblesse et d'enflure douloureuse, qu'il ne pouvait ni marcher, ni même se soutenir, et qu'il était contraint de rester au lit. C'est pourquoi, dès 1632, année de son entrée à Saint-Lazare, si éloigné du centre de Paris et des affaires, il dut se servir d'un cheval pour se transporter aux différents postes de sa charité, et, en 1649, au retour de son long voyage de Bretagne et de Poitou, il fallut laisser le cheval pour le fameux carrosse qu'il appelait son ignominie.

Désormais, le mal fit des progrès effrayants. En 1656, il gagna les deux genoux. Le Saint ne pouvait plus ni les ployer que difficilement, ni se lever qu'avec de grandes douleurs, ni marcher qu'en s'appuyant sur un bâton. Enfin, sa jambe droite s'ouvrit à la cheville ; deux ans après, il s'y fit de

nouveaux ulcères, et, la douleur des genoux augmentant toujours, il ne lui fut plus possible, dès le commencement de 1659, de sortir de la maison. Il continua néanmoins quelque temps de descendre à l'église pour l'oraison et la messe, et à la salle des conférences pour présider les assemblées soit des siens, soit des ecclésiastiques des Mardis, soit même des Dames de la Charité, qui aimaient mieux se transporter à cette extrémité de Paris que de se priver du bonheur de le voir et de l'entendre.

Bientôt, ne pouvant plus monter ni descendre les marches de la sacristie, il fut obligé, pour célébrer encore la sainte messe, de s'habiller et de se déshabiller à l'autel. « Me voilà devenu grand seigneur, » disait-il alors en riant, faisant allusion au privilége où sont les seuls évêques de célébrer ainsi.

Sur la fin de l'année 1659, il fut privé de la consolation de célébrer dans l'assemblée des fidèles, et il ne put plus dire la messe que dans la chapelle de l'infirmerie ; quelques mois après, ses jambes ne le soutenant plus, il se vit réduit simplement à l'entendre, ce qu'il fit tous les jours, jusqu'à celui de sa mort, mais au prix de quelles souffrances ! Pour aller de sa chambre à la chapelle, il se traînait sur des béquilles, et ce mouvement rouvrait ses plaies et irritait toutes ses douleurs. Rien ne s'en pouvait lire sur son visage toujours serein ; mais la seule vue de sa marche chancelante portait en tous le contre-coup de ses tortures.

Puis on redoutait à chaque instant une chute qui, en cet état, pouvait être mortelle. On le conjura donc, au mois de juillet 1660, de consentir à la transformation en chapelle de la chambre contiguë à la sienne, ce qui lui aurait permis d'entendre la messe sans sortir : « Non, non, dit-il ; les chapelles domestiques ne se doivent permettre que dans le cas d'une grande nécessité que je ne vois point en moi. — Trouvez bon au moins, lui répondit-on, qu'on vous procure une chaise pour vous porter de votre chambre à la chapelle de l'infirmerie : mesure peu coûteuse, qui ne répugne à aucune règle, qui vous préservera de tout danger et épargnera à vos enfants de mortelles inquiétudes. » Cette proposition échoua encore devant son humilité et son amour des souffrances. Enfin, le jour

de l'Assomption, six semaines seulement avant sa mort, incapable de se traîner même sur des béquilles, il se laissa porter par deux Frères, mais avec grande confusion et seulement jusqu'à la chapelle, distante de sa chambre d'environ trente ou quarante pas.

Quel martyre! Survint encore une rétention d'urine, infirmité pour lui non moins douloureuse, et plus incommode et plus humiliante. Ne voulant accepter aucun secours, il se prenait alors au cordon attaché à une solive de sa chambre, et, au milieu de douleurs intolérables, on ne lui entendait proférer que ce seul cri: « Ah ! mon Sauveur! mon bon Sauveur! » En même temps il jetait les yeux sur une petite croix de bois, conservée encore parmi ces reliques, qu'il avait fait placer devant lui pour puiser dans cette vue force et consolation.

Plus cruelles encore que ses journées étaient ses nuits. Même alors, il ne voulut pas d'autre couche qu'une dure paillasse, où il passait cinq ou six heures moins dans le repos que dans des souffrances nouvelles. Le jour, ses ulcères dégouttaient avec telle abondance que le ruisseau coulait sur le plancher, mais cet écoulement même donnait quelque allégement à ses maux ; la nuit, les humeurs et les sérosités, durcies par la chaleur du lit, s'arrêtaient dans les jointures des genoux et y causaient des douleurs indicibles. Lui-même en fit l'aveu, d'abord dans une lettre, ensuite à l'un de ses prêtres. « Je vous ai caché autant que j'ai pu mon état, écrivit-il à une personne de confiance intime, et n'ai pas voulu vous faire savoir mon incommodité, de peur de vous contrister. Mais, ô bon Dieu ! jusques à quand serons-nous si tendres que de ne nous oser dire le bonheur que nous avons d'être visités de Dieu ? Plaise à Notre-Seigneur de nous rendre plus forts et de nous faire trouver notre bon plaisir dans le sien ! » Et un de ses Missionnaires lui ayant dit : « Il me semble que vos douleurs croissent de jour en jour. — Il est vrai, répondit-il, que, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, je les sens augmenter. Mais, hélas ! quel compte aurai-je à rendre au tribunal de Dieu, devant qui j'ai bientôt à comparaître, si je n'en fais pas un bon usage ! »

Mais il ne voulait pas être plaint, surtout si la plainte sem-

blait un murmure contre la Providence. Ce même Missionnaire, étant entré un jour dans sa chambre au moment qu'on pansait ses jambes ulcérées, et le voyant beaucoup souffrir, lui dit : « Oh ! Monsieur, que vos douleurs sont fâcheuses ! — Quoi ! interrompit le saint vieillard, appelez-vous fâcheux l'ouvrage de Dieu et ce qu'il ordonne, en faisant souffrir un misérable pécheur tel que je suis ? Dieu vous pardonne, Monsieur, ce que vous venez de dire, car on ne parle pas de la sorte dans le langage de Jésus-Christ ! N'est-il pas juste que le coupable souffre, et ne sommes-nous pas plus à Dieu qu'à nous-mêmes ? »

Cependant il s'affaiblissait et diminuait tous les jours, continuant néanmoins à se traiter avec la dernière rigueur, et détournant ingénieusement, dans ses plus grandes défaillances, tous les allégements qu'on lui voulait ménager. Madame d'Aiguillon et d'autres Dames de la Charité, effrayées de la décomposition de ses traits, de sa faiblesse croissante, et informées qu'il faisait difficulté de prendre les mets fortifiants qu'on lui offrait, s'entendirent avec le médecin pour dresser un régime quotidien où entraient des consommés et quelque volaille ; puis elles présentèrent ce plan d'alimentation à sa signature pour l'obliger à le suivre en tous points. Il signa par charité et se mit en devoir de tenir sa parole. Mais, dès le premier ou le second jour, son cœur et son estomac, depuis longtemps désaccoutumés d'une nourriture si délicate, se soulevèrent, et il pria en grâce les Dames et ses Frères de lui permettre de vivre à sa façon. Il fallut le laisser au régime de la communauté.

Son esprit toujours libre, son âme toujours forte et active dans un corps anéanti, continuaient de diriger sa congrégation et ses œuvres. De son fauteuil, où la douleur le tenait immobile, il était présent et présidait à tout. Là, il recevait toutes sortes de visites du dehors et du dedans, toujours souriant, toujours serein, toujours doux et affable dans son ton, ses paroles et ses manières. Lui demandait-on des nouvelles de son mal : « C'est peu de chose, » répondait-il ; ou bien : « Qu'est-ce que cela en comparaison des souffrances de Notre-Seigneur et des châtiments de l'enfer que j'ai mérités ? » et il détournait adroitement le discours ; et de ses peines, qu'il voulait qu'on oubliât, il passait aux peines du visiteur pour y compatir et les

consoler. Alors, malgré la difficulté qu'il avait à parler, il prolongeait l'entretien, et tenait des discours de plus d'une demi-heure, avec autant de grâce et de vigueur, d'ordre et d'onction que dans ses meilleurs jours.

Inutile d'ajouter que, parmi ces occupations si accablantes pour un vieillard moribond, les exercices de piété suivaient leur cours ordinaire. Il les multipliait même dans ses derniers jours, pour se préparer immédiatement à la mort. Il y avait de longues années pourtant qu'il s'y préparait, non-seulement par ses œuvres admirables, mais par des actes particuliers. Chaque jour, après sa messe, il récitait les prières des agonisants et de la recommandation de l'âme ; et, le soir, il se mettait en état de répondre la nuit s'il le fallait à l'appel de Dieu.

Toutes ces pratiques ne furent connues que par hasard, ou plutôt par une permission singulière de la Providence. Un peu avant la mort de Vincent, un prêtre de Saint-Lazare écrivit à un confrère son triste état et les craintes de la Compagnie ; et, sans réfléchir, il alla, suivant l'usage, lui remettre la lettre pour qu'il en prît lecture. Le vénéré supérieur la lut en effet. A ces mots de la lettre : M. Vincent diminue à vue d'œil, il y a apparence que nous le perdrons bientôt, » il fut ému et s'arrêta. Loin d'en vouloir à l'imprudence du Missionnaire : « C'est un conseil salutaire, se dit-il, que ce bon prêtre m'a voulu donner, et un avertissement de me tenir prêt. » Et, un moment après, son humilité inquiète se demanda : « N'aurais-je pas eu le malheur de donner à ce prêtre quelque sujet de peine et de scandale ? » Aussitôt il le fait venir. « Monsieur, lui dit-il, je vous remercie très-humblement du bon avis que vous m'avez donné. Vous m'avez fait plaisir, je vous assure et je vous prie de mettre le comble à cette charité en me faisant connaître les autres défauts que vous avez reconnus en moi. — Oh ! Monsieur, répondit le pauvre Missionnaire confus et déconcerté, je vous assure à mon tour que je n'ai pensé ni de près ni de loin à vous faire la leçon, et que je n'ai manqué que par inadvertance. — Remettez-vous Monsieur, et consolez-vous, reprit le saint vieillard, je ne vous en aurais aimé et honoré que davantage. Et pour ce qui est de l'avertissement que j'estimais que vous me vouliez faire,

je vous dirai tout simplement que Dieu m'a fait la grâce d'en éviter le sujet ; et je vous le dis afin que vous ne soyez point scandalisé de ne me voir pas faire des préparations extraordinaires. Il y a dix-huit ans que je ne me suis point couché, sans m'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit. »

Il y avait bien plus longtemps encore que le Saint vivait dans cette pensée et dans cet exercice, car on a trouvé ce billet écrit de sa main plus de vingt-cinq ans auparavant : « Je tombai dangereusement il y a deux ou trois jours, ce qui m'a bien fait penser à la mort. Par la grâce de Dieu, j'adore sa volonté, et j'y acquiesce de tout mon cœur ; et, m'examinant sur ce qui pourrait me donner quelque peine, j'ai trouvé qu'il n'y a rien, sinon de ce que nous n'avons pas encore fait nos règles. »

Ce serviteur fidèle avait donc depuis longtemps, comme celui de l'Évangile, les reins ceints et la lampe allumée pour aller au devant de son maître, et lui ouvrir dès qu'il frapperait à la porte. Ce moment suprême lui était sans cesse présent, et il le rappelait toujours aux siens. « Un de ces jours, leur répétait-il, le misérable corps de ce vieux pécheur sera mis en terre ; il sera réduit en cendres, et vous le foulerez aux pieds. » Et quand on lui demandait son âge : « Il y a tant d'années, répondait-il, que j'abuse des grâces de Dieu. *Heu mihi quia incolatus meus prolongatus est !* Hélas, Seigneur, je vis trop longtemps, parce qu'il n'y a pas d'amendement en ma vie, et que mes péchés se multiplient avec le nombre de mes années. » Et, lorsqu'il annonçait la mort d'un de ses Missionnaires, il ajoutait : « Vous me laissez, mon Dieu, et vous tirez à vous vos serviteurs. Je suis cette ivraie qui gâte le bon grain que vous recueillez, et me voilà toujours occupant inutilement la terre : *Ut quid terram occupo ?* Or sus mon Dieu, que votre volonté soit faite, et non point la mienne ! »

Cependant, la faiblesse habituelle et croissante, l'insomnie des nuits, lui causaient un assoupissement contre lequel il ne pouvait plus lutter. Il y voyait l'image et l'avant-coureur de la mort prochaine. « C'est le frère, disait-il en souriant, qui

vient en attendant la sœur. » Quelques jours après, la sœur, la mort, vint en effet, et le saint vieillard la reçut avec la même douceur, la même patience que toutes les maladies qu'elle avait envoyées devant elle.

II

Il tirait occasion de son état pour porter les autres à la pensée de la mort, pensée salutaire entre toutes, pourvu qu'elle soit animée de confiance en la bonté de Dieu ; et il écrivait à une personne qui avait de la mort une appréhension trop vive et trop exclusive : « La pensée de la mort est bonne, et Notre-Seigneur l'a conseillée et recommandée , mais elle doit être modérée. Il n'est pas expédient que vous l'ayez incessamment présente en l'esprit : il suffit que vous y pensiez deux ou trois fois le jour, sans vous y arrêter néanmoins beaucoup de temps ; et même, si vous vous en trouvez inquiétée, ne vous y arrêtez point du tout, et divertissez-vous en doucement. »

L'exemple de ses maux lui était aussi un moyen pour relever le courage des malades, surtout s'ils étaient jeunes : « Ne craignez rien, mon Frère, disait-il alors, j'ai eu ce même mal en ma jeunesse, et j'en suis guéri ; j'ai eu le mal de la courte haleine, et je ne l'ai plus ; j'ai eu des descentes, et Dieu me les a remises ; j'ai eu des bandeaux de tête qui se sont dissipés ; des oppressions de poitrine et débilités d'estomac dont je suis revenu. Attendez avec un peu de patience ; il y a sujet d'espérer que votre indisposition se passera, et que Dieu se veut encore servir de vous. Laissez-le faire, résignez-vous à lui avec paix et tranquillité. »

Il parlait encore de ses propres maux, soit dans ses lettres, soit dans ses conférences, pour exhorter les siens à la patience dans les maladies. « Il est vrai, écrivait-il, que la maladie nous fait voir ce que nous sommes beaucoup mieux que la santé, et que c'est dans les souffrances que l'impatience et la mélancolie attaquent les plus résolus. Mais comme elles

n'endommagent que les plus faibles, vous en avez plutôt profité qu'elles ne vous ont nui, parce que Notre-Seigneur vous a fortifié en la pratique de son bon plaisir. Cette force paraît en la proposition que vous avez faite de les combattre avec courage ; et j'espère qu'elle paraîtra encore mieux dans les victoires que vous remporterez en souffrant désormais pour l'amour de Dieu, non-seulement avec patience, mais aussi avec joie et gaieté. »

Et il disait à sa communauté : « Il faut avouer que l'état de maladie est un état fâcheux et presque insupportable à la nature ; et néanmoins c'est un des plus puissants moyens dont Dieu se serve pour nous remettre dans notre devoir, pour nous détacher des affections du péché, et pour nous remplir de ses dons et de ses grâces. O Sauveur, qui avez tant souffert, et qui êtes mort pour nous racheter et pour nous montrer combien cet état de douleur pouvait glorifier Dieu et servir à notre sanctification, faites-nous, s'il vous plaît, connaître le grand bien et le grand trésor qui est caché sous cet état de maladie ! C'est par là, Messieurs, que les âmes se purgent, et que celles qui n'ont point de vertu ont un moyen efficace d'en acquérir. On ne saurait trouver un état plus propre pour la pratique. C'est en la maladie que la foi s'exerce merveilleusement ; l'espérance y reluit avec éclat ; la résignation, l'amour de Dieu et toutes les vertus y trouvent une ample matière de s'exercer. C'est là où l'on connaît ce que chacun porte, et ce qu'il est : c'est la jauge avec laquelle vous pouvez sonder et savoir le plus assurément quelle est la vertu d'un chacun, s'il en a beaucoup, si peu, ou point du tout. On ne remarque jamais mieux quel est l'homme que dans l'infirmerie ; voilà la plus sûre épreuve qu'on ait pour reconnaître le plus vertueux et ceux qui le sont moins : ce qui nous fait voir combien il est important que nous soyons bien établis dans la manière de nous comporter comme il faut dans les maladies. Oh ! si nous savions faire comme un bon serviteur de Dieu, qui, étant dans son lit malade, en fit un trône de mérite et de gloire ! Il s'investit des saints mystères de notre religion : au ciel du lit, il mit l'image de la très-sainte Trinité ; au chevet, celle de l'Incarnation ; d'un côté, la Circoncision ; d'un autre, le Saint-Sacrement ; aux pieds, le

Crucifiement ; et ainsi, de quelque côté qu'il se tournât, à droite ou à gauche, qu'il levât les yeux en haut ou en bas, il se trouvait toujours environné de ces divins mystères, et comme entouré et plein de Dieu. Belle lumière, Messieurs, si Dieu nous faisait cette grâce que nous serions heureux ! belle lumière ! Nous avons sujet de louer Dieu de ce que, par sa bonté et miséricorde, il y a dans la Compagnie des infirmes et des malades qui font de leurs langueurs et leurs souffrances un théâtre de patience, où ils font paraître dans leur éclat toutes les vertus. Nous remercierons Dieu de nous avoir donné de telles personnes. J'ai déjà dit beaucoup de fois, et ne puis m'empêcher de le redire, que nous devons estimer que les personnes affligées de maladie dans la Compagnie sont la bénédiction de la même Compagnie.

« Considérons que les infirmités et les afflictions viennent de la part de Dieu. La mort, la vie, la santé, la maladie, tout cela vient par l'ordre de sa Providence ; et, de quelque manière que ce soit, toujours pour le bien et le salut de l'homme. Et cependant, il y en a qui souffrent bien souvent avec beaucoup d'impatience leurs afflictions, et c'est une grande faute. D'autres se laissent aller au désir de changer de lieu, d'aller ici, d'aller là, en cette maison, en cette province, en son pays, sous prétexte que l'air y est meilleur. Et qu'est ce que cela ? ce sont gens attachés à eux-mêmes, esprits de fillettes, personnes qui ne veulent rien souffrir, comme si les infirmités corporelles étaient des maux qu'il faille fuir. Fuir l'état où il plaît à Dieu de nous mettre, c'est fuir son bonheur. Oui, la souffrance est un état de bonheur, et sanctifiant les âmes.

« J'ai vu un homme qui ne savait ni lire ni écrire, qu'on nommait Frère Antoine, dont le portrait est en notre salle. Il avait l'esprit de Dieu en abondance. Il appelait un chacun son frère ; si c'était une femme, sa sœur ; et même, quand il parlait à la reine, il l'appelait sa sœur. Chacun le voulait voir On lui demandait un jour : « Mais mon Frère, comment faites-vous à l'égard des maladies qui vous arrivent ? comment vous y comportez-vous ? que faites-vous pour en faire usage ? — Je les reçois, dit-il, comme un exercice que Dieu m'envoie. Par exemple, si la fièvre m'arrive, je lui dis : Or sus, ma sœur, la

maladie, ou bien ma sœur la fièvre, vous venez de la part de Dieu, soyez la bienvenue ; et ensuite je souffre que Dieu fasse sa volonté en moi. » Voilà, Messieurs et mes Frères, comme il en usait. Et c'est ainsi qu'ont coutume d'en user les serviteurs de Jésus-Christ, les amateurs de la croix. Cela n'empêche pas qu'ils usent des remèdes ordonnés pour le soulagement et la guérison de chaque maladie ; et, en cela même, c'est faire honneur à Dieu qui a créé les plantes et qui leur a donné les vertus qu'elles ont ; mais d'avoir tant de tendresse sur soi, se délicater pour le moindre mal qui nous arrive, ô Sauveur ! c'est de quoi nous devons nous défaire ; oui, nous faire quittes de cet esprit si tendre sur nous-mêmes. »

Et retombant toujours sur lui, il s'écria en finissant : O misérable que je suis ! quel mauvais usage n'ai-je point fait des maladies et petites incommodités qu'il a plu à Dieu qui me soient arrivées ! Combien d'actes d'impatience ai-je commis ! Misérable que je suis, quel scandale n'ai-je point donné à ceux qui m'ont vu me comporter de la sorte ! Aidez-moi, mes Frères, à en demander pardon à Dieu pour le passé, et la grâce que je fasse à l'avenir un meilleur usage de celles qu'il plaira à la divine majesté de m'envoyer dans mon grand âge et dans le peu de temps qu'il me reste à vivre sur la terre ! »

CHAPITRE XXIII

—

CONDUITE.

—

I

Toutes ces vertus que nous venons d'admirer successivement, nous allons les voir réunies comme en un seul tableau, si nous étudions la conduite générale de saint Vincent de Paul. Par là encore nous aurons l'occasion de recueillir quelques enseignements du Saint qui n'ont pu se ranger sous les titres précédents.

La fin unique de toute cette conduite, c'était la plus grande gloire de Dieu, et l'accomplissement de sa sainte volonté, sur la terre comme au ciel ; la voie suivie pour y parvenir, c'était Celui qui s'est défini la voie, la vérité et la vie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pris pour lumière dans sa doctrine, et pour guide dans ses exemples.

Comme Jésus-Christ, Vincent commença par se sanctifier lui-même; puis de sa propre sanctification il fit l'instrument de la sanctification d'autrui.

Voilà le fond, l'idée générale de sa conduite. Conduite humble, toujours en défiance des plus vives lumières personnelles, cherchant toujours à se diriger sur la lumière de Dieu, et même sur les conseils des hommes.

Conduite, néanmoins, attentive et vigilante, ordonnant tout, veillant sur tout, pourvoyant à tout. Et, en même temps, conduite prudente et circonspecte, dans la parole et dans l'action, principalement dans la direction des autres ; ne déterminant rien absolument, mais proposant simplement des pensées et

les soumettant en quelque façon au jugement de ceux qui demandaient conseil ; ne s'inspirant jamais de cet esprit de suffisance et de présomption qui dit sans broncher : « Voici le vrai, voici le bien, » mais préférant ces formules plus humbles : « Voilà mon avis, voilà ce qui me semble conforme à l'ordre de Dieu; » — excepté, néanmoins, le cas où à la question proposée répondait directement une maxime de l'Évangile, parce qu'il n'y a pas d'hésitation possible devant un oracle divin.

Conduite lente et volontiers dilatoire, à moins qu'il n'y eût une absolue nécessité de répondre ou d'agir sur-le-champ; et encore, même alors, prenant le temps de consulter rapidement Dieu, ou de chercher une analogie dans les leçons et les actes de Jésus-Christ.

Ayant besoin d'un consul à Tunis, Vincent jeta les yeux sur Martin Husson, avocat au Parlement de Paris, qui était alors retiré à Montmirail. Il lui écrivit ; mais, suivant sa prudence et réserve ordinaire, il se borna dans sa lettre à lui donner les raisons pour et contre, sans ajouter un mot qui pût faire violence à sa volonté. Très-perplexe, Husson vint à Paris, et remit la décision entre les mains du saint prêtre. Vincent le renvoya aux gens sages, mais Husson lui déclara qu'il attendait sa parole comme l'expression de la volonté de Dieu. Forcé dans ses derniers retranchements, Vincent se mit en prières, et le jour de Pâques de l'année 1653, il dit à Husson : « J'ai offert à Notre-Seigneur, en célébrant la sainte messe, vos peines, vos gémissements et vos larmes ; et moi-même, après la consécration, je me suis jeté à ses pieds, le priant de m'éclairer. Cela fait, j'ai considéré attentivement ce que j'aurais voulu à l'heure de ma mort vous avoir conseillé de faire; et il me semble que, si j'avais eu à mourir au même instant, j'eusse été consolé de vous avoir dit d'aller à Tunis pour le bien que vous pouvez y faire, et eusse eu, au contraire, un extrême regret de vous en avoir dissuadé. Voilà sincèrement ma pensée. Vous pouvez, toutefois, ou aller, ou ne pas aller. » — « Dieu le veut, s'écria Husson, touché d'un tel désintéressement, et je pars. » Aussitôt Vincent lui obtint du roi ses provisions. Quelques semaines après il partit.

On voit par cet exemple que le Saint n'aimait pas désigner lui-même les sujets qu'il envoyait aux Missions lointaines. Il attendait ordinairement qu'on lui eût manifesté, et manifesté à plusieurs reprises, une vocation déterminée pour cette sorte d'apostolat. Ainsi fit-il nommément pour les Missionnaires de Madagascar.

Conduite forte et ferme dans le maintien de l'exactitude et de la régularité, et aussi pleine de suavité et de douceur, à l'imitation de la conduite de Dieu même, qui, dit le Sage, « atteint fortement à ses fins, et dispose suavement toutes choses pour y parvenir. » Conduite, par conséquent, tempérée par des ménagements, d'humbles excuses dans les refus opposés à des demandes indiscrètes; par la prière ou d'aimables paroles dans le commandement; et, par cela même, plus influente et plus obéie que la plus impérieuse autorité.

Non-seulement pour les Missions étrangères, mais pour tout emploi difficile, Vincent voulait pressentir les dispositions des siens. « Je vous écris, dit-il à un de ses prêtres, pour savoir l'état de votre santé, et quel mouvement Dieu vous donnera sur la proposition que je m'en vais vous faire. On nous appelle à N. pour un établissement; et, dans le dessein d'y envoyer quatre ou cinq Missionnaires, nous avons jeté les yeux sur vous pour en prendre la conduite. C'est pourquoi, Monsieur, il ne reste sinon de vous élever à Dieu, pour écouter ce qu'il vous dira sur ce sujet, et je vous prie de me mander aussitôt votre disposition, tant du corps que de l'esprit, pour cette sainte entreprise, suppliant Notre-Seigneur qu'il nous fasse à tous la grâce de répondre toujours, et en tous lieux, à son adorable volonté. »

Il y mettait quelquefois une gaieté charmante. « Êtes-vous homme, dit-il un jour à un des siens, à faire un grand voyage pour le service de Dieu? — Je suis tout prêt, répliqua celui-ci. — Mais c'est hors du royaume. — Il n'importe. — Mais il faut passer la mer. — Aller par mer ou aller par terre, tout m'est égal. — Mais enfin, ajouta le Saint en souriant, il y a douze cents quarts de lieue d'ici là. — Y en eût-il deux mille, je suis disposé à partir. — Partez donc, Monsieur, c'est à Rome que nous avons besoin de vous. »

Conduite, enfin, édifiante et exemplaire, toujours à l'imitation de Notre-Seigneur, qui commença par faire avant d'enseigner. De là le soin admirable du saint vieillard de se trouver exactement à tous les exercices de la communauté, notamment aux plus pénibles, comme l'oraison du matin, et cela après une cruelle insomnie, dans les embarras et les affaires, dans les infirmités et les remèdes.

Voyons maintenant cette conduite appliquée aux intérêts tant spirituels que temporels de ses communautés. Nous avons raconté ailleurs (*Vie*, p. 124) comment saint Vincent de Paul formait les siens dans les exercices du *séminaire interne*. Insistons un peu plus ici sur la correction fraternelle, qui était un de ses triomphes. Il avait cette autorité de l'exemple qui le mettait à l'abri de la terrible rétorsion : « Médecin, guéris-toi toi-même; » cette patience qui diffère l'amer remède et ne l'emploie qu'à la dernière extrémité ; cette charité qui l'applique de manière à guérir la plaie au lieu de l'irriter ou d'en ouvrir une nouvelle ; cette humilité qui, en s'accusant la première commence par boire en quelque sorte le calice de la honte et n'en laisse aux autres que quelques gouttes ; cette prudence qui mesure les coups aux caractères, pour ne pas abattre la pusillanimité, ni pousser l'ardeur altière à la révolte; cette douceur qui embaume la correction, trompe et endort la nature; et, malgré tout, cette force qui ne craint pas de porter le fer jusqu'à la racine du mal, lorsque la guérison n'est qu'à ce prix.

Toutes ces vertus conspiraient en lui pour donner à sa correction une grâce incomparable. D'ordinaire, il attendait avant de reprendre, pour laisser la nature se calmer chez lui et dans les autres. Il y pensait devant Dieu, et, médecin habile, il étudiait soit le tempérament moral du malade, soit la vertu médicinale du remède, pour arriver à rendre la correction efficace; et, s'il prévoyait un sujet réfractaire, il faisait jusqu'à trois jours de suite son oraison sur la conduite à tenir en pareille circonstance.

Le moment venu, il abordait la question par une profession d'estime pour celui qu'il voulait corriger. Tantôt il louait ses bonnes qualités, tantôt il l'excusait d'abord en rejetant la

faute sur un premier mouvement de la nature et de la passion. Puis il se mettait lui-même en cause, prenant toujours sur lui la plus grosse part de la faute. « Oh! que vous et moi, disait-il, nous avons grand besoin de travailler à l'humilité, de nous exercer à la patience, de supporter les autres comme nous voulons être supportés nous-mêmes, de nous accoutumer à l'exactitude, à la régularité, etc.! » Quelquefois il s'offrait à prendre le rôle d'accusé avant de faire celui de juge. Ayant un jour remarqué un jeune séminariste qui portait à l'église un livre étranger à l'office, il l'invita à sortir et lui demanda: « N'avez-vous point remarqué en moi quelque chose qui vous ait scandalisé? » Et sur la réponse négative du séminariste: « Eh bien, mon cher Frère, voulez-vous que je vous dise quelque petite chose que j'ai observée en vous? » Et il lui dit doucement son observation, en ajoutant: « Mon Frère, Dieu vous bénisse! »

Lorsqu'on était gagné par toutes ces précautions humbles et charitables, qu'on était disposé à reconnaître avec le Sage que les blessures d'un ami sincère sont préférables aux embrassements trompeurs d'un ennemi, il allait droit à la faute et en montrait avec fermeté toutes les circonstances de temps, de lieu et de personne; en faisait toucher au doigt la gravité et les conséquences par rapport soit à la gloire de Dieu, soit au bien du prochain, soit à l'avenir de la Compagnie ou d'une œuvre particulière. Et il ne craignait pas alors d'ajouter sévèrement : « Si vous dites que vous n'avez point remarqué ces défauts en vous, c'est un signe que vous avez bien peu d'humilité; car, si vous en aviez autant que Notre-Seigneur en demande d'un prêtre de la Mission, vous vous réputeriez le plus imparfait de tous, et vous vous estimeriez coupable de ces choses, et attribueriez à quelque secret aveuglement de ne pas voir ce que les autres voient, surtout depuis que vous en avez été averti. Et, à propos d'avertissement, on m'a encore dit que vous avez peine à souffrir qu'on vous en fasse. Si cela est, ô Monsieur! que votre état est à craindre, et qu'il est éloigné de celui des saints qui se sont avilis devant le monde, et réjouis quand on leur a montré les petites taches qui étaient en eux! C'est mal imiter le Saint des saints, Jésus-Christ, qui a permis

qu'on lui ait reproché publiquement le mal qu'il n'avait pas fait, et qui n'a pas dit un mot pour se mettre à couvert de cette confusion. Apprenons de lui, Monsieur, à être doux et humbles de cœur. Ce sont les vertus que vous et moi lui devons demander incessamment, et auxquelles nous devons faire une attention particulière, pour ne nous pas laisser emporter aux passions contraires, qui détruisent d'une main l'édifice spirituel que l'autre bâtit. Plaise à ce même Seigneur nous éclairer des lumières de son divin esprit pour voir les ténèbres du nôtre, et pour le soumettre à ceux qu'il a préposés pour nous conduire, et de nous animer de sa douceur infinie, afin qu'elle se répande sur nos paroles et sur nos actions, pour être agréables et utiles au prochain ! »

La correction achevée, il relevait le courage abattu, renouvelait ses protestations d'estime et d'affection, et, pour dernier lénitif, il ajoutait des paroles comme celle-ci : « Je me déchire les entrailles en vous disant la moindre chose qui vous puisse fâcher. Au nom de Dieu, supportez-moi ! » ou bien : « Je ne puis, non, je ne puis vous exprimer la douleur que j'ai de vous contrister. Je vous supplie de croire que si ce n'était l'importance de la chose, j'aimerais mille fois mieux en porter la peine que vous la donner. » On ne résistait pas à tant de tendresse. L'amour-propre mourait sans presque sentir de blessure; ce qui faisait dire de Vincent: « qu'il ressemblait au Grand-Seigneur: qu'il étranglait l'amour-propre avec un cordon de soie. »

Malgré son détachement absolu des choses de la terre, le Saint veillait soigneusement à conserver et à ménager, avec la meilleure économie possible, le bien temporel de sa Compagnie. Homme, il savait que tous sont condamnés à manger leur pain à la sueur de leur visage ; chrétien, que la Providence veut être secondée par nous dans ses desseins les plus généreux ; chef de famille et général d'une armée spirituelle, qu'il appartient aux pères de nourrir leurs enfants, aux capitaines de fournir armes et vivres à leurs soldats.

Donc, il cherchait d'abord à tirer le meilleur parti du peu de bien qu'avait sa Compagnie. Non content d'y prépos des procureurs intelligents, il s'en réservait la surveillance et la

haute administration ne permettant pas qu'on fît rien sans son avis, marquant à l'avance, quelquefois chaque jour, ce que chacun avait à faire, et s'en faisant rendre compte. Apprenait-il qu'on avait devancé, dépassé ou violé ses ordres, il déposait les agents infidèles, même les supérieurs particuliers; car, disait-il, « si chacun faisait à sa tête, on détruirait la dépendence établie de Dieu, et on ne verrait que changements et désordres dans les maisons. »

Il faisait valoir les fermes de la Compagnie par les mains de Frères, qui avaient sous eux des laboureurs et des bergers. Il entrait lui-même dans les moindres détails sur les produits en blé et en troupeaux, sur les légumes et les fruits des jardins, et, comme autrefois Charlemagne, il descendait jusqu'aux comptes de la basse-cour de Saint-Lazare.

Ces revenus si habilement conservés et accrus, il en ménageait l'emploi, faisant faire les provisions aux temps et aux lieux les plus opportuns, recommandant de ne rien laisser perdre, d'user de la plus rigoureuse économie, et même de retrancher sur la dépense ordinaire dans les mauvaises années et les calamités publiques. Pour la charité seulement il ne calculait pas, quoiqu'agissant toujours avec prudence, et se montrait saintement prodigue. Mais, pour lui et pour les siens, dans les bâtiments, les habits et la nourriture, il se renfermait dans le strict nécessaire et évitait toute superfluité. C'est pour cela qu'il était ennemi des changements, qui nécessitent des voyages coûteux, lorsque ces changements n'avaient d'autres prétextes que l'insalubrité prétendue du climat, la difficulté d'un emploi ou l'incompatibilité des humeurs.

Pour lui aussi le temps était un riche capital dont il était sévèrement économe. Afin de le consacrer tout entier à ses œuvres saintes, il n'en laissait pas une minute à l'oisiveté. Bien plus, il en augmentait la somme en y ajoutant chaque jour les deux heures de récréation qu'il accordait aux siens et qu'il se refusait, et chaque nuit deux ou trois heures encore prises sur son sommeil. Jamais de visites, sinon par quelque nécessité d'affaires, de reconnaissance ou de charité. Dans l'exercice même de sa charge, dans les assemblées charitables, malgré

toute sa condescendance, il évitait les paroles inutiles, les digressions, et ramenait les autres à la question par ce mot ordinaire: « Ça! revenons au sujet; tâchons d'achever et de conclure. » Voilà comment, suivant le mot de Mlle de Lamoignon; « il a fait plus de bien à lui seul que vingt autres saints n'en ont fait. »

II

De tous ceux qui venaient à lui, Vincent, nous l'avons dit, exigeait d'abord une vocation sérieuse, puis la persévérance dans cette vocation. Sur ce double sujet, il dit un jour aux Filles de la Charité (22 septembre 1647): « La vocation est un appel de Dieu pour faire quelque chose. Dieu dit: « Je veux que cette âme se sanctifie en me servant en un tel emploi.» Or, sa divine bonté nous appelle souvent par des moyens qui nous sont inconnus, mais le plus souvent par le désir véhément qu'il nous donne d'être reçu en un tel état, et par la persévérance à postuler. Après quoi il ne faut plus douter si notre vocation vient de Dieu ou non; car, quand vous raisonnez ainsi, c'est pour l'ordinaire parce que votre esprit trouve de la difficulté dans la pratique de la pauvreté, de l'humilité, de l'obéissance, que le démon tâche de vous faire paraître impossible. Or, Dieu est arrêté en ses jugements, et le salut des âmes ne lui est pas si peu cher qu'il ne prenne tout le soin requis pour les mettre dans la voie la plus sûre et la plus facile pour elles afin de se sauver. Mais il ne faut point en sortir, car une personne qui fait un grand voyage, venant à se détourner et à quitter la grande route, se met en danger de ne trouver que des sentiers qui allongent son chemin. Un homme qui aurait son jardin planté de quantité de bons arbres propres à porter d'excellents fruits, s'exposerait, non-seulement à n'en retirer aucun fruit, mais encore à les faire mourir, s'il les changeait incessamment de place et de terroir, et les transplantait d'année en année. Judas ayant été appelé à l'apostolat, et ayant eu tant de part aux grâces de Dieu, crut n'être pas bien, et mieux faire d'une auter

sorte : vous en savez l'histoire et de quelle sorte il s'est perdu. Restons donc où Dieu nous a mis. Avez-vous jamais ouï dire qu'un soldat ait quitté sans ordre le poste où son capitaine l'a placé ? Quand un soldat est en sentinelle, qu'il tombe de la pluie, qu'il fasse du vent et de la grêle, de la gelée et du froid, que les canons déchargent de tout côté, il ne lui est point permis de se retirer : il faut qu'il demeure, dût-il en mourir; et, s'il est si lâche que de se retirer, il est mis à mort sans aucune miséricorde, et on le fait passer par les armes; et pourquoi ? c'est parce qu'il n'est pas demeuré dans la place où son capitaine l'avait mis. De même une âme. Infidèle à sa vocation, elle n'est jamais en repos. Mieux vaudrait pour elle n'avoir jamais commencé, car au moins elle n'aurait pas à rendre compte d'un grand nombre de grâces qu'elle a reçues et dont elle n'a pas profité. Au contraire, celle qui persévère précipite les démons aux enfers, lorsqu'elle résiste à leur tentation. Et, en même temps, elle cause une grande joie à Dieu ; car il a les yeux sur elle, et il prend un singulier plaisir à voir que, malgré tous les combats de la chair et du sang, et toutes les ruses du malin esprit, elle persévère dans ce quelle a entrepris pour son saint amour.

« Un bon moyen de persévérer, c'est de prendre des résolutions, de les recueillir pour s'en servir dans le besoin ; puis, de les relire et de se dire à soi-même : « N'est-ce pas Dieu qui m'a donné cette pensée ? N'a-ce pas été un bon motif qui m'a poussé à prendre cette résolution ? » — Car il faut s'attendre à la tentation.

« Il n'y a que deux sortes de personnes qui ne soient pas tentées : celles qui ne résistent jamais, et celles à qui toutes les choses de Dieu sont tellement douces et suaves, que jamais elles ne sentent de dégoût. C'est pourquoi, au lieu de nous étonner si parfois nous sommes exercés, servons-nous des moyens propres pour résister, et surtout demandons la grâce de plutôt mourir mille fois, s'il était besoin, que d'adhérer aux tentations contre notre vocation. »

Il voulait une vocation plus sérieuse encore pour le sacerdoce. Sur ce point, il écrivait à un avocat de Laval, le 5 mars 1659 : « Il y a malheur pour ceux qui entrent dans l'ordre de

la prêtrise par la fenêtre de leur propre choix, et non par la porte d'une légitime vocation. Cependant le nombre de ceux-là est grand, parce qu'ils regardent l'état ecclésiastique comme une condition douce, en laquelle ils cherchent plutôt le repos que le travail; et de là sont venus les étranges ravages que nous voyons en l'Église. Car on attribue aux prêtres l'ignorance, les péchés et les hérésies qui la désolent. C'est pourquoi saint J. Chrysostôme a dit qu'il y aura peu de prêtres sauvés; et pourquoi ? C'est que Dieu ne donne pas les grâces qu'il faut pour s'acquitter des obligations de cet état sacré, sinon à ceux que sa bonté y appelle, et il n'y appelle jamais aucun en qui il ne voie les qualités propres, ou qu'il n'ait dessein de les lui donner. Pour tous les autres, il les laisse faire, et permet, pour châtiment de leur témérité, qu'ils fassent plus de mal que de bien, et qu'enfin ils se perdent. Il faut donc être appelé de Dieu en cette sainte profession, ce qui se voit en Notre-Seigneur même, qui était prêtre éternel, et qui néanmoins n'a pas voulu se mettre dans l'exercice de cet état qu'après ce témoignage du Père éternel qui dit : « C'est ici mon Fils bien aimé, écoutez-le. » Cet exemple, joint à l'expérience que j'ai des désordres arrivés par les prêtres qui n'ont pas tâché de vivre selon la sainteté de leur caractère, fait que j'avertis ceux qui me demandent mon avis pour le recevoir, de ne s'y engager pas, s'ils n'ont une vraie vocation de Dieu, une intention pure d'y honorer Notre-Seigneur par la pratique de ses vertus, et les autres marques assurées que sa divine bonté les y appelle ; et je suis si fort dans ce sentiment que, si je n'étais pas prêtre, je ne le serais jamais. C'est ce que je dis souvent à tels prétendants, et ce que j'ai dit plus de cent fois en prêchant aux peuples de la campagne. »

Pour confirmer les siens dans leur vocation, il disait : « Voyez sur vous le dessein de Dieu qui vous a fait naître précisément au temps de l'institution de la Compagnie. Vous êtes les premiers appelés. Si un roi avait choisi quelques soldats entre les autres pour donner les premiers l'assaut, cet honneur ne leur serait-il pas un puissant motif pour leur faire perdre l'envie de lâcher pied ? » Et il ajoutait à l'adresse des Frères : « Vous menez aussi bien que les prêtres une vie con-

forme à celle de Notre-Seigneur : vous imitez sa vie cachée, durant laquelle il s'employait aux exercices corporels, travaillant en la boutique d'un charpentier, et faisant le ménage comme un valet à gage ; et ainsi vous imitez une vie de trente ans, et les prêtres, dans leurs fonctions, n'en imitent une que de trois ans et demi : vous honorez la vie servile de Notre-Seigneur, et les prêtres son sacerdoce. Au reste, à cause de l'union qui est entre les membres d'un même corps, qui fait que ce qu'un membre fait, l'autre est censé y avoir part, il est certain que vous confessez avec les confesseurs, prêchez avec les prédicateurs, évangélisez les pauvres avec les prêtres de la Mission qui les évangélisent (29 oct. 1638). »

Il concluait d'une manière générale : « Continuons notre voyage au ciel dans le même vaisseau où Dieu nous a mis. La grâce de la persévérance est la plus importante de toutes ; c'est elle qui couronne toutes les autres grâces, et la mort qui nous trouve les armes à la main est la plus glorieuse et la plus désirable. Naturellement on souhaite d'aller mourir chez soi, au milieu de ses proches et entre les bras des personnes qu'on chérit ; mais tous ne se laissent pas aller à cette délicatesse ; il n'y a que les esprits trop tendres. Notre-Seigneur a voulu finir comme il a vécu : sa vie ayant été rude et pénible, sa mort a été rigoureuse et cruelle, sans mélange d'aucune consolation humaine. C'est pour cela que plusieurs ont eu cette dévotion d'aimer à mourir seuls, abandonnés des hommes, dans la confiance d'avoir Dieu seul pour les secourir. »

Quelles n'étaient pas sa douleur et sa crainte, lorsqu'il apprenait que quelques sujets songeaient à quitter leur vocation ! Il écrivait alors (18 juillet 1659) : « Dieu leur fasse la grâce de leur ouvrir les yeux pour voir le danger où ils sont de suivre ainsi les mouvements de la nature rebelle, qui ne s'accorde jamais avec l'esprit de Jésus-Christ ! Oh ! qu'il est difficile, dit l'Écriture, que ceux qui sont tombés après avoir été éclairés se relèvent ! Certes, ils ont grand sujet de craindre qu'ils ne s'égarent malheureusement, s'ils quittent la voie où Dieu les a mis. Car comment feront-ils leur devoir dans le monde, où il y a tant de piéges et d'empêchements, s'ils ne le font dans la condition où ils sont, étant aidés de tant de

grâces de Dieu, et de secours spirituels et temporels qu'ils n'auront pas hors de leur vocation ! Il ne se faut pas néanmoins étonner de voir ainsi des esprits qui chancellent et s'échappent. Il s'en rencontre dans les plus saintes Compagnies, et Dieu le permet pour montrer aux hommes la faiblesse de l'homme, pour donner sujet de crainte aux plus fermes et résolus, pour exercer les bons et pour faire pratiquer aux uns et aux autres diverses vertus. Qu'ils conçoivent maintenant un regret de leurs fautes passées, qu'ils s'en proposent l'amendement, qu'ils s'en confondent, qu'ils se soumettent et réparent le mauvais exemple qu'ils ont donné ; et prenez un soin particulier de les aider à cela. »

Nous avons vu dans un autre chapitre les efforts charitables que faisait le Saint pour les retenir. Citons encore cette lettre si admirable de longanimité : « Ce serait justice à la Compagnie d'en couper les membres gangrenés. Cela est vrai, et la prudence le requiert. Mais, pour ce qu'il faut donner lieu à toutes les vertus, nous exerçons maintenant la patience, la longanimité et la charité, même sans l'espoir de leur amendement. Nous appliquons des remèdes au mal par différents emplâtres de douceurs, de menaces, de prières et d'avertissements, et tout cela sans l'espérance d'autre bien que celui qu'il plaira à Dieu d'y opérer par lui-même. Notre-Seigneur ne chassa pas saint Pierre pour l'avoir renié diverses fois, ni même Judas, quoiqu'il dût mourir en son péché. Ainsi j'estime que sa divine bonté a bien agréable l'extension de celle de la Compagnie sur nos dyscoles, pour leur faire reste de droit et ne rien épargner pour les gagner à Dieu (15 juillet 1650, à Almeras, Rome). »

Si quelqu'un venait à sortir, il se consolait par ces considérations : « Après que M... fut parti, je me suis mis à dire l'office dans ma douleur. Mais il plut à Dieu de me consoler par la vue qu'il me donna de ce qu'il avait fait sonner à son de trompe dans les armées et dans l'occasion de combattre, que ceux qui auraient peur, ou qui auraient épousé femme, planté quelque vigne, ou fait bâtir maison cette année-là, eussent à se retirer, estimant que telles sortes de gens faisaient plus de mal dans la bataille qu'ils n'y servaient. Et ensuite il me vint

dans l'esprit combien quelques-uns d'entre ceux qui sont sortis, ayant été altérés dans leur vocation par un seul qui aimait les choses du monde, auraient fait mal dans la Compagnie, s'ils y avaient été toute leur vie. De sorte qu'il plut à Dieu me consoler extraordinairement. Peut-être qu'il eut égard que l'un d'entre eux me vit une demi-heure durant à ses pieds pour le fléchir, et que je ne le pus pas. *In nomine Domini* ! Il faut nous souvenir de la grande multitude qui suivait Notre-Seigneur, et du petit nombre qui persévéra auprès de lui. Je dis qu'il nous en faut souvenir pour honorer l'état de son divin intérieur en ces rencontres (26 août 1642, Annecy). »

Dans cette pensée, il n'attendait pas quelquefois qu'on sortît de soi-même, et il prenait l'initiative, soit pour refuser ceux qu'il ne prévoyait pas devoir persévérer, soit pour renvoyer les incorrigibles. « Quelle est la communauté, écrivait-il, qui ne refuse ceux qui se présentent sans avoir les qualités requises ? ou qui ne renvoie ceux qui ne se comportent pas bien ? Je me trouvai il y a quelque temps en la présence d'un grand prélat qui savait ce que c'est que des communautés, auquel on parlait d'une, et on la louait de ce qu'elle ne renvoyait jamais aucun de ceux qu'elle avait une fois reçus. Sur quoi ce prélat s'exclama et dit : « O pauvre communauté ! tu ne tends guère bien à ta perfection, puisque toutes sortes de sujets te sont bons ! « Tous les arbres qu'on plante ne viennent pas bien, et tous les grains que le laboureur sème ne poussent pas. Le royaume de Dieu est comparé au rets jeté dans la mer, qui prend de bons et de mauvais poissons, dont le pêcheur retient les bons et rejette les autres à la mer. Le Fils de Dieu ne reçut pas en sa compagnie tous ceux qui s'y présentèrent. Il n'usa point de son autorité pour retenir ceux qui s'en voulurent retirer ; mais il mit le marché en main de ceux qui lui restaient, leur disant : *Numquid et vos vultis abire cum illis?* Que s'il n'en chassa pas Judas, c'est pour ce qu'il devait être le principal instrument de sa passion.

« Je vous dis ceci afin que le fassiez entendre à ceux qui sont dans les sentiments contraires, et à ceux qui sont disposés d'entrer dans la Compagnie, et à leurs parents. Le Fils de Dieu informait ses apôtres de tous les risques qu'ils couraient, et je

pense que les Missionnaires feront bien d'en user de la sorte, et d'honorer la simplicité et la candeur de Notre-Seigneur en cela comme en toutes choses. — Oui, mais plusieurs resteront scandalisés de cette conduite, et n'entreront point dans la Compagnie. — Je réponds 1° que ce sera un scandale reçu, si l'on peut appeler scandale ce qui se pratique par toutes les communautés de l'Église de Dieu qui sont bien réglées ; 2° que si c'est Notre-Seigneur qui les appelle, ils ne laisseront pas de venir par la crainte d'être renvoyés; et si ce n'est pas lui, nous devons être bien aises qu'ils n'entrent point dans la Compagnie, laquelle n'en doit pas désirer d'autres que ceux que Dieu lui enverra, parce que les autres n'y feront jamais rien qui vaille (28 août 1656). »

Il écrivait plus énergiquement encore à propos du renvoi des sujets dangereux : « Notre séminaire se remplit. Je pense que Notre-Seigneur donne cela à quelque fidélité qu'il voit dans la Compagnie de la purger des incorrigibles. Un de céans me disait que six des meilleurs ne faisaient pas tant de bien dans la Compagnie qu'un seul incorrigible y fait de mal... Il faut purger la Compagnie. Dix tels qu'il les faut en vaudront cent, et cent n'en valent pas dix qui ne sont pas bien appelés, ou qui ne répondent pas au dessein de Dieu (25 décembre 1642)... Purgeons, oui purgeons la Compagnie des personnes profanes et qui ne sont pas agréables aux yeux de Dieu, et il l'augmentera et la bénira. Dieu voulant faire mettre à mort environ 3,000 hommes qui avaient adoré le veau d'or, et Moïse l'en voulant empêcher par ses prières, il lui répondit : *Dimitte me ut irascatur furor meus contra eos, faciamque te in gentem magnam.* Selon cela, diminuer le nombre de ceux qui offensent Dieu dans une Compagnie, c'est augmenter la même Compagnie en vertu et en nombre, parce que l'on accourt aux Compagnies bien réglées et vertueuses. — Oui, mais les chassés s'en vont écrire et faire rage contre la Compagnie ! — Ils ne nous feront pas plus de mal que Dieu ne voudra qu'ils nous en fassent; et le mal qu'ils nous feront nous tournera à bien. Et puis ne serions-nous pas indignes de servir Dieu en la condition où nous sommes, si, pour empêcher qu'une personne nous fasse du mal, nous souffrions qu'elle altérât le service et

la gloire de Dieu parmi nous ? Souvenez-vous que le déchet de la plupart des communautés vient de la lâcheté des supérieurs à ne tenir ferme, et pour ne les purger pas des dyscoles et incorrigibles (20 mars 1643, à Rome.) »

Pour prévenir la triste nécessité de ces mesures extrêmes, nous avons dit que le Saint veillait soigneusement à l'éducation de ceux qu'il admettait au séminaire interne. Il ne manquait pas de tout animer, de tout soutenir de sa vivante et puissante parole. « Quiconque veut vivre en communauté, disait-il, doit se résoudre de vivre comme un pèlerin sur la terre ; de se faire fou pour Jésus-Christ; de changer de mœurs, de mortifier toutes ses passions, de chercher Dieu purement, de s'assujettir à un chacun comme le moindre de tous ; de se persuader qu'il est venu pour servir, et non pour gouverner ; pour souffrir et travailler, et non pour vivre en délices et en oisiveté. Il doit savoir que l'on y est éprouvé comme l'or en la fournaise, qu'on ne peut y persévérer si l'on ne veut s'humilier pour Dieu, et se persuader qu'en ce faisant on aura un véritable contentement en ce monde, et la vie éternelle en l'autre. »

Tout lui était occasion d'inspirer aux siens les dispositions les plus héroïques. Apprenait-il qu'un Missionnaire avait été maltraité dans un pays étranger, il leur en faisait le récit, et il ajoutait : « Plaise à Dieu, mes Frères, que tous ceux qui viennent pour être de la Compagnie, y viennent dans la pensée du martyre, et dans le désir de souffrir la mort et de se consacrer totalement au service de Dieu, soit pour les pays éloignés, soit pour celui-ci, ou pour quelque autre lieu que ce soit où il plaira à Dieu de se servir de la pauvre petite Compagnie! Oui, dans la pensée du martyre! Oh ! que nous devrions demander souvent cette grâce à Notre-Seigneur ! Hélas ! Messieurs et mes Frères, y a-t-il rien de plus raisonnable que de se consumer pour celui qui a si libéralement donné sa vie pour nous? Si Notre-Seigneur nous a aimés jusqu'à ce point que de mourir pour nous, pourquoi n'aurons-nous pas la même affection envers lui, pour la mettre à effet si l'occasion s'en présente? Nous voyons tant de papes qui les uns après les autres ont été martyrisés ! N'est-ce pas une

chose étonnante de voir des marchands qui, pour un petit gain, traversent les mers et s'exposent à une infinité de dangers? J'étais dimanche passé avec un qui me disait qu'on lui avait proposé d'aller aux Indes, et qu'il était résolu d'y aller. Je lui demandai s'il y avait du péril : il me dit qu'il y en avait plusieurs très-grands ; qu'il était vrai qu'un marchand de sa connaissance en était venu, mais qu'un autre y était demeuré. Je disais alors en moi-même : Si cette personne, pour aller chercher quelque pierre de prix et faire quelque gain, se veut ainsi exposer à tant de dangers, combien plus le devons-nous faire pour porter la pierre précieuse de l'Évangile et gagner des âmes à Jésus-Christ ! »

Quant aux études, il voulait qu'elles se fissent avec modération et humilité : « Le désir d'apprendre est bon, écrivait-il (18 juillet 1659), pourvu qu'il soit modéré... Souvenez-vous de l'avis de saint Paul qui nous recommande d'être sobres en la science. La médiocrité suffit, et celle qu'on veut avoir au-delà est plutôt à craindre qu'à souhaiter pour les ouvriers de l'Évangile, parce qu'elle est dangereuse, elle enfle, elle les porte à paraître, à s'en faire accroire, et enfin à éviter les actions humbles, simples et familières, qui pourtant sont les plus utiles. C'est pourquoi Notre-Seigneur prit des disciples qui n'étaient pas capables d'en faire d'autres... Si nous travaillons au salut des âmes dans l'esprit de Notre-Seigneur, il nous donnera les lumières et les grâces qu'il faut pour y réussir. Si vous ne voulez savoir que Jésus-Christ crucifié, si vous ne voulez vivre que de sa vie, ne doutez pas qu'il ne soit lui-même votre science et votre opération. » — « Savants et humbles, disait-il encore dans une conférence, voilà le trésor de la Mission, comme bons et pieux docteurs sont le trésor de l'Église. »

Il craignait le passage des exercices purement spirituels du séminaire aux études, et il multipliait ses instructions pour que les jeunes étudiants ne diminuassent pas en ferveur à mesure qu'ils croissaient en connaissance. Il disait : « Comme un verre qui de la chaleur du fourneau passe dans un lieu froid court risque de se casser ; de même un jeune homme qui d'un lieu de recueillement, de vigilance et de prière,

passe au tumulte d'une classe, court risque de se déranger. Tâchez donc de conserver votre première chaleur, et empêchez que la nature ne reprenne insensiblement le dessus. Échauffez la volonté à proportion que l'entendement est éclairé d'une nouvelle connaissance, et servez-vous de l'étude comme d'un moyen de vous élever à Dieu. Que la lumière de l'esprit devienne un feu dans le cœur. Croyez bien que la science la plus utile au prochain naît du fond de la piété. Fuyez la curiosité, cette peste de la vie spirituelle, qui a introduit tous les maux dans le monde. Fuyez le désir excessif de savoir, qui dessèche la dévotion et ferme l'âme aux lumières du ciel. J'ai remarqué que les personnes grossières et ignorantes font communément mieux l'oraison que les hommes savants. Dieu prend plaisir à se communiquer aux simples, parce qu'ils sont plus humbles que les doctes, toujours si remplis d'eux-mêmes. Je souhaiterais que vous eussiez tous autant de science que saint Thomas, mais à la condition d'avoir l'humilité de ce saint docteur. L'orgueil perd les saints comme il a perdu les anges, et la science sans humilité a été de tout temps pernicieuse à l'Église. Aimez donc cette sainte vertu et n'allez pas vous en faire accroire. Le plus petit démon d'enfer en sait plus que le plus subtil philosophe et que le plus profond théologien de la terre. Dieu n'a point besoin des savants pour faire ses œuvres ; il les rejette, au contraire, quand ils sont superbes, et leur préfère des idiots, des femmes même, comme il a fait dans le siècle passé pour réformer un ordre très-célèbre dans l'Église. Pour conclure, employez votre jeunesse à vous mettre en état de servir le prochain. Ne perdez point de temps, parce que l'ouvrage presse et excède infiniment le nombre des ouvriers. Les peuples de la campagne se damnent faute d'instruction, et la plus grande partie de la terre est encore ensevelie dans les ténèbres de l'infidélité. Étudiez donc, tâchez d'acquérir de la science, mais sans perdre l'humilité. »

En même temps qu'il condamnait une curiosité vaine, il prémunissait sa Compagnie contre la sensualité. « Malheur, disait-il, à celui qui cherche ses satisfactions ! Malheur à celui qui fuit les croix ! car il en trouvera de si pesantes qu'elles l'accable-

ront. Celui qui fait peu d'état des mortifications extérieures, disant que les intérieures sont beaucoup plus parfaites, fait assez connaître qu'il n'est point mortifié, ni intérieurement ni extérieurement. »

« J'ai remarqué, disait-il une autre fois, en la plupart de ceux qui font banqueroute à leur vocation, du relâchement en deux choses : la première est le lever du matin, auquel ils ne sont point exacts; et la seconde, l'immodestie des cheveux, les laissant trop croître, et se portant insensiblement à d'autres semblables vanités. »

On vient de voir l'importance que le Saint attachait au lever et à l'oraison du matin. Voici sur ce sujet une longue lettre qu'il écrivit aux supérieurs de ses maisons, le 15 janvier 1650: « Vous savez que toutes choses de ce monde sont sujettes à quelque altération, que l'homme même n'est jamais en même état, et que Dieu permet souvent du déchet dans les Compagnies les plus saintes. Il en est aussi arrivé en quelques-unes de nos maisons, dont nous nous sommes aperçus depuis quelque temps par les visites qui ont été faites, sans que d'abord nous en ayons connu la source. Il a fallu, pour la découvrir, un peu de patience et d'attention de notre part. Enfin Dieu nous a fait voir que la liberté de quelques-uns à reposer davantage que la règle ne porte, a produit ce mauvais effet; d'autant que, ne se trouvant pas à l'oraison avec les autres, ils étaient privés des avantages qu'il y a de la faire en commun, et souvent ils n'en faisaient point, ou peu, en particulier. De là venait que telles personnes étant moins attentives sur elles, leurs actions étaient plus languissantes, et la communauté inégale en ses pratiques.

« Pour remédier à ce désordre, il en faut ôter la cause ; et à cet effet recommander l'exactitude du lever, et y faire tenir la main ; en sorte que peu à peu chaque maison change de face, se rendant plus affectionnée au règlement, et que chacun en particulier soit plus soigneux de son bien spirituel. Ce qui nous a donné sujet de faire notre première conférence en cette nouvelle année sur cette première action de la journée, pour nous confirmer davantage dans la résolution de nous lever tous indispensablement dès quatre heures. Les heureuses suites

de cette fidélité et les inconvénients qui arrivent du contraire nous ayant servi de motifs en notre entretien, j'ai pensé vous en devoir faire part. J'y ai joint les objections et les réponses qu'on peut faire là dessus, et les moyens dont on peut se servir, à ce que vous en donniez connaissance à votre famille pour la maintenir dans le même usage, ou pour l'y faire entrer, si elle n'y était pas, afin qu'elle participe au même bonheur.

« Le premier avantage qui revient de se lever au moment que l'on entend le réveil, est que l'on accomplit la règle, et par conséquent la volonté de Dieu. — 2° L'obéissance rendue à cette heure étant d'autant plus agréable au Seigneur qu'elle est prompte, elle attire aussi ses bénédictions sur les autres actions du jour, comme il paraît en la promptitude de Samuel qui, s'étant levé trois fois en une nuit, en a été loué du ciel et de la terre, et grandement favorisé de Dieu. — 3° La première des bonnes œuvres est la plus honorable. Or, tout honneur étant dû à Dieu, il est raisonnable de lui donner celui-là. Si nous le lui refusons, nous donnons la première part au diable, et le préférons à Dieu. De là vient que ce lion rôde le matin autour du lit pour attrapper cette action, afin que, s'il ne peut avoir autre chose de nous pendant le jour, il se puisse pour le moins vanter d'avoir eu la première action. — 4° On contracte l'habitude quand on s'accoutume à l'heure. Elle fait que peu après on est prompt au réveil, et elle sert même d'horloge aux lieux où il n'y en a pas, et on n'a pas de peine à sauter du lit ; et au contraire la nature se prévaut des avantages qu'on lui donne : reposant un jour, elle demande le lendemain la même satisfaction, et la demandera tandis qu'on ne lui ôtera pas tout à fait l'espérance. — 5° Si Notre-Seigneur a quitté le paradis et s'est réduit en cette vie en une telle pauvreté qu'il n'avait pas où reposer sa tête, combien davantage devons-nous quitter un lit pour aller à lui ? — 6° Un sommeil réglé sert à la bonne disposition du corps et de l'esprit, et qui dort longtemps se rend efféminé. Aussi les tentations arrivent en ce temps-là. — 7° Si la vie de l'homme est trop courte pour servir Dieu dignement et pour réparer les mauvais usages qu'il a faits de la nuit, c'est chose déplorable de

vouloir encore retrancher du peu de temps que nous avons pour cela. Un marchand se lève de bon matin pour devenir riche, tous les instants lui sont chers ; les voleurs en font bien autant, et passent les nuits pour surprendre les passants : faut-il que nous ayons moins diligence pour le bien qu'ils n'en ont pour le mal ? Les mondains font leurs visites dès le matin et se trouvent au lever d'un grand avec grand soin : mon Dieu, quelle honte, si la paresse nous fait perdre l'heure assignée pour converser avec le Seigneur des seigneurs, notre appui et notre tout ! — 8° Quand on assiste à l'oraison et aux répétitions, on participe aux bénédictions de Notre-Seigneur qui s'y communique abondamment, se trouvant, comme il dit, au milieu de ceux qui sont assemblés en son nom. Le matin est le plus propre pour cette action et le plus tranquille de la journée. Aussi les anciens ermites et les saints, à l'exemple de David, l'ont employé à prier et à méditer. Les Israélites se devaient lever le matin pour recueillir la manne ; et nous qui sommes sans grâces et sans vertu, pourquoi ne ferions-nous pas de même pour en avoir ? Dieu ne départ pas en tout temps également ses faveurs. Certes, depuis qu'il nous a fait la grâce de nous lever tous ensemble, nous voyons céans plus de ponctualité, de recueillement et de modestie, ce qui nous fait espérer que tant que ce bel ordre durera, la vertu ira toujours croissant, et que chacun s'affermira davantage dans sa vocation. La nonchalance en a fait sortir plusieurs qui, ne se pouvant dorloter à souhait, ne pouvaient s'affectionner à leur état. Quel moyen d'aller volontiers à l'oraison, si l'on ne se lève qu'à regret ? de méditer utilement, quand on n'est à l'église qu'à demi et seulement par bienséance ? Au contraire, ceux qui ont affection au lever persévèrent d'ordinaire, ne se relâchent guère et font d'heureux progrès. La grâce de la vocation tient à l'oraison, et la grâce de l'oraison à celle du lever. Si donc nous sommes fidèles à cette première action, si nous nous trouvons ensemble devant Notre-Seigneur et nous présentons ensemblement à lui, ainsi que faisaient les premiers chrétiens, il se donnera réciproquement à nous, il nous éclairera de ses lumières, et fera lui-même en nous et par nous les biens que nous avons obli-

gation de faire en son Église ; enfin il nous fera la grâce de parvenir au degré de perfection qu'il désire de nous pour le pouvoir un jour pleinement posséder dans l'éternité des siècles. — Voilà, Monsieur, combien il est important que la communauté se lève exactement à quatre heures, puisque l'oraison tire sa valeur de cette première action, et que les autres actions ne valent que ce que l'oraison les fait valoir. Celui-là le savait bien qui disait que de son oraison il jugeait quel serait le reste de sa journée.

« Mais d'autant que la délicatesse de quelques-uns ne se rendra pas sans réplique, parce qu'elle n'est pas sans prétexte, je prévois qu'elle me dira qne la règle du lever ne doit pas également obliger telles personnes de faible complexion que telles qui sont plus robustes, et que celles-là ont besoin d'un plus long repos que les autres. — A quoi j'oppose et l'avis des médecins, qui tous soutiennent que sept heures de repos suffisent à de telles personnes, et l'exemple de tous les Ordres de l'Église qui ont leur repos limité à sept heures. Aucun n'en prend davantage ; il y en a même qui n'en ont pas tant, et la plupart ne l'ont qu'interrompu, car ils se lèvent une ou deux fois pour aller au chœur. Et ce qui condamne notre lâcheté, c'est que les Filles de Sainte-Marie, — j'excepte les malades qui sont à l'infirmerie, — quoiqu'elles soient faibles et élevées plus délicatement, n'ont pas un plus grand privilége. — Mais ne reposent-elles pas quelquefois plus qu'à l'ordinaire ? — Non ; jamais je ne l'ai ouï dire.

« Une autre me dira : « Monsieur, faut-il se lever quand on se sent incommodé? J'ai eu un grand mal de tête, une douleur de dents, un accès de fièvre qui m'ont empêché de dormir presque toute la nuit. » — Oui, mon cher ami, il faut se lever, si vous n'êtes à l'infirmerie, ou si vous n'avez ordre de rester plus longtemps dans votre lit. Car, si sept heures de repos ne vous ont pas soulagé, une ni deux prises de votre propre mouvement ne vous guériront pas. Mais, quand en effet vous seriez soulagé, il est expédient que vous donniez gloire à Dieu comme les autres, et que là vous représentiez votre besoin au supérieur : autrement nous serions toujours à recommencer, parce que souvent plusieurs sentent quelque incommodité, et

d'autres pourraient feindre d'en avoir pour se délicater ; ainsi ce serait une continuelle occasion de désordre. Si l'on a manqué de dormir une nuit, la nature saura bien se réparer une autre.

« — Entendez-vous aussi, Monsieur, répliquera quelqu'un, retrancher cette sorte de repos pour ceux qui arrivent de voyage ? »

« — Oui, pour le matin. Que si le supérieur juge que la lassitude soit telle qu'elle ait besoin de plus de sept heures de repos, il les fera coucher le soir plus tôt que les autres. « — Mais s'ils arrivent trop tard et trop harassés ? » — En ce cas, il n'y aura pas de mal de les faire reposer le matin, car la nécessité en cela sert de règle.

« — Quoi ! se lever tous les jours à quatre heures ! et la coutume est de reposer une fois la semaine, ou au moins en quinze jours, afin de se refaire un peu ! cela est bien fâcheux et capable de nous faire malades. » — Voilà le langage de l'amour-propre, et voici ma réponse : Notre règlement et la coutume veulent que nous nous levions tous en même temps. S'il y a eu du relâchement, ce n'est que depuis peu, et seulement dans quelques maisons, par l'abus des particuliers et par la tolérance des supérieurs ; car, en d'autres maisons, la pratique du lever a toujours été fidèlement gardée : aussi ont-elles toujours été en bénédiction. De penser qu'on soit malade pour ne pas donner quelque intervalle à cette exactitude, c'est une imagination : l'expérience fait voir le contraire. Depuis que tous se lèvent, nous n'avons ici aucuns malades qui ne le fussent auparavant, et nous n'en avons point ailleurs. Mais nous le savons, et les médecins le disent, que trop dormir nuit aux pituiteux et aux cacochymes.

« Que si finalement on objecte qu'il peut y avoir quelque affaire qui empêchera quelqu'un de se coucher à neuf heures, et même à dix, et qu'il est raisonnable qu'il prenne le matin le repos qu'il a perdu le soir, je réponds qu'il faut éviter, autant qu'il est possible, les empêchements pour se retirer à l'heure ; et, si on ne le peut pas, c'est si rarement, que la privation d'une ou deux heures de repos n'est pas considérable en comparaison du scandale que l'on donne en demeurant au lit lorsque les autres sont à l'oraison.

« N'ai-je pas tort de m'être si fort étendu pour montrer l'importance et l'utilité du lever, puisque votre famille est peut-être une des plus ferventes et des plus régulières de toute la Compagnie ? Cela étant, mon dessein n'est pas non plus de lui persuader autre chose qu'une tendre reconnaissance de la fidélité que Dieu lui donne. Mais, si elle est tombée dans le défaut que nous combattons, j'ai raison, ce me semble, de l'inviter à se relever, et de vous prier, comme je le fais, d'y tenir la main. En voici brièvement les moyens pour vous et pour elle.

« Les siens sont : 1° De se convaincre que l'exactitude du lever est une pratique des plus importantes de la Compagnie ; tel qu'est le commencement, tel est le reste du jour. 2° De se bien donner à Dieu le soir en se couchant, lui demandant la force de se vaincre le matin sans aucun retardement, invoquant à cet effet la protection de la sainte Vierge par un *Ave Maria,* à genoux, et se recommandant à son ange gardien : plusieurs se sont bien trouvés de cette pratique. 3° Se représenter que la cloche est la voix de Dieu ; et, au moment qu'on l'entend, se jeter en bas du lit, faisant le signe de la croix, se prosterner par terre en la baisant, adorer Dieu unanimement avec le reste de la communauté qui en même temps l'adore; et, quand on y manque, s'imposer quelque pénitence : il y en a qui se sont disciplinés autant de temps qu'ils en avaient perdu à disputer avec le chevet. Enfin, le dernier moyen pour chaque particulier, est de ne jamais démordre de cette exactitude ; car, plus on diffère, plus on s'y rend inhabile.

« Les moyens généraux qui dépendent de vos soins et des officiers de la maison sont : 1° Qu'il y ait un excitateur qui aille de chambre en chambre donner de la lumière quand il en faut, et dire hautement *Benedicamus Domino,* et le répéter jusqu'à ce que l'on réponde ; qu'après cela un autre fasse la visite, et même une double visite, quand la communauté est grande, et que ceux qui sont nommés pour cela le fassent exactement. 2° Que ceux qui font la visite tiennent ferme, et ne permettent à personne de reposer après quatre heures du matin, sous quelque prétexte que ce soit, hors l'infirmerie, s'il y en a ; sinon en cas de nécessité. L'exactitude du lever a

été trouvée si belle et si utile, qu'on a jugé que ceux qui n'y étaient pas fidèles ne devaient pas être employés aux charges de la Compagnie, parce que leur exemple serait bientôt suivi dans ce relâchement, et qu'ils auraient mauvaise grâce de prendre pour eux ce qu'ils seraient obligés de refuser aux autres. Plaise à Dieu nous pardonner nos manquements passés et nous faire la grâce de nous en corriger, en sorte que nous soyons comme ces bienheureux serviteurs, que le Maître trouvera veillants quand il viendra ! « Je vous dis en vérité, dit Notre-Seigneur, qu'il les fera asseoir à sa table et qu'il les servira ; et s'il vient pareillement à la seconde veille et à la troisième, et qu'il les trouve ainsi, bien heureux sont ces serviteurs-là ! en vérité je vous dis qu'il les commettra sur tous ses biens. »

Le Saint recommandait encore l'uniformité dans les sentiments, dans les volontés et dans les actions. « Nous n'aurons garde, disait-il de nous élever et de prétendre surpasser les autres, car cela détruit l'amitié, introduit l'envie, engendre les aversions. Si jusqu'à présent nous avons entrepris d'exceller, au nom de Dieu, que cela ne nous arrive plus. Si je puis aller bien haut dans mes pénétrations et dans mes discours, je n'irai qu'à la moitié ; si je puis porter une action à un degré extraordinaire ou faire paraître ma science ou mon industrie par dessus le commun, à bas tout cela ! Notre-Seigneur n'a pas agi de la sorte. Il s'est accoutumé, tout puissant qu'il était, à la portée des faibles. Si j'ai deux conceptions, l'une belle et subtile, l'autre plus basse et moins apparente, je prendrai celle-ci et renoncerai à la première. Ajustons-nous à la médiocrité. Que le savant paraisse savoir sobrement, et que le fort qui travaille, travaille humblement. Car tout ce qu'on dit et qu'on fait à l'égard du pauvre peuple en esprit relevé, est vain et inutile ; cela passe par dessus sa tête, le vent l'emporte par dessus les maisons. Que font les prédicateurs qui étalent des matières nouvelles, curieuses et étranges, avec des sons de voix graves ou lamentables ? que font-ils? Ils émeuvent un peu les sentiments de la nature, mais ils ne donnent pas la vie aux morts, ni les lumières de l'Évangile aux peuples ignorants. Tâchons de faire nos exhortations le moins doctement qu'il se

pourra et avec moins d'éloquence, pour nous conformer aux autres qui prêchent, mais qui ont moins de science et de talent... Chacun peut s'approcher de la médiocrité, mais la hauteur, peu y peuvent atteindre. L'esprit haut peut s'abaisser à un point médiocre, et l'esprit bas s'élever au même degré ; ce qui bannira loin de nous l'envie, l'émulation et les médisances, et qui fera l'union et l'uniformité dans nos personnes et dans nos exercices.

« Établissons-nous dans cet esprit, si nous voulons avoir en nous l'image de l'adorable Trinité, si nous voulons avoir un saint rapport au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Qu'est-ce qui fait l'unité et la conformité en Dieu, si ce n'est l'égalité et la distinction des trois personnes ? Et qu'est-ce qui fait leur amour, si ce n'est leur ressemblance ? Et si l'amour n'était entre eux, qu'auraient-ils d'aimable ? dit le bienheureux évêque de Genève. L'uniformité est donc dans la sainte Trinité : ce que le Père veut, le Fils le veut ; ce que le Saint-Esprit fait, le Père et le Fils le font ; ils agissent de même, ils n'ont qu'une même puissance et une même opération. Voilà l'origine de la perfection et notre modèle. Rendons-nous uniformes, et nous serons plusieurs comme si nous n'étions qu'un, et nous aurons la sainte union dans la pluralité. Voyons en quoi nous différons les uns des autres, pour tâcher de nous ressembler tous et de nous égaler tous ; car la ressemblance et l'égalité engendrent l'amour, et l'amour tend à l'unité (13 mai 1659). »

Pour porter les siens à s'aider mutuellement dans la pratique des règles, pour établir entre eux une sorte de fidélité solidaire et n'avoir point ensuite à sévir contre les infracteurs, Vincent les engageait à se donner des avertissements soit privés, soit publics.

Sur les avantages des avertissements, il disait : « Si nous avions quelque souillure au visage, ne trouverions-nous pas mauvais qu'on ne nous en dît un mot, et ne serions-nous pas bien aises qu'on nous en avertît pour l'ôter, et pour n'être pas exposés à la risée de ceux qui nous pourraient voir en cet état ? Hélas ! nous sommes aveugles en ce qui nous regarde, et souvent nous ne connaissons point nos fautes ; et

n'aurions-nous pas sujet de nous plaindre de ceux qui sont chargés de notre conduite, si, connaissant nos fautes, ils ne nous en disaient mot, ne nous jugeant pas capables et assez mortifiés pour profiter de leurs avertissements? Qui sera la personne qui, considérant d'un côté l'avantage qu'il y a d'être averti, et d'un autre côté le désavantage qu'il y a d'être privé de cette charité, ne dise : « Oh ! je veux être averti, et c'est le plus grand bien qu'on me puisse faire. Quoi ! tout le monde aura connaissance de mes fautes, pendant que je serai le seul à les ignorer ?... » Sans doute, il ne faut point s'étonner de sentir répugnance à être averti, car il se trouve peu de personnes qui ne se sentent émues lorsqu'elles entendent parler de leurs fautes, parce que la nature étant amoureuse d'elle-même, elle ne peut qu'elle n'en ait de la peine. Mais il la faut accoutumer, et se punir quand on s'aperçoit être tombé en faute et n'avoir pas bien pris l'avertissement... Oh ! c'est une clef de la vie spirituelle que de vouloir bien être averti, que de bien prendre les avertissements, et d'estimer que, si on nous connaissait tels que nous sommes, on nous ferait voir bien d'autres fautes. Car, si nous nous regardions de près, nous trouverions qu'il n'y a personne sur la terre plus méchant que nous. Et parce que nous négligeons de nous regarder, à raison des laideurs que nous apercevons en nous, les avertissements nous font voir ce que l'amour propre nous cachait ; et si nous les prenons bien, peu à peu nous arriverons à une grande perfection. Si nous étions malades, ne serions-nous pas bien aise qu'on le mandât à notre père, qu'on le déclarât au médecin, et qu'on l'instruisît à fond de l'état de notre maladie, et qu'on en avertît à la maison ? Et pourquoi ? sinon afin de recevoir du soulagement ? Or, le péché rend nos âmes malades d'une maladie mortelle : pourquoi donc ne serons-nous pas bien aises qu'on en donne avis à nos supérieurs, qui sont nos médecins spirituels et qui peuvent y apporter remède (15 mars 1648, aux Filles de la Charité) ? »

Et il ajoutait : « Mais, dira quelqu'un, un tel dit que j'ai fait telle faute, et cependant cela n'est pas ; ou bien, il a ajouté un point qui n'est pas conforme à la vérité. » — Je réponds à

cela que la chose est vraie ou ne l'est pas : si elle est vraie, nous n'avons pas sujet de trouver mauvais qu'on nous en avertisse ; au contraire, nous devons nous humilier et nous corriger. Si elle n'est pas vraie, eh bien, voilà une occasion que la divine Providence nous présente pour souffrir et pratiquer un acte de vertu héroïque. Que si l'on exagère un peu trop et que l'on ajoute quelque circonstance, il faut de même souffrir cela patiemment. Le Fils de Dieu, qui était l'innocence même, dites-moi, mes Frères, comment a-t-il souffert les fausses accusations portées contre lui ? Vous le savez, je n'ai que faire de vous le dire. Et pourquoi donc serions-nous si chétifs et si misérables que de ne vouloir pas souffrir les avis qui nous sont donnés ! — Il est vrai qu'on n'est pas toujours maître de soi, et que l'on ne peut empêcher un premier mouvement. Quand on avertit certaines personnes, vous les voyez en même temps changer de visage. Qu'est-ce que cela ? sinon un premier mouvement de la nature, mouvement non coupable, et dont, fût-on un saint Paul, on n'est pas toujours maître. Mais si l'esprit, venant à rentrer en soi-même, ne le réprime pas, oh ! c'est alors qu'il y a péché. Et c'est en cela que l'on voit la différence de la partie animale d'avec la raisonnable. — Oh ! sus, misérable que je suis ! J'ai bien sujet de me confondre devant Dieu, et d'autant plus qu'il n'y a pas de péché qui se commette dans la maison dont je ne sois coupable ! Encore aujourd'hui, j'ai été si misérable que de me laisser aller à quelque complaisance ! — C'est l'amour-propre qui empêche que l'on ne reçoive les avertissements comme il faut ! Otez la propre volonté, dit saint Bernard, et il n'y aura plus d'enfer. Donnons-nous à Dieu tout de bon pour souffrir tous les avertissements qui nous seront adressés (9 Juin 1656). »

Le Saint voulait qu'on avertît même les supérieurs. Un de ceux-ci s'étant plaint à lui d'un de ses subordonnés, il lui répondit : « C'est un petit exercice que Notre-Seigneur vous a envoyé pour vous façonner à la bonne conduite des personnes qui vous sont commises. Cela vous fera comme entrevoir combien grande a été la bonté de Notre-Seigneur à supporter ses apôtres et ses disciples, lorsqu'il était sur la terre, et com-

bien il a eu à souffrir des bons et des mauvais. Cela même vous fera voir que les supériorités ont leurs épines, comme les autres conditions, et que les supérieurs qui veulent bien faire leur devoir de parole et d'exemple ont beaucoup à souffrir de leurs inférieurs, non-seulement des dyscoles, mais encore des meilleurs. Suivant cela, donnons-nous à Dieu pour le servir en cette qualité, sans prétention d'aucune satisfaction du côté des hommes. Notre-Seigneur nous en donnera assez, si nous travaillons comme il faut à nous rendre plus exacts à l'observance des règles et à l'acquisition des vertus propres aux vrais Missionnaires, surtout à celle de l'humilité et de la mortification. Et il me semble, Monsieur, que vous ferez bien de dire à ce bon prêtre, lorsqu'il vous fera sa communication, ou en quelque autre rencontre, que vous le priez qu'il vous avertisse de vos manquements ; puisque, dans l'emploi où vous êtes, il ne se peut que vous ne fassiez bien des fautes, non-seulement en qualité de supérieur, mais aussi en celle de Missionnaire et de chrétien ; et vous ferez bien aussi de déclarer de temps en temps à votre famille que non-seulement vous trouvez bon d'être averti par celui de votre maison qui est destiné pour vous faire cette charité, mais que vous auriez peine s'il ne vous avertissait pas, et s'il s'abstenait d'écrire au supérieur général, selon l'usage de toutes les Compagnies bien réglées ; et vous les assurerez que vous ne verrez point les lettres qu'ils m'écriront, ni celles que je leur écrirai. Oh ! Monsieur, que la misère humaine est grande, et la patience nécessaire aux supérieurs ! Je finis en me recommandant à vos prières, que je vous prie d'offrir à Dieu afin qu'il me pardonne les fautes incomparables que je commets tous les jours dans la qualité que j'ai, qui en suis le plus indigne de tous les hommes, et pire que Judas envers Notre-Seigneur ! »

L'humble Saint, on le voit, n'avait garde de s'excepter lui-même. Aussi dit-il un jour : « Je déclare que ceux qui remarquent des défauts qui vont à la ruine et au déréglement de la Compagnie, et qui n'en avertissent pas, sont coupables de la ruine et du déréglement de la même Compagnie. Suivant cela, je dois trouver bon d'être moi-même averti ; en sorte que,

si je ne me corrigeais pas de quelque défaut scandaleux qui apportât désordre et destruction à la Congrégation, ou bien si j'enseignais ou soutenais quelque chose contraire à la doctrine de l'Église, la Congrégation rassemblée devrait me déposer, et puis chasser. »

Voici maintenant la manière de faire les avertissements. Doivent-ils être publics ? Oui, en trois cas : « 1o Quand le mal est si invétéré en celui qui en est coupable, qu'on juge qu'un avertissement particulier lui serait inutile. Notre-Seigneur n'avertit pas Judas pour cette raison, sinon en la présence des autres apôtres, et encore fut-ce en termes couverts. Au contraire, il avertit saint Pierre qui le voulait dissuader de sa passion, et il l'appela Satan, sachant bien qu'il en profiterait ; 2° quand ce sont des esprits bons, mais faibles, qui ne peuvent porter une correction pour douce qu'elle soit : une recommandation en général suffit alors pour les redresser ; 3° lorsqu'il y a danger que d'autres se laissent aller à la même faute, si on ne la reprend. Hors cela, je pense que l'avertissement se doit faire en particulier.

« Quand aux fautes qui se commettent à l'égard du supérieur, il en doit avertir l'inférieur, mais en observant deux ou trois choses : 1° Que ce ne soit jamais sur-le-champ, sans quelque nécessité particulière ; 2° que ce soit doucement et à propos; 3° que ce soit par forme de raisonnement, lui représentant les inconvénients de sa faute, et cela d'une telle manière qu'il puisse connaître que le supérieur ne lui fait pas cet avertissement par humeur, ni parce que la chose le regarde, mais pour son bien et pour celui de la communauté (13 août 1650). »

Vincent disait encore : « La première fois qu'on avertit quelqu'un, il faut le faire avec grande douceur et bonté, et prendre bien son temps ; la seconde, avec un peu plus de sévérité et de gravité, et néanmoins avec quelque douceur encore, usant de prières et de remontrances charitables ; et enfin la troisième, avec zèle et fermeté, témoignant même au défaillant ce qu'on sera obligé de faire pour dernier remède. En toute occasion, évitons d'avertir par antipathie, par intérêt propre, par esprit de vengeance : autrement, nous mentirions en disant

que nous avertissons en esprit d'humilité et de charité (29 octobre 1638). »

Naturellement, pour imprimer à sa Compagnie une telle direction, c'était aux supérieurs des maisons particulières, chargés d'en appliquer les principes, qu'il adressait ses plus fréquentes et plus précises instructions.

Et d'abord il parlait des charges et offices en général, en faisant sentir la responsabilité pesante, pour détourner les ambitions imprudentes du désir d'en accabler leurs épaules :

« Je ne sais comment je dois vous parler sur ce sujet, parce qu'il me regarde. — Ici le Saint fit une pause et s'humilia devant Dieu. — Néanmoins je vous dirai mes petites pensées. Quoique Notre-Seigneur fut le maître naturel de tout le monde, il s'est fait le dernier de tous, l'opprobre et l'abjection des hommes, prenant toujours et partout le dernier rang. Vous croyez peut-être qu'un homme est bien humble et qu'il s'est beaucoup abaissé lorsqu'il a pris la dernière place ? Eh quoi ! un homme s'humilie-t-il prenant la place de Notre-Seigneur ? Oui, mes Frères, la place de Notre-Seigneur c'est la dernière. Celui-là ne peut pas avoir l'esprit de Notre-Seigneur qui désire commander. Ce divin Sauveur n'est point venu au monde pour être servi, mais bien pour servir les autres; ce qu'il a magnifiquement pratiqué, non-seulement durant le temps qu'il demeura auprès de ses parents et chez les personnes qu'il servait pour gagner sa vie ; mais même, ainsi que plusieurs saints Pères ont estimé, durant le temps que les apôtres demeuraient avec lui ; les servant de ses propres mains, leur lavant les pieds, les faisant reposer de leurs fatigues. Enfin il reprit ses apôtres qui contestaient entre eux à qui serait le premier, leur disant : « Que celui qui veut être le premier se fasse le dernier et le serviteur de tous. » C'est ce maudit esprit d'orgueil qui possède ceux qui désirent être élevés et avoir la direction sur les autres. Je ne saurais mieux exprimer ce déplorable état, sinon en disant que ces personnes-là ont le diable dans le corps ; car le diable, c'est le père de l'orgueil, duquel elles sont possédées. Que les charges sont dangereuses, ne les eût-on pas ambitionnées ! Qu'il est difficile de s'y

maintenir dans la vertu, à moins de travailler incessamment à s'anéantir devant Dieu et à se mortifier en toutes choses ! car le soin et l'embarras des affaires distraient d'aimer Dieu et de s'unir à lui par l'oraison et la récollection. Aujourd'hui, je disais à un supérieur qui me parlait de quelques-uns qu'il destinait aux charges : « Hélas ! vous les perdez ? » Mais quoi ! c'est un mal nécessaire. J'ai entendu dire à un des plus saints hommes que j'aie connus (c'est M. le cardinal de Bérulle), et j'ai expérimenté moi-même que cet état de priorité est si malin, qu'il laisse de soi et de sa nature une tache vilaine et maudite, qui infecte l'âme et toutes les facultés d'un homme, en sorte que, hors de sa charge, il a toutes les peines du monde à soumettre son jugement et à obéir. Ses paroles, ses gestes, sa marche et son maintien retiennent toujours quelque chose qui ressent sa suffisance, à moins, ce qui est rare, qu'il ne soit de ces hommes consommés en Dieu.

« Puis, ce qui doit faire trembler, c'est le compte bien exact que Dieu demande à ceux qui ont charge des autres, ne fût-ce que d'un Frère que l'on a pour compagnon dans son office. — Oh ! misérable que je suis, que répondrai-je à Dieu pour mon égard, vu qu'il y a si longtemps ? Or sus, Dieu me pardonne, s'il lui plaît ! — Oui il faudra rendre compte à Dieu des paroles, actions, postures qui auront pu scandaliser les inférieurs, des fautes qu'ils auront commises par notre faiblesse et notre négligence. — A ce propos, il est rapporté du cardinal Bellarmin, qu'étant archevêque de Capoue, on vint lui donner avis qu'un évêque de son diocèse était dangereusement malade. Il s'en alla le voir, et l'ayant trouvé dans une grande paix et tranquillité d'esprit, cela l'étonna et lui fit craindre une fatale illusion. Il se résolut de détromper cet évêque et lui dit : « D'où vient, Monseigneur, que vous jouissez d'une si grande paix et si inconnue aux personnes de notre état en pareille occasion ? Y avez-vous bien pensé ? Avez-vous pesé mûrement les paroles de l'Apôtre ? *Argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina*? Est-il bien possible que vous ne vous trouviez point coupable devant Dieu en ce point de si grande conséquence ? Que s'il en est autrement, détrompez-vous, car indubitablement il y a de l'illusion en votre

fait. » Cela toucha l'évêque, qui, fondant en larmes, s'excita à la contrition, ou plutôt se troubla si fort, qu'il fut nécessaire que l'archevêque le vînt voir de rechef et lui donnât la paix par un autre moyen. — O mon Dieu ! qui ne tremblera à ce moment redoutable, particulièrement s'il a recherché les emplois ? Je demandais dernièrement à un évêque s'il ne sentait point le poids de sa charge : — « Hélas ! Monsieur, je n'ai pas attendu à cette heure, car, trois semaines après que je fus sacré, je ressentis de poignants remords et j'aurais bien voulu être à recommencer. » — Voilà tôt ou tard l'état de ceux qui se sont élevés aux dignités. Que ferons-nous donc, pour bannir tout à fait de la Compagnie ce maudit et diabolique esprit d'aspirer aux charges ?

« 1° Si quelqu'un parmi nous avait senti ce maudit appétit des offices et priorités, il ne doit cesser de s'affliger par la haire, la discipline et autres mortifications, jusqu'à ce que Dieu lui fasse miséricorde. Il doit s'en aller devant le Saint-Sacrement se plaindre à Dieu : « Ah ! mon Dieu, qu'ai-je fait ? A la vérité, je suis rempli de péchés, mais, mon Dieu, pourquoi permettez-vous que je m'éloigne si fort de vous par un esprit maudit et diabolique ? Mon Dieu, pardonnez-moi ! » 2° Remercions Dieu de la grâce qu'il nous a faite de ne permettre pas que cet esprit de commandement et de supériorité s'empare de ceux qui sont en charge. Au contraire, tous les supérieurs des établissements de cette petite Compagnie m'écrivent avec instance de les déposer; et, quand je le fais, ils m'écrivent encore avec un si grand témoignage de joie et avec tant de remercîments, qu'il ne se peut rien imaginer davantage. O mes Frères, que de bénédictions recevra la Compagnie tant qu'il plaira à Dieu de lui conserver cet esprit, qui est l'esprit d'humilité, l'esprit de Notre-Seigneur ! Il faut en remercier Dieu, et je prie nos Frères de s'en ressouvenir à la communion, et les prêtres à la sainte Messe; et ce serait très-bien fait de célébrer pour cela. 3° Quand l'obéissance nous applique aux charges, à la bonne heure, nous devons nous soumettre. C'est ce que M. de Genève a ordonné : « Lorsqu'une fille, dit-il, sera élue pour quelque office, quoiqu'elle s'en répute indigne, qu'elle se soumette et s'en aille à la grille recevoir la bénédiction, et qu'elle

espère de Dieu les grâces nécessaires pour l'acquit de sa charge; car, quand Dieu nous appelle à un emploi, ou bien il voit en nous les dispositions nécessaires, ou il est résolu de les y mettre. »

Il disait encore : « Ceux qui sont chargés gémissent sous le faix, parce qu'ils se sentent faibles pour le porter et se croient incapables de conduire les autres. Si quelqu'un présumait le contraire, il ferait gémir ses inférieurs, parce qu'il manquerait d'humilité et des autres grâces nécessaires pour leur être à consolation et à bon exemple. Les dons de Dieu sont différents, et il les départ ainsi que bon lui semble. Tel est savant qui n'est pas propre pour gouverner, et tel marche à la sainteté qui n'est pas bon pour la conduite. Et partant, c'est à sa divine Providence à nous appeler aux emplois pour lesquels elle nous a donné quelque talent, et non pas à nous à les affecter (5 mai 1658). »

A ceux qui étaient entrés légitimement dans les offices, il prodiguait ensuite ses instructions. Il les engageait d'abord à dégager quelque peu leur responsabilité en prenant conseil. « Tant s'en faut, écrivait-il, qu'il soit mauvais de prendre avis des autres, qu'au contraire il est expédient, et même nécessaire, de le faire, quand la chose dont il s'agit est de considération, ou lorsque nous ne pouvons seuls nous bien déterminer. Pour ce qui est des affaires temporelles, on prend conseil de quelques avocats ou d'autres personnes du dehors qui soient intelligentes; et pour celles qui regardent le dedans de la maison, on confère avec les officiers destinés pour cela, et aussi avec quelques autres de la communauté, quand on le juge à propos. Et quand cela se fait avec les précautions requises, l'autorité de Dieu, qui réside dans les supérieurs, n'en reçoit aucun détriment; mais au contraire le bon ordre qui s'en suit la rend plus digne d'amour et de respect. Je vous prie d'en user ainsi, et de vous souvenir que lorsqu'il s'agit de changements ou d'affaires extraordinaires, on les propose au supérieur général. »

Il écrivait à un autre dans le même sens : « Vivez avec vos confrères cordialement et simplement, en sorte qu'à vous voir ensemble on ne puisse pas juger qui est le supérieur. Ne

résolvez rien pour les affaires, tant peu qu'elles soient considérables, sans prendre leurs avis, particulièrement de votre assistant. Pour moi, j'assemble les miens quand il faut résoudre quelque difficulté de conduite, soit pour les choses spirituelles et ecclésiastiques, soit pour les temporelles; et quand il s'agit de celles-ci, j'en confère aussi avec ceux qui en prennent le soin. Je prends même avis des Frères en ce qui touche le ménage et leurs offices, à cause de la connaissance qu'ils en ont. Cela fait que Dieu bénit les résolutions qui se prennent ainsi de concert.»

Conseil pris et résolution arrêtée, il voulait qu'on marchât droit et persévéramment à l'exécution : « Depuis que nous avons recommandé quelque affaire à Dieu, disait-il, et que nous avons pris conseil, nous devons nous tenir fermes à ce qui a été résolu; rejetant comme tentation tout ce qui nous pourrait venir contre, avec cette confiance que Dieu ne l'aura point désagréable et qu'il ne nous en reprendra point, pouvant lui dire pour une légitime excuse : « Seigneur, je vous ai recommandé l'affaire, et j'ai pris conseil, qui est tout ce que je pouvais faire pour connaître votre volonté.» L'exemple du pape Clément VIII fait fort bien à ce propos. On lui avait proposé une affaire de grande importance, qui regardait tout un royaume. On avait député vers lui plusieurs courriers, et un an s'était passé sans qu'il y eût voulu entendre, quoi qu'on lui eût pu représenter. Il recommandait cependant la chose à Dieu, et il en conférait avec ceux auxquels il avait plus de confiance, et qu'il estimait les plus capables et les plus éclairés. Enfin, après plusieurs consultations, il prit une résolution avantageuse pour l'Église. Et néanmoins, ensuite de cela, il eut un songe dans lequel il lui semblait que Notre-Seigneur lui apparaissait avec un visage sévère, lui reprochant ce qu'il avait fait et le menaçant de l'en punir. A son réveil, étant fort effrayé d'une telle vision, il déclara la chose au cardinal Tolet, lequel, ayant considéré le tout devant Dieu, lui dit qu'il ne s'en devait mettre en aucune peine, que ce n'était qu'une illusion du diable, et qu'il n'avait aucun sujet de craindre, puisqu'il avait recommandé l'affaire à Dieu et pris conseil, qui était tout ce qu'il pouvait faire ; et ce bon pape, s'étant arrêté

à cet avis, ne ressentit plus aucune peine sur ce sujet. »

Il recommandait la fermeté, particulièrement dans le maintien des règles : « Ceux qui sont en charge doivent tenir ferme dans les observances, et se donner surtout de garde d'être cause du relâchement par le défaut de fermeté et d'exactitude. Entre tout ce qui peut faire déchoir les communautés de leur bon état, je n'ai rien vu qui fût plus dangereux que lorsqu'elles étaient gouvernées par des supérieurs ou autres officiers trop mous, et qui désiraient complaire aux autres et se faire aimer. Comme les mauvais succès d'une guerre s'attribuent ordinairement au général de l'armée, ainsi les défauts d'une Compagnie viennent ordinairement des manquements du supérieur; et, au contraire, le bon état des membres dépend de la bonne conduite du chef. J'ai vu une communauté des plus régulières qui fussent dans l'Église, déchoir en moins de quatre ans par la nonchalance et lâcheté d'un supérieur. Si donc tout le bien d'une communauté dépend des supérieurs, certainement on doit bien prier Dieu pour eux, comme étant chargés et ayant à rendre compte de tous ceux qui sont sous leur conduite. »

Du supérieur dépend non-seulement la bonne conduite de ses confrères, mais aussi, dans les séminaires, la bonne éducation des jeunes ecclésiastiques : « Élevez-les, Monsieur, écrivait-il à un supérieur, dans le véritable esprit de leur condition, qui consiste particulièrement en la vie intérieure, et en la pratique de l'oraison et des vertus : car ce n'est pas assez de leur montrer le chant, les cérémonies, et un peu de morale; le principal est de les former à la solide piété et dévotion. Et pour cela, Monsieur, nous en devons être les premiers remplis, car il serait presque inutile de leur en donner l'instruction, et non pas l'exemple. Nous devons être des bassins remplis, pour faire écouler nos eaux sans nous épuiser ; et nous devons posséder cet esprit dont nous voulons qu'ils soient animés, nul ne pouvant donner ce qu'il n'a pas. Demandons-le donc bien à Notre-Seigneur, et donnons-nous à lui, pour nous étudier à conformer notre conduite et nos actions aux siennes. Alors votre séminaire répandra une suavité dedans et dehors le diocèse, qui le fera multiplier en nombre et en

bénédictions; et, au contraire, ce serait un grand empêchement à ce bien-là de vouloir agir en maître envers ceux qui sont sous notre charge, ou de les négliger, ou mal édifier : ce qui arriverait, si nous voulions trop nous polir et nous ajuster, nous bien traiter, nous faire considérer et honorer, nous divertir, nous épargner, et nous communiquer par trop au dehors. Il faut être ferme, et non pas rude, dans la conduite, et éviter une douceur fade qui ne sert à rien. Nous apprendrons de Notre-Seigneur comme la nôtre doit être toujours accompagnée d'humilité et de grâce, pour lui attirer les cœurs, et n'en dégoûter aucun. »

Au supérieur encore il appartient d'assurer le succès des Missions : « Ma grande espérance est que vous contribuerez beaucoup, avec la grâce de Dieu, à sauver ces peuples, et que vos exemples serviront à vos confrères pour s'affectionner à cette bonne œuvre, et pour s'y appliquer aux lieux, aux temps et en la manière qui leur sera prescrite par vous, qui consulterez Dieu comme un autre Moïse, et qui recevrez la loi de lui pour la donner à ceux que vous conduirez. Souvenez-vous que la conduite de ce saint patriarche était douce, patiente, supportante, humble et charitable; et qu'en celle de Notre-Seigneur ces vertus ont paru en leur perfection, afin que nous nous y conformions. »

Au supérieur, par conséquent, de régler la conduite des siens, et pendant le voyage, et pendant les exercices de la Mission : « Vous aurez soin, Monsieur, de la direction de ceux qui sont en votre compagnie, et je prie Notre-Seigneur qu'il vous donne part à son esprit et à sa conduite. Entreprenez donc cette sainte œuvre dans cet esprit ; honorez la prudence, la prévoyance, la douceur et l'exactitude de Notre-Seigneur. Vous ferez beaucoup si vous faites observer le règlement comme il faut, parce que c'est ce qui attire la bénédiction de Dieu sur tout le reste. Commencez donc par l'exactitude aux heures du lever et du coucher, à l'oraison, à l'office divin, aux autres exercices. O Monsieur, que l'habitude formée de ces choses est un riche trésor, et que le contraire tire d'inconvénients après soi! Pourquoi donc ne mettriez-vous pas peine à vous acquitter de ces devoirs pour Dieu, puisque

nous voyons que les personnes du monde observent pour la plupart si exactement l'ordre qu'elles se sont proposé dans leurs affaires? On voit rarement les gens de justice manquer à se lever, à aller au Palais et en revenir aux heures qui leur sont ordinaires; non plus que les marchands à ouvrir et fermer leurs boutiques. Il n'y a que nous autres ecclésiastiques qui sommes si amateurs de nos aises, que nous ne marchons que selon le mouvement de nos inclinations. »

Si le Saint imposait à ses supérieurs une lourde charge, il les aidait à la porter par ses encouragements, par les consolations qu'il leur prodiguait dans leurs peines: « Je compatis, écrivait-il alors, aux peines que vous souffrez; mais vous ne devez pas vous étonner des difficultés, et encore moins vous laisser abattre, car on en rencontre partout. C'est assez que deux hommes demeurent ensemble pour se donner de l'exercice; et, quand bien vous demeureriez seul, vous seriez à charge à vous-même, et vous trouveriez en vous de quoi exercer votre patience : tant il est vrai que notre misérable vie est pleine de croix ! Je loue Dieu du bon usage que vous faites des vôtres, comme je me le persuade. J'ai trop reconnu de sagesse et de douceur en votre esprit, pour qu'elle vous manque en ces rencontres fâcheuses. Si vous ne contentez pas tout le monde, il ne faut pas pour cela vous mettre en peine ; car Notre-Seigneur lui même ne l'a pas fait : combien s'en est-il trouvé, et combien s'en trouvera-t-il encore, qui ont trouvé à redire à ses paroles et à ses actions ! »

Il écrivait encore : «Je sais assez combien il y a à souffrir dans l'office où vous êtes, et je prie Notre-Seigneur qu'il vous fortifie dans les difficultés. C'est dans ces occasions que nous acquérons la vertu, et là où il n'y a point de peine, il y a peu de mérite. Je voudrais qu'il plût à Dieu nous donner une grande indifférence pour les emplois. Oh! que nous serions pour lors assurés de faire sa sainte volonté, qui est notre unique prétention, et que nous aurions de paix et de contentement (8 déc. 1649) ! »

Il aimait à voir les supérieurs humbles et défiants d'eux-mêmes, et alors il espérait tout de leurs travaux: « J'ai vu les

humbles sentiments que vous avez de vous-même, qui sont très-nécessaires à ceux qui conduisent. Mais vous savez que cette défiance de vos propres forces doit être le fondement de la confiance que vous devez avoir en Dieu, sans laquelle nous nous trouvons souvent pires que nous ne pensions être et avec laquelle on fait beaucoup, ou plutôt Dieu fait lui-même ce qu'il prétend de nous. N'arrêtez donc pas tant votre vue sur ce que vous êtes, que vous ne regardiez aussi Notre-Seigneur auprès de vous et dans vous, prêt à mettre la main à l'œuvre dès que vous aurez recours à lui, et vous verrez que tout ira bien. Ne doutez point, que vous ayant établi en cette charge, il ne vous donne les grâces convenables pour la bien faire, si pour son amour vous l'entreprenez courageusement (19 déc. 1646). »

Il les soutenait surtout dans ce qu'ils avaient à souffrir de la part de leurs subordonnés et leur conseillait un support charitable : « Il faut supporter votre confrère. S'il n'avait point ces défauts, il en aurait d'autres; et si vous n'aviez rien à souffrir de lui ni des autres, votre charité n'aurait pas beaucoup d'exercices, ni votre conduite assez de rapport à celle de Notre-Seigneur, qui a voulu avoir des disciples grossiers et sujets à divers manquements, pour avoir occasion de pratiquer envers eux la douceur, l'humilité et la patience, afin de nous montrer par son exemple comme doivent agir ceux qui sont en charge. Réglez-vous sur ce divin modèle, qui vous apprendra les deux choses ensemble, le support pour vos frères et la manière de les aider pour se défaire de leurs imperfections. Il ne faut pas tolérer le mal, mais tâcher d'y remédier suavement. »

Et encore: « La vertu de tel et tel est un peu à charge aux autres; mais c'est à ceux qui ont moins de régularité, de ponctualité et de sollicitude pour leur propre avancement et pour celui de leurs frères. Oui, leur zèle et leur exactitude font de la peine à ceux qui n'en ont pas, parce que leur force condamne leur lâcheté. J'avoue que la vertu a deux vices à ses côtés, le défaut et l'excès; mais l'excès est louable en comparaison du défaut, et doit être supporté. Job se plaignait à Dieu de la rigueur de ses châtiments. Ses amis, qui avaient été témoins de sa justice, trouvèrent que ses plaintes n'étaient pas

convenables à un homme juste. Il leur sembla qu'il y avait de l'excès, et l'en reprirent. Mais Dieu s'en mit en colère, et il fallut que, pour l'apaiser, ce saint lui offrit des sacrifices pour eux. Sa vertu était si grande et si agréable à Dieu, qu'il avait raison de dire ce qu'il disait, et néanmoins ces gens l'en blâmèrent. Et pourquoi? c'est qu'ils étaient comme ceux qui ont les yeux chassieux et malades, qui ne peuvent regarder les rayons du soleil sans en être offusqués. De même, ces deux bons Missionnaires portant leur vertu à un degré où les autres ne peuvent atteindre, ceux-ci s'imaginent qu'il y a de l'excès, et devant Dieu il n'y en a pas. Ils trouvent à redire à leur manière d'agir, parce qu'ils n'ont pas le courage de les imiter. Dieu nous fasse à tous la grâce de trouver tout bon de ce qui n'est pas mauvais (18 juillet 1659)! »

Avec de tels sentiments, comme il devait blâmer ceux qui ne pratiquaient pas la douceur et la patience! L'un d'eux lui ayant écrit qu'il aimerait mieux conduire des bêtes que des hommes, il répondit: « Ce que vous me mandez souffre explication. Car ce que vous dites est vrai en ceux qui veulent que tout ploie sous eux, que rien ne leur résiste, que tout aille selon leur sens, qu'on leur obéisse sans réplique ni retardement, et, par manière de dire, qu'on les adore; mais cela n'est pas en ceux qui aiment la contradiction et le mépris, qui se regardent serviteurs des autres, qui conduisent en la vue de la conduite de Notre-Seigneur, lequel supportait de sa compagnie la rusticité, l'émulation, le peu de foi, etc., et qui disait qu'il était venu pour servir, et non pour être servi. Je sais, Monsieur, que, grâce à Dieu, ce même Seigneur vous fait agir avec humilité, support et patience, et que vous n'avez usé de ce terme que pour mieux exprimer votre peine, et me persuader votre décharge. Aussi tâcherons-nous d'envoyer quelqu'un à votre place. »

Il déchargeait quelquefois les supérieurs; mais, le plus souvent, il répondait à leurs demandes: « Tant s'en faut que les raisons que vous apportez pour vous décharger de la supériorité nous fassent jeter les yeux sur un autre, qu'elles nous confirment dans la résolution de vous la donner tout-à-fait. La vue que vous avez de vos défauts et de votre incapacité doit

servir à vous humilier comme vous faites, et non à vous décourager sur ce que Notre-Seigneur veut faire. Il a assez de vertu et de suffisance pour vous et pour lui. Laissez-le conduire, et ne doutez pas que, demeurant dans les humbles sentiments où vous êtes, et ayant une spéciale confiance en lui, sa conduite ne sanctifie la vôtre. Je l'espère de sa bonté et du saint usage que vous faites de ses grâces (10 avril 1658). »

Il répondait encore: « Pour la décharge que vous demandez, je vous prie de n'y pas penser, mais d'espérer que sous les cendres de cette humilité qui vous fait désirer de vous soumettre à un autre, est caché l'esprit de Notre-Seigneur, qui sera lui-même la direction de votre conduite, votre force en votre faiblesse, votre science en vos doutes, et votre vertu en vos besoins. De votre côté, Monsieur, donnez-vous à lui pour n'être à peine à personne, pour traiter un chacun avec douceur et respect, pour user toujours de prières et de paroles amiables, et jamais de mots rudes ou impérieux: rien n'étant si capable de gagner les cœurs que cette manière d'agir humble et suave, ni par conséquent de vous faire parvenir à vos fins, qui sont que Dieu soit servi, et les âmes sanctifiées. »

Quant au temporel, il ne manquait pas de recommander l'épargne, la modestie, la mortification qu'il pratiquait si bien lui-même. Dans les disettes et les stérilités, il disait: « Il faut gémir sur la charge des pauvres et souffrir avec ceux qui souffrent, autrement nous ne sommes pas disciples de Jésus-Christ. Mais encore que ferons-nous? Les habitants d'une ville assiégée regardent de temps en temps aux vivres qu'ils ont. « Combien avons-nous de blé? disent-ils. Tant. Combien sommes-nous de bouches? Tant. » Et là-dessus ils règlent le pain que chacun doit avoir, et disent: « A deux livres par jour, nous pourrons aller jusque-là. » Et comme ils voient que le siége est pour durer davantage, et que les vivres diminuent, ils se réduisent à une livre de pain, à dix onces, à six et à quatre onces, pour soutenir longtemps, et empêcher d'être pris par la famine. Et sur la mer, comment fait-on quand il arrive qu'un navire a été jeté par la tempête et arrêté longtemps dans quelque coin? On compte le biscuit, on prend garde à la boisson, et, s'il y en a trop peu pour arriver au lieu où ils

prétendent aller, ils en donnent moins ; et plus ils retardent, plus ils diminuent la portion. Or, si les gouverneurs des villes et les capitaines des vaisseaux en usent de la sorte, et si la sagesse même requiert qu'ils agissent avec cette précaution, parce qu'autrement ils pourraient périr, pourquoi ne ferions-nous pas de même ? Pensez-vous que les bourgeois ne retranchent pas de leur ordinaire, et que les meilleures maisons, voyant que les vendanges sont faites pour cette année, ne ménagent pas leur vin, dans la crainte de n'en trouver pas aisément l'année prochaine ? Hier, des personnes de la ville et de condition qui étaient céans, me disaient que la plupart des maisons retrancheraient entièrement le vin aux serviteurs. On leur dira : « Pourvoyez-vous ; il n'y a plus de vin céans que pour le maître. » Tout cela, mes Frères, nous a fait penser à ce que nous avions à faire, et j'assemblai hier les prêtres anciens de la Compagnie pour prendre leurs avis. Enfin on a trouvé à propos de nous réduire à demi-setier par repas pour cette année. Ceci fera de la peine à quelques-uns qui pensent avoir un besoin de boire un peu plus de vin ; mais, comme ils sont accoutumés à se soumettre aux ordres de la Providence et à surmonter leurs appétits, ils feront bon usage de cette peine, comme ils font des autres sujets de mortification, dont ils ne se plaignent pas. Il y en aura peut-être d'autres qui s'en plaindront par attache à leurs satisfactions ; esprits de chair, gens sensuels et enclins à leurs plaisirs, qui ne veulent en perdre aucun, et qui murmurent de tout ce qui n'est pas selon leur goût. O Sauveur, gardez-nous de cet esprit de sensualité ! »

A un supérieur qui voulait bâtir, prétextant le bien qu'il pourrait faire dans une demeure plus convenable, il répondit : « Vous me parlez de commencer votre bâtiment. O Jésus, Monsieur, il n'y faut pas penser ! C'est une grande miséricorde que Notre-Seigneur a faite à la Compagnie de lui donner un logement tel qu'il est, en attendant qu'il plaise à sa divine bonté de nous envoyer du secours. Quant aux inconvénients que vous m'alléguez, ne pouvant faire autrement, nous n'en serons pas la cause. Et puis ce procédé me semble avoir quelque rapport à la conduite de Dieu sur son peuple, ayant permis un grand désordre par plusieurs siècles, et la perdition d'une

infinité d'âmes, pour mettre un ordre tout divin, et les sauver tous par la venue, la vie, la passion et la mort de son Fils, lequel il a envoyé au temps qu'il a vu son peuple disposé à le recevoir, par tant de semonces, de prophéties et de souhaits faits pour cela. Si c'est une fausse vue, je m'en rapporte ; et si vous m'en donnez une meilleure, je la prendrai de bon cœur. »

Si économe de son temps, le Saint prêchait encore la grande loi du travail. Il en donnait d'abord les motifs : « 1° Dieu a fait un commandement exprès à l'homme de gagner sa vie à la sueur de son visage ; c'est-à-dire par un travail pénible, en sorte que la sueur en vienne au visage. Ce commandement est général, et il n'y a personne qui s'en puisse dire exempt. Dieu n'a pas dit simplement : « Tu te serviras de l'industrie de ton esprit pour gagner ta vie ; » mais « tu travailleras de tes mains, de tes bras, de tout ton corps, et avec telle activité et fatigue, que la sueur t'en tombe du front. » 2° Il est dit dans l'Écriture sainte que le juste vivra du travail de ses mains ; le Saint-Esprit nous donnant à entendre par là, que la plus grande obligation de l'homme, après ce qu'il doit à Dieu, est de travailler pour gagner sa vie. Il nous donne aussi à entendre qu'il sera tellement béni pour la peine qu'il se donnera pour cela, qu'on ne le verra pas tomber dans la nécessité et être à charge à qui que ce soit ; mais il aura de quoi vivre et soutenir sa famille ; tout lui prospèrera, parce que Dieu le secondera et travaillera avec lui. L'injuste, au contraire, ne travaillant point, est souvent à charge aux autres, étant réduit à mendier sa vie, ou étant sujet à dérober. 3° Dieu lui-même travaille incessamment ; il n'a jamais cessé de travailler et il ne cessera jamais. Il travaille de toute éternité au dedans de soi-même : le père éternel engendre de toute éternité son Fils unique ; le Père et le Fils, s'aimant mutuellement, produisent de toute éternité le Saint-Esprit, par qui nous sont conférés toutes les grâces et tous les dons célestes. Dieu ne cesse point de travailler, dans le temps et au dehors de soi, à la production et à la conservation de ce grand univers. Les cieux sont toujours dans le mouvement, les astres donnent leur influence, la terre continue de produire, les saisons sont réglées ; mais tout ce

bel ordre que nous voyons dans la nature retournerait incontinent dans le néant, si Dieu n'y tenait la main. De plus, Dieu travaille avec chaque créature en particulier. Il travaille avec l'artisan en sa boutique, avec la femme en son ménage, avec la fourmi et l'abeille lorsqu'elles font leur cueillette, et il ne discontinue pas un moment de travailler. Mais pour qui travaille-t-il ? C'est pour l'homme ; oui, pour l'homme seul, afin qu'il ait de quoi conserver sa vie, et pour lui procurer toutes ses commodités. Ce qui étant de la sorte, il est bien raisonnable que nous, qui sommes ses créatures, travaillions, et jusqu'à la sueur du visage, suivant le commandement qu'il nous en a fait. 4° Notre-Seigneur a été dans les travaux durant sa vie mortelle. Jusqu'à l'âge de trente ans, il a travaillé dans la boutique de saint Joseph du métier de charpentier, vivant ainsi du labeur de ses mains, et dans les plus bas et pénibles emplois du monde. Et nous, chétives et misérables créatures, voudrions-nous demeurer dans la fainéantise ? Que n'a point fait Jésus-Christ depuis l'âge de trente ans jusqu'à sa mort ! Il était toujours occupé ; il se trouvait souvent dans le saint Temple pour y instruire le peuple ; il allait prêchant de bourgade en bourgade et ne se donnait point de repos. Sa pauvreté était telle qu'il n'avait même pas une pierre pour y reposer sa tête. Il vivait ordinairement des aumônes que lui faisaient la Madeleine et autres pieuses dames qui le suivaient pour entendre ses sermons ; il allait quelquefois manger chez les personnes qui l'en conviaient ; mais il était toujours occupé, de jour et de nuit, et à toute heure, à faire quelques bonnes œuvres. Tantôt il allait en un endroit où il savait qu'il y avait une âme à gagner ; tantôt il allait chez un malade pour lui procurer premièrement la guérison corporelle, ensuite celle de l'âme. Ainsi devons-nous faire. — L'apôtre saint Paul vivait du travail de ses mains, nonobstant ses grandes occupations, prenant du temps, du jour ou de la nuit, afin de n'être à charge à personne, ainsi que lui-même le déclare dans une de ses lettres. Et cependant ce n'était pas un homme du menu peuple : il était de bonne condition par sa naissance, était d'une éminente vertu et science ; mais il avait tant à recommandation la pauvreté de Jésus-Christ, qu'il se faisait scru-

pule de manger un morceau de pain sans l'avoir gagné ; et si, à raison de ses grands emplois, il ne pouvait travailler de jour, il prenait du temps sur le repos de la nuit. — Au commencement de la primitive Église, tout le monde travaillait. Les religieux, après avoir assisté à l'office divin, faisaient des nattes ou des paniers de joncs pour avoir de quoi vivre. Au temps de saint Bernard, cette coutume était encore en vigueur, et alors les religieux vivaient fort saintement ; et, depuis qu'elle a été abolie, il y a un grand relâchement dans la discipline régulière. Car l'oisiveté est la mère de tous les vices ; oui, elle en est la mère nourrice.

« En quel esprit travailler ? 1° Dans le dessein de plaire à Dieu, qui a de la joie de nous voir occupés à de bonnes choses et pour une bonne fin ; 2° pour honorer les travaux pénibles de Jésus-Christ, lequel ne s'est point épargné durant sa vie mortelle, et a travaillé aux plus forts ouvrages ; 3° pour le service du prochain, qui est si cher à Notre-Seigneur, qu'il tient fait à lui-même tout ce qu'on fait pour le soulagement de ses pauvres membres (aux Filles de la Charité, 28 novembre 1649). »

Nous trouvons toute la conduite du Saint, ainsi que celle qu'il prescrivait aux autres, admirablement résumée dans ces avis qu'il donna à un nouveau supérieur.

« O Monsieur, quel et combien grand pensez-vous que soit l'emploi du gouvernement des âmes auquel Dieu vous appelle ! Quel métier croyez-vous que soit celui des prêtres de la Mission, qui sont obligés de manier et de conduire des esprits dont Dieu seul connaît les mouvements ! *Ars artium, regimen animarum* ! Ç'a été l'emploi du Fils de Dieu sur la terre ; c'est pour cela qu'il est descendu du ciel, qu'il est né d'une Vierge, et qu'il a donné tous les moments de sa vie, et enfin souffert une très-douloureuse mort. C'est pourquoi vous devez concevoir une très-grande estime de ce que vous allez faire.

« Mais quel moyen de s'acquitter de cet emploi ? de conduire des âmes à Dieu ? de s'opposer au torrent des vices d'un peuple, ou aux défauts d'un séminaire ? d'inspirer les sentiments des vertus chrétiennes et ecclésiastiques dans ceux que la Providence vous confiera pour contribuer à leur salut ou à

leur perfection ? Certainement, Monsieur, il n'y a rien d'humain en cela ; ce n'est pas ici l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un Dieu. *Grande opus !* C'est la continuation des emplois de Jésus-Christ, et partant l'industrie humaine ne peut rien ici que tout gâter, si Dieu ne s'en mêle. Non, Monsieur, ni la philosophie, ni la théologie, ni les discours n'opèrent pas dans les âmes : il faut que Jésus-Christ s'en mêle avec nous, ou nous avec lui ; que nous opérions en lui, et lui en nous ; que nous parlions comme lui et en son esprit, ainsi que lui-même était en son Père, et prêchait la doctrine qu'il lui avait enseignée : c'est le langage de l'Écriture sainte.

« Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-même pour vous revêtir de Jésus-Christ. Vous saurez que les causes ordinaires produisent des effets de leur nature : un mouton fait un mouton, etc., et un homme un autre homme. De même, si celu qui conduit les autres, qui les forme, qui leur parle, n'est animé que de l'esprit humain, ceux qui le verront, qui l'écouteront et qui s'étudieront à l'imiter deviendront tout humains : il ne leur inspirera, quoi qu'il dise et qu'il fasse, que l'apparence de la vertu, et non pas le fond ; il leur communiquera l'esprit dont lui-même sera animé, comme nous voyons que les maîtres impriment leurs maximes et leurs façons de faire dans l'esprit de leurs disciples.

« Au contraire, si un supérieur est plein de Dieu, s'il est rempli des maximes de Notre-Seigneur, toutes ses paroles seront efficaces, et il sortira une vertu de lui qui édifiera, et toutes ses actions seront autant d'instructions salutaires qui opèreront le bien dans ceux qui en auront connaissance.

« Pour en venir là, Monsieur, il faut que Notre-Seigneur lui-même imprime en vous sa marque et son caractère : car, de même que nous voyons un sauvageon, sur lequel on a enté un franc, porter des fruits de la nature de ce même franc ; ainsi nous, misérables créatures, quoique nous ne soyons que chair, que foin et qu'épines, toutefois Notre-Seigneur imprimant en nous son caractère, et nous donnant, pour ainsi dire, la séve de son esprit et de sa grâce, et étant unis à lui comme les pampres de la vigne au cep, nous faisons le même qu'il a fait sur la terre, je veux dire que nous opérons des actions di-

vines, et enfantons, comme saint Paul tout plein de cet esprit, des enfants à Notre-Seigneur.

« Une chose importante, à laquelle vous devez vous appliquer soigneusement, est d'avoir grande communication avec Notre-Seigneur dans l'oraison : c'est là le réservoir où vous trouverez les instructions qui vous seront nécessaires pour vous acquitter de l'emploi que vous allez avoir. Quand vous aurez quelque doute, recourez à Dieu, et dites-lui : « Seigneur, qui êtes le Père des lumières, enseignez-moi ce qu'il faut que je fasse en cette rencontre. »

« Je vous donne cet avis, non-seulement pour les difficultés qui vous feront peine, mais aussi pour apprendre de Dieu immédiatement ce que vous aurez à enseigner, à l'imitation de Moïse qui n'annonçait au peuple d'Israël que ce que Dieu lui avait inspiré : *Hæc dicit Dominus.*

« De plus, vous devez avoir recours à Dieu par l'oraison pour conserver vôtre âme en sa crainte et en son amour ; car, hélas ! Monsieur, je suis obligé de vous dire, et vous le devez savoir, que l'on se perd souvent en contribuant au salut des autres. Tel fait bien en son particulier, qui s'oublie soi-même étant occupé au dehors. Saül fut trouvé digne d'être roi, parce qu'il vivait bien dans la maison de son père ; et cependant, après avoir été élevé sur le trône, il déchut misérablement de la grâce de Dieu. Saint Paul châtiait son corps, de crainte qu'après avoir prêché aux autres et leur avoir montré le chemin du salut, lui-même ne fût réprouvé.

« Or, afin de ne pas tomber dans le malheur de Saül ni de Judas, il faut vous attacher inséparablement à Notre-Seigneur, et lui dire souvent, élevant votre esprit et votre cœur vers lui : « O Seigneur, ne permettez pas qu'en voulant sauver les autres, je me perde malheureusement ; soyez vous-même mon pasteur, et ne me déniez pas les grâces que vous communiquez aux autres par mon entremise et par les fonctions de mon ministère ! »

« Vous devez encore avoir recours à l'oraison pour demander à Notre-Seigneur les besoins de ceux dont vous aurez la conduite. Croyez assurément que vous ferez plus de fruit par ce moyen que par aucun autre. Jésus-Christ, qui doit être

l'exemple de toutes vos conduites, ne s'est pas contenté d'employer ses prédications, ses travaux, ses jeûnes, son sang et sa mort même ; mais à tout cela il a ajouté l'oraison. Il n'en avait point de besoin pour lui ; ç'a donc été pour nous qu'il a tant de fois prié, et pour nous enseigner à faire le même, tant pour ce qui nous regarde, comme pour ce qui touche ceux dont nous devons être avec lui les sauveurs.

« Une autre chose que je vous recommande, c'est l'humilité de Notre-Seigneur. Dites souvent : « Seigneur ! qu'ai-je fait pour avoir un tel emploi ? Quelles sont mes œuvres qui correspondent à la charge que l'on me met sur les épaules ? Ah ! mon Dieu ! je gâterai tout, si vous-même ne conduisez toutes mes paroles et toutes mes œuvres. » Envisageons toujours en nous tout ce qu'il y a d'humain et d'imparfait, et nous ne trouverons que trop de quoi nous humilier, non-seulement devant Dieu, mais encore devant les hommes et en présence de ceux qui nous sont inférieurs.

« Surtout, n'ayez point la passion de paraître le supérieur ni le maître. Je ne suis pas de l'avis d'une personne qui me disait ces jours passés que, pour bien conduire et maintenir son autorité, il fallait faire voir que l'on était le supérieur. O mon Dieu ! Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a point parlé ainsi ; il nous a enseigné tout le contraire de parole et d'exemple, nous disant que lui-même était venu non pour être servi, mais pour servir les autres, et que celui qui veut être le maître doit être le serviteur de tous.

« Entrez donc dans cette sainte maxime, vous comportant envers ceux avec qui vous allez demeurer *quasi unus ex illis;* leur disant d'abord que vous n'êtes pas venu pour les maîtriser, mais bien pour les servir. Faites cela au dedans et au dehors, et vous vous en trouverez bien.

« De plus, nous devons toujours rapporter à Dieu le bien qui se fait par notre entremise, et au contraire nous attribuer tout le mal qui arrive dans la communauté. Oui, ressouvenez-vous que tous les désordres viennent principalement du supérieur, qui, par sa négligence ou par son mauvais exemple, introduit le déréglement, de même que tous les membres du corps languissent lorsque le chef est malsain.

« L'humilité vous doit porter aussi à éviter toutes les complaisances qui se glissent, principalement dans les emplois qui ont quelque éclat. O Monsieur, que la vaine complaisance est un dangereux venin des bonnes œuvres ! C'est une peste qui corrompt les actions les plus saintes, et qui fait bientôt oublier Dieu. Donnez-vous de garde, au nom de Dieu, de ce défaut, comme du plus dangereux que je sache à l'avancement en la vie spirituelle et à la perfection.

« Pour cela, donnez-vous à Dieu, afin de parler dans l'esprit humble de Jésus-Christ, avouant que vôtre doctrine n'est pas vôtre ni de vous, mais de l'Évangile. Imitez surtout la simplicité des paroles et des comparaisons que Notre-Seigneur fait dans l'Écriture sainte, parlant au peuple. Hélas ! quelles merveilles ne pouvait-il pas enseigner au peuple ! Que de secrets n'eût-il pas pu découvrir de la Divinité et de ses admirables perfections, lui qui était la Sagesse éternelle de son Père! Cependant, vous voyez comme il parle intelligiblement, et comment il se sert de comparaisons familières, d'un laboureur, d'un vigneron, d'un champ, d'une vigne, d'un grain de moutarde. Voilà comme il faut que vous parliez, si vous voulez vous faire entendre au peuple, à qui vous annoncerez la parole de Dieu.

« Une autre chose à laquelle vous devez faire une attention toute particulière, c'est d'avoir une grande dépendance de la conduite du Fils de Dieu : je veux dire que, quand il vous faudra agir, vous fassiez cette réflexion : « Cela est-il conforme aux maximes du Fils de Dieu ? » Si vous trouvez que cela soit, dites : « A la bonne heure, faisons » ; si au contraire, dites : « Je n'en ferai rien. »

« De plus, quand il sera question de faire quelque bonne œuvre, dites au Fils de Dieu : Seigneur, si vous étiez à ma place, comment feriez-vous en cette occasion ? Comment instruiriez-vous ce peuple ? Comment consoleriez-vous ce malade d'esprit ou de corps ? »

« Cette dépendance doit encore s'étendre à déférer beaucoup à ceux qui vous représentent Notre-Seigneur, et qui vous tiennent lieu de supérieurs. Croyez-moi, leur expérience, à raison de leur charge, leur a appris beaucoup de choses pour leur conduite. Je vous dis ceci pour vous porter à ne rien faire

d'importance ni rien entreprendre d'extraordinaire sans nous en donner avis ; ou, si la chose pressait si fort que vous n'eussiez pas le temps d'attendre notre résolution, adressez-vous au supérieur le plus proche, lui demandant : « Monsieur, que feriez-vous dans une telle occasion ? » Nous avons l'expérience que Dieu a béni la conduite de ceux qui en ont usé ainsi ; et, au contraire, ceux qui ont fait autrement se sont engagés en des affaires qui ne les ont pas seulement mis en peine, mais même qui nous ont embarrassés.

« Je vous prie aussi de faire attention à ne vous point vouloir signaler dans votre conduite. Je désire que vous n'affectiez rien de particulier, mais que vous suiviez toujours *viam regiam*, cette grande route, afin de marcher sûrement et sans répréhension. J'entends par là vous dire que vous vous conformiez en toutes choses aux règles et aux saintes coutumes de la Congrégation. N'introduisez rien de nouveau, mais regardez les avis qui ont été dressés pour ceux qui ont la conduite des maisons de la Compagnie, et ne retranchez rien de ce qui se fait dans la même Compagnie.

« Soyez non-seulement fidèle à observer les règles, mais aussi exact à les faire observer, car, faute de cela, tout irait mal. Et comme vous tiendrez la place de Notre-Seigneur, aussi faut-il que vous soyez, à son imitation, une lumière qui éclaire et qui échauffe. « Jésus-Christ, dit saint Paul, est la splendeur du Père ; » et saint Jean, que c'est « la lumière qui éclaire tout homme qui vient au monde ».

« Nous voyons que les causes supérieures influent dans les inférieures : par exemple, les anges qui sont dans une hiérarchie supérieure, éclairent, illuminent et perfectionnent les intelligences d'une hiérarchie inférieure. De même le supérieur, le pasteur ou le directeur doit purger, illuminer et unir à Dieu les âmes qui lui sont commises de la part de Dieu même.

« Et comme les cieux envoient leurs bénignes influences sur la terre, il faut que ceux qui sont au dessus des autres répandent en eux l'esprit principal qui les doit animer. Pour cela, vous devez être tout plein de grâce, de lumière et de bonnes œuvres, comme nous voyons que le soleil communique de la plénitude de sa clarté aux autres astres.

« Enfin, il faut que vous soyez comme le sel : *Vos estis sal terræ*, empêchant que la corruption ne se glisse dans le troupeau dont vous serez le pasteur. »

A cet endroit de la conférence survint un Frère qui avait à parler de quelque affaire temporelle. Le Frère parti, Vincent en prit occasion pour ajouter les avis suivants :

« Vous voyez, Monsieur, comme des choses de Dieu, dont nous parlions à présent, il me faut passer aux affaires temporelles. De là vous devez connaître que non-seulement il appartient au supérieur de pourvoir aux choses spirituelles, mais qu'il doit aussi étendre ses soins aux choses temporelles. Car, comme ceux qu'il a à conduire sont composés de corps et d'âme, il faut aussi qu'il pourvoie aux besoins de l'un et de l'autre ; et cela à l'exemple de Dieu, qui, étant occupé de toute éternité à engendrer son Fils, et le Père et le Fils à produire le Saint-Esprit ; outre, dis-je, ces divines opérations *ad intra*, il a créé le monde *ad extra*, et s'occupe continuellement à le conserver avec toutes ses dépendances, et produit toutes les années de nouveaux grains sur la terre, de nouveaux fruits sur les arbres, etc. Et le même soin de son adorable Providence s'étend jusque-là, qu'une feuille d'arbre ne tombe point sans son ordre ; il compte tous les cheveux de notre tête, et nourrit jusqu'au plus petit vermisseau et jusqu'à un ciron. Cette considération me semble bien puissante pour vous faire comprendre que l'on ne doit pas seulement s'appliquer à ce qui est relevé, comme sont les fonctions qui regardent les choses spirituelles, mais qu'il faut encore qu'un supérieur, qui représente en quelque façon l'étendue de la puissance de Dieu, s'applique à avoir le soin des moindres choses temporelles, n'estimant point que ce soin soit une chose indigne de lui. Donnez-vous donc à Dieu pour procurer le bien spirituel de la maison où vous allez.

« Le Fils de Dieu, dans le commencement qu'il envoya ses Apôtres, leur recommanda de ne point porter d'argent ; mais ensuite, comme le nombre de ses disciples s'accrut, il voulut qu'il y en eût un de la troupe *qui loculos haberet*, et qui eût soin non-seulement de nourrir les pauvres, mais même qui pourvût aux nécessités de sa famille. Bien plus, il souffrit que des femmes allassent à sa suite pour la même fin, *quæ minis-*

trabant ei. Et s'il ordonne dans l'Évangile de ne point se mettre en peine du lendemain, cela se doit entendre de ne point avoir trop d'empressement ni de sollicitude pour les biens de la terre, et non pas absolument de négliger les moyens de la vie et du vêtement; autrement, il ne faudrait point semer.

« Je finis là-dessus; en voilà assez pour aujourd'hui. Je répète de rechef que ce que vous allez faire est une œuvre bien grande, *grande opus*. Je prie Notre-Seigneur qu'il donne sa bénédiction à votre conduite, et priez-le de votre part avec moi qu'il me pardonne toutes les fautes que j'ai commises moi-même dans l'emploi où je suis. »

APPENDICE

LETTRES ET FRAGMENTS

INÉDITS

DE MADEMOISELLE LE GRAS.

LETTRES

ET FRAGMENTS INÉDITS

DE

MADEMOISELLE LE GRAS.

AMOUR DE DIEU.

(Sur cette parole de Notre-Seigneur : « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. »)

« Cette parole de notre cher maître et amant nous enseigne que nous pouvons et devons prétendre à la perfection du pur amour. C'est son dessein bien signifié de nous attirer à lui, et il parle avec pouvoir d'effectuer ses promesses. Faut-il autre chose, notre très-cher amant, pour vous faire aimer par dessus tout ? Pourquoi est-ce que la vanité a prévalu et prévaut contre la vérité ? Soyons plus courageuses, mes très-chères Sœurs, et accomplissons, autant qu'il nous sera possible, la parole de Dieu. Ou plutôt prions-le d'accomplir en nous la promesse qu'il a faite de tirer tout à soi-même, ce qui donnera la domination de toute chose à l'auteur de tout. N'est-il pas juste, n'est-il pas glorieux aux âmes de coopérer avec Dieu à l'exécution de ses desseins ? Acquiesçons donc à la volonté de notre très-cher amant, afin que ses paroles soient véritables en nous. Que serait-ce, si, le voyant élevé de terre dans le dessein de nous tirer à lui, nous demeurions si fortement attachées à la terre, que le poids de nos mauvaises affections prévalût sur la puissance et l'attrait de son pur amour ? Tirez-

nous donc, mon Seigneur ; nous courrons, et l'odeur de vos parfums nous tiendra si fortement, que rien ne nous pourra plus séparer de votre charité. Vous nous voulez tirer à vous-même : faites-nous concevoir fortement cette parole. Si nous sommes à vous, nous ne serons plus à nous, car ce serait un larcin de nous dérober tant soit peu à la possession de votre amour. Vous nous voulez tirer à vous-même : je le veux aussi, mon cher époux, je le veux ; et, pour témoignage, je vous suis jusqu'au pied de votre croix que je choisis pour mon cloître ; et là, je veux laisser à la terre toute affection de la terre, y étant conviée par votre voix qui dit à mon cœur d'incliner mon oreille et d'oublier mon peuple et la maison de mon père, pour être remplie de la grandeur de votre amour. C'est donc au pied de cette croix sainte et sacrée, que je sacrifie tout ce qui pourrait altérer la pureté de l'amour que vous voulez de moi, n'en prétendant jamais aucune jouissance que soumise à votre bon plaisir.

« Ne vous effrayez pas, mes très-chères Sœurs. L'Épouse des cantiques, qui nous a précédées dans la sainte dilection et que nous devons tenir pour notre abbesse, a dit que le bien-aimé était blanc et vermeil. Que les épines de ces deux roses ne nous empêchent pas de nous parer de ce bouquet ; mais plutôt, le propre de l'amour étant d'établir ressemblance avec l'objet aimé, imitons sa pureté et sa charité, représentées l'une par la blancheur, l'autre par le vermeil de la rose : pureté de Dieu en lui-même par sa grande simplicité, en toutes ses grâces par son entier désintéressement ; amour de Dieu en lui-même dans l'unité de son essence et la production des personnes divines, amour de Dieu envers les hommes, voulant que son Fils se fît homme pour ce que ses délices sont d'être avec les hommes, et afin que, s'accommodant à la façon des hommes, il leur témoignât en toute sa vie humaine sur la terre que Dieu de toute éternité les a aimés. Aimons donc cet amour et en conservons la durée, puisqu'elle dépend de nous. Ayons souvent en notre souvenir toutes les actions de la vie de notre amant, qui, non content de l'amour général de toutes les âmes appelées, en veut avoir de très-chéries, élevées pour un amour singulier, plus pur et plus parfait. Ad-

mirons en cela la bonté de notre amant ; et, dans la simplicité de la colombe, demandons-lui s'il veut que nous soyons de ces âmes privilégiées : « Mon Seigneur, j'ai eu je ne sais quelle nouvelle lumière d'un amour non commun que vous désirez des créatures choisies par vous pour exercer sur la terre la pureté de votre amour. Nous voici une petite troupe : pourrions-nous y prétendre ? Il me semble que nous en avons bien le désir dans le cœur. Mais la connaissance que nous avons de notre faiblesse par nos infidélités passées, nous fait craindre que vous nous rebutiez. Néanmoins, le souvenir que vous n'avez point limité le nombre que nous devons observer pour pardonner à nos ennemis, nous fait croire que vous ferez pour nous le semblable. Cela étant, nous croyons que vous nous aimez. Vous nous aimez vraiment, puisque vous n'êtes qu'un avec votre Père, et que votre Père a voulu nous témoigner son amour en nous donnant son Fils qui est vous. Nous sommes assurées que vous voulez que nous vous aimions, puisque votre loi soit ancienne soit nouvelle nous le commande, et que vous nous promettez d'être aimés de votre Père, de venir en nous avec lui et d'y demeurer, si nous vous aimons. Puissance de l'amour ! admirable trésor caché au plus intime de l'âme ! O amour pur, que je vous aime ! Puisque vous êtes fort comme la mort, ôtez de moi tout ce qui vous est contraire. — Nous voici donc, mon Seigneur, au pied de votre croix, afin d'être tirées à vous comme vous nous l'avez promis. N'était que votre parole est toute puissante, je craindrais la pesanteur des affections terrestres ; mais vous le saviez bien, mon cher Sauveur, puisque vous ne demandez ni notre consentement ni notre travail. Agissez donc fortement, unissant notre amour à votre amour, notre vie à votre vie, et notre mort à votre mort. »

II

PETITES PRATIQUES DE DÉVOTION.

« 1° Notre entretien intérieur avec Dieu doit être, ce me semble, le plus souvent dans le souvenir de sa sainte présence, l'adorant à toutes les heures, et faisant des actes d'amour envers sa bonté, nous ressouvenant le plus que nous pourrons des motifs que nous avons le plus remarqués en l'oraison, et principalement des affections et résolutions que nous y avons faites, pour nous corriger et avancer en ce même saint amour. 2° Dans toutes les rencontres pénibles aux sens, nous devons regarder la paternelle bonté de Dieu qui, en bon Père, permet que nous soyons touchées de sa divine justice; quelquefois, pour nous témoigner son plus grand amour, nous faisant part des souffrances pour nous appliquer le mérite de celles de son Fils, et nous exciter à produire des actes de reconnaissance. 3° Dans les rencontres des choses qui nous agréent et des affaires qui réussissent selon notre désir, avant de nous laisser emporter à la joie qui nous est présentée, regardons Dieu d'un œil intérieur, et soyons reconnaissantes de sa miséricorde qui, par son seul amour, nous donne cette consolation, l'acceptant dans cette vue en produisant quelque acte d'amour. 4° Nous devons aussi faire tout ce qui dépend de nous pour que tous les objets qui se présentent à nos sens nous servent à élever notre esprit à Dieu : quelquefois les considérant créés par sa toute puissante main, d'autres fois envisageant le dessein de Dieu en leur création, qui est presque toujours pour l'usage de l'homme, afin que cet homme lui en soit reconnaissant. 5° Pensons encore à l'excellence de l'être que Dieu nous a donné, afin de nous relever des bassesses auxquelles nous incline notre nature corrompue, par les vaines occupations de nos affections à quantité de choses qui ne méritent pas d'occuper notre esprit, et protestons que nous ne voulons rien sur la terre que Dieu. 6° Quand quelquefois pressées, ce nous semble, de grands besoins, nous désirons ou espérons de l'aide des créatures, et

que cet aide vient à manquer, soit par la conduite de la divine Providence, soit par quelque faute d'autrui, regardons incontinent la très-sainte volonté de Dieu, et, l'acceptant en cette privation, élevons notre esprit à Dieu, ayant recours à lui seul. Considérons que de toute éternité il a été et est seul suffisant à soi-même, et que, par conséquent, il nous peut et doit suffire. Puisque nous sommes si heureuses d'être en un état auquel nous devons l'avoir seul pour consolateur, il nous en faut produire un acte en acceptant amoureusement les privations de ce qui nous manque, quoiqu'il nous semblât très-juste et nécessaire de l'avoir. Demeurons seules à seules en paix avec Dieu, sans murmure contre les créatures, qui toutes ne seraient pas capables de nous donner sujet de mécontentement, si Dieu ne le permettait. Mais, pour que notre esprit soit à Dieu selon son bon plaisir dans toutes les rencontres susdites, il faut s'habituer à produire souvent des actes de désir de connaître Dieu et soi-même, et par conséquent des actes d'amour de Dieu et de haine de nous-mêmes, pour donner à Dieu ce que nous lui devons et nous refuser ce qui lui déplaît; il faut nous abandonner souvent à lui, et lui montrer notre cœur rempli de confiance et de reconnaissance. »

III

PENDANT UN PÈLERINAGE.

Le dessein de Dieu en la création des âmes est de les envoyer sur terre comme pèlerins, ne devant être en la compagnie de leurs corps que pour un temps; et, pour cela, la plupart de nos anciens pères n'ont pas eu une demeure à perpétuité, et se sont souvent exercés en des pèlerinages par dévotion peut-être, pour se remettre devant les yeux que leur véritable lieu n'était pas la terre. Et pour les confirmer en cette vérité, il a plu à notre bon Dieu les faire souvent accompagner par les anges; ce qui me doit faire accepter très-volontiers les changements de lieux, quand il plaira à sa

divine Providence le permettre, m'accompagnant intérieurement de mon ange gardien.

« Notre premier père ayant contrevenu au dessein de Dieu, se voulant éterniser sur la terre en mangeant du fruit défendu, au lieu d'acquérir la vie, il a pris la mort, pour à quoi remédier, le Fils de Dieu est venu lui-même se faire pèlerin, sa vie n'ayant été qu'un pèlerinage continuel qui doit être l'exemple du nôtre. »

IV

CHANGEMENT DE DEMEURE.

« Aller au nouveau logement en dessein d'honorer la divine Providence qui y conduit, et se mettre en la disposition d'y faire ce que la même Providence permettra y avoir à faire.

« Par ce changement de demeure, honorer celui de Jésus et de la sainte Vierge de Bethléem en Égypte et dans autres lieux, ne voulant non plus qu'eux avoir de demeure propre en terre. »

V

QUELQUES AVERTISSEMENTS ET QUELQUES PAROLES.

1° Fidélité aux règles, à l'oraison du matin : « Dieu soit béni, mes chères Sœurs, car c'est la manne sacrée que Dieu donne à ceux qui se lèvent de bon matin. Oh ! si vous saviez le contentement que je reçois quand je vous entends le matin venir à la chapelle ! Oh ! que la suavité que l'on y reçoit récompense bien la peine qu'on a eue à se surmonter pour y venir ! Il faut se lever promptement, sans marchander avec le chevet, puis se mettre à genoux, etc. »

2° En commençant les conférences : « Dieu soit béni, mes chères Sœurs, de ce que nous avons sujet d'espérer que Notre-Seigneur est avec nous, puisqu'il a dit : « Lorsque deux ou trois

personnes seront rassemblées en mon nom, je serai au milieu. » Que pensez-vous qu'il y fait, mes chères Sœurs, sinon darder ses rayons comme un divin soleil pour éclairer et échauffer nos cœurs? Il faut donc venir ici pour honorer les assemblées qui se sont faites en la présence de Notre-Seigneur, et avec le désir de nous perfectionner et corriger des fautes dont nous nous accusons. »

3° « Si vous saviez, mes Sœurs, combien je fus consolée ces jours passés, lorsque j'appris qu'un pauvre avait battu une de nos Sœurs, laquelle, par la grâce de Dieu, ne se défendit point! Eh bien, c'était un maître un peu rude; il fallait souffrir sa correction, car nous sommes les servantes des pauvres, et il faut tout endurer d'eux. »

4° En donnant « le simple et pauvre habit des Filles de la Charité », elle recommandait l'amour, la pureté d'intention, le dépouillement intérieur en même temps que l'extérieur, et, mettant la cornette : « Ayons, disait-elle, les oreilles fermées aux discours du monde et ouvertes aux vérités éternelles. Que cette coiffure blanche nous rappelle la pureté. Elle est mise en dernier lieu, parce que la dernière chose que nous quittons est le jugement particulier qui a son siége à la tête. »

VI

AVIS POUR LA RÉCRÉATION.

« 1° Ayons la vue de la présence de Dieu et de l'égalité de toutes les créatures raisonnables en leur création, les moindres devant les hommes étant quelquefois les plus aimées de Dieu.

« 2° Regardons ce temps comme permis par la bonté de Dieu pour nous réunir par communication sincère des pensées, paroles et actions, et cela pour honorer l'unité et distinction des personnes divines et l'union des saints au ciel.

« 3° Que notre conversation soit vraiment gaie et cordiale entre toutes, acceptée indifféremment de celles qui agréent ou

non, répondant gracieusement, sans contention ni rien prendre en mauvaise part, nous souvenant de la douceur de Jésus-Christ dans le blâme qu'il a souvent reçu de ses saintes paroles et actions; ne raillons pas celles qui disent moins bien, à moins d'assurance qu'elles ne le trouveront pas mauvais, et d'aucun sentiment contre la charité.

« 4° Recevons en bonne part les petites railleries, considérant nos Sœurs comme meilleures que nous, plus aimées de Dieu, et nous heureuses de les servir.

« 5° Élevons notre cœur à Dieu, pensant que c'est un temps de relâche pour nous mettre mieux en état de le servir; pensons à la joie du ciel, et que le lien des affections est le sang répandu du cœur de Jésus-Christ.

« 6° Que notre conversation soit réglée sur l'exemple de Jésus-Christ et l'esprit de charité, cherchant l'intérêt d'autrui, sans nous enquérir des actions et intentions, fuyant les amitiés particulières.

« 7° Soyons bonnes pour toutes; rendons honneur à la supérieure, qui est pour nous Jésus-Christ en terre, ne blâmant ni sa conduite ni ses ordonnances, parce que c'est l'esprit de Dieu plus que le sien qui gouverne.

« 8° Défendons les absentes, nous mettant à leur place et nous représentant nos propres fautes.

« 9° Entretenons-nous de sujets qui portent à accomplir les règles, toute autre dévotion étant plus préjudiciable qu'utile, et que toutes nos paroles soient édifiantes. »

VII

AUX SŒURS DE POLOGNE, EN LEUR ENVOYANT D'AUTRES SŒURS.

« Enfin voici le temps que la divine Providence a choisi pour le départ de nos Sœurs que nous laissons partir avec douleur, nous séparant d'elles; et avec joie, pour l'assurance que nous avons qu'elles vont faire la volonté de Dieu et s'unir avec

vous pour l'accomplissement de ses desseins dans le royaume de Pologne. O mes chères Sœurs, qu'ils sont de grande importance ! Je supplie la bonté de Dieu de vous le faire connaître, m'assurant que cette connaissance opèrera en vous une grande humilité et confusion de vous voir choisies pour un tel emploi, et vous donnera la volonté de ne vous en rendre point indignes. Et comment ferez-vous pour cela, mes chères Sœurs, et moi avec vous ? C'est qu'il faut que nous fassions entièrement mourir nos passions et nos inclinations par la mortification de nos sens ; et aussi que nos cœurs en soient vides pour être remplis d'amour par la grâce de Dieu, en sorte que sa bonté puisse avoir agréable le sacrifice de vous-mêmes que vous offrez souvent à sa Majesté, et les services que vous rendez aux pauvres en la manière que la reine vous ordonne. Ma sœur Marguerite vous dira à ce sujet tout ce que M. notre très-honoré Père lui aura ordonné. Mes chères Sœurs, vous m'avez toujours mandé que vous n'étiez qu'un cœur en vos trois personnes au nom et en l'honneur de la très-sainte Trinité : je vous prie de l'élargir, et que nos trois autres Sœurs entrent dans cette cordiale union, de telle sorte qu'il ne paraisse point de trois premières et de trois dernières. Je vous assure qu'elles vont dans cette pure disposition de toujours plaire à Dieu, sans attachement à leurs intérêts, non pas même à leur propre satisfaction. Ce n'est pas, mes chères Sœurs, que la nature ne fournisse quelquefois, même aux plus parfaits, des occasions de combattre ; mais vous savez que c'est l'épreuve de la fidélité des âmes qui veulent être à Dieu. Ne vous en étonnez pas, mes chères Sœurs ; c'est alors que nos esprits se doivent plus généreusement élever, pour, malgré la nature, faire des pratiques de saintes vertus par des humiliations, et, par là, donner des marques que l'on veut être véritablement chrétiennes, honorant Jésus-Christ par la pratique des vertus que sa sainte humanité nous a enseignées elle-même. Voulez-vous bien, mes chères Sœurs, que je vous prie d'une chose qui me semble nécessaire ? C'est que vous ne parliez jamais polonais ensemble, sans faire entendre à nos Sœurs ce que vous dites : cela les aidera à apprendre plus tôt la langue, et empêchera d'autres inconvénients qui pourraient arriver si vous faisiez autrement.

Il me semble que je ne saurais assez me réjouir de l'union que je crois qui sera entre vous en paroles, en actions, etc. Ce qui en paraîtra édifiera la famille au dedans, et, au dehors, ceux qui en seront les témoins. Qu'il n'y ait point de secrets entre vous six, mes chères Sœurs, et que tout soit secret de ce qui se passera dans votre maison pour le dehors. Cela étant ainsi, que de bien à espérer !

« Je supplie la bonté de Notre-Seigneur de vous donner des bénédictions abondantes pour tout ce qu'il demande de vous, et je suis en son amour, etc. »

VIII

POUR LE TEMPS DE NOEL.

« Ce n'est pas assez d'avoir l'entendement illuminé par la connaissance de nos défauts, mais il faut avoir la volonté échangée pour les digérer. L'un sert à nettoyer notre conscience pour la naissance en nous de notre Jésus, et l'autre servira pour la parer et embellir pour la même réception. Le nettoiement est fait par la confession entière de nos péchés, et l'embellissement par l'exercice des vertus, et principalement de l'oraison, du jeûne et de l'aumône qui, en quelque façon, serviront aux personnes du monde des trois vœux de religion, à savoir l'aumône pour la pauvreté, le jeûne pour la chasteté, et l'oraison pour l'obéissance. Nous les pouvons offrir aussi à la crèche pour présents des trois rois : l'aumône pour l'or, le jeûne pour la myrrhe, et l'oraison pour l'encens ; et tous les trois les présenter à la sainte Trinité : l'oraison au Père, le jeûne au Fils et l'aumône au Saint-Esprit ; ce que faisant, nous adorerons notre Dieu incarné avec les anges par le moyen de l'oraison, avec les rois par l'aumône, et avec les pasteurs par le jeûne, et Dieu nous bénira.

IX

AFFECTION MUTUELLE.

« Je vous vois toutes deux, ce me semble, dans une grande paix et dans le désir de vous exciter l'une l'autre à l'union et cordialité, qui consiste à se communiquer l'une à l'autre, s'entredisant ce que vous avez fait étant séparées, se disant aussi l'une à l'autre où vous allez quand vous sortez, l'une par obligation de soumission, et l'autre par obligation de support et de complaisance. Tout ainsi que dans vos petits exercices, si l'une est triste, qu'elle se surmonte pour se récréer avec sa sœur ; et que celle qui est joyeuse se modère pour s'accommoder à l'humeur de l'autre, pour petit à petit la tirer de sa mélancolie, et pour l'amour de Notre-Seigneur. Tout cela, afin que vous n'écoutiez pas la tentation d'aller ailleurs chercher satisfaction et décharger votre pauvre cœur, ce qui serait une ruine totale de la sainte amitié que deux Sœurs doivent avoir ensemble. »

X

CONTRE LA DIVISION ENTRE UNE SUPÉRIEURE ET UNE INFÉRIEURE.

« Vous, ma sœur Barbe, par votre peu de cordialité vers la Sœur que Dieu vous a donnée, par vos petits dédains, et par le peu de support de ses infirmités, comment ne vous êtes-vous point souvenue que, lorsqu'on vous a mise avec elle pour lui tenir lieu de supérieure, c'était vous obliger aux conditions de mère spirituelle, bien plus grande que mère corporelle, devant avoir soin de son salut et perfection plus que les mères naturelles ? ce qui vous obligeait à une grande douceur et charité, telle que le Fils de Dieu la recommande sur terre.

Et vous, acceptant cette charge, n'avez-vous pas vu aussitôt à quelle humilité elle vous obligeait, puisque vous avez tant de sujet de connaître votre incapacité ? Ne devez-vous pas avoir toujours devant les yeux, quand vous ordonnez quelque chose, que c'est l'obéissance qui vous le fait faire, non pas que de vous-même vous ayez droit de commander ? Or sus, j'espère que le mal n'est pas en tel état qu'il soit sans remède. Mettez-vous vos fautes fortement devant les yeux sans vous excuser ; car, en effet, rien ne peut être cause du mal que nous faisons que nous-mêmes. Avouez cette vérité devant Dieu. Excitez en votre cœur un grand amour pour notre chère Sœur Louise ; et, en la vue de la miséricordieuse justice de notre bon Dieu, jetez-vous à ses pieds et lui demandez pardon de vos sécheresses en son endroit et de toutes les peines que vous lui avez faites, avec promesse, moyennant la grâce de Dieu, de l'aimer comme Jésus-Christ le veut ; témoignez-lui les soins que vous devez avoir d'elle, et l'embrassez ayant ce véritable sentiment dans le cœur.

« Et vous, ma chère Sœur Louise, vous voilà encore tombée dans vos petites mauvaises habitudes. Que pensez-vous de votre condition ? Est-ce une vie de liberté ? Tant s'en faut. Elle doit être d'une continuelle soumission et obéissance. Est-il possible que vous n'y songiez jamais ? ou bien que, si vous y songez, vous ayez si peu l'amour de Dieu et si peu de crainte de votre salut, que vous négligiez de faire ce que vous êtes obligée ? Ma fille, faites-vous un peu de violence.... Ne vous souvenez-vous pas que vous ne devez rien faire ni aller nulle part sans la permission de ma Sœur Barbe que vous avez acceptée, avant partir, pour supérieure, et que vous deviez autant ou plus aimer que si c'était votre mère ?

« Vous avertissant de vos fautes, elles me mettent les miennes devant les yeux, ce qui me fait, mes filles, vous dire que celle dont j'ai maintenant plus de sentiment, c'est le mauvais exemple que je vous ai donné pour la pratique des vertus que je vous recommande. Je vous prie, mes bonnes Sœurs, de l'oublier, et d'en demander pardon pour moi, et la grâce de me corriger (28 novembre 1639). »

XI

DÉSUNION ENTRE SŒURS ET DÉCOURAGEMENT DANS LES CONTRADICTIONS.

« Le principal sujet de cette lettre est pour vous témoigner le déplaisir que j'ai de voir la mauvaise disposition de nos Sœurs et la désunion qui paraît entre vous. Je suis aussi bien étonnée d'entendre que, pour de petites contradictions, il y en ait qui laissent entrer dans leur esprit la pensée de désirer venir à Paris avant que l'obéissance les y appelle. O mes chères Sœurs, il y a grand sujet de dire qu'elles ne savent ce qu'elles demandent. Eh bien, vous avez un peu de peine quand Messieurs les Pères (des pauvres) vous mortifient devant vos maîtres qui sont les pauvres. Ne leur en donnez point de sujet, et faites si bien qu'ils ne trouvent rien à redire. Et si quelquefois vous pensez ne point avoir failli, ou quand quelques-uns de ces Messieurs vous reprennent trop rudement, à votre gré, et que vous pensez que cela vous décrédite auprès des malades, humiliez-vous en souffrant patiemment, et après, en particulier, dites-leur vos raisons et les priez de vous avertir de vos fautes de la sorte... Je vous prie, ma chère Sœur, de donner la première l'exemple de la vertu que vous souhaitez en toutes. J'ai vu la petite aversion que vous me mandez d'une de nos Sœurs. O mon Dieu, il faut bien que votre charité en ait grande compassion et support. Ne savez-vous pas bien que, pour l'ordinaire, cela est dans les sentiments naturels, et que nous n'en sommes pas les maîtres ? Mais c'est à ceux qui sont en charge à essayer, et les aider à sortir de cette peine sans qu'ils s'en aperçoivent. Il ne faut pas que nous soyons si tendres de nous mettre en peine si l'on ne nous parle pas, si l'on ne nous fait pas bonne mine, mais essayer de gagner les cœurs par le support et cordialité. Enfin, ma chère Sœur, celles qui ont soin des autres doivent ne songer non plus à leur propre satisfaction que si elles étaient insensibles... Je sais, ma chère Sœur, qu'il y a beau-

coup de peine à nous bien acquitter de nos charges ; mais Dieu qui nous les a données ne nous déniera pas sa grâce. Et, pour l'obtenir, humilions-nous bien fort par une sainte défiance de nous-mêmes et une grande confiance en sa bonté, qui nous fasse tout bonnement lui demander ce qu'il veut que nous donnions à nos chères Sœurs, que nous devons regarder comme ses chères créatures et servantes (A la Sœur Turgis, à Angers, 24 août 1643). »

XII

MÊME SUJET, AUX SOEURS DE NANTES.

« Comment s'est pu introduire la zizanie qui semble vouloir offusquer le bon grain ? O mes chères Sœurs, que j'ai grand sujet de craindre que ce n'aient été mes mauvais exemples qui aient fait de fâcheuses impressions en vos esprits ! Si cela est, faites-moi la charité d'en demander pardon à Dieu pour moi, et me pardonnez aussi en faisant mieux que vous ne m'avez vu faire, pour ne plus contrister notre bon Dieu, donnant à son ennemi ce qui lui appartient en vous, et pour ne pas perdre les récompenses que sa bonté promet à ceux qui exercent les œuvres de miséricorde étant en sa grâce, car il refuse les plus grands présents de ceux qu'il voit remplis de leur propre volonté... Car enfin, mes chères Sœurs, il nous faut être à Dieu et toutes à Dieu ; et, pour y bien être, il nous faut arracher de nous-mêmes. Et, croyez-moi, mettons la sonde, sans nous flatter, dans nos maux, et nous trouverons que ce n'est que cet amour de nous-mêmes qui est notre plus grand ennemi, et qui est cause que nous trouvons tant à redire aux autres, et que nous désirons tant être satisfaites en toutes choses. »

XIII

AUX MÊMES.

« Enfin il a plu à notre bon Dieu de donner quelque remède aux peines que vous souffrez toutes depuis si longtemps, et particulièrement vous, ma chère Sœur, que Notre-Seigneur a choisie pour porter ce pesant joug. Mais, comme il était sien, je m'assure, ma chère Sœur, que sa bonté vous y a beaucoup aidée : son saint nom en soit éternellement béni ! comme j'espère aussi que sa grâce continuera pour vous donner force et courage, à ce que sa bonté conduise cette œuvre à sa perfection... Vous savez que notre bonheur consiste à nous abandonner entièrement à sa conduite... J'ai eu une grande consolation, espérant que Notre-Seigneur aura répandu de grandes bénédictions sur toute votre famille en général et en particulier. Je le souhaite de tout mon cœur, et vous prie de ne vous point inquiéter, si vous n'avez sitôt l'entier repos et consolation par une tranquillité bien affermie. Vous savez que le bien ne se fait que petit à petit... Le Malin joue ses tours, mais il ne gagnera pas, pourvu que vous vous ramassiez et unissiez bien entre vous auprès de la croix, ainsi que les poussins sous leur mère, quand le chat les guette. »

XIV

AUX MÊMES, SUR LE SUPPORT.

« Hélas ! mes chères Sœurs, de qui souffrirons-nous, que de ceux avec qui nous sommes? Sera-ce des personnes qui sont éloignées, de celles que nous n'avons vues et ne verrons jamais? De qui souffre le membre d'un corps, si ce n'est par le mal que lui fait souffrir un autre membre? De qui et par qui Notre-Seigneur a-t-il souffert, si ce n'est par ses apôtres, par

ses disciples et par les peuples parmi lesquels il vivait, qui étaient le peuple de Dieu? C'est pour vous dire, mes chères Sœurs, que nos croix de tous les jours du côté du prochain ne nous peuvent arriver que du côté de ceux avec qui nous vivons (24 avril 1647). »

XV

AUX MÊMES, EN LEUR ENVOYANT UNE LETTRE DE SAINT VINCENT.

« Il faut, mes chères Sœurs, que je vous dise tout simplement les pensées que cette lettre m'a données, la lisant. O mes Sœurs, la douceur du style, la remarque des grâces que Dieu vous a faites et à nous, et les instructions que sa charité vous donne si suavement, m'ont donné un tel effroi, que je ne le vous puis dire, me souvenant que tant de fois Dieu nous a fait avertir par lui de nos obligations; que tant de fois il a su et voulu oublier nos fautes et manquements, ne se lassant point de nous exciter et encourager, ni d'avoir des soins de nous tout paternels, prenant pour cela des peines comme si nous étions des sujets de mérite. Et que lui avons-nous rendu, terre ingrate que nous sommes? Rien autre chose que des mécontentements, par nos infidélités à Dieu, pour lequel il veut nous gagner. Tantôt quelque membre de la Compagnie s'en est séparé, ou a fait de grandes fautes contre sa vocation; tantôt tout le corps a dégénéré; nous sommes toutes stupides. Il semble que tous les avertissements que Dieu nous a fait donner n'ont point eu d'autre effet que de battre l'air, et, qui pis est, je crains bien que, ayant été prononcés devant Dieu et les anges, ils ne nous donnent grande confusion en notre jugement. N'est-ce pas avec raison, mes Sœurs, que mon cœur a été touché de crainte et de justes appréhensions? Et ne pensez pas que je vous dis ceci pour vous intimider, ni pour parler à vous seules; c'est à moi que je le dis, et à toutes celles qui, comme moi, ont fait mauvais usage de notre sainte

vocation. Je les prie toutes, pour l'amour de la mort de notre cher Maître, de se renouveler en sa résurrection, recevant la paix que tant de fois il nous a donnée en la personne de ses apôtres. Mais prenons garde qu'il ne la leur donne point dans l'oisiveté, mais dans le travail et dans le souvenir des plaies qu'il a souffertes pour nous, nous enseignant par là que nous ne saurions avoir la paix avec Dieu, avec notre prochain et avec nous-mêmes, si Jésus-Christ ne nous la donne, et qu'il ne nous la donnera que par le mérite de ses plaies et souffrances, qui ne nous sera jamais appliqué que par la mortification de nous-mêmes, que nous acquerrons par son imitation, faisant la très-sainte volonté de Dieu. Que vous êtes heureuses auprès de tant d'autres de votre condition, non-seulement de pauvres filles, mais même de personnes de condition, qui cherchent d'être employées pour le service de Dieu et des pauvres, et ont tant le désir de faire la volonté de Dieu et d'être aidées pour cela! Et elles demeurent sans pouvoir avoir cette consolation. Et vous, rien ne vous manque; et il semble que vous n'êtes pas contentes, et qu'au contraire de vous servir des moyens que Dieu vous donne de vous perfectionner, vous les dédaignez. Pardonnez-moi, mes chères Sœurs, si l'affection que je vous porte me fait vous parler ainsi; car j'ai souvent fait de pareilles fautes que celles dont je vous soupçonne. Mais, tout de bon, je veux être fidèle à Dieu, et, pour cela, lui demander souvent sa grâce. Faites ainsi; estimez et lisez avec affection vos règlements et instructions, avec désir de les mettre en pratique, et y travaillez à bon escient pour l'amour de Dieu; et surtout servez-vous des derniers avertissements peut-être que Dieu vous donne de ce qu'il demande de vous. Ce n'est pas, mes chères Sœurs, que j'aie pensée de vous menacer des jugements de Dieu; mais craignons, vous et moi, son indignation, si nous négligeons l'accomplissement de sa sainte volonté. »

XVI

PATIENCE DANS LES PEINES.

« Au nom de Dieu, mes très-chères Sœurs, ne vous ennuyez pas de vos peines, ni de vous voir sans consolations que de Dieu. Oh! si nous savions les secrets de Dieu quand il nous met en cet état, nous verrions que ce devrait être le temps de nos plus grandes consolations. Eh bien, vous voyez quantité de misérables que vous ne pouvez secourir! Dieu les voit aussi, et ne veut pas leur donner plus grande suffisance. Portez avec eux leurs peines; faites votre possible pour leur donner quelque peu d'aide, et demeurez en paix. Peut-être que vous avez votre part de la nécessité. C'est là votre consolation; car, si vous aviez abondance, vos cœurs auraient peine d'en user, et de voir tant souffrir nos seigneurs et nos maîtres. Et puis, Dieu châtie son peuple pour nos péchés. N'est-il pas raisonnable que nous souffrions avec les autres? Qui sommes-nous pour nous croire devoir être exemptes des maux publics? Si la bonté de Dieu ne nous expose pas aux plus grandes misères, soyons-lui en bien reconnaissantes, et croyons que c'est sa seule miséricorde sans aucun notre mérite... La plupart de nos Sœurs des environs de Paris ont été contraintes de se réfugier; mais, grâce à Notre-Seigneur, elles n'ont eu nul mal ni aucun déplaisir jusques à présent. — Vous savez la belle cérémonie qui s'est faite aujourd'hui pour la descente de la châsse de sainte Geneviève. Oh! qu'il fait bon être fidèles à Dieu qui fait tant rendre d'honneur à ses bonnes servantes pour marque de son éternelle affection (A la Sœur Barbe Angibou, à Brienne, 1652)! »

XVII

MÊME SUJET. — DANGER DES CHARGES.

« J'ai appris que Notre-Seigneur vous continue toujours ses grâces en permettant que vous soyez toujours dans vos infirmités, et que quelquefois elles soient plus grandes, comme je crois qu'elles sont présentement. Vous voyez bien que la voie par laquelle Dieu veut que vous alliez à lui est le chemin royal de la croix. Je ne doute point que vous ne vous y laissiez conduire bien gaîment et volontiers pour y faire sa sainte volonté, aussi bien que j'espère que vous avez fait, lorsque sa Providence vous a chargée du soin de votre petite famille.... C'est notre ignorance qui nous fait croire que c'est un honneur et un plaisir. Si nous savions ce que c'est que la charge de Sœur Servante, oh ! que nous nous verrions humiliées quand on nous la donnerait, nous considérant être le fardeau de la maison, et ayant besoin que toutes nous supportent ; nous voyant aussi obligées à servir en tous les offices de la maison par nos soins, à être de bon exemple en toutes choses; et, si nous faisons bien, à n'avoir que le reste des autres, et les tenir toutes dans notre cœur ! Essayons, ma chère Sœur, d'être dans ces saintes pratiques. Aimons mieux les volontés de nos Sœurs que les nôtres, quand elles ne sont pas contraires à la très-sainte volonté de Dieu (A la Sœur Charlotte, à Richelieu). »

XVIII

EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES.

« Celles qui ont des charges, doivent être les mulets de la Compagnie. »

— « Je crois que vous avez le bonheur d'avoir notre bonne reine à Fontainebleau. Si Sa Majesté veut vous parler, n'en

faites point de difficultés, quoique le respect que vous lui devez vous donne crainte de l'approcher. Sa bonté et sa charité lui font donner confiance aux plus petits de lui dire leurs besoins. Ne manquez pas de lui dire ceux des pauvres, selon la vérité. Il n'est pas besoin, ma chère Sœur, que je vous recommande la modestie et la retenue avec ce grand monde. Je sais que ces vertus vous sont en singulière recommandation ; mais faites bien pour vos pauvres tout ce que vous pourrez, je vous en prie, particulièrement pour le service spirituel que vous leur devez. »

— « Je pense que vous faites tout ce que vous pouvez pour soulager notre Sœur N., et que vous la regardez comme une jeune plante de qui vous pouvez espérer de bons fruits pour présenter un jour à la table éternelle de notre bon Dieu. »

XIX

AVIS A QUELQUES SOEURS, TIRÉS DE LEURS NOMS.

« Ma bonne Sœur, êtes-vous bien courageuse ? Faites-vous comme le bon pasteur qui hasarde sa vie pour le bien et la conservation des ouailles qui lui sont données en charge ? Et je le crois ; car si nous n'avons pas toujours des occasions d'exposer nos vies, nous n'en manquons pas où il est nécessaire d'exposer nos volontés, pour nous accommoder à celles d'autrui ; de rompre nos habitudes et inclinations, pour servir d'exemple à nos Sœurs ; et de surmonter nos passions, pour ne pas émouvoir celles des autres. C'est ainsi, ma chère Sœur, que nous sommes obligées de faire, pour maintenir la cordialité, pour exercer le support, pour être dans l'étroite union de la vraie charité de Jésus crucifié, que je supplie Dieu nous donner. Dites bien à ma Sœur Marie-Marthe que j'espère qu'elle le sera de nom et d'effet, puisque, s'appelant Marie, elle doit être dans une grande pureté, douceur et modestie, prête à contenter tout le monde ; et son nom de Marthe l'oblige à une grande exactitude de sa règle en toutes ses appartenances. Pour ma

Sœur Cécile, oh ! qu'elle doit être paisible et douce, pour, imitant sa sainte marraine, chanter suavement les louanges de Dieu ! Et notre chère Sœur Brigitte doit aimer la stabilité de la peine dans la persévérance et l'accomplissement des desseins de Dieu sur elle. Et pour ma Sœur Françoise, j'espère que Dieu lui fera la grâce que la force de son esprit supplée à la faiblesse et à la petitesse de son corps ; mais, ma chère Sœur, dites-lui que pour cela il lui faut un grand courage : je souhaite de tout mon cœur qu'il ne lui soit demeuré nul reliquat de sa maladie, et qu'elle soit bien guérie. Que fait notre bonne Sœur Catherine ? Les roues et les feux du grand travail ne l'épouvantent-ils pas ? A-t-elle assez d'amour de Dieu, comme sa chère marraine, pour résister à tout ? Dites-lui qu'il ne tiendra qu'à elle, et que le même cher Époux a autant de grâce et d'amour à lui donner, qu'il en a donné à cette grande sainte Catherine, pourvu qu'elle lui soit aussi fidèle. Je dis le même à notre Sœur Barbe, à laquelle je souhaite la sainte persévérance et augmentation de perfection, comme à vous toutes, mes chères Sœurs. Souvenez-vous toujours des nécessités de toute la Compagnie qui a besoin du secours de vos prières, et particulièrement du mérite que Dieu donne aux actions pour le service des pauvres. »

XX

A UNE MALADE.

« Ma bien-aimée Sœur, j'adore de tout mon cœur l'ordre de la divine Providence sur la disposition qui semble qu'elle veuille faire de votre vie. Si c'est la très-sainte volonté de Dieu de retirer votre âme, son saint nom en soit béni ! Il sait le regret que j'ai de ne pouvoir vous assister en ce dernier acte d'amour que je crois que vous ferez de donner votre âme très-volontiers au Père éternel, avec désir qu'elle honore l'instant de la mort de son Fils. Notre bonne Sœur Élisabeth vous va assurer de l'affection de toutes nos Sœurs, et du désir que

vous vous souveniez d'elles dans le ciel, quand Dieu vous aura fait miséricorde ; notre Sœur Anne-Marie particulièrement, qui dit avoir grand regret de ne vous pouvoir rendre les derniers services. Souvenez-vous donc, ma très-chère Sœur, des besoins de la pauvre Compagnie en laquelle Dieu vous a appelée. Servez-lui d'avocate auprès de sa bonté, à ce qu'il lui plaise accomplir ses desseins sur elle. Et si sa bonté le vous permet, priez nos bons anges de nous aider. Bonsoir, ma très-chère Sœur, je supplie de tout mon cœur Jésus crucifié vous bénir de toutes les vertus qu'il a pratiquées sur la croix. »

XXI

DEMANDE DE LA BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE (1652).

« Louise de Marillac, veuve depuis vingt-sept ans, servante de Jésus-Christ et de ses membres les pauvres plus de volonté que d'effet, très-attachée à l'obéissance du Saint-Père, par sa qualité, quoique indigne, de catholique romaine, et par son désir, depuis longues années, de recevoir, une fois en sa vie, la sainte bénédiction apostolique, supplie humblement M. Berthe, prêtre de la Mission, la mettre en esprit aux pieds du très-Saint-Père, présentement vivant, vrai lieutenant de Jésus-Christ, par le zèle que Sa Sainteté a pour la foi de son Église, à ce qu'elle reçoive, par ce moyen, cette grâce, pour obtenir de notre bon Dieu celle de faire sa très-sainte volonté, le reste de ses jours. Elle sera obligée de prier Dieu pour lui, en reconnaissance de cette charité. »

XXII

TESTAMENT DE MADEMOISELLE LE GRAS.

« *Au nom de Dieu Père, Fils et Saint-Esprit.*

« Prosternée en toute humilité en la vue de la véritable pré-

sence de Dieu en tout lieu, seul être et créateur de toutes les âmes immortelles ; dans la véritable connaissance de mon néant et impuissance, sans sa grâce, j'implore très-humblement sa miséricorde sur mes misères, qui m'ont rendue coupable de tant d'ingratitudes vers sa bonté, que tant de fois j'ai offensée par mes misérables péchés, qui me rendent indigne de participer aux mérites de Jésus crucifié, auxquels néanmoins me confiant, je mets toute mon espérance ; suppliant la Sainte Vierge pour ce sujet de m'être vraie mère et protectrice, et de m'obtenir pardon de l'abus que j'ai fait des grâces de Dieu, à l'instant de ma mort. Et, sous le bon plaisir de mon Dieu, je supplie mon saint ange gardien, saint Louis, et tous les saints, de m'aider de leur intercession en ce passage si important, et auquel je me soumets pour l'amour de Dieu, quand je n'y serais pas nécessitée, pour honorer l'instant de la séparation de la divine âme de mon Sauveur, désirant le salut de la mienne pour le glorifier éternellement avec son Père et le Saint-Esprit.

« Je proteste devant Dieu et toutes les créatures que je veux vivre et mourir en l'Église catholique, apostolique et romaine, et commande à mon fils, tant que je le puis, de faire le semblable, étant la seule voie du Paradis pour lequel nous sommes créés, et, en l'espérance que j'ai que Dieu lui fera cette grâce, je supplie sa bonté prendre pleine et entière possession de tout ce qu'il est, pour faire en lui et de lui sa très-sainte volonté ; et d'arroser de ses grâces efficaces, pour le temps et pour l'éternité, la bénédiction que, comme sa mère, il m'a donné le pouvoir de lui donner, et que je lui donne, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

« Suppliant l'humanité sainte de notre Sauveur avoir pitié de nos âmes pécheresses à l'instant de notre mort.

« Je demande très-humblement pardon à mon saint ange gardien et à mon très-honoré Père et directeur, par lesquels il a plu à la bonté de Dieu me tenir attachée de volonté à faire la sienne très-sainte, du peu de correspondance et de fidélité que j'ai eu aux soins charitables qu'ils m'ont fait l'honneur d'avoir de mon salut, reconnaissant que, sans cela, je me serais souvent misérablement détournée de Dieu.

« Je demande aussi très-humblement pardon à tous mes chers prochains, que j'ai mal édifiés et scandalisés par mes péchés, à ceux que j'ai offensés et contristés, en quelque manière que ce soit, et à toutes les créatures, dont j'ai abusé en l'usage, contre la très-sainte volonté de Dieu, me donnant à Dieu pour leur en faire telle restitution qu'il plaira à sa miséricordieuse justice, en ce monde ou en l'autre.

« L'obligation de mère, avec l'affection naturelle que j'ai toujours fortement eue pour mon fils, me fait lui recommander de se souvenir du soin que la bonté de Dieu a eu de son éducation pour son salut, et le supplier de lui être reconnaissant toute sa vie, essayant de ne rien faire jamais contre sa très-sainte volonté. Et pour vous y aider, mon fils, prenez conseil, en toutes vos affaires, de personnes capables et de sainte vie. Et pour vous servir utilement des avis qui vous seront donnés, demandez-les toujours avant d'avoir de dessein formé ; car cela vous empêcherait de dire franchement le pour et le contre de vos propositions ; et en cela vous vous tromperiez vous-même. J'espère tant de la bonté de M. Vincent, que jamais il ne vous déniera son assistance dans vos besoins, tant pour le temporel que pour le spirituel.

« Vous savez les obligations que vous et moi lui avons, ce qui me fait vous supplier que si vous êtes si heureux d'avoir occasion de servir sa Compagnie, de vous y employer fortement, y étant obligé très-particulièrement non-seulement pour reconnaissance des bienfaits que nous en avons reçus, mais aussi pour le service qu'il rend à la sainte Église notre mère...

« Je supplie mon fils se souvenir souvent de prier Dieu pour le repos de l'âme de son père, et d'avoir mémoire de sa bonne vie, étant fort craignant Dieu et exact à se rendre irréprochable ; et surtout de sa patience à souffrir les grands maux qui lui sont arrivés en ses dernières années, esquelles il a pratiqué de très-grandes vertus... »

Suivent différents legs : 1° aux prêtres de la Mission, à la charge de messes et bonnes œuvres pour elle et les siens, au jour anniversaire de leur mort, « et ce pour honorer l'instant de la mort de Notre-Seigneur en croix, à ce que le mérite de ce divin sacrifice perpétuel soit appliqué aux âmes agonisantes et à celles

qui croupissent dans le péché mortel, pour leur obtenir de la miséricorde de Dieu une grâce efficace pour les en tirer » ; 2° à son confesseur ; 3° à sa filleule ; 4° aux confréries auxquelles elle a appartenu, « demandant pardon à Dieu d'avoir tant manqué aux dévotions qu'elles recommandent, ce qui me fait connaître qu'il vaut mieux s'enrôler à peu et s'en bien acquitter » ; 5° aux Filles de la Charité, « pour leur aider à faire les onguents qu'elles emploient à panser les pauvres malades qui viennent à leur maison, déclarant que je suis obligée de faire beaucoup pour elles, si Dieu m'en avait donné le moyen ; et, pour cela, je supplie mon fils leur être toujours reconnaissant des charités qu'elles m'ont faites, et tenir à grande bénédiction, si Dieu lui donne quelque occasion de s'employer pour elles : à quoi je l'exhorte tant que je puis de ne pas manquer » ; 6° aux pauvres, avec une prédication qui leur sera faite par quelque prêtre charitable, « le suppliant, au nom de Notre-Seigneur, de ne parler que pour leur instruction, leur enseignant l'obligation qu'ils ont de connaître Dieu, ce que c'est des bons et des mauvais pauvres, et combien leur condition leur est avantageuse pour leur salut, s'ils en savent bien user ; ce qu'ils doivent faire avant de venir à la mendicité ; avec quelle humilité ils doivent demander ; leur obligation de servir Dieu et entendre la sainte Messe fêtes et dimanches ; les faire résoudre à se mettre à genoux soir et matin ; le tout pour la gloire de Dieu et le bien des âmes qui perdent tant de temps pour ne pas connaître leur état et obligations » ; 7° à son fils : « Mon fils jouira de mon bien après ma mort, comme mon seul héritier, après mes dettes et mes legs payés ; et après sa mort, tout le bien que je lui laisse appartiendra aux pauvres, que je substitue mes héritiers après lui. Et, au cas qu'il vienne à se marier et ait des enfants, il en jouira, et ses enfants, en la manière accoutumée aux successions substituées ; entendant et voulant que les pauvres soient héritiers du peu que Dieu m'a donné, tant qu'il n'en aura point descendant légitimement de lui. Et, pour cet effet, je supplie très-humblement M. Vincent de Paul, instituteur et général des prêtres de la Mission, et, après lui, ses successeurs, de prendre la peine d'avoir égard à cette disposition ; à ce que, si la substitution avait lieu, ils

la fassent recueillir, pour en faire annuellement la distribution ; sachant que leur principal exercice est de travailler pour le salut des pauvres, auquel je voudrais, si je pouvais, contribuer de ma propre vie. Mais, au cas que Dieu donne la bénédiction d'un solide établissement à la Compagnie des Sœurs de la Charité des Paroisses, ou qu'elle puisse subsister, comme elles font depuis quelques années, demeurant sous la conduite desdits Messieurs de la Mission, mon intention et dernière volonté est que ce soient elles qui jouissent, aux fins et conditions susdites, du peu de bien que je laisse, pour leur donner plus de moyen d'assister les pauvres malades des champs, aux lieux où elles trouveront peu d'aide, excepté que les mêmes Messieurs de la Mission jouiront de cent livres de rente ; suppliant la bonté de Dieu, s'il lui plaît donner quelque mérite à cette disposition, de l'appliquer pour moyen d'attirer sa miséricorde sur l'âme de mon fils et la mienne, à l'instant de notre mort, dont nous avons grand besoin pour notre salut.

« Je supplie très-humblement M. Vincent, par la charité que Dieu lui a donnée pour le prochain, et par l'amour qu'il porte à l'humanité sainte de notre Rédempteur, me pardonner tous les manquements de reconnaissance de l'honneur qu'il m'a fait, exerçant tant de charité pour mon fils et pour moi, dont je le remercie de tout mon cœur ; et le supplie lui vouloir continuer sa sainte affection, lui servant de Père par son bon conseil et aide en ses besoins, m'accordant la très-humble prière que je lui fais pour l'amour de Dieu, et à son successeur, si Dieu l'appelait à lui devant moi, d'être exécuteur de ce mien présent testament avec mon fils, auquel j'ai proposé la substitution ; leur promettant, s'il plaît à Dieu me faire miséricorde et me mettre en son Paradis, de faire tout ce que peut faire une âme pour eux, en récompense de la charité qu'ils exerceront en ce sujet.

« Je remets et abandonne mon âme, de tout mon cœur, entre les mains de Dieu, son Créateur et sa dernière fin ; et laisse bien volontiers mon corps à la terre, attendant sa résurrection. Pour le lieu de sa sépulture, je la laisse entièrement à la disposition de la divine Providence, par la conduite de

M. Vincent, lequel je supplie se souvenir que je lui ai témoigné avoir grand désir d'être mise le long d'un mur, au bas de l'église Saint-Lazare, dans la petite cour, qui paraît un cimetière, y ayant été trouvé des os de morts; ce que je souhaite encore tant que je puis, et le demande, pour l'amour de Dieu, à sa charité ; le suppliant aussi qu'il soit mis au plus tôt au même lieu, contre le mur, une grande croix de bois, à laquelle soit un crucifix, un écriteau aux pieds, auquel soit cette inscription : *Spes unica* ! et cela aux dépens du peu que je laisse, et que Dieu m'a donné pour exécuter ce mien testament.

« Pour mes funérailles, je déclare que je ne veux pas qu'il y soit fait autre dépense que celle qu'on a faite pour nos Sœurs défuntes ; et que si quelqu'un voulait être cause que l'on fît autrement, je crois dès maintenant qu'il n'aurait jamais eu aucune affection pour moi ; n'étant pas raisonnable que mon misérable corps, qui a tant offensé et fait offenser Dieu, soit en nulle considération. Et puis ce serait me déclarer indigne de paraître être morte en vraie Sœur de la Charité et servante des membres de Jésus-Christ ; quoique néanmoins je ne mérite pas cette qualité.

« Voilà, ô mon Dieu ! votre pauvre créature prosternée aux pieds de votre divine Majesté et grandeur, s'avouant criminelle et mériter l'enfer, en la rigueur de votre justice qui m'y devait condamner, n'était ce puissant amour qui a fait homme votre Fils unique pour m'en délivrer. Plaise à votre divine bonté que je sois, et mon fils, du nombre des âmes qui, par lui, vous glorifieront éternellement ! et daignez regarder bénignement les actes, désirs, et dispositions cotées en ce présent testament, que je fais en la croyance que c'est votre divine volonté, laquelle a dirigé la mienne ; sans laquelle je proteste de tout mon cœur ne jamais rien vouloir, et avec laquelle je déclare vouloir achever ma vie, comme je fais cet écrit, lequel j'ai fait et signé de ma main ce vendredi, 15e jour de décembre 1645. Louise de Marillac, étant saine de corps et d'esprit, par la grâce de Dieu. »

Le 28 décembre 1653, Mademoiselle Le Gras ajouta à ce testament un codicille nécessité par le mariage de son fils. Elle terminait ainsi : « Vous savez, mon Dieu, que je suis toute à

vous, et que votre Providence, par votre bonté, a été la conduite de tous les états de ma vie, dont je vous remercie très-humblement, vous demandant pardon de rechef et de tout mon cœur de mes méconnaissances et ingratitudes. Je vous offre cette petite disposition mue de votre volonté, renonçant à toute autre considération ; vous suppliant, pour l'amour de Jésus crucifié, me donner votre bénédiction, à mon fils, et à toute sa famille, pour que nous puissions vous glorifier éternellement. »

Enfin, le 11 mai 1656, une petite fille lui étant née, elle révoqua, par devant notaires, la substitution qu'elle avait confirmée dans le codicille de 1653, « ayant tout sujet de se contenter de la conduite de Michel-Antoine Le Gras, écuyer, son fils unique, bailli de Saint-Lazare et conseiller en la cour des monnaies, et de demoiselle Gabrielle Leclerc, sa femme, pour les respects et témoignages d'amitié qu'elle en a reçus depuis leur mariage; s'assurant que son dit fils, venant à décéder sans enfants, aura soin d'assister les pauvres des biens qu'il a et aura de ladite demoiselle sa mère. » Elle ajoutait un legs particulier de dix-huit livres par an en faveur de sa petite-fille, « pour les employer à faire un petit dîner aux pauvres de sa paroisse, auquel dîner elle les servira. »

TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

FIN DE LA TABLE

Abbeville. — Typ. et stér. Gustave Retaux

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

LIBRAIRIE BRAY ET RETAUX



AUDIN.

Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Luther. 3 vol. in-18 jésus. 10 50

Abrégé du même ouvrage, 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Histoire de la vie, des doctrines et des ouvrages de Calvin. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Histoire de Léon X et de son siècle. (Edition abrégée.) 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

Abrégé du même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Réforme (la) contre la Réforme ou Apologie du Catholicisme par les Protestants; traduit de l'allemand de Hœninghaus. 2 vol. in-18 jésus. 7 00

AUNAY OVERNEY (J. de l').

Les soirées du château de Kerilis. 1 beau vol. in-18 jésus. 3 50

AVOGADRO DE LA MOTTE (le comte).

Mois (le) de novembre. Méditations sur le Purgatoire. 1 vol. in-32 jésus. 1 50

BALMÈS (Jacques).

Art (l') d'arriver au vrai, philosophie pratique. 1 vol. in-8° 5 00

Le même ouvrage. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Philosophie fondamentale. 3 vol. in-18 jésus. 10 50

Protestantisme (le) comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne. 3 vol. in-18 jésus. 10 50

BAUDON (Adolphe).

Mois de saint Joseph (méditations pratiques pour le). 1 vol. in-32 jésus. 0 80

Mois de Marie (lectures et réflexions pieuses pour le). 1 vol. in-32 jésus. 0 80

Mois du Sacré-Cœur. 1 vol. in-32 jésus. 0 80

Pensées pieuses après la sainte Communion pour les dimanches et les principales fêtes de l'année. 1 vol. in-18. 2 50

BAUTAIN (l'abbé).

Méditations chrétiennes, œuvre posthume. 1 vol. in-18 jésus. 3 00

Education (de l') publique en France au XIXe siècle. 1 vol. in-8°. 5 00

BAYLE (l'abbé).

Derniers (les) jours du Chrétien, ou le saint viatique, l'extrême-onction, la recommandation de l'âme, les funérailles, le dogme du purgatoire, etc., expliqués aux fidèles. 1 vol. in-32 jésus. 2 00

Étude sur Prudence, suivi du Cathémérinon traduit et annoté. 1 vol. in-8°. 4 00





